This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Scaffale A.
Fila 4a

PROPERTY OF
University of Michigan Library
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE

NATIONALE

Paris. — Imprimerie de P.-A. Bouaddin et Cie, 30, rue Mazarine.

REVUE
NATIONALE

ET ÉTRANGÈRE

POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

TOME HUITIÈME

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE NATIONALE
28, QUAI DE L'ÉCOLE, 28

1862

Réserve de tous droits

AP
v. 8

Contin.
Sansom
4 6 54
86672

LE

CAPITAINE FRACASSE[1]

II

LE CHARIOT DE THESPIS.

Sigognac descendit l'escalier, protégeant sa lampe avec sa main contre les courants d'air qui menaçaient de l'éteindre. Le reflet de la flamme pénétrait ses phalanges amincies et les teignait d'un rouge diaphane, en sorte que, quoique ce fût la nuit et qu'il marchât suivi d'un chat noir au lieu de précéder le soleil, il méritait l'épithète appliquée par le bon Homère aux doigts de l'Aurore.

Il abaissa la barre de la porte, entr'ouvrit le battant mobile, et se trouva en face d'un personnage au nez duquel il porta sa lampe. Éclairée par ce rayon, une assez grotesque figure se dessina sur le fond d'ombre : un crâne couleur de beurre rance luisait sous la lumière et la pluie. Des cheveux gris plaqués aux tempes, un nez cardinalisé de purée septembrale, tout fleuri de bubelettes s'épanouissant en bulbe entre deux petits yeux vairons recouverts de sourcils très-épais et bizarrement noirs, des joues flasques, martelées de tons vineux et traversées de fibrilles rouges, une bouche lippue d'ivrogne et de satyre, un menton à verrue où s'implantaient quelques poils revêches et durs comme des crins de vergette, composaient un ensemble de physionomie digne d'être sculptée en mascaron sous la corniche du Pont-Neuf. Une certaine bonhomie spirituelle tempérait ce que ces traits pouvaient présenter de peu engageant au premier coup d'œil. Les angles plissés des yeux et les commissures des lèvres remontées vers les oreilles indiquaient d'ailleurs l'intention d'un sourire gracieux. Cette tête de fantoche, servie sur une fraise de blancheur équivoque, surmontait un corps perdu dans une souque-

1. Voir la 28e livraison.

nille noire qui saluait en arc de cercle avec une affectation de politesse exagérée.

Les saluts accomplis, le burlesque personnage, prévenant sur les lèvres du baron la question qui allait en jaillir, prit la parole d'un ton légèrement emphatique et déclamatoire :

— Daignez m'excuser, noble châtelain, si je viens frapper moi-même à la poterne de votre forteresse sans me faire précéder d'un page ou d'un nain sonnant du cor, et cela à une heure avancée. Nécessité n'a pas de loi et force les gens du monde les plus polis à des barbarismes de conduite.

— Que voulez-vous? interrompit assez sèchement le baron ennuyé par le verbiage du vieux drôle.

— L'hospitalité pour moi et mes camarades, des princes et des princesses, des Léandres et des Isabelles, des docteurs et des capitaines qui se promènent de bourgs en villes sur le chariot de Thespis, lequel chariot, traîné par des bœufs à la manière antique, est maintenant embourbé à quelques pas de votre château.

— Si je comprends bien ce que vous dites, vous êtes des comédiens de province en tournée et vous avez dévié du droit chemin.

— On ne saurait mieux élucider mes paroles, répondit l'acteur, et vous parlez de cire. Puis-je espérer que Votre Seigneurie m'accorde ma requête?

— Quoique ma demeure soit assez délabrée et que je n'aie pas grand'chose à vous offrir, vous y serez toujours un peu moins mal qu'en plein air par une pluie battante.

Le Pédant, car tel paraissait être son emploi dans la troupe, s'inclina en signe d'assentiment.

Pendant ce colloque, Pierre, éveillé par les abois de Miraut, s'était levé et avait rejoint son maître sous le porche. Mis au fait de ce qui se passait, il alluma une lanterne, et tous trois se dirigèrent vers la charrette embourbée.

Le Léandre et le Matamore poussaient à la roue et le Roi piquait les bœufs de son poignard tragique. Les femmes, enveloppées de leurs manteaux, se désespéraient, geignaient et poussaient de petits cris. Ce renfort inattendu, et surtout l'expérience de Pierre, eurent bientôt fait franchir le mauvais pas au lourd chariot qui, dirigé sur un terrain plus ferme, atteignit le château, passa sous la voûte ogivale et fut rangé dans la cour.

Les bœufs dételés allèrent prendre place à l'écurie à côté du bidet

blanc; les comédiennes sautèrent à bas de la charrette, faisant bouffer leurs jupes fripées, et montèrent, guidées par Sigognac, dans la salle à manger, la pièce la plus habitable de la maison. Pierre trouva au fond du bûcher un fagot et quelques brassées de broussailles qu'il jeta dans la cheminée et qui se mirent à flamber joyeusement. Quoi qu'on ne fût encore qu'au milieu de l'automne, un peu de feu était nécessaire pour sécher les vêtements humides de ces dames; d'ailleurs la nuit était fraîche et l'air sifflait par les boiseries disjointes de cette pièce inhabitée.

Les comédiens, bien qu'habitués par leur vie errante aux gîtes les plus divers, regardaient avec étonnement cet étrange logis que les hommes semblaient avoir abandonné depuis longtemps aux esprits et qui faisait naître involontairement des idées d'histoires tragiques; pourtant ils n'en témoignaient, en personnes bien élevées, ni terreur ni surprise.

— Je ne puis vous donner que le couvert, dit le jeune baron, mon garde-manger ne renferme pas de quoi faire souper une souris. Je vis seul en ce manoir, ne recevant jamais personne, et vous voyez, sans que je vous le dise, que la fortune n'habite pas céans.

— Qu'à cela ne tienne, répliqua le Pédant; si, au théâtre, l'on nous sert des poulets de carton et des bouteilles de bois tourné, nous nous précautionnons, pour la vie ordinaire, de mets plus substantiels. Ces viandes creuses et ces boissons imaginaires iraient mal à nos estomacs, et, en qualité de munitionnaire de la troupe, je tiens toujours en réserve quelque jambon de Bayonne, quelque pâté de venaison, quelque longe de veau de rivière, avec une douzaine de flacons de vin de Cahors et de Bordeaux.

— Bien parlé, Pédant, exclama le Léandre, va chercher les provisions, et, si ce seigneur le permet et daigne souper avec nous, dressons ici même la table du festin. Il y a dans ces buffets assez de vaisselle, et ces dames mettront le couvert.

Au signe d'acquiescement que fit le baron tout étourdi de l'aventure, Isabelle et la donna Sérafina, assises toutes deux près de la cheminée, se levèrent et rangèrent les plats sur la table préalablement essuyée par Pierre et recouverte d'une vieille nappe usée, mais blanche.

Le Pédant reparut bientôt portant un panier de chaque main, et plaça triomphalement au milieu de la table une forteresse de pâté aux murailles blondes et dorées, qui renfermait dans ses flancs une

garnison de becfigues et de perdreaux. Il entoura ce fort gastronomique de six bouteilles, pour ouvrages avancés, qu'il fallait emporter avant de prendre la place. Une langue de bœuf fumée et une tranche de jambon complétèrent la symétrie.

Béelzébuth, qui s'était perché sur le haut d'un buffet et suivait curieusement de l'œil ces préparatifs extraordinaires, tâchait de s'approprier, au moins par l'odorat, toutes ces choses exquises étalées en abondance. Son nez couleur de truffe aspirait profondément les émanations parfumées; ses prunelles vertes jubilaient et scintillaient, une petite bave de convoitise argentait son menton. Il aurait bien voulu s'approcher de la table et prendre sa part de cette frairie à la Gargantua si en dehors des sobriétés érémitiques de la maison, mais la vue de tous ces nouveaux visages l'épouvantait et sa poltronnerie combattait sa gourmandise.

Ne trouvant pas la lueur de la lampe suffisamment rayonnante, le Matamore était allé chercher dans la charrette deux flambeaux de théâtre, en bois entouré de papier doré et munis chacun de plusieurs bougies, renfort qui produisit une illumination assez magnifique. Ces flambeaux, dont la forme rappelait celle du chandelier à sept branches de l'Écriture, se plaçaient ordinairement sur l'autel de l'hyménée, au dénoûment des pièces à machines, ou sur la table du festin, dans la *Marianne* de Mairet et l'*Hérodiade* de Tristan.

A leur clarté et à celle des bourrées flambantes, la chambre morte avait repris une espèce de vie. De faibles rougeurs coloraient les joues pâles des portraits, et si les douairières vertueuses, engoncées dans leurs collerettes et roides sous leur vertugadin, prenaient un air pincé à l'aspect des jeunes comédiennes folâtrant dans ce grave manoir, en revanche, les guerriers et les hommes de robe semblaient leur sourire du fond de leur cadre et se trouver heureux d'assister à pareille fête, à l'exception de deux ou trois veilles moustaches grises boudant obstinément sous leur vernis jaune, et gardant malgré tout les mines rébarbatives dont le peintre les avait dotées.

Un air plus tiède et plus vivace circulait dans cette vaste salle, où l'on ne respirait habituellement que l'humidité moisie du sépulcre. Le délabrement des meubles et des tentures était moins visible, et le spectre pâle de la misère semblait avoir abandonné le château pour quelques instants.

Sigognac, à qui cette surprise avait d'abord été désagréable, se laissait aller à une sensation de bien-être inconnue. L'Isabelle, donna

Sérafina, et même la soubrette, lui troublaient doucement l'imagination et lui faisaient l'effet plutôt de divinités descendues sur la terre que de simples mortelles. C'étaient en effet de fort jolies femmes et qui eussent préoccupé de moins novices que notre jeune baron. Tout cela lui produisait l'effet d'un rêve, et il craignait à tout moment de se réveiller.

Le baron donna la main à donna Sérafina, qu'il fit asseoir à sa droite. Isabelle prit place à sa gauche, la soubrette se mit en face, la duègne s'établit à côté du Pédant, Léandre et le Matamore s'assirent où ils voulurent. Le jeune maître du château put alors étudier plus à son aise les physionomies de ses hôtes vivement éclairées et ressortant avec un plein relief. Son examen porta d'abord sur les femmes, dont il ne serait pas hors de propos de tirer ici un léger crayon, tandis que le Pédant pratique une brèche aux remparts du pâté.

La Sérafina était une jeune femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, à qui l'habitude de jouer les grandes coquettes avait donné l'air du monde et autant de manége qu'à une dame de cour. Sa figure, d'un ovale un peu allongé, son nez, légèrement aquilin, ses yeux bleus à fleur de tête, sa bouche rouge, dont la lèvre inférieure était coupée par une petite raie, comme celle d'Anne d'Autriche, et ressemblait à une cerise, lui composaient une physionomie avenante et noble à laquelle contribuaient encore deux cascades de cheveux blonds descendant par ondes au long de ses joues, où l'animation et la chaleur avaient fait paraître de jolies couleurs roses. Deux longues mèches, appelées moustaches et nouées chacunes par trois rosettes de ruban noir, se détachaient capricieusement des crêpelures et en faisaient valoir la grâce vaporeuse comme des touches de vigueur que donne un peintre au tableau qu'il termine. Son chapeau de feutre à bord rond, orné de plumes dont la dernière se contournait en panache sur les épaules de la dame, et les autres se recroquevillaient en bouillons, coiffait cavalièrement la Sérafina ; un col d'homme rabattu, garni d'un point d'Alençon et noué d'une bouffette noire, de même que les moustaches, s'étalait sur une robe de velours vert à manches crevées, relevées d'aiguillettes et de brandebourgs, et dont l'ouverture laissait bouillonner le linge ; une écharpe de soie blanche, posée en bandoulière, achevait de donner à cette mise un air galant et décidé.

Ainsi attifée, Sérafina avait une mine de Penthésilée et de Marphise très-propre aux aventures et aux comédies de cape et d'épée. Sans doute tout cela n'était pas de la première fraîcheur ; l'usage avait

miroité par places le velours de la jupe, la toile de Frise était un peu fripée, les dentelles eussent paru rousses au grand jour; les broderies de l'écharpe, à les regarder de près, rougissaient et trahissaient le clinquant, plusieurs aiguillettes avaient perdu leurs ferrets, et la passementerie éraillée des brandebourgs se défilait par endroits; les plumes énervées battaient flasquement sur les bords du feutre, les cheveux étaient un peu défrisés, et quelques fétus de paille, ramassés dans la charrette, se mêlaient assez pauvrement à leur or.

Ces petites misères de détail n'empêchaient pas donna Sérafina d'avoir un port de reine sans royaume. Si son habit était fané, sa figure était fraîche, et, d'ailleurs, cette mise paraissait la plus éblouissante du monde au jeune baron de Sigognac, peu habitué à de pareilles magnificences, et qui n'avait jamais vu que des paysannes vêtues d'une jupe de bure et d'une cape de callemande. Il était, du reste, trop occupé des yeux de la belle pour faire attention aux éraillures de son costume.

L'Isabelle était plus jeune que la donna Sérafine, ainsi que l'exigeait son emploi d'ingénue; elle ne poussait pas non plus aussi loin la braverie du costume et se bornait à une élégante et bourgeoise simplicité, comme il convient à la fille de Cassandre. Elle avait le visage mignon, presque enfantin encore, de beaux cheveux d'un châtain soyeux, l'œil voilé par de longs cils, la bouche en cœur et petite, et un air de modestie virginale, moitié réel moitié feint. Un corsage de taffetas gris, agrémenté de velours noir et de jais, s'allongeait en pointe sur une jupe de même couleur; une fraise, légèrement empesée, se dressait derrière sa jolie nuque où se tordaient de petites boucles de cheveux follets, et un fil de perles fausses entourait son col; et, quoiqu'au premier abord elle attirât moins l'œil que la Sérafine, elle le retenait plus longtemps. Si elle n'éblouissait pas, elle charmait, ce qui a bien son avantage.

La soubrette méritait en plein l'épithète de *morena* que les Espagnols donnent aux brunes. Sa peau se colorait de tons dorés et fauves comme celle d'une gitana. Ses cheveux drus et crespelés étaient d'un noir d'enfer et ses prunelles d'un brun jaune petillaient d'une malice diabolique. Sa bouche, grande et d'un rouge vif, laissait luire par éclairs blancs une denture qui eût fait honneur à un jeune loup. Du reste, elle était maigre et comme consumée d'ardeur et d'esprit, mais de cette maigreur jeune et bien portante qui ne fait point mal à voir. A coup sûr, elle devait être aussi experte à rece-

voir et à remettre un poulet à la ville qu'au théâtre ; mais elle devait bien compter sur ses charmes, la dame qui se servait d'une pareille Dariolette ! En passant par ses mains, plus d'une déclaration d'amour n'était pas arrivée à son adresse, et le galant oublieux s'était attardé dans l'antichambre. C'était une de ces femmes que leurs compagnes trouvent laides, mais qui sont irrésistibles pour les hommes et semblent pétries avec du sel, du piment et des cantharides, ce qui ne les empêche pas d'être froides comme des usuriers lorsqu'il s'agit de leurs intérêts. Un costume fantasque bleu et jaune avec un bavolet de dentelle composait sa toilette.

Dame Léonarde, la mère noble de la troupe, était vêtue tout de noir comme une duègne espagnole. Des coiffes d'étamine encadraient sa figure grasse à plusieurs mentons, pâlie, et comme usée par quarante ans de fard. Des tons d'ivoire jauni et de vieille cire blémissaient son embonpoint malsain, venu plutôt de l'âge que de la santé. Ses yeux, sur lesquels descendait une paupière molle, avaient une expression d'astuce, et faisaient comme deux taches noires dans sa figure blafarde. Quelques poils commençaient à obombrer les commissures de ses lèvres, quoiqu'elle les arrachât soigneusement avec des pinces. Le caractère féminin avait presque disparu de cette figure dans les rides de laquelle on eût retrouvé bien des histoires, si l'on eût pris la peine de les y chercher. Comédienne depuis son enfance, dame Léonarde en savait long sur une carrière dont elle avait successivement rempli tous les emplois jusqu'à celui de duègne, accepté si difficilement par la coquetterie toujours mal convaincue des ravages du temps. Léonarde avait du talent, et, toute vieille qu'elle était, savait se faire applaudir, même à côté des jeunes et jolies, toutes surprises de voir les bravos s'adresser à cette sorcière.

Voilà pour le personnel féminin. Les principaux emplois de la comédie s'y trouvaient représentés, et, s'il manquait un personnage, on raccolait en route quelque comédien errant ou quelque amateur de théâtre, heureux de se charger d'un petit rôle, et d'approcher ainsi des Angéliques et des Isabelles. Le personnel mâle se composait du Pédant déjà décrit, et sur lequel il n'est pas nécessaire de revenir, du Léandre, du Scapin, du Tyran tragique et du Tranche-montagne.

Le Léandre, obligé par état de rendre douces comme brebis les tigresses les plus hyrcaniennes, de duper les Truffaldins, d'écarter les Ergastes et de passer à travers les pièces toujours superbe et triomphant, était un garçon de trente ans que les soins excessifs qu'il

prenait de sa personne faisaient paraître beaucoup plus jeune. Ce n'est pas une petite affaire que de représenter, pour les spectatrices, l'amant, cet être mystérieux et parfait, que chacun façonne à sa guise d'après l'Amadis ou l'Astrée. Aussi messer Léandre se graissait-il le museau de blanc de baleine, et s'enfarinait-il, chaque soir, de poudre de talc; ses sourcils, dont il arrachait avec des pinces les poils rebelles, semblaient une ligne tracée à l'encre de Chine, et finissaient en queue de rat. Des dents, brossées à outrance et frottées d'opiat, brillaient comme des perles d'Orient dans ses gencives rouges, qu'il découvrait à tout propos, méconnaissant le proverbe grec qui dit que rien n'est plus sot qu'un sot rire. Ses camarades prétendaient que, même à la ville, il mettait une pointe de rouge pour s'aviver l'œil. Des cheveux noirs, soigneusement calamistrés, se tordaient au long des joues en spirales brillantes un peu alanguies par la pluie, ce dont il prenait occasion pour leur redonner du tour avec le doigt, et montrer ainsi une main fort blanche, où scintillait un solitaire beaucoup trop gros pour être vrai. Son col rabattu laissait voir un cou rond et blanc rasé de si près que la barbe n'y paraissait pas. Un flot de linge assez propre bouillonnait entre sa veste et ses chausses tuyautées d'un monde de rubans, dont la conservation paraissait l'occuper beaucoup. En regardant la muraille, il avait l'air de mourir d'amour, et ne demandait point à boire sans pâmer. Il ponctuait ses phrases de soupirs et faisait, en parlant des choses les plus indifférentes, des clins d'yeux, des airs penchés et des mines à crever de rire; mais les femmes trouvaient cela charmant.

Le Scapin avait une tête de renard, futée, pointue, narquoise, ses sourcils remontaient sur son front en accent circonflexe, découvrant un œil émerillonné toujours en mouvement, et dont la prunelle jaune tremblotait comme une pièce d'or sur du vif-argent, des pattes d'oie de rides malignes se plissaient à chaque coin de ses paupières pleines de mensonges, de ruses et de fourberies; ses lèvres minces et flexibles remuaient perpétuellement, et montraient, à travers un sourire équivoque, des canines aiguës d'aspect assez féroce; et, quand il ôtait sa barrette rayée de blanc et de rouge, ses cheveux coupés en brosse accusaient les contours d'une tête bizarrement bossuée. Ces cheveux étaient fauves et feutrés comme du poil de loup, et complétaient le caractère de bête malfaisante répandu sur sa physionomie. On était tenté de regarder aux mains de ce drôle pour voir s'il ne s'y trouvait pas des calus causés par le maniement de la rame, car il

avait bien l'air d'avoir passé quelques saisons à écrire ses mémoires sur l'Océan avec une plume de quinze pieds. Sa voix fausse, tantôt haute, tantôt basse, procédait par brusques changements de tons et glapissements bizarres, qui surprenaient et faisaient rire sans qu'on en eût envie ; ses mouvements inattendus et comme déterminés par la détente subite d'un ressort caché, présentaient quelque chose d'illogique et d'inquiétant, et paraissaient servir plutôt à retenir l'interlocuteur qu'à exprimer une pensée ou un sentiment. C'était la pantomime du renard évoluant avec rapidité, et faisant cent tours de passe-passe sous l'arbre du haut duquel le dindon fasciné le regarde, avant de se laisser choir.

Il portait une souquenille grise par-dessus son costume, dont on entrevoyait les zébrures, soit qu'il n'eût pas eu le temps de se déshabiller après sa dernière représentation, soit que sa garde-robe exiguë ne lui permît pas d'avoir habit de ville et habit de théâtre au grand complet.

Quant au Tyran, c'était un fort bon homme que la nature avait doué, sans doute par plaisanterie, de tous les signes extérieurs de la férocité. Jamais âme plus débonnaire ne revêtit une enveloppe plus rébarbative. De gros sourcils charbonnés, larges de deux doigts, noirs comme s'ils eussent été en peau de taupe, se rejoignant à la racine du nez, des cheveux crêpus, une barbe épaisse montant jusqu'aux yeux, et qu'il ne taillait point pour n'avoir pas à s'en adapter une postiche lorsqu'il jouait les Hérodes et les Polyphontes, un teint basané comme un cuir de Cordoue, lui faisaient une physionomie truculente et formidable comme les peintres aiment à en donner aux bourreaux et à leurs aides dans les écorchements de saint Barthélemy ou les décollations de saint Jean-Baptiste. Une voix de taureau à faire trembler les vitres et remuer les verres sur la table, ne contribuait pas peu à entretenir la terreur qu'inspirait cet aspect de Croquemitaine rehaussé par un pourpoint de velours noir d'une mode surannée ; aussi obtenait-il un succès d'épouvante en hurlant les vers de Garnier et de Scudéry. Il était, du reste, entripaillé comme il faut, et capable de bien remplir un trône.

Le Tranche-montagne, lui, était maigre, hâve, noir et sec comme un pendu d'été. Sa peau semblait un parchemin collé sur des os; un grand nez recourbé en bec d'oiseau de proie, et dont l'arête mince luisait comme de la corne, élevait sa cloison entre les deux côtés de sa figure aiguisée en navette, et encore allongée par une barbiche

pointue. Ces deux profils collés l'un contre l'autre avaient beaucoup de peine à former une face, et les yeux pour s'y loger se retroussaient à la chinoise vers les tempes. Les sourcils à demi rasés se contournaient en virgule noire au-dessus d'une prunelle inquiète, et les moustaches, d'une longueur démesurée, poissées et maintenues à chaque bout par un cosmétique, remontaient en arc de cercle et poignardaient le ciel ; les oreilles écartées de la tête figuraient assez bien les deux anses d'un pot, et donnaient de la prise aux croquignoles et aux nasardes. Tous ces traits extravagants, tenant plutôt de la caricature que du naturel, semblaient avoir été sculptés par une fantaisie folâtre dans un manche de rebec ou copiés d'après ces coque-cigrues et chimères Pantagruéliques qui tournent le soir aux lanternes des pâtissiers; ses grimaces de matamore étaient devenues, à la longue, sa physionomie habituelle, et, sorti de la coulisse, il marchait fendu comme un compas, la tête rejetée en arrière, le poing sur la hanche et la main à la coquille de l'épée. Un justaucorps jaune, bombé en cuirasse, agrémenté de vert et tailladé de crevées à l'espagnole disposées dans le sens des côtes, une golille empesée soutenue de fils de fer et de carton, large comme la table ronde et où les douze pairs eussent pu prendre leur repas, des hauts-de-chausse bouillonnés et rattachés d'aiguillettes, des bottes de cuir blanc de Russie, où ses jambes de coq ballottaient comme des flûtes dans leur étui quand le ménétrier les remporte, une rapière démesurée qu'il ne quittait jamais, et dont la poignée de fer fenestrée à jour pesait bien cinquante livres, formaient l'accoutrement du drôle, accoutrement sur lequel il drapait, pour plus de braverie, une couverture dont son épée relevait le bord. Disons, pour ne rien omettre, que deux pennes de coq, bifurquées comme un cimier de cocuage, adornaient grotesquement son feutre gris allongé en chausse à filtrer.

L'artifice de l'écrivain a cette infériorité sur celui du peintre, qu'il ne peut montrer les objets que successivement; un coup d'œil suffirait à saisir dans un tableau où l'artiste les aurait groupées autour de la table les diverses figures dont le dessin vient d'être donné; on les y verrait avec les ombres, les lumières, les attitudes contrastées, le coloris propre à chacun et une infinité de détails d'ajustement qui manquent à cette description, cependant déjà trop longue, bien qu'on ait tâché de la faire la plus brève possible; mais il fallait vous faire lier connaissance avec cette troupe comique tombée si inopinément dans la solitude du manoir de Sigognac.

Le commencement du repas fut silencieux; les grands appétits sont muets comme les grandes passions! mais, les premières furies apaisées, les langues se dénouèrent. Le jeune baron, qui peut-être ne s'était pas rassasié depuis le jour où il avait été sevré, bien qu'il eût la meilleure envie du monde de paraître amoureux et romanesque devant la Sérafine et l'Isabelle, mangeait ou plutôt engloutissait avec une ardeur qui n'eût pas laissé soupçonner qu'il eût soupé déjà. Le Pédant, que cette fringale juvénile amusait, empilait sur l'assiette du sieur de Sigognac des ailes de perdrix et des tranches de jambon, aussitôt disparues que des flocons de neige sur une pelle rouge. Béelzébuth, emporté par la gourmandise, s'était déterminé, malgré ses terreurs, à quitter le poste inattaquable qu'il occupait sur la corniche du dressoir, et s'était fait ce raisonnement triomphal, qu'il serait difficile de lui tirer les oreilles puisqu'il n'en possédait pas, et qu'on ne pourrait se livrer sur lui à cette plaisanterie vulgaire de lui affûter une casserole au derrière, puisque la queue absente interdisait ce genre de facétie plus digne de polissons que de gens de bonne compagnie, comme le paraissaient les hôtes réunis autour de cette table chargée de mets d'une succulence et d'un parfum inusités. Il s'était approché, profitant de l'ombre, ventre à terre, et tellement aplati, que les jointures de ses pattes formaient des coudes au-dessus de son corps, comme une panthère noire guettant une gazelle, sans que personne eût pris garde à lui. Parvenu jusqu'à la chaise du baron de Sigognac, il s'était redressé, et, pour attirer l'attention du maître, il lui jouait sur le genou un air de guitare avec ses dix griffes. Sigognac, indulgent pour l'humble ami qui avait souffert de si longues famines à son service, le faisait participer à sa bonne fortune en lui passant sous la table des os et des reliefs accueillis avec une reconnaissance frénétique. Miraut, qui avait trouvé moyen de s'introduire dans la salle du festin sur les pas de Pierre, eut aussi plus d'un bon lopin pour sa part.

La vie semblait revenue à cette habitation morte; il y avait de la lumière, de la chaleur et du bruit. Les comédiennes, ayant bu deux doigts de vin, pépiaient comme des perruches sur leurs bâtons et se complimentaient sur leurs succès réciproques. Le Pédant et le Tyran disputaient sur la préexcellence du poëme comique et du poëme tragique; l'un soutenant qu'il était plus difficile de faire rire les honnêtes gens que de les effrayer par des contes de nourrice qui n'avaient de mérite que l'antiquité; l'autre prétendant que la scurrilité

et la bouffonnerie dont usaient les faiseurs de comédies ravalaient fort leur auteur. Le Léandre avait tiré un petit miroir de sa poche, et se regardait avec autant de complaisance que feu Narcissus le nez dans sa source. Contrairement à l'usage du Léandre, il n'était pas amoureux de l'Isabelle; ses visées allaient plus haut. Il espérait, par ses grâces et ses manières de gentilhomme, donner dans l'œil à quelque inflammable douairière, dont le carrosse à quatre chevaux viendrait le prendre à la sortie du théâtre et le conduire à quelque château où l'attendrait la sensible beauté, dans le négligé le plus galant, en face d'un régal des plus délicats. Cette vision s'était-elle réalisée quelquefois?... Léandre l'affirmait... Scapin le niait, et c'était entre eux le sujet de contestations interminables. Le damné valet, malicieux comme un singe, prétendait que le pauvre homme avait beau jouer de la prunelle, lancer des regards assassins dans les loges, rire de façon à montrer ses trente-deux dents, tendre le jarret, cambrer sa taille, et passer un petit peigne dans les crins de sa perruque et changer de linge à chaque représentation, dût-il se passer de déjeuner pour payer la lavandière, mais qu'il n'était pas parvenu encore à donner la plus légère envie de sa peau à la moindre baronne, même âgée de quarante-cinq ans, couperosée et constellée de signes moustachus.

Scapin, voyant Léandre occupé à cette contemplation, avait adroitement remis cette querelle sur le tapis, et le bellâtre furieux offrit d'aller chercher parmi ses bagages un coffre rempli de poulets flairant le musc et le benjoin, à lui adressés par une foule de personnes de qualité, comtesses, marquises et baronnes, toutes folles d'amour, en quoi le fat ne se vantait pas tout à fait, ce travers de donner dans les histrions et les baladins régnant assez par les morales relâchées du temps. Sérafine disait que si elle était une de ces dames, elle ferait donner les étrivières au Léandre, pour son impertinence et son indiscrétion; et Isabelle jurait par badinerie que s'il n'était pas plus modeste, elle ne l'épouserait pas à la fin de la pièce. Sigognac, quoique la male honte le tînt à la gorge, et qu'il n'en laissât sortir que des phrases embrouillées, admirait fort la Sérafine, et ses yeux parlaient pour sa bouche. La donzelle s'était aperçue de l'effet qu'elle produisait sur le jeune baron et lui répondait par quelques regards langoureux, au grand déplaisir du Tranche-montagne, secrètement amoureux de cette beauté, quoique sans espoir, vu son emploi grotesque. Un autre plus adroit et plus audacieux que Sigognac eût

poussé sa pointe, mais notre pauvre baron n'avait point appris les belles manières de la cour dans son castel délabré, et quoiqu'il ne manquât ni de lettres ni d'esprit, il paraissait en ce moment assez stupide.

Les dix flacons avaient été religieusement vidés, et le pédant renversa le dernier, en faisant rubis sur l'ongle; ce geste fut compris par le Matamore qui descendit à la charrette chercher d'autres bouteilles. Le baron, quoiqu'il fût déjà un peu gris, ne put s'empêcher de porter à la santé des princesses un rouge-bord qui l'acheva.

Le Pédant et le Tyran buvaient en ivrognes émérites qui, s'ils ne sont jamais tout à fait de sang-froid, ne sont non plus jamais tout à fait ivres; le Tranche-montagne était sobre à la façon espagnole, et eût vécu comme ces hidalgos qui dînent de trois olives pochetées et soupent d'un air de mandoline. Cette frugalité avait une raison : il craignait, en mangeant et en buvant trop, de perdre la maigreur phénoménale qui était son meilleur moyen comique. S'il engraissait, son talent diminuait, et il ne subsistait qu'à la condition de mourir de faim; aussi était-il dans des transes perpétuelles, et regardait-il souvent à la boucle de son ceinturon pour s'assurer si, d'aventure, il n'avait pas grossi depuis la veille. Volontaire Tantale, abstème comédien, martyr de la maigreur, anatomie disséquée par elle-même, il ne touchait aux mets que du bout des dents, et s'il eût appliqué des jeûnes à un but pieux, il eût été en paradis comme Antoine et Macaire. La duègne s'ingurgitait solides et liquides d'une manière formidable; ses flasques bajoues et ses fanons tremblaient au branle d'une mâchoire encore bien garnie. Quant à la Sérafine et à l'Isabelle, n'ayant pas d'éventail sous la main, elles bâillaient à qui mieux mieux derrière le rempart diaphane de leurs jolis doigts. Sigognac, quoiqu'un peu étourdi par les fumées du vin, s'en aperçut et leur dit :

— Mesdemoiselles, je vois, bien que la civilité vous fasse lutter contre le sommeil, que vous mourez d'envie de dormir. Je voudrais bien pouvoir vous donner à chacune une chambre tendue avec ruelle et cabinet, mais mon pauvre castel tombe en ruine comme ma race dont je suis le dernier... Je vous cède ma chambre, la seule à peu près où il ne pleuve pas; vous vous y arrangerez toutes deux avec madame; le lit est large, et une nuit est bientôt passée. Ces messieurs resteront ici, et s'accommoderont des fauteuils et des bancs... Surtout, n'allez pas avoir peur des ondulations de la tapisserie, ni des

gémissements du vent dans la cheminée, ni des sarabandes des souris; je puis vous certifier que, quoique le lieu soit assez lugubre, il n'y revient point de fantômes.

— Je joue les Bradamante et ne suis pas poltronne. Je rassurerai la timide Isabelle, dit la Sérafine en riant; quant à notre duègne, elle est un peu sorcière, et si le diable vient, il trouvera à qui parler.

Sigognac prit une lumière, et conduisit les dames dans la chambre à coucher, qui leur parut, en effet, très-fantastique d'aspect, car la lampe tremblotante, agitée par le vent, faisait vasciller des ombres bizarres sur les poutres du plafond, et des formes monstrueuses semblaient s'accroupir dans les angles non éclairés.

— Cela ferait une excellente décoration pour un cinquième acte de tragédie, dit la Sérafine en promenant ses regards autour d'elle, tandis qu'Isabelle ne pouvait comprimer un frisson, moitié de froid, moitié de terreur, en se sentant enveloppée par cette atmosphère de ténèbres et d'humidité. Les trois femelles se glissèrent sans se déshabiller sous la couverture. Isabelle se mit entre la Sérafine et la duègne pour que si quelque patte pelue de fantôme ou d'incube sortait de dessous le lit, elle rencontrât d'abord une de ses camarades. Les deux braves s'endormirent bientôt, mais la craintive jeune fille resta longtemps les yeux ouverts et fixés sur la porte condamnée, comme si elle eût pressenti au delà des mondes de fantômes et de terreurs nocturnes. La porte ne s'ouvrit cependant pas, et aucun spectre n'en déboucha vêtu d'un suaire et secouant ses chaînes, quoique des bruits singuliers se fissent entendre parfois dans les appartements vides; mais le sommeil finit par jeter sa poudre d'or sous les paupières de la peureuse Isabelle, et son souffle égal se joignit bientôt à celui plus accentué de ses compagnes.

Le Pédant dormait à poings fermés, le nez sur la table, en face du Tyran qui ronflait comme un tuyau d'orgue et grommelait, en rêvant, quelques hémistiches d'alexandrins. Le Matamore, la tête appuyée sur le rebord d'un fauteuil et les pieds allongés sur les chenets, s'était roulé dans sa cape grise, et ressemblait à un hareng dans du papier. Pour ne pas déranger sa frisure, Léandre tenait sa tête droite et dormait tout d'une pièce. Sigognac s'était campé dans un fauteuil resté vacant, mais les événements de la soirée l'avaient trop agité pour qu'il pût s'assoupir.

Deux jeunes femmes ne font pas ainsi irruption dans la vie d'un jeune homme sans la troubler, surtout lorsque ce jeune homme a

vécu jusque-là triste, chaste, isolé, sevré de tous les plaisirs de son âge par cette dure marâtre qu'on appelle la misère.

On dira qu'il n'est pas vraisemblable qu'un garçon de vingt ans ait vécu sans amourette, mais Sigognac était fier, et, ne pouvant se présenter avec l'équipage assorti à son rang et à son nom, il restait chez lui. Ses parents, dont il eût pu réclamer les services sans honte, étaient morts. Il s'enfonçait tous les jours plus profondément dans la retraite et l'oubli. Il avait bien quelquefois, pendant ses promenades solitaires, rencontré Yolande de Foix, montée sur sa blanche haquenée, qui courait le cerf en compagnie de son père et de jeunes seigneurs. Cette étincelante vision passait bien souvent dans ses rêves; mais quel rapport pouvait jamais exister entre la belle et riche châtelaine et lui, pauvre hobereau ruiné et mal en point? Loin de chercher à être remarqué d'elle, il s'était, lors de ses rencontres, effacé le plus qu'il avait pu, ne voulant pas donner à rire par son feutre bossué et piteux, son plumet mangé des rats, ses habits passés et trop larges, son vieux bidet pacifique, plus propre à servir de monture à un curé de campagne qu'à un gentilhomme; car rien n'est plus triste, pour un cœur bien situé, que de paraître ridicule à ce qu'il aime, et il s'était fait, pour étouffer cette passion naissante, tous les froids raisonnements qu'inspire la pauvreté. Y avait-il réussi?... C'est ce que la suite de l'histoire démontrera. Il le croyait, du moins, et avait repoussé cette idée comme une chimère; il se trouvait assez malheureux, sans ajouter à ses douleurs les tourments d'un amour impossible.

La nuit se passa sans autre incident qu'une frayeur de l'Isabelle causée par Béelzébuth, qui s'était pelotonné sur sa poitrine, en manière de Smarra, et ne voulait point se retirer, trouvant le coussin fort doux.

Quant à Sigognac, il ne put fermer l'œil, soit qu'il n'eût point l'habitude de dormir hors de son lit, soit que le voisinage de jolies femmes lui fantasiât la cervelle. Nous croirions plutôt qu'un vague projet commençait à se dessiner dans son esprit et le tenait éveillé et perplexe. La venue de ces comédiens lui semblait un coup du sort et comme une ambassade de la Fortune pour l'inviter à sortir de cette masure féodale où ses jeunes années moisissaient dans l'ombre et s'étiolaient sans profit.

Le jour commençait à se lever, et déjà des lueurs bleuâtres filtrant par les vitres à mailles de plomb, faisaient paraître les lumières des

lampes près de s'éteindre d'un jaune livide et malade. Les visages des dormeurs s'éclairaient bizarrement à ce double reflet et se découpaient en deux tranches, de couleur différente, comme les surcots du moyen âge. Le Léandre prenait des tons de cierge jauni et ressemblait à ces Saint-Jean de cire emperruqués de soie et dont le fard est tombé malgré la montre de verre. Le Tranche-montagne, les yeux fermés exactement, les pommettes saillantes, les muscles des mâchoires tendus, le nez effilé comme s'il eût été pincé par les maigres doigts de la mort, avait l'air de son propre cadavre. Des rougeurs violentes et des plaques apoplectiques marbraient la trogne du Pédant; les rubis de son nez s'étaient changés en améthystes, et sur ses lèvres épaisses s'épanouissait la fleur bleue du vin. Quelques gouttes de sueur, roulant à travers les ravines et les contrescarpes de son front, s'étaient arrêtées aux broussailles de ses sourcils grisonnants; les joues molles pendaient flasquement. L'hébétation d'un sommeil lourd rendait hideuse cette face qui, éveillée et vivifiée par l'esprit, paraissait joviale; incliné ainsi sur le bord de la table, le pédant faisait l'effet d'un vieil égypan crevé de débauche au revers d'un fossé à la suite d'une bacchanale. Le Tyran se maintenait assez bien avec sa figure blafarde et sa barbe de crin noir; sa tête d'Hercule bonasse et de bourreau paterne ne pouvait guère changer. La soubrette supportait aussi passablement la visite indiscrète du jour; elle n'était point trop défaite. Ses yeux cerclés d'une meurtrissure un peu plus brune, ses joues martelées de quelques marbrures violâtres trahissaient seuls la fatigue d'une nuit mal dormie. Un lubrique rayon de soleil, se glissant à travers les bouteilles vides, les verres à demi pleins et les victuailles effondrées, allait caresser le menton et la bouche de la jeune fille comme un faune qui agace une nymphe endormie. Les chastes douairières de la tapisserie au teint bilieux tâchaient de rougir sous leur vernis à la vue de leur solitude violée par ce campement de bohèmes, et la salle du festin présentait un aspect à la fois sinistre et grotesque.

La soubrette s'éveilla la première sous ce baiser matinal; elle se dressa sur ses petits pieds, secoua ses jupes comme un oiseau ses plumes, passa la paume de ses mains sur ses cheveux pour leur redonner quelque lustre, et, voyant que le baron de Sigognac était assis sur son fauteuil, l'œil clair comme un basilic, elle se dirigea de son côté, et le salua d'une jolie révérence de comédie.

— Je regrette, dit Sigognac en rendant le salut à la soubrette,

que l'état de délabrement de cette demeure, plus faite pour loger des fantômes que des êtres vivants, ne m'ait pas permis de vous recevoir d'une façon plus convenable; j'aurais voulu vous faire reposer entre des draps de toile de Hollande sous une courtine de damas des Indes, au lieu de vous laisser morfondre sur ce siége vermoulu.

— Ne regrettez rien, monsieur, répondit la soubrette, sans vous, nous aurions passé la nuit dans un chariot embourbé, à grelotter sous une pluie battante, et le matin nous aurait trouvés fort mal en point. D'ailleurs, ce gîte que vous dédaignez est magnifique à côté des granges ouvertes à tous les vents, où nous sommes souvent forcés de dormir sur des bottes de paille, tyrans et victimes, princes et princesses, Léandres et soubrettes, dans notre vie errante de comédiens allant de bourgs en villes.

Pendant que le baron et la soubrette échangeaient ces civilités, le Pédant roula par terre avec un fracas d'ais brisés. Son siége, las de le porter, s'était rompu, et le gros homme, étendu à jambes rebindaines, se démenait comme une tortue retournée en poussant des gloussements inarticulés. Dans sa chute, il s'était rattrapé machinalement au bord de la nappe et avait déterminé une cascade de vaisselle dont les flots rebondissaient sur lui. Ce fracas éveilla en sursaut toute la compagnie. Le Tyran, après s'être étiré les bras et frotté les yeux, tendit une main secourable au vieux comique et le remit en pied.

— Un pareil accident n'arriverait pas au matamore, dit l'Hérode avec une sorte de grognement caverneux qui lui servait de rire, il tomberait dans une toile d'araignée sans la rompre.

— C'est vrai, répliqua l'acteur ainsi interpellé en dépliant ses longs membres articulés comme des pattes de faucheux, tout le monde n'a pas l'avantage d'être un Polyphème, un Cacus, une montagne de chair et d'os comme toi, ni un sac à vin, un tonneau à deux pieds comme Blazius.

Ce vacarme avait fait apparaître sur le seuil de la porte l'Isabelle, la Sérafine et la duègne. Ces deux jeunes femmes, quoiqu'un peu fatiguées et pâlies, étaient charmantes encore à la lumière du jour. Elles semblèrent à Sigognac les plus rayonnantes du monde, bien qu'un observateur méticuleux eût pu trouver à reprendre à leur élégance un peu fripée et défraîchie; mais que signifient quelques rubans fanés, quelques lés d'étoffe éraillés et miroités, quelques misères et quelques incongruités de toilette lorsque celles qui les portent sont

un hidalgo espagnol, à côté de son blason, que de faire une demande quelconque d'avance ou de prêt. Il était de ceux-là qui, l'estomac vide devant un excellent repas où on les invite, feignent d'avoir dîné, de peur d'être soupçonnés de faim.

— J'y ai bien songé quelquefois, mais je n'ai point d'amis à Paris, et les descendants de ceux qui ont pu connaître ma famille lorsqu'elle était plus riche et remplissait des fonctions à la cour, ne se soucieront pas beaucoup d'un Sigognac hâve et maigre, arrivant avec bec et ongles du haut de sa tour ruinée pour prendre sa part de la proie commune. Et puis, je ne vois pas pourquoi je rougirais de le dire, je n'ai point d'équipage, et je ne saurais paraître sur un pied digne de mon nom; je ne sais même, en réunissant toutes mes ressources et celles de Pierre, si je pourrais arriver jusqu'à Paris.

— Mais vous n'êtes pas obligé, répliqua Blazius, d'entrer triomphalement dans la grande ville, comme un César romain monté sur un char traîné par un quadrige de chevaux blancs. Si notre humble char à bœufs ne révolte pas l'orgueil de Votre Seigneurie, venez avec nous à Paris, puisque notre troupe s'y rend. Tel brille présentement qui a fait son entrée pédestrement, avec son paquet au bout de sa rapière et tenant ses souliers à la main de peur de les user.

Une faible rougeur monta aux pommettes de Sigognac, moitié de honte, moitié de plaisir. Si, d'une part, l'orgueil de race se révoltait en lui à l'idée d'être l'obligé d'un pauvre saltimbanque, de l'autre, sa naturelle bonté de cœur était touchée d'une offre faite franchement et qui répondait si bien à son secret désir. Il craignait, en outre, s'il refusait Blazius, de blesser l'amour-propre du comédien, et peut-être de manquer une occasion qui ne se représenterait jamais. Sans doute la pensée du descendant des Sigognac pêle-mêle dans le chariot de Thespis avec des histrions nomades, avait quelque chose de choquant en soi qui devait faire hennir les licornes et rugir les lions lampassés de gueules de l'armorial, mais, après tout, le jeune baron avait suffisamment boudé contre son ventre derrière ses murailles féodales.

Il flottait, incertain entre le oui et le non, et pesait ces deux monosyllabes décisifs dans la balance de la réflexion, lorsque Isabelle, s'avançant d'un air gracieux et se plaçant devant le baron et Blasius, dit cette phrase qui mit fin aux incertitudes du jeune homme :

—Notre poëte, ayant fait un héritage, nous a quittés, et M. le baron pourrait le remplacer, car j'ai trouvé, sans le vouloir, en ouvrant un Ronsard qui était sur la table, près de son lit, un sonnet surchargé

de ratures, qui doit être de sa composition; il ajusterait nos rôles, ferait les coupures et les additions nécessaires, et, au besoin, écrirait une pièce sur l'idée qu'on lui donnerait. J'ai précisément un canevas italien où se trouverait un joli rôle pour moi, si quelqu'un voulait donner du tour à la chose.

En disant cela, l'Isabelle jetait au baron un regard si doux, si pénétrant, que Sigognac n'y put résister. L'arrivée de Pierre, apportant une forte omelette au lard et un quartier assez respectable de jambon, interrompit ces propos. Toute la troupe prit place autour de la table et se mit à manger de bon appétit. Quant à Sigognac, il toucha, par pure contenance, les mets placés devant lui; sa sobriété habituelle n'était pas capable de repas si rapprochés, et, d'ailleurs, il avait l'esprit préoccupé de plusieurs façons.

Le repas terminé, pendant que le bouvier tournait les courroies du joug autour des cornes de ses bœufs, Isabelle et Sérafine eurent la fantaisie de descendre au jardin, qu'on apercevait de la cour.

— J'ai peur, dit Sigognac, en leur offrant la main pour franchir les marches descellées et moussues, que vous ne laissiez quelques morceaux de votre robe aux griffes des ronces, car si l'on dit qu'il n'y a pas de rose sans épines, il y a, en revanche, des épines sans rose.

Le jeune baron disait cela de ce ton d'ironie mélancolique qui lui était ordinaire lorsqu'il faisait allusion à sa pauvreté; mais, comme si le jardin déprécié se fût piqué d'honneur, deux petites roses sauvages, ouvrant à demi leurs cinq pétales autour de leurs pistils jaunes, brillèrent subitement sur une branche transversale qui barrait le chemin aux jeunes femmes. Sigognac les cueillit et les offrit galamment à l'Isabelle et à la Sérafine, en disant : « Je ne croyais pas mon parterre si fleuri que cela ; il n'y pousse que de mauvaises herbes, et l'on n'y peut faire que des bouquets d'ortie et de ciguë; c'est vous qui avez fait éclore ces deux fleurettes, comme un sourire sur la désolation, comme une poésie parmi les ruines. »

Isabelle mit précieusement l'églantine dans son corsage, en jetant au jeune homme un long regard de remercîment qui prouvait le prix qu'elle attachait à ce pauvre régal. Sérafine, mâchant la tige de la fleur, la tenait à sa bouche, comme pour en faire lutter le rose pâle avec l'incarnat de ses lèvres.

On alla ainsi jusqu'à la statue mythologique dont le fantôme se dessinait au bout de l'allée, Sigognac écartant les frondaisons qui auraient pu fouetter au passage la figure des visiteuses. La jeune

ingénue regardait avec une sorte d'intérêt attendri ce jardin en friche si bien en harmonie avec ce château en ruine. Elle songeait aux tristes heures que Sigognac avait dû compter dans ce séjour de l'ennui, de la misère et de la solitude, le front appuyé contre la vitre, les yeux fixés sur le chemin désert, sans autre compagnie qu'un chien blanc et qu'un chat noir. Les traits plus durs de Sérafine n'exprimaient qu'un froid dédain masqué de politesse; elle trouvait décidément ce gentilhomme par trop délabré, quoiqu'elle eût un certain respect pour les gens titrés.

— C'est ici que finissent mes domaines, dit le baron, arrivé devant la niche de rocaille où moisissait Pomone. Jadis, aussi loin que la vue peut s'étendre du haut de ces tourelles lézardées, le mont et la plaine, le champ et la bruyère appartenaient à mes ancêtres; mais il m'en reste juste assez pour attendre l'heure où le dernier des Sigognac ira rejoindre ses aïeux dans le caveau de famille, désormais leur seule possession.

— Savez-vous que vous êtes lugubre de bon matin! répondit Isabelle, touchée par cette réflexion qu'elle avait faite elle-même, et prenant un air enjoué pour dissiper le nuage de tristesse étendu sur le front de Sigognac; la Fortune est femme, et, quoiqu'on la dise aveugle, du haut de sa roue, elle distingue parfois dans la foule un cavalier de naissance et de mérite, il ne s'agit que de se trouver sur son passage. Allons, décidez-vous, venez avec nous, et peut-être, dans quelques années, les tours de Sigognac, coiffées d'ardoises neuves, restaurées et blanchies, feront une aussi fière figure qu'elles en font une piteuse; et puis, vraiment, cela me chagrinerait de vous laisser dans ce manoir à hiboux, ajouta-t-elle à mi-voix, assez bas pour que Sérafine ne pût l'entendre.

La douce lueur qui brillait dans les yeux d'Isabelle triompha de la répugnance du baron. L'attrait d'une aventure galante déguisait à ses propres yeux ce que ce voyage fait de la sorte pouvait avoir d'humiliant. Ce n'était pas déroger que de suivre une comédienne par amour et de s'atteler comme soupirant au chariot comique; les plus fins cavaliers ne s'en fussent pas fait scrupule. Le dieu porte-carquois oblige volontiers les dieux et les héros à mille actions et déguisements bizarres : Jupiter prit la forme d'un taureau pour séduire Europe; Hercule fila sa quenouille aux pieds d'Omphale; Aristote le prud'homme marchait à quatre pattes, portant sur son dos sa maîtresse, qui voulait aller à philosophe (plaisant genre d'équitation!), toutes

choses contraires à la dignité divine et humaine. Seulement Sigognac était-il amoureux d'Isabelle? Il ne chercha pas à approfondir la chose, mais il sentit qu'il éprouverait désormais une horrible tristesse à rester dans ce château, vivifié un moment par la présence d'un être jeune et gracieux.

Aussi eut-il bien vite pris son parti, il pria les comédiens de l'attendre un peu, et, tirant Pierre à part, il lui confia son projet. Le fidèle serviteur, quelque peine qu'il eût à se séparer de son maître, ne se dissimulait pas les inconvénients d'un plus long séjour à Sigognac. Il voyait avec peine s'éteindre cette jeunesse dans ce repos morne et cette tristesse indolente, et quoiqu'une troupe de baladins lui semblât un singulier cortége pour un seigneur de Sigognac, il préférait encore ce moyen de tenter la fortune à l'atonie profonde qui, depuis deux ou trois ans surtout, s'emparait du jeune baron. Il eut bientôt rempli une valise du peu d'effets que possédait son maître, réuni dans une bourse de cuir les quelques pistoles disséminées dans les tiroirs du vieux bahut, auxquelles il eut soin d'ajouter, sans rien dire, son humble pécule, dévouement modeste dont peut-être le baron ne s'aperçut pas, car Pierre, outre les divers emplois qu'il cumulait au château, avait encore celui de trésorier, une véritable sinécure.

Le cheval blanc fut sellé, car Sigognac ne voulait monter dans la charrette des comédiens qu'à deux ou trois lieues du château, pour dissimuler son départ; il avait, de la sorte, l'air d'accompagner ses hôtes; Pierre devait suivre à pied et ramener la bête à l'écurie.

Les bœufs étaient attelés et tâchaient, malgré le joug pesant sur leur front, de relever leurs mufles humides et noirs, d'où pendaient des filaments de bave argentée; l'espèce de tiare de sparterie rouge et jaune dont ils étaient coiffés et les caparaçons de toile blanche qui les enveloppaient en manière de chemise, pour les préserver de la piqûre des mouches, leur donnaient un air fort mithriaque et fort majestueux. Debout devant eux, le bouvier, grand garçon hâlé et sauvage comme un pâtre de la campagne romaine, s'appuyait sur la gaule de son aiguillon, dans une pose qui rappelait, bien à son insu sans doute, celle des héros grecs sur les bas-reliefs antiques. Isabelle et Sérafine s'étaient assises sur le devant du char pour jouir de la vue de la campagne; la Duègne, le Pédant et le Léandre occupaient le fond, plus curieux de continuer leur sommeil que d'admirer la perspective des landes. Tout le monde était prêt; le bouvier toucha ses

bêtes, qui baissèrent la tête, s'arc-boutèrent sur leurs jambes torses et se précipitèrent en avant; le char s'ébranla, les ais gémirent, les roues mal graissées crièrent, et la voûte du porche résonna sous le piétinement lourd de l'attelage. On était parti.

Pendant ces préparatifs, Béelzébuth et Miraut, comprenant qu'il se passait quelque chose d'insolite, allaient et venaient d'un air effaré et soucieux, cherchant dans leurs obscures cervelles d'animaux à se rendre compte de la présence de tant de gens dans un lieu ordinairement si désert. Le chien courait vaguement de Pierre à son maître, les interrogeant de son œil bleuâtre et grommelant après les inconnus. Le chat, plus réfléchi, flairait d'un nez circonspect les roues, examinait d'un peu plus loin les bœufs, dont la masse lui imposait et qui, par un mouvement de corne imprévu, lui faisaient prudemment exécuter un saut en arrière; puis il allait s'asseoir sur son derrière, en face du vieux cheval blanc avec lequel il avait des intelligences et semblait lui faire des questions; la bonne bête penchait sa tête vers le chat, qui levait la sienne, et brochant ses barres grises hérissées de longs poils, sans doute pour broyer quelque brin de fourrage engagé entre ses vieilles dents, semblait véritablement parler à son ami félin. Que lui disait-il? Démocrite, qui prétendait traduire le langage des animaux, eût pu seul le comprendre; toujours est-il que Béelzébuth, après cette conversation tacite, qu'il communiqua à Miraut par quelques clignements d'œil et deux ou trois petits cris plaintifs, parut être fixé sur le motif de tout ce remue-ménage. Quand le baron fut en selle et eut rassemblé les courroies de la bride, Miraut prit la droite et Béelzébuth la gauche du cheval, et le sire de Sigognac sortit du château de ses pères entre son chien et son chat. Pour que le prudent matou se fût décidé à cette hardiesse si peu habituelle à sa race, il fallait qu'il eût deviné quelque résolution suprême.

Au moment de quitter cette triste demeure, Sigognac se sentit le cœur oppressé douloureusement. Il embrassa encore une fois du regard ces murailles noires de vétusté et vertes de mousse dont chaque pierre lui était connue; ces tours aux girouettes rouillées qu'il avait contemplées pendant tant d'heures d'ennui de cet œil fixe et distrait qui ne voit rien; les fenêtres de ces chambres dévastées qu'il avait parcourues comme le fantôme d'un château maudit, ayant presque peur du bruit de ses pas; ce jardin inculte où sautelait le crapaud sur la terre humide, où se glissait la couleuvre parmi les

ronces; cette chapelle au toit effondré, aux arceaux croulants, qui obstruait de ses décombres les dalles verdies, sous lesquelles reposaient côte à côte son vieux père et sa mère, gracieuse image, confuse comme le souvenir d'un rêve, à peine entrevue aux premiers jours de l'enfance. Il pensa aussi aux portraits de la galerie qui lui avaient tenu compagnie dans sa solitude et souri pendant vingt ans de leur immobile sourire; au chasseur de halbrans de la tapisserie, à son lit à quenouilles, dont l'oreiller s'était si souvent mouillé de ses pleurs; toutes ces choses vieilles, misérables, maussades, rechignées, poussiéreuses, somnolentes, qui lui avaient inspiré tant de dégoût et d'ennui, lui paraissaient maintenant pleines d'un charme qu'il avait méconnu. Il se trouvait ingrat envers ce pauvre vieux castel démantelé qui pourtant l'avait abrité de son mieux et s'était, malgré sa caducité, obstiné à rester debout pour ne pas l'écraser de sa chute, comme un serviteur octogénaire qui se tient sur ses jambes tremblantes tant que le maître est là; mille amères douceurs, mille tristes plaisirs, mille joyeuses mélancolies lui revenaient en mémoire; l'habitude, cette lente et pâle compagne de la vie, assise sur le seuil accoutumé, tournait vers lui ses yeux noyés d'une tendresse morne en murmurant d'une voix irrésistiblement faible un refrain d'enfance, un refrain de nourrice, et il lui sembla, en franchissant le porche, qu'une main invisible le tirait par son manteau pour le faire retourner en arrière. Quand il déboucha de la porte, précédant le chariot, une bouffée de vent lui apporta une fraîche odeur de bruyères lavées par la pluie, doux et pénétrant arome de la terre natale; une cloche lointaine tintait, et les vibrations argentines arrivaient sur les ailes de la même brise avec le parfum des landes. C'en était trop, et Sigognac, pris d'une nostalgie profonde, quoiqu'il fût à peine à quelques pas de sa demeure, fit un mouvement pour tourner bride; le vieux bidet ployait déjà son col dans le sens indiqué avec plus de prestesse que son âge ne semblait le permettre; Miraut et Béelzébuth levèrent simultanément la tête, comme ayant conscience des sentiments de leur maître, et suspendant leur marche, arrêtèrent sur lui des prunelles interrogatrices. Mais cette demi-conversion eut un résultat tout différent de celui qu'on eût pu attendre, car il fit rencontrer le regard de Sigognac avec celui d'Isabelle, et la jeune fille chargea le sien d'une langueur si caressante et d'une muette prière si intelligible, que le baron se sentit pâlir et rougir; il oublia complétement les murs lézardés de son manoir, et le parfum de la bruyère, et la vibration de

la cloche qui cependant continuait toujours ses appels mélancoliques, donna une brusque saccade de bride à son cheval, et le fit se porter en avant d'une vigoureuse pression de bottes. Le combat était fini; Isabelle avait vaincu.

Le chariot s'engagea dans la route dont on a parlé à la première de ces pages, faisant fuir des ornières pleines d'eau les rainettes effarées. Quand on eut rejoint la route et que les bœufs, sur un terrain plus sec, purent faire mouvoir moins lentement la lourde machine à laquelle ils étaient attelés, Sigognac passa de l'avant-garde à l'arrière-garde, ne voulant pas marquer une assiduité trop visible auprès d'Isabelle, et peut-être aussi pour s'abandonner plus librement aux pensées qui agitaient son âme.

Les tours en poivrière de Sigognac étaient déjà cachées à demi derrière les touffes d'arbres; le baron se haussa sur sa selle pour les voir encore, et, en ramenant les yeux à terre, il aperçut Miraut et Béelzébuth, dont les physionomies dolentes exprimaient toute la douleur que peuvent montrer des masques d'animaux. Miraut, profitant du temps d'arrêt nécessité par la contemplation des tourelles du manoir, roidit ses vieux jarrets détendus et essaya de sauter jusqu'au visage de son maître, afin de le lécher une dernière fois. Sigognac, devinant l'intention de la pauvre bête, la saisit à hauteur de sa botte, par la peau trop large de son col, l'attira sur le pommeau de sa selle, et baisa le nez noir et rugueux comme une truffe de Miraut, sans essayer de se soustraire à la caresse humide dont l'animal reconnaissant lustra la moustache de l'homme. Pendant cette scène, Béelzébuth, plus agile et s'aidant de ses griffes acérées encore, avait escaladé de l'autre côté la botte et la cuisse de Sigognac, et présentait au niveau de l'arçon sa tête noire essorillée, faisant un ronron formidable et roulant ses grands yeux jaunes; il implorait aussi un signe d'adieu. Le jeune baron passa deux ou trois fois sa main sur le crâne du chat, qui se haussait et se poussait pour mieux jouir du grattement amical. Nous espérons qu'on ne rira pas de notre héros, si nous disons que les humbles preuves d'affection de ces créatures privées d'âme, mais non de sentiment, lui firent éprouver une émotion bizarre, et que deux larmes montées du cœur avec un sanglot, tombèrent sur la tête de Miraut et de Béelzébuth et les baptisèrent amis de leur maître, dans le sens humain du terme.

Les deux animaux suivirent quelque temps de l'œil Sigognac qui avait mis sa monture au trot pour rejoindre la charrette, et, l'ayant

perdu de vue à un détour de la route, reprirent fraternellement le chemin du manoir.

L'orage de la nuit n'avait pas laissé, sur le terrain sablonneux des landes, les traces qui dénotent les pluies abondantes dans des campagnes moins arides; le paysage, rafraîchi seulement, offrait une sorte de beauté agreste. Les bruyères, nettoyées de leur couche de poudre par l'eau du ciel, faisaient briller au bord des talus leurs petits bourgeons violets. Les ajoncs reverdis balançaient leurs fleurs d'or; les plantes aquatiques s'étalaient sur les mares renouvelées; les pins eux-mêmes secouaient moins funèbrement leur feuillage sombre et répandaient un parfum de résine; de petites fumées bleuâtres montaient gaiement du sein d'une touffe de châtaigniers trahissant l'habitation de quelque métayer, et sur les ondulations de la plaine déroulée à perte de vue, on apercevait, comme des taches, des moutons disséminés sous la garde d'un berger rêvant sur ses échasses. Au bord de l'horizon, pareils à des archipels de nuages blancs ombrés d'azur, apparaissaient les sommets lointains des Pyrénées à demi estompés par les vapeurs légères d'une matinée d'automne.

Quelquefois la route se creusait entre deux escarpements dont les flancs éboulés ne montraient qu'un sable blanc comme de la poudre de grès, et qui portaient sur leur crête des tignasses de broussailles, de filaments enchevêtrés fouettant au passage la toile du chariot. En certains endroits le sol était si meuble qu'on avait été obligé de le raffermir par des troncs de sapin posés transversalement, occasion de cahots qui faisaient pousser les hauts cris aux comédiennes. D'autres fois il fallait franchir, sur des ponceaux tremblants, les flaques d'eau stagnantes et les ruisseaux qui coupaient le chemin. A chaque endroit périlleux, Sigognac aidait à descendre de voiture Isabelle plus timide ou moins paresseuse que Sérafine et la duègne. Quant au Tyran et à Blazius, ils dormaient insouciamment ballottés entre les coffres, en gens qui en avaient bien vu d'autres. Le Matamore marchait à côté de la charrette pour entretenir, par l'exercice, sa maigreur phénoménale dont il avait le plus grand soin, et à le voir de loin levant ses longues jambes, on l'eût pris pour un faucheux marchant dans les blés. Il faisait de si énormes enjambées qu'il était souvent obligé de s'arrêter pour attendre le reste de la troupe; ayant pris dans ses rôles l'habitude de porter la hanche en avant et de marcher fendu comme un compas, il ne pouvait se défaire de cette allure ni à la ville, ni à la campagne, et ne faisait que des pas géométriques.

Les chars à bœufs ne vont pas vite, surtout dans les landes où les roues ont parfois du sable jusqu'au moyeu, et dont les routes ne se distinguent de la terre vague que par des ornières d'un ou deux pieds de profondeur; et, quoique ces braves bêtes, courbant leur col nerveux, se poussassent courageusement contre l'aiguillon du bouvier, le soleil était déjà assez haut monté sur l'horizon, qu'on n'avait fait que deux lieues, des lieues de pays, il est vrai, aussi longues qu'un jour sans pain, et pareilles aux lieues qu'au bout de quinze jours dûrent marquer les stations amoureuses des couples chargés par Pantagruel de poser des colonnes milliaires dans son beau royaume de Mirebalais. Les paysans qui traversaient la route, chargés d'une botte d'herbe ou d'un fagot de bourrée, devenaient moins nombreux, et la lande s'étalait dans sa nudité déserte aussi sauvage qu'un despoblado d'Espagne ou qu'une pampa d'Amérique. Sigognac jugea inutile de fatiguer plus longtemps son pauvre vieux roussin, il sauta à terre et jeta les guides au domestique, dont les traits basanés laissaient apercevoir à travers vingt couches de hâle la pâleur d'une émotion profonde. Le moment de la séparation du maître et du serviteur était arrivé, moment pénible, car Pierre avait vu naître Sigognac et remplissait plutôt auprès du baron le rôle d'un humble ami que celui d'un valet.

— Que Dieu conduise Votre Seigneurie, dit Pierre en s'inclinant sur la main que lui tendait le baron, et lui fasse relever la fortune des Sigognac; je regrette qu'elle ne m'ait pas permis de l'accompagner.

— Qu'aurais-je fait de toi, mon pauvre Pierre, dans cette vie inconnue où je vais entrer? Avec si peu de ressources, je ne puis véritablement charger le hasard du soin de deux existences. Au château, tu vivras toujours à peu près; nos anciens métayers ne laisseront pas mourir de faim le fidèle serviteur de leur maître. D'ailleurs, il ne faut pas mettre la clef sous la porte du manoir des Sigognac et l'abandonner aux orfraies et aux couleuvres comme une masure visitée par la mort et hantée des esprits; l'âme de cette antique demeure existe encore en moi, et, tant que je vivrai, il restera près de son portail un gardien pour empêcher les enfants de viser son blason avec les pierres de leur fronde.

Le domestique fit un signe d'assentiment, car il avait, comme tous les anciens serviteurs attachés aux familles nobles, la religion du manoir seigneurial, et Sigognac, malgré ses lézardes, ses dégrada-

tions et ses misères, lui paraissait encore un des plus beaux châteaux du monde.

— Et puis, ajouta en souriant le baron, qui aurait soin de Bayard, de Miraut et de Béelzébuth?

— C'est vrai, maître, répondit Pierre; et il prit la bride de Bayard dont Sigognac flattait le col avec des plamussades en manière de caresse et d'adieu.

En se séparant de son maître, le bon cheval hennit à plusieurs reprises, et longtemps encore Sigognac put entendre, affaibli par l'éloignement, l'appel affectueux de la bête reconnaissante.

Sigognac, resté seul, éprouva la sensation des gens qui s'embarquent et que leurs amis quittent sur la jetée du port; c'est peut-être le moment le plus amer du départ; le monde où vous viviez se retire, et vous vous hâtez de rejoindre vos compagnons de voyage, tant l'âme se sent dénuée et triste, et tant les yeux ont besoin de l'aspect d'un visage humain : aussi allongea-t-il le pas pour rejoindre le chariot qui roulait péniblement en faisant crier le sable où ses roues traçaient des sillons comme des socs de charrue dans la terre.

En voyant Sigognac marcher à côté de la charrette, Isabelle se plaignit d'être mal assise et voulut descendre pour se dégourdir un peu les jambes, disait-elle, mais en réalité dans la charitable intention de ne pas laisser le jeune seigneur en proie à la mélancolie, et de le distraire par quelques joyeux propos.

Le voile de tristesse qui couvrait la figure de Sigognac se déchira comme un nuage traversé d'un rayon de soleil, lorsque la jeune fille vint réclamer l'appui de son bras afin de faire quelques pas sur la route unie en cet endroit.

Ils cheminaient ainsi l'un près de l'autre, Isabelle récitant à Sigognac quelques vers d'un de ses rôles dont elle n'était pas contente et qu'elle voulait lui faire retoucher, lorsqu'un soudain éclat de trompe retentit à droite de la route dans les halliers, les branches s'ouvrirent sous le poitrail des chevaux abattant les gaulis, et la jeune Yolande de Foix apparut au milieu du chemin dans toute sa splendeur de Diane chasseresse. L'animation de la course avait amené un incarnat plus riche à ses joues, ses narines roses palpitaient, et son sein battait plus précipitamment sous le velours et l'or de son corsage. Quelques accrocs à sa longue jupe, quelques égratignures aux flancs de son cheval prouvaient que l'intrépide amazone ne redoutait ni les fourrés ni les broussailles : quoique l'ardeur de la noble bête

n'eût pas besoin d'être excitée, et que des nœuds de veines gonflées d'un sang généreux se tordissent sur son col blanc d'écume, elle lui chatouillait la croupe du bout d'une cravache dont le pommeau était formé d'une améthyste gravée à son blason, ce qui faisait exécuter à l'animal des sauts et des courbettes, à la grande admiration de trois ou quatre jeunes gentilshommes richement costumés et montés, qui applaudissaient à la grâce hardie de cette nouvelle Bradamante. Bientôt Yolande, rendant la main à son cheval, fit cesser ces semblants de défense et passa rapidement devant Sigognac, sur qui elle laissa tomber un regard tout chargé de dédain et d'aristocratique insolence.

— Voyez donc, dit-elle aux trois godelureaux qui galopaient après elle, le baron de Sigognac qui s'est fait chevalier d'une bohémienne.

Et le groupe passa avec un éclat de rire dans un nuage de poussière. Sigognac eut un mouvement de colère et de honte et porta vivement la main à la garde de son épée; mais il était à pied et c'eût été folie de courir après des gens à cheval, et d'ailleurs il ne pouvait provoquer Yolande en duel. Une œillade langoureuse et soumise de la comédienne lui fit bientôt oublier le regard hautain de la châtelaine.

La journée s'écoula sans autre incident, et l'on arriva vers les quatre heures au lieu de la dînée et de la couchée.

La soirée fut triste à Sigognac; les portraits avaient l'air encore plus maussade et plus rébarbatif qu'à l'ordinaire, ce qu'on n'eût pas cru possible; l'escalier retentissait plus sonore et plus vide, les salles semblaient s'être agrandies et dénudées. Le vent piaulait étrangement dans les corridors, et les araignées descendaient du plafond au bout d'un fil, inquiètes et curieuses. Les lézardes des murailles bâillaient largement comme des mâchoires distendues par l'ennui; la vieille maison démantelée paraissait avoir compris l'absence du jeune maître et s'en affliger.

Sous le manteau de la cheminée, Pierre partageait son maigre repas entre Miraut et Béelzébuth, à la lueur fumeuse d'une chandelle de résine, et dans l'écurie on entendait Bayard tirer sa chaîne et tiquer contre sa mangeoire.

THÉOPHILE GAUTIER.

(La suite à la prochaine livraison.)

LA CRISE INTÉRIEURE

DE L'ÉGLISE DE ROME

AU IIIe SIÈCLE, D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS.

Les Philosophoumena, ou la Réfutation de toutes les hérésies, publiées avec traduction et commentaire, par M. l'abbé Cruice [1], Paris, 1860. Imprimerie impériale, 1 vol. in-4°.

La découverte d'un vieux manuscrit dans la poussière d'un couvent du mont Athos, souleva, il y a quelques années, les plus violentes discussions dans le monde scientifique et dans le monde religieux. Ce manuscrit n'était rien moins qu'un inestimable trésor renfermant les renseignements les plus variés et les plus piquants sur l'antiquité chrétienne. C'était une exposition savante des hérésies de l'Église primitive, de celles précisément sur lesquelles règnent les plus grandes incertitudes. Ces pages, rongées par les vers, semblaient écrites d'hier; elles reproduisaient avec une énergie singulière les discussions ardentes qui avaient mis aux prises, dans l'Église la plus considérable de l'Occident, les deux tendances que l'on rencontre dans tous les temps : nous voulons dire le parti de la liberté et le parti de l'autorité. La science pure y trouvait son profit, car elle y recueillait des indices précieux sur les vieux cultes orientaux et sur les mystères de la Grèce.

Le nom de l'auteur était, à lui seul, un problème très-important. Pour les uns, c'était un illustre docteur, incorruptible témoin des empiétements de la hiérarchie, et valeureux défenseur des libertés de l'Église; c'était saint Hippolyte, l'une des colonnes de la chrétienté d'Occident au troisième siècle. Pour les autres, c'était un de ces grands hérétiques qui furent en même temps de grands saints, et dont l'influence balancera toujours celle des écrivains ecclésiastiques les plus éminents. On nommait tout haut Origène et tout bas Ter-

1. On sait que M. l'abbé Cruice, depuis la publication de ce livre, a été élevé au siége de Marseille.

tullien. Pour d'autres enfin, c'était un schismatique de bas étage qui lançait du fond de sa tombe une flèche empoisonnée contre le représentant du pouvoir le plus respectable qu'il y ait sur la terre.

On voit quelles graves questions s'agitaient autour de la question d'érudition. Les premiers et les plus savants théologiens de l'époque, en Angleterre, en France et en Allemagne, entrèrent dans la lice. L'illustre et regretté Bunsen y marqua son passage par un livre quelque peu confus, mais touchant avec une généreuse ardeur et un savoir presque universel aux plus grands problèmes de l'histoire et du temps présent.

Il semblait que toute cette polémique eût pris fin, et que chacun fût rentré sous sa tente, pour faire usage, à sa manière, du fameux manuscrit. Mais voici qu'un savant abbé, qui a déjà publié plusieurs écrits sur ce sujet, se pose aujourd'hui comme le juge du combat; il nous donne une magnifique édition de la *Réfutation de toutes les hérésies*. Cette édition, qui se fait remarquer par son grand luxe typographique, sort de l'Imprimerie impériale. Profitant de tous les travaux de ses devanciers et des siens propres, M. l'abbé Cruice publie un texte épuré avec notes et commentaires. Ceux qui, comme nous, ont dû péniblement épeler le texte incorrect qui nous fut livré il y a quelques années, mesureront leur gratitude envers le nouvel éditeur à la peine que ces premières lectures leur ont coûtée. Nous le félicitons bien sincèrement du succès de cette entreprise, il a bien mérité de la science. Seulement nous ne voudrions pas laisser passer dans le monde littéraire, comme un verdict définitif et sans appel, les conclusions formulées dans sa préface avec une concision qui ne saurait remplacer une discussion approfondie.

Sans aborder proprement le domaine de l'érudition, il est facile de démontrer que de tels problèmes ne se tranchent pas à si peu de frais, comme aussi de faire entrevoir l'émouvant intérêt du drame obscur qui se jouait à Rome au sein d'une société religieuse qui n'échappait alors, pour quelques jours, à la haine de ses bourreaux que par l'excès du mépris; ce drame est loin d'être arrivé aujourd'hui à son dénoûment.

I

Pour apprécier la valeur d'un témoignage, il faut apprécier tout d'abord celle du témoin lui-même. Entendons-nous, dans la *Réfutation de toutes les hérésies*, la voix d'un Père de l'Église, qui n'était

pas placé par ses contemporains beaucoup au-dessous de saint Irénée, ou bien est-ce un inconnu, un schismatique, qui surgit de ses ténèbres pour déposer tardivement dans un procès déjà perdu? Cette dernière opinion est celle de M. l'abbé Cruice; elle n'est point la nôtre.

Remarquons d'abord que, même en se rangeant à l'avis du savant éditeur, on devrait encore accorder une grande valeur au document. L'écrivain inconnu, quel qu'il soit, est un homme d'un esprit étendu, d'une vaste érudition, parfaitement au courant de l'histoire des religions et de celle des philosophies dans l'antiquité, très-exactement informé de l'origine des hérésies si compliquées qu'enfantèrent l'imagination échauffée et l'esprit subtil des chrétiens orientaux; c'est en même temps un polémiste incisif, qui a pris une part active aux luttes intérieures de l'Église de Rome, et qui nous introduit directement dans la mêlée, *in medias res*. On ne peut plus désormais écarter le témoignage de cet inconnu; il a renouvelé l'étude historique des premiers âges de l'Église, et, pour la première fois, nous apprenons à connaître les écoles gnostiques par elles-mêmes; nous les entendons dans leur propre cause, grâce à des citations abondantes de Valentin et de Basilidès, et ce n'est plus sur le réquisitoire de leurs adversaires que nous les jugeons. Qu'on blâme ou non l'attitude de l'écrivain dans les débats intérieurs de l'Église, il ne nous fait pas moins assister à l'une de ses crises les plus graves, que tout nous donnait à supposer, mais sur laquelle nous manquions de renseignements précis.

Ne semble-t-il pas étrange qu'un écrivain ecclésiastique de cette valeur, un homme qui, soit en bien soit en mal, a dû exercer une si vaste influence soit complétement inconnu, et que sa mémoire ait totalement péri, comme le pense M. l'abbé Cruice? Aussi, dès la découverte du manuscrit, avait-on cherché quelque grand nom à qui l'on pût attribuer un écrit si considérable. M. Miller, le premier éditeur, avait prononcé celui d'Origène, mais il n'a pu produire d'autre raison qu'une suscription fautive d'un copiste ignare. Il suffit à quiconque connaît Origène de parcourir seulement quelques pages de la *Réfutation de toutes les hérésies* pour reconnaître des différences de style et de méthode qui ne sauraient tromper; d'ailleurs l'auteur nous apprend qu'il a été évêque (p. 3), et qu'il a fait un long séjour à Rome. Or, il est certain qu'Origène n'a fait que traverser la capitale de l'empire, et qu'il n'a jamais été revêtu de la charge épiscopale. En outre, l'une de ses idées favorites est le rétablissement final de toutes

choses, la réconciliation universelle et l'extinction de l'enfer. Il ne peut donc avoir écrit un livre où le dogme de l'éternité des peines est nettement formulé (p. 39). Aussi la science en a-t-elle fini avec cette hypothèse, et M. Cruice la repousse péremptoirement. Nous n'avons pas trouvé trace, dans son avant-propos, de la supposition qu'il a timidement avancée autrefois. Il ne parle plus de Tertullien, et il fait bien; car, sans compter tout ce qu'aurait d'improbable la composition d'un ouvrage de longue haleine, en grec, par l'illustre Africain, nous ne retrouvons dans la *Réfutation de toutes les hérésies* ni son ardente éloquence, ni ses antithèses violemment heurtées, ni son implacable sévérité pour l'hérésie à laquelle il ne voulait opposer qu'une fin de non-recevoir, une simple prescription. On a encore prononcé le nom d'un écrivain ecclésiastique du troisième siècle qui ne fut pas sans mérite : c'est le diacre Caïus. Malheureusement il est surtout connu pour avoir rejeté l'Apocalypse de saint Jean, tandis que notre auteur admet formellement l'authenticité de ce livre (p. 258).

Où donc trouver dans l'antiquité chrétienne un homme qui, fixé à Rome, ait été dans une position telle qu'il ait pu représenter avec éclat la tendance libérale au sein de la théologie chrétienne du troisième siècle, et qui, tout en vivant en Occident, ait eu le tour d'esprit, le savoir, et jusqu'au langage d'un Père de l'Église orientale? Où trouver un homme enfin qui ait marqué sa trace dans l'histoire par de vives discussions sur les points de doctrine et de discipline? S'il se rencontre un tel homme, si, de plus, des indices nombreux le désignent comme ayant écrit un ouvrage analogue à notre manuscrit, n'aurons-nous pas plus que des présomptions pour lui attribuer un livre dont l'auteur, quel qu'il soit, a dû remplir toutes ces conditions? Or, un tel homme a existé. Tout le monde a nommé saint Hippolyte, évêque d'Ostie, dont on voit la statue au Vatican, à l'entrée du musée chrétien. Il a vécu près de Rome, nécessairement mêlé aux intérêts, aux débats de la grande Église métropolitaine de l'Italie; rien de ce qui s'y est passé n'a pu lui demeurer étranger. C'est, en outre, un génie oriental égaré dans l'Église d'Occident; Grec d'origine comme Irénée, il n'écrit familièrement que sa langue natale. Toutes ses préoccupations portent sur les hérésies asiatiques, comme le prouvent surabondamment la liste de ses ouvrages et les fragments qui nous en ont été conservés. Il est également versé dans la connaissance de la philosophie hellénique. Il a composé un traité contre

Platon, et il se plaît à chercher dans les écoles de l'ancienne Grèce les obscures origines des hérésies. Il y a plus; son panégyriste, le poëte Prudence, a conservé le souvenir quelque peu confus de sa participation aux luttes intérieures de l'Église de Rome. Il nous le représente comme un schismatique repentant. La repentance d'Hippolyte put être considérée comme une régularisation après coup de sa position. Toujours est-il que ceux qui glorifiaient son martyre, qui avait eu lieu vers l'an 235, étaient obligés de mentionner ses graves dissidences avec l'épiscopat romain.

Ainsi voici, d'une part, un livre écrit en grec à Rome ou près de Rome, un livre tout pénétré de l'esprit de l'Église orientale, et qui est consacré à la réfutation philosophique des hérésies, un livre enfin qui est un acte d'accusation des plus virulents contre la hiérarchie. Voici, d'un autre côté, un homme vivant à l'époque précise où ce livre a été écrit; il se rattache évidemment à l'école d'Alexandrie, et il a fait une guerre ouverte à la hiérarchie, d'après une tradition qui avait tout intérêt à le ranger pacifiquement sous l'autorité qu'il avait secouée. Je demande si de ce rapprochement ne jaillit pas une vive lumière. Mais nous ne sommes pas réduits à nous contenter de présomptions, quelque plausibles qu'elles soient. Nous avons à invoquer des raisons sérieuses, qui, selon nous, établissent péremptoirement l'authenticité du document. Nous nous bornerons à les indiquer en peu de mots.

Tout d'abord, l'antiquité chrétienne attribuait à saint Hippolyte un livre en tout point semblable à celui qui a été découvert au mont Athos. Eusèbe et Épiphane nous disent qu'il avait écrit un ouvrage *sur toutes les hérésies*. Photius, qui dans son fameux voyage en Orient avait compulsé tant de manuscrits perdus aujourd'hui, nous déclare avoir eu entre les mains un livre de saint Hippolyte qui était une réfutation de toutes les hérésies. La description qu'il nous en donne répond assez exactement aux *Philosophoumena*. On voit tout de suite que la plupart des hérésies mentionnées dans notre manuscrit le sont également dans celui qu'avait examiné Photius, et qu'elles se déroulent dans un ordre identique. M. l'abbé Cruice croit infirmer le témoignage de Photius, en faisant observer que le patriarche de Constantinople appelle le livre qu'il attribue à saint Hippolyte un petit livre, désignation qui s'applique difficilement à un ouvrage de longue haleine comme celui que nous possédons. Mais la difficulté disparaît complétement quand on tient compte

d'un passage de notre manuscrit, dans lequel l'auteur nous apprend qu'il a déjà présenté un tableau abrégé des hérésies (p. 2). Saint Hippolyte aurait, d'après son propre témoignage, traité deux fois le même sujet avec des développements inégaux, et ainsi s'expliqueraient parfaitement les dissemblances et les analogies qui existent entre notre manuscrit et celui que nous décrit Photius.

La statue du saint trouvée à Ostie nous fournit un dernier argument. Une table de marbre portant la liste de ses ouvrages est attenante au siége épiscopal sur lequel le sculpteur anonyme le représente majestueusement assis. Parmi ces ouvrages, il en est un qui est intitulé : *Sur l'Univers*. Or l'auteur de notre manuscrit déclare positivement avoir écrit un livre sur le même sujet. « Ceux qui le désireraient, dit-il, trouveront de plus amples développements dans notre écrit *Sur l'Univers* » (p. 334). Que veut-on de plus? Nous avons une preuve palpable, évidente, qui ne résulte pas d'une longue et incertaine démonstration, mais qui se lit avec les yeux sur le marbre d'une statue découverte bien longtemps avant qu'il fût question du manuscrit du mont Athos.

Nous ne pousserons pas plus loin cette question de critique. Nous en avons dit assez pour que l'on comprenne que M. l'abbé Cruice n'est pas fondé à écarter dédaigneusement notre hypothèse. Dira-t-on que l'on ne saurait admettre qu'un évêque martyr ait pu jamais répondre au portrait si désavantageux que notre auteur trace de Calliste? mais il faudrait pour cela oublier la mobilité étrange de la nature humaine, et l'élévation soudaine à laquelle elle peut atteindre dans un jour de péril et d'enthousiasme. Si Calliste est mort noblement, nous comprenons très-bien que tout son passé ait été oublié, et qu'il ait subi une vraie transfiguration dans la mémoire de l'Église. Le sang du martyr a effacé toutes les taches d'une vie d'intrigues. Nous ne nions pas d'ailleurs que Calliste n'ait trouvé dans Hippolyte un accusateur passionné qui a pu le juger avec une sévérité exagérée.

On tire un grand parti contre notre opinion du silence de l'histoire sur la crise intérieure de l'Église de Rome, au commencement du troisième siècle. Serait-ce donc la première fois que l'on aurait vu la protestation d'une minorité étouffée par une majorité victorieuse, et un triomphe décisif annuler jusqu'au souvenir de la lutte qui l'avait précédé? Nous n'avons pas même besoin d'invoquer cet argument dont on ne saurait néanmoins contester la valeur. L'histoire de l'antiquité chrétienne a gardé plus d'une trace de ce débat orageux. On

savait bien que la hiérarchie avait alors remporté une éclatante victoire. Il suffirait, pour en être convaincu, de lire la sèche chronique qui, dans l'histoire des évêques romains des premiers siècles, nous donne avant tout l'histoire du rituel. Nous voyons précisément dans le livre pontifical d'Anastase que, sous Zéphirinus et Calliste, c'est-à-dire à l'époque dont saint Hippolyte fait revivre les vifs débats, une innovation considérable avait été introduite dans le culte. Le peuple avait alors perdu le droit de porter directement à l'autel ses oblations; celles-ci durent passer par les mains des diacres et des sous-diacres. Ainsi disparut l'un des derniers vestiges de l'universelle sacrificature des chrétiens. Il est permis de supposer qu'une telle innovation ne s'était pas réalisée sans luttes, surtout quand on connaît les préoccupations du temps et la liberté de la parole dans l'ancienne Église. Aujourd'hui, au lieu d'une simple supposition, nous avons une certitude, et le livre de la *Réfutation de toutes les hérésies* vient nous transporter au milieu même du débat, nous initie à ses causes, nous déroule ses péripéties les plus émouvantes, et comble par les renseignements les plus précis une grande lacune historique.

Essayons, maintenant que nous avons justifié l'emploi du document et sa haute valeur comme émanant de saint Hippolyte, d'en tirer une vivante représentation de l'une des crises les plus graves de l'Église du troisième siècle. Nous verrons que cette crise ne nous est pas aussi étrangère qu'on pourrait le croire au premier abord, et qu'elle a plus d'une instruction utile à nous donner pour nos propres débats. Car au fond les mêmes questions s'agitent dans la sphère religieuse, le cours du temps les ramène incessamment devant nous, mais jamais il ne l'a fait avec plus d'instance que dans les circonstances présentes.

II

Pour bien comprendre les débats intérieurs dont le livre de saint Hippolyte nous a conservé en quelque sorte le procès-verbal, il faut se transporter dans le milieu où ils éclatèrent et se défaire de toute idée de convention. Nous sommes à Rome au commencement du troisième siècle. Le christianisme y a jeté des racines profondes et étendues; il compte ses adhérents par milliers, et il les a recrutés aussi bien dans les classes élevées que dans les classes inférieures de la société; dans le palais des empereurs, comme dans les étroites cel-

lules où s'entassent les esclaves. L'inquiétude des esprits amenée par l'ébranlement de toutes les institutions du passé, ce tourment secret, cette soif de l'inconnu et du nouveau que développent les temps où rien n'est assis, ces ardentes aspirations si fréquentes dans des époques de bouleversement social et qui ressemblent à ces flammes errantes que l'on voit se dégager d'une contrée dévastée et marécageuse, toutes ces causes réunies avaient donné une immense extension au prosélytisme chrétien, qui répondait d'ailleurs aux besoins immortels de la conscience. La persécution, selon la belle image de Justin martyr, n'avait fait qu'accroître la fertilité de la vigne du Christ en l'émondant. Le martyre avait allumé un ardent enthousiasme et, s'il n'avait pas empêché de trop nombreuses défections, il avait cependant donné à l'Église bien plus d'adhérents qu'il ne lui en avait enlevé. Dès que la persécution s'interrompait pour quelques années, les conversions se comptaient par milliers et les cadres de l'Église s'élargissaient indéfiniment. C'est ce qui était arrivé au commencement du troisième siècle. On sait que Sulpice Sévère avait été l'un des plus violents persécuteurs, et qu'à la suite des jeux qu'il avait fait célébrer dans tout l'empire en l'honneur de son triomphe sur ses compétiteurs au trône, irrité probablement de l'abstention des chrétiens, dont le fameux traité de Tertullien contre les spectacles avait ravivé les scrupules, il avait en quelque sorte lâché les rênes aux passions populaires, toujours excitées contre la religion nouvelle; ceux qui n'avaient pas voulu s'asseoir sur les gradins des cirques avaient dû descendre dans l'arène pour y périr sous la dent des lions d'Afrique. L'apologie de Tertullien, écrite au plus fort de la persécution, nous montre jusqu'à quel degré d'exaltation le sentiment religieux fut porté alors. Beaucoup de païens en subirent la noble contagion, et les conquêtes de l'Église ne furent jamais plus nombreuses ni plus rapides. Elle profita encore de la paix qui lui fut rendue, partiellement sous Caracalla, complétement sous Héliogabale. Ce dernier empereur, qui enfermait tous les vices dans un corps d'Apollon et qui semblait avoir formé le dessein d'humilier toutes les gloires de Rome devant les hideuses divinités de l'Orient dont il se proclamait le grand prêtre, n'avait vu dans le christianisme qu'un nouveau culte oriental, et l'hostilité de l'antique religion romaine contre lui avait été un titre à sa faveur. Il s'était imaginé trouver dans les chrétiens des alliés prêts à concourir à la réalisation de ses plans. Il voulait avant tout fouler aux pieds et avilir des croyances

qu'il abhorrait. S'il eût vécu, ce Néron asiatique eût promptement compris son erreur, et il eût reconnu dans les disciples de la croix les adversaires naturels de son dieu infâme et les juges sévères de ses débordements. L'Église ne dut sa sécurité qu'à un malentendu qu'elle n'eut pas le temps de dissiper, à cause de la mort précoce de ce jeune fou couronné. Toujours est-il qu'elle s'accrut considérablement sous son règne dans la capitale de l'empire. Toutes les adhésions n'étaient pas également sincères; l'entraînement populaire, qui poussait les foules dans les temples de Mithra, n'était pas étranger à ces conversions innombrables des jours paisibles. On avait vu, au siècle précédent, Marcia, la maîtresse de Commode, se ranger au nombre des prosélytes. Notre document nous la montre active à protéger les chrétiens à la cour du fils de Marc-Aurèle. Il nous apprend également que des dames romaines de haute naissance, pressées plutôt par l'amour de la nouveauté que par une sympathie réelle pour la vérité, avaient embrassé le christianisme, mais sans avoir vraiment renoncé à la vie païenne. Origène signale avec indignation l'influence de ces protectrices hautaines et corrompues qui ne devaient pas longtemps dissimuler leur véritable état moral. L'ivraie croissait donc en abondance dans ce vaste champ arrosé d'un sang si pur.

On ne s'étonne plus de ce mélange quand on descend dans la Rome souterraine où dorment tant de générations de chrétiens. C'est là qu'on peut se faire une idée de l'importance de l'Église fondée dans la capitale de l'empire. Quand on songe au travail qu'a dû coûter l'érection de cette cité des morts, aux mains innombrables qui l'ont creusée et parée, quand on se rend compte de la multitude de chrétiens ensevelis sous ces voûtes, auprès des ossements des martyrs, on se persuade que le christianisme à Rome était comme un monde à part dans l'empire. L'Église des catacombes, qui déposait ses morts dans ces retraites funèbres, n'y vivait pas comme on serait disposé à le croire; elle s'y réfugiait pour y célébrer son culte dans les jours d'extrême péril, mais dans l'intervalle elle était mêlée au grand courant de la vie sociale; elle y rencontrait des tentations sans nombre au milieu de la plus épouvantable corruption, et mille questions de discipline surgissaient constamment au milieu d'elle; le rigorisme et l'indulgence exagérée s'y disputaient l'influence; tout en étant honorée par les plus pures vertus chrétiennes et par l'héroïsme le plus admirable, elle cachait dans son sein bien des germes

funestes que la prospérité, n'eût-elle qu'une courte saison, devait développer infailliblement.

Une telle situation avait amené de grands changements dans son organisation. Dans les premiers temps, la société chrétienne avait été une véritable démocratie; ce n'est pas qu'elle n'eût institué dans son sein un gouvernement ferme et régulier; mais ce gouvernement, dont le mécanisme était aussi simple que possible, était essentiellement représentatif. Les directeurs de l'Église s'étaient appelés anciens en Judée, évêques en Grèce; ces deux noms s'échangeaient fréquemment et indifféremment, comme il serait facile de le prouver par des textes abondants. Ces anciens ou évêques dirigeaient l'Église avec l'assistance des diacres, voués plus spécialement au soin des aumônes. La hiérarchie primitive ne connaissait que ces deux degrés. La lettre de Clément de Rome, le livre apocalyptique du *Pasteur* d'Hermas, si goûté de l'antiquité chrétienne, nous montrent cette organisation en pleine vigueur au commencement du second siècle. Diacres et anciens devaient leur charge à l'élection populaire, et le peuple chrétien n'abdiquait point ses droits entre leurs mains. Il prenait une part active au gouvernement de l'Église; il s'occupait de la chose publique dans la cité de Dieu, comme dans les époques de liberté les citoyens s'occupent de la chose publique dans la patrie terrestre. Cette liberté ne pouvait être conservée intacte qu'à la condition que ceux qui en jouissaient s'en montreraient dignes. On est toujours libre quand on mérite de l'être; et l'asservissement est plus qu'un malheur, c'est un juste châtiment. Cela est surtout vrai dans une société toute morale, dont on ne peut être membre actif qu'en remplissant certaines conditions religieuses. La liberté du peuple chrétien était sans péril, et n'apportait avec elle que des bienfaits tant que l'Église se composait en majorité de vrais disciples du Christ; mais, une fois que la porte se fut trop largement ouverte et que le flot des multitudes envahit le sanctuaire, l'antique liberté, dans ces conditions nouvelles, parut un mortel danger, et on essaya de le contenir et de le restreindre. Ce changement ne fut pas l'effet d'un calcul ou d'un parti pris. Il résultait de cet instinct de conservation qui inspire naturellement les sociétés comme les individus.

D'un autre côté, l'ambition du pouvoir est une disposition tellement innée au cœur humain, que les saints eux-mêmes n'y ont pas échappé, surtout quand il s'est agi pour eux de tenir le gouvernail dans des jours de tempête et de se mettre à la tête d'une armée engagée

au plus fort de la bataille. L'homme énergique ne répudie jamais le désir du commandement, pas même sur un navire en détresse. Ce n'est pas diminuer la gloire des grands évêques des premiers siècles que de croire qu'ils n'ont pas repoussé la domination qui venait à eux comme d'elle-même. Celui qui prend le commandement à l'heure du danger n'est pas un usurpateur, surtout s'il s'y expose tout le premier. La pourpre de la royauté épiscopale a été teinte dans le sang des Ignace, des Polycarpe, des Pothin, des Irénée, et dans celui des nombreux évêques martyrs qui occupèrent tour à tour le siége de Rome. Seulement la dictature, nécessaire dans les grandes crises, tendit de plus en plus à se transformer en magistrature régulière; ce ne fut pas sans porter atteinte à des droits précieux dont la perte devait coûter cher à l'Église. On peut suivre, dans tous les grands centres du christianisme primitif, cette évolution ou plutôt cette révolution monarchique; mais nulle part elle ne s'accomplit avec plus d'éclat qu'à Rome.

Le christianisme, dans son fond éternel et divin, se retrouve identique à lui-même dans tous les âges et chez tous les peuples, aux degrés les plus divers de civilisation. Le même Christ était adoré au troisième siècle à Alexandrie, à Carthage, à Rome, et parmi les peuplades errantes de la Germanie, dont les avant-coureurs franchissaient si fréquemment la frontière de l'empire, comme les vagues de la mer jettent leur écume sur les rives qu'elles doivent couvrir, longtemps avant de les avoir atteintes. Mais les différences nationales se retrouvaient et s'accentuaient dans la diversité des conséquences que l'on tirait des mêmes principes. L'esprit grec et oriental ne se pliait pas volontiers à la discipline, mais la liberté dont il était surtout préoccupé était celle de la pensée; il était satisfait, pourvu qu'on le laissât planer à son aise au-dessus du réel, dans la région de la métaphysique; aussi ses protestations contre l'asservissement graduel de l'Église ne devaient pas aboutir, parce qu'elles n'étaient pas soutenues par un attachement assez ferme au droit, par un usage viril de la liberté pratique. C'est des forêts de la Germanie que devait venir, après bien des siècles, la réaction salutaire contre l'asservissement universel, et la Rome ecclésiastique, pas plus que la Rome politique, ne se doutait que ceux auxquels elle jetait le nom outrageant de barbares lui opposeraient un jour la plus forte digue. Le christianisme devait rencontrer sur cette terre inculte, que ne couvrait encore aucune construction grandiose, aucune cité brillante et lettrée, le sol

fécond qui lui serait le plus harmonique. De sa rencontre avec l'individualisme germanique devait naître la liberté moderne en religion comme en politique, mais ce résultat était si éloigné encore au troisième siècle, qu'il était en dehors des prévisions les plus hardies. Le mouvement contraire prenait tous les jours plus de puissance, grâce à l'influence croissante de la grande Église fondée dans la capitale de l'empire.

Le génie romain se retrouvait intact en elle dans ce qu'il avait de constitutif. Cet instinct de la domination, cette ardeur de conquête, cet esprit de gouvernement qui avait assuré le triomphe de la race latine, cette persévérance infatigable qui reliait l'œuvre de chaque génération à l'œuvre d'une génération précédente, ce mâle courage, cette obstination sublime qui ne connaît pas la défaite morale, tous ces traits qui caractérisaient la Rome politique reparaissaient épurés dans la Rome chrétienne. La foi à l'invisible et l'amour dévoué du Christ séparent profondément la seconde de la première, mais ce n'en est pas moins la même race et le même génie dans un domaine nouveau. Sans abandonner la foi à l'invisible et en s'exposant pour elle à toutes les souffrances, l'Église de Rome se préoccupe beaucoup plus de la réalisation terrestre et sociale du christianisme que de son assimilation par l'individu qui provoque toujours le libre mouvement des esprits et amène d'inévitables diversités. Elle se soucie bien plus de la discipline que du dogme, et de l'organisation de la société religieuse que de la spéculation théologique. Elle porte dans cette organisation l'esprit de gouvernement dont elle a le dangereux modèle sous les yeux; elle tend de plus en plus à sacrifier la liberté à l'ordre, l'individualité au pouvoir central, et, les yeux fixés sur la théocratie judaïque, qui répond si merveilleusement à ses instincts, elle se constitue peu à peu sur ce divin modèle, dont elle a le tort de ne pas comprendre le but essentiellement transitoire. Ainsi s'élabore un système qui voit avant tout dans le christianisme une Église, un pouvoir social fortement centralisé, et qui se soucie beaucoup moins de ce qu'il a fait pour former une relation nouvelle entre l'âme individuelle et Dieu. C'est une élaboration lente et confuse, une réaction qui suit son cours, et s'affirme dans les faits avant de se légitimer par une discussion théorique. On est surtout frappé de l'ascendant croissant de l'Église de Rome quand on se rappelle sa pauvreté théologique. Elle n'a donné au christianisme primitif ni un apologiste, ni un penseur, ni un orateur; elle n'a prononcé aucune des

grandes paroles du temps. Silencieuse, mais persévérante, elle a marché d'un pas résolu vers l'unité, ou plutôt elle a suivi la pente de sa nationalité. De même que la Rome antique, qui n'avait encore ni poëtes ni philosophes, conquérait le monde, tandis que la vaine et brillante Grèce taillait le marbre de Paros, et se laissait séduire par les accents de la plus belle des langues, sans se douter que le moment viendrait où elle courberait sa tête charmante sous le joug de fer de ces rudes soldats qu'elle méprisait, de même l'Orient chrétien, avec tous ses trésors d'éloquence et de savoir, devait plier devant l'ascendant de l'Église occidentale, mais ce ne devait pas être sans luttes ni sans protestation.

Dès le milieu du second siècle, le pouvoir épiscopal tendait, à Rome, à s'organiser monarchiquement. Nous en avons pour preuve ce singulier livre des *Visions d'Hermas*, espèce d'apocalypse latine, qui a réussi à emprunter à l'Orient son symbolisme ingénieux, mais non la vivacité de ses couleurs. On voit par cet écrit bizarre que l'Église est à la veille d'abandonner son ancienne constitution démocratique. L'auteur nous la montre s'asseyant sur le siége épiscopal comme pour y chercher son principal appui; mais on reconnaît bientôt qu'il appartient au parti de la résistance, car il exprime un regret non dissimulé de cette transformation. « Pourquoi, demande-t-il au Christ, qui lui est apparu dans une vision, pourquoi l'Église est-elle assise sur le siége épiscopal? » Il lui est répondu que c'est parce qu'elle est malade, et qu'elle est obligée de s'asseoir à cause de sa faiblesse.

Aux yeux de l'auteur inconnu, la consolidation du pouvoir de l'évêque est donc un signe de faiblesse et non de force. Selon lui, la liberté s'en va avec la sainteté. Pour toutes les causes que nous avons indiquées, la tendance monarchique et centralisatrice fit des progrès constants jusqu'au commencement du troisième siècle, où nous transporte notre document; mais alors aussi la résistance devint plus énergique. Elle eut pour organes, dans le cours de ce siècle, les écrivains ecclésiastiques les plus éminents, et elle parvint à agiter profondément le peuple chrétien.

Rien n'offrirait un plus émouvant intérêt que de retracer dans ses diverses phases cette lutte qui fut bien plus sérieuse que ne le donnent à penser les historiens autorisés de l'Église, beaucoup trop enclins à conclure dans le sens du plus fort, et à fouler aux pieds les vaincus; nous le ferons ailleurs; pour le moment il doit nous suffire d'avoir rattaché à la situation générale du christianisme la

crise spéciale dont notre document a conservé le vivant souvenir.

Tout annonçait à Rome que l'on touchait à un moment décisif.

L'Église de cette ville qui, comme nous l'avons vu après la mort de Septime Sévère, avait joui d'une assez grande tranquillité, était profondément agitée à l'intérieur. Des hérétiques dangereux et habiles y enseignaient les plus graves erreurs, et, sous prétexte d'expliquer le dogme de la trinité, professaient une théosophie orientale qui dissimulait mal le dualisme panthéiste de l'Asie Mineure. Ils avaient trouvé un grand crédit à Rome, précisément par suite de ce manque de culture philosophique et théologique qui empêchait les chrétiens de cette ville de démêler promptement les arguties et les sophismes de ces dialecticiens rusés. En même temps, on avait vu arriver dans la capitale de l'empire d'autres représentants bien différents du christianisme oriental : c'étaient les disciples de ce Montan, qui avait porté dans la revendication de la liberté de l'Église la passion et le fanatisme de la Phrygie, sa patrie.

Non content de protester contre les envahissements de la hiérarchie, il avait trouvé plus simple de supprimer toutes les charges ecclésiastiques, et sous prétexte de rétablir le sacerdoce universel des croyants, il avait proclamé l'abolition de toute autorité dans l'Église. D'après lui, le peuple chrétien était un peuple de prêtres et de prophètes, recevant directement l'illumination de l'Esprit divin. Comme tous les enthousiastes religieux de cette époque, il annonçait la fin prochaine du monde, il la peignait dans un langage coloré et tout asiatique, et il donnait, comme des oracles sacrés, les rêves enflammés de deux prophétesses qu'il mettait sur le rang des prophètes et des apôtres. Une secte semblable, dans d'autres temps, n'eût pas dépassé les frontières du pays où elle était née, et elle n'eût réussi que dans les campagnes de la Phrygie. Mais elle apportait du fond de ces provinces méprisées une parole de liberté, qui, malgré sa forme bizarre, répondait à beaucoup d'aspirations ; elle donnait une voix éclatante à beaucoup de murmures secrets, elle passionnait la protestation jusque-là silencieuse des amis de l'ancienne liberté du peuple chrétien, et ses brillants tableaux apocalyptiques ne déplaisaient pas aux esprits rudes et incultes. Elle réussissait aussi bien par son matérialisme que par son libéralisme, par ses mauvais côtés que par ses bons côtés ; aussi acquit-elle promptement une grande popularité, et elle faillit diviser l'Église.

A Rome, son ascendant fut immense ; elle obtint même un mo-

ment la faveur de l'évêque Victor, et, après avoir été repoussée par l'autorité supérieure, elle forma un parti considérable dans l'Église. Les *montanistes*, qui venaient d'Orient, connaissaient parfaitement les hérétiques, qui, comme Sabellius et Cléomène, avaient exploité à leur profit l'ignorance des Romains dans un sens tout opposé. Ils devaient désirer de les démasquer, d'autant plus que rien n'était plus contraire aux doctrines particulières des *montanistes* que l'école qui effaçait la distinction des personnes divines dans la Trinité. En outre, cette dernière école avait acquis, par ses menées, la protection du haut clergé de Rome; ces hommes rusés s'étaient ralliés à la tendance hiérarchique; il leur plaisait d'arriver à leurs fins par quelques coups d'autorité. Les montanistes poussaient au contraire le rigorisme jusqu'à l'exagération, et s'ils voulaient la liberté du peuple chrétien, ils ne la comprenaient qu'étayée sur la sainteté, et maintenue par une discipline de fer. Il n'était pas possible que les deux tendances fussent longtemps en présence sans entrer en lutte. L'écrit de Tertullien contre l'hérétique Praxéas nous apprend qu'une discussion violente éclata entre les montanistes et les hérétiques orientaux. Praxéas avait pris une très-vive part à ce débat, et il en était encore tout ému, quand il arriva à Carthage, où Tertullien le rencontra. Il avait réussi, avant de quitter Rome, à obtenir de l'évêque Victor la condamnation des montanistes. Ce fait, qui est certain, nous fournit un renseignement des plus précieux sur les dispositions du haut clergé de Rome; celui-ci s'était coalisé avec les hérétiques orientaux, sans doute parce qu'il les connaissait mal, mais aussi parce qu'il partageait leur animadversion pour les montanistes. Praxéas voyait dans ces derniers les champions incommodes de l'orthodoxie, et l'évêque Victor les condamnait comme les chefs du parti de la liberté et de la résistance et ses représentants les plus exagérés. Ce traité d'alliance, conclu implicitement entre l'épiscopat alarmé et l'hérésie irritée, révèle la force de leurs ennemis communs, et dénote l'intensité de la crise. Elle s'aggrava beaucoup quand Zéphirinus eut succédé à Victor. C'était un vieillard faible et ignorant, plus préoccupé de ses intérêts que de ses devoirs, incapable d'aucun discernement; les hérétiques surent profiter habilement de la position, d'autant plus qu'ils rencontraient auprès de lui un homme habile et ambitieux, qui, en réalité, conduisait l'Église sous le nom de Zéphirinus, et qui n'était arrêté par aucun scrupule. C'était Calliste, le futur évêque, dont nous verrons bientôt grandir la funeste influence.

C'est précisément à cette époque qu'arrivèrent successivement à Rome deux des plus éminents représentants de la chrétienté d'alors : Tertullien et Origène, l'un et l'autre également attachés à la liberté de l'Église. Ils rapportèrent de leur voyage dans la capitale de l'empire une tristesse amère et une véhémente indignation. Tertullien, qui venait de triompher à Carthage de Praxéas, l'ennemi du montanisme, retrouve à Rome, couvertes de la sanction de l'autorité ecclésiastique supérieure, les mêmes erreurs de doctrine et de morale qu'il a réfutées dans sa patrie. Son âme passionnée ne se contient pas, et il entre avec le clergé de Rome dans une discussion si vive, qu'elle se termine par une séparation éclatante comme nous l'apprend saint Jérôme. L'illustre Africain passe dans le camp du schisme et se fait montaniste, preuve éclatante que le débat portait sur les questions controversées entre les montanistes et le parti hiérarchique, et que la liberté de l'Église était en jeu. Il est certain que Tertullien a rencontré alors Calliste, et il est permis de supposer qu'il le foudroya de cette véhémente éloquence qui consume tout ce qu'elle touche; il dut laisser après lui une vive émotion qui fut la trace brûlante de son passage, et les débats orageux auxquels saint Hippolyte nous fait assister se relièrent sans doute étroitement aux discussions de Tertullien avec le clergé de Rome. Vers le même temps arriva dans cette ville le grand catéchiste d'Alexandrie, Origène, dont la voix était écoutée de tout l'Orient. Son esprit large et élevé l'empêchait de tomber dans les extrêmes; aussi, bien que fermement attaché à la liberté de l'Église, et très-opposé au parti hiérarchique, il ne chercha pas ses alliés dans les rangs des montanistes, il se rapprocha des hommes sages et fermes qui luttaient au sein même de l'Église contre les empiétements de la hiérarchie. Eusèbe rapporte qu'il vit saint Hippolyte et qu'il l'entendit prêcher une de ses homélies. Ils étaient faits pour se comprendre, et une vive et sympathique affection dut les unir. On se plaît à se représenter le noble Origène, le vaillant champion de la foi et de la liberté, écoutant saint Hippolyte, qui lui faisait retrouver en plein Occident toutes les préoccupations de l'Église d'Alexandrie, et qui développait devant lui ses plus chères convictions sur le dogme et la discipline.

Cette rencontre avec Origène retrempa le courage d'Hippolyte, et le souvenir de leurs relations le soutint sans doute dans la lutte formidable que tout annonçait depuis que Calliste était monté, à force d'intrigues, sur le siége épiscopal. Origène pensait à ce qu'il avait vu à

Rome, et à ce qui s'y était passé depuis son départ, quand il prononçait ces paroles émues : « L'Église, disait-il, dans une de ses homélies sur saint Matthieu, est le temple de Dieu, composé de pierres vivantes; mais il en est dans son sein qui vivent, non pas comme étant dans l'Église, mais comme étant dans le monde, qui transforment la maison de prière bâtie avec des pierres vivantes en une caverne de voleurs. Qui donc, à la vue des péchés commis dans certaines Églises par ceux qui exploitent la piété des autres, et qui, non contents d'avoir le pain quotidien en prêchant l'Évangile, trouvent moyen d'amasser des richesses; qui donc n'avouerait que le grand et glorieux mystère de l'Église a été changé en une caverne de voleurs? Si Jésus-Christ a pleuré sur Jérusalem, à combien plus forte raison ne doit-il pas pleurer sur le temple spirituel ! »

Nous connaissons maintenant le milieu où nous transporte notre document, et aucun des débats qu'il nous retracera ne pourra nous étonner, car nous avons ressaisi le fil qui les rattache à la grande crise du temps, telle qu'elle nous était déjà dépeinte par des écrits dont personne ne songe à contester l'authenticité.

III

La lutte décisive entre le parti hiérarchique et le parti libéral éclata aussitôt après la mort de Zéphirinus. Deux hommes y jouèrent le premier rôle : ce furent saint Hippolyte et Calliste. Nous connaissons déjà le premier. Esprit élevé, indépendant, enrichi de vastes connaissances, caractère ferme et indomptable, Hippolyte est un des représentants les plus distingués de la tendance qui résista aux empiétements de la hiérarchie. Il n'a pas cette fougue de tempérament qui pousse aux partis extrêmes, et la vivacité de la discussion ne le jettera jamais dans les rangs du montanisme; le matérialisme apocalyptique et les rêveries orientales de cette secte lui sont profondément antipathiques. C'est dans l'Église qu'il combattra pour la liberté de l'Église, pour la pureté de la doctrine et la sévérité des mœurs chrétiennes. On pourra lui reprocher de l'amertume et de la passion, mais on n'aura jamais le droit de suspecter sa loyauté, bien que l'on doive faire dans son récit la part de cette exagération involontaire à laquelle une brûlante indignation ne manque pas d'entraîner. On croirait lire un bulletin de combat écrit dans le feu de la bataille.

Quant à Calliste, son rôle sous Zéphirinus donne la mesure de sa valeur morale. Il a derrière lui un triste passé, et au lieu de le rache-

ter, il demeure parfaitement conséquent avec lui-même. Ce n'est pas nous qui reprocherons à Calliste d'avoir été d'abord un esclave; bien au contraire, cette basse extraction serait à nos yeux un titre de respect pour lui, s'il avait donné sur le siége épiscopal l'exemple des vertus chrétiennes. Quels que soient ses torts, nous n'en sommes pas moins remplis d'admiration pour l'Église qui n'a pas hésité à mettre à sa tête un ancien esclave. Si cet ancien esclave avait été un héros de la foi comme ses prédécesseurs, nous aurions, dans son élection, le plus beau commentaire de cette parole de saint Paul : « En Jésus-Christ il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ! » N'oublions pas que l'Église a pu être surprise et abusée; l'erreur dans le choix de la personne n'ôte rien à la noble libéralité de cette élection d'un esclave qui démontrait avec éclat que la religion nouvelle se plaçait hardiment au-dessus des préjugés de la naissance. On ne naît pas chrétien, on le devient, avait dit Tertullien. Le christianisme ne demandait pas à ses adhérents si leur naissance était abjecte ou noble, mais seulement à quel degré les avait élevés cette seconde naissance de l'âme qui s'appelle la conversion. Malheureusement l'Église pouvait se tromper gravement dans cette appréciation toujours délicate de l'état moral d'un homme, mais il était beau d'avoir sanctionné ce grand principe. C'est par des actes semblables que, sans briser par la force les chaînes de l'esclave, l'Église arrivait peu à peu à abolir moralement l'esclavage, en le relevant de son déshonneur et en proclamant par ses institutions l'égalité des âmes devant Dieu. Notre document ne nous eût-il apporté d'autre renseignement que celui de l'élection à l'épiscopat de Rome d'un ancien esclave, il aurait encore une rare valeur à nos yeux. Par malheur, Calliste devait porter dans sa haute position toutes les habitudes basses et rusées des mauvais esclaves [1]. Il avait mal débuté dans la vie. Son maître était un chrétien nommé Carpophore, qui, découvrant en lui beaucoup d'habileté et une disposition naturelle au négoce, lui avait confié l'administration d'une banque dans laquelle un grand nombre de chrétiens avaient placé leur argent, entraînés par leur confiance dans un homme qui partageait leur foi; des veuves, des indigents y avaient déposé leur modeste pécule. Tout cet argent fondit bientôt entre les mains de Calliste. Il a trouvé de nos jours des apologistes complaisants qui le présentent comme une victime malheureuse du commerce. S'il avait

1. Les détails qui suivent sont empruntés au livre IX des *Philosophoumena*.

été innocent, il n'aurait pas montré une si grande frayeur quand la caisse se trouva vide. S'étant enfui précipitamment, il s'était embarqué sur un vaisseau près de mettre à la voile, comme font aujourd'hui les gens *malheureux* à sa manière, lorsqu'il fut rejoint par son maître; de frayeur il se jette à la mer, mais il est sauvé malgré lui. Carpophore, pour tout châtiment, l'envoya aux champs tourner la meule. Calliste, qui goûtait peu ces occupations agrestes, persuada à son maître de le rappeler à la ville, en lui faisant croire qu'il pouvait seul récupérer l'argent perdu et laver son nom de l'opprobre d'une banqueroute. Calliste savait fort bien qu'il n'avait aucun moyen de retrouver les sommes dissipées; mais il comptait sur son habileté, sur les circonstances, sur le hasard. Alléchés par l'espoir, les créanciers frustrés assiégent la maison de Carpophore, mais d'argent, point. Avec toutes ses ruses Calliste n'aboutit à rien, et il se dit que cette fois il ne pourra échapper au juste courroux de son maître. C'est alors qu'il imagine une scène à grand effet qui doit au moins relever son honneur, et qui dénote sa profonde habileté. Il ne peut éviter la prison comme esclave infidèle, il veut essayer d'y entrer comme chrétien, afin de couvrir sa honte de la gloire des confesseurs. A cet effet il se rend au jour de sabbat dans la synagogue juive sous le prétexte de réclamer quelque argent, et là, il interrompt le culte et se pose en chrétien enthousiaste. On l'arrête à ce titre. En vain Carpophore dénonce ses vols, il est envoyé dans l'île de Sardaigne pour y travailler aux mines, et ainsi il a réussi à honorer un désastre qui était inévitable en l'assimilant aux nobles souffrances de la fidélité chrétienne. Dans ces temps agités, et dans une vie tumultueuse comme l'était celle de Rome, les déprédations d'un homme obscur comme Calliste furent promptement oubliées. Au bout de quelques années on ne devait plus voir en lui qu'un pieux confesseur que ses souffrances recommandaient à l'estime de l'Église.

A l'avénement de Commode, la persécution s'arrêta, grâce à l'influence de sa maîtresse Marcia, qui avait été au moment de se faire chrétienne. Elle demanda à l'évêque Victor une liste des confesseurs exilés en Sardaigne et la remit à un vieil eunuque nommé Hyacinthe avec l'ordre de ramener à Rome tous ceux qui étaient inscrits sur cette liste. Le nom de Calliste ne s'y trouvait pas; mais avec son art de circonvenir les gens il parvint à capter la faveur d'Hyacinthe, et il revint en Italie, au grand mécontentement de l'évêque Victor, qui le connaissait bien; il le relégua à la campagne pour y vivre des

charités de l'Église. Nous ignorons comment il s'y prit dans cette retraite pour nouer d'étroites relations avec Zéphirinus; il est certain qu'il acquit un grand ascendant sur ce vieillard faible et ignorant; il fut probablement introduit par lui dans le clergé de Rome et il devint son conseiller, ou plutôt il gouverna l'Église sous son nom. Il n'eut plus désormais qu'une idée, préparer son élection à l'épiscopat, et il ne recula devant aucun moyen pour atteindre ce but. Il faut aux hommes d'intrigue des situations compliquées; c'est dans les eaux troubles qu'ils tendent le mieux leurs filets. L'Église de Rome traversait précisément alors la crise que nous avons décrite; elle était en proie à des divisions intérieures, à de violentes discussions; les partis se dessinaient, les prétentions de la hiérarchie soulevaient des protestations passionnées, et les hérétiques venus de l'Orient, dissimulant leur vraie pensée, offraient leur appui au haut clergé. Calliste découvrit promptement quelle conduite il devait tenir pour arriver à ses fins; il accepta avec empressement les avances des hérétiques, et, fort de cette alliance, commença à combattre énergiquement le parti de la résistance. En même temps il chercha à se faire des amis dans tous les rangs. C'était un vrai magicien, dit Hippolyte, un séducteur habile et perfide qui savait ensorceler les esprits. Il se faisait tout à tous dans un sens auquel n'avait certes pas pensé saint Paul et avec une souplesse qui le rendait insaisissable. Profitant de l'indétermination des formules théologiques à cette époque, il se faisait orthodoxe avec les orthodoxes, hérétique avec les hérétiques, parlant le langage de chacun, au fond imbu d'une sorte de panthéisme inconscient qu'il avait appris de l'hérétique Cléomène. On savait aussi combien il était tolérant pour la discipline, et c'était une grande chance pour lui dans un temps de relâchement moral. Calliste ne se montrait opposé qu'aux partisans de la liberté de l'Église, parce qu'il savait qu'il n'avait rien à en attendre; il avait même l'audace de les accuser d'hérésie en s'appuyant sur quelques expressions imprudentes. Déjà alors il avait rencontré Hippolyte au premier rang de ses adversaires, et il avait essayé de ruiner son crédit par tous les moyens.

Calliste était un de ces hommes qui avancent en rampant. Ses flatteries et ses caresses l'avaient rendu populaire, et à la mort de Zéphirinus il fut élevé à l'épiscopat. On se tromperait fort si l'on s'imaginait que cette élection révèle une dégradation générale au sein de l'Église de Rome. Il suffisait de la coalition de quelques intrigants pour

la faire réussir et pour surprendre la bonne foi du peuple chrétien, qui voyait en Calliste un ancien confesseur et n'avait pas été initié à sa tortueuse politique. Il y aurait donc une grande injustice à faire rejaillir sur l'Église elle-même l'opprobre de cette élection. A peine élu, Calliste jeta le masque, et, forcé de choisir entre les diverses écoles hérétiques qu'il avait tour à tour favorisées en secret, il frappa d'excommunication Sabellius, l'un des hommes qu'il avait le plus ménagés, qu'il avait même contribué à retenir dans l'erreur par ses mauvais conseils, et qui était certainement l'esprit le plus distingué parmi les faux docteurs. Calliste pensait ainsi avoir donné un gage suffisant à l'orthodoxie et s'être mis à l'abri de tout soupçon, tout en conservant ses idées favorites. Il semblait qu'arrivé au terme de son ambition il n'avait plus rien à désirer; mais une ambition nouvelle le saisit : celle d'accroître le pouvoir épiscopal dont il venait d'être revêtu, et d'en finir avec le parti qui avait si longtemps maintenu les droits du peuple chrétien. Ses intentions se manifestèrent par deux arrêtés qui n'étaient que trop significatifs, et qui dépassaient les prétentions les plus exagérées de ses prédécesseurs. Il décida d'une part que si un évêque commettait même un péché mortel il ne serait pas déposé, proclamant ainsi l'inviolabilité du sacerdoce, et d'une autre part il conféra à l'évêque, ainsi placé au-dessus de toute condamnation possible, le droit de pardonner directement les péchés, sans autre condition que son bon plaisir. C'était réellement en faire le représentant de Dieu sur la terre et fouler aux pieds toutes les règles de l'ancienne discipline. Calliste rencontra l'opposition la plus énergique de la part d'une portion importante de l'Église de Rome. Saint Hippolyte indigné ne mit aucun ménagement dans sa résistance; on voit qu'il rallia autour de lui tous ceux qui tenaient encore à l'antique liberté et à l'antique discipline, et qu'il mit dans sa polémique la vigueur indomptable de son caractère et l'emportement d'une nature passionnée. Il ne recule pas devant l'insulte pour abattre son adversaire; celui-ci personnifie pour lui toutes les mauvaises causes, il voit en lui un usurpateur et un corrupteur. Hyppolyte n'est pas un tribun du peuple dans l'Église, il ne prêche pas la liberté pour la liberté; non, il ne veut la liberté que pour la sainteté. Il combat dans un grand intérêt moral; il repousse la servitude qui dégrade pour fortifier les saintes obligations d'une austère piété; il brise le joug de la hiérarchie, mais c'est pour resserrer d'une main ferme le frein de la discipline. On a accusé saint Hyppolyte d'avoir

poussé le rigorisme trop loin; on l'a accusé d'une implacable dureté pour le pécheur pénitent. Nous ne nions pas qu'il n'ait dépassé la juste mesure de la sévérité; il n'était pas dans sa nature d'être modéré, et en voyant Calliste faire le chemin du retour si large et si facile à tous les hommes indistinctement, il fut entraîné à le faire trop étroit et d'un accès trop difficile. Calliste prétendait que l'arche de Noé où étaient entrés les animaux impurs et les animaux purs était la représentation fidèle de l'Église, et il en concluait que l'on ne devait pas tant se préoccuper de sa sainteté. « Laissez, disait-il, l'ivraie croître avec le bon grain, et souvenez-vous que saint Paul nous a défendu de juger nos frères. » Avec ces beaux raisonnements, on peut se figurer à quel degré de corruption serait descendue dans une ville comme Rome la société religieuse, si la paix s'était prolongée pour elle. Dès le commencement du troisième siècle on l'eût vue submergée par les multitudes profanes qui ne lui eussent demandé qu'un signe tout extérieur, un nom nouveau et une vague assurance de salut, et qui, en échange de ces bienfaits illusoires, se seraient courbées avec docilité sous une autorité dont elles n'auraient pas senti le poids, parce qu'elles n'auraient jamais pris le christianisme au sérieux.

Le tableau qu'Hippolyte nous trace de l'Église de Rome sous le pontificat de Calliste peut être chargé, mais dans ses traits généraux il répond certainement à la vérité. « Les auditeurs de Calliste, disait saint Hippolyte, se multiplient et se vantent de leur nombre, grâce à sa complaisance. Ils méprisent la loi du Christ et ne renoncent à aucun péché, disant : L'évêque nous remettra nos fautes. » On vit de grandes dames romaines attirées vers le christianisme, comme Marcia, la maîtresse de Commode, bien plus par l'amour de la nouveauté que par de vraies aspirations religieuses, obtenir la sanction du vice, et faire autoriser des unions illégitimes qui maintenaient les honteux désordres de la vie païenne dans des familles qui se disaient chrétiennes et qui n'étaient que riches et influentes. Hippolyte n'est pas le seul écrivain du temps qui ait signalé ce triste état de choses. Origène y fait une allusion très-claire, selon nous, dans les paroles suivantes : « Les évêques et les anciens qui livrent les Églises à des hommes indignes ne doivent-ils pas être assimilés à ceux qui vendent des colombes dans le temple de Dieu? *Que ceux donc qui occupent le siége épiscopal dans des vues ambitieuses prennent garde d'être renvoyés par Jésus-Christ.* » (Origène, t. III,

p. 953.) Cyprien portait sur la génération chrétienne qui l'avait précédé un jugement en tout point conforme à celui d'Hippolyte. « *Une longue paix*, disait-il, *avait corrompu la discipline qui nous a été transmise*. Beaucoup d'évêques, négligeant leurs fonctions, se plongeaient dans les affaires temporelles et frustraient les pauvres. *La discipline pour les mœurs n'existait plus.* » (Cyprien, *de la Prés.*, c. 5-6.) Ainsi le mal qui désolait l'Église de Rome s'était généralisé, le parti de l'oppression avait partout favorisé le relâchement moral, et la cause de la sainteté avait été perdue en même temps que celle de la liberté.

Mais nous avons à l'appui du témoignage d'Hippolyte une preuve plus éclatante que tous les textes, c'est l'étrange défaillance du courage chrétien dans la persécution qui éclata après le temps de Calliste. Les défections furent innombrables, et il y eut comme une contagion d'apostasie. Il fallut un nouveau baptême de sang pour que l'Église retrouvât son héroïsme, et il devint nécessaire que la souffrance exerçât de nouveau sa rude et salutaire discipline. Ces défections, qui firent couler tant de larmes à Carthage, à Alexandrie et à Rome, manifestaient un mal caché dans l'Église dont les germes avaient été lents à mûrir. Le livre de saint Hippolyte est le meilleur commentaire du fameux traité de saint Cyprien sur les apostats, dans lequel il nous montre la chute effrayante de tout un peuple de traîtres, « ruines hideuses et repoussantes. »

La persécution empêcha la tentative de Calliste de réussir complétement; l'Église de Rome, comme les autres Églises, se releva noblement; elle se purifia dans la douleur. Calliste avait été lui-même mis à mort avant le renouvellement des proscriptions en masse; peut-être eut-il un éclair de noblesse et de courage devant le supplice. La palme du martyr a caché longtemps toutes ses hontes. Si Hippolyte les dévoila ou les rappela à ses contemporains, c'est que l'esprit de Calliste n'était pas mort avec lui, c'est que l'œuvre d'asservissement se poursuivait. Les héroïques successeurs de l'ancien esclave de Carpophore relevèrent devant l'estime publique le parti de la hiérarchie; ils l'illustrèrent par une mort courageuse; ils assurèrent son ascendant. Les résultats obtenus par Calliste ne furent pas anéantis : ils furent simplement purifiés, et les Étienne, les Sixte et les Denys de Rome ne cessèrent pas un jour d'aspirer à la domination, qui leur semblait un devoir et un ministère autant qu'un privilége. On sait qu'en voulant l'étendre hors de leur Église particulière,

ils soulevèrent de vives résistances, même dans les rangs du parti hiérarchique, et Cyprien, l'homme de l'unité, lutta énergiquement contre leurs prétentions; protestation vaine et tardive qui ne devait pas aboutir, car les évêques de Rome poussaient ses propres principes à leur conséquence rigoureuse. La seule protestation qui mérite d'être entendue, c'est celle des Origène et des saint Hippolyte. Ils ont attaqué le mal dans son principe; ils ont dénoncé la coalition constante de l'esprit d'asservissement et de l'esprit qui pousse au relâchement moral. Supposez la tranquillité rétablie définitivement dans l'empire pour les chrétiens, faites lever sur eux le soleil de la faveur impériale, et tous ces germes à peine éclos sortiront de terre; une des révolutions les plus considérables sera consommée dans l'histoire religieuse de l'humanité.

IV

On se demande involontairement, à la suite de cet examen rapide du fameux manuscrit, s'il était opportun qu'il fût tiré de la poudre, et qu'il revît la lumière aujourd'hui? Saint Hippolyte reparaît-il à son jour, ou bien n'est-il qu'un importun qu'il faut se hâter d'éconduire, l'organe suranné d'une protestation chagrine et impuissante qui vient troubler l'harmonie d'un triomphe assuré et définitif?

Tous ceux qui estiment la vérité historique à son prix seront unanimes pour se féliciter de cette résurrection, lors même qu'elle dérangerait leurs hypothèses favorites. A supposer que nous nous soyons trompés sur l'auteur de l'*Histoire de toutes les hérésies*, à supposer que le document ne doive pas être attribué à saint Hippolyte, il est certain que celui qui a écrit ces pages n'est ni un esprit ni une âme médiocres, il n'est pas moins certain qu'il ne s'est pas amusé à écrire une comédie d'intrigues dont l'Église de Rome aurait été le théâtre imaginaire; non, il nous retrace des débats réels qu'il colore peut-être de sa passion, mais une vive clarté n'en est pas moins jetée sur une époque peu connue, sur une crise intérieure des plus graves au sein de la chrétienté, dans un de ces temps intermédiaires où deux tendances se disputent l'influence. Au point de vue du développement des études historiques, le vieux manuscrit est venu parfaitement à son heure, dans un siècle curieux qui ne se contente plus d'aucune idée reçue, qui veut revoir le dossier de tous les procès, et arriver par l'érudition au vif sentiment de la réalité, à cette intuition qui rend la vie au passé.

Mais il y a ici en jeu un intérêt bien plus sérieux que l'intérêt historique et archéologique. Qui pourrait contester que le monde ne soit en pleine crise religieuse? La question du surnaturel s'est posée devant la pensée contemporaine avec une précision redoutable. A cet égard, il vaut la peine d'entendre ce témoin des anciens âges, ce champion courageux du christianisme dans des jours aussi troublés que les nôtres, dans une société plus malade encore, plus déshabituée de la liberté et des intérêts supérieurs pour lesquels il vaut la peine de vivre, jeté comme nous dans la mêlée confuse des opinions les plus diverses, obligé de combattre une métaphysique hardie et subtile, qui, s'affranchissant de l'idée morale, ne s'appuyait sur aucun point fixe, osait tout nier et tout affirmer, et portait je ne sais quel mysticisme étrange dans le matérialisme. Hippolyte, en la combattant, semble avoir combattu pour nous. Ajoutons qu'appartenant à une génération qui n'avait pas encore donné à la foi chrétienne l'expression rigoureuse, la formule arrêtée qui devait sortir des délibérations des grands conciles, il se mouvait avec plus d'aisance dans ses conceptions religieuses, il serrait la vérité de plus près, et conservait cette originalité, cette fraîcheur, ce je ne sais quoi de jeune et de primitif dans la croyance qui distingue les théologiens d'avant Nicée. Qu'on en juge par ces paroles qui terminent son grand ouvrage, et où respire le souffle généreux des apologistes d'Alexandrie. « Je vous ai annoncé la vérité, disait-il, ô hommes de mon siècle, Grecs et barbares, Chaldéens et Assyriens, Indiens et Éthiopiens, Celtes et Romains, vous tous habitants de l'Europe, de l'Asie et de la Lybie, je vous ai montré le chemin de la vérité. Disciple miséricordieux du Verbe qui aime l'humanité, je désire vous amener à la connaissance du vrai Dieu, créateur du monde. Abandonnez les vains sophismes, les fallacieuses promesses des hérétiques. Laissez-vous gagner par la simplicité sereine de la vérité pure par laquelle vous échapperez aux jugements du ciel. Ainsi, vous deviendrez semblables à Dieu. »

Au sein même du christianisme, dans l'intérieur de l'Église, nous nous trouvons aujourd'hui en pleine crise. Qui ne voit que les vieux cadres rompent de toutes parts sous le flot montant des événements, qui ne sont eux-mêmes que le résultat du mouvement des esprits? On se préoccupe beaucoup aujourd'hui et avec raison de la nécessité de réagir fortement contre cette tendance centralisatrice qui dans l'État a étouffé tant de forces vives, et nous a rendus si malhabiles

aux nobles et périlleux devoirs de la liberté. Il ne faut pas se faire illusion, cette même tendance a régné trop longtemps dans toutes les Églises; si l'individualité ne se retrempe pas dans le domaine religieux, elle ne se retrempera nulle part, et alors il faudra reconnaître que nos races latines portent l'esprit de servitude dans le sang de leurs veines, et qu'elles sont destinées à constituer en définitive une sorte de Chine européenne. Nous avons de meilleures espérances pour elles, mais ces espérances se rattachent toutes au développement de la liberté légitime au sein des Églises. On n'aura, dans la société humaine, des citoyens dignes de ce nom, sachant ce que c'est que le droit et le devoir civique, que quand on en aura de pareils dans la cité de Dieu ici-bas, qui payeront de leur personne et s'intéresseront directement à la chose publique dans cette haute sphère. Nous n'hésitons pas à le dire, c'est le christianisme laïque qui a actuellement le plus grand rôle à jouer pour l'éducation des âmes et le renouvellement moral des deux sociétés. Mais il ne pourra remplir cette mission que s'il retrouve ses droits antiques et que si l'on ne se contente pas partout d'états-majors sans armée active. Il est temps que la liberté se combine avec l'obéissance aux lois. A la veille du jour solennel où le pouvoir temporel de l'Église, qui est la seule sauvegarde de l'immobilité, va disparaître après une lente agonie, à la veille du jour où la société religieuse se verra forcée de modifier ses conditions d'existence, n'y a-t-il pas un grand intérêt à entendre un des représentants les plus illustres de son âge héroïque revendiquer pour elle la liberté intérieure dont elle a besoin, et réclamer avec une mâle éloquence les droits du peuple chrétien? Il est bon que l'on sache qu'avant les protestations jansénistes et gallicanes contre le despotisme religieux, des voix vénérées, des voix de martyrs ont parlé dans le même sens; il est bon que l'on sache que la liberté a aussi sa tradition, et que si l'on ne veut croire qu'à ce qui a la sanction de la durée et des siècles, on peut aussi à ce titre croire en elle. L'un des plus grands arguments que lui opposent ses adversaires, c'est qu'elle déchaînerait toutes les révoltes du cœur et toutes les passions mauvaises. On a pu voir dans la lutte entre Calliste et Hippolyte de quel côté est le relâchement moral et de quel côté est la sévérité. Écartons ce vain épouvantail, et reconnaissons hautement que la société religieuse, comme la société politique, n'a d'avenir que dans la liberté, mais dans la liberté comprise au sens de saint Hippolyte.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

DE LA NOBLESSE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE FRANÇAISE[1]

PREMIÈRE PARTIE.

V

DES ARMOIRIES.

Parmi les questions que présente le sujet qui nous occupe, l'une des plus obscures et des plus controversées est sans aucun doute celle des armoiries. A quelle époque remonte la première apparition de ces hiéroglyphes ténébreux dont l'étude était considérée comme une des plus nobles occupations de l'esprit humain? Quelle en est l'origine? quelle en est la signification historique? Ici encore, comme pour la noblesse elle-même, nous nous trouvons en présence des traditions fabuleuses, des systèmes les plus contradictoires. Fidèles à ce procédé de la vieille érudition française qui cherchait dans la Bible ou dans les écrivains de l'antiquité classique le point de départ de toutes les institutions, les anciens héraldistes, tels que Favyn, n'ont point hésité à donner des armoiries aux enfants d'Adam; d'autres, tels que Segoing, en ont attribué l'invention aux fils de Noé. Les plus prudents se sont contentés d'en rattacher l'origine au berceau de la monarchie, et personne, il y a deux siècles, ne doutait que Pharamond n'eût eu pour armes *trois croissants d'or*, et Mérovée *un navire d'argent flottant dans un champ de gueules*. Les personnages fantastiques des romans chevaleresques, le roi Arthur, l'enchanteur Merlin, les douze pairs de Charlemagne, les héros de la Table ronde furent traités avec les mêmes honneurs. On acceptait sans contrôle et sans conteste tous les anachronismes et toutes les falsifications, par ignorance et plus encore par vanité; car chaque famille noble, pour rehausser l'éclat de son blason, tenait à lui donner le prestige du temps, et les plus modestes s'arrêtaient à Charlemagne. La grande et forte érudition du

1. Voir la 28e livraison.

dix-septième siècle renversa cet échafaudage légendaire; mais, tout en faisant justice des erreurs, elle eut elle-même grand'peine à fixer des dates précises.

Le père Ménestrier[1] veut que la plus lointaine apparition des armoiries remonte au dixième siècle. Ducange la rattache aux premières croisades; Foncemagne s'arrête à peu près à la même époque[2], mais il nous semble que la date du onzième siècle est encore trop éloignée, et qu'il faut s'en tenir à la seconde moitié du douzième, à l'année 1170 environ. Avant cette époque, en effet, on ne trouve aucune trace d'armoiries dans les monuments figurés, pas plus qu'on n'en trouve la mention dans les documents écrits[3]. Ce n'est point, d'ailleurs, comme emblèmes héréditaires d'une famille, mais seulement comme emblèmes individuels qu'elles se montrent d'abord; et ce qui le prouve, c'est que ceux qui faisaient l'acquisition d'un nouveau domaine changeaient souvent d'armoiries comme ils changeaient de sceau[4]. L'hérédité ne s'établit définitivement qu'à la fin du treizième siècle. Bien qu'elles ne s'accordent guère avec les traditions particulières à certaines familles, qui font remonter jusqu'à la première croisade un assez grand nombre d'armoiries, telles qu'on les voit figurer dans les salles de Versailles, les dates que nous venons d'indiquer n'en sont pas moins exactes et irrécusables. Parmi les armoiries héréditaires dont on rapporte l'origine aux guerres saintes de l'Orient, on peut tout au plus admettre comme authentiques celles

1. Voir l'ouvrage intitulé : *Blason de la noblesse*, Lyon, 1683, in-8°.

2. *De l'origine des armoiries en général et en particulier de celles de nos rois;* ce savant travail, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, a été reproduit par extraits dans la collection Leber, t. XIII, p. 168 et suiv.

3. Dès le onzième siècle, les comtes de Toulouse portaient une croix héréditaire sur leurs sceaux et leurs monnaies; mais c'est là un fait exceptionnel, dont il n'y a point d'autre exemple à la même époque. Les vitraux placés par Suger dans l'église de Saint-Denis, vitraux dont il existe encore de très-précieux restes, ne portent aucune trace de signes héraldiques. Les premières monnaies royales, sur lesquelles on trouve les armes de France, sont des deniers d'or de Philippe de Valois, frappés en 1336 et 1337. Les plus vieux manuscrits de nos poëmes chevaleresques n'offrent, dans leurs miniatures, aucune trace de blason; il suffit de ces quelques faits pour montrer que la date que nous indiquons ci-dessus est justifiée par des preuves, et que dans tous les cas, le blason, à son origine, était loin d'avoir l'importance qu'on lui a attribuée depuis.

4. Dom Calmet, *Hist. de la maison du Châtelet*, préf. XXII. — *Traité de diplomatique des Bénédictins*, t. II, p. 389.

que l'on rattache aux deux dernières croisades, c'est-à-dire au règne de saint Louis, de telle sorte que le blason, ce symbole dans lequel semble s'incarner la famille aristocratique, ne paraît qu'au moment où la grande aristocratie féodale s'abaisse et descend la pente de la décadence.

Si nous cherchons maintenant les motifs qui ont fait adopter l'usage des armoiries et si nous examinons les opinions émises à ce sujet, nous aurons encore à constater bien des contradictions. Le père Ménestrier pense que le blason est né des tournois et qu'il a été inventé par ceux qui figuraient dans ces joutes guerrières; d'autres veulent qu'il soit né des croisades, et que les nobles qui prenaient part à ces expéditions guerrières l'aient adopté comme signe particulier pour se faire reconnaître au milieu de la mêlée. Il y a, nous le pensons, d'autres origines beaucoup plus plausibles, et c'est dans la constitution de la société, c'est dans la famille, qu'il faut les chercher avant tout. Par cela même qu'elle formait une classe à part, une classe privilégiée, la noblesse devait tenir à constater son rang par des signes extérieurs, et à se rendre, pour ainsi dire, sensible aux yeux de tous. De plus, au douzième siècle, au moment où parurent les armoiries, un grand mouvement d'émancipation s'accomplissait dans la roture. Un droit nouveau, celui des communes, s'élevait fièrement en face du droit féodal. Il était donc naturel que la noblesse cherchât de plus en plus à s'isoler et à se distinguer, dans toutes les relations de la vie, des classes qui grandissaient autour d'elle. L'usage ou plutôt l'abus qu'elle faisait de ses armes nous paraît venir à l'appui de cette remarque, car elle les plaçait partout, sur la façade de ses châteaux, sur le pavé de ses salles d'armes, sur ses meubles, ses armes, sa vaisselle; la mort même ne l'en séparait pas. Elle en décorait ses tombeaux, et c'était comme une affirmation muette et toujours présente de la supériorité sociale qu'elle s'attribuait. A ces motifs purement politiques étaient venus s'ajouter sans aucun doute des considérations particulières à la famille. En effet, aucun acte officiel, aucun document écrit ne constatait au moyen âge la naissance ou la mort. Les couvents seuls avaient des obituaires, mais dans la société laïque il faut attendre jusqu'au seizième siècle pour trouver dans la tenue des registres de baptême ou de décès les premiers rudiments de l'état civil moderne. La filiation, la parenté, l'âge même se prouvaient par témoins. Les familles avaient donc intérêt à adopter quelque signe matériel qui servait à confirmer le nom, à établir la des-

cendance directe ou les alliances, ce qui s'exprimait en effet, pour la descendance directe, par les armes pleines, pour les alliances par les brisures. La constatation du rang d'une part, et de l'autre la constatation de la famille, telle est donc, selon nous, la signification primitive du blason, et c'est faute d'avoir reconnu ce fait très-simple que la plupart des érudits et des héraldistes se sont égarés dans d'inextricables hypothèses et en ont fait une véritable énigme, une sorte d'encyclopédie qui se rattachait aux plus hautes abstractions, et qui avait, comme le dit le père Ménestrier, sa théologie, sa philosophie, sa géographie, sa jurisprudence, sa géométrie, son arithmétique, son histoire et sa grammaire.

La même obscurité dans les explications s'est produite au sujet des signes matériels et des figures dont se composent les armoiries; mais ce qui nous paraît vrai, c'est qu'il est impossible de leur assigner telle ou telle origine plutôt que telle autre; ces signes ont été empruntés, suivant le caprice de chacun, au costume, à l'équipement militaire, à l'attirail des tournois, à l'architecture, au mobilier, à l'histoire naturelle, à l'agriculture, à la chasse, à la pêche, au monde réel aussi bien qu'au monde fantastique, et on y retrouve avant tout la profonde empreinte de cet esprit du moyen âge qui cherchait partout le mystère et le symbole. Parmi les figures, il en est quelques-unes qui rappellent évidemment des souvenirs historiques; ainsi, quand on trouve des coquilles, des croix, des palmiers, des oiseaux voyageurs, on peut croire que les familles qui ont adopté ces emblèmes ont voulu témoigner par là que leurs auteurs avaient pris part aux héroïques aventures des croisades. Les *anilles* ou cercles de fer, qui servaient à garnir les roues des moulins à eau, les cribles, les gerbes de blé, les lapins, les ruches, les châteaux et les tours rappellent des droits féodaux, tels que la banalité des moulins ou des fours, l'abeillage, le champart ou dîme seigneuriale prélevée sur les récoltes, le droit de garenne, le droit de guet et de garde, et le droit de forteresse. Ce sont là les indices d'une ancienne noblesse territoriale; les pièces de l'armement et de l'équipement, le heaume, les gantelets, les éperons, la badelaire, épée de bataille, large et courte, rappellent également la noblesse militaire; il en est de même de la lance, arme favorite des nobles, qui se rencontre assez souvent dans le blason, tandis qu'on n'y trouve qu'une seule fois la hallebarde, qui était l'arme des communes et de la *pédaille*. Quant aux armes parlantes, elles s'expliquent d'elles-mêmes et ne sont qu'un véritable rébus où le nom d'une fa-

mille est traduit plus ou moins exactement par des figures, telles que le bœuf du blason des familles Brébœuf, du Bœuf, Bouvier, etc.; mais très-souvent il est impossible de rattacher aux emblèmes du blason le moindre sens rationnel ou historique. Parmi ces emblèmes, les animaux sont très-nombreux : les uns, comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire ailleurs, appartiennent au monde réel, les autres aux monstruosités fabuleuses, comme le dragon, le griffon, la licorne, la harpie, le phénix, la chimère ou l'hippogriffe. Mais lors même qu'elle reproduit les êtres qui peuplent cette terre, la zoologie héraldique leur fait subir les plus étranges transformations. Les lions sont rouges, blancs ou noirs. Leur queue se termine en queue de dragon, et alors ils deviennent des *lions dragonnés*, en queue de poisson, et ils se nomment *lions marinés*. Ils portent le casque ou la couronne ou soutiennent comme Charlemagne la boule du monde. Quelles que soient les métamorphoses qu'ils subissent, leur présence s'explique encore tout naturellement dans le blason par les légendes dont ils étaient l'objet. On voyait dans le lion le roi des quadrupèdes, dans l'aigle le roi des oiseaux; et c'est par ce motif qu'on leur donnait à tous deux des couronnes. Les légendes du moyen âge, qui sont presque toujours le développement des légendes antiques, les représentaient avec des qualités qui d'ordinaire semblent s'exclure, telles que la prudence et l'audace, la vigilance et le calme, la générosité et la prévoyance. Ils étaient regardés comme les symboles de la force, de la souveraineté, de l'empire, et dans les premières années du dix-septième siècle on racontait encore sérieusement, d'après une légende romaine, « qu'un aigle avait enlevé le chapeau de Tarquin le vieil pour lui annoncer qu'il serait roi de la ville fondée par Romulus. » L'aigle, le lion, le cheval qui avait donné son nom à la chevalerie, investis par les traditions des instincts les plus généreux et formant parmi les bêtes une véritable aristocratie, pouvaient servir d'emblèmes à l'aristocratie féodale, parce qu'ils flattaient son orgueil et qu'ils exprimaient par analogie l'idée de la supériorité. Il en était de même du lys et du chêne, considérés l'un comme le roi des fleurs, l'autre comme le roi des arbres. Les interprètes de la science héraldique marchaient fort à l'aise quand il s'agissait de donner un sens à ces symboles; mais il était plus difficile d'expliquer la présence des bêtes réputées immondes telles que les pourceaux, ou de celles qui passaient pour malfaisantes, lâches ou félonnes, comme les cloportes, les serpents, les harpies, les hydres, les scorpions.

Malgré la difficulté, les héraldistes ne restent jamais en défaut, et comme le dit Corneille Agrippa dans le *Traité de la vanité des sciences*, on s'étonne de voir avec quelle absurde sagesse ils invoquent tour à tour l'astrologie, la philosophie, la théologie pour donner un sens au blason [1]. S'agit-il, par exemple, du cloporte? Les interprètes de la *science héraldique* lui font jouer dans les armoiries un rôle analogue à celui que la violette joue dans les allégories morales et sentimentales. Il devient, comme elle, l'emblème des vertus modestes. Il se cache dans les fentes des vieux murs, comme la violette se cache dans l'herbe, et quand on cherche à troubler son repos, il se met en boule et contrefait le mort pour échapper aux regards indiscrets; d'où il suit que les nobles qui l'ont fait figurer dans leur écu étaient de bonnes gens sans ambition, qui pouvant vivre à la cour, ont mieux aimé rester tranquillement sur leurs terres. Le corbeau, qui dans les tempêtes se perche sur la cime des grands arbres, où il semble défier la colère des vents, apprend aux hommes à ne point se laisser abattre par les orages de la vie, et le bouc, qui personnifie la luxure, donne à connaître que ceux qui le portent dans leurs armes ont triomphé de cette passion [2].

Le cri d'armes, la devise, la livrée complétaient ce que nous appellerons l'appareil extérieur de la noblesse. Le cri d'armes était un mot ou une petite phrase à l'aide desquels les vassaux d'un même suzerain s'excitaient mutuellement et se ralliaient sur le champ de bataille. Il n'appartenait, dit Favyn, qu'à ceux qui étaient chefs et conducteurs de troupes, et qui avaient bannières dans l'armée [3]. Transmissible comme les armoiries et comme elles héréditaire, il se perpétuait dans les familles par les aînés, les cadets ne pouvant l'adopter qu'à la condition d'y changer quelques mots. Les devises, dont il faut évidemment chercher l'origine dans le goût du moyen âge pour les sentences ou les mots allégoriques, étaient d'espèces très-diverses : les unes exprimaient des idées religieuses et morales : *Tout pour Dieu; — Adieu, biens mondains; — In paucis quies;* d'autres se

1. Mirum est quàm stultâ sapientiâ in istis astrologicantur, philosophantur etiam ac theologissant paludati isti heraldi.

2. Voir *La vraye et parfaicte Science des armoiries*, par Pierre Palliot, 1661, in-folio. — *La Science héroïque*, par Vulson de la Colombière, Paris, 1669, in-folio. — Bibl. impér., *Collection Fontanieu*, portefeuille 648e. Ce portefeuille contient quelques documents intéressants sur le blason.

3. Favyn, *le Théâtre d'honneur*, liv. I, p. 24.

rapportaient à des faits historiques, comme celle-ci : *Aultre n'aray*, qui fut adoptée par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal, en 1429 ; d'autres encore rappelaient à mots couverts des aventures galantes; enfin le plus grand nombre n'étaient que de véritables rébus et des calembours français ou latins [1]. Quant aux livrées, l'origine en remontait à une date ancienne, et se rattachait d'une part aux distributions de vêtements que les rois faisaient à certaines époques de l'année aux officiers de leur maison, et de l'autre à l'usage où l'on était au quatorzième siècle de broder le blason sur les habits, et d'assortir la couleur de ces habits à celle du champ des armes. Ce que les rois et les grands feudataires avaient fait à l'égard de leurs vassaux en leur distribuant des vêtements, ceux-ci le firent à leur tour à l'égard de leurs serviteurs à gages; ils les habillèrent à leurs frais, et les blasonnèrent pour témoigner qu'ils étaient de leur maison; mais, au lieu de placer les armoiries sur les parties les plus apparentes des vêtements, comme cela s'était fait pour les cottes d'armes, on se contenta de les mettre en bordure, sur une petite bande ou galon [2].

Antérieurement au quinzième siècle le blason ne paraît pas avoir été soumis à aucune règle fixe; et ce qui semble le prouver, c'est que les plus anciens traités héraldiques ne remontent pas au delà de 1450 [3]. A partir de cette époque seulement, les armoiries se constituent comme une science à part, et sont soumises à une juridiction spéciale, celle des hérauts, qui avaient, chacun dans ses attributions une certaine circonscription territoriale, et qui relevaient du *roi d'armes*, lequel, à son tour, était placé sous l'autorité immédiate de la couronne, car les rois de France s'étaient attribué, à l'exclusion de tous autres, le droit de donner ou de confirmer les armoiries, comme ils donnaient ou confirmaient la noblesse. Pour montrer qu'ils étaient les arbitres souverains de toutes les questions

1. C'est ce que montrent les exemples suivants : Devise des Kergen, M. qui T.M. *Aime qui t'aime;* — des Grandson : *A petite cloche grand son;* — Des Henrys: *Toujours en ris, jamais en pleurs;* — celle de Senecy : *Virtute et honore Senesce.*

2. Voir notre publication intitulée : *les Arts somptuaires au moyen âge, hist. du costume et de l'ameublement*, 4 vol. in-4°, t. I, p. 124. — Sainte-Foix, *Œuvres*, Paris, 1798, in-12, t. IV, p. 110.

3. Voir Bibl. imp., Ancien fonds Colbert, n° 9633, 3-5, l'Armorial du hérault Berry, présenté par l'auteur à Charles VII, entre les années 1454 et 1458.

héraldiques, ils conféraient eux-mêmes, et de leurs propres mains, l'investiture au roi d'armes; ils *le baptisaient*, c'était le mot consacré, en lui versant sur la tête du vin contenu dans une coupe; le roi d'armes répétait, au nom du prince, la même cérémonie sur les hérauts, et ceux-ci, par suite de cette espèce de sacrement chevaleresque, se trouvaient investis du pouvoir de juger toutes les matières héraldiques, de régler les différends qui s'élevaient entre les nobles au sujet de leurs armes, et de blasonner les armoiries nouvellement concédées.

Malgré la juridiction attribuée aux héraults d'armes, les traditions héraldiques s'altérèrent rapidement. Les armoiries se vulgarisèrent comme les lettres de noblesse, par les usurpations, les intrusions continuelles de la roture, et les anoblissements à titre d'office. Dans l'aristocratie féodale elle-même, chaque classe, en cherchant à se confondre avec la classe qui d'après la hiérarchie des titres se trouvait au-dessus d'elle, s'attribua les emblèmes de la grande féodalité. Les ducs et les comtes qui avaient le titre de pairs de France, paraissaient au sacre des rois avec la couronne sur la tête, et c'est par ces motifs qu'ils la placèrent dans leurs armes. Bientôt, les comtes qui ne jouissaient point de la pairie agirent de même, et leur exemple, dit Ducange, fut suivi par les gentilshommes qui n'avaient aucune dignité [1]. Les nouveaux anoblis imitèrent les gentilshommes; les roturiers qui possédaient des terres fieffées se fabriquèrent à leur tour des armoiries brillantes, qui pouvaient rivaliser avec celles des plus anciennes familles; ce qui donna lieu à ce dicton : *il n'est point de plus belles armes que des armes de vilain.* Pour éviter la confusion, la noblesse qui se prétendait de race ne voulait admettre comme valables que les armoiries timbrées, c'est-à-dire celles qui portaient au-dessus de l'écu des ornements féodaux, tels que les casques et les cimiers, ou des emblèmes rappelant l'idée de la souveraineté, comme les couronnes.

La concession des armoiries, de même que les lettres d'anoblissement, fut pour les rois un des ressorts de leur politique; ils en usèrent largement en faveur de la noblesse, de la roture, des officiers de judicature, des officiers d'administration, et des villes marquantes du royaume. Aux gentilshommes qui déjà possédaient un blason, ils donnaient, pour illustrer leur écu, le droit d'y ajouter une ou plu-

1. Voir à la suite du Glossaire la dissertation XXIII.

sieurs fleurs de lys, et comme le remarque justement Ducange, c'était là tout à la fois une adoption d'honneur et un signe de protection particulière [1], la fleur de lys portant en elle le caractère de la sauvegarde royale. Ils décernaient aussi cet insigne honneur, soit à titre individuel, aux roturiers qui s'étaient signalés par quelques services éclatants, soit à titre collectif, aux villes qui s'étaient montrées dévouées à la couronne. C'est ainsi que la fleur de lys d'or fut concédée : — par Philippe de Valois, à Pierre de Salvien, conseiller d'Humbert, dauphin du Viennois, qui avait contribué à faire céder cette province à la France, et au cardinal Bertrand, qui s'était montré le zélé défenseur des libertés de l'église gallicane; — par Charles V, en 1370, à la commune d'Abbeville, dont les habitants avaient chassé les Anglais, après trois jours de combats sanglants; — par Charles VII, à la famille de Jeanne d'Arc, qui fut autorisée en même temps à porter le nom de Du Lys; — par Louis XI, en 1465, à la ville d'Aigueperse pour la récompenser de son patriotisme [2]. Nous pourrions multiplier les exemples; mais notre sujet est si vaste que nous devons nous borner à constater le fait, en ajoutant que la présence d'une ou de plusieurs fleurs de lys dans les armes d'une famille ou d'une ville, doit presque toujours être considérée comme le témoignage de quelques services notables rendus au pays, et qu'à ce titre il n'est pas dans le blason de pièce plus honorable. Lors même qu'ils ne sont pas de concession royale, ces emblèmes peuvent encore rappeler de patriotiques souvenirs, attendu que dans la longue et sanglante lutte soutenue contre l'Angleterre et que l'histoire a désignée sous le nom de guerre cent ans, parmi les nobles qui tenaient le parti de la France, un grand nombre, voulant témoigner de leur fidélité à la couronne, avaient placé des fleurs de lys dans leurs armes, où elles se sont maintenues par la seule persistance des traditions [3].

1. Ducange, *De la Communication des armoiries*, xxve dissertation sur Joinville.

2. *Recueil des Ordonnances*, t. XVI, p. 330.

3. Comme nous nous occupons principalement ici de la noblesse au point de vue de son organisation et de son rôle politique et social, nous sommes forcé de laisser de côté une foule de détails de pure curiosité; mais nous croyons cependant devoir dire quelques mots des fleurs de lys. Un respect presque superstitieux, mais qui avait sa raison d'être dans le patriotisme, s'attachait à ces emblèmes, et ce respect était si grand, que quand Charles VI en

Nous avons vu en parlant des anoblissements à quelles spéculations la vente des lettres de noblesse avait donné lieu de la part de l'ancien gouvernement. Il en fut de même pour les armoiries, et ce n'est point seulement, comme on l'a prétendu, pour maintenir dans leur intégrité les traditions héraldiques, mais surtout pour lever de l'argent, que des vérifications furent ordonnées au dix-septième et au dix-huitième siècle. Un édit de novembre 1696, prescrivit l'exécution d'un *Armorial général* de France, et tous ceux qui avaient des armes furent obligés de les faire enregistrer, moyennant une

réduisit le nombre à trois, dans l'écusson royal, où jusqu'alors elles avaient été sans nombre, le peuple, pour expliquer ce changement, ne trouva rien de mieux à dire que le nouvel écusson adopté par Charles VI lui avait été envoyé du ciel. Parmi les emblèmes héraldiques il n'en est aucun qui ait donné lieu à de plus nombreuses controverses, et sur lequel on ait entassé, qu'on nous pardonne le mot, plus de niaiseries érudites. Il nous semble que la question a été résolue de la manière la plus satisfaisante par un archéologue éminent, qui est un des maîtres de la science moderne, Adolphe Duchalais, mort il y a quelques années à l'âge de trente-neuf ans. En étudiant héraldiquement l'emblème royal, Duchalais a reconnu que cet emblème n'était autre que la fleur du lys des jardins, qui se présente dans le blason sous les trois formes désignées par les noms de *fleur de lys épanouie, fleur de lys au pied nourri* et *fleur de lys arrachée*. Comme on *n'arrachait* en blason que des portions de créatures vivantes ou végétantes, ce fait implique évidemment qu'au moyen âge on regardait la fleur de lys comme une plante. Pourquoi les rois de France ont-ils adopté cet emblème? Parce que le Christ a dit : « Considérez comment croissent les lys des champs; ils ne travaillent point, ils ne filent point, et cependant je vous déclare que Salomon, même dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux, avec tant d'éclat et de beauté. » (S. Matthieu, ch. v, 28, 29.) Ces paroles proclament le lys la fleur sans pareille, la reine des champs. C'est par ce motif que les empereurs d'Allemagne, les rois d'Aquitaine, les rois d'Angleterre l'ont adopté comme emblème personnel, bien avant que les armoiries ne fussent héréditaires. Les rois de France ont agi de même, et en la plaçant dans les armes du royaume, ils ont eu encore un autre motif; c'est que le lys, symbole de la pureté, était la fleur de la Vierge, comme le bleu était sa couleur. Cette dernière circonstance explique encore pourquoi le fond de l'écu de France était d'azur. Quant à la ressemblance qui existe entre les fleurs de lys héraldiques et certaines figures qui se rencontrent sur quelques monuments de l'antiquité et des premiers temps du moyen âge, Duchalais a fort bien démontré que c'était là une pure analogie produite par le hasard, et que malgré quelques apparences extérieures qui ont trompé les archéologues, les emblèmes antiques et les lys du blason des rois représentent des objets entièrement distincts.

certaine finance[1]. Quelques individus, les ayant effacées de leur vaisselle, pour éviter de payer les droits, furent poursuivis comme fraudeurs, et en 1697 on décréta la confiscation des carrosses, des meubles et de l'argenterie sur lesquels se trouvaient des écussons qui n'étaient point enregistrés. Après avoir fait payer la vérification et l'enregistrement, même aux princes de la famille royale [2], le gouvernement fit des armoiries une véritable marchandise, et pour trouver les acheteurs il les offrit au rabais. On les vendit vingt livres sous Louis XIV; cent cinquante livres sous Louis XV; la plupart des bourgeois en achetèrent, et les dernières années de l'ancienne monarchie présentèrent le singulier spectacle d'une démocratie qui se blasonnait, à la veille même du jour où elle allait déclarer le blason un outrage aux droits de l'homme, et l'effacer jusque sur la pierre des tombeaux.

Ce qui résulte, en résumé, des détails qu'on vient de lire, c'est que les armoiries ne remontent pas au delà de la seconde moitié du douzième siècle, et qu'elles ne deviennent héréditaires qu'à la fin du treizième; c'est que, à côté de quelques emblèmes qui ont un sens historique ou féodal, les meubles ou figures de l'écu ne sont le plus souvent que des images de fantaisie empruntées à l'histoire naturelle légendaire, aux traditions fabuleuses, à l'interprétation symbolique des noms. Constater le rang par des signes extérieurs, constater en même temps la filiation des familles et leurs alliances, tel est le but primitif du blason; à l'origine, il est l'attribut exclusif de la noblesse terrienne et militaire, mais peu à peu il se vulgarise comme la noblesse elle-même, et il finit par n'être plus qu'une sorte de décoration banale, qui s'avilit par la mise en vente. Que les vieilles familles féodales aient attaché une sérieuse importance aux emblèmes héraldiques, on le conçoit, puisqu'ils étaient pour elles la consécration de leur ancienneté; mais ce qui étonne, c'est qu'elles s'en soient montrées beaucoup plus jalouses, beaucoup plus préoccupées que de leur rôle politique. Ce témoignage toujours présent du passé leur faisait une complète illusion sur leur prépondérance sociale, et quand la révolution grandissait autour d'elles, elles n'évoquaient pour la combattre que la respectable mais impuissante autorité des souvenirs.

1. Voir Bibl. imp., *Collect. Clairambault*, inventaire 271, v°, t. 392. — Mélanges.

2. *Journal de Barbier*, VII, p. 285.

VI

DES NOMS.

On croit généralement que l'ancienne noblesse se distinguait de la roture par le caractère particulier de ses noms, comme elle s'en distinguait par ses armoiries et ses titres; c'est une erreur, et ici encore nous nous trouvons en présence des affirmations les plus diverses et de la confusion la plus complète. Aucune législation positive ne réglait au moyen âge la fixité et la transmission des noms; tout était remis au hasard, et le chaos administratif qui résultait du morcellement du territoire et de l'impuissance des pouvoirs publics était tel, que l'on ne songeait même pas à établir, par des actes officiels, l'identité des personnes. Les générations que les siècles emportaient l'une après l'autre disparaissaient de cette terre sans y laisser même une simple date pour constater leur passage, et ce n'est qu'au seizième siècle, sous le règne de François Ier, en 1539, que l'Église commença pour la première fois à tenir ces archives de la naissance et de la mort qu'on appelle aujourd'hui l'état civil; — encore faut-il remarquer qu'à cette date l'ouverture des registres de baptêmes, de mariages et de décès ne fut point ordonnée dans l'intérêt de l'ordre social et de l'administration publique, mais seulement dans des vues d'exclusion religieuse et pour constater la catholicité. — On comprend le désordre qui résultait d'un semblable état de choses, et la confusion qui devait se produire au sujet des noms et de la filiation des familles en l'absence d'actes officiels et de documents écrits; aussi est-ce par suite de cette confusion qu'il s'est glissé tant d'erreurs dans notre histoire généalogique, et qu'il est si difficile aujourd'hui d'arriver à l'exacte vérification des faits.

A la fin du neuvième siècle, c'est-à-dire à l'époque où s'est opérée d'une manière définitive la fusion des races diverses mêlées par l'invasion sur le sol de la Gaule, on voit sortir de la décomposition des langues franque et latine un assez grand nombre de prénoms modernes, et ce sont ces prénoms qui deviennent, jusqu'au treizième siècle, les appellations individuelles. Durant cette période, rien ne distingue les nobles des roturiers; seulement, les roturiers ajoutent à leurs prénoms des désignations personnelles, généralement tirées soit de leurs qualités physiques ou morales, soit du lieu de leur domicile ou de leur naissance; les nobles, de leur côté, y ajoutent leur titre

féodal, duc, comte, chevalier, et le nom de leur fief; mais pour les nobles aussi bien que pour les vilains, il n'existe à cette date aucun nom héréditairement transmissible; car l'hérédité des noms de famille, de beaucoup postérieure à l'hérédité des terres, ne commence qu'au treizième siècle. Il est donc impossible, quand on trouve un nom de lieu ajouté à un prénom sans titre de dignité, de distinguer, à moins de détails historiques particuliers, s'il s'agit d'un fief, ou d'une localité indiquant soit le domicile, soit la naissance; et par cela même on ne peut s'autoriser, comme on l'a fait souvent, de l'analogie des appellations territoriales pour rattacher l'origine de certaines familles à l'époque de la première féodalité.

On ne peut pas s'autoriser davantage de ces appellations pour réclamer la noblesse, attendu qu'à dater du règne de saint Louis les roturiers ont possédé des terres nobles.

A des époques beaucoup plus rapprochées de nous, les noms de terre ne sont pas plus concluants en faveur de l'ancienneté des familles qui les ont portés, puisque pour établir cette ancienneté il faudrait prouver que la terre est toujours restée dans ces familles; mais des causes très-diverses déplaçaient sans cesse la propriété foncière, et à quelques années de distance on voyait souvent se succéder, avec les mêmes noms dans le même domaine, des individus complétement étrangers les uns aux autres. C'est ce que Montaigne exprime de la manière la plus juste dans le passage suivant : « C'est un vieil usage, et de très-mauvaise conséquence en nostre France, d'appeler chascun par le nom de sa terre et seigneurie, et ce qui faict le plus mesler et mecognoitre les races. Un cadet de bonne maison ayant eu pour son apanage une terre, sous le nom de laquelle il a esté cogneu et honnoré, ne peust honnestement l'abandonner; dix ans aprez sa mort j'ai vu sa terre à un estranger qui en faict de mesme, devinez où nous sommes de la cognoissance de ces hommes [1].

La confusion qui se produisait dans la descendance des familles par les mutations des terres fieffées, se reproduisait dans les familles elles-mêmes par les changements continuels de noms. Ainsi le frère cadet de Thibault, comte de Champagne, s'appelle le comte de Sancerre; les deux frères de Hugues, comte de la Marche et d'Angoulême, s'appellent l'un Geoffroy de Lusignan, l'autre Geoffroy de

1. *Essais de Montaigne*, édit. Charpentier, t. II, p. 7.

Valence. Lorsqu'il s'agit des grands feudataires, des personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire, la parenté s'établit facilement par le fait même de l'illustration; mais pour ceux qui n'ont d'autre notoriété historique que leur titre, « l'original de la tige » échappe, comme le dit Montaigne. Les aînés, interdisant aux cadets de porter le nom de leur père, ceux-ci prenaient des noms de fantaisie, ou adoptaient ceux de leurs mères ou de leurs femmes, de telle sorte que dans cette institution de la noblesse, où tout était fondé sur la race, la personnalité de cette race s'effaçait et disparaissait sans cesse.

Aujourd'hui la particule *de* précédant un nom est considérée comme un signe de noblesse; mais c'est encore là une erreur toute moderne[1]. Prise étymologiquement, cette particule n'est rien autre chose que la traduction du *de* latin, qui se plaçait, dans la basse latinité, avant les noms de lieux ajoutés aux prénoms : *Johannes de Sancto Richario*, Jean de Saint-Ricquier; *Petrus de Media Villa*, Pierre de Moyenne-Ville. Quand l'usage des noms patronymiques se fut établi, on les fit suivre souvent d'un nom de fief, en supprimant le mot *seigneur* ou *sire* : ainsi, au lieu de dire *Rohault, sire de Gamaches*, on disait tout simplement *Rohault de Gamaches*. Ces désignations, tirées de la propriété féodale et appliquées à quelques grandes familles, ont fait croire que la particule *de* était la consécration distinctive de l'aristocratie; mais aucun acte officiel ne la mentionne à ce point de vue. Dans les documents du quatorzième siècle et du quinzième, on trouve une foule d'individus désignés comme nobles sans qu'elle soit jointe à leurs noms, comme Thévenon Urbin, Guillaume aux Épaules, Macé le Bossu, Guillebaut Bacon, Robert Basville. Delaroque nous apprend même qu'un homme fort expert en ces matières, Jacques Tessart, baron de Tournebu, se trouvait fort offensé que l'on se fût permis d'altérer « son ancien et illustre nom » en l'appelant Jacques *de* Tessart. Ce n'est qu'au dix-septième siècle que l'emploi de la particule se popularisa, et qu'elle prit le caractère qu'on lui a attribué depuis, sans que jamais aucun acte de notre ancien droit public soit venu confirmer ce caractère, d'où il résulte qu'avec le nom le plus roturier, tel que Thévenon Urbin, on peut

1. Sur les noms de la noblesse : Bibl. imp., *Collection Fontanieu*, portefeuille 648-650; — *Collection Colbert*, volumes cotés *Recherches de l'ancienne noblesse*.

être de très-ancienne noblesse, et ne pas être noble avec le nom en apparence le plus aristocratique[1].

Ce n'est point seulement par les noms patronymiques que la noblesse cherchait à se distinguer, à se séparer des autres classes, c'était encore par les prénoms. Quand le peuple prenait les siens dans le calendrier, et s'appropriait, comme le dit la Bruyère, les douze apôtres, leurs disciples et les premiers martyrs, la noblesse avait recours à l'histoire grecque et romaine, aux romans chevaleresques, à la mythologie, et dans les familles titrées on s'appelait César, Annibal, Renaud, Tancrède, Achille, Hercule ou Phébus[2]. Ce n'était là qu'une affaire de mode; mais quand il s'agissait des noms patronymiques, les changements continuels dont ils étaient l'objet, la confusion que ces changements introduisaient dans la filiation des familles, présentaient, sous le rapport de l'authenticité des actes et des contrats, les plus graves inconvénients. Le gouvernement tenta pour la première fois, dans le cours du seizième siècle, de remédier au désordre. Par un édit du 27 mars 1555, Henri II fit défense aux gentilshommes de changer de noms et d'armes sans une autorisation expresse du roi, à peine d'être dégradés et punis comme faussaires. Les états de Blois, en 1579, demandèrent qu'il leur fût enjoint de signer de leur nom de famille, au lieu de celui de leur seigneurie, comme ils avaient habitude de le faire. Mais c'était le propre des ordonnances législatives de l'ancienne monarchie d'être constamment éludées. Les états de 1614 réclamèrent encore contre le même abus, sans parvenir à le réformer; la vanité, *ce mal français*, comme l'appelle si justement la Fontaine, fut plus forte que les lois; à la fin du dix-septième siècle, c'est la Bruyère qui nous l'apprend, certaines gens portaient trois noms *de peur d'en manquer*, et ils en

1. La discussion au sujet de la particule nobiliaire a été reprise de nos jours. Voir entre autres : *la Particule nobiliaire, Réplique à quelques magistrats*, par M. ***, in-8°. Paris, Ledoyen, 1861.

2. *Caractères de la Bruyère, Chapitre des grands*, p. 188 de l'édition de la Bibliothèque Charpentier. Montaigne constate le même fait dans ce passage des *Essais* : « Un gentilhomme, mien voisin, estimant les commoditez du vieux temps auprès du nostre, n'oubliait pas de mettre en compte la fierté et la magnificence des noms de la noblesse de ce temps-là, dom Grumedan, Quedragan, Agésilan, qu'à les ouïr seulement sonner, il se sentoit qu'ils avoient esté bien autres gens que Pierre, Guillot et Michel. » — *Essais*, édit. de la Bibl. Charpentier, t. II, p. 6.

avaient pour la ville et pour la campagne, pour tous les lieux de leur service et de leur emploi [1].

Ainsi se reproduisaient, au sujet des noms, ces usurpations continuelles que nous avons déjà signalées au sujet des titres et des armoiries. Du moment où elle avait cessé de s'appuyer sur la propriété presque souveraine de la terre, la noblesse voyait s'abaisser chaque jour la barrière qui la séparait des autres classes, et les progrès toujours croissants de la démocratie avaient tellement rapproché les distances, dans les derniers temps de l'ancien régime, que la seule distinction, pour bien des gens, se réduisait à une particule.

VII

DES USURPATIONS ET DES PREUVES.

Exclusivement attachée, sous les premiers Capétiens, à la possession des fiefs et à certaines fonctions juridiques ou administratives, la noblesse, à l'époque de la grande féodalité, portait sa preuve en elle-même, et s'affirmait par la propriété territoriale et l'exercice de ses fonctions. La distance, d'ailleurs, était trop grande encore entre elle et la roture pour qu'elle ait eu à redouter la moindre confusion; mais à partir de l'affranchissement des communes, cette distance tendit toujours à s'effacer. Les priviléges aristocratiques étaient, d'ailleurs, trop avantageux, et la position sociale que donnaient les titres trop importante, pour ne point tenter les ambitions même les plus vulgaires. Une foule d'individus s'efforcèrent donc, par les subterfuges les plus divers, de s'attribuer un rang qui ne leur appartenait pas. Les uns, nés sur un grand domaine féodal, en prenaient le nom, comme pour établir le lieu de leur naissance, mais en réalité pour se rattacher tôt ou tard au suzerain par des liens de parenté; les autres se rendaient en armes aux montres ou revues pour constater qu'ils étaient soumis au service du ban comme les propriétaires féodaux. L'exemption de la taille n'étant accordée qu'à la noblesse, une foule d'aventuriers cherchaient à se soustraire à cet impôt, et se faisaient ensuite un titre de ne l'avoir point payé. « Les valets des gentilshommes, » dit à ce propos le célèbre jurisconsulte

1. *Caractères de la Bruyère*, édit. Charpentier, 345-346.

Loyseau[1], «ou ceux qui ont couru les poules pendant les guerres, voire même ceux qui n'ont point voulu suivre autre exercice que de traîner l'épée, se font accroire que si par la force et intimidation d'eux et des gentilshommes de village auxquels ils servent d'estafiers, voire même de tueurs, ils se peuvent échapper pendant deux générations de paier la taille, leur postérité deviendra noble, sans qu'ils aient besoin du roi. » En présence de ces faits, il était tout naturel que les pouvoirs publics intervinssent, non pas uniquement, comme on l'a dit, pour sauvegarder l'orgueil et la dignité de la caste, mais pour empêcher l'usurpation illégale de titres qu'ils prétendaient avoir seuls le droit de conférer, pour restreindre le nombre des privilégiés en matière d'impôts, et augmenter par cela même les revenus du trésor. Les vérifications et les preuves étaient, d'ailleurs, soumises à des taxes assez élevées; elles constituaient une ressource importante, à laquelle venaient encore s'ajouter les peines pécuniaires prononcées contre les délinquants, car tels étaient les embarras financiers de l'ancien régime, qu'on inventait des délits, par mesure fiscale, tout exprès pour toucher des amendes.

La vérification de la noblesse ne remonte pas chez nous au delà de la seconde moitié du quinzième siècle. L'une des plus anciennes est celle qui fut faite par ordre de Louis XI dans la Normandie, en 1463; et quand on se rappelle les sentiments qui animaient ce prince à l'égard de l'aristocratie, il est évident que cette mesure avait pour objet, non pas de protéger la noblesse normande contre les envahissements roturiers, mais bien plutôt de l'amoindrir par la discussion de ses titres. Vingt ans plus tard, en 1484, Charles VIII promulgua un édit portant que tous les nobles seraient tenus, une fois en leur vie, de remettre entre les mains des baillis et sénéchaux du lieu de leur résidence un état de leur famille remontant à quatre degrés, et plus si faire se pouvait, et que ceux-là seuls feraient partie de l'ordre qui justifieraient de ces degrés. L'édit voulait, en outre, qu'au décès de chaque gentilhomme, ses héritiers fissent enregistrer sa mort; mais ces prescriptions ne paraissent point avoir été mises à exécution, et dans le cours du seizième siècle, il fallut recommencer, car rien n'avait été éclairci. Aux preuves et aux vérifications par témoins, on substitua, à cette époque, les preuves écrites, qui se divisèrent en titres primordiaux, titres constitutifs, titres confirmatifs et

1. *Traité des ordres de noblesse*, ch. v.

actes civils. Les titres primordiaux étaient les lettres d'anoblissement ou les actes royaux nommant aux charges qui conféraient la noblesse; les titres constitutifs étaient les certificats de service dans l'arrière-ban, les certificats d'assistance aux états généraux dans l'ordre de la noblesse, les exemptions de taille, les actes de foi et d'hommage; les titres confirmatifs consistaient, pour la Bretagne et la Normandie; dans les constatations faites par les commissaires enquêteurs de ces provinces; pour le Dauphiné, dans les révisions des feux, c'est-à-dire dans les rôles d'impôts dressés par chaque paroisse pour établir la proportion entre la part contributive de la localité et le nombre des habitants; pour tout le reste du royaume, c'étaient les arrêts du conseil d'État ou des commissaires généraux désignés pour les vérifications; enfin par actes civils, on entendait les contrats de toute sorte énonçant la qualification. Ces diverses espèces de preuves n'étaient point toutes obligatoires pour un seul individu; il suffisait seulement d'en présenter quelques-unes[1].

Quand une famille avait prouvé par actes authentiques qu'elle était réellement en possession de la noblesse, il restait à établir la filiation, et c'est dans ce but qu'on inventa les généalogies. Les plus anciennes ne remontent guère au delà de la seconde moitié du seizième siècle, ce qui en infirme notablement la valeur, puisqu'elles ne sont après tout que des documents de seconde main; aussi leur exactitude, quand il s'agit des premiers temps de la monarchie capétienne, ne peut-elle être admise qu'avec une extrême réserve. Parmi les généalogies dressées dans les deux derniers siècles, un grand nombre remontent jusqu'à la première croisade, d'autres jusqu'à Charlemagne et même jusqu'à Hugues Capet ; mais comment établir historiquement la descendance pour ces âges reculés, lorsque les noms patronymiques ne deviennent héréditaires qu'à la fin du treizième siècle, lorsque ceux des lieux de la naissance et ceux des fiefs se confondent sans cesse, et que, à chaque mutation de la terre féodale, les titres territoriaux sont pris par les nouveaux possesseurs? Comment dresser un état civil régulier pour les temps où il n'y a ni registres de naissance, ni registres de décès? Comment constater à la distance des siècles l'identité des noms, d'après les actes

1. Voir sur les preuves par degrés et par quartiers, le savant travail de M. Édouard de Barthélemy: *la Noblesse en France avant et depuis* 1789. Paris, 1860, in-12, p. 15 et suiv.

du tabellionnage, quand ces noms ne sont indiqués dans les plus anciens de ces actes que par des initiales? Ces difficultés n'arrêtèrent point les généalogistes. Les hommes qui, de la meilleure foi du monde, donnaient à Mérovée un dragon pour aïeul, pouvaient bien donner pour auteurs directs aux familles dont ils écrivaient les annales les douze pairs de Charlemagne ou les chevaliers de la Table ronde. L'ignorance où l'on était généralement des faits historiques les plus élémentaires autorisait toutes les suppositions; ainsi la formule *regnante Christo*, placée au bas de quelques chartes, faisait croire à ceux que ces chartes intéressaient « que leur maison, comme le dit Dutillet, estoit avant la passion et nostre rédemption, ne sachant pas que c'étoit une façon de parler équipolente à celle qui est commune : *L'an de grâce ou de l'Incarnation de Nostre Seigneur*[1]. » Il n'y avait si mince gentilhomme qui ne se trouvât « arrière-fils de quelque roy d'outre-mer[2], » et les plus obscures familles prétendaient connaître leur origine beaucoup mieux que l'histoire ne connaît celle des Capétiens, que les uns faisaient remonter par Robert le Fort jusqu'à Witikind, et que d'autres, comme Dante, rattachaient à un boucher de Paris.

Ces entêtements généalogiques, dont Saint-Simon a été, sous l'ancien régime, le représentant le plus célèbre et le plus obstiné, ne pouvaient guère résister, la plupart du temps, à des enquêtes sérieuses; il était même si difficile d'établir des preuves par des pièces légales et précises, que plus la législation se montrait exigeante sur l'authenticité des actes attestant la filiation, plus elle était forcée de rapprocher les distances et de s'en tenir à des dates relativement modernes. Sous les derniers Valois, on exigeait la preuve de trois degrés; Henri IV la réduisit au père et à l'aïeul; un arrêt du conseil, en date du 17 mars 1667, décida que ceux qui avaient porté les titres d'écuyers et de chevaliers depuis 1560, avec possession de fiefs, emplois et services, et sans aucune trace de roture avant ladite année, seraient déclarés nobles de race; quant à ceux dont les titres n'étaient accompagnés ni de fiefs, ni de services, on exigea deux cents ans, ce qui faisait remonter la preuve à 1467. En 1714, la distance fut rapprochée de nouveau, et la preuve limitée à cent ans, soit au 30 janvier 1614. On était loin, on le voit, des

1. Dutillet, *Recueil des roys de France*, p. 9.
2. Montaigne, *Essais*, édit. Charpentier, t. II, p. 7.

origines carlovingiennes ou capétiennes, et quelques familles pouvaient seules, par une rare exception, établir légalement leur ascendance au delà du quinzième siècle.

Il en fut, du reste, des preuves de noblesse comme des titres et des armoiries. Le gouvernement en fit un objet de spéculation. On multiplia les enquêtes pour faire payer la confirmation de leur noblesse à ceux qui en justifiaient, et l'amende à ceux qui ne pouvaient faire leurs preuves. C'est ainsi qu'en 1640 et 1641 il y eut en Normandie une recherche sévère, parce qu'on avait besoin d'argent pour payer les munitionnaires de l'armée d'Italie; on tira à cette occasion des sommes considérables de tous ceux qui n'arrivèrent point à prouver, par actes authentiques, leurs quatre degrés. Dans les premières années du règne de Louis XIV, les recherches recommencèrent, mais cette fois elles furent affermées à des traitants qui, au lieu de vérifier les titres, se bornèrent à vendre des confirmations. Colbert mit un terme à cette exploitation scandaleuse, en remplaçant les fermiers par les intendants, c'est-à-dire par les agents directs du pouvoir, qui jugeaient, sauf appel au conseil d'État. Les vérifications, poursuivies d'abord avec une grande sévérité, dans le but de réduire autant que possible les exemptions d'impôts, furent suspendues au bout de quelques années, parce qu'en mettant à nu les misères et les mensonges de la vanité, elles excitaient de vifs mécontentements, et frappaient souvent des individus qu'on avait intérêt à ménager. Elles furent reprises en 1696, mais seulement comme mesure fiscale, et dans le but de préparer une émission de lettres de noblesse moyennant finances.

On voit, par ce que nous venons de dire, combien la législation en matière de preuves était mobile et confuse. La multiplicité même des recherches témoigne de leur impuissance à réprimer les usurpations, à poser des règles fixes; et, ce qu'il y a de plus singulier, au milieu de toutes ces vérifications qui se succèdent, en déplaçant sans cesse la limite historique qu'elles assignent au droit aristocratique, c'est qu'on en vint à considérer ce qu'on appelait la noblesse immémoriale, c'est-à-dire celle qui ne savait pas d'où elle venait, celle qui ne connaissait point son origine et ne pouvait pas se prouver, comme la plus haute et la plus illustre de toutes. Quant aux résultats produits dans le sein même de l'ordre par ces continuelles enquêtes sur la validité des titres, on peut dire qu'ils ont été des plus fâcheux pour cet ordre lui-même. L'individu s'effaça complétement devant la

race. La généalogie fit oublier l'histoire et méconnaître ses leçons. Les degrés et les quartiers dispensèrent de l'effort et de l'aptitude; la vieille aristocratie s'isola de plus en plus dans les ruines de son passé, elle ne s'appuya que sur les morts, et se suicida en s'affirmant.

VIII

DE LA DÉCHÉANCE ET DE LA DÉROGEANCE.

D'après quelques théoriciens du droit aristocratique qui rapportaient les origines de ce droit à la naissance et à la supériorité native et originelle de la race, le caractère de la noblesse était indélébile comme celui de la prêtrise, et rien ne pouvait l'effacer; mais ce système ne fut point consacré par notre ancienne législation. La terre féodale, le titre, le rang, ne constituèrent jamais, pour ceux qui en jouissaient, une propriété absolue ou un privilége irrévocable, et l'on ne pouvait rester possesseur d'un domaine fieffé qu'à la condition de remplir les charges inhérentes à ce domaine, de même que l'on ne pouvait rester noble qu'en acceptant les obligations qu'imposait ce titre.

La saisie féodale, la déchéance, la dégradation chevaleresque et la dérogeance, telles étaient les diverses formes de pénalité qui entraînaient, soit la perte du fief, soit la perte du titre ou du rang; cette pénalité s'appliquait, sans aucune distinction, à toutes les catégories de noblesse, à l'immémoriale qui se fondait sur le sang, aussi bien qu'à celle qui avait été octroyée par les rois, acquise par les fonctions, ou achetée à prix d'argent.

La saisie féodale, c'est-à-dire la confiscation du domaine fieffé, s'appliquait au vassal qui refusait à son suzerain la foi, l'hommage, le service militaire, ou qui s'alliait à ses ennemis.

La déchéance, peine afflictive et infamante, s'appliquait à l'assassinat, au vol, à l'hérésie, à tous les crimes privés; elle s'appliquait également aux délits qui concernaient la chose publique, et particulièrement au refus de service, lors de la convocation du ban et de l'arrière-ban. On la trouve mentionnée au sujet de ce refus dès l'an 1213, dans une ordonnance de Philippe-Auguste, et comme elle offrait aux rois un moyen puissant d'action sur les grands feudataires, l'application en fut maintenue aussi longtemps que les

armées se recrutèrent par le service des fiefs[1]. Lorsqu'il s'agissait d'attentats commis contre les personnes privées, la déchéance n'atteignait que le coupable, mais elle s'étendait à la postérité née et à naître lorsque le roi était en cause, car c'était une maxime de notre ancien droit public que les délits, quels qu'ils fussent, prenaient le caractère de la forfaiture, quand ils remontaient jusqu'à la couronne[2]. La déchéance une fois prononcée contre un individu, lui ou ses enfants ne pouvaient rentrer dans leurs titres et priviléges qu'en vertu de lettres de réhabilitation.

La dégradation chevaleresque, peine infamante comme la déchéance, atteignait ceux qui, après avoir reçu l'investiture de la chevalerie, enfreignaient les obligations qui leur étaient imposées par cette investiture. Les formalités dont elle était entourée rappelaient, d'une part, celles de l'excommunication, et, de l'autre, le cérémonial de la dégradation militaire moderne. Comme dans l'excommunication, on prononçait contre le coupable les anathèmes du psaume CVIII; on versait sur sa tête un bassin d'eau chaude, pour effacer le caractère que lui avait conféré l'accolade; on le portait à l'église sur une civière recouverte d'un drap mortuaire, pour montrer qu'il était retranché du nombre des vivants; comme dans la dégradation militaire, on lui arrachait ses insignes et la ceinture qui soutenait son épée; on brisait ses armes, et on coupait ses éperons sur un tas de fumier.

La déchéance, ainsi que la dégradation chevaleresque, paraissent n'avoir été que rarement appliquées, et il nous semble même fort douteux que, pour cette dernière, on ait suivi de point en point le cérémonial dont nous venons de parler; mais, quoi qu'il en soit, une semblable pénalité, lors même qu'elle restait à l'état de menace, était bien faite pour retenir dans le devoir des hommes qui étaient tout par leurs titres. Quant à la dérogeance, elle avait un caractère beaucoup moins grave, en ce sens qu'elle n'impliquait point l'idée que l'on avait forfait aux lois divines et humaines, mais seu-

1. Elle fut confirmée entre autres par une ordonnance de Charles VI, en date de 1392, et par l'édit de mars 1579.

2. Le respect dont on entourait la royauté était si grand, qu'on brûlait les faux monnayeurs dans l'huile bouillante, non pas seulement à cause du préjudice qu'ils portaient au public, mais surtout parce qu'ils s'attribuaient faussement l'image et le nom du souverain. On montrait encore à Rouen, en 1677, une cuve qui servait à leur supplice.

lement que l'on s'était placé en dehors de certains usages, consacrés par l'esprit de caste.

Rien n'était plus étrange, plus complétement illogique que la théorie de la dérogeance; rien n'était plus contraire aux intérêts de l'individu et de l'État. Il suffit d'énumérer les faits pour confirmer cette remarque.

A l'origine des fiefs, la noblesse se trouvait, de fait, dispensée, pour suffire à ses besoins, de toute espèce de travail, puisqu'elle était propriétaire de la plus grande partie du sol, et que les populations soumises au servage travaillaient pour elle. Mais, peu à peu, les affranchissements des serfs, l'adoucissement progressif des charges féodales, les dépenses des expéditions militaires, les rétrocessions des fiefs réduisirent notablement ses ressources. Elle vit sa fortune diminuer en même temps que sa prépondérance politique; et, par une étrange illusion d'amour-propre, elle en vint à s'interdire la plupart des professions qui pouvaient réparer ses pertes et l'aider à soutenir son rang. Tandis que la religion imposait le travail comme une loi sainte et une expiation, la noblesse le regardait comme vil et déshonorant. Elle tenait pour indignes ceux qui se livraient aux arts mécaniques, et elle assimilait le commerce au larcin. Ces préjugés exercèrent sur la prospérité du pays la plus déplorable influence; et il faut rendre cette justice aux rois, qu'ils essayèrent à diverses reprises de les combattre, soit en déclarant par des actes officiels que certaines branches d'industrie ou de commerce n'entraînaient point la dérogeance, soit en laissant paisiblement jouir de leurs titres ceux qui se livraient au négoce. Ainsi, au quinzième et au seizième siècle, les nobles, dans quelques villes telles que Lyon, Troyes et Rouen, se livraient au commerce sans perdre leur qualité[1]. En 1556, Charles IX permit aux Marseillais de se dire nobles et marchands tout ensemble, et les états généraux de 1614 demandèrent que ce privilége fût étendu à tout le royaume[2]. Mais les vœux des états et le bon vouloir des rois étaient impuissants contre les préjugés; les efforts tentés à diverses reprises pour attirer la noblesse vers le commerce maritime, afin de fonder par ce commerce notre puissance coloniale, n'amenèrent que des résultats insignifiants. Ce fut en vain que Louis XIV, par une ordonnance d'août 1669, déclara « qu'il importait à sa propre satisfaction

1. *Précis de la Noblesse*, p. 61.
2. Delaroque, *Traité de la Noblesse*, p. 255.

d'effacer entièrement les restes d'une ancienne opinion qui voulait, bien à tort, que le commerce fût incompatible avec la noblesse ; » l'ancienne opinion l'emporta sur le bon sens du roi; et telle était la force des traditions aristocratiques en matière de négoce, que les plus éminents penseurs eux-mêmes s'y laissaient tromper, témoin Montesquieu, qui, dans l'*Esprit des lois*, a écrit cette phrase : « Des gens frappés de ce qui se pratique dans quelques États pensent qu'il faudrait qu'en France il y eût des lois qui engageassent la noblesse à faire le commerce. Ce serait le moyen d'y détruire la noblesse sans aucune utilité pour le commerce[1]. »

Ce qu'il y a de plus singulier dans tout ceci, c'est que, tandis que la petite noblesse des villes de province et des campagnes s'entêtait dans son oisiveté, quelques-uns des représentants des plus anciennes familles se jetaient résolûment dans la spéculation et les affaires. On vit, sous Louis XIV, le comte d'Armagnac, le duc d'Ayen, le comte de Givry, le duc de Lude, le vicomte de Montchevreuil, le marquis de Vallaveir se mettre à la tête d'entreprises pour l'exploitation des chaises à porteur, des voitures publiques, des bateaux sur la Seine; le duc de Noailles, M. de Caumartin, la comtesse de Beuvron exploiter des moulins à papier, des fabriques de maroquin, des manufactures de draps. Sous la régence, le maréchal d'Estrées, le duc de la Force, le duc d'Antin se mirent à faire le commerce des denrées coloniales et des eaux-de-vie en gros, ce qui attira au duc de la Force un procès de la part des épiciers de Paris, sous prétexte qu'il n'avait point le droit de leur faire concurrence, puisqu'il n'était pas reçu dans leur corporation. Ce procès fut jugé en 1721, et ce n'est pas sans surprise qu'on voit le parlement, composé de bourgeois, tancer sévèrement dans son arrêt le duc de la Force d'avoir fait le commerce, et l'engager à se conduire désormais d'une manière honorable et telle qu'il convenait à sa naissance et à sa dignité de pair de France[2].

On voit par ces détails dans quelle étrange confusion était tombée la vieille société française; Louis XIV déclarait que le commerce maritime ne dérogeait pas, et le parlement réprimandait un pair de France d'avoir vendu des denrées coloniales; les héraldistes, chargés de vérifier les titres, exigeaient, comme l'une des preuves les plus

1. *Esprit des Lois*, l. II, c. 20.
2. Voir sur cette affaire le *Journal de Barbier*, t. 1, p. 109, 111, 137.

importantes, qu'on eût toujours vécu noblement, c'est-à-dire sans avoir fait aucune espèce de trafic, et quelques-uns des héritiers des plus grandes maisons se faisaient entrepreneurs de coches et fabricants de maroquin; la noblesse de cour ouvrait des brelans, sans s'inquiéter du scandale, et la noblesse pauvre des campagnes rougissait de cultiver ses terres.

La casuistique la plus compliquée s'était établie au sujet des diverses occupations compatibles avec la noblesse, et cette casuistique changeait sans cesse, suivant les temps et les lieux. Ainsi, jusqu'à la fin du quatorzième siècle, les nobles avaient pu exploiter les domaines qui leur appartenaient en propre et les fermes qu'ils tenaient à bail; mais, à dater de 1407, il leur fut interdit de prendre des terres à louage, excepté celles qui étaient la propriété de l'Église, de la couronne, des princes et des princesses du sang. Cette interdiction, plusieurs fois renouvelée, le fut encore en 1720. Les mêmes offices de judicature qui anoblissaient la bourgeoisie faisaient déroger la noblesse [1]. Il en était de même des professions de notaire [2], d'huissier, de procureur; le noble qui se faisait greffier d'un siége royal perdait sa qualité, tandis que le bourgeois qui occupait dans ce même siége les fonctions de juge devenait noble. On dérogeait par l'exercice de la pharmacie, mais on ne dérogeait pas par l'exercice de la médecine; on dérogeait en exploitant une fabrique d'étoffes, mais on ne dérogeait pas en exploitant une verrerie.

La mésalliance était aussi une cause de dégradation, cause très-grave, beaucoup plus grave même que le commerce, et qui n'avait point d'excuse devant l'opinion. Il faut remonter jusqu'au paganisme et jusqu'aux barbares, pour trouver le germe de ces préjugés exclusifs qui interdisaient les unions entre les nobles et les roturiers. Chez les Saxons, en effet, il était défendu, sous peine de mort, aux nobles, aux hommes libres, aux affranchis et aux serfs de prendre des femmes dans une condition qui n'était point la leur. Chez les Wisigoths [3], la femme qui épousait son esclave ou son affranchi était condamnée à la peine du feu. Chez les Francs, Clovis avait donné aux parents de celle qui commettait le même délit le droit de la tuer;

1. Voir pour l'exception faite en faveur de la Bretagne : Bib. imp. *Collection Dupuy*; arrêt du conseil, en date du 4 mars 1547, t. 588-217.

2. Le notariat n'entraînait point la dérogeance dans la Bretagne, la Normandie, le Dauphiné et la Provence.

3. Leges Wisigothorum, l. III, tit. 2.

enfin, chez les Ripuaires, quand une femme libre s'unissait à un esclave, le juge lui présentait une épée et une quenouille : si elle choisissait l'épée, elle devait la passer à travers le corps de l'esclave son époux; si elle choisissait la quenouille, elle devait rester esclave avec lui[1]. La religion chrétienne, en prenant possession du monde barbare, effaça des lois ces prescriptions farouches, en même temps qu'elle effaçait par le sacrement de mariage les inégalités profondes qui séparaient, suivant leur rang, l'homme et la femme. A ceux qui voulaient s'unir, elle ne demandait pas : Êtes-vous esclaves ou libres, nobles ou vilains? Elle demandait : Êtes-vous chrétiens? Le mariage religieux, base de la famille moderne, fut aussi l'un des instruments les plus actifs du rapprochement qui devait s'opérer, à travers les âges, entre les diverses classes; mais par une de ces contradictions singulières qui éclatent sans cesse entre les faits et les lois, les notions que les peuples barbares s'étaient faites de la mésalliance passèrent à travers la société du moyen âge, et le sacrement vénéré par les chrétiens fut considéré par la noblesse comme une flétrissure, lorsque la condition des époux n'était pas d'accord avec la hiérarchie des castes. Saint Louis, beaucoup plus libéral que la plupart de ses successeurs et même de ses sujets, avait admis qu'un noble de grand lignage pouvait, en certain cas, anoblir la fille d'un vilain. Ce principe fut consacré par quelques coutumes; mais, dans la généralité du royaume, ce fut la théorie de la dégradation par la mésalliance qui prévalut. La jeune fille noble perdait sa noblesse en épousant un roturier; et, en cas de veuvage, elle ne pouvait recouvrer son rang que par des lettres de réhabilitation. La jeune fille roturière, en épousant un noble, le *marquait d'une sorte d'infamie*, c'est le mot dont se servent Ducange et Delaroque[2], et son mari ne pouvait plus aspirer aux dignités éminentes, ni se trouver aux assemblées des chevaliers, ni assister aux tournois, « tout gentilhomme qui s'est abaissé par mariage, dit le roi René, devant se retirer de la lice. » La passion ou l'intérêt l'emportèrent bien souvent, il faut le dire, sur l'esprit d'exclusion; les princes mérovingiens furent les premiers à donner l'exemple; et, depuis Gontran et Charibert, qui épousèrent des cardeuses de laine et des couturières employées dans les ateliers royaux nommés gynécées,

1. Leg. Ripueriorum, l. VIII-18.
2. Voir Ducange, *Dissertation* X^e *sur Joinville*; — Delaroque, *Traité de la Noblesse*, p. 37 et 259.

jusqu'aux grands seigneurs du dix-huitième siècle, qui épousaient les filles des traitants pour payer leurs dettes, on peut compter les mésalliances par centaines, même dans les familles qui étaient le plus entêtées de leur blason; mais le préjugé n'en était pas moins puissant; et, sans aucun doute, il exerça sur les mœurs publiques une déplorable influence, car la distance qui séparait les rangs ne laissait souvent aux entraînements passionnés d'autre issue que les lâchetés de la séduction. Il suffit de voir, pour s'en convaincre, comment les roués de la régence et du règne de Louis XV traitaient ce qu'on appelait alors les petites bourgeoises.

CH. LOUANDRE.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

(La suite à la prochaine livraison.)

SÉNÈQUE

Œuvres complètes de Sénèque le Philosophe, traduction nouvelle avec une Notice sur la vie et les écrits de l'auteur, par M. J. Baillard.

C'est toujours une entreprise fort délicate que d'essayer de prouver aux hommes qu'il y a un honnête homme de plus parmi eux. Si, par hasard, cet honnête homme est de plus un éclatant génie, la cause alors est à peu près insoutenable. On dirait vraiment que l'humanité est ravie de trouver moins de raisons de s'estimer elle-même. Quoiqu'il soit toujours gênant d'être dérangé dans ses opinions, on ne vous saura pas mauvais gré de dénigrer quelque grand homme reconnu, de prétendre prouver, par exemple, que Franklin n'était qu'un utilitaire, et Fénelon qu'un ambitieux désappointé. Mais en revanche essayez de rendre à l'humanité une de ses gloires, et vous verrez comme vous serez reçu. Diderot l'a appris à ses dépens : il a tenté de justifier Sénèque des imputations qu'on avait lancées contre lui un peu à la légère. Il l'a fait, sans doute, avec un ton tranchant, une surabondance d'exclamations et d'apostrophes qui compromettaient sa cause; mais l'entreprise était généreuse, et au fond Diderot avait raison. N'importe, La Harpe nous affirme que cette apologie fit scandale. Lui-même se rendit l'organe de l'indignation publique, en déchirant avec fureur et Sénèque et son malencontreux admirateur, qu'il ne manqua pas d'accabler d'injures, en lui reprochant de manquer de calme et d'avoir pris le ton d'un « *forcené.* »

Il est à craindre qu'avec la meilleure volonté du monde on ne puisse appliquer cette épithète à M. Baillard, qui, dans une notice fort bien faite, pèse les témoignages hostiles à Sénèque; — il conclut à une véritable réhabilitation, je dois en convenir, — mais il expose ses raisons avec une modération désespérante. On n'aura donc pas avec lui, comme avec Diderot, la ressource de s'offenser, de se récrier : il faudra, si l'on veut lui répondre, discuter ses preuves. Quant à moi, j'avoue que je les trouve convaincantes : le portrait qu'il trace de Sénèque me paraît un peu plus ressemblant que les caricatures qu'on en a faites. En passant en revue les accusations portées contre

Sénèque et réfutées par M. Baillard, peut-être reconnaîtra-t-on que les portraits de fantaisie que lui ont consacrés les modernes, présentent plus d'un trait que ne fournissait pas même son plus effronté détracteur dans l'antiquité.

Les seuls historiens anciens qui aient parlé de Sénèque sont au nombre de trois : Suétone, Dion Cassius, Tacite.

Dans la biographie de Néron, Suétone aurait eu souvent l'occasion de parler du philosophe, si celui-ci lui avait semblé avoir eu, dans l'intimité de l'empereur, la place que le préjugé lui a assignée. Or, il nomme à peine Sénèque; ce n'est pas qu'il lui soit favorable, car il n'en parle guère que pour signaler sa vanité littéraire. Ce n'est pas non plus qu'il soit, en général, un historien bienveillant : on sait combien il est crédule pour toutes les noirceurs. C'est le Brantôme de ces temps maudits. Le silence seul de Suétone me semble déjà un favorable témoignage. S'il n'a guère parlé de Sénèque, c'est qu'il n'avait pas de mal à en dire.

Quant à Dion Cassius, quelques lignes relatives à Sénèque, dans la biographie de Caligula, témoignent d'une estime réelle[1]. Ce n'est pas qu'il faille attacher grande importance ni à l'estime, ni aux sévérités de Dion Cassius. Courtisan de Commode, caractère fort plat, et qui sait faire au besoin les honneurs de sa platitude[2], il avait ses

1. « Je ne crois aucunement le témoignage de Dion l'historien; car, outre qu'il est inconstant, qu'après avoir appelé Sénèque très-sage tantôt, et tantôt ennemi mortel des vices de Néron, il le fait ailleurs avaricieux, usurier, ambitieux, lâche, voluptueux et contrefaisant le philosophe à fausses enseignes; sa vertu paraît si vive et vigoureuse en ses écrits, et la défense y est si claire à aucune de ces imputations, comme de sa richesse et dépense excessive, que je n'en croirais aucun témoignage au contraire. Et d'avantage il est bien plus raisonnable de croire en telles choses les historiens romains que les grecs et étrangers. Or Tacitus et les autres parlent très-honorablement de sa vie et de sa mort, et nous le peignent en toutes choses personnage très-excellent et très-vertueux. *Et je ne veux alléguer autre reproche contre le jugement de Dion que celui-ci qui est inévitable : c'est qu'il a le sentiment si malade aux affaires romaines qu'il ose soutenir la cause de Julius César contre Pompeius et d'Antonius contre Cicéro.* » (Montaigne, l. II, ch. XXIII.) Bon Montaigne ! Il a passé longtemps pour un esprit assez délié et passablement dégagé de préjugés; mais aujourd'hui comme on le trouverait naïf en ces dernières lignes ! Donner pour preuve du mauvais jugement d'un historien sa prévention contre des gens qui peut-être n'avaient pas tort, mais qui après tout ont été vaincus !...

2. Dans l'introduction placée par M. Gros en tête de sa traduction de Dion

raisons pour prouver que personne n'avait valu mieux que lui. Il y a, par exemple, chez lui, contre Cicéron, des imputations épouvantables, qu'on ne s'est pas encore avisé d'accueillir; je dis *pas encore,* parce qu'il ne faut jurer de rien. Voici le premier endroit où il parle de Sénèque :

« Annœus Sénèque, qui l'emporta en sagesse sur les Romains de son temps, et de bien d'autres encore, faillit être tué par Caligula, sans avoir commis aucun mal, sans en être même soupçonné, mais pour avoir trop bien parlé dans un procès qui se plaidait au sénat devant l'empereur. Celui-ci avait déjà donné l'ordre de le faire mourir; mais il l'épargna, d'après le conseil d'une de ses maîtresses, qui lui fit observer que ce jeune homme était phthisique, et qu'il n'irait pas loin[1]. »

C'est pourtant chez ce même historien que se trouvent les plus graves accusations contre Sénèque[2]. Nous les discuterons; mais nous nous armons d'avance contre lui du jugement d'un critique sévère qui pesait toutes ses opinions et tous ses mots : « Le crédule et partial Dion Cassius, » a dit M. Daunou[3].

Tacite est une bien autre autorité, et c'est la seule à laquelle on puisse le plus souvent se fier sur cette époque. Il était né l'année même de la mort de Claude, et son autorité à l'égard de Néron est

Cassius (malheureusement inachevée), on peut voir un échantillon de cette bassesse étalée sans vergogne. En voici quelques traits. Dion raconte, par exemple que, sous le règne de Commode, il assista avec ses collègues du sénat aux combats du cirque, où figurait l'empereur lui-même : « Ainsi que nous en avions reçu l'ordre, nous faisions entendre diverses exclamations, et nous répétions sans cesse celles-ci : Vous êtes notre maître ! à vous le premier rang ! vous êtes le plus heureux des hommes ! vous êtes vainqueur ! vous le serez ! de mémoire d'homme, vous seul êtes vainqueur ! » etc. — Dans un procès politique, jugé par le sénat, une déposition inculpa comme complice, un sénateur qu'on ne nommait pas, mais qu'on désignait comme étant chauve. Terreur générale dans le sénat : « Nul d'entre nous n'était tranquille, excepté ceux qui avaient une chevelure abondante. Nos regards se portaient vers les sénateurs chauves... J'étais si troublé que je portai la main à ma tête, et j'y cherchai mes cheveux : beaucoup d'autres en firent autant. »

1. L. LIX, ch. XIX.

2. Ou du moins chez son abréviateur du onzième siècle, le moine Xiphilin; car on n'a guère sur cette époque que des fragments de Dion Cassius lui-même.

3. *Cours d'études historiques,* t. VI, p. 125.

presque celle d'un témoin. S'il montre parfois une sagacité un peu périlleuse à pénétrer les mystères du cabinet impérial, s'il raconte d'un ton affirmatif des conférences secrètes qui n'ont pas eu de témoins et qui n'ont pu être révélées que par les interlocuteurs mêmes, témoins suspects ou révélateurs invraisemblables, sa bonne foi est incontestable, comme celle de Saint-Simon auquel on l'a souvent comparé. Mais la bienveillance est rare chez l'un comme chez l'autre. Et chez Tacite il y a un motif personnel qui n'existait pas chez Saint-Simon. Dans l'amertume qui lui inspire tant d'insinuations malveillantes, même contre des hommes qui jouissaient d'une grande renommée et qui passaient pour avoir gardé leur vertu à la cour, ne peut-on pas soupçonner le secret remords d'un homme qui avait rempli d'assez hautes fonctions sous Domitien et qui avait dû faire tout ce qui était nécessaire alors pour s'y maintenir? Rien ne donne plus mauvaise opinion de l'homme, en général, que le souvenir de certaines faiblesses auxquelles on n'a pu soustraire sa conscience. Et ce n'est pas chez les gens de cœur comme Tacite que ce sentiment est le moins vif. Ne comptez jamais sur l'indulgence de l'homme primitivement honnête, et qui, après tout, l'a été dans le train ordinaire de la vie, mais à qui les circonstances ont infligé quelque honte à laquelle il pense toujours et qu'il voudrait oublier. « Tacite, dit M. Burnouf, était à Rome pendant les dernières années de Domitien..., et sa qualité de sénateur le rendit le témoin et le complice forcé des cruautés qu'il déplore avec tant d'éloquence. » Ce serait bien peu connaître la nature humaine que de douter de la joie amère avec laquelle Tacite devait accueillir tout ce qui prouvait que d'autres hommes, — honorés et honorables comme lui, — s'étaient parfois abaissés autant que lui-même. Outre cette tentation, qui lui est particulière, il en a subi une autre qui est commune à tous les écrivains dans ces temps de dégradation. C'est la certitude que ces personnalités malveillantes seront bien reçues du public. Chacun y voit une consolation pour son propre avilissement, et on se plaît à rabaisser la vertu, pour la rapprocher du niveau commun. Tacite lui-même en fait souvent la remarque; il dit quelque part : « Que les temps où la vertu est la plus commune sont aussi ceux où elle est le mieux appréciée. » En outre, sous les Césars, ne pouvant s'occuper des intérêts généraux, on était assez disposé à s'occuper des individus. De ces causes diverses il résulte un fait frappant dans la littérature de cette époque, c'est que la satire est le genre littéraire qui do-

mine, et dont l'esprit se retrouve partout, dans l'histoire comme dans l'épopée. Cet esprit de dénigrement universel a dû influer même sur un génie et un caractère comme celui de Tacite.

En outre la façon d'entendre l'histoire chez les anciens, leur critique beaucoup moins scrupuleuse que celle des modernes, permet bien des ornements de fantaisie. Aussi je crois qu'avec Tacite il faut tout à la fois se fier à son impression générale qui est vraie et sincère, et se méfier souvent des détails qui sont parfois ou des conjectures ou des ornements littéraires et pittoresques. Or, à l'égard de Sénèque, dans le récit de Tacite, ce sont les détails qui sont parfois défavorables : quant au jugement général, souvent répété, il est, au contraire, très-sympathique; je ne vois guère dans les *Annales* que Pétus Thraséas, à qui Tacite accorde de plus magnifiques éloges. L'ensemble de son récit n'est pas autre chose qu'une apologie de Sénèque.

Reste une dernière source où il faut sans doute puiser avec défiance, mais où l'on trouve beaucoup de détails, d'aveux involontaires, qui deviennent souvent des justifications : ce sont les écrits mêmes de Sénèque.

Lus sans prévention, les écrits de Sénèque, comme Montaigne le remarque, respirent un amour du bien qu'il est malaisé de ne pas croire sincère. Je sais que cet amour de la vertu ne préserve point des chutes les plus graves; que bien parler du devoir ne prouve pas qu'on y soit toujours resté fidèle, et que le même génie qui donne tant d'éloquence à ces aspirations vers le bien suppose en même temps une imagination vive et des passions qui peuvent égarer. Cependant l'habitude des pensées élevées me semble incompatible avec celle des actions basses, et l'histoire des grands moralistes, écrite sans prévention, prouverait aisément que les fautes graves qu'on leur peut reprocher ont été des taches accidentelles, non le tissu même de leur vie. Sans doute on agit plus souvent en vertu de ses passions qu'en vertu de ses idées, et il ne suffit pas de connaître le bien pour le pratiquer. Mais quand cette idée du bien devient elle-même une passion assez vive pour être éloquente comme chez Sénèque, il est impossible que la vie ne s'en ressente point. Sans discuter en ce moment les fautes qu'on lui impute, je crois que la lecture seule de ses écrits prouve au moins sa sincérité.

J'ai une autre raison, et bien simple, pour voir en lui *a priori* autre chose qu'un charlatan de vertu et un tartufe. Je conçois très-

aisément qu'il y ait eu des stoïciens hypocrites sous l'empereur stoïcien Marc-Aurèle, comme des chrétiens hypocrites à partir de Constantin : adopter les idées du prince était devenu un moyen de faire sa cour. Mais, au temps où stoïciens et chrétiens étaient également persécutés, où les stoïciens surtout l'étaient avec d'autant plus d'acharnement qu'on voyait en eux un parti politique plus encore qu'une secte philosophique, afficher des croyances proscrites eût été une hypocrisie inexplicable. Ni le stoïcisme, ni le christianisme n'ont eu de tartufes au temps de Néron [1].

Maintenant, si la sincérité de Sénèque est pour nous hors de doute, est-il vrai que les démentis infligés par lui à ses principes aient été aussi fréquents, aussi graves, qu'on le suppose? Sont-ils au moins bien constatés? C'est ce qu'un examen rapide de sa vie va nous aider à vérifier.

Sénèque naquit à Cordoue, sous Auguste, l'an 2 ou 3 de Jésus-Christ, d'une famille de chevaliers. On sait que le titre de chevalier, fondé sur un cens assez élevé, supposait au moins de l'aisance, et le père de Sénèque semble avoir augmenté son patrimoine, puisque son fils nous parle des biens qu'il lui laissa et qui étaient considérables [2].

Sénèque était encore enfant quand il vint rejoindre à Rome son père, qui y avait ouvert une école de déclamation. On était alors vers la fin du principat d'Auguste. L'empire était fondé; la décadence commençait. La tribune était muette, et Tibère allait régner.

Le père de Sénèque était un des maîtres d'éloquence les plus célè-

1. Tigellin, pour exciter Néron contre Plautus, accuse celui-ci d'être stoïcien : Assumpta stoicorum arrogantia sectaque quæ turbidos et negotiorum appetentes faciat (*Annales*, l. XIV, ch. LVII). On retrouve les mêmes idées dans l'accusation contre Pétus Thraséas, et ailleurs.— Je prie ici de le remarquer, je ne prétends pas du tout que l'attachement aux doctrines du stoïcisme dût préserver toujours des fautes les plus graves : Tacite nomme un stoïcien grec qui, dans un procès politique sous Néron, accusa son ami, et ce fait parut si extraordinaire, que, bien des années après, Juvénal le citait comme une de ces monstruosités dont selon lui les Grecs seuls sont capables. Je me borne à affirmer ceci : C'est qu'on n'est pas hypocrite sans intérêt, et que, sous Caligula et sous Néron, c'était un mauvais moyen de faire sa cour que de se dire stoïcien.

2. *Locupletibus filiis*, dit Sénèque de lui et de ses deux frères, après la mort de leur père. Ce mot se trouve dans la *Consolation*, que sous Claude, pendant son exil en Corse, il adresse à sa mère Helvia. Celle-ci était riche aussi et dut leur laisser ses biens. Sénèque était donc déjà dans l'opulence avant les libéralités de Néron. (*Consolat. à Helvia*, ch. XIV.)

bres de ce temps, où la vraie éloquence était devenue impossible. Avec plus d'originalité dans l'esprit que Quintilien, et surtout plus de générosité dans le cœur, il semble avoir eu la même résignation prudente et surtout le même goût pour l'éloquence inutile. Aussi vit-il avec une sorte d'effroi, dont il nous a laissé le naïf témoignage, deux de ses fils, parmi lesquels notre futur philosophe, déserter les paisibles exercices de l'école pour s'engager dans la seule carrière où la parole eût encore quelque utilité pratique, le barreau. Le jeune Sénèque s'y distingua de façon à justifier les inquiétudes paternelles. Nous avons vu que Caligula fut tenté de le faire mourir. Cet empereur avait des prétentions oratoires : pour lui Sénèque était un rival, et de plus appartenait déjà à une autre école littéraire. Caligula goûtait peu le style de Sénèque, ces phrases courtes et dégagées, sans liaison trop marquée, d'une coupe toute moderne et plus française que celles de Cicéron. Or Caligula était partisan du style périodique, fort attaché à la tradition, aux saines doctrines. Ses aversions, même simplement littéraires, étaient redoutables. Cependant Sénèque échappa.

Avant de s'adonner au barreau, il s'était d'abord appliqué à des études plus dangereuses encore, et dont son père s'était également alarmé. Il avait étudié la philosophie, et s'était passionné pour les doctrines pythagoriciennes. Dans sa première ferveur, il s'était interdit l'usage de la viande : autre motif de terreur pour son père. L'inquisition religieuse était née à Rome avec le despotisme politique. Tibère venait de condamner à la transportation en Sardaigne quatre mille juifs, dont les rites les plus frappants pour la multitude étaient précisément l'abstinence de certaines viandes. Le père de Sénèque craignait que son fils ne se fît confondre avec ces confréries suspectes, et par ses exhortations le détermina à se nourrir de la nourriture commune, quoiqu'elle convînt moins que le régime végétal, nous dit Sénèque, à son tempérament faible, mais irritable. Ce fut alors seulement que le jeune philosophe se tourna vers le barreau[1].

Il s'y fit une assez grande réputation pour obtenir la questure, au commencement du règne de Claude. Il avait alors trente-cinq ans. Mais bientôt il quitta les affaires publiques pour ouvrir une école de philosophie. Malheureusement pour lui, sa renommée lui avait déjà

1. Sénèque, en nous racontant ceci, a soin d'ajouter que l'inquiétude de son père venait uniquement de son affection pour ses enfants et nullement

valu de puissantes amitiés. Ami de Julia, fille de Germanicus, il fut entraîné dans la ruine de cette malheureuse femme, dont le caractère et la beauté alarmaient l'impératrice Messaline, déjà irritée de ses mépris. Julia fut exilée, et bientôt mise à mort. Entre autres imputations, sa chaste rivale l'accusait d'adultère, et citait Sénèque parmi les complices de Julia. Il fut exilé en Corse. Cette accusation, portée par Messaline, accueillie de confiance par quelques modernes, était-elle fondée? Est-il vrai que, dans la première partie de sa carrière, Sénèque ait payé son tribut à ces temps de corruption, qu'il ait été aimé et qu'il ait aimé lui-même? Tacite a l'air de n'en rien croire[1], mais, après tout, le fait n'aurait rien d'impossible; même malheur est arrivé à des saints. Si Sénèque ne nous a pas laissé sur les passions qu'il a dû éprouver dans sa jeunesse des confessions aussi précises que saint Augustin, du moins fait-il allusion plus tard « à des erreurs » dont il a eu peine à revenir. — « Ce n'est, dit-il, qu'après m'être longtemps égaré que j'ai trouvé la bonne voie[2]. » De quelle nature étaient ces égarements? Amour ou ambition? On ne sait. Quoi qu'il en soit, si l'on veut voir dans cette confession si vague l'aveu d'une ancienne passion qui, pour le temps surtout, n'avait rien de bien monstrueux, je ne vois pas d'inconvénient à faire cette concession aux ennemis de Sénèque. Après tout, il aurait pu répondre, comme le philosophe Descartes, à qui on reprochait une faute du même genre : Je n'ai jamais fait vœu de chasteté. Mais qu'il ait été coupable ou non, tout le piquant de l'anecdote subsiste : c'est que cette triomphante accusation ait été portée contre lui par Messaline, l'impériale prostituée. En fait d'ennemis comme d'amis, Sénèque a eu au moins d'heureuses chances : parmi les premiers, Messaline, Agrippine et Néron; parmi les seconds, Burrhus et Pétus Thraséas.

Au temps de sa déportation en Corse, Sénèque avait trente-neuf ans. Il y resta huit années : huit années dans un pays rude, à peine

de la crainte d'être personnellement tracassé. Sénèque le père ne ressemblait en rien, malgré sa timidité, au trop prudent Sieyès, qui pendant la révolution, apprenant l'arrestation d'un de ses partisans les plus dévoués : « Ce coquin-là, s'écria-t-il, ne cessera jamais de me compromettre ! » C'est Benjamin Constant qui nous raconte ce joli trait.

1. « On croyait Sénèque irrité contre Claude, à cause de l'*injustice* qu'il en avait reçue. « Seneca infensus Claudio, memoria injuriæ, credebatur. » — *Tacite.*

2. « Rectum iter, quod serò cognovi et lassus errando, aliis monstro. (*Lettre* 8.)

habité par quelques sauvages, loin de ses études chéries et de cette publicité dont il s'était fait un besoin, loin de ces affections de famille plus indispensables que la gloire, et si nécessaires à Sénèque, que, sur ce point, on ne s'est pas avisé de calomnier son cœur. C'est aux âmes tendres et aux imaginations vives que l'exil est dur. Il l'était alors surtout; car on n'y trouvait pas même l'avantage d'échapper aux rigueurs et à l'odieuse surveillance d'un pouvoir persécuteur, Rome ayant étendu ses mains sur tout l'univers connu. La vie du réfugié moderne, cette vie si triste encore, était alors impossible. Ce que nous appelons la terre étrangère n'existait que dans des contrées inabordables à l'exilé. Comment s'étonner après cela que les stoïciens, pour échapper au contact des tyrannies, n'aient vu souvent d'autre asile pour eux que la mort? Sénèque a-t-il supporté, sans plier jamais, cette lourde épreuve? Oui, si nous en croyons le discours qu'il adressa de Corse à sa mère, qu'il console de son propre exil et de ses souffrances personnelles; non, si nous persistons à attribuer à Sénèque la *consolation à Polybe*, affranchi de Claude, où il se serait abaissé à des flatteries honteuses à l'égard de l'empereur et de son ministre? Mais des critiques autorisés ont retranché ce fragment de la liste de ses ouvrages. Ils y ont signalé des détails impossibles à concilier avec ce qu'on sait d'ailleurs de Sénèque [1]. Du reste, Dion Cassius, en accusant Sénèque comme toujours, trouve moyen de le justifier sans le savoir. D'abord il lui reproche d'avoir écrit à cette époque un ouvrage où il flattait « Messaline et les affranchis de Messaline, » tandis que, dans ce qui nous reste de l'ouvrage attribué à Sénèque, il n'est question ni de Messa-

1. Il ne faut pas, comme fait Diderot, retirer cet ouvrage à Sénèque parce qu'il ferait peu d'honneur à son caractère : car c'est s'appuyer précisément sur ce qui est en question. Mais les objections plus sérieuses que l'on fait à l'authencité de cet écrit, c'est : 1° qu'on y trouve telle doctrine spéculative qui ne se retrouve pas ailleurs dans Sénèque, et l'on sait que Sénèque se répète souvent; 2° l'auteur, quel qu'il soit, a été condamné par le sénat et menacé même de la mort (chap. XXXII), deux faits précis et importants, que ne mentionne aucun des historiens qui ont parlé de l'exil de Sénèque; 3° il y est question de la *Fable*, « genre inconnu aux Romains, » dit l'auteur; est-il vraisemblable que Sénèque ignorât l'existence de Phèdre, qui avait écrit sous Tibère? (J'avoue que cette raison me paraît faible, et que ce texte viendrait plutôt en aide à ceux qui ont contesté l'authenticité des fables de Phèdre; d'ailleurs, pour qui croit à l'authenticité des fables, ce mot n'en reste pa moins singulier; car, quel que soit l'auteur de la *Consolation*, c'est toujours un homme instruit.) Enfin ce qui me paraît être un argument à peu près sans

line ni de ses affranchis, mais seulement de Claude et de Polybe. Mais, ce qui semble plus concluant encore, c'est que, du temps de Dion et selon Dion lui-même, l'ouvrage incriminé n'existait plus ; Sénèque, après son exil, honteux de ce qu'il avait fait, l'aurait détruit.

En admettant, du reste, que Sénèque eût commis cette bassesse et écrit un ouvrage autre que celui que nous possédons et où il aurait flatté Messaline, il est certain que cela ne lui aurait pas profité, et l'on aurait lieu de s'en étonner. Car, pour une âme de l'espèce de celle de Messaline, il y aurait eu une jouissance plus vive encore que d'exiler un ennemi ; c'eût été, après l'avoir contraint d'abaisser son caractère, de constater cet abaissement par un pardon qui l'eût flétri. Sénèque resta donc en exil, et il ne fallut pas moins qu'une révolution pour l'en faire sortir : car, sous Claude, toujours mené par ses femmes ou ses affranchis, une nouvelle femme dans le lit de l'empereur, c'était une révolution dans l'État. Messaline s'était perdue à force d'effronterie et par des excès si publics que Claude même ne pouvait les supporter. Mise à mort, elle avait été remplacée par l'ambitieuse Agrippine. Celle-ci, selon Tacite, voulut populariser son autorité naissante en rappelant un homme aussi illustre que Sénèque. Il revint à Rome avec le titre de préteur, et fut chargé de l'instruction du fils qu'Agrippine avait eu d'un précédent mariage, et qui devait être Néron.

Cette épreuve devait être pour Sénèque plus redoutable que ne l'avait été l'exil. Ce fut son plus grand malheur. On peut admettre

réplique, c'est que divers passages de la *Consolation* à Polybe constatent que cet écrit a été composé tout au commencement du règne de Claude, en 41, et l'auteur parle des longues souffrances de son exil, souffrances qui ont fini par altérer son esprit : ce qui ne peut évidemment pas s'appliquer à Sénèque, puisqu'il ne fut exilé qu'à la fin de cette année même. (Voir l'argument de M. Bouillet, dans la collection Lemaire.) Tandis que rien dans cet écrit ne semble se rapporter particulièrement à Sénèque, et qu'au contraire quelques passages semblent ne pouvoir convenir à ce qu'on sait de positif sur lui, l'ouvrage convient parfaitement à quelques-uns de ces exilés qui furent rappelés au commencement du règne de Claude. M. Baillard, qui croit cet écrit de Sénèque, sans réfuter pourtant aucune de ces graves objections, se contente de dire qu'il y reconnaît son talent, et qu'on y trouve même comme un « mérite de plus, quelque chose de la période cicéronienne. » Précisément : l'ouvrage est d'un homme de talent, mais d'un genre de talent différent de celui de Sénèque.

qu'en cette occasion l'ambition l'ait tenté; que, tiré de l'exil, de l'isolement, de l'oubli, et replacé tout à coup en pleine lumière, entouré d'honneurs, il ait été ébloui, et n'ait pas su se dérober aux séductions des grandeurs dont il allait si cruellement sentir tous les dangers : car tout vint de là, et ses amertumes sans nombre, et sa mort, et ce reste d'équivoque qui pèse sur sa renommée. Mais, si ce fut une faute que d'accepter cette place près de Néron, soyons justes, demandons-nous s'il n'a pas pu accepter par devoir, et si sa conscience, loyalement interrogée, n'a pas pu le conseiller, comme l'aurait fait, comme l'a fait peut-être l'ambition [1] ?

Sénèque, quoique éclectique. était surtout stoïcien. Or, un des principes fondamentaux de sa secte, c'était la nécessité de l'action, l'obligation de s'intéresser aux choses humaines, de prendre parti dans le combat de la vie et de lutter jusqu'au bout. Tandis que l'épicuréisme disait à l'homme : *Cache ta vie*, et lui assurait ainsi la sécurité de l'égoïsme, le stoïcisme lui répétait : *Agis :* maxime périlleuse en des temps si étranges, où l'activité ne trouvait d'alternative qu'entre des conspirations impuissantes et une complicité plus ou moins décidée avec un pouvoir presque toujours corrompu et corrupteur. Le rôle vraiment digne alors, ce fut l'abstention obstinée, « le silence de Thraséas. » Mais Thraséas lui-même ne s'avisa de cette dérogation aux principes du stoïcisme que pendant les trois dernières années de sa vie : il avait débuté autrement.

En outre, ne l'oublions pas, Sénèque ne croyait pas possible le rétablissement de la liberté, pas plus que tous les esprits généreux et éclairés, qui, comme Tacite, ont flétri les crimes des Césars avec une haine d'autant plus amère qu'ils sentaient bien que tout autre régime était impossible au milieu de l'universelle dégradation. Ce sont les esclaves qui font les tyrans, a-t-on dit, non les tyrans qui font les esclaves. A cet égard, les Romains ne permettaient pas la

1. Il y a un nom moderne auquel j'ai souvent songé en étudiant la vie de Sénèque : c'est celui de l'Hôpital, restant à la cour toute césarienne des Valois, pour y faire un peu de bien, pour empêcher beaucoup de mal, et qui n'y a guère réussi. Nous avons trop de documents sur cette époque pour qu'on puisse faire de l'Hôpital le complice des horreurs et des débauches de ce temps. Néanmoins, s'il n'avait pas eu la chance d'être disgracié avant la Saint-Barthélemy, s'il eût été encore chancelier à cette date, qui doute que la cour eût cherché à l'en faire croire plus ou moins complice, et qui doute aussi qu'il en serait demeuré quelque ombre sur sa mémoire ?

moindre illusion; l'excès de leur docilité avait étonné Tibère même. Que pouvait-on espérer? une amélioration incomplète, tout au moins l'avantage de retarder les progrès du mal; et cette amélioration ne paraissait pouvoir venir que de l'initiative d'un seul. Si Sénèque avait vécu après Antonin et Marc-Aurèle, il aurait su, comme nous, combien cette initiative, jointe aux sentiments les plus élevés, au dévouement le plus absolu, était impuissante pour conjurer le mal; mais à l'époque où il vécut il ne s'était pas trouvé encore au souverain pouvoir un seul honnête homme depuis César, et Sénèque avait le droit de croire que c'était un essai à faire [1].

Déjà désigné pour succéder à Claude, Néron était l'avenir : et cet avenir, Sénèque pouvait se flatter de le préparer selon ses vues. On a écrit depuis que, dès les premiers temps de cette éducation, le précepteur avait deviné les mauvais instincts de son élève : nouveau motif, ce semble, de persévérer et de tâcher de diminuer au moins les chances de corruption possibles pour Néron lui-même, et la somme des misères dont ses passions naissantes menaçaient le monde. La retraite de Sénèque n'eut eu d'autre effet que de livrer entièrement cet enfant aux influences perverses de l'affranchi Anicétus [2], aux influences plus monstrueuses encore d'Agrippine sa mère.

Un crime de cette femme fait Néron empereur plus tôt qu'on ne s'y attendait. Claude meurt empoisonné. Néron avait alors dix-sept ans.

Chacun sait que, quand un grand de Rome mourait, l'usage voulait que son oraison funèbre fût prononcée par son plus proche parent. Tibère, à l'âge de neuf ans, avait récité l'éloge de son père. Néron dut prononcer celui de son père adoptif. Tant que le jeune orateur s'étendit sur l'ancienneté et l'illustration de la race du défunt, dit Tacite, on l'écouta avec attention; mais quand il en vint à parler de « la sagesse et de la prévoyance » du stupide empereur, tout l'auditoire éclata de rire. Probablement cet auditoire, si habitué à dissimuler ses impressions, savait que dans cette circonstance il ne risquait rien à les laisser percer, et que ces rires ne déplairaient ni à Néron ni à son entourage. Ce discours, élégamment écrit, était de Sénèque, selon Tacite. Qu'en cette occasion, en effet, le précepteur

1. Voir ce qu'il dit à ce sujet au xxe chap. du IIe livre des *Bienfaits*.

2. Tacite semble dire que c'était Anicétus qui était chargé de l'éducation du jeune Néron, et Sénèque seulement de l'instruction proprement dite : « Anicetus, pueritiæ Neronis educator. » (*Annales*, l. XIV, ch. III.)

se soit prêté à revoir, à rédiger même, en tout ou en partie, le discours de son élève, qu'il l'ait aidé à remplir cette formalité qui, comme on le voit, ne faisait illusion à personne, cela est possible, et ce ne serait là qu'un des inévitables inconvénients attachés à la fausse position du philosophe dans cette cour. Mais est-il vrai qu'à la même époque Sénèque ait composé le spirituel pamphlet qui nous est resté sous le nom d'*Apokolokyntosis* [1], apothéose burlesque de Claude, et se serait-il ainsi dédommagé des éloges officiels rédigés pour Néron? Il y aurait là une légèreté peu digne de son caractère. Mais l'ouvrage est-il bien de lui? Aucun écrivain ancien (sauf Dion) n'en parle, au moins sous ce titre, et des critiques sérieux ont pensé qu'il n'était pas de Sénèque. En tout cas, je n'y verrais pas ce que Ruhkoff appelle « un trait d'ingratitude contre Claude, qui l'avait rappelé de l'exil. » Si Claude l'avait rappelé de l'exil, c'était lui qui l'y avait envoyé. Sénèque ne lui devait rien que huit de ses meilleures années passées, loin de Rome et de tous les siens, dans un affreux pays. Mettre un terme à une injustice odieuse n'est pas un de ces bienfaits qui obligent à la reconnaissance. Je crois donc que Sénèque était parfaitement libre à l'égard de Claude. Mais le ridiculiser après sa mort, au moment même où peut-être il était obligé de servir de collaborateur à Néron dans l'oraison funèbre de Claude, ce serait une de ces légèretés blâmables qu'il ne faut ni exagérer ni atténuer.

Quoi qu'il en soit, ce qu'attestent tous les historiens, c'est qu'au début du règne de Néron, Sénèque et Burrhus sont sa bonne influence; le sévère Tacite ne cesse de le répéter : ils vont donner « l'exemple rare de la concorde dans une si haute fortune, » l'exemple plus rare encore de la concorde pour le bien du monde : tâche ingrate et périlleuse dans une telle cour; d'abord le succès semble les justifier.

La seule chose qu'ils eussent à faire au point de vue politique était ceci : rendre au sénat un peu de dignité et d'initiative, et au peuple, s'il était possible, quelques-unes des préoccupations moralisantes du citoyen : ils le firent.

1. Dion seul parle d'un ouvrage de Sénèque ainsi intitulé. L'ouvrage qui nous reste ne porte pas ce titre dans les manuscrits, et dans le texte, en effet, rien n'y répond. M. Baillard n'a-t-il pas commis une légère erreur en traduisant le mot *apokolokyntosis*, par « l'apothéose d'une citrouille ? » Le vrai sens est la *métamorphose en citrouille, — en cornichon*, si l'on veut.

Le sénat reprend une partie de son ancienne autorité. Le droit électoral, soustrait au peuple par Tibère et transféré au sénat, c'est-à-dire à l'empereur lui-même, est restitué au peuple; les comices sont rétablis.

Trajan, un des rares princes dont l'opinion peut ici compter, disait plus tard « qu'il n'y avait pas de princes qui pussent comparer leur règne aux cinq premières années de Néron [1]. »

Ces cinq années de régime libéral, Tacite et Dion Cassius lui-même [2] les attribuent uniquement à Burrhus et à Sénèque. Leurs espérances n'avaient pas été tout à fait une illusion. Cinq années gagnées sur le crime, cinq années de bonheur relatif pour l'humanité, n'était-ce donc rien? L'ambition de Burrhus et de Sénèque, si ce fut cette passion qui les maintint au pouvoir, ne serait-elle point par là plus que justifiée?

Néron, pendant cette période, s'accommodait assez de ne rien faire, et les deux ministres en profitèrent pour le bonheur de l'humanité. Il n'annonça d'abord d'autre inclination fâcheuse qu'un vif penchant pour les voluptés. Il avait toujours eu une aversion marquée pour sa femme, la malheureuse Octavie, qu'on lui avait fait épouser alors qu'il était encore enfant. Il s'éprit d'une jeune affranchie, Acté, inoffensive créature, qui n'usa jamais de son influence pour faire ou pour conseiller le mal. Othon et Sénécion le servaient dans ses amours : « Les amis plus sévères du prince ne s'y opposaient pas, dit Tacite, dans la pensée qu'une résistance de leur part serait inutile et ne ferait que précipiter le prince dans de plus graves désordres. » D'austères moralistes ont vu là une connivence coupable de la part de Burrhus et de Sénèque. D'abord, une chose dont ils auraient dû tenir compte, c'est que les Romains, beaucoup plus sévères que nous sur l'adultère, regardaient comme une chose assez indifférente les rapports avec une femme libre de tout engagement, ce que le sévère Tacite, dans le passage que nous venons de citer, appelle *des voluptés permises* (*concessis voluptatibus*). En outre, on se figure apparemment que Sénèque et Burrhus, déjà chargés du gouvernement du monde, jouaient de plus auprès de Néron le rôle de tuteurs, ou mieux de directeurs de conscience, res-

1. Procul differre cunctos principes Neronis quinquennio (Aurelius Victor).

2. « Tant que Burrhus et Sénèque furent influents, ils gouvernèrent le mieux possible et avec la plus grande justice. » Je traduis littéralement les mots dont se sert Dion (*Néron*, IV).

ponsables de ses passions privées et chargés du salut de son âme, en un mot le rôle des confesseurs auprès de Louis XIV [1].

Ils s'occupèrent donc peu de secrets d'intérieur, et je crois qu'ils eurent raison. Mais, dans ces cinq années de gouvernement irréprochable, il y eut dans l'intérieur de la maison impériale ce qu'un écrivain a décoré d'un nom charmant : *des difficultés de famille,* ce que nous appelons avec tout le monde deux crimes, deux des crimes les plus affreux dont ce règne ait épouvanté le monde : la mort de Britannicus, celle d'Agrippine.

Britannicus, à l'âge de quatorze ans, meurt subitement, enlevé par un poison foudroyant qui lui ôte à l'instant la parole et la vie. J'admets le récit de Tacite comme parfaitement exact et sûr, sans chicaner sur quelques invraisemblances de détail, telles que des entretiens secrets avec Néron et son affranchi Tigellin, dont ni l'un ni l'autre ne se sont évidemment pas vantés [2], sans demander même si les crimes postérieurs de Néron, trop avérés et trop publics, n'ont pas produit une sorte d'exagération rétrospective sur la part qu'il a pu avoir à ce premier forfait. Il est certain que la mort de Britannicus produisit peu d'effet sur le public; Tacite en fait la remarque. Peut-être le crime semblait-il moins évident qu'il ne parut plus tard; peut-être y vit-on le zèle et l'initiative horrible de l'affranchi Tigellin, plus que l'action de Néron lui-même. Quoi qu'il en soit, il faut ici se méfier des ses souvenirs et des préoccupations que nous impose le génie de Racine. *Britannicus*, avec ses altérations historiques, pèse ici sur l'histoire qu'il défigure, comme *Cinna* altère, dans la mémoire des hommes, la physionomie vraie d'Auguste et de son temps. Néron n'est pas alors le jeune homme que nous a montré la tragédie;

1. Encore les confesseurs du grand roi se montrèrent-ils tous fort accommodants, un seul excepté, qui avait passé à Louis XIV ses amours avec mademoiselle de La Vallière et avec d'autres, mais qui recula devant le double adultère avec madame de Montespan, et refusa cette fois l'absolution. C'était pourtant un jésuite, un de ceux dont Pascal a raillé les maximes accommodantes, le père Annat. Il fut renvoyé. Inutile d'ajouter que, pour le remplacer, la compagnie en fournit un autre, d'humeur plus facile, et qui toléra tout.

2. Dion remarque très-bien que, depuis les empereurs, il fut plus difficile d'écrire l'histoire : « Tout devint secret; toutes les dépêches des provinces furent portées dans le cabinet des empereurs; *on ne sut plus que ce que la folie et la hardiesse des tyrans ne voulaient point cacher, ou ce que les historiens conjecturèrent.* » — MONTESQUIEU. (*Grandeur et décadence des Romains*, ch. XIII).

il a dix-sept ans. C'est là un affreux début dans le crime, même quand il se serait borné à laisser faire Tigellin. Mais enfin il n'avait que dix-sept ans, une longue carrière sans doute à parcourir. Fallait-il, dès le début, livrer cette carrière à des forfaits dont celui-ci était l'annonce? Burrhus et Sénèque ne le pensèrent point; ils restèrent au pouvoir, et il ne paraît pas qu'on le leur ait reproché.

Tacite dit bien que *des hommes de mœurs sévères* se firent blâmer en recevant, après la mort de Britannicus, une part des biens qui lui avaient appartenu. Est-il besoin d'ajouter que, sous cette expression vague, les commentateurs ont vu une désignation précise de Sénèque et de Burrhus? En supposant que cette interprétation, plus sévère que Tacite lui-même, soit fondée, on peut se demander si, du moment que Burrhus et Sénèque se décidaient à rester auprès de Néron, il leur était possible de repousser ses dons. Refuser, c'était proclamer leur conviction que le jeune empereur était coupable de cette mort subite; c'était le dénoncer au monde entier. Ils n'avaient que deux choses à faire : ou le quitter, ou accepter.

Mais alors, entre Néron et sa mère, commence une lutte furieuse. On les croit tous deux capables de tous les crimes, et Agrippine beaucoup plus que Néron. Celui-ci sort de l'enfance; sa mère, elle, a fait ses preuves. Empoisonneuse de son mari, dès les premiers jours du règne de son fils, elle a assouvi, par plusieurs meurtres, ses anciennes rancunes, et elle l'entraînait déjà à tous les forfaits, elle en faisait, dès son début, le Néron de l'histoire, si Burrhus et Sénèque ne lui avaient barré le chemin [1]. C'est ici surtout que Racine a forcément altéré l'histoire; dans la femme ambitieuse et violente qu'il a peinte, on a peine à retrouver la femme sans pudeur qui, tout enfant, se prostituait déjà par ambition, qu'aucune infamie utile n'avait jamais fait rougir, enfin la monstrueuse mère que Tacite a dénoncée à la postérité [2]. Les crimes de cette femme en font un objet d'horreur pour tout le monde. Il n'y a qu'un être pour qui elle dut être sacrée, c'est son fils, et c'est lui qui la fait tuer.

Quelle fut, dans cette circonstance, la conduite de Burrhus et de Sénèque? car, ici comme toujours, ils sont inséparables.

D'abord, quels que soient leurs sentiments à l'égard d'Agrippine,

1. Ibaturque jam in omnes cædes, nisi Burrhus et Seneca obviam issent. (Tacite, *Ann.* XIII.)

2. Lire le chap. II du XIVe livre des *Annales*.

il est certain qu'à plusieurs reprises ils réconcilient la mère et le fils. Tacite en fait foi.

Mais, selon lui, après une première tentative de meurtre qui avorte, Néron, fou de haine et de terreur, s'écrie que sa mère le tuera, s'il ne la prévient; il est perdu! « Sénèque et Burrhus dorment; s'éveilleront-ils? » Il les envoie chercher, il a avec eux un entretien secret... Qui a revélé les détails de cet entretien? Le seul qui eût intéret à le faire, — s'il fut tel que le rapporte Tacite: — Néron; Néron charmé de pouvoir supposer une demi-complicité avec lui chez des hommes respectés et populaires, tels que Burrhus et Sénèque. On peut voir, du reste, dans Tacite, à quoi se réduit cette demi-complicité.

« Tous deux gardèrent un long silence pour ne pas faire de remontrances vaines; ou peut-être croyaient-ils les choses arrivées à cette extrémité que, si l'on ne prévenait Agrippine, Néron était perdu. Enfin Sénèque, pour toute initiative, regarda Burrhus et lui demanda s'il fallait ordonner le meurtre aux gens de guerre. Burrhus répondit que les prétoriens, attachés à toute la maison des Césars et pleins du souvenir de Germanicus, n'oseraient armer leurs bras contre sa fille. Qu'Anicet achevât ce qu'il avait promis [1]. » C'est en effet l'affranchi Anicetus qui seul se charge de l'attentat; et Néron s'écrie que c'est en ce jour qu'il reçoit l'empire et que c'est à son affranchi qu'il le doit.

On voit que, dans cette scène, Sénèque et Burrhus, et surtout Sénèque, se bornent à laisser faire, et ce serait déjà bien assez, malgré l'excuse qu'indique Tacite lui-même, l'impossibilité d'empêcher le meurtre. Mais, encore une fois, comment Tacite a-t-il pu savoir cet entretien? Et ce n'est pas la seule fois qu'on pourrait lui adresser cette question. Il est vrai que, se croyant si assuré de deviner les intentions les plus secrètes des personnages, à plus forte raison ne doit-il pas hésiter, quand il s'agit d'un entretien entre trois personnes, quand l'une d'elles du moins a pu le révéler.

Maintenant ajoutons une considération fort grave: c'est que les deux autres historiens de cette époque, Suétone et Dion Cassius, ne disent pas un mot de cet entretien [2].

Ils ne parlent pas davantage de la part qu'aurait prise Sénèque à la rédaction de la lettre écrite au sénat par Néron pour excuser son

1. Trad. Burnouf.
2. Dion dit antérieurement, — et ici Tacite le contredit formellement, —

crime. Quand on a vu avec quel acharnement, aveugle jusqu'à l'ineptie, Dion Cassius accuse Sénèque en toutes circonstances, on ne peut admettre qu'il eût négligé ce détail, le plus odieux certainement de la vie de Sénèque, telle que ses ennemis nous l'ont faite. Au reste, on n'a pas assez remarqué que Tacite, le seul historien qui en fasse mention [1], en parle comme d'un bruit qui se répandit alors, sans dire positivement qu'il croyait Sénèque auteur de la lettre. C'est en forçant le sens de la phrase de Tacite qu'on arrive à le rendre garant de ce fait. M. Baillard, dans une petite discussion grammaticale à laquelle nous renvoyons le lecteur, prouve parfaitement que le sens est simplement celui-ci : « Aussi, laissant Néron dont la barbarie avait dépassé toute indignation, une rumeur malveillante courait sur Sénèque et lui imputait cet écrit, aveu trop clair du parricide. » Et il ajoute : « Telle est la base sur laquelle on s'est fondé pour accuser Sénèque d'avoir fait l'apologie du meurtre d'Agrippine. Suétone n'en dit pas un mot. Sur quoi donc s'appuierait-on ? Non pas sur l'opinion de Tacite qui passe outre à son ordinaire, mais sur une *rumeur* née du vague besoin de trouver un complice à qui se prendre, parce que le coupable avait lassé l'indignation. On avait sous la main Sénèque, qui avait enseigné la rhétorique à Néron, qui lui rédigeait ses discours *au début du règne :* il avait dû écrire la lettre ; la rumeur raisonna ainsi. Une forme grammaticale mal comprise fit le reste pour le gros des lecteurs, et l'on prit pour un jugement de Tacite ce qu'il relevait comme un simple bruit, un bruit *malveillant* et faux... Que l'empereur ait jugé à propos de répandre

que « selon des gens fort dignes de foi, Sénèque aurait poussé Néron à ce crime, soit pour éloigner de lui l'accusation de complicité avec Agrippine, soit *pour amener Néron à commettre un crime si impie, que les dieux et les hommes l'en punissent immédiatement.* » Cette dernière explication, d'un machiavélisme dévot et risible, peut donner une idée de la sottise habituelle à Dion Cassius.

1. Quintilien cite un mot de cette lettre, comme étant de Sénèque. Mais lui-même nous avoue ailleurs que son aversion pour Sénèque passait de son temps pour une sorte de monomanie, au point qu'on disait de lui, qu'il était l'ennemi personnel de Sénèque. Ajoutez à cela que Quintilien, flatteur de Domitien et qui le félicite de son antipathie pour les idéologues, ne devait pas plus aimer Sénèque que les autres philosophes, et il le prouve ailleurs qu'ici. En outre la critique de Quintilien relative à l'authenticité des livres n'est rien moins que sûre. Il cite (liv. IV, ch. v), comme de Salluste, la déclamation contre Cicéron que tout le monde sait être apocryphe.

le bruit qui attribuait la rédaction à Sénèque; la chose est possible; le démenti ne l'était pas: l'eût-on admis, quand le sénat tout entier décrétait des actions de grâces aux dieux et inscrivait parmi les jours heureux le jour de la mort d'Agrippine? Et puis, Tacite lui-même, ne prouve-t-il pas plus bas, implicitement, que Sénèque n'a pu démentir ainsi sa vie passée, ses principes d'honnête homme et de stoïcien? En effet, quand peu après, Burrhus mourut de maladie ou de poison, dit l'historien, il ajoute: « Cette mort brisa la puissance de Sénèque; *le parti de la vertu était affaibli d'un de ses chefs.* » Et ailleurs à propos de la conjuration de Pison, il raconte que les conjurés avaient décidé qu'on donnerait l'empire à Sénèque, comme à un homme *sans reproche*, appelé au rang suprême par l'*éclat de ses vertus*. Enfin, le sévère historien eût-il rapporté sans observation, sans la moindre épithète restrictive, ces mots de Sénèque mourant à ses amis: « Je vous laisse le seul bien, mais *le plus précieux qui me reste*, l'image de ma vie? » et quelques lignes plus haut cette réponse du même Sénèque au tribun chargé de l'interroger: « Je n'ai pas l'esprit enclin à la flatterie, et Néron le sait mieux que personne: il a plus souvent trouvé en moi un homme libre qu'un esclave[1]. » Et ces autres mots: « Que restait-il à l'assassin de sa mère et de son frère, que d'être aussi le bourreau du maître qui éleva son enfance? » Et quand Tacite eût négligé ici de rappeler la fameuse lettre au sénat, Sénèque, en face de la mort, eût-il pu refouler ce souvenir accablant et oser parler de la sorte, avec cette fière sérénité? Evidemment Tacite jugeait Sénèque comme nous le jugeons ici.

Oui, évidemment; et cela est si vrai que le traducteur de Pline, de Sacy, qui au moins s'était donné la peine de lire Tacite et de le comprendre, l'appelle l'apologiste de Sénèque. Quant à l'opinion de Tacite, elle était si bien celle qui était restée dans le public, que dans le même temps Juvénal, comparant les nobles couverts de crimes aux plébéiens illustrés par leurs vertus, oppose le parricide Néron à Sé-

1. Ceci nous est prouvé par les écrits même de Sénèque. Sauf l'éloge de Néron au début du *de Clementiâ*, c'est-à-dire à l'époque où il méritait cet éloge, sauf un vers de Néron, assez coquet, que Sénèque cite avec cette mention : « Ut ait disertissime Cæsar Nero, » et quelques allusions peut-être, on ne trouve dans les écrits de Sénèque composés sous Néron rien de flatteur pour le maître, aucune de ces louanges banales que, dans les temps modernes, des gens fort respectés se sont permises sans scrupule à l'égard de tous les pouvoirs, comme des choses qui n'engageaient à rien. Il paraît que Sénèque était plus sévère à cet égard.

nèque, et s'écrie : « Si l'on rendait au peuple la liberté des élections, quel serait le citoyen assez fou pour hésiter à préférer Sénèque à Néron ? » et cela au moment même où il s'étend sur le meurtre d'Agrippine ! Si l'opinion publique eût été différente sur ce point de celle de Juvénal, et plus sévère à l'égard de Sénèque que l'appréciation du vigoureux satirique, il eût été trop aisé de répondre à ce défi hautain, et de lui dire : Si Sénèque a fait froidement et par intérêt l'apologie d'un pareil crime, évidemment il était au-dessous de celui même qui l'a commis. — On l'a dit avec raison : « Il n'y a qu'un être au monde qui soit plus vil que le bourreau ; c'est son valet. »

Au reste, il est facile de se figurer à quelles attaques Sénèque devait être en butte. Quand même on admettrait toutes les accusations portées contre lui, ce qu'on ne peut contester, c'est que Burrhus et lui n'en étaient pas moins les seuls hommes qui retinssent un peu Néron sur la pente où il allait se précipiter. En effet, l'un mort, l'autre annulé, les crimes de Néron, renfermés jusque-là dans l'enceinte du palais, firent irruption sur Rome et le monde entier. Tous deux avaient donc contre eux, outre les envieux qu'aigrit toujours une haute fortune, tout l'entourage intime de l'empereur, tous ces courtisans de bas étage, ces affranchis, qui pour être quelque chose avaient besoin de la perversité du maître. Celui-ci même ne supportait déjà qu'avec impatience cette sorte de tutelle que Sénèque exerçait à son égard ; on avait soin de lui répéter qu'il n'était plus un enfant ; et c'était là le point délicat pour cette âme vaniteuse d'histrion couronné ; c'était cette irritation de son amour-propre contre son ancien précepteur qu'envenimaient avec habileté tous les ennemis de Sénèque. On sentait bien qu'au fond, et malgré les apparences, le crédit de Sénèque auprès de Néron était loin d'être aussi solide qu'on pouvait le supposer [1]. Cela parut, avant la mort d'Agrippine, dans une affaire où le nom de Sénèque fut compromis, quoiqu'il n'y fût pas personnellement impliqué.

Il y avait un homme qui, condamné déjà pour prévarication sous Tibère, favorisé sous Claude, avait joué à cette époque le rôle le plus odieux de ces temps d'infamie, celui de délateur : pendant les premières années de Néron il devait s'attendre à ce qui arriva tou-

1. Je croirais même volontiers que jamais la part que Sénèque a prise aux affaires publiques ne fut aussi considérable qu'on le supposerait d'après le récit de Tacite. Si le gouvernement du monde avait réellement été partagé

jours à ses pareils après la chute des princes auxquels ils avaient vendu leurs honteux et sanglants services, à une réaction inévitable de la haine publique, aux vengeances des parents de leurs victimes. On ne l'attaqua point d'abord directement : mais, pour l'atteindre, on proposa de faire revivre par un sénatus-consulte les sévères dispositions de la loi Cincia contre les orateurs qui vendaient leurs services. Suillius y vit l'intention de le perdre, lui personnellement; et l'on peut trouver déjà que la nécessité pour les adversaires de prendre contre lui ce moyen détourné est un argument en faveur du gouvernement de Sénèque et de Burrhus. Sous les Antonins, sous Trajan, on châtia plus directement les délateurs des règnes précédents. Quoi qu'il en soit, Suillius, furieux, se déchaîna contre Sénèque, à qui il attribuait, ce semble, l'initiative de cette mesure. Il se répandit contre lui en accusations violentes que Tacite nous a conservées; il y rappelle le fait plus ou moins constaté des amours de Julie et de Sénèque, et s'étend surtout sur les richesses immenses amassées par le philosophe. Pour que Suillius, avec des antécédents qui faisaient de lui un homme si facile à anéantir, attaquât aussi directement l'un des deux principaux ministres de l'empereur, il fallait qu'il comptât beaucoup sur la générosité de son ennemi, ou plutôt qu'il sût parfaitement que Sénèque n'avait pas dans la faveur de Néron une aussi grande place que sa position officielle le devait faire supposer. Suillius fut néanmoins accusé, et condamné; mais si l'on considère les crimes qu'on lui imputait, et que Tacite regarde comme avérés, on peut trouver la condamnation bien douce : car on lui laissa la moitié des biens qu'il avait acquis par ces crimes mêmes, et on se borna à le reléguer dans les îles Baléares, où il se consola par une vie molle et voluptueuse des ennuis de son exil.

Des récriminations de Suilius contre Sénèque, celle qui, naturellement, a fait partout fortune, ce sont ces immenses richesses que possédait Sénèque, et où l'on veut voir un démenti donné par le philosophe lui-même à ses principes. Or on a soin d'exagérer la sévérité de ces principes pour les mettre mieux en opposition avec l'opulence de Sénèque.

Ceux qui ont lu Sénèque savent qu'il n'impose pas au sage le vœu de pauvreté. Il se borne à dire, ce qu'il savait mieux que personne,

entre lui et Burrhus, où Sénèque aurait-il trouvé le temps d'écrire les nombreux ouvrages composés par lui sous le règne de Néron, et dont nous ne possédons qu'une partie.

c'est que la richesse n'est pas le bonheur [1]; c'est aussi qu'au point de vue de la morale, richesse et pauvreté sont en soi choses indifférentes, la seule chose importante est l'usage que l'on fait de la richesse et de la pauvreté. Or, à cet égard, nulle accusation possible contre Sénèque : personnellement, il vivait plus que sobrement, et loin de faire pour lui ces immenses dépenses de table qui dévoraient la fortune de bien des Romains de son temps, il vivait, Tacite nous l'atteste, avec la sobriété d'un anachorète. Qu'il eût un train de maison splendide, nul ne saurait s'en étonner : il faudrait, pour lui en faire un reproche, oublier quel était son rang, et les obligations de luxe que le préjugé attachait à sa dignité, à sa position officielle, qui était, en apparence au moins, la première après celle de l'empereur. La bienfaisance était sa plus grande prodigalité, et le souvenir s'en était conservé à Rome. Trente ans plus tard, Juvénal la rappelle, pour faire honte aux dépenses égoïstes des riches de son temps, et il cite, comme une chose connue et presque proverbiale, la libéralité inépuisable de Sénèque à l'égard de ses plus obscurs clients [2].

Nous ne pouvons savoir, au juste, à quel chiffre se montait cette fortune qu'on exagérait sans doute encore selon l'usage. Elle lui venait en partie de son patrimoine, mais surtout des libéralités de Néron. Or, on sait que celui-ci se piquait de magnificence, et qu'il récompensait par le don de sommes énormes les services les plus insignifiants. Dion, qui apprécie beaucoup ce genre de mérite, dit à ce propos : « *Il n'avait pas l'âme petite.* » Dans les paroles que Tacite prête à Néron, s'adressant à Sénèque lui-même, nous pouvons retrouver l'opinion de Tacite sur ce sujet. Selon lui, Sénèque n'avait pu refuser les présents de l'empereur, et l'historien met dans la bouche de ce dernier ces paroles remarquables : « J'ai honte de voir que, bien que tu sois le premier dans mon amitié, tu sois moins riche que beaucoup d'affranchis. » Cette fortune, si énorme qu'on la suppose, n'était donc pas disproportionnée avec le rang de Sénèque.

1. M. Martha, dans son excellent travail sur *la Morale pratique dans les lettres de Sénèque,* fait remarquer avec raison que, dans un temps où les fortunes les plus élevées étaient sujettes à des renversements si soudains, le mépris de la pauvreté n'était pas une bravade sans péril. Pendant huit ans, Sénèque l'avait connue, cette pauvreté, et il avait acquis le droit d'en parler comme il le faisait.

2. Nemo petit, modicis quæ mittebantur amicis
A Seneca. (*Sat.* V.)

Il voulut pourtant la rendre. Néron, après la mort d'Agrippine, s'abandonnait à toutes les fureurs et à toutes les folies : Burrhus venait de mourir. Sénèque songea à la retraite. Il demanda à Néron une audience, ce qui prouve déjà qu'il n'y avait plus entre eux une bien grande familiarité : il le supplia de lui permettre de se retirer loin de la cour, et de reprendre tous les biens qu'il lui avait donnés. Néron refusa : « Ce serait de ta part, lui dit-il, une vilaine action; ce serait me condamner et te populariser à mes dépens. »

C'est, sans doute, un bien savoureux plaisir que celui de surprendre un moraliste en flagrant délit de contradiction avec lui-même, et de pouvoir se dire : « Cet homme qui parle comme un sage et qu'on a honoré comme tel, eh bien! il ne valait pas mieux que moi? » Pourtant je me hasarderai à dire ici qu'avant de répéter les vieilleries ordinaires sur les richesses de Sénèque et son hypocrisie à cet égard, il faudrait d'abord réfuter Tacite sur ces deux points : 1° la fortune de Sénèque n'avait rien de volontaire, rien qui ne fût l'inévitable conséquence de sa fortune politique; 2° il voulut y renoncer. Je me borne à souhaiter que, parmi les personnages importants de tous pays, ecclésiastiques ou laïques, ayant fait ou n'ayant pas fait vœu de pauvreté, il s'en trouve quelques-uns qui aient la modestie de se croire trop rétribués, et que, en renonçant à leurs pensions, appointements, etc., ils montrent un désintéressement égal à celui de Sénèque. Ce sera d'un bon exemple, et à coup sûr ce sera nouveau.

Cependant Sénèque, condamné à rester ainsi, au moins en apparence, attaché à Néron, se renferme, s'isole, évite la foule. Il était vieux et trouvait une consolation dans l'amitié d'une jeune femme qu'il avait épousée et qui se montra digne de lui. Cette retraite seule était une accusation contre Néron, et Sénèque ne tarda pas à l'expier. On tenta d'abord de l'empoisonner : le crime échoua, et il était difficile qu'il réussît. Sénèque avait exagéré encore la rigueur de son régime ordinaire, par précaution, selon Tacite, qui nous le montre se nourrissant de fruits sauvages cueillis sur l'arbre même, et puisant, pour se désaltérer, à des ruisseaux d'eau courante. Il tenait peu à la vie pour lui-même; l'intrépidité de sa mort le prouva, et ces précautions continuelles auraient suffi pour ôter encore tout prix à une vie empoisonnée par le spectacle des crimes auquels Néron s'abandonnait désormais, sans que personne s'y opposât. Il semble pourtant, que, retenu malgré lui à Rome, il voyait quelquefois encore Néron.

« Un jour, dit Tacite, l'empereur se vanta à Sénèque de s'être réconcilié avec l'homme le plus vertueux du temps, avec celui qu'il détestait le plus, Pétus Thraséas. Sénèque l'en félicita. Ce qui ne fit qu'augmenter les périls et la gloire de ces deux grands hommes. » Ils ne tardèrent pas à être frappés. La conspiration de Pison débarrassa Néron de Sénèque, qu'on trouva moyen d'y impliquer.

Cette conspiration avait-elle quelque réalité? En considérant les sanglantes folies auxquelles s'abandonnait Néron, on ne saurait s'étonner que tout ce qui restait de gens de cœur s'unît pour y mettre un terme; il y avait assez longtemps que chacun attendait platement son tour, et tout ce qu'on peut faire pour les victimes, « c'est, dit Tacite, de ne pas les maudire, quand on les voit mourir ainsi sans se défendre. » La conspiration de Pison n'aurait donc rien eu que de fort naturel; cependant on en contesta la réalité. Elle servait tout à la fois les haines et la cupidité de Néron, en lui permettant de faire disparaître ceux qui l'inquiétaient, et aussi de confisquer leurs biens; car, sous les Césars, la découverte d'une conspiration était un moyen souvent employé pour remédier à la pénurie du trésor, une simple opération financière. Tacite, pourtant, croit qu'il y avait conspiration. Mais il en donne une raison peu digne de sa sagacité ordinaire et de l'expérience d'un homme qui a vécu en temps de révolution : « C'est, dit-il, que plus tard, Néron une fois abattu, ceux des conspirateurs qui avaient échappé avouèrent la part qu'ils avaient prise au complot. » *Avouèrent...*? Dites donc qu'ils s'en sont vantés. Il est clair que le lendemain de la chute de Néron, tout le monde voulait y avoir coopéré; c'était un titre. La raison que donne Tacite est donc bien faible, et, comme il n'en allègue pas d'autre, le fait reste douteux. Quoi qu'il en soit, Sénèque, qui, selon Tacite, parait y avoir été étranger, y fut impliqué.

Nous n'avons pas à raconter sa mort, puisque nous n'écrivons pas ici sa biographie; mais nous renvoyons au récit de Tacite les *connaisseurs en belles morts*, somme disait Mirabeau. Ici comme ailleurs, Tacite a pu dramatiser l'histoire; mais ce qui est grave dans ce récit, ce qu'on ne saurait contester, c'est qu'il est un éloge sans restriction aucune, le jugement définitif du grand historien sur le grand philosophe. Rien ne couronne mieux l'existence douloureuse de Sénèque, telle que nous la concevons : on sent que, malgré l'émotion qu'il ne réprime pas en voyant sa jeune femme résolue à mourir avec lui et qui se fait ouvrir les veines, Sénèque meurt sans effort.

Quand on le porte dans un bain chaud pour faciliter l'écoulement du sang qui s'échappe de ses veines ouvertes : *A Jupiter libérateur !* dit-il en arrosant de quelques gouttes d'eau sanglante ses serviteurs pressés autour de lui. C'était en effet la délivrance, le terme du martyre qu'il subissait depuis le jour où il consentit à être quelque chose auprès d'Agrippine et de Néron.

J'ai essayé de montrer le peu de fondements des préjugés qu'on a soigneusement entretenus contre Sénèque. Je ne prétends pas que saint Jérôme ait eu raison d'en faire un saint : je doute qu'un saint fût possible à la cour de Néron. Mais, dans un temps horrible, il a su vouloir le bien et il en a fait un peu. Lui-même a fini par confesser son impuissance; dans une de ses lettres, écrite après sa retraite, il déclare à son ami Lucilius que c'est de la postérité qu'il veut désormais s'occuper; cette préoccupation n'a pas été stérile. Que d'hommes voués à une mort prochaine ont trouvé dans ces pages vivifiantes, et dans l'exemple de Sénèque même qui les confirme, des consolations et un appui? En les relisant loin des mêmes épreuves, combien on voudrait ressaisir les émotions illustres dont le souvenir s'y rattache, le commentaire héroïque d'un Barneveldt ou d'un Sidney? Tout cela peut se rêver, se deviner peut-être. En tout cas, l'âme qui, à travers ces écrits, s'est communiquée à tant d'âmes fortes, n'était pas vulgaire : les écrits de Sénèque et l'impression qu'ils produisent sont sa meilleure justification. Après cela, qu'on se rejette sur les prétendus défauts de style, sur les fautes littéraires d'un homme dont les écrits sont d'une autre importance; qu'on s'attache à relever quelques bizarreries de forme, qu'importe? c'est du fond qu'il s'agit. Encore y aurait-il, même à cet égard, à reviser le jugement un peu sévère de Quintilien, que l'on répète servilement depuis tant de siècles. Sénèque, dit-on, a abandonné la tradition, la forme classique! Eh sans doute ! et il a bien fait. Au style cicéronien, à l'ampleur des périodes oratoires faites pour être récitées, scandées, animées par le geste et le débit, il a substitué des phrases courtes et vives, des sentences. C'est la morale en médaille ou en monnaie, pour l'usage rapide et commode d'un temps qui en avait grand besoin. Les longues déductions, les discussions académiques pesant tranquillement le pour et le contre, tout cela n'était plus de saison. Au style parlé, bon pour le temps où l'on parlait, il a substitué le style écrit, meilleur pour une époque qui ne pouvait que lire. Il a eu, en cela comme dans sa morale, le sentiment de la

vie pratique. Du reste, le reproche adressé à Sénèque de ne pas avoir imité Cicéron est bien digne du rhéteur qui a passé sa vie à enseigner l'art de parler, à une époque où l'on ne pouvait plus que se taire. Quant à cet autre reproche qu'il lui adresse aussi, d'avoir dénigré Cicéron, M. Baillard se contente d'observer timidement que « c'est excessif; » il aurait pu dire nettement que c'est un pur mensonge. Sénèque parle toujours de Cicéron en termes très-convenables. Tout le jugement de Quintilien sur Sénèque est à peu près de la même force; il n'en est pas moins obligé de convenir qu'il y a du bon chez lui, et il l'a dit dans une phrase qui est encore une critique, et qui est devenue l'arrêt définitif de Sénèque : *Dulcibus abundat vitiis :* il abonde en défauts charmants. Voilà l'arrêt qu'ont répété en chœur ceux qui abondent en qualités désagréables. Pour moi, je sais gré au bon Rollin, malgré sa timidité et son extrême déférence pour Quintilien, d'avoir osé rendre une entière justice à Sénèque dans cette phrase que cite M. Baillard : « Nul auteur n'a autant de pensées que lui, ni si belles, ni si solides. »

C'est une rude tâche que de traduire un tel écrivain. M. Baillard s'en est tiré avec honneur. Il aime son modèle; c'est la première condition pour le bien traduire. Il le comprend et le sent parfaitement; en général, il le rend bien. Tout au plus pourrait-on parfois regretter çà et là ce tour vif et net, qui n'a pu passer toujours dans la traduction. C'est peut-être la faute de notre langue plus que celle du traducteur : très-supérieure au latin en bien des choses, notre langue n'a point, il faut en convenir, cette brièveté énergique et brusque, qui est la qualité dominante de Sénèque. Elle est aussi d'une harmonie un peu sourde, comparée à cette sonorité métallique et grave de la langue romaine. Malgré cette insuffisance de notre langue, M. Baillard a fait un excellent travail, qui prendra rang parmi les meilleurs de ce genre. Son œuvre sera surtout appréciée par tous ceux qui aiment Sénèque comme on aime un ami malheureux et méconnu, et qui croient que, pour lui faire enfin rendre justice, il suffit de le faire connaître.

EUGÈNE DESPOIS.

LETTRES ITALIENNES

I

LA SITUATION.

Turin, 28 décembre 1861.

MONSIEUR,

J'habite depuis deux ans l'Italie, mais je n'y suis rien et n'y veux rien être que simple spectateur du grand et instructif spectacle qu'elle donne depuis deux ans au monde; je n'appartiens à aucune des sectes, à aucun des partis qui la divisent; je n'y suis l'obligé, le partisan ni l'adversaire de personne; je n'ai aucun intérêt à taire ou à farder les vérités que je croirai utile de dire. Je ne me pique pas d'ailleurs d'être initié aux secrets des hommes d'État, pas plus qu'aux mobiles cachés qui font mouvoir les partis. J'assiste du parterre au drame qui se joue, et j'en juge par la mise en scène. Mais l'expérience m'a depuis longtemps appris qu'en politique, comme au théâtre, les moyens d'action mis en œuvre et que le public ne voit pas sont partout et en tout temps à très-peu près les mêmes, et j'ai été rarement la dupe de l'illusion. Si donc il m'arrive, dans cette lettre ou dans celles qui suivront, d'être parfois plus ou moins en désaccord avec quelques-unes des idées que vous pouvez vous être faites sur ce qui se passe en Italie, ne vous hâtez pas trop de me taxer d'erreur ou de faux jugement, surtout ne mettez pas un seul moment en doute ma parfaite bonne foi.

J'ai cru cette préface nécessaire. Les correspondants des journaux politiques y jouent un peu le rôle des témoins qui viennent déposer devant la justice. Pour apprécier leur témoignage, elle doit savoir avant tout quel degré de confiance il mérite. Cela dit, j'entre en matière.

Il me semble que je dois commencer par vous dire quelle est véritablement, selon moi, la situation actuelle de l'Italie, et quelles sont les causes profondes du mal qui la travaille. Cette situation est évidemment mauvaise : il ne servirait à rien de le nier; mais il ne faut

pas s'en exagérer les périls, comme les esprits chagrins sont portés à le faire, et croire qu'elle soit désespérée, comme se plaisent à le dire les adversaires de l'unité et surtout les ennemis de l'indépendance italienne. Il faut sonder l'étendue du mal; c'est le meilleur moyen d'en découvrir le remède.

On a dit bien souvent déjà : *l'Italie est faite*. Cela n'est encore vrai dans aucun sens. Je ne veux pas dire seulement que l'Italie n'est pas faite parce que la Vénétie est encore sous le joug de l'Autriche, Rome sous celui du pouvoir temporel de la papauté, et l'ex-royaume des Deux-Siciles en proie aux efforts du brigandage et de la réaction bourbonienne. On croit assez volontiers ici, et ailleurs, que, si d'un jour à l'autre, par l'effet d'un coup de baguette magique ou autrement, l'esprit de réaction et de brigandage cessait de souffler sur les provinces napolitaines, que si Rome devenait la capitale du nouveau royaume, si la Vénétie était évacuée par les Autrichiens, l'Italie serait faite. Il n'en serait rien. L'unité nominale, superficielle, géographique, serait réalisée, je le veux bien; mais il resterait toujours à faire ce qui n'est pas fait encore, il s'en faut de beaucoup, dans les limites plus restreintes de ce qui s'appelle le royaume d'Italie. Sans doute quelques-unes des difficultés au milieu desquelles il s'agite auraient disparu; mais les autres, loin d'être amoindries, n'en seraient devenues que plus grandes, et l'unité réelle serait toujours à faire.

C'est qu'à cette œuvre si difficile, si compliquée, la main des hommes ne suffit pas; il y faut aussi celle du temps. Or, toutes deux lui ont fait défaut jusqu'ici : la main des hommes et la main du temps.

Là est incontestablement, à mes yeux, la source principale des embarras, des difficultés, des périls de la situation actuelle. L'unité italienne, telle qu'elle existe à cette heure, a été faite trop vite, c'est un produit de serre chaude, ce n'est pas le résultat du développement naturel et graduel des idées, des mœurs et des institutions. Il s'ensuit que la tâche qu'elle impose aux hommes qui ont mission de la consolider, de lui donner la vie et le mouvement, est de beaucoup au-dessus de leur force. La possession de Rome et de Venise ne la rendrait que plus difficile.

On a beau dire que toutes les populations italiennes ont la même origine, la même langue, qu'elles ne forment qu'une seule et même famille naturelle et sont groupées géographiquement pour ne former qu'un seul et même peuple; de ces assertions la dernière est seule généralement exacte; les autres sont très-contestables. D'abord, en admettant, ce que je ne veux pas examiner ici, qu'à une époque

très-reculée, toute la péninsule ait été peuplée par un seul élément indigène, bien d'autres éléments très-différents entre eux, très-différents surtout de l'élément primitif s'y sont introduits, et y ont laissé au midi, au nord, au centre, des traces profondes, et qui n'ont pas toutes encore disparu. Ensuite, si la langue classique, la langue littéraire est la même d'un bout de la péninsule à l'autre et a constitué incontestablement un puissant lien d'unité, la langue communément parlée, non-seulement par les classes inférieures, mais même par celles qui se piquent d'être instruites et bien élevées, se divise en plusieurs dialectes principaux très-différents les uns des autres. Enfin, qui ne sait durant combien de siècles les membres de cette grande famille italienne ont été divisés en états rivaux, souvent hostiles, et profondément séparés par leurs intérêts, leurs mœurs, leurs institutions ! Ce n'est que d'hier que toutes ces barrières sont tombées à la fois, et c'est une grande erreur de croire qu'avec elles soient tombées comme par enchantement toutes les rivalités qu'elles avaient fait naître ou qu'elles entretenaient. Ces rivalités subsistent toujours et sont pour beaucoup, croyez-le bien, dans les difficultés et les périls de la situation actuelle. En entendant pousser partout, depuis plus de deux ans, un seul et même cri : Vive l'unité italienne, vive Victor-Emmanuel ; en voyant partout se produire les mêmes manifestations de haine contre toute domination étrangère, les mêmes vœux pour la prompte délivrance de Rome et de Venise, on est naturellement porté à se faire illusion, et à croire que l'*Italie est faite*. C'est s'exagérer la portée de ces symptômes. Le cri de vive l'unité n'est le plus souvent qu'un mot d'ordre convenu, sous lequel chaque province et chaque parti fait la réserve mentale de ses prétentions, de ses espérances particulières. Cela se voit clairement aux résistances que rencontre chaque effort du gouvernement pour réaliser en fait cette unité que tout le monde veut en principe et que chacun, au fond, voudrait faire tourner au singulier profit de sa province ou de son parti.

La haine de l'étranger est un lien d'une incontestable efficacité pour rapprocher les unes des autres et tenir unies les diverses populations italiennes; mais elle n'agit en ce sens que tant qu'elle a une raison d'être, et si elle suffit alors pour faire cesser les dissidences, les rivalités, les jalousies, elle les assoupit, elle ne les détruit pas ; l'histoire l'a constamment prouvé. Dès que l'étranger a cessé un moment d'être à craindre, vous les avez vues renaître sous une forme ou sous une autre, aussi vivaces que jamais. C'est ce qui se reproduira infailliblement quand Rome et Venise seront rentrées dans le giron de l'unité italienne. Que dis-je, c'est ce qui se reproduit déjà malgré la pré-

sence des Autrichiens dans le Quadrilatère et des Français au milieu des sept collines. Lorsqu'on se rappelle le magnifique spectacle qu'a présenté l'Italie pendant la guerre de 1859 et au lendemain des préliminaires de Villafranca, et qu'on le compare à celui qu'elle présente à cette heure, on se demande avec inquiétude ce qui arrivera, quand Rome sera devenue la capitale du nouveau royaume et la Vénétie une de ses provinces. L'élan unanime vers l'unité et l'indépendance de la péninsule existe toujours à la surface, mais au fond il a beaucoup perdu de sa force d'impulsion et de cohésion. Au fur et à mesure, d'une part, que le royaume de Victor-Emmanuel s'est agrandi par l'annexion successive des États qui le constituent aujourd'hui; au fur et à mesure, d'une autre part, que l'on s'est de plus en plus convaincu en Italie que, quoi qu'il arrivât, on n'avait rien à craindre de l'Autriche, pourvu qu'on n'y prît pas l'initiative de l'attaque contre le Quadrilatère, et qu'on ne voulût pas forcer la main à la France, en faisant disparaître par la force et sans son assentiment le dernier vestige du pouvoir temporel du pape; au fur et à mesure aussi, on a vu se réveiller et s'agiter chaque jour davantage les passions des partis, les rivalités des provinces, tous les éléments en un mot de dissensions intérieures, si profondément assoupis encore au lendemain de la paix de Zurich, qu'on aurait pu les croire à jamais étouffés. Tant qu'a vécu M. de Cavour, sa main ferme et habile, la confiance qu'il inspirait aux uns, la crainte salutaire où il maintenait les autres, le prestige et la haute renommée qui entouraient son nom avaient réussi à comprimer ces éléments; mais dès les derniers moments de sa vie, à l'approche de la réunion du parlement actuel, ces éléments commençaient à se réveiller; et je doute, malgré ce qu'en pensent ses plus fervents admirateurs, que M. de Cavour eût été de force à les contenir longtemps encore. Ce ministre avait plusieurs des grandes qualités qui font l'homme d'État, il ne les avait pas toutes, et j'estime qu'il est mort à propos pour sa gloire : c'est une dernière faveur de la fortune qui lui a été si constamment fidèle. Ajoutons que ses successeurs le grandissent encore chaque jour davantage par les preuves qu'ils ne cessent de donner de leur impuissance à remplir la tâche qu'il leur a léguée.

Cette tâche est triple, comme tout le monde le sait : elle consiste à rejeter les Autrichiens de la Vénétie, à installer à Rome la capitale du royaume et à organiser l'Italie désormais indépendante en une puissante et durable unité. Par où commencer? La logique, le bon sens, la situation des choses sont d'accord pour conseiller au gouvernement de commencer par organiser fortement le royaume tel qu'il est aujourd'hui constitué, seul moyen de se mettre en état d'obtenir plus tard la Vénétie, même par la force, s'il le faut, et Rome par une en-

tente préalable avec la France; car de se brouiller avec celle-ci pour aller à Rome serait une insigne folie que M. Mazzini et ses adeptes les plus exaltés peuvent seuls être tentés de commettre.

Mais pour suivre hardiment une ligne de conduite aussi rationnelle, il faudrait des hommes d'une autre trempe que ceux qui sont aujourd'hui à la tête des affaires. A vrai dire même, je doute qu'un cabinet, quel qu'il fût, qui avouerait hautement devant le parlement et le pays qu'il est déterminé à suivre cette ligne, pût rester quinze jours maître du pouvoir. Il se briserait contre deux sentiments, en eux-mêmes déjà très-puissants au sein de la nation italienne, et que le parti de M. Mazzini s'efforce tous les jours d'exalter davantage. Ces deux sentiments, c'est, d'une part, l'orgueil national qui souffle aux masses que sans Venise et Rome l'Italie n'est qu'un corps honteusement mutilé et informe, auquel manquent la tête et un bras; de l'autre part, ce sont les sympathies très-naturelles, d'ailleurs, et très-légitimes que les Italiens, libres aujourd'hui, éprouvent pour leurs frères encore soumis au joug stupéfiant et démoralisateur de l'Autriche dans la Vénétie et à l'action délétère du pouvoir temporel dans l'État romain.

Telle est, en définitive la situation du ministère qu'il ne peut ni satisfaire ni résister à ces deux sentiments.

Et cependant, si respectables qu'ils soient en eux-mêmes, ces deux sentiments ne sauraient être le mobile dominant de la politique du cabinet, et s'il y a plus de périls que d'avantages rien qu'à tenter de leur donner une trop prompte satisfaction, la raison veut qu'on ajourne cette satisfaction jusqu'au moment où elle deviendra possible en devenant moins périlleuse. Or je n'ai pas besoin d'insister ici sur l'énormité des périls qu'encourrait l'Italie si elle entreprenait, dans l'état où elle se trouve, de conquérir par la force des armes Rome ou la Vénétie,

Mais je vais plus loin, j'affirme que si, par la force ou par des négociations amiables, l'Italie était mise d'aujourd'hui à demain en possession de Rome et de Venise les embarras les plus sérieux de la situation où se trouve ce royaume[1], les difficultés les plus considérables au milieu desquelles se débat son gouvernement, les

1. Cette hypothèse de notre honorable correspondant lui appartient en propre, et nous n'avons pas à la juger ici. Le rôle de la *Revue* est d'admettre les opinions qui sont d'accord avec les siennes sur le fond des choses, quelles que soient les vues particulières de chacun sur les faits ou sur leur application. Les divergences d'appréciation et la discussion qui en résulte, sont l'effet même de la liberté, qui est le grand et souverain principe de la *Revue Nationale*, et le vrai moyen pour arriver à la vérité, c'est-à-dire au bien. (Ch.)

périls les plus menaçants pour son avenir, loin d'être par ce fait amoindris, en seraient au contraire de beaucoup augmentés.

Je ne veux pas nier à coup sûr les avantages qui en résulteraient : ils sont évidents. Les deux sentiments si légitimes, si puissants, dont je parlais plus haut, et dont l'impatience est pour le gouvernement une cause permanente d'embarras, seraient enfin satisfaits ; les périls dont l'Italie est menacée par les Autrichiens si fortement retranchés aujourd'hui sur son propre territoire, auraient disparu ; Rome, devenue sa capitale, ne serait plus la source inépuisable où s'alimentent les désordres qui troublent encore une partie de ses provinces méridionales ; sa population serait accrue de quelques millions d'habitants, qui deviendraient pour elle un nouvel élément de force et de prospérité; le cercle de son commerce et de son industrie se trouverait agrandi et complété ; en un mot, l'Italie aurait ce qu'elle a le droit d'avoir et ce qu'elle ne peut manquer d'obtenir tôt ou tard, la plénitude de son indépendance; et, désormais libre chez elle, seule maîtresse de ses destinées, elle pourrait se consacrer entièrement à consolider l'édifice de son unité, œuvre si complexe, si difficile et qui est à peine commencée.

Tels sont les avantages incontestables qu'elle retirerait de la possession immédiate de Rome et de Venise.

J'examinerai dans ma prochaine lettre, à quel prix elle les achèterait, quelles difficultés, quels périls cette possession viendrait ajouter à ceux qui existent déjà ; j'examinerai aussi quelles sont les causes profondes des unes et des autres, et je compléterai ainsi le tableau que je veux vous esquisser de la situation actuelle de l'Italie.

TH. CARENCE.

DANS LA FORÊT DE THURINGE,

VOYAGE D'ÉTUDE, PAR ÉDOUARD HUMBERT.

1 volume grand in-8°, orné de gravures sur bois. Genève, imprimerie de J.-G. Fick. Paris, chez Aubry, libraire.

Le Français n'est pas grand voyageur; c'est une vérité dont nous convenons volontiers, et qu'atténuent sans la détruire d'illustres exceptions. En dépit des Levaillant et des Dumont-d'Urville, il est certain que nous appartenons à une race sédentaire. Nous n'éprouvons pas cette curiosité ardente, ce besoin de mouvement qui entraîne d'autres nations à la recherche de l'inconnu. Nous nous consolons aisément de n'être pas citoyens du monde. Notre langue nous semble si parfaite que nous n'aimons guère à lui être infidèles pour étudier celles de nos voisins. Nous tenons à toutes nos habitudes, à tous nos préjugés nationaux; il en résulte que le voyage nous offre en général plus d'ennui que de plaisir. La province se rend à Paris, Paris se répand sur la province. Si l'on joint à cette circulation régulière quelques excursions en Suisse, en Italie, une promenade à Londres, un séjour dans quelque ville à la mode des bords du Rhin, on aura marqué, je crois, les colonnes d'Hercule que dépasse rarement la grande majorité des Français.

Faut-il en conclure que nous restions indifférents à tout ce qui se passe en dehors de ces limites assez étroites? Nullement. Nous sommes autant que d'autres, et plus que d'autres, amateurs de nouveauté. On nous reproche d'être mobiles, et l'on a raison. Mais nous le sommes à notre manière, sans changer de place. Nous aimons qu'on nous amuse, et nous accompagnons volontiers, en pensée, aux antipodes ou ailleurs, ceux qui veulent bien y aller pour nous. Ne leur devons-nous pas quelque reconnaissance en échange de leurs découvertes?

Ce mot paraîtra sans doute un peu ambitieux pour le sujet. En effet, la Thuringe n'est point l'Australie; Eisenach et Gotha sont des villes fort civilisées que le chemin de fer a mises aujourd'hui à quelques heures de Paris. Cependant il ne me semble pas que nous profitions beaucoup de cet avantage; car, de tous les pays de l'Europe,

la vieille Allemagne est peut-être celui que nous connaissons le moins et que nous songeons le moins à connaître.

Je ne veux pas exagérer notre ignorance. Grâce aux souvenirs du collége, nous avons des données à peu près exactes sur la position géographique de la Thuringe. Nous savons en gros que ce petit pays a joué dans l'histoire du monde un rôle hors de proportion avec son importance matérielle. Les noms de Louis le Sauteur, de sainte Élisabeth de Hongrie, ceux de Frédéric le Sage et de Charles-Auguste ne nous sont pas tout à fait étrangers. En étudiant l'histoire du seizième siècle, nous avons jeté un regard au fond de ces cloîtres dont les voûtes studieuses ont vu éclore le plus grand événement des temps modernes. Nous savons que la Thuringe a été le berceau de la Réformation, et plusieurs d'entre nous se sont demandé avec surprise comment une si petite coupe avait pu contenir les eaux courroucées de ce nouveau déluge. Enfin, dans une époque plus récente, il est tels souvenirs qu'un écrivain français n'a pas le droit d'ignorer. La poésie a marqué ce sol de son empreinte sacrée. Malgré leurs noms barbares, le Schneckopf et l'Inselberg ont peu de chose à envier au Parnasse et à l'Hélicon, comme on aurait dit il y a cent ans. Il y a dans les environs d'Humnau tel sentier, telle prairie qui a eu l'honneur de voir passer Goëthe, peut-être même l'honneur plus grand encore de se retrouver dans ses vers : « Gracieuse vallée, bosquet toujours vert, s'écriait-il en 1783, mon cœur te rend grâce de nouveau, je te salue du fond de l'âme! Étends pour moi tes vastes et longs rameaux, laisse-moi me reposer en paix sous ton ombre amie! Que l'air frais et les baumes qui descendent de tes hauteurs me vivifient et m'apportent l'amour et la joie. » Peut-être les *vieux saules gris* du *Roi des Aulnes* penchaient-ils leurs têtes fantastiques sur les marécages du Schneckopf. Toujours est-il que la petite ville de Roda se vante d'être le lieu de naissance du docteur Faust. En cherchant bien, on y rencontrerait peut-être plus d'un Méphistophélès et plus d'une Marguerite. Les femmes doivent y être blondes, avec un front candide et de tendres regards. Quant aux héroïnes de Schiller, il faut les chercher ailleurs, dans les prairies de Volkstedt ou dans les environs de Rudolstadt. Ces agrestes retraites devaient plaire à l'imagination du plus platonique des poëtes modernes. Elles l'ont connu jeune homme et amoureux. Ces souvenirs suffisent pour nous empêcher d'oublier entièrement la Thuringe. Il n'est pas moins vrai que du pays lui-même nous savons peu de chose. Cette ignorance doit nous faire adopter avec reconnaissance l'ouvrage de M. Humbert et les précieux renseignements qu'il a su recueillir.

C'est à dessein que j'ai dit adopter, car l'auteur de ce livre n'ap-

partient point à la France. Né à Genève, il occupe depuis plusieurs années la chaire d'esthétique et de littérature à l'académie de cette ville. Nous ne ferons pas aux lecteurs de la *Revue* l'injure de leur apprendre qu'un Genevois a tout autant de droits qu'un Parisien à écrire dans notre langue. Je me souviens que M. Sainte-Beuve, cet éminent critique dans une notice d'ailleurs fort intéressante sur Rodolphe Topffer, crut devoir commencer son article par cette singulière précaution oratoire : « Il est de Genève, mais il écrit en français. » Ce *mais* est superflu : la patrie des Bonnet, des Rousseau, des de Saussure ne me paraît pas avoir besoin d'une semblable apologie.

Du reste, il ne faudrait pas pousser la conséquence trop loin, et voir dans cette partie de la Suisse une portion détachée de la grande nationalité française. Le passé de ce peuple, ses traditions politiques et religieuses lui ont donné depuis longtemps un caractère à part. Une longue pratique de la vie républicaine a développé chez lui un sentiment national susceptible sans doute, mais, à tout prendre, légitime et respectable. S'il parle comme nous, sa pensée, ses mœurs, ses croyances, ses préjugés mêmes lui appartiennent. Il est injuste autant que puéril de froisser ou de méconnaître son individualité.

Il semble que ce petit peuple ait reçu de la nature une mission particulière, celle de rapprocher et de concilier ensemble certains éléments en apparence inconciliables. Placé entre la France et l'Allemagne, tenant à l'une par le lien puissant de la langue et de la tradition littéraire, à l'autre par certains intérêts communs et par la sympathie religieuse, préservé de toute absorption dans l'une ou dans l'autre tendance par la vivacité de son patriotisme, il se trouve ainsi dans les meilleures conditions possibles pour opérer entre les deux peuples un rapprochement intellectuel. Cette fusion, faite d'une manière désintéressée, hors de la pression exercée par les préjugés de race, servira la cause de la vérité et ne nuira pas à celle de la civilisation.

Ceci n'est point tout à fait une considération théorique. L'influence dont je parle existe; elle s'est exercée dès longtemps, sous une forme ou sous une autre, et nous l'avons subie maintes fois sans nous en douter. La plume brillante autant que profonde qui, dans les premières années de ce siècle, nous a révélé l'*Allemagne*, n'était pas étrangère à la Suisse française. Je ne sais si Genève et le canton de Vaud n'ont pas autant de droits que nous pouvons en avoir à compter madame de Staël parmi leurs gloires littéraires. Après elle, c'est à un écrivain suisse, au docteur Stopfer que nous devons le premier exposé complet du système de Kant. Son remarquable travail, publié

dans la *Biographie universelle*, a été longtemps la source unique où nos idéologues venaient puiser leurs renseignements sur la doctrine critique. Enfin les amis de la philosophie ont encore présentes à la mémoire les belles études publiées, il y a un peu moins de vingt ans, par Adolphe Libre, un Vaudois trop tôt enlevé à la culture des lettres. Nulle part peut-être la fusion des idées allemandes et de l'esprit français ne s'était réalisée d'une manière plus heureuse que dans les écrits de ce jeune philosophe. Mais il ne s'agit point seulement ici d'une œuvre individuelle, entreprise à leurs risques et périls par quelques penseurs isolés. Il y a longtemps que la Suisse française l'a adoptée et en a fait un élément essentiel de sa tradition littéraire. En obéissant ainsi à son instinct, elle s'est acquis des droits à la reconnaissance de tous les hommes qui réfléchissent. Un sot amour-propre national pourrait seul souhaiter l'anéantissement de ce petit foyer où brille une flamme peu éclatante, il est vrai, mais d'une clarté pure et originale.

Ces réflexions serviront de réponse à ceux qui demanderaient pourquoi M. Humbert a choisi la Thuringe pour en faire le sujet d'une étude aussi consciencieuse. Je veux croire que les doux ombrages de l'Annathal et les beautés sauvages du Dietharz-Grund soient entrés pour quelque chose dans son plan de voyage. Cela n'empêche pas que son penchant naturel ne se soit trouvé conforme à la tradition nationale.

M. Humbert est un philosophe; son livre a un but sérieux. Il prétend bien ne pas ennuyer, mais avant tout il veut instruire. Ceux qui l'ouvriraient dans l'espérance d'y rencontrer ces aventures amusantes ou tragiques dont les voyageurs ne sont, en général, que trop prodigues, ceux-là, je le crains, seraient déçus dans leur attente, et je me fais un devoir de les en prévenir. L'ouvrage s'annonce comme un voyage d'étude, et il tient sa promesse, car il y a beaucoup à apprendre dans la société de cet esprit distingué, observateur exact, poussant parfois le scrupule jusqu'à la minutie, ennemi des descriptions toutes faites et des jugements à vol d'oiseau. Tout ce qu'il voit, il le voit bien, il l'étudie, l'examine sous toutes ses faces, puis il veut en savoir l'histoire, et ne l'abandonne qu'après l'avoir complétement épuisé. Le voyage n'est pour lui qu'une occasion d'augmenter sans effort et chemin faisant son trésor de connaissances. C'est une fort jolie manière de s'instruire, aux descriptions de la nature s'entremêlent avec à-propos des recherches historiques; puis viennent les beaux-arts, la peinture, ou la poésie; puis des scènes de mœurs, et l'on retourne ensuite à la nature, qui forme à ces leçons ambulantes une sorte de cadre permanent.

Tout cela est écrit avec amour, avec un enthousiasme presque naïf pour notre heureuse contrée si riante, si paisible, et qui porte si gaiement sa couronne de souvenirs. Peut-être même une critique rigoureuse trouverait-elle cet enthousiasme trop prolongé; peut-être reprochera-t-on à l'auteur une faiblesse, bien excusable, du reste, pour l'objet de son étude. En effet, sa Thuringe ressemble bien un peu trop aux Champs-Élysées des anciens, et son tableau trop brillant ne laisse pas assez deviner les ombres. Il arrive aussi parfois que, de louange en louange, l'auteur s'arrête et ne trouve plus d'expressions nouvelles. Le *vox faucibus hæsit* vient alors fort à propos le tirer d'affaire, mais c'est un moyen dont il ne faudrait pas abuser. A ce point de vue, il est heureux que la description de la Wartbourg se soit rencontrée dès le début de l'ouvrage. Reléguée au dernier chapitre, elle aurait pu devenir embarrassante.

Malgré cela, et quoi que puissent en penser les sceptiques, je persiste à croire que l'enthousiasme est, à tout prendre, un assez bon défaut. On peut sourire de ces extases de voyageur, cela n'empêche pas qu'on ne se laisse tout doucement glisser sur la pente de la sympathie, et qu'on ne se trouve bientôt avec son guide sur le pied de la plus agréable intimité. Son émotion est contagieuse; on le suit volontiers le long de ces chemins solitaires qui glissent sous le feuillage; on s'attache avec lui au bord des ruisseaux, on frissonne à ces récits des temps chevaleresques, à ces mystérieuses légendes dont les héros peuplent encore les gorges désolées de l'Hœrselberg ou les marécages de Schneckopf. On les écoute d'autant mieux, que le narrateur lui-même a l'air d'y croire. On franchit avec lui l'enceinte d'une de ces petites cités gothiques, aux pignons aigus, tantôt fièrement campée au plus haut d'un rocher, tantôt blottie dans son nid de verdure, au bord d'un torrent dont la colère impuissante fait tourner les roues d'une usine. On descend à l'auberge, où l'on est reçu avec cette hospitalité un peu rude, mais cordiale, qui n'est plus de notre âge. On retrouve partout de vieilles mœurs, de vieux préjugés, et ce bon sens solide, cette probité austère, qui n'est pas non plus, hélas! une invention moderne.

Parfois, c'est un couvent en ruine, une forteresse démantelée, une église byzantine où l'on s'oublie à considérer curieusement des fresques légendaires, de symboliques chapiteaux. Puis, tout à coup, une pierre, une cellule, un vieux hêtre frappé de la foudre, vient réveiller de plus grands souvenirs. Cette cellule a servi de retraite à Luther; cet arbre est le hêtre de Luther. Il marque la place même où ce courageux défenseur de la vérité fût arrêté, à son retour de Worms, par les ordres de l'Électeur. Comment ne pas être ému? Chaque fois que

ce nom glorieux se dresse devant nous, il faut s'arrêter pour jeter en arrière un long regard sur cette période solennelle de l'histoire. Mais Luther est partout en Thuringe, et l'on chercherait vainement une place où il n'ait pas laissé quelque trace de son passage. Du haut de la Wartbourg il plane sur toute la contrée. On dirait qu'il la surveille, caché derrière ces vieilles murailles, tout prêt à lui lancer l'anathème si elle venait à renier sa doctrine. La Wartbourg a joué un grand rôle dans l'histoire du réformateur. C'est là qu'éloigné pour un temps des querelles théologiques, Luther put se fortifier dans son œuvre, par la méditation ; c'est là aussi qu'il eut à soutenir contre lui-même ces combats qui semblent inséparables de toute mission pareille à la sienne. Son imagination ardente, encore dominée par les préjugés de l'époque, donnait à ces luttes intérieures une forme étrangement dramatique. Le diable y jouait un grand rôle, et une tache d'encre sur la muraille conserve le souvenir d'un de ces épisodes demi-burlesques, demi-tragiques.

Cette vieille forteresse des landgraves est la grande merveille de la Thuringe. De sa position élevée elle domine au loin la campagne; on l'aperçoit de toutes les cimes, elle regarde au plus profond des vallées; elle forme, on peut le dire, l'élément caractéristique du paysage. Vue de près, elle présente de curieux détails d'architecture. Aussi les pages que M. Humbert consacre à ce vénérable monument comptent-elles parmi les plus intéressantes de son livre.

Une visite à la salle des Ménestrels (Saengersaal) lui fournit l'occasion de nous faire assister à l'un de ces tournois poétiques qui charmaient les loisirs de nos ancêtres. Celui-là, plus que tout autre, méritait de vivre dans l'histoire; car les maîtres de la gaie science s'y rencontrèrent face à face, les plus habiles contre les plus habiles. La lutte fut longue et la victoire demeura indécise. Heureux temps, où la poésie avait ainsi le pouvoir de passionner les hommes ! Les chroniques rimées du moyen âge n'ont eu garde d'oublier un si grand événement; elles se seraient reproché d'en omettre le moindre détail. Grâce à leur scrupule, des artistes modernes ont pu reproduire les principaux épisodes de cette joute, et en consacrer le souvenir sous les murs mêmes de la salle des Ménestrels. Cette salle ainsi rajeunie semble attendre encore ses hôtes vêtus de brocart et de drap d'or, princes, seigneurs, landgraves, nobles dames, courtois chevaliers. L'estrade est debout, pavoisée comme à la veille de la fête. Il n'y manque rien, hélas ! rien que la poésie et les troubadours.

Non loin de ces splendeurs d'un autre âge, on montre aux étrangers les appartements occupés par Luther pendant sa retraite de la Wartbourg. Ceux qui aiment le contraste des grands souvenirs avec

la simplicité des choses matérielles trouveront ici de quoi se satisfaire. La chambre est petite, mais la pensée de Luther la remplit. Devant cette étroite fenêtre, dans ce rayon de soleil qui tombe à travers les vitraux, on aime à se représenter la haute taille du prétendu chevalier George, courbé sur les feuillets d'une Bible hébraïque. C'est ici que le réformateur allemand donnait une base à son œuvre, en traduisant en langue vulgaire l'Ancien et le Nouveau Testament. « Il ne se doutait pas, l'ardent disciple de l'Évangile, qu'en édifiant les consciences il créait une langue nouvelle, et que la prose allemande lui devrait la même reconnaissance que la prose française à Calvin. »

Ailleurs, dans les fraîches campagnes des bords de l'Ulm, on recueille, chemin faisant, des impressions d'une autre nature. Les noms illustres se succèdent sous nos pas. Voici d'abord celui de Goëthe; mais on a quelque peine à reconnaître l'auteur de *Werther* dans la personne de M. le conseiller intime du grand-duc de Saxe-Weimar. Il faut un peu d'étude pour retrouver sur son visage le profil mélancolique du docteur Faust. On se représente difficilement Gœthe assistant à l'ouverture d'un puits de mine et y prononçant un discours de circonstance. Cependant il ne faut pas rire, car ce discours est encore d'un poëte; on y retrouve la griffe du lion, et il pourrait être médité avec fruit par la plupart de nos orateurs officiels. Ils y apprendraient l'art de parler grandement des petites choses.

A Volkstedt, autre souvenir : voici une maisonnette qui ne ressemble pas à toutes les autres, car elle a eu le bonheur de posséder Schiller. Il y passa un été, peut-être l'un des plus beaux de sa vie, partagé entre l'étude, la poésie et les douces préoccupations d'une affection naissante. Heureux le pays qui a servi de cadre aux amours d'un grand poëte : il en recevra beaucoup plus qu'il ne lui a donné.

Le passé a un grand charme, ce n'est pas moi qui songerai à le nier; mais le présent nous intéresse plus directement encore. Après Schiller, après Goëthe, après Luther, ne reste-t-il donc plus rien à voir en Thuringe? Si les morts commandent notre admiration, les vivants ont droit à notre sympathie. Nous ne sommes pas ici à Rome. Le peuple de Thuringe n'est pas de ceux qui se sacrifient à leur gloire; il en supporte le poids sans sourciller et peut-être sans s'en apercevoir. Il n'y a pas à craindre que son passé lui fasse jamais oublier le présent; il sait qu'il est en ce monde pour y vivre, et il n'a garde d'y manquer. Bon peuple, à tout prendre, et qui a conservé quelque chose de la simplicité de ses ancêtres. Sous ce rapport, il ne nous ressemble guère. A la fois grave et enjoué, ne manquant ni un prêche ni une kermesse, plein d'un solide bon sens qui n'exclut pas

une certaine dose de *fantaisie*, on dirait qu'il ne s'est pas renouvelé depuis le seizième siècle. Cette grande révolution intellectuelle l'a mis à l'abri des révolutions politiques : c'est de là qu'il fait dater son histoire, une histoire paisible, et dont la monotonie me paraît bien enviable. Il est encore aujourd'hui tel que l'a fait, il y a trois siècles, la parole de Luther. On serait tenté d'arrêter ces vieillards et de leur demander s'ils n'ont pas rencontré dans leur jeunesse le chevalier studieux de la Wartbourg. La foi surabonde chez ce peuple ; il croit à l'Évangile et aux légendes, au diable de l'Écriture et à la Vénus germanique, témoin en soit l'histoire du Tannhauser. Cela ne lui ôte aucune de ses vertus : il est doux, cordial, hospitalier et d'une probité austère. Le guide Lucas, dont M. Humbert nous a tracé, chemin faisant, un portrait si original, peut servir de type au peuple de ces vallées. Que ceux qui aiment le bon vieux temps se hâtent donç d'aller en Thuringe. Qui sait si dans quelques années on y retrouverait encore cette civilisation primitive? Qui sait si la vapeur, ce grand exorciste, n'aura pas chassé de leurs retraites les hôtes mystérieux de Schneckopf et de l'Inselberg.

Nous n'avons encore rien dit de l'exécution matérielle de l'ouvrage; elle vaut cependant la peine d'être signalée. L'imprimeur, M. Fick de Genève, n'a rien négligé pour faire de ce livre un beau spécimen de l'art typographique. Les gravures sur bois qui accompagnent le texte ont été, si je ne me trompe, exécutées sur les lieux mêmes d'après des épreuves photographiques. En résumé, ce livre est, au propre et au figuré, un bon et beau livre qui mérite d'obtenir chez nous un accueil favorable.

MARC DEBRIT.

POÉSIE

LES FILETS D'HÉPHAISTOS

Quand la faux de Kronos rendit le Ciel stérile,
Le sang du grand ancêtre et sa fécondité
Répandirent dans l'onde une écume subtile
D'où sortit comme un lis la blanche Aphrodité.

Alors le Ciel sourit, et, dans l'éther immense,
Des Dieux et des Titans monta l'hymne joyeux;
Et l'univers charmé salua ta naissance,
O mère, ô volupté des hommes et des Dieux!

Les éléments discords apaisent leur querelle;
Dompté par tes regards invincibles et doux,
Arès, le dur guerrier, dès que ta voix l'appelle,
Rend la paix à la terre et tombe à tes genoux.

S'endormant dans l'oubli des guerres disparues,
Bienheureux, il repose entre tes bras sacrés;
Les glaives meurtriers se changent en charrues,
Et des sillons sanglants sortent les blés dorés.

Saint hymen d'où naîtra la céleste Harmonie!
Sous les regards amis des astres inclinés,
Force et Beauté, l'épouse à l'époux est unie;
Dans un réseau d'amour ils dorment enchaînés.

Un Dieu puissant forgea cette trame invisible,
Le Dieu des profondeurs, qui souffle, loin du jour,
Aux veines des métaux la flamme irrésistible,
Et dans les cœurs vaincus l'irrésistible amour.

Forge, ouvrier divin, la chaîne inextricable,
Croise les nœuds du fer mobile, viens unir,
O grand Axiéros, ô flamme infatigable,
La beauté toujours jeune à l'immortel désir!

Le mystère sacré d'où sortira la vie
Réjouit les grands Dieux sur l'Olympe assemblés :
Répands, divin Soleil, sur la terre ravie
Le rire éblouissant des cieux immaculés.

LOUIS MÉNARD.

REVUE DU MOIS

I

« Et les bonbons? — Il n'y en a plus. — Comment! il n'y en a plus! Pas possible! moi qui comptais... — Mon Dieu, oui! ils sont tous mangés. Voilà la boîte... prenez garde! elle est toute poisseuse. — Mais les autres... ceux que vous n'aimez pas... — Tout de même. Seulement nous les avons mangés les derniers, ceux-là. Nous les avons finis hier avec votre ami X. sans y faire attention. Nous riions tant! il nous contait votre mésaventure de l'autre jour. — Ah! il vous contait ma mésaventure... et vous avez tout fini. — Hélas! oui, et je m'en repens bien, allez! j'en ai l'estomac tout affadi. Je m'étais bien promis de n'en pas tant manger cette année. — Et moi qui n'en ai pas goûté? Enfin! c'est bon... une autre fois je m'y prendrai plus tôt. »

Eh bien, non! vous ne vous y prendrez jamais à temps, sachez-le bien, vous qui dans la première semaine de l'année avez laissé manger votre part. Toujours vous la verrez dévorer par ceux qui se donnent des indigestions; car dans le partage inégal des douceurs de la vie il n'y a pas tant heur et malheur, comme on se plaît à le dire, que le résultat naturel des deux variétés de caractère dont notre pauvre espèce est affligée. Il y a ceux qui font ce qu'ils ne veulent pas, et ceux qui ne font pas ce qu'ils veulent, et l'irrésolution des uns pourrait bien être un peu responsable de la témérité des autres. En regardant autour de moi, je me dis parfois que bien des destinées ressemblent à ces fusils chargés que des chasseurs distraits ou négligents déposent dans un coin en attendant l'occasion de s'en servir, et qui donnent la mort au maladroit désœuvré qui, en jouant, les fait partir par mégarde. La superstition populaire dit qu'on fait toute l'année ce qu'on a fait le jour de l'an : elle a raison; mais son dicton serait aussi juste si on l'appliquait à tout autre jour qu'au 1er janvier. Chacun de nous fait toujours la même chose. Toi qui te plains d'avoir été frustré, cherche dans ta vie, malheureux! n'y a-t-il que les bonbons pour lesquels tu es arrivé trop tard? Et la petite cousine que tu

aimais tant et que tu comptais épouser quand... C'est ton ami qui l'a prise et qui la rend bien malheureuse. Toi, tu aurais fait un si bon mari! Et ton invention? c'est un autre qui l'a exploitée et qui s'est ruiné : tu en aurais tiré un excellent parti; et la maison que tu voulais acheter? Et ton sujet de comédie — cette comédie que tu n'as jamais commencée — et tant d'autres choses qui devaient te rendre heureux, et qui ont mal tourné dans d'autres mains que le hasard seul dirigeait. De tous tes bonheurs ajournés, en as-tu recueilli un seul? Et quand tu devrais vivre cent ans, la mort te surprendrait, vieillard, regardant avec regret cette boîte vide et souillée, que tu n'as jamais su ouvrir à temps et que tu appelleras encore la vie.

Ainsi 1862 nous a tous trouvés, chacun dans son rôle; ainsi il nous roulera tous pêle-mêle, distribuant au hasard les accidents de la vie sans pouvoir changer les caractères qui font seuls les destinées; ainsi, à son tour, il nous léguera, morts ou vifs, à son successeur, les uns avec leurs vouloirs avortés, les autres avec leurs actes involontaires, les intentions et les faits, Hamlet et Don Quichotte, le regret et le remords, ceux qui se repentent perpétuellement d'avoir trop pris, et ceux qui ne se consoleront jamais de n'avoir rien eu.

Ce ne sont pas là, je le sais, les réflexions qu'inspire d'ordinaire le commencement d'une nouvelle année. En général, on se plaît à rappeler, à cette occasion, l'instabilité des choses de ce monde et les caprices étonnants du sort. Parce qu'un moraliste prend du ventre ou quelques cheveux blancs, il s'écrie volontiers que tout change ici-bas, et qu'il ne faut compter sur rien, sans songer qu'il ne fait que constater par là la monotonie désespérante de la destinée humaine; car, de tout temps et dans tous les pays, les moralistes — et d'autres encore — ont été sujets à ces sortes d'accidents, et la vivacité avec laquelle chacun à son tour les déplore prouve seulement que le changement dont on se plaint n'est qu'apparent. Bonheur de posséder, regret d'avoir perdu, sont deux faces d'un même amour, et le vieillard, par ses plaintes, montre, sans douter, qu'il aime encore ce qu'il aimait à vingt ans. Ce qu'il faudrait nous faire voir, pour prouver l'incertitude et la diversité des fortunes, ce serait un homme qui ne vieillît pas ou qui ne regrettât pas de vieillir. Je sais bien que Cicéron et madame Swetchine, sans compter d'autres écrivains intermédiaires, ont cherché à nous raccommoder avec la vieillesse; mais Cicéron se doutait peut-être bien qu'il serait immortel, ce qui ôterait beaucoup de la valeur de son témoignage, et quant à madame Swetchine, qui a vanté par la même occasion les avantages de la surdité, et même de l'insomnie, il ne faut voir dans sa thèse que le refrain d'une âme tendre et un peu lasse qui se berce elle-même et veut

s'endormir pour le grand sommeil dans les bras de l'amour divin. Comment, du reste, une femme qui a attiré à elle et conquis tant de cœurs, sans le secours de la beauté, n'aurait-elle pas cultivé un jour le paradoxe, ne fût-ce que par reconnaissance?

Mais ceci est une digression — comme ma plume en faisait l'an dernier, comme elle en fera toujours, c'est dans son caractère; — ce que je voulais dire, c'est que si l'homme — en prenant le mot dans son acception la plus large — est toujours le même, l'homme individuel ne change guère non plus. Les accidents de la vie des peuples et des individus ne sont pas eux-mêmes aussi imprévus, à y regarder de près, qu'on veut bien le prétendre : on voit peu de succès qui n'aient été préparés et annoncés par les fautes d'un adversaire, peu de chutes qui ne soient précédées de plus d'un avertissement. Si la politique était de mon ressort, je parlerais de la Pologne, de Rome, de tant d'autres questions qui n'ont guère marché depuis un an, ou qui n'ont marché que bien lentement; mais pour rester dans mon domaine, je le demande, que dirai-je aujourd'hui, que je n'aurais aussi bien pu dire, sauf quelques détails insignifiants, il y a douze mois? Parcourez les journaux du mois dernier, vous y trouverez à peu près les mêmes sujets qui remplissaient leurs colonnes à pareille époque l'an passé. Voici les mêmes scandales de prosélytisme religieux, provoquant, de la part de M. le ministre de l'instruction publique, une circulaire aux préfets, pour appeler leur attention sur la facilité avec laquelle les communautés religieuses admettent dans leurs maisons des enfants mineurs sans le consentement de leurs parents. Cet excès de zèle, que des personnes ont qualifié assez spirituellement de « vol d'enfants pour le bon motif, » et que l'on nomme brutalement « détournement de mineurs, » n'est pas, on l'admettra, de fraîche date. Pour y voir une nouveauté, il faudrait remonter à ces temps anté-historiques, où l'on n'avait pas encore inventé la maxime que la fin justifie les moyens. Ce qui est bien de notre temps, et de notre pays surtout, c'est l'idée d'ajouter, par une circulaire ministérielle, de la force à un texte de loi parfaitement explicite. Cette corroboration administrative, venant en aide aux principes les plus élémentaires du droit, étonnerait bien dans certains pays voisins, ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait été d'un excellent effet chez nous. Un contre-seing gouvernemental apposé aux lois de l'éternelle justice ne nous paraît jamais surérogatoire à nous autres Français, et nous sommes toujours ce peuple — soi-disant difficile à gouverner — qui se sentait plus à l'aise pour prier le bon Dieu après que la Convention eût reconnu l'Être suprême.

Une autre circulaire, émanée du même ministre, a dû pourtant,

par des raisons d'un genre différent, être jugée superflue par bien des gens. Celle-là fait défense aux frères des écoles chrétiennes de recevoir, à titre gratuit, dans les écoles communales qui leur sont confiées, les enfants de parents aisés. On a peine à comprendre, après tant de scandales judiciaires, que des parents, ayant le moyen de donner une autre éducation à leurs enfants, s'obstinent à les envoyer dans des écoles où une instruction insuffisante est le moindre inconvénient. Quelque étrange que cela paraisse, il y a lieu de croire que l'abus que signale M. le ministre se pratiquait assez largement.

Puisque nous parlons de circulaires, ajoutons que si des ministres en ont publié à l'adresse du parti clérical, de certains abbés, de leur côté, en ont fait à l'appui des actes ministériels, ce qui, au premier abord, paraît assez généreux de la part des abbés. Le recteur de l'Académie de Poitiers, M. l'abbé Juste, à l'occasion de la révocation de M. de Laprade, a adressé à ses subordonnés une lettre par laquelle il appelle leur attention sur « cet avertissement sévère et en même temps salutaire. » Dans cette lettre, M. le recteur traite les membres du haut enseignement de fonctionnaires publics, tranchant ainsi une question sur laquelle les avis sont partagés dans le public, et qu'un arrêt de la Cour de cassation a même résolue en sens inverse, en ce qui touche les professeurs de facultés. Dieu me garde de contester à M. l'abbé Juste le titre qu'il revendique, et auquel il prouve ses droits par l'ostentation qu'il met à approuver la destitution d'un collègue, je me bornerai à remarquer en passant qu'on n'est pas fonctionnaire public, par cela seul qu'on est révocable et destituable. Un ministre peut fort bien retirer sa licence à un débitant de boissons, ou son privilége à un théâtre de funambules, et pourtant, je ne sache pas que les cabaretiers et les saltimbanques aient jamais été qualifiés de fonctionnaires publics. Lequel d'entre nous ne serait pas un peu fonctionnaire public, si le désarmement vis-à-vis de l'autorité constituait la fonction, et qui peut se vanter d'exercer son état, quelque indépendant qu'il paraisse, malgré la volonté bien arrêtée de tel ou tel ministre? Voilà donc les Juvénal de Poitiers avertis, doublement avertis : ils devront contenir leur verve satirique. Que si, par hasard, la muse vengeresse les sollicite par trop vivement, ils pourront, je pense, lui donner carrière contre la crinoline ou le *sport*, comme cela se pratique dans d'autres académies. Ce sont là de ces choses pour lesquelles il sera toujours permis d'avoir des haines vigoureuses.

Enfin, pour les écrivains frondeurs par nature, qui tiennent néanmoins à ne pas jeter leurs pierres dans le jardin de l'autorité, il se fonde un nouveau journal politique, littéraire et satirique, qui s'annonce comme créé sous les auspices de M. le ministre de l'intérieur.

Il s'appellera *le Corsaire*. Voilà un flibustier qui ne s'attaquera pas au vaisseau de l'État. Il aura ses lettres de marque bien en règle, et l'équipage ne courra pas de grands dangers. Je ne sais, mais cette idée d'une satire privilégiée, d'une raillerie brevetée, avec garantie du gouvernement, me semble profondément triste. Elle rappelle ces danses risquées, que pourrait excuser l'entraînement de la jeunesse et de la liberté, mais qui prennent un caractère ignoble, lorsqu'elles sont exécutées sur un théâtre autorisé, par des acteurs gagés, en présence d'un commissaire de police. De quoi se moqueront les satiristes officiels, et combien faudra-t-il d'épigrammes d'un railleur gouvernemental pour équivaloir à un avertissement? Comment ne comprend-on pas que, quand on peut faire taire ses adversaires, il ne faut pas avoir la prétention de les faire rire, et que la satire et la plaisanterie seront toujours, quoi qu'on fasse, de l'opposition?

On était en droit d'espérer qu'à la suite du système d'économie inauguré par M. Fould, l'article embellissement de Paris, aurait disparu momentanément des journaux, ou que les vues de la Commission municipale auraient subi du moins quelques modifications. On se serait trompé, et là encore il n'y a rien de changé. Dans un banquet offert aux membres de la Commission, M. le préfet de la Seine a prononcé un discours où il annonce « qu'il s'agit bien plus de pourvoir aux nécessités de l'avenir que de remédier aux conséquences, peu embarrassantes après tout, d'un passé glorieux. » M. le préfet a bien voulu reconnaître, il est vrai, tout ce que ce programme pouvait offrir de difficultés pour le ministre des finances. « Ce qui rend difficile sa mission, a-t-il ajouté, c'est qu'il faut alimenter et non tarir les sources de ces dépenses fécondes qui ont changé la face du pays. » Nous alimenterons donc, comme par le passé, et, ainsi que l'a dit en terminant M. le préfet de la Seine, « nous poursuivrons l'accomplissement du programme qui nous a été donné, sans nous laisser troubler dans notre marche par de vaines et injustes critiques. »

Pour terminer cette longue revue des choses qui n'ont pas changé, et sans sortir du domaine de la municipalité, disons enfin qu'il n'est pas jusqu'à la question des eaux de Paris, qui, depuis l'année dernière, ne soit restée stagnante — le sujet me fournit naturellement l'épithète. La sage lenteur que met l'administration à trancher cette question doit même donner de certaines inquiétudes à ceux qui croient que l'eau de la Seine est réellement insalubre. Fort heureusement le rapport du comité consultatif d'hygiène publique de la France, et celui du conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine sont venus rassurer un peu le public. Ils sont tous les deux favorables à l'eau de la Seine, prise en amont de Paris bien entendu, et

avant la réunion du fleuve avec la Marne. Il semble donc qu'il devrait y avoir lieu d'espérer que les Champenois garderaient leurs sources, et les Parisiens leur argent, — deux choses dont ils ont, les uns et les autres, grand besoin; pourtant on assure qu'il n'en sera point ainsi, et qu'on fera venir l'eau de la Champagne. En attendant nous consommons bravement la même eau — avec l'adjonction, il est vrai, de quelques égouts — que buvaient, il y a dix-huit siècles, les habitants de Lutèce, au risque de nous empoisonner, nous dit-on, tous les jours. Que faire pourtant, si ce n'est s'incliner, en attendant la décision souveraine? *Ave!* monsieur le Préfet! ceux qui vont mourir boivent à votre santé?

II

Mais s'il n'y a pas eu changement, il y a eu, du moins, un accroissement considérable de certains côtés; par exemple, en ce qui touche les procès intentés à la presse. Jamais celle-ci n'a reçu de si rudes étrennes. On n'a pas même attendu le nouvel an pour les lui donner. Peut-être faut-il attribuer cet empressement à la disposition qu'a toujours montrée M. le ministre de l'intérieur à invoquer les précédents anglais en cette matière; car nos voisins, on le sait. distribuent volontiers leurs cadeaux de nouvelle année à la Noël. Les journaux semblaient pressentir depuis quelque temps déjà les dispositions de l'autorité, et un sentiment analogue à celui qui arrête les enfants devant les vitrines des marchands de jouets ou de bonbons, pour interroger leurs propres désirs, les poussait à débattre avec vivacité les avantages relatifs de la répression judiciaire et de la répression administrative. Qu'aimerait-on mieux ne pas recevoir : un avertissement ou une condamnation? C'est ainsi que se posait la question. J'ai remarqué que les journaux avertis se prononçaient généralement en faveur de la répression judiciaire, tandis que les journaux qui défendaient le contrôle administratif étaient ceux qui ne devaient craindre ni avertissement, ni condamnation. Sans doute, chacun n'a pas eu ce qu'il préférait, mais presque tous ont eu quelque petite chose. Les imprimeurs pourtant, qui ne demandent rien moins, dit-on, que le rétablissement de la censure, pour mettre à l'abri leur responsabilité, ont été désappointés : on ne peut pas contenter tout le monde. Le *Moniteur* a adressé à la *Patrie* elle-même, pour un article conçu cependant « dans le meilleur esprit, » une petite note pleine de ces conseils qu'aucun journal, si officieux qu'il soit, ne saurait dédaigner. Le *Journal des Débats*, pour une phrase incidente, mais « factieuse, » de M. Saint-Marc Girardin a reçu un avertissement; enfin on n'en fini-

rait pas si l'on voulait tout énumérer. L'Académie française, déjà éprouvée en la personne de M. de Laprade, a été atteinte une seconde fois, et d'une façon bien imprévue, en celle de M. de Saint-Marc Girardin. Ce sont là de petits échecs qui font un bien léger contrepoids aux prospérités que la rumeur publique lui présage. Je raconterais bien ce qu'on dit à ce sujet, les projets de changer le chiffre modeste de quarante immortels, et le chiffre encore plus modeste des traitements; je parlerais même des aides qu'on promettrait à la docte compagnie pour la guider dans ses futurs choix; mais j'ai peur de donner de fausses nouvelles, chose toujours grave, même quand elle est faite de bonne foi. J'en atteste deux journaux, *le Temps* et *l'Opinion nationale*, à qui il en a coûté deux mille francs pour avoir conté une petite histoire plus fausse qu'amusante à propos d'un pensionnat du faubourg Saint-Germain. De tous les casse-cous, de tous les pots au noir dont le colin-maillard du journalisme est semé, ce petit délit de publication de fausses nouvelles me paraît le plus difficile à éviter en connaissance de cause. C'est, en tout cas, celui dont le chroniqueur risque le plus de se rendre coupable. A la rigueur, quand on ne parle pas de politique on peut éviter d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement; on peut espérer d'échapper à toute accusation d'outrage à la religion, si l'on se borne à discuter les choses de ce monde; mais comment être sûr, quand on donne des nouvelles, de n'en pas donner de fausses? Une nouvelle, après tout, n'est pas une déposition recueillie dans une cour de justice, c'est une chose dont on n'a point été témoin, dont on n'a souvent aucun moyen de contrôler la vérité, qui court dans l'air, et qu'il ne vaudra plus la peine de raconter quand elle sera patente, avérée, connue de tout le monde. Le temps seul confirme la vérité des nouvelles, mais il leur enlève aussi leur unique attrait. Restons donc prudemment dans le passé et n'oublions pas notre titre protecteur de Revue.

Presque tout l'espace qui n'est pas occupé dans les journaux par des procès ou des avertissements est consacré, hélas! à des querelles de journalistes. Tristes échanges de personnalités où la dignité des lettres est singulièrement compromise! Après une si rude tempête, au milieu de tant de dangers, on s'afflige de voir les naufragés de la presse se combattre avec tant d'acharnement sur le malheureux radeau qui leur sert de refuge. Quel intérêt pensent-ils que les lecteurs prennent à ces débats? Le public veut être instruit, ému ou amusé, et quand on ne fait aucune de ces trois choses-là on l'ennuie. Que lui importe qu'une dizaine de journalistes viennent donner à un confrère un certificat de bon camarade, tandis que d'une autre part un nombre égal témoigne de son caractère difficile? N'est-il pas

fâcheux de voir un écrivain connu, estimé, honorable à tous égards, comme M. Pelletan, consentir à recevoir ou plutôt à subir de pareilles attestations? Il est plus pénible encore de voir toute une rédaction de journal signer une lettre collective pour attaquer un écrivain libéral qui vient d'encourir une condamnation rigoureuse. Il est vrai que les signataires de la lettre ont exprimé leur regret de cette coïncidence dans un post-scriptum ; mais ce n'était pas dans le post-scriptum qu'il fallait y songer.

Pourquoi les journalistes ne prennent-ils pas exemple sur les avocats? Voilà des gens qui, Dieu merci! ne se font pas faute de se combattre dans la vie publique, et qui pourtant n'ont garde de donner leurs querelles personnelles en spectacle au public. Les reparties acrimonieuses, les insinuations blessantes, les démentis insolents, tout cela s'oublie à la porte du palais, et dans la vie privée il n'y a plus que des confrères. Je sais bien qu'on peut m'objecter que l'avocat ne combat que sur le terrain des intérêts d'autrui, où la défaite laisse peu de rancunes, tandis que l'écrivain défend généralement une cause où il a un intérêt collectif, si même elle n'est pas sa cause propre. Je reconnais que l'avocat a un peu de l'acteur, tandis que l'écrivain tient du soldat; aussi je ne demande pas aux journalistes de s'entr'aimer, ni même de ne pas s'en vouloir, mais seulement de ne pas trahir les petitesses et les misères du métier devant un public dédaigneux. Ce serait trop exiger, je l'admets, que de vouloir qu'après une polémique ardente ils échangeassent de petits souvenirs, comme cela s'est pratiqué, dit-on, l'autre jour entre un procureur impérial et un avocat à la suite d'un procès. Même au barreau, si cette habitude s'établissait, elle prouverait plus de courtoisie que de sincérité chez les antagonistes, et les convenances s'en trouveraient peut-être blessées. Il pourrait arriver, par exemple, que la chose se passât ainsi : « Acceptez, cher confrère, ce modeste porte-plume en souvenir du talent avec lequel vous avez défendu le faussaire que je dénonçais à la justice. » — Ou bien encore : « Souffrez, cher confrère, que comme témoignage d'admiration pour l'habileté avec laquelle vous avez conduit à l'échafaud l'homme dont je proclamais l'innocence, je vous offre ce petit couteau à papier. » Ce serait trop de fraternité. Mais on peut applaudir sans restriction à la pensée d'union qui a présidé au banquet offert à M. Berryer pour fêter sa cinquantaine d'avocat. Le stagiaire de 1811 a reçu les félicitations et les compliments de ses confrères de toute opinion, de M. Dupin et de M. Crémieux, de M. Jules Favre et de M. Baroche. Des bâtonniers accourus de tous les points de la France étaient là, et, malgré leur titre peu pacifique, la bonne harmonie n'a pas cessé de régner. Tous sentaient que leur

profession était honorée par le talent et le caractère de celui qu'ils fêtaient. Chose singulière ! le grand orateur a été trop ému pour répondre au discours qu'on lui a adressé, et ce prince de la parole est resté court. MM. les avocats qui assistaient à cette fête de famille et qui en ont rendu compte ont appuyé un peu maladroitement, à mon avis, sur cet incident. On comprend que M. Berryer ait été ému en se voyant entouré d'amis et en jetant un regard rétrospectif sur sa longue et honorable carrière; il est peu d'entre nous qui, à sa place, n'eussent été aussi troublés; mais, quand on se rappelle que pendant cinquante ans il a porté la parole dans des causes où la fortune, l'honneur ou la vie de ses clients étaient en jeu, sans que jamais l'image, l'accent et le geste lui aient fait défaut, on est tenté de se demander ce qu'est au fond cette éloquence d'avocat qui disparaît devant une émotion vraie. Voilà de ces réflexions qu'il n'est donné qu'aux apologistes trop zélés de faire naître.

III

La mort du prince Albert, mari de la reine d'Angleterre, a été un des événements du mois dernier. Ce deuil de la maison royale a été pour nos voisins un deuil national. Chacun s'est associé à la douleur d'une souveraine justement aimée, et l'époux de la reine Victoria n'eût-il pas possédé toutes les qualités qui le distinguaient, que sa mort eût encore été un sujet de véritable chagrin pour le peuple anglais. Certaines gens se sont étonnés de l'unanimité et de la vivacité des regrets qu'a excités la mort d'un prince, qui, dans le commencement n'avait pas joui d'une grande popularité; mais ceux qui ont étudié depuis quelques années la conduite du prince Albert ont bien compris l'étendue de la perte que l'Angleterre a faite.

Le prince Albert était de ceux qui laissent plus de vide qu'ils n'ont tenu de place, et l'on s'aperçoit aujourd'hui combien ce conseiller dévoué, sans caractère politique, qui pouvait tout dire, et à qui l'on pouvait tout dire, était utile à la royauté. Tous les ministères qui se succédaient trouvaient en lui un intermédiaire précieux. Bien qu'il usât largement de l'influence légitime qu'il exerçait sur une femme qui l'aimait et l'estimait, il ne chercha jamais à usurper des priviléges qui ne lui appartenaient pas; en un mot, il se tira des difficultés de sa haute position par cette simple règle de conduite qui pourrait, si elle était généralement suivie, détourner tant de catastrophes politiques : le respect du droit d'autrui. Peut-être s'était-on plu à exagérer les difficultés de sa situation. J'ai vu bien des hommes, qui étaient les esclaves de femmes très-communes et très-médiocres, parler de la

position du mari de la reine d'Angleterre comme d'une position ridicule. Le prince a prouvé une fois de plus la vérité de l'adage populaire, qu'il n'y a pas de sot métier, mais bien de sottes gens. Il ne fut jamais ridicule parce qu'il ne réclama jamais que ce qui lui appartenait. Ce qui est à la fois odieux et ridicule, c'est un envahisseur qui recule ou un usurpateur qui échoue.

Le respect du droit d'autrui est, du reste, une des qualités que les Anglais prisent le plus, et ils ont raison. Elle se retrouve partout dans leur vie privée, et ils ne laissent guère échapper l'occasion de la rappeler à leurs souverains, envers qui ils la pratiquent à leur tour. C'est ainsi qu'ils ont réussi à faire exister une autorité respectée, la liberté. On se tromperait fort si l'on croyait voir dans les hommages qui entourent la royauté anglaise la moindre nuance de servilité. Le courtisan est un être à peu près inconnu en Angleterre.

L'amour que les Anglais portent aujourd'hui à leur souveraine n'a rien de commun avec ce sentiment chevaleresque et enthousiaste qu'on a vu chez nous entourer une reine d'un peuple d'amoureux, et s'éteindre ensuite quand il aurait fallu la disputer au bourreau. C'est une affection réfléchie, fondée sur l'estime, et que les années n'ont fait qu'accroître. « Notre reine, me disait dernièrement un homme d'État anglais, possède au suprême degré une vertu rare chez les femmes, plus rare encore chez les princes : la véracité. C'est la sincérité même assise sur le trône. Non-seulement on n'a jamais pu découvrir en elle la moindre trace de ruse féminine, ou de cette fourberie princière que la politique prétend excuser; mais il est impossible à ceux qui l'approchent de mettre en doute l'entière franchise de ses moindres paroles. Jamais je n'ai surpris chez elle ni ambages, ni faux-fuyants, ni restrictions, ni arrière-pensées. Son témoignage est toujours irrécusable, son affirmation vaut le serment le plus solennel. Cette entière droiture, qui serait précieuse chez le citoyen le plus obscur, est une vertu inestimable chez un souverain. Vous ne comprendrez jamais, vous autres Français, combien elle a rendu notre tâche facile. »

L'éloge est grand. Ajoutez cette seule vertu à toutes celles que possédait Louis XVI, et que de choses eussent pu être changées!

Je lisais ces jours-ci dans les œuvres d'un des hommes les plus spirituels que l'Angleterre ait produits, le révérend Sydney Smith, une prière qui donne une assez bonne idée, et de l'humeur railleuse de l'écrivain, et du sentiment des Anglais en général à l'égard de leurs princes. Elle fut prononcée à l'occasion de la naissance du prince de Galles, dans la cathédrale de Saint-Paul où Sydney Smith officiait.

« Seigneur! nous vous prions en faveur de cet enfant royal que

vous nous avez donné pour être notre futur roi. Nous vous supplions de diriger son cœur et de façonner son esprit, afin qu'il puisse être le bienfaiteur et non le fléau de sa patrie... Puisse-t-il trouver faveur devant les hommes en laissant à leur développement naturel la force et l'énergie d'une nation libre! Puisse-t-il, au lieu de se prévaloir de sa haute position pour faire absoudre de mauvaises actions, chercher, par l'exemple d'une vie honnête et morale, à reconnaître les sacrifices qu'un peuple fidèle s'impose si volontiers en faveur d'un bon roi, même en retranchant sur son nécessaire! »

Je me souviens que quelques années plus tard, dans un autre pays, à l'occasion de la naissance d'un enfant destiné aussi à l'empire, j'assistai à la composition d'une autre prière. Cette fois ce ne fut pas l'œuvre d'un vieux chanoine, mais bien d'une enfant de huit ans tout au plus. C'était dans une classe de petites filles à qui leur professeur avait donné pour thème la naissance du jeune prince, en leur disant d'exprimer en quelques lignes les vœux qu'elles formaient pour son bonheur. Voici ce que je lus sur le premier cahier qui me tomba sous la main. « Faites, mon Dieu, que le jeune prince apprenne à bien nous gouverner, et s'il ne peut pas, faites qu'il soit heureux dans son exil. » Certes, cette prière-là était railleuse aussi, mais bien involontairement: l'âge de l'écrivain excluait tout soupçon d'épigramme. Toujours est-il qu'une pareille idée ne serait jamais venue à un enfant anglais : il n'aurait jamais songé à être bien gouverné; encore moins eût-il admis l'éventualité d'une révolution.

IV

Je m'aperçois un peu tard que ma revue est bien lugubre. J'ai parlé de vieillesse, de mort, de prison et d'amendes, et je n'ai pas dit un seul mot de nos plaisirs. Nous en avons pourtant et des meilleurs, et, de plus, ce sont des plaisirs nouveaux. Ils sont nouveaux, du moins, pour beaucoup d'entre ceux qui les partagent avec nous. On devine que je veux parler des concerts du Cirque-Napoléon. La foule continue à s'y presser, la foule à soixante-quinze centimes comme la foule à cinq francs. Quatre mille personnes s'y entassent chaque dimanche, et un nombre égal se désolent de ne pas avoir de billets. Sauf au Conservatoire, il est difficile d'entendre une exécution plus satisfaisante. Mais l'exécution, si excellente qu'elle soit, n'est pas ce qu'il y a de plus remarquable dans ces concerts. Ce qui en constitue le principal intérêt, c'est qu'on y fait de la musique de connaisseurs pour des oreilles accoutumées à des chansons et à des polkas, et qu'elles l'apprécient fort bien. Les troisièmes applaudis-

sent avec enthousiasme les symphonies de Mozart, de Haydn et de Beethoven. C'est donc désormais un fait acquis que le peuple de Paris aime la bonne musique au moins autant que la mauvaise. Personne ne s'en réjouit plus que moi au point de vue de l'art, au point de vue aussi de l'adoucissement que des plaisirs honnêtes doivent introduire dans les mœurs populaires. Je suis persuadé que l'audition de la bonne musique révélera chez bien des gens des aptitudes qu'ils ne soupçonnaient pas eux-mêmes, et que des ouvriers qui se réuniront pour faire de la musique trouveront moins de plaisir à aller boire au cabaret. Mais j'ai peine, je l'avoue, à suivre dans leur enthousiasme ceux qui voient dans le développement des arts une régénération sociale. A les entendre, tout l'avenir de la démocratie serait là. Tant pis, dirai-je, pour la démocratie. On parle de « l'art libre dans une société libre » comme si ces deux choses avaient une connexité forcée. Où voit-on pourtant dans l'histoire que le progrès de l'art ait jamais amené à sa suite la liberté? Je n'entends point parler, il va sans dire, de l'art de l'orateur ou de l'écrivain, qui n'est rien s'il n'est le serviteur immédiat de la pensée, ou plutôt qui est la pensée elle-même revêtant une forme pour se faire reconnaître des hommes. Mais l'art plastique, et même encore la musique,—qui veulent généralement un homme tout entier, — qu'espère-t-on de leur influence pour la grandeur virile des peuples? Cet art-là demande la paix, le silence, les grands auditoires attentifs, les esprits recueillis, toutes choses que la liberté, essentiellement turbulente et militante par nature, lui dispute souvent. Il s'accommode même fort bien des longs loisirs des abdications nationales, qu'il embellit sans les faire absoudre. A bien regarder dans le passé, nous voyons, au contraire, que l'humanité, dans ses grands mouvements, s'est montrée volontiers iconoclaste, et que lorsqu'elle a voulu réellement confesser une croyance, elle a déserté les autels païens de la forme et du son. Mais qu'une verge de fer ou d'or s'étende sur le monde, que sous une domination universelle la paix s'établisse, que les peuples n'aient plus qu'à chanter et à obéir, et aussitôt le poëte s'écriera :

Deus nobis hæc otia fecit.

Je ne serais pas étonné, pour ma part, de voir l'Italie nouvelle subir une éclipse momentanée, mais glorieuse, de l'art tel qu'on l'entend aujourd'hui. Les fervents dont j'ai parlé tout à l'heure invoquent volontiers le souvenir de la Renaissance, que devait suivre de si près la Réforme — deux sœurs qui ont tant fait pour la liberté moderne — et il semblerait, à les entendre, que la grandeur de la Renaissance

fût tout entière dans les artistes sublimes qu'elle a produits. Parce qu'en interrogeant le génie de l'antiquité, elle lui déroba le secret du beau dans l'art en même temps qu'elle lui empruntait les traditions de la pensée libre, on cherche à nous persuader que si nous faisions de beaux opéras et de belles statues, tout le reste irait de soi. S'il n'y avait pas autre chose dans la Renaissance, son influence aurait disparu avec les beaux génies qu'elle enfanta, tandis que nous voyons encore de nos jours les traces profondes qu'elle a laissées dans des pays fort déshérités du côté de l'art — dans le sens restreint qu'on donne au mot — en Angleterre, par exemple, et même en Suisse. Si, dans d'autres climats et dans d'autres conditions, elle a produit des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, c'est que sa fécondité débordante se répandait en tout et partout.

L'art n'est qu'une manifestation, et ne pourra jamais créer ce qui préexiste à lui et lui est supérieur. Il ne nous donnera ni la liberté ni la foi : autant vaudrait croire qu'en semant le parfum on ferait pousser la plante. Il pourra tout au plus s'en faire l'interprète. Les cathédrales du moyen âge furent l'œuvre du catholicisme, et elles attestent l'humble et patiente croyance des inconnus qui les élevèrent; mais vous donneriez aujourd'hui une cathédrale à bâtir à chaque architecte de France, que vous ne relèveriez pas par là une seule pierre de l'édifice sapé de sa foi religieuse.

Les joueurs de flûte ne sauveront pas la République. Comme dans les bas-reliefs antiques, ils précèdent le cortége, mais sans le diriger : ils marchent à reculons, les yeux fixés sur leur instrument. Ne comptons pas trop sur la musique, si populaire qu'elle soit. Il est des peuples qui de nos jours en ont fait leur pain quotidien — le peuple de Vienne, par exemple : où l'a-t-elle conduit? Si des peuples on passe aux individus, voit-on que les plus grands musiciens aient été les meilleurs citoyens? Que la patrie soit menacée, je suis convaincu que le bataillon du Conservatoire ferait son devoir; mais je crois que je compterais au moins autant sur l'École polytechnique. La musique adoucit les mœurs, nous dit-on tantôt : nos mœurs sont-elles donc si rudes, si austères? Elle enflamme les courages, nous dit-on encore. Sans doute; et des milliers d'hommes ont affronté la mort au son de la *Marseillaise;* mais une distribution d'eau-de-vie ou un juron énergique lancé à propos — l'histoire l'a répété — ont produit le même effet. Elle endort les douleurs. Voilà ce que je lui reproche; et c'est justement cette ivresse des sens, cette douce quiétude, cet oubli du monde réel que donne la musique qui la rendent impropre à ce rôle de régénératrice sociale qu'on veut lui assigner. Comprendrait-on un lutteur qui ferait un usage constant de l'opium?

Dans cette religion nouvelle, quels seront les prêtres? Seront-ce nos artistes d'aujourd'hui? En général, nous les voyons se prévaloir de cette qualité pour se tenir à l'écart de nos luttes politiques. Ils sont coloristes ou dessinateurs, partisans de l'harmonie ou de la mélodie, réalistes ou fantaisistes : voilà tout. A moins d'avoir du génie, ou de vouloir mourir de faim — et bien peu de gens se résignent à cette dernière alternative, — ils ne peuvent pas se permettre de faire de l'opposition. Ils ont besoin de décorer des églises ou de se faire entendre à l'Opéra; ils ont besoin d'exposer leurs tableaux ou de donner des concerts; ils ont besoin de médailles d'or et d'argent; ils ont besoin même quelquefois d'être décorés. Toutes ces faveurs-là découlent de l'État. Il leur en coûte fort cher d'être indépendants : ne vous fiez donc pas trop à eux. Quand vous aurez organisé, sur toute l'étendue du territoire, des concerts et des expositions populaires, quand vous aurez jeté, d'après vous, les fondements de la démocratie artistique, et que vous vous croirez sur le point de saluer l'avénement de la république des arts, une main princière fera un signe et attachera un bout de ruban à la boutonnière reconnaissante du pontife.

Le désir de réagir contre l'exagération m'a entraîné bien loin. Je voulais exprimer le très-vif plaisir que m'avaient procuré les concerts du Cirque-Napoléon, et j'ai fini par faire le procès de la musique. Ingrat que je suis! Et pourtant je ne m'en dédis pas. Ce qui est excellent pour l'individu peut être fort mauvais comme moyen de gouvernement. A chacun de mes lecteurs en particulier je dirai : Allez aux concerts de M. Pasdeloup, vous y entendrez la plus belle musique du monde, admirablement exécutée; vous en sortirez charmé, enivré, consolé..... Mais pour les peuples c'est différent : les peuples ne doivent pas se consoler.

HORACE DE LAGARDIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 janvier 1862.

Je veux tout d'abord saluer ici l'année 1862. Qui que tu sois, messagère énigmatique, et quels que soient les maux que tu nous apportes dans ta main fermée, il te sera difficile de ne pas valoir mieux que ton aînée. Il y a eu sans contredit, dans le cours même de ce siècle, beaucoup d'années plus fécondes en calamités que celle qui s'éloigne de nous, mais je doute que de mémoire d'homme il y en ait eu une seule qu'on ait vu disparaître avec une plus sincère satisfaction. C'est qu'il y a quelque chose qui pèse plus lourdement sur l'homme que tous les fléaux qu'il se crée lui-même ou qu'un ciel ennemi lui envoie, c'est le spectacle de son impuissance. Les époques qui ne lui parlent que de sa nullité sont pour lui des époques maudites, et le pire des supplices est à ses yeux le néant. Ce n'est point par métaphore qu'il a appelé la vie un combat, c'est par une vive et profonde intuition de ses destinées. Il est né pour agir; il ne méconnaîtra jamais impunément cette loi de son être. L'immobilité l'étouffe et l'inertie le flétrit. Aussi que d'époques fertiles en désastres ont cependant laissé une mémoire glorieuse, et lui restent chères parce qu'il y a fortement senti et goûté ce qu'on nommait autrefois le bonheur de vivre, parce qu'au milieu des maux les plus effroyables il lui a été donné d'enfanter les merveilles de l'héroïsme et du génie! Celles, au contraire, où son activité a été enchaînée, il les efface à jamais de son souvenir; elles forment dans l'histoire des lacunes semblables à ces déserts glacés où toute vie semble expirer. On se demande à leur aspect s'il y avait encore dans le monde un esprit humain, et ce qu'il y a fait. Ces années mornes et vides glissent sans bruit dans les muets abîmes de l'oubli, et elles ne laissent après elles qu'une impression d'ennui, de honte et de dégoût.

Ainsi a fini l'année dont nous parlons. On la regarde s'éloigner avec un soupir de soulagement, comme si les causes qui l'ont faite ce qu'elle a été allaient disparaître en même temps, comme si elle emportait avec elle notre langueur et notre débilité, comme si celle qui succède ne devait pas être faite de cette même étoffe mesquine et misérable. Ce n'est pas un des caractères les moins significatifs de

notre génération que cet empressement tout fataliste avec lequel elle se résigne à attendre du temps des transformations qu'elle n'ose espérer d'elle-même. De telles dispositions n'ont rien de rassurant pour l'avenir. Nous connaissons d'ailleurs de vieille date les sophismes sous lesquels elle déguise sa faiblesse et sa pusillanimité : la décadence, nous dit-on, n'est qu'à la surface. Les individus souffrent, mais les masses progressent; la liberté est sacrifiée, mais la civilisation générale s'étend; et plus les caractères supérieurs par lesquels cette civilisation s'est manifestée dans tous les temps s'effacent, plus on se rabat sur le travail souterrain qui est censé s'accomplir dans les esprits, sur le progrès latent et inconscient qui assimile l'esprit humain au règne végétal et sur les magnifiques résultats que recueillera l'avenir. S'il est encore des esprits capables de se payer de pareilles illusions en présence du spectacle que nous offrent ces dernières années, nous les plaignons; mais nous n'essayerons pas de les dissuader, ils sont nés pour la servitude intellectuelle.

Qu'elle retourne donc au néant, cette année d'équivoque et de mensonge qui n'a pas tenu une seule de ses promesses, et ne nous a pas apporté un seul battement de cœur. Plût au ciel que l'oubli qui doit la dévorer pût anéantir dès aujourd'hui le triste héritage qu'elle nous lègue! Elle a en effet tout ajourné, et n'a rien résolu. Placée en présence de difficultés déjà anciennes, et qui réclamaient une grande décision, elle les a tour à tour dissimulées, éludées ou éloignées en les aggravant; mais elle ne les a jamais abordées de front. Elle y a employé des armes qu'on croit nouvelles, parce qu'elles ont été longtemps dédaignées : les feintes, les lenteurs, les tergiversations calculées, la ruse patiente et prête aux surprises; les difficultés sont restées. Les courages se sont usés dans une longue attente. Les esprits les plus confiants se sont consumés dans une irritation vague et stérile. Las de flotter sans cesse de l'illusion au désenchantement, ils se sont réfugiés non dans la sage et ferme résolution de ne plus compter que sur eux-mêmes, mais dans une défiance passive et inerte, qui croit avoir assez fait quand elle s'est prouvée à elle-même qu'on ne peut plus la tromper.

L'Europe entière a paru frappée d'un long accès de paralysie; elle est encore en proie à un malaise inconnu jusqu'ici dans son histoire. Partout des nations ou des partis prêts à s'entre-dévorer, s'épiant en silence, déguisant leurs griefs sous une attitude contrainte ou sous des assurances amicales, également impuissants pour la paix et pour la guerre. Ici on distribue des bénédictions en prononçant tout bas un anathème, là on ronge son frein avec des paroles d'adulation pour la main qui l'impose, ailleurs on sourit à la liberté en préparant les

piéges où l'on veut la faire tomber. On se menace, on se flatte, on se surveille, on cherche à se fasciner réciproquement par l'immobilité, par les soupçons, par la peur. L'Europe est peuplée de véritables torpilles politiques. Et le tempérament de notre génération s'est si bien façonné à ces mœurs empruntées aux bêtes de proie, que cette couardise d'une époque qui n'ose pas regarder ses résolutions en face passe à ses yeux pour le triomphe du génie. On est heureux de quelques jours de fausse sécurité que l'on gagne à ces tristes manœuvres, et l'on ne songe pas à ce que l'on y perd. La virilité d'une génération y périt. Si cette appréciation ne paraît justifiée qu'au point de vue politique, qu'on examine le caractère général des œuvres de l'esprit dans notre temps. Une rouerie précoce dans la science des procédés, l'inspiration nulle, l'originalité absente, la brutalité substituée à la force, beaucoup d'agilité, de souplesse, de subtilité et de raffinement: tels sont les caractères uniformes de notre production intellectuelle dans tous les ordres de la pensée et de l'art. Est-il un esprit sensé qui ose prétendre que la situation politique de nos sociétés soit sans influence sur de tels résultats?

A côté de ces caractères fâcheux que nous avons plus d'une fois signalés, il nous semble parfois entrevoir des symptômes plus heureux; mais ils se manifestent avec si peu de suite et de consistance, qu'on doit les mentionner moins comme un sujet d'espérance que comme un motif de ne pas désespérer. La rénovation qu'ils annoncent sera donc forcément lente et tardive. Il y a dans les esprits éclairés une tendance de plus en plus visible à se rattacher au fonds commun des idées libérales considérées en elles-mêmes et abstraction faite des intérêts de parti. On commence à comprendre qu'il y a là, non pas seulement une doctrine philosophique, mais un ensemble d'institutions parfaitement définies au double point de vue de la théorie et de la pratique, pouvant s'adapter aux régimes les plus divers, composant la substance éternelle et nécessaire de tout gouvernement libre, quel que soit le nom qu'on lui donne, et s'imposant à un pouvoir par cela seul qu'elles pénètrent dans les esprits. Si ce fait que nous avons souvent appelé de nos vœux venait à se généraliser, il serait le signal d'une véritable renaissance politique.

Les partis voient toujours avec défiance et déplaisir qu'on discute, pour ainsi dire, par-dessus leur tête, et qu'on cherche à faire quelque chose sans eux; c'est là un sentiment tout naturel et jusqu'à un certain point légitime. Cependant, s'il est démontré (et nous considérons le fait comme incontestable) que leurs divisions et leurs haines plus que jamais irréconciliables rendent toute action collective impossible aux hommes de toute opinion qui ont l'ambition d'améliorer la

condition politique de leur pays et qui s'effrayent de ce nihilisme indéfini auquel on semble se résigner, il faudra bien que les partis s'accoutument, bon gré ou mal gré, à voir ces hommes chercher, tout en restant fidèles à leurs préférences individuelles, une orthodoxie moins étroite et moins exclusive que ces catégories qui les condamnent à l'impuissance.

Cette orthodoxie, on l'a trouvée dans les idées libérales. Elle seule rend possible une action en commun. Elle seule n'a rien à cacher de son programme. Elle seule peut s'imposer à tous les partis, bien qu'ils la jalousent en secret, parce qu'ils ont tous eu la prétention de l'absorber à leur profit. Elle seule enfin, à qui on adresse le singulier reproche d'être vague et mal définie, possède en réalité une véritable doctrine politique et représente des principes parfaitement nets et précis. Quand on se dit libéral, et qu'on réclame à ce titre toutes les conséquences que ce mot implique, c'est-à-dire la liberté de la presse, la responsabilité des ministres, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la décentralisation administrative, la publicité et le contrôle sous toutes leurs formes, la séparation de l'Église et de l'État, l'égalité devant la loi, etc., on évoque un ensemble de garanties et d'institutions très-connues qui ne laissent aucune place à l'équivoque ni à l'arbitraire; mais quand vous avez dit république ou monarchie, vous avez dit un régime qui peut être aussi bien la tyrannie que la liberté, et c'est vous par conséquent qui restez dans le vague et l'indécision. La petite monarchie belge est plus libre que ne l'a jamais été aucune république. La république telle que la rêvent nos écoles socialistes serait un régime plus despotique que ne l'a jamais été aucune monarchie. Ces deux mots se prêtent à des nuances sans nombre, et n'ont de sens arrêté que dans l'esprit de celui qui les prononce. Le libéralisme, au contraire, a toute la fixité d'une science. Pourquoi donc ne pas écarter des dénominations qui nous divisent, au moins jusqu'à ce que nous possédions en substance et en réalité des institutions auxquelles tout le monde rend hommage en paroles?

Ces réflexions ne paraîtront peut-être pas hors de propos si l'on réfléchit un instant aux éventualités que nous offre un avenir prochain ; nous parlons ici, non de celles qu'on peut attendre du hasard, mais de celles qui sont légalement prévues. Si les élections générales se faisaient aujourd'hui, et si une surprise de scrutin, bien invraisemblable assurément, mais possible cependant, grâce à l'influence politique prépondérante que les moutons de Panurge ont chez nous, venait à donner inopinément une force considérable aux oppositions de toute nuance, qui peut dire, à cette heure, l'usage qu'elles en feraient? Et même qui peut répondre qu'elles ne l'emploieraient pas

à se déchirer les unes les autres, sans profit pour elles-mêmes et au grand dommage du pays? Ne fut-ce pas là, en effet, leur premier mouvement lorsque, il y a un an, la tribune leur fut rendue? Ne serait-ce donc pas le cas pour elles de prévoir quelque temps à l'avance, et s'il se peut, de prévenir un scandale qui les déconsidère aux yeux du pays et leur rend toute action commune impossible? Ne sauraient-elles au moins s'entendre sur des principes sans lesquels elles n'auraient plus de raison d'être, qu'elles n'invoquent guère d'ailleurs que dans l'adversité et qu'elles ont trop hâte d'oublier lorsqu'elles ont une fois ressaisi le pouvoir?

Nous sommes convaincus qu'une opposition qui s'inspirerait des principes que nous avons définis, tout en se maintenant dans les limites de la légalité, prendrait un empire tout-puissant sur l'opinion publique et ferait promptement prévaloir ses vues et ses doctrines. Un tel résultat vaut bien, ce semble, qu'on travaille à le préparer en appelant dès aujourd'hui l'attention sur les moyens qui peuvent en assurer le succès. Nous n'avons aucun droit de compter sur une victoire semblable à celle que le parti libéral vient de remporter en Prusse, parce que nous avons trop peu fait jusqu'ici pour la mériter; mais autant il serait présomptueux d'espérer sitôt une majorité toute dévouée à la liberté, autant il serait imprévoyant de persévérer dans l'abstention, et impolitique de méconnaître la force morale qu'aurait dans les circonstances présentes une minorité compacte, unie et sachant bien ce qu'elle veut. Cette minorité, il nous serait facile de l'obtenir aux prochaines élections; si nous négligeons cette occasion de la former, nous nous retrouverons dans six ans aussi impuissants que nous le sommes aujourd'hui. Qu'on ne dise pas qu'elle sera désarmée devant le nombre. Les influences morales ne s'évaluent pas avec des chiffres comme les gros bataillons. Ce qu'il nous faut, ce sont quelques voix — et au besoin une seule — qui éveillent en France cet écho dont parlait le général Foy et qui y est depuis si longtemps endormi. Or nous ne les obtiendrons qu'à force de les encourager et lorsque tout le monde aura compris que le quiétisme politique a fait son temps.

Le chef de l'État vient de déclarer dans une circonstance solennelle qu'il compte sur le concours du Sénat pour perfectionner la Constitution, ce qui, pour le dire en passant, tranche une question très-vivement débattue dans ces derniers temps, la question de savoir si les réformes introduites dans nos institutions peuvent être considérées comme définitives et immuables. Ceux qui se prononçaient pour l'affirmative ne faisaient en somme, dans leur zèle mal entendu, que refuser à la Constitution actuelle une qualité que les philosophes

considèrent à bon droit comme le signe distinctif de l'humanité et le cachet le plus glorieux de ses actes, la perfectibilité indéfinie. Nous sommes, quant à nous, si loin de faire cette injure à nos institutions, que nous désirons leur voir subir un nombre presque illimité de métamorphoses, convaincu qu'elles ne pourront qu'y gagner. Leur auteur est encore celui qui les traite avec le moins de superstition, puisque non content d'y apporter de nombreuses modifications, il convie publiquement le Sénat à l'aider dans cette tâche, et au besoin à s'y employer de sa propre initiative.

Malheureusement les déclarations émanées des principaux orateurs de cette assemblée, dans sa récente session, ne permettent guère d'espérer que cet appel y sera entendu. Le dernier sénatus-consulte, de même que les réformes du 24 novembre, y a été accueilli avec un empressement médiocre, ou plutôt avec un regret très-explicite. Il est évident que ceux que la constitution appelle les gardiens de nos libertés prennent ce titre dans un sens beaucoup trop littéral. Combien ne serait-il donc pas à désirer que l'invitation adressée au Sénat, et qui risque fort de n'y être que très-imparfaitement comprise, rencontrât dans le Corps législatif renouvelé par les élections une assemblée disposée à la prendre au sérieux et à entrer résolûment dans la voie des améliorations!

Les discours des souverains à l'occasion du premier janvier caractérisent assez justement la situation politique de l'Europe. En France, c'est, comme je viens de le dire, un encouragement solennel donné à l'esprit de progrès, mais un encouragement qui est adressé à une assemblée qu'on sait quelque peu disposée à faire la sourde oreille, et qui coïncide avec des recommandations rédigées par le *Moniteur* dans un esprit tout différent, en sorte qu'on a l'air de nous reprendre d'une main plus qu'on ne nous donne de l'autre. En Italie, le roi Victor-Emmanuel, après avoir déclaré aux députés qu'il leur reste beaucoup à faire, s'interrompt tout à coup comme obéissant à quelque influence occulte ; silence beaucoup trop significatif chez le chef d'une grande nation. En Prusse, enfin, le roi Guillaume répète une nouvelle fois son éternel refrain, que l'heure approche et que le peuple prussien doit se tenir prêt à combattre. Il voudrait menacer, inspirer la crainte, et il n'ose pas même désigner clairement l'objet de ses insinuations; singulier langage à la fois provocateur et timide, et qui est toujours sûr d'être accueilli avec enthousiasme au delà du Rhin. Il y a quelque chose d'impatientant dans ces défis si mal soutenus, et on a le droit de s'étonner que le grand peuple allemand, qui a tant de largeur dans l'intelligence, ne comprenne pas qu'il y a un manque de dignité à parler si haut quand on agit si peu. La haine de la France

lui trouble l'esprit. Il ne perd pas une occasion de crier : Guerre aux Français ! et cependant il sait mieux que personne combien il serait peu enchanté qu'on le prît au mot.

Le plus curieux, c'est qu'en cela le bon peuple allemand a la prétention de soutenir la liberté de l'Europe, et de remplir le rôle des oies du Capitole. Jusqu'à quel point cette prétention est fondée, on a pu le voir à l'époque de la guerre d'Italie, lorsqu'il prit les armes en déclarant avec tant d'arrogance qu'il importait à ses intérêts que l'Autriche conservât la Vénétie. On peut le voir également à sa conduite envers les Hongrois, les Polonais, le Danemark et toutes les populations qu'il a germanisées. Les sentiments de tendre sollicitude que ce peuple nourrit pour la liberté de l'Europe ont trouvé leur expression fidèle dans ce chant du sacre que les gazettes allemandes nous apportèrent à l'époque du couronnement du roi de Prusse. Dans cette pièce patriotique, le poëte, après avoir démontré comme quoi aujourd'hui le Russe et le Français étaient seuls redoutables pour l'Allemagne, et qu'en conséquence il fallait les mettre « au tombeau, » faisait allusion au réveil des nationalités qui s'est produit dans l'Europe orientale, et il excitait libéralement ses compatriotes à maintenir sous leurs pieds « le Hongrois et le Polonais, qui cherchent à relever leur tête d'esclave, hideusement hérissée ! » La nation allemande a heureusement l'habitude de mettre une distance notable entre la pensée et l'exécution; mais, comme on le voit, ce ne sont pas les bonnes intentions qui manquent à son zèle pour la liberté de l'Europe.

La France a sur ses ennemis allemands une grande supériorité : ils l'exècrent, et elle les dédaigne. Elle répond à toutes leurs invectives par une indifférence qui les déconcerte. Nous respectons plus que personne les sentiments qui chez nos voisins s'inspirent des souvenirs de 1813, mais nous refusons de les reconnaître dans les ridicules bravades que provoque outre-Rhin le seul nom de la France. Jamais, depuis le temps d'Alfieri, elle n'a été l'objet d'une haine si aveugle. On ne se contente pas de la partager (sur le papier), on l'insulte, on la nie, on la vilipende, on lui prouve par d'innombrables in-folios qu'elle est incurablement gangrenée d'éléments latins, qu'elle n'a jamais aimé la liberté, qu'elle n'a eu qu'une littérature d'imitation, enfin qu'elle a produit tout le mal qui s'est fait dans le monde, au grand scandale de la bonne et innocente Germanie. On sait la comparaison qu'avait trouvée Alfieri dans le délire de la passion qui le dévorait : un maître de danse était, selon lui, l'image la plus exacte du génie français et de ses principales aptitudes; il disait cela au moment même où ce génie était représenté par Mirabeau un des plus puis-

sants mortels qui aient paru dans le monde. Les Allemands ont renchéri sur cette qualification : nous sommes tout au plus, à leurs yeux, une nation de singes malfaisants. Leurs savants en *us* ont en général adopté cette version, qui leur paraît la plus plausible et la plus vraisemblable ; ils l'ont ornée, illustrée et compendieusement commentée. L'illustre docteur Gervinus a repris à ce point de vue l'histoire entière de la civilisation en un gros tome, d'où il ressort avec une suprême clarté que ce serait un véritable service à rendre à l'humanité que d'effacer la France de la carte du continent, et que nous sommes des gens à étouffer entre deux matelas.

En même temps que ces hommes terribles mettaient ainsi à néant le génie français et pulvérisaient ses œuvres, ils reconstituaient pour nous écraser par la comparaison ce qu'ils ont appelé l'unité de la grande famille des peuples germaniques. Par cette naturalisation ingénieuse et pratiquée sur une vaste échelle, Shakespeare se trouva être un de leurs poëtes, Washington un de leurs politiques, Newton un de leurs savants. L'Allemagne nous accabla d'une foule de grands hommes qu'on ne lui connaissait pas et dont la création ne lui a pas coûté beaucoup de peine. Ils eussent été tout les premiers bien étonnés d'apprendre quelle était leur vraie patrie.

Quelles ont été les représailles de l'esprit français contre ces intempérances de l'esprit germanique? Il en a à peine souri. Bien plus, telle est la tolérance de ce siècle d'impartialité et de critique, que nous avons vu se former en France une école qui s'est donné pour tâche spéciale de propager parmi nous ces rêveries de l'outrecuidance allemande. Cette école, qui vit des bribes de l'érudition d'outre-Rhin, lui a témoigné sa reconnaissance en proclamant la suprématie du génie allemand dans tous les ordres de la pensée, et en professant en toute occasion que le peu que nous avons de bon tient au petit filet de sang germanique qui nous a été infusé par les invasions. Tristes pédants, qui espèrent régénérer leur pays en humiliant son génie devant les plus insolentes prétentions de la vanité étrangère. Il serait vraiment à souhaiter que cette école fît beaucoup de disciples, elle formerait un peuple singulièrement fier et viril! Quoi qu'il en soit, il serait bien temps que ces pitoyables rodomontades, qui durent depuis bientôt quarante ans, prissent fin, car du domaine de la littérature elles tendent à passer dans celui de la politique, et sur ce terrain elles pourraient entraîner des conséquences beaucoup plus fâcheuses que les docteurs allemands ne s'y attendent. Il y a là un danger qui justifie surabondamment cette digression.

Au reste, le parti démocratique prussien, qui arrive en ce moment au pouvoir, grâce aux dernières élections, montrera sans doute plus

d'intelligence politique que les conseillers actuels de la couronne; et il aura d'assez nombreuses occupations, soit en Prusse, soit en Allemagne, pour ne pas chercher ailleurs d'autres embarras. S'il veut venir à bout des résistances que la chambre haute oppose aux réformes les plus nécessaires, et s'il veut donner un commencement de réalisation au programme du *National-Verein*, il a amplement de quoi exercer son activité sans franchir les frontières de la Confédération. Cette double tâche est en effet pleine des difficultés les plus graves, car d'une part la chambre haute, quelque récente que soit son origine, a pour elle la légalité, et paraît décidée à s'y retrancher jusqu'à la dernière extrémité; et d'une autre, la popularité que donne à l'Autriche son libéralisme dans le midi de l'Allemagne s'accroît tous les jours et ne contribue pas à faciliter l'établissement d'une hégémonie prussienne.

La révolution italienne, arrêtée en chemin par des obstacles que ses chefs n'ont pas assez su prévoir, se heurte misérablement à des minuties et à des intrigues mesquines où tout ce qu'elle avait d'énergie périra si elle n'y prend garde. En présence de l'inaction à laquelle elle semble se résigner lorsqu'il lui reste tant à faire, tout le monde commence en Europe à se rendre compte de la perte immense qu'elle a faite en la personne de M. de Cavour, et on entend partout aujourd'hui exprimer le regret que cette perte inspire. C'est déjà le lieu commun de la postérité qui commence pour lui. Personne ne peut affirmer que cet esprit inventif et hardi eût fait faire un pas décisif aux affaires de Rome dans l'espace de temps qui nous sépare de sa fin prématurée; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne les eût pas laissées tomber dans l'état de stagnation où elles se trouvent, et surtout qu'il n'eût à aucun prix laissé prendre cette fâcheuse tournure à l'administration intérieure de la Péninsule. Quand on songe à ce qu'il a fait avec rien, on peut mesurer par la pensée ce que son activité eût créé avec les ressources de ce beau royaume, où tout est à organiser. Il eût compris l'importance d'une armée puissante et disciplinée. Il eût compris le poids d'une épée vaillante et redoutée dans des négociations où le raisonnement ne peut plus rien. Il eût senti ce que le spectacle de ces provinces disloquées a d'accusateur pour des chefs d'État et de périlleux pour l'avenir de l'unité italienne, et il eût apporté à cette dissolution alarmante des remèdes plus prompts et plus efficaces. Enfin il eût cherché à obtenir par voie détournée ce qu'on lui eût refusé par voie directe; il eût procédé par contre-coup; il eût agi par une modification de l'équilibre européen; il eût combiné un nouveau système d'alliances. En aucun cas il ne serait demeuré inactif dans une telle situation.

Or telle a été malheureusement l'attitude du cabinet italien dans ces derniers mois. M. Ricasoli a montré une honorable fermeté de caractère et une persistance de volonté rare de notre temps; nous sommes heureux de lui rendre ce témoignage, en présence des attaques peu loyales qu'il a à subir en ce moment de la part d'adversaires qui ne le valent pas et dont la seule supériorité, aux yeux mêmes de leurs partisans, consiste à recevoir d'autrui des inspirations qu'il ne veut demander qu'à lui-même. Mais M. Ricasoli a, selon nous, le tort de trop croire à la puissance de l'immobilité. L'expectative n'est une force qu'autant qu'on en reste soi-même le maître. Il a exposé ses vues, qui sont justes et élevées, dans une série de manifestes adressés à l'Europe; puis il s'est croisé les bras et semble attendre qu'elles fassent leur chemin toutes seules, bien décidé à ne pas s'en départir. Cette inflexibilité est précieuse, mais elle convient plus au philosophe qu'à l'homme politique, chez qui la persévérance doit être avant tout active, entreprenante, multiple, féconde en expédients et en ressources. Ces qualités ne s'improvisent pas, mais elles peuvent jusqu'à un certain point s'acquérir, et M. Ricasoli le prouverait, sans doute, s'il n'était pas paralysé par une opposition qui aspire à se partager sa succession sans y avoir d'autres titres qu'un empressement plus complaisant auprès des influences étrangères et le besoin de changement chez un public qui s'ennuie.

On est toujours réduit aux conjectures en ce qui concerne l'issue du conflit anglo-américain, la réponse du cabinet de Washington n'étant pas encore parvenue en Europe. Il est aujourd'hui incontestable que si cette regrettable affaire avait dû se vider sur le continent, la guerre aurait été rendue absolument impossible, grâce aux manifestations unanimes de l'opinion publique. Mais, à une telle distance, ses impressions ne produiront qu'un contre-coup très-affaibli; peut-être même la décision du gouvernement des États-Unis sera-t-elle arrêtée avant qu'on ait pu les connaître en Amérique, dans ce que leur ensemble présente d'imposant. Il est à peu près certain, par exemple, que la réponse de M. Sewart sera notifiée avant même que les représentations si sensées de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, soient parvenues à Washington. Ces circonstances ne sont pas favorables à un dénoûment pacifique de ce différend, et le hasard joue d'ailleurs, dans ces sortes d'affaires, un rôle qui déconcerte le plus souvent les prévisions les mieux fondées.

Cependant, si la nature humaine n'est pas complétement différente sous les deux hémisphères, il est impossible que les sentiments et les réflexions qui ont fait considérer en Europe cette guerre comme une éventualité illogique, déraisonnable, impie, qui ont produit en Angle-

terre un complet revirement d'idées sur ce sujet, en dépit des plus justes griefs et des tentations les mieux raisonnées, n'amènent pas en Amérique une réaction d'humanité, de justice et de raison dans un sens analogue. Cette guerre ressemblerait à ces duels insensés où l'on voit deux hommes pleins d'honneur, de vie et de courage, s'entr'égorger pour une querelle d'enfant.

Le télégraphe nous apporte une nouvelle qui n'a rien d'imprévu pour nous. Ainsi que nous l'avions annoncé à cette place même, il y a quelque temps, le prince Kong a fait son coup d'État pour s'emparer de la régence que son cousin lui avait refusée, et le télégraphe ajoute qu'il l'a fait avec l'appui des ministres européens, ce qui est bien naturel. Oserons-nous le dire? nous prévoyons de nouveaux malheurs pour un avenir plus ou moins prochain. C'est bien le cas de le répéter : Malheureuse Chine ! que ne t'es-tu convertie à temps au régime constitutionnel? Le prince Kong n'eût pas été pour toi un homme nécessaire.

P. LANFREY.

A la suite d'un rapport de M. le ministre d'État, un décret impérial vient « d'instituer une commission à l'effet de préparer un projet de loi pour réglementer la propriété littéraire et artistique, et coordonner dans un code unique la législation spéciale. »

Les termes de ce décret, que nous rapportons textuellement, et les noms de quelques-uns des commissaires, nous font craindre que le gouvernement de l'empereur n'ait été inspiré en cette circonstance par une opinion qui s'est répandue depuis quelque temps, même chez de très-bons esprits, et qui assimile les droits des auteurs à la propriété d'une chose matérielle.

Selon nous, cette opinion est aussi fausse en principe qu'elle serait dangereuse dans ses conséquences. Nous espérons le démontrer prochainement, du moins autant que nos faibles moyens le permettront. Quant à présent, nous exprimerons un regret, qui sera partagé par presque toute la librairie française, c'est de n'avoir pas rencontré sur la liste de la commission le nom d'un jurisconsulte éminent qui, il y a trois ans, au congrès de Bruxelles, a montré une connaissance complète et parfaite de la question : nous voulons désigner M. Victor Foucher, de la Cour de cassation. Assurément, personne plus que lui n'est capable d'éclairer et bien fixer les esprits en cette grave affaire.

CHARPENTIER.

LA QUINZAINE LITTÉRAIRE

I

Le *Siècle de Louis XIV* contient un magnifique éloge de Louvois : « Cet homme valait au roi plus qu'un général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. » Il me semble que ce jugement de Voltaire pourrait servir d'épigraphe au remarquable ouvrage dont M. Camille Rousset vient de nous donner les deux premiers volumes[1]. Jusqu'à présent on ne connaissait bien que le rôle politique de Louvois, et de l'aveu de son panégyriste ce rôle n'est pas des plus honorables. Mais l'administrateur est toujours resté dans l'ombre; voilà l'injustice contre laquelle proteste M. Rousset. Pour réparer le tort fait à la mémoire de son héros, il est allé tout droit à la source des informations, au Dépôt de la guerre. Surpris de trouver les portes ouvertes, il est entré sans cérémonie, et s'est mis à dépouiller la correspondance de Louvois, environ neuf cents volumes manuscrits !

M. Rousset ne se plaint pas d'avoir perdu son temps, et le public lui tiendra compte de ses patientes investigations. J'ai tout lieu de croire que l'Académie accueillera ce travail avec bienveillance, si l'auteur sollicite les suffrages de l'illustre compagnie. Le succès de l'ouvrage est donc assuré, bien que sur plusieurs points M. Rousset puisse rencontrer des contradicteurs. Quels que soient en effet les mérites de Louvois et de son père, la *franche brutalité* de l'un n'inspire guère plus de sympathie que l'*obséquieuse et perfide politesse* de l'autre. « Louvois a refait l'armée : il a beaucoup travaillé pour elle, pour son bien-être, pour sa discipline, pour sa bonne réputation, pour sa gloire ; il a fondé les Invalides. » Soit ! Ne traitons point de commis le fils du rusé chancelier, comme cet impertinent d'abbé Vittorio Siri. Appelons-le, si vous voulez, un grand administrateur. Toutefois, reconnaissons que la férocité de son caractère et les emportements de sa politique ne permettent pas de le compter au nombre des grands ministres qui ont dirigé la monarchie française.

Au surplus, nous ne pouvons prononcer un jugement définitif sur l'œuvre de M. Rousset, avant d'avoir lu les deux autres volumes qu'il nous annonce. Jusqu'ici le nouveau Louvois fait assez bonne contenance, et résiste, *sans courber le dos*, aux attaques de la critique. Mais attendons la fin : nous ne sommes point encore à la révocation de l'édit de Nantes et aux dragonnades.

1. *Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire jusqu'à la paix de Nimègue.* — Librairie de Didier et Cᵉ.

Ce livre est placé sous le patronage de M. Mignet. Assurément l'auteur ne s'est point proposé d'imiter la première manière de l'éloquent académicien, celle qui a valu une popularité si légitime à l'*Histoire de la Révolution française*. Il a voulu seulement lui dérober son secret d'analyse et de mise en œuvre des documents historiques. Est-il besoin d'ajouter qu'il a pleinement réussi, et que l'*Histoire de Louvois* n'est pas indigne d'être rapprochée des *Négociations relatives à la succession d'Espagne?*

II

Il y a plusieurs classes d'historiens. — Les uns tiennent le registre exact des événements; ils ont leur utilité, comme les greffiers et les archivistes. — Les autres s'efforcent de plier les faits à la démonstration de tel ou tel système. Accusateurs ou apologistes du passé, ils se servent de la science bien plus qu'ils ne la servent. Ils n'écrivent pas l'histoire : ils plaident. Je les range parmi les avocats. — Ceux-ci savent intéresser et peindre, mais l'intelligence des faits leur échappe; ce ne sont que des artistes. — Ceux-là ont le sens droit, mais leur style manque d'éclat et de chaleur : ils appartiennent à la famille des érudits. — D'autres enfin, en bien petit nombre, joignent l'exactitude et la sincérité du témoin à l'impartialité du juge, au talent de l'orateur, à l'imagination du poëte, à la pensée du philosophe. Ces derniers approchent le plus possible de l'historien parfait, phénix aussi introuvable, j'imagine, que l'orateur idéal dont parle Cicéron.

« On récrira toujours l'histoire, dit M. Ampère [1]; car l'idéal historique, pas plus que l'idéal de l'art ou de la poésie, ne sera jamais complétement réalisé. Il semble qu'il ne devrait pas en être ainsi; il semble que, les faits étant connus, on pourrait écrire, une fois pour toutes, une histoire définitive. Mais les faits ne sont pas l'histoire, ils n'en sont que l'enveloppe, comme le marbre, de la statue : de même que le sculpteur doit dégager la statue du marbre qui l'enveloppe, l'historien doit faire sortir des faits la forme et la vie.

« Qui connaîtrait toutes les causes des événements, qui pénétrerait dans le caractère des hommes et dans l'esprit des temps, qui pourrait découvrir l'enchaînement de ces causes, ranimer les hommes, faire revivre les temps, celui-là serait en état d'écrire une histoire définitive; mais celui-là ne serait pas un homme, car il aurait une clairvoyance et un pouvoir de résurrection sans limites, il serait Dieu. »

Tel est le début de l'ouvrage de M. Ampère : la *Revue Nationale* reviendra sur l'*Histoire romaine à Rome* quand elle sera terminée. Aujourd'hui d'autres travaux appellent notre attention. Commençons par le livre de M. Ernest Hamel sur Marie Tudor [2].

1. *L'Histoire romaine à Rome*; t. I et II. — Michel Lévy.

2. *Marie la Sanglante, histoire de la grande réaction catholique sous Marie Tudor*, précédée d'un *Essai sur la chute du catholicisme en Angleterre*. — 2 vol. in-8°. Poulet-Malassis.

III

J'ai entendu M. Saint-Marc Girardin critiquer l'épithète de *Sanglante* appliquée à la fille de Henri VIII. Le spirituel professeur trouvait sans doute que cette façon de parler sentait le mélodrame, et que *sanguinaire* avait l'avantage d'être le mot juste et d'offrir à l'esprit une image moins repoussante. Quoiqu'il en soit, je ne chicanerai pas M. Hamel sur une expression qu'il a empruntée, paraît-il, aux écrivains anglais. Je lui demanderai seulement quelle a été sa pensée en publiant ces deux volumes.

L'auteur répond qu'il a voulu écrire un plaidoyer en faveur de la liberté religieuse. N'en soyons pas surpris, M. Hamel est avocat. C'est une noble profession, surtout quand elle est exercée par des hommes de cœur et de talent. Mais M. Hamel fera bien de quitter sa robe et sa toque, s'il aspire à devenir l'historien qu'on cherche, l'être surhumain, le Dieu de M. Ampère. Les allures de la polémique ne conviennent pas à la gravité de l'histoire. Nous avons assez d'ouvrages de controverse historique; j'en citerai deux, qui sont à vrai dire des chefs-d'œuvre, les *Variations* de Bossuet, et l'*Essai sur les mœurs*.

J'admirerais sans restriction l'*Essai sur les mœurs*, n'étaient les plaisanteries déplacées qui déparent les plus beaux endroits. Il y a d'immortels pamphlets : mais au point de vue de l'idéal historique, le pamphlet, mêlé au récit des événements, sera toujours un défaut. Quant aux *Variations*, je viens d'en relire quelques pages à propos de Marie Tudor. Assurément la bonne foi de l'évêque de Meaux est au-dessus du soupçon; et cependant peut-on dire qu'il est absolument impartial? Le réquisitoire de Bossuet, habile et modéré dans la forme, est au fond plein de violence et d'amertume. Comme il raille Cranmer de sa faiblesse en face de la mort! « Il ne voulut point paraître protestant tant qu'il lui resta quelque espérance. Enfin, comme il fut tout à fait déchu, il se résolut à dire ce qu'il avait dans le cœur, et à se donner la figure d'un martyr. M. Burnet emploie toute son adresse à couvrir la honte d'une mort si misérable : il allègue le reniement de saint Pierre très-connu dans l'Évangile. Mais quelle comparaison de la faiblesse d'un moment de ce grand apôtre avec la misère d'un homme qui a trahi sa conscience durant presque tout le cours de sa vie, et treize ans durant, à commencer depuis le temps de son épiscopat! qui jamais n'a osé se déclarer que lorsqu'il a eu un roi pour lui! et qui enfin, prêt à mourir, confessa tout ce qu'on voulut, tant qu'il eut un moment d'espérance, en sorte que sa feinte abjuration n'est visiblement qu'une suite de la lâche dissimulation de toute sa vie! »

Marie la Sanglante ne rappelle ni la parole hautaine de Bossuet, ni les éclats de rire malsonnants de Voltaire. C'est un livre d'un genre tempéré, honnête, un peu déclamatoire pourtant, à la manière de l'abbé Raynal. Çà et là on rencontre des morceaux d'un ton irréprochable, le supplice de Jeanne Gray, par exemple, et les derniers moments de Cranmer. M. Ernest Hamel, s'il veut devenir un historien, doit s'abstenir de plaider dans ses livres. En le

critiquant, nous croyons lui avoir donné la meilleure preuve de notre estime. On ne discute que les œuvres sérieuses.

Décidément la mode est aux plaidoyers historiques. M. Théodore Muret, lui aussi, défend *cette grande cause des lumières, de la tolérance, de l'égalité et de la liberté religieuses, qui malheureusement*, dit-il, *a encore besoin d'être défendue* [1]. Hélas ! cette plainte n'est que trop fondée, et voilà pourquoi l'histoire est envahie par la polémique. Tout se tient dans le monde : les institutions influent sur la littérature, et à son tour la littérature réagit sur les institutions. Le remède au mal est dans une liberté des cultes en parfaite harmonie avec les principes des sociétés modernes. La France a déjà beaucoup marché dans cette voie ; espérons qu'elle franchira la distance qui la sépare encore du but où tendent tous les bons esprits. Quant au livre de M. Muret, félicitons l'auteur d'avoir écrit une histoire populaire de Jeanne d'Albret, de cette femme admirable, qu'il appelle un des plus *grands hommes* de son temps. D'Aubigné caractérise en deux mots la *Cornélie évangélique*, pour nous servir d'une autre expression de M. Muret : « N'ayant de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. » Le nouvel historien de Jeanne nous la peint *portant cette coiffe unie, ce collet rabattu, cette robe sans ornements, sous laquelle la Genève de Calvin aurait pu la prendre pour une de ses citoyennes*. Si nous ne savions déjà que M. Muret est calviniste, cette simple phrase suffirait pour nous l'apprendre. Gardez-vous de croire pourtant que l'*Histoire de Jeanne d'Albret* soit l'œuvre d'un sectaire ; elle est celle, au contraire, d'un esprit excellent, bien au-dessus des considérations de parti.

IV

J'ai deux amis américains, que je désignerai sous les noms de Francis et de William. Le premier est le fils d'un riche planteur de la Virginie ; l'autre est le correspondant d'une maison de banque de New-York. Tous deux habitent Paris depuis quelques années. Nous nous réunissons quelquefois pour causer de la pluie et du beau temps, ou bien encore du passé et de l'avenir de l'Amérique. Nous ne parlons jamais du présent, et pour cause, ne voulant pas introduire la guerre civile dans nos pacifiques réunions.

L'autre jour William nous apporta le livre de M. Cornélis de Witt sur Thomas Jefferson [2]. — Je ne suis pas mécontent de ceci, me dit-il. Il est évident que l'auteur n'est pas un fervent démocrate, et qu'il se montre assez sévère sur le compte de l'illustre Virginien. Mais la gloire de nos grands hommes est à l'abri du dédain ou de l'admiration de vos doctrinaires. M. Guizot n'a pas compromis Washington en lui élevant une statue. N'appréhendez rien pour Jefferson du savant réquisitoire de M. de Witt.

— Voulez-vous, poursuivit William, que nous parcourions ensemble ce

1. *Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre*, précédée d'une *Étude sur Marguerite de Valois, sa mère*. 1 vol. in-18. — Grassard.

2. *Thomas Jefferson, étude sur la démocratie américaine*. 1 vol. in-8°. — Didier.

volume, et que nous en lisions à haute voix certains passages? Je commence :

« En cherchant à retracer la vie et le rôle de Jefferson, nous le verrons successivement réformateur radical de la législation encore aristocratique de la Virginie, et gouverneur de cet état; ministre du congrès à Paris au moment de la chute de l'ancien régime, et conseiller sagace des révolutionnaires français, *pendant qu'à leur exemple il se livrait lui-même aux rêveries les plus déréglées*; secrétaire d'État sous la présidence de Washington, vice-président sous celle de John Adams, et chef d'une opposition *factieuse* contre le gouvernement dont il était l'un des principaux et des plus habiles fonctionnaires; deux fois président, et ayant su manier avec assez de dextérité le pouvoir au profit de ses idées et de son parti pour le transmettre à l'un de ses lieutenants; puis, se retirant dans sa terre de Monticello, pour y vivre jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, entouré du respect des générations nouvelles, et y mourir en laissant les siens dans l'abandon. Telle fut en résumé la destinée de cet homme singulier, politique aussi habile dans l'action que chimérique dans la spéculation : libre penseur humanitaire de l'école du dix-huitième siècle, qui a réussi à se faire l'idole d'une nation anglo-saxonne et chrétienne. »

— Voilà un portrait qui n'est point flatté, dit Francis en riant. En ma qualité de Virginien, je demande la parole pour protester contre le mot de *factieux* appliqué à l'un de mes plus purs compatriotes. — Et moi, dis-je à mon tour, en ma qualité de Français, je ne veux pas qu'on traite de *rêveries déréglées* les principes de notre révolution. — Remarquez, reprit William, que le mot de réformateur radical n'est pas un compliment dans la bouche de M. de Witt. Or, que peut-il reprocher au législateur de la Virginie? D'avoir aboli les substitutions et le droit d'aînesse? Crime affreux, irrémissible! D'avoir supprimé les taxes ecclésiastiques, et fondé la liberté religieuse? Plût à Dieu que cette liberté existât dans le monde entier! J'ai beau chercher, je n'aperçois dans ces sages mesures aucune apparence de radicalisme. J'approuve M. de Witt quand il accuse Jefferson de n'avoir su opposer que de bonnes intentions au fléau de l'esclavage. Mais, à coup sûr, ce n'est pas là du radicalisme, c'est tout simplement de l'impuissance.

— Depuis longtemps, poursuivit l'honnête William, vous connaissez mon avis sur une institution aussi contraire à la morale que funeste aux véritables intérêts de notre république. (Ici Francis fit une légère grimace). Mais j'accorde à notre ami Francis que ce fléau des États-Unis n'est pas à la veille de disparaître. M. de Witt a raison, « il fallait briser les chaînes de l'esclavage, avant que les idées de droit, de justice et de liberté, mises en mouvement par la guerre de l'indépendance, eussent perdu leur empire, avant que les esprits fussent rentrés dans leur ornière égoïste et matérialiste, et que le mal fût devenu assez invétéré et assez insupportable pour qu'on ne pût le guérir qu'au prix de convulsions sociales, dans lesquelles les droits de l'humanité et l'unité de l'Amérique sont également exposés à succomber. »

— Halte là! sir William, m'écriai-je; vous manquez à nos conventions; vous abordez les questions brûlantes. Vous allez me brouiller avec les États du Sud. Restons, si vous le voulez bien, sur le terrain de l'histoire. Avez-

vous lu la correspondance et les écrits de Washington ? — Sans aucun doute; où voulez-vous en venir ? — Il y a dans l'édition française de la correspondance, publiée par M. Guizot, une adresse d'adieu au peuple des États-Unis. Dans ce morceau le grand patriote recommande la concorde à ses concitoyens. Je désire que vous ne perdiez jamais de vue les sages conseils contenus dans cette espèce de testament politique, et qu'ici du moins le Nord et le Sud vivent en bonne intelligence. — Accordé à l'unanimité, dit Francis en serrant la main de William. Tenez, je serai franc avec vous; je suis chrétien. William vous dira que tous les dimanches je lis les saintes Écritures, tandis que lui se vante d'être versé particulièrement dans les écritures de commerce. Dans ma conscience de chrétien, je condamne l'esclavage, comme il le repousse au nom de la simple morale. Mais chez nous le *roi Coton* commande en maître; quand il parle, l'Évangile ose à peine élever la voix. C'est pourquoi, en dépit de tout, je suis et je reste esclavagiste.

— Vous calomniez la patrie, tout en vous calomniant vous-même, interrompit William avec feu. Je ne puis croire que les États-Unis subissent éternellement le despotisme honteux de l'intérêt mal entendu. Un temps viendra où la plaie qui nous ronge disparaîtra de la société américaine. Je n'appartiens à aucune église reconnue; je suis de la religion de Channing et de Parker. Eh bien! j'espère, avec le vertueux prédicateur de Newport, que le mouvement sérieux en faveur de l'abolition doit commencer et commencera du côté des propriétaires. En cela je suis d'accord avec l'auteur anonyme d'une vie de Channing, que j'ai parcourue avec un vif intérêt, et dont la préface, écrite par M. de Rémusat, est entièrement conforme à mes idées.

— Gardez vos illusions, mon ami; mais je ne partage pas votre confiance dans le bon vouloir des propriétaires d'esclaves. Je les connais : ils sont tenaces et ne lâcheront pas prise facilement. Sur ce, je vous quitte, pour aller en quête de nouvelles. Aurons-nous la guerre ou la paix ? Voilà une question qui nous intéresse, nous autres planteurs.

William prit aussi congé. Notre entretien humanitaire lui avait fait oublier l'heure de son courrier. Il avait hâte de rentrer chez lui pour écrire à sa maison de New-York. Jefferson, Channing, les unitaires et les abolitionnistes étaient déjà à cent lieues de sa pensée.

ALFRED BLOT.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction reservé.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine, 30.

DE LA NOBLESSE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE FRANÇAISE[1]

DEUXIÈME PARTIE[1].

I

DE LA FAMILLE DANS LA NOBLESSE. — LES FEMMES; LES CADETS; LES BATARDS.

Nous avons vu dans les précédents chapitres comment s'était formée la noblesse; quels étaient ses titres, sa hiérarchie, comment on la prouvait, comment on la perdait. Nous avons cherché à dégager autant que possible, au milieu des faits les plus divers et les plus contradictoires, les principes de ce que nous appellerons son organisation légale et administrative. Nous allons maintenant l'étudier au point de vue de la condition des personnes, de la propriété, des priviléges, des fonctions et des relations sociales; cette étude formera la seconde partie de notre travail.

Dans un État dont l'organisation était basée sur la hiérarchie des castes, l'inégalité des rangs et des droits devait se reproduire dans ces castes elles-mêmes, et de là descendre jusqu'à la famille. La conséquence était logique; aussi voyons-nous la famille féodale s'établir sur le privilége.

La loi salique, dont les plus anciens textes passent pour avoir été rédigés avant l'établissement des Francs dans les Gaules, et qui resta en vigueur jusqu'au règne de Charlemagne, dit que la femme n'aura aucune part dans l'héritage de la terre salique, c'est-à-dire de la terre qui était le patrimoine personnel et libre des Francs saliens, et que tout passera aux mâles[2]. C'est en vertu de cette formule[3]

1. Voir les 28e et 29e livraisons.

2. De terra vero salica nulla portio hereditatis mulieri veniat, sed ad virilem sexum tota terræ hereditas veniat. *Lex salica*, XLIII, n° 6.

3. En 1317, elle fut invoquée par Philippe le Long contre la fille de

que l'hérédité des domaines fonciers fut par préférence attribuée aux hommes, préférence qui s'explique du reste par la constitution militaire des fiefs et la nécessité d'en confier la garde à ceux qui avaient la force.

Dans les pays de droit coutumier, c'est-à-dire au nord de la Loire, et dans le cœur même de la vieille France, les femmes n'héritaient des fiefs qu'à défaut d'enfants mâles. Dans les pays de droit écrit, elles partageaient également avec les autres enfants par voie de succession ab intestat[1] ; mais comme on pouvait toujours par testament disposer des fiefs, elles étaient souvent deshéritées, dans le but de constituer, au profit de l'héritier du nom, des espèces de majorats.

Sur plusieurs points du royaume, la femme investie de la propriété d'un domaine foncier conservait après le mariage cette propriété à titre personnel; mais du moment où elle donnait le jour à un fils, elle ne jouissait plus de son domaine que comme usufruitière et elle ne pouvait ni l'engager, ni le vendre, de telle sorte que ce fils, par le seul fait de son sexe, acquérait sur sa mère le privilége d'une espèce d'hypothèque, et qu'il la dépouillait en naissant de la libre disposition de ses biens.

L'esprit militaire plaçant exclusivement l'honneur dans les armes, on avait admis que la gloire des familles résidait uniquement dans la personne des mâles, et l'on s'autorisait de ce passage de l'Exode, souvent invoqué par les héraldistes : *Quidquid habueris masculi sexûs consecrabis Domino*[2]. On refusait donc au sang de la femme le droit d'anoblir, excepté dans la Champagne, où l'on admettait l'anoblissement par le ventre[3]. Cette dérogation à des usages à peu près généraux embarrassait fort les généalogistes; pour la justifier, ils allaient chercher des arguments jusque dans la mythologie, et

Louis X, quand la succession à la couronne s'ouvrit par la mort de ce dernier roi. Le principe relatif à l'hérédité de la terre fut en cette circonstance appliqué, par une interprétation forcée, à l'hérédité du trône, et dès lors l'exclusion des femmes devint la loi fondamentale de la monarchie française.

1. Voir *Œuvres de Claude Henrys*, in-folio, t. I, p. 593. C'est un livre excellent et trop peu connu.

2. *Exode*, XIX-V, 12.

3. Cette espèce de noblesse ne paraît s'être établie en Champagne qu'à une époque assez rapprochée de nous; car on n'en trouve aucune trace dans les anciennes coutumes, comme l'a très-bien démontré M. Anatole de Barthélemy, dans le curieux et savant travail intitulé : *De la Noblesse maternelle*, broch. in-8°, Paris, 1861.

ils invoquaient l'exemple d'Énée, beaucoup plus noble suivant eux par sa mère Vénus que par son père Anchise[1].

Par une des anomalies qui se rencontrent sans cesse dans notre ancien droit, les femmes, qui se trouvaient comme mères et comme filles dans une condition inférieure et ne pouvaient transmettre leur noblesse, jouissaient des mêmes droits et étaient soumises aux mêmes obligations que les hommes, lorsque, à défaut d'héritiers mâles, elles devenaient, par voie de succession, propriétaires d'un domaine féodal. Ainsi elles pouvaient être appelées en duel, sous la réserve de fournir des champions; elles devaient le service du ban et de l'arrière-ban, et lorsqu'elles possédaient des terres tenues en pairie, elles avaient droit d'assistance au parlement, comme on le voit, entre autres, par la séance du 9 décembre 1378, dans laquelle figurent la comtesse d'Artois et la duchesse d'Orléans [2]. L'anoblissement leur était accordé au même titre qu'aux hommes; et sans parler de Jeanne d'Arc, ce miracle vivant de notre histoire, on peut citer, parmi les femmes anoblies par lettres royales, Béatrix, la fille d'Étienne Marcel; Jeanne Forest, veuve d'un tanneur qui avait prêté sans intérêt des sommes considérables à Henri IV pour payer les Suisses qui combattirent à Ivry; Jeanne de Favères, veuve d'un bourgeois de Blois, anoblie par Louis XI à *cause de ses vertus;* madame d'Étioles et mademoiselle Lange, qui furent, ainsi que nous l'avons dit, créées marquise et comtesse pour des motifs où la vertu n'avait rien à voir.

Le droit d'aînesse, moins ancien que le principe de l'exhérédation des femmes, apparaît pour la première fois, suivant la juste remarque de M. Lehuérou, au commencement du neuvième siècle[3], et se constitue définitivement à la fin du même siècle. Sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, le royaume avait été partagé entre autant de personnes qu'il y avait de fils du roi régnant, et ces partages, il n'est pas besoin de le rappeler, avaient causé des agitations et des guerres continuelles. Hugues Capet le premier régla la succession au trône par le droit de primogéniture, afin d'éviter les dissensions et les démembrements auxquels donnaient lieu les partages. La féodalité naissante constitua le même droit dans la succession des

1. Biblioth. imp., collection Dupuy. Dissertation intitulée : *De l'état et condition des personnes*, t. 588, p. 214.

2. Dutillet, *Recueil des rangs des grands de France*, p. 54.

3. Voir *Ludovici I imperatoris capitularium aquense, anno* 817.

domaines fonciers, et pour défendre l'intégrité des fiefs elle les concentra dans une seule main, de telle sorte qu'elle représentait à la fois le morcellement dans l'État et l'unité de la propriété dans la famille.

Sévèrement maintenu pendant le moyen âge, et jusqu'aux derniers jours de l'ancienne monarchie, dans les pays de droit coutumier, le droit d'aînesse alla directement contre son but : au lieu de consolider la noblesse, il l'affaiblit. Les biens possédés par les aînés se trouvaient souvent dissipés au bout de quelques années. L'antique héritage de la famille passait aux mains de la roture, et les cadets allaient vivre misérablement dans les campagnes, appauvrissant la terre par leur propre misère. L'état militaire, le seul qui pût leur convenir, ne leur était pas même toujours accessible. Trop nombreux pour les places d'officiers, qui dans le dix-huitième siècle s'élevaient à quinze mille environ, ils ne pouvaient, à cause de leur qualité, se faire simples soldats, pas plus qu'ils ne pouvaient se faire marchands[1]. La grande erreur, dans cette question du droit d'aînesse, fut d'appliquer aux individus la loi qui régissait les familles régnantes. Dans ces familles, en effet, la succession à la couronne par la primogéniture était une grande mesure d'ordre social, la garantie la plus forte de l'unité du royaume : les cadets d'ailleurs avaient les apanages pour soutenir leur rang; mais dans les familles privées ce n'était qu'un attentat au droit naturel, qui enlevait aux puînés leurs ressources patrimoniales, quand la législation et les préjugés leur interdisaient de s'en créer d'autres.

On sait de quelle réprobation cruelle les bâtards étaient frappés dans la société du moyen âge. Exclus de toute fonction publique, ils n'avaient pas même le droit de vivre en travaillant, attendu que les corporations industrielles n'admettaient dans leur sein que des individus nés en légitime mariage. Dans la roture, la fatalité de la naissance leur imprimait une tache indélébile, dont rien ne pouvait les relever; mais leur condition, quand ils étaient issus d'un père noble, était toute différente; ils se réhabilitaient alors par la reconnaissance ou la légitimation, et, grâce à ces formalités, ils retenaient la noblesse de leurs pères, leur nom de fiefs et leurs armes, sauf quelques légères modifications; mais ils ne succédaient point. La conséquence

1. Voir le curieux écrit intitulé : *la Noblesse commerçante*, par l'abbé Coyer, 1 vol. in-12, 1756.

de cet état de choses fut que le nom de bâtard, qui entraînait l'infamie dans la roture, devint dans la noblesse un titre d'honneur et une qualification officiellement portée par des personnages souvent importants, tels que le *bâtard d'Orléans* (le célèbre comte de Longueville et de Dunois), le *bâtard d'Harcourt*, le *bâtard de Harlay*, le *bâtard de Vaudeuil*, etc., etc. Les rois de France eux-mêmes donnèrent l'exemple, et c'est ainsi qu'une lettre patente de Louis XI, datée de 1467, porte que sa fille Marie, *bâtarde de France*, pourra prendre, en épousant M. de Saint-Vallier, les armes du royaume, à la seule différence d'une bande d'or[1]. Dans les plus hautes classes de la société, et sur le trône même, on ne se faisait aucun scrupule des adultères publiquement et officiellement déclarés; et quand on veut s'éclairer sur la manière dont le mariage était traité à la cour de France, qui avait le privilége de donner le ton, il faut lire les lettres de Henri IV relatives à la légitimation du duc de Vendôme. Le roi dans ces lettres rappelle les services qu'il a rendus au pays; il témoigne la ferme confiance que ses qualités seront héréditaires dans ses enfants, et il ajoute : « Puisque Dieu n'a point encore permis que nous ayons lignée en légitime mariage, pour estre la royne nostre épouse depuis dix ans séparée de nous, nous avons voulu, en attendant qu'il nous veuille donner des enfants qui puissent légitimement succéder à cette couronne, rechercher d'en avoir ailleurs, en quelque lieu digne et honorable[2]. » Le parlement s'empressa d'authentiquer cette solennelle déclaration d'adultère, et les lettres furent enregistrées le 3 février 1595. Louis XIV, il n'est pas besoin de le rappeler, resta fidèle aux traditions de son illustre aïeul, et de la sorte il s'était formé dans la maison royale de France deux branches distinctes de princes : les uns nés des reines et princes du sang, les autres nés des maîtresses et princes légitimés. A l'exemple de la maison régnante, les *larcins de l'amour*, pour parler comme Delaroque, s'étaient tellement multipliés dans les grandes familles, que les bâtards

1. Bibliothèque imp. *Collection Fontanieu*, portefeuille coté 654 à 656. Les portefeuilles de Fontanieu n'étant presque jamais paginés, nous ne pouvons ici qu'indiquer le numéro des volumes. — Les femmes seules avaient le droit de prendre le titre de *bâtardes de France*. Les enfants mâles ne prenaient que des noms de terres, mais ils pouvaient porter les armes, à la seule différence de la bande d'or.

2. On trouvera le texte de ces lettres dans Fontanieu, portefeuille ci-dessus indiqué.

devinrent pour le fisc une matière imposable, comme on le voit par une ordonnance de 1600, qui les oblige, moyennant finances, à prendre des lettres de noblesse.

Les faits que nous venons de signaler suffisent, nous le pensons, à montrer quels principes d'affaiblissement portait en elle la famille aristocratiquement constituée. Ses préjugés sur la mésalliance, en subordonnant les unions à une question de rang, faisaient du mariage une simple affaire de convenance, et les choses en étaient venues à un tel degré, que dans les derniers temps de la monarchie la femme légitime n'était, pour bien des gens, que l'apoint de la maîtresse. L'exhérédation des filles, en les jetant dans la vie monastique, diminuait d'une manière notable la reproduction de la population noble, et le droit d'aînesse produisait les mêmes conséquences, en condamnant les cadets au célibat par la misère. Aussi, au milieu du dix-huitième siècle, un économiste plein de verve et de raison, l'abbé Coyer, disait-il qu'on ne se mariait plus dans les classes titrées, et que trois ou quatre générations dans la même ligne étaient un véritable phénomène; ce qui revient à dire que la noblesse, tout en se fondant sur la famille, avait fini par en détruire l'esprit.

II

DE LA CONDITION DES TERRES NOBLES.

En parlant, au début même de ce travail, des origines de l'aristocratie française et des bénéfices sous les deux premières races, nous avons dit que chez nous la noblesse avait d'abord été fondée sur la propriété territoriale; nous avons indiqué que cette propriété était rangée sous trois grandes catégories : le fief, le franc-alleu, la terre tenue en roture. Nous allons essayer maintenant d'indiquer aussi clairement et aussi rapidement que possible ce que c'était que le fief, c'est-à-dire la terre noble, et, sans entrer sur l'ensemble de l'organisation féodale dans des détails qui nous jetteraient hors de la spécialité de notre sujet, nous nous attacherons à montrer quelles conséquences entraînait cette noblesse de la terre.

Ce qui distinguait tout d'abord la terre noble ou fief, c'était d'être astreinte envers une autre terre également noble à une dépendance qui s'exprimait par des obligations de diverse nature, et de soumettre en même temps les individus roturiers qui l'habitaient à une

sujétion personnelle plus ou moins grande envers son propriétaire; c'était aussi de conférer à ce dernier, en dehors de son droit de propriété, des attributions qui touchaient parfois à celles de la souveraineté, et des priviléges qui le plaçaient en dehors du droit commun.

Au milieu de l'immense morcellement territorial opéré par la féodalité, la nature des fiefs prenait, suivant les lieux, un caractère différent, et du Cange, dans son admirable Glossaire, n'en compte pas moins de quatre-vingt-huit espèces, dont les principales étaient le *fief abonné*, le *fief ample*, le *fief banneret*, le *fief de haubert*, le *fief de corps*, le *fief lige et demi-lige*, le *fief féminin*, le *fief libre*, etc.[1]. Malgré ces distinctions, les principes généraux étaient en réalité les mêmes partout, et voici les principaux chefs sous lesquels on peut ranger les droits ou priviléges que la terre noble assurait à ses possesseurs; les obligations qu'elle imposait à ses vassaux, c'est-à-dire à ceux qui possédaient dans sa circonscription d'autres terres nobles qui en avaient été primitivement démembrées; les services et devoirs auxquels elle soumettait les manants, c'est-à-dire les roturiers qui l'habitaient.

A l'époque de la grande féodalité, le fief, suivant son importance, investissait son possesseur de la justice en matière civile et criminelle, des droits de guerre et de forteresse, du droit de battre monnaie, du droit de lever des impôts directs, tels que la taille seigneuriale, des impôts indirects, tels que les péages, et des contributions de toute nature sur les produits de la terre et les denrées alimentaires; il lui conférait en outre la police de la voirie, celle des héritages, des foires et marchés, des corporations industrielles; il l'exemptait, de plus, des impôts publics.

Le fief imposait à ses vassaux le service militaire, l'assistance aux plaids juridiques, la foi et hommage, et de plus il les plaçait, malgré leur condition de nobles, dans une dépendance complète pour certains actes de la vie civile, qui ne relèvent aujourd'hui que de la libre volonté des personnes. C'est ainsi qu'au treizième siècle le seigneur pouvait demander à sa vassale qu'elle se mariât; et si elle refusait de le faire, il avait droit de jouir de sa terre pendant un an. C'est

1. Voir du Cange, au mot *Feodum*. Il nous paraît inutile d'expliquer ici les diverses acceptions des mots que nous venons de citer, parce qu'on les trouve aussi complètes que possible dans le *Glossaire*.

ainsi encore qu'à la même époque le seigneur pouvait confisquer la terre du gentilhomme son vassal qui, n'ayant que des filles, les mariait sans son consentement[1].

Quant aux roturiers, le fief leur faisait une condition des plus misérables, et sous le nom de serfs il les dépouillait de leur personnalité, leur interdisait le droit de posséder en propre aucun domaine foncier, et leur enlevait une partie des fruits de leur travail. Ainsi les serfs que l'on nommait de *formariage*[2] ne pouvaient, sans l'autorisation de leur seigneur, épouser des femmes de condition libre, ni les choisir en dehors du lieu de leur domicile. Les serfs *mainmortables* ne pouvaient tester en faveur de leurs enfants que jusqu'à concurrence de cinq sols, et pour tout le reste leur héritage appartenait au seigneur[3]. Les serfs *fonciers* ne pouvaient changer de demeure; ils étaient irrévocablement fixés au sol qui les avait vus naître, et sur les terres de mainmorte leurs enfants, assimilés aux meubles, passaient, à titre de biens héritables, entre les mains de leur seigneur.

Ce qu'il y a de plus sacré dans la famille chrétienne, la pudeur de la femme et l'honneur de la mère, n'était pas même respecté par le droit féodal, et dans quelques localités le seigneur pouvait user à l'égard des nouvelles mariées de tous les droits du mari, et se substituer, pendant la première nuit des noces, à son lieu et place. Quelques écrivains, s'indignant justement de la barbarie d'un pareil usage, en ont contesté l'existence, et ils ont prétendu que les droits odieux connus sous les noms de jambage, cuissage, marquette, etc., étaient tout simplement des droits comminatoires, des redevances payées en argent et qui n'avaient jamais été payées en nature. Mais les textes relatifs à certains fiefs sont trop précis pour qu'il soit possible de les révoquer en doute; on comprend d'ailleurs que de semblables abus se soient établis dans une société où la personne humaine avait perdu son individualité et son libre arbitre; et

1. Cette disposition paraît avoir eu pour objet de ne point laisser passer le fief entre des mains ennemies, à une époque où les guerres privées éclataient sans cesse entre les possesseurs des domaines féodaux.

2. Sur le formariage, *Recueil des Ordonn.*, t. XI, 319. Note.

3. Nous suivons ici les statuts de Thibaud, comte de Champagne, promulgués en 1239; mais, à de légères différences près, la condition des serfs était à peu près la même partout, et les exemples cités ci-dessus nous paraissent suffisants.

quand la femme était serve de corps et de biens, sa pudeur, comme son corps et ses biens, appartenaient au maître[1].

En ce qui touche la propriété et le travail, le fief, à l'égard des roturiers, en violait les droits de la manière la plus injuste. Il était sans doute raisonnable que le seigneur tirât profit du loyer de sa terre; mais au moins fallait-il, ce loyer une fois acquitté, abandonner à ceux qui exploitaient le sol le bénéfice de leur labeur. Bien loin d'agir ainsi, le possesseur du fief laissait à peine à ses tenanciers de quoi pourvoir à leur subsistance; après avoir par les corvées absorbé à son profit une partie de leur force et de leur temps, il leur enlevait par le *terrage*, par le *champart*, par le *brennage*, etc., tantôt le vingtième, tantôt le cinquième, quelquefois même le quart ou le tiers de leur récolte[2]; il prélevait sur leurs bestiaux les impôts les plus onéreux, soit en nature, soit en argent; par le droit de prise, il les contraignait à lui vendre, au prix qu'il avait fixé lui-même, les denrées à sa convenance; par le droit de crédit, il ne payait qu'après

1. Nous n'avons point à entrer ici dans l'examen de la polémique à laquelle a donné lieu dans ces dernières années le droit du seigneur. Il nous suffira de dire que ce qui résulte avec la dernière évidence de cette polémique, c'est que d'une part on s'est trompé en généralisant l'exercice de ce droit en nature, et de l'autre en le niant d'une manière absolue. Ce qu'il y a de vrai, ce qui résulte de textes précis, c'est qu'en France, et notamment en Picardie, on peut citer une dixaine de localités tout au plus, dans lesquelles les seigneurs pouvaient, quand ils le jugeaient convenable, exercer le droit de jambage en personne; partout ailleurs, tout se bornait à une redevance; mais, cette redevance étant considérée comme une espèce de rachat, la légalité du fait n'en était pas moins établie en principe; là est toute la question. — Voir le *Glossaire de du Cange*, et le Supplément de dom Carpentier, aux mots *Marchetta* et *Braconnagium*. — Bouthors, *Coutumes locales du bailliage d'Amiens*, t. I, p. 484, art. 17. — Louis Veuillot, le *Droit du seigneur*. — Jules Delpit, le *Droit du seigneur*, Paris, 1857, in-8°. — *Annuaire de la Société des Antiquaires de France*, année 1851, p. 217 et suiv. — Les *Fors de Béarn*, publiés par MM. Mazure et Haloutet. Paris, 1842, in-4°, p. 472. Il est aussi parlé du droit du seigneur dans les *Mémoires de Fléchier*, sur les Grands Jours d'Auvergne, et de l'exercice de ce droit par un gentilhomme de cette province (voir à la page 174). Fléchier constate que, même sous Louis XIV, les mariées, en certains lieux des environs de Clermont, devaient abandonner au seigneur la moitié de leur dot pour se racheter du jambage.

2. Voir sur ces divers droits notre travail intitulé : *De l'Alimentation publique sous l'ancienne monarchie française*, dans le *Magasin de Librairie*.

de longs délais, et presque partout ses créanciers, en cas de non-payement, n'avaient aucun recours contre lui[1].

Les droits que nous venons d'énumérer, et qui ne représentent qu'une faible partie de ceux qui existaient sous l'ancienne monarchie, étaient désignés sous le nom de *droits utiles*, à cause de leur caractère fiscal et des bénéfices qu'ils procuraient à ceux qui en étaient investis. Mais à côté de l'intérêt il y avait encore la vanité; et, pour la satisfaire, le possesseur de la terre noble imposait à ses vassaux en raison de leurs fiefs, aux roturiers en raison de leur infériorité sociale, une foule d'obligations ou d'hommages bizarres, qu'on désignait sous le nom de *droits honorifiques*. Il est difficile, la plupart du temps, d'assigner à ces droits une origine rationnelle, et pour justifier cette remarque il suffit d'en citer quelques-uns.

A Mareuil en Berri, le nouveaux mariés devaient au seigneur une balle à jouer de trente-deux carreaux et de neuf couleurs. A Cressanges en Bourbonnais, les censitaires étaient tenus chaque année, le dernier mardi de mars, de se promener, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, dans un cimetière sans se parler entre eux; si d'autres personnes les interrogeaient, ils devaient leur faire la moue et répondre : *Mars est mars, à Cressanges sont les musards*[2]. Les seigneurs de Montbrun et de Larroque, vassaux de l'abbé de Figeac, avaient pour obligation, quand cet abbé faisait son entrée dans cette ville, de le recevoir en habits d'arlequin, en tenant chacun une de leurs jambes nues. En certains lieux, les roturiers allaient baiser une fois par an la serrure du château. Ailleurs les vassaux, à chaque mutation de seigneur, lui conduisaient une alouette dans une cage placée sur un chariot traîné par quatre bœufs. A Remiremont, les tenanciers de l'abbesse lui devaient un plat de neige le 24 juin. On pourrait remplir plusieurs pages de semblables détails, mais nous croyons inutile d'insister, en ajoutant toutefois que ces pratiques étranges paraissent en quelques lieux avoir été le prix du rachat de coutumes onéreuses aux populations, et que dans ce cas elles étaient imposées par les seigneurs pour constater leur suzeraineté.

Ce qu'il y a surtout de remarquable dans la constitution féodale de la terre au moyen âge, c'est que la condition des personnes est atta-

1. Voir, sur les corvées, le brennage, le droit de prise, *Recueil des Ordonn.*, t. I, 17; III, 61, art. 7; XVIII, préf. X, xj.

2. *Recueil des Ordonn.*, t. XVIII, préf. XV.

chée à la condition même de cette terre. Jusqu'à la fin du quatorzième siècle, à part quelques exceptions temporairement introduites dans la législation générale, le fief communique ses franchises et ses priviléges aux roturiers qui l'ont acquis et qui y font leur demeure, tandis que les nobles perdent leurs priviléges et sont considérés comme roturiers aussi longtemps qu'ils habitent sur des héritages tenus en censive, c'est-à-dire sur des héritages non nobles[1]. Affranchie de l'impôt vis-à-vis de l'État, de l'impôt perçu au profit de tous, la terre noble fait contribuer à son profit particulier les roturiers qui l'habitent. Aux uns, à ceux qui la possèdent, elle communique les priviléges les plus étendus; elle en fait des chefs militaires, des officiers de justice; aux autres, à ceux qui l'exploitent, elle ravit leur liberté, et, sous le nom de serfs, de mainmortables, d'hommes de poeste, elle se les attache par des liens indissolubles; elle leur assigne la place où ils doivent vivre et mourir, de telle sorte que dans cette organisation à contre-sens ce n'est plus le sol qui appartient à l'homme, mais l'homme qui appartient au sol.

La terre noble, comme les personnes, avait sa hiérarchie et ses titres; parmi ces titres, les plus anciens sont ceux de duché et de comté : tous deux, en effet, se rattachent à la géographie politique et administrative de la Gaule franque. Viennent ensuite la pairie, la baronie, la châtellenie et le marquisat; enfin, à une époque plus rapprochée de nous, on trouve au dernier degré de l'échelle la seigneurie simple, c'est-à-dire la terre qui jouissait de tous les droits du fief, mais qui ne conférait à ses propriétaires aucune autre dignité que celle de *seigneur*, appellation vague, indistinctement portée, à dater de la fin du quinzième siècle, par les nobles qui avaient fait leurs preuves et par les roturiers qui possédaient des fiefs nobles.

A l'époque de la grande féodalité, le duché et le comté étaient de véritables États qui tenaient dans leur mouvance un nombre souvent considérable de terres fieffées. Leur étendue comprenait de vastes territoires, et même des provinces entières, comme les duchés de Normandie, de Guyenne, de Bourgogne, les comtés de Champagne et de Flandres. Mais quand les grands fiefs eurent été réunis à la couronne, ils perdirent leur caractère de souveraineté; les droits régaliens dont ils avaient joui jusqu'alors passèrent aux mains des rois, et ils ne gardèrent que des droits utiles et honorifiques. D'un

1. *Recueil des Ordonn.*, t. I, p. 13.

autre côté, la couronne, appliquant à la terre le système d'anoblissement qu'elle appliquait aux personnes, érigea en fiefs de dignité, sous le nom de duché, de pairie, de duché-pairie, de marquisat, de simples domaines qui ne comprenaient souvent qu'une ville ou même un village. Cette création de terres titrées commença au quatorzième siècle; elle n'eut lieu d'abord que pour les apanages des princes de la maison royale; mais bientôt elle se généralisa. Les premiers comtés érigés pour de simples gentilshommes sont l'Isle-Jourdain et Harcourt sous Philippe de Valois, Laval-Montfort sous Charles VI[1]. Les premiers marquisats, autant que nous avons pu le vérifier, sont ceux de Nesle en Picardie, et de Thiers en Provence, sous Louis XII; la plupart des baronnies et des châtellenies datent de la même époque[2]. Les châteaux forts, de même que les terres, étaient de conditions différentes; il y en avait de nobles et de non nobles, ainsi que le prouve entre autres une charte de Philippe de Valois datée de 1340, et dans laquelle ce prince déclare que, pour reconnaître les bons services d'Ogier, comte d'Anglure, il veut que son château soit compris désormais au nombre des châteaux nobles du royaume[3].

Lors des premières érections de duchés, de comtés, de pairies, les rois fixaient, en raison de l'importance du titre de la terre, le nombre de fiefs qui devaient s'y rattacher. Au seizième siècle, il fallait, pour former un marquisat, trois baronnies et trois châtellenies mouvantes du roi, ou deux baronnies et six châtellenies; pour un comté, quatre vicomtés, ou deux baronnies et trois châtellenies[4]. Mais peu à peu ces conditions cessèrent d'être imposées; il suffisait, à la fin du dix-septième siècle, qu'une terre rapportât douze mille livres de rente pour qu'elle ait pu devenir duché-pairie, c'est-à-dire pour obtenir la plus haute des dignités attachées au sol. Les anoblissements des domaines territoriaux furent exploités par les rois, comme les anoblissements des personnes, dans le but d'étendre leur influence, de placer sous leur main la noblesse terrienne, de récompenser des services publics ou d'honorer des maîtresses. C'est ainsi que Louis XIV fit un duché pour mademoiselle de la Valière, qu'il accorda à la

1. Voir Fontanieu, *Portefeuille* coté 654 et 656. — Benneton de Peyrins, *Dissertation sur les Couronnes*, collection Leber, t. XIII, p. 292.

2. Il va sans dire que nous ne parlons ici que de celles qui furent érigées en titres de dignité.

3. Cette charte est citée par Delaroque, *Traité de la noblesse*, p. 244.

4. Arrêt du conseil du 10 mars 1578; édit d'août 1579.

terre de Maintenon le ressort immédiat au parlement[1], et qu'il érigea en comté la terre de Coubert en faveur du fameux financier Samuel Bernard, qui avait fait au trésor des avances considérables sous les ministères de Chamillart et de Desmarets. Les rois, du reste, en accordant ces distinctions, ne perdaient jamais de vue l'intérêt de leur puissance; quand ils créaient une terre titrée, ils la plaçaient presque toujours dans la mouvance de la couronne, témoin la baronnie d'Estouteville, érigée par François Ier, et qui fut rattachée par ce prince, non pas au duché de Normandie, dans les limites duquel elle était située, mais à la grosse tour du Louvre; car cette tour, placée dans le palais des rois, était le siége de leur suzeraineté et comme la capitale de tous les fiefs de France.

L'organisation féodale du sol, c'est-à-dire l'existence de la terre noble, a exercé sur l'ancienne société française une influence très-grande et presque toujours fâcheuse. Rien n'était plus contraire, en effet, à la dignité, à l'activité humaine, rien n'était plus tristement matérialiste que cette domination que la terre étendait autour d'elle; elle subordonnait l'individu aux lieux, au hasard de la naissance, et le dépouillait complétement de sa personnalité. Par les redevances qu'elle prélevait sur les produits de toute nature, vins, céréales, bestiaux, elle décourageait le travail, elle frappait l'agriculture de mort, et comme nous l'avons précédemment démontré, elle organisait la permanence de la famine; par les impôts seigneuriaux, elle ajoutait l'aggravation la plus lourde aux charges publiques, et comme preuve il nous suffira de rappeler les deux faits suivants, qui ne remontent pas au delà du règne de Louis XIV, et que nous fournit la *Correspondance administrative*, à la date de 1669[2]. Un gentilhomme qui n'avait qu'un simple fief dans la paroisse de Saint-Victor d'Épinay fit condamner ses vassaux à 1,900 livres d'amende pour curage de fossés, quand cette paroisse ne payait que 2,200 livres de taille; à Amigny, près Alençon, le sieur de Boissey fit payer aux habitants placés dans le ressort de son fief 593 livres pour le charroi de deux meules de blé, quand le village tout entier n'était imposé qu'à 723 livres de taille. Des exactions pareilles soulevaient sur tous les points du royaume les plus vives réclamations; la mouvance des fiefs, par suite des complica-

1. *Correspondance administrative du règne de Louis XIV*, publiée par Depping, dans les *Documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, t. II, p. 433.
2. Tome III, p. 185, 186.

tions infinies du droit, provoquait de continuels procès, et la chicane dévorait les fortunes. Isolée de tout ce qui l'entourait par le péage de ses frontières, de ses cours d'eau, de ses ponts, de ses routes, la terre féodale était complétement étrangère aux intérêts généraux; le droit de guerre dont ses possesseurs étaient investis au moyen âge les mettait sans cesse aux prises les uns avec les autres; chaque seigneurie avait sa forteresse, et le sol était tellement hérissé de châteaux et de donjons, que l'on en comptait, au quinzième siècle, cinquante-deux dans le seul comté de Rhodez et cent soixante et un dans le Rouergue.

L'un des principaux efforts de l'émancipation politique du moyen âge fut de restreindre les droits exorbitants dont la féodalité avait investi la terre noble. L'Église et la royauté arrachèrent les serfs à sa domination; la rédaction des Coutumes adoucit les charges excessives qu'elle faisait peser sur les habitants des campagnes; la création des siéges royaux et les appels des parlements limitèrent et régularisèrent ses attributions juridiques; chaque progrès du droit général emporta un lambeau de sa puissance, et l'un des actes les plus importants du grand mouvement de 89 fut de la faire rentrer dans le droit commun, et de la rendre à l'agriculture en effaçant les priviléges qui, pendant tant de siècles, l'avaient frappée de stérilité.

III

DES HONNEURS ET DES PRIVILÉGES DE LA NOBLESSE.

Les armoiries et les titres qui constataient la noblesse ne pouvaient seuls satisfaire ses intérêts ou sa vanité. En raison de la supériorité native qu'elle s'attribuait, et de ce qu'elle appelait les *droits sacrés de la naissance*, elle était naturellement conduite à réclamer des avantages exceptionnels, à se séparer du reste de la population par une foule de signes distinctifs, à se porter vers les fonctions auxquelles s'attachaient des idées de prééminence et de grandeur. Aussi voyons-nous, pendant le moyen âge, et même aux époques rapprochées de nous, les nobles chercher tout d'abord à se distinguer des roturiers, non pas seulement par leurs armoiries, mais encore par la forme et les ornements de leurs habitations, par leurs habits, par leurs hôtels et par leurs meubles.

En vertu de priviléges qui avaient force de loi, les nobles pouvaient seuls placer à la porte de leurs maisons un perron, un auvent

et un montoir, espèce de marchepied en pierre, à l'aide duquel les cavaliers appesantis par leurs armures se mettaient plus facilement en selle; seuls ils pouvaient faire dorer le fer, le plomb et le bois qui entraient dans la construction de leurs demeures; entourer ces demeures de fossés avec pont-levis; placer sur leurs toits des girouettes[1], des épis et des crêtes ; poser des barrières sur la rue ; construire des escaliers dans des tourelles, ainsi que des colombiers à pied, disposer les cours de leurs maisons en forme de carré, ce qui en faisait des cours d'honneur; enfin posséder des oratoires ou des chapelles à l'intérieur de leurs appartements.

Les mêmes différences existaient pour les habits, pour les meubles, pour une foule de denrées; le brocart d'or ou d'argent, la soie, le velours, étaient réservés aux classes privilégiées, ainsi que certaines fourrures telles que le vair, le gris, la zibeline. Tandis que les nobles s'éclairaient avec de la cire et mangeaient avec de l'argenterie, les roturiers ne pouvaient s'éclairer qu'avec de l'huile ou du suif, et ils ne mangeaient que dans de la vaisselle d'étain ou de la poterie de terre. Les dressoirs, espèces d'étagères sur lesquelles on rangeait des vases à boire et divers ustensiles de ménage, avaient un nombre de gradins déterminé d'après le rang des personnes. Comment les rois, qui tendaient sans cesse à élever la bourgeoisie, et qui ne faisaient qu'abaisser la noblesse en la flattant, comment les rois, depuis Philippe le Bel jusqu'à Louis XIII, ont-ils cherché par la réglementation la plus minutieuse à maintenir ces étranges catégories[2]? Comment ceux d'entre eux qui s'appliquaient, comme Henri IV, à développer l'industrie, qui établissaient des manufactures et favorisaient le travail de la soie, interdisaient-ils, à l'immense majorité de leurs sujets, l'usage des étoffes dont ils activaient la production? c'est ce que nous ne saurions dire, et si nous posons ces questions, ce n'est point avec la prétention de les résoudre, mais seulement pour constater les in-

1. Outre que les girouettes étaient un privilége de la noblesse, elles indiquaient encore par leur forme le rang que leurs propriétaires occupaient dans la hiérarchie féodale : pour les chevaliers simples, elles étaient échancrées du bout et se terminaient par deux pointes, comme leur pennon; pour les chevaliers bannerets, elles étaient carrées comme leurs bannières.

2. Les ordonnances somptuaires les plus importantes sont celles de Philippe le Bel, en 1298; de Charles VIII, en 1485; de Henri II, en 1549; de Charles IX, en 1561 et 1567; de Henri III, en 1583; de Henri IV, en 1599, 1601, 1604. Louis XIII en promulgua aussi quelques-unes.

conséquences de notre ancienne législation, dans toutes les matières qui touchaient à l'organisation aristocratique du pays. Il convient, du reste, d'ajouter que les ordonnances somptuaires ne paraissent pas avoir été rigoureusement observées, et qu'en fait de luxe et bienvivance, la bourgeoisie des grandes villes s'éleva de bonne heure au niveau de la noblesse[1].

Aux distinctions que nous venons d'énumérer, et qui formaient une véritable barrière de séparation, s'ajoutaient une foule d'honneurs particuliers attachés aux divers titres et aux divers rangs. Pour la haute noblesse, le but suprême de l'ambition, au dix-septième et au dix-huitième siècle, c'était d'être appelé *cousin*[2] par le roi, de monter dans ses carrosses, de rester couvert devant lui, d'assister à son lever, de faire son lit et sa chambre, de porter un justaucorps bleu en broderie, et d'avoir le tabouret, c'est-à-dire le droit de figurer soit dans les solennités de la cour, soit dans les soupers du roi, sur un siége sans bras et sans dossier; pour les nobles de condition moyenne, c'était d'avoir un banc d'œuvre dans le chœur de l'église seigneuriale, d'être encensé par le curé, de faire peindre à l'extérieur sur les murs de cette église des *litres*, c'est-à-dire de larges bandes noires, sur lesquelles les armoiries se détachaient de distance en distance; de remplir, par privilége exclusif à toute autre personne, les fonctions de parrain et de marraine des cloches dans les localités dont on était seigneur; c'était encore de pouvoir placer autour des cercueils, pendant les messes d'enterrement, des cierges portant les écussons des alliances, et de se faire enterrer dans les églises[3]. Toutes ces questions de pur formalisme occupaient dans la vie de nos ancêtres une place très-importante. De même que la mouvance des fiefs, elles donnaient lieu à de continuels procès; et pour la haute et la moyenne noblesse, elles avaient fini, comme les armoiries, les généalogies et les

1. Voir entre autres la Bruyère.

2. Voir dans la collection Gaignières, n° 550, les *titres concernant ceux que le roi a traités de cousin.*

3. La sépulture dans les églises ne fut d'abord autorisée qu'en faveur des personnes mortes en odeur de sainteté. Mais il fut impossible d'arrêter l'invasion des morts dans leur enceinte, et malgré les interdictions des conciles, elles avaient fini par n'être plus que de véritables charniers. Les questions de préséance se ranimaient entre les cadavres. C'était à qui s'approcherait le plus près de l'autel et prendrait les places d'honneur. Les aînés avaient le pas sur les cadets; les gentilshommes de nom et d'armes, sur les simples gentilshommes.

titres, par dominer toutes les autres préoccupations. Delà, ces querelles pour la préséance, véritables guerres du lutrin, qui éclataient sans cesse dans les cérémonies publiques ou les assemblées politiques et administratives, et que les rois eux-mêmes avaient souvent beaucoup de peine à apaiser. Au parlement de Paris, les pairs ecclésiastiques voulaient avoir le pas sur les princes du sang; les pairs laïques à leur tour réclamaient la même faveur, et en présence de ces prétentions contradictoires, on était souvent obligé de suspendre les affaires, et même d'expulser de la salle des séances les plus hauts personnages, évêques ou princes du sang [1], attendu que les rivalités d'amour-propre les exaltaient à tel point qu'il était impossible de les mettre d'accord. Ces mesquines querelles ne manquaient jamais d'éclater à l'ouverture des états généraux ou provinciaux, et souvent, comme on le verra plus loin, elles primaient dans ces assemblées les plus graves intérêts du pays [2]. Il en était de même à la cour, et plus la noblesse descendait la pente fatale qui devait la conduire aux abîmes, plus elle se montrait intraitable au sujet de ce qu'elle appelait *ses honneurs*. Sous le règne de Louis XIV, les gentilshommes de race s'étaient mis en tête, à propos de quelques récentes élévations, de prendre le pas sur les duchesses, prétendant qu'en fait de priviléges celles-ci n'avaient que le tabouret. Ni Louis XIV ni le régent, dit Barbier, n'avaient osé trancher la difficulté [3]. Après bien des années de disputes, elle fut enfin résolue par le cardinal de Fleury. Le prélat se prononça en faveur des duchesses, et sa décision fut regardée comme un acte de vigueur digne d'un grand ministre. Des faits analogues se produisent fréquemment dans le cours du dix-huitième siècle. Le duc de Bourgogne meurt en 1761, et selon l'usage on va jeter l'eau bénite sur le corps. Les princes du sang ouvrent la marche, et messieurs de Rohan se présentent après eux, prétendant avoir

1. C'est ce qui arriva entre autres le 23 novembre 1509 à l'évêque de Laon et à Louis de Bourbon, comme on le voit dans le curieux ouvrage de Dutillet, intitulé : *Reueil des rangs des grands de France*, pag. 22. Le même ait s'est souvent reproduit.

2. Il fallut quelquefois des lettres patentes pour faire cesser ces discussions, comme on le voit par le document suivant: Lettres du roi, du 19 nov. 1467, portant que François de Laval, seigneur de Gaure, précédera le chancelier de France, et les prélats du royaume, ainsi que font les comtes d'Armagnac, de Foix et de Vendôme. Blanchard, *Compilation des Ordonn.*, col. 3040.

3. *Journal de l'avocat Barbier*, édit. Charpentier, t. II, p. 153.

le pas sur les ducs et pairs. Ceux-ci se placent en travers de la porte, et leur déclarent qu'ils ne passeront pas. La cour entière est en émoi; et pour éviter de scandaleuses violences, le grand maître des cérémonies intervient et décide qu'ils n'entreront ni les uns ni les autres[1]. Parmi les dames de la reine Marie Leckzinska, six sont duchesses, six autres ne sont que comtesses et marquises. La duchesse de Gontaut-Biron veut passer devant la marquise de Rupelmonde, un véritable duel s'engage, et les deux adversaires, pour faire prévaloir chacune son rang, épuisent le répertoire des épithètes les plus populaires et les plus violentes[2]. Au mariage de Louis XVI, la noblesse qui ne voulait point reconnaître la supériorité des ducs s'opposa vivement aux droits de préséance que Marie-Antoinette voulait établir en faveur de la maison de Lorraine, et elle déclara qu'elle n'assisterait point au bal paré si la princesse Charlotte de Lorraine ouvrait le bal. Ce sont-là, dira-t-on peut-être, des faits d'une importance fort secondaire; soit : mais ils n'en montrent pas moins comment l'orgueil de la caste, en tournant les esprits vers les petites choses, avait rabaissé les caractères.

La vanité d'ailleurs n'était point seule en jeu; et, par cela même qu'elle se considérait comme l'unique soutien de l'État, et qu'elle s'affermissait dans cette pensée par les distinctions qui l'élevaient au-dessus des autres classes, la noblesse avait fini par se persuader que les lois n'existaient pas pour elle, et que le privilége seul était son droit; delà son obstination à se regarder comme dégagée des charges publiques et à les rejeter sur la roture.

Uniquement rattachés à la couronne par le vasselage et le service militaire des fiefs, les nobles ne payaient d'abord aux rois que des redevances féodales, telles que les aides chevaleresques et les reliefs[3]; plus tard, quand les impôts publics furent établis d'une manière régulière[4], ils s'autorisèrent de leurs devoirs de vassaux pour s'affran-

1. *Journal de l'avocat Barbier*, t. VII, p. 343.

2. *Journal de l'avocat Barbier*, t. II, p. 152.

3. Les reliefs étaient des droits de mutation qui se payaient chaque fois que le fief changeait de main.

4. On sait que sous les premiers Capétiens les rois n'avaient d'autres ressources que les produits de leur domaine privé; que les impôts furent d'abord votés, par les états généraux, à titre de secours temporaire, et que leur établissement permanent et régulier ne date que de la fin du règne de Charles VII.

chir de leurs devoirs de sujets, en se fondant sur ce fait que le ban et l'arrière-ban étaient, en définitive, les plus lourds des impôts, puisqu'ils portaient sur la vie, et que par conséquent ils n'étaient point tenus de servir le roi de leur bourse, puisque déjà ils le servaient de leur sang. Il faut cependant leur rendre cette justice que, dans les circonstances graves et les besoins pressants de l'État, ils accordèrent quelquefois, avec un empressement patriotique, des subsides extraordinaires, mais ils prétendaient, comme le clergé, ne payer ces subsides qu'à titre de don volontaire, dans des cas exceptionnels, après les avoir librement consentis, et sans qu'il fût permis d'exercer contre eux la moindre contrainte. Les rois protestèrent toujours contre cette théorie; mais l'organisation sociale fut plus forte que leur volonté, et tout en admettant ce principe, que l'exemption des contributions publiques n'était point pour la noblesse un droit imprescriptible et absolu, ils n'en confirmèrent pas moins cette exemption, pour une partie des impôts indirects qui se levaient sous le nom d'aides, sur les vins, les grains, et divers autres objets de première nécessité [1]; pour le logement des gens de guerre; pour l'ustensile, c'est-à-dire pour les lits, les meubles, le bois, la paille, que les habitants étaient tenus de fournir aux troupes; pour la capitation, impôt personnel qui se levait par tête, ainsi que son nom l'indique; enfin pour les tailles, impôt foncier qui n'atteignait que les terres roturières.

Les franchises nobiliaires en matière de contributions publiques peuvent être considérées comme l'un des plus graves abus de l'ancien régime; étendues tout à la fois à la noblesse et au clergé, c'est-à-dire aux deux classes les plus riches de la nation, elles tarissaient la source des recettes, rejetaient tout le fardeau de l'impôt sur les classes industrielles et agricoles, et creusaient dans le budget un déficit contre lequel les administrations financières essayaient en vain de lutter; la conséquence d'un pareil état de choses fut de jeter le gouvernement dans une série de mesures empiriques, telles que la vente des offices et des lettres d'anoblissement, qui ne faisaient qu'aggraver le mal, en créant de nouvelles exemptions.

S'il était difficile de faire payer à la noblesse sa part contributive des charges de l'État, il était bien plus difficile encore de la soumettre aux lois pénales. Investie, dans les premiers siècles de l'éta-

1. Voir Lefebvre de la Bellande, *Traité général des droits d'aides*, 1re partie, p. 382.

blissement féodal, des attributions judiciaires les plus étendues, et jugeant sans appel et sans contrôle, elle s'était placée au-dessus de toute responsabilité; Philippe-Auguste, Louis VIII et saint Louis essayèrent, par l'établissement des baillis royaux, de la faire rentrer dans le droit commun comme juge et comme justiciable. Cette institution des baillis fut complétée par celle des cours souveraines connues sous le nom de parlements; les justices seigneuriales furent par là soumises aux appels, et les seigneurs eux-mêmes, placés comme individus sous le coup d'une juridiction supérieure qui pouvait demander compte de leurs actes et les punir suivant la rigueur des lois. Mais il était difficile de plier à ce joug salutaire des hommes habitués à ne reconnaître d'autre droit que celui de la force, et à toutes les époques de l'ancienne monarchie, on voit des nobles réclamer le privilége de l'impunité et se mettre en révolte ouverte contre la justice royale. Les mêmes faits de résistance aux lois se reproduisent à la distance de plusieurs siècles. Ainsi en 1400, Édouard II, sire de Beaujeu, jette par les fenêtres un sergent du parlement qui lui signifiait une assignation pour crime de rapt; et, sous le règne de Louis XIV, des gentilshommes auvergnats attaquent à main armée cinq huissiers qui s'étaient arrêtés dans une auberge en revenant de faire un exploit au château du Palais, près de la petite ville de Feurs. Ces gentilshommes tombent à coups de pistolet sur les huissiers; ils en tuent deux, cassent l'épaule à un troisième, et l'obligent à se traîner tout sanglant dans la chambre de ses compagnons. « Ceux-ci, dit Fléchier, le célèbre évêque de Nîmes à qui l'on doit de si curieux mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne [1], se voyant dans la dernière extrémité, se jetèrent aux pieds des gentilshommes, implorèrent leur pitié et n'attendaient plus que la mort. Quelques-uns, échauffés par les premiers meurtres, furent d'avis qu'il fallait achever; mais quelque plus modéré, si l'on peut dire qu'il y eût modération dans cette rencontre, opina à la vie; ainsi on les laissa vivre, mais on leur fit souffrir des peines extrêmes. On les mena jusqu'au Palais, tout nus, dans la plus grande rigueur de la saison; on leur donna mille coups de fouet durant le chemin, et on les renvoya aussi morts que leurs compagnons, avec défense de regarder derrière eux, sous peine de la vie [2]. » Dans certaines provinces, telles

1. *Mémoires de Fléchier*, sur les Grands Jours tenus à Clermont en 1665-1666, publiés par M. Gonod. Paris, 1844, in-8°, p. 154.

2. Deux des auteurs de ce guet-apens furent condamnés à avoir la tête

que l'Auvergne, qui se dérobaient par leur éloignement à l'action directe du pouvoir central [1], les juges des lieux, frappés d'une sorte de terreur, n'osaient point agir; et, pour remédier au désordre, il fallait recourir à des mesures exceptionnelles; de là ces assises extraordinaires, désignées sous le nom de Grands Jours, qui étaient tenues par des juges choisis et désignés par les rois, pour juger en dernier ressort ceux que les immunités du rang gratifiaient de l'impunité, et réformer en même temps les abus qui s'étaient glissés dans les diverses branches de l'administration civile ou ecclésiastique [2]. Ces Grands Jours furent ouverts à Clermont, pour la province d'Auvergne, de 1665 à 1666; Louis XIV avait donné les ordres les plus sévères, et Fléchier nous apprend en ces termes l'impression profonde qu'avait produite dans toute l'Auvergne l'arrivée des commissaires royaux : « Toute la noblesse était en fuite, dit-il, et il ne restait pas un gentilhomme qui ne se fût examiné, qui n'eût repassé tous les mauvais endroits de sa vie, et qui ne tâchât de réparer le tort qu'il pouvait avoir fait à ses sujets, pour arrêter les plaintes qu'on pouvait faire... Ceux qui avaient été les tyrans des pauvres devenaient leurs suppliants, et il se faisait plus de restitutions qu'il ne s'en fait au jubilé de l'année sainte [3]. » Ordre fut donné à tous les coupables de se présenter; faute par eux de se rendre à cette sommation, on devait mettre des garnisons dans leurs châteaux, et, en cas de résistance, démolir ces châteaux sans qu'il fût jamais permis de les réédifier. Les gouverneurs militaires étaient sommés en outre de faire placer des canons devant les demeures de ceux qui tiendraient fort contre la justice et favoriseraient les accusés. L'instruction des affaires révéla les faits les plus odieux; les juges déployèrent la plus grande activité; mais ils n'atteignirent qu'un petit nombre de coupables. Une exécution capitale eut lieu à Clermont, ce fut la seule; on démolit quelques châteaux, et la plupart des accusés en furent

tranchée, plusieurs autres au supplice de la roue; mais le jugement ne fut point exécuté, comme cela arrivait presque toujours.

1. Voir entre autres dans la *Correspondance*, t. II, p. 18, 19, 542; et t. IV, p. 689, et dans les *Mémoires de Fléchier*, les pages 56 à 61; 73 à 76; 152 à 155; 232 à 233; 253; 262 et suiv.; 269 et suiv.; 288.

2. Les Grands Jours ont été tenus à Poitiers en 1519, 1531, 1541; à Montferrand en 1520; à Tours en 1533; à Moulins en 1534 et 1540; à Troyes en 1535; à Angers en 1539; à Lyon en 1547.

3. *Mémoires de Fléchier*, p. 55.

quittes pour la peur ou pour des châtiments qui n'étaient nullement en rapport avec les attentats qu'ils avaient commis [1]. Malgré les Grands Jours, la noblesse échappait à la répression de la manière la plus scandaleuse, et les anecdotes suivantes, empruntées à la *Correspondance administrative* et aux *Mémoires de Fléchier*, montrent ce qu'était devenue la justice en face des priviléges de caste.

Un gentilhomme d'Auvergne, raconte Fléchier, trouvant sur la route un de ses paysans, lui donne ordre de venir faucher son pré; mais celui-ci refuse de se rendre à cette injonction. A quelques jours de là, le même gentilhomme retrouve, en se promenant, le paysan qui dormait tranquillement sous un arbre. Exaspéré par la vue de ce vassal récalcitrant, il s'approche de lui, et lui tire, sans le réveiller, un coup de pistolet à bout portant; puis, voyant qu'il n'était point mort, il le larde à coups d'épée. Les Grands Jours de Clermont le condamnèrent, pour cet odieux guet-apens, à une forte amende et à trois ans de galères. Mais cette dernière peine fut regardée comme une cruauté; plusieurs personnes de qualité, dit Fléchier, s'employèrent pour lui, et on résolut de lui fournir cinq ou six cents livres de pension, à l'aide desquelles il pût mettre quelque misérable à sa place [2]. On pouvait, en effet, sous Louis XIV, quand on était forçat de qualité, se faire remplacer dans les bagnes, et il suffisait pour cela d'acheter, moyennant trois ou quatre cents livres par tête, quelques esclaves turcs dans les ports de l'Italie et de les faire agréer par le roi.

Dans cette même province d'Auvergne, qui semblait avoir gardé en plein dix-septième siècle la sauvage indépendance des temps féodaux, un sieur Massiat d'Espinchal [3] s'était rendu la terreur du pays. Il s'était jeté dans les montagnes, avec une troupe d'individus, comme lui *noircis de crimes*, et les juges de Clermont avaient ordonné la saisie de ses revenus; mais le gouverneur de la province, le duc de Bouillon, qui le protégeait, écrivit aux habitants de Massiat de garder tous ses revenus pour les lui rendre plus tard. L'intendant

1. Le souvenir des Grands Jours d'Auvergne fut constaté par des médailles sur lesquelles Louis XIV fit frapper des légendes très-significatives; sur les unes on lisait : *Provinciæ ab injuriis potentiorum vindicatæ;* sur les autres : *Salus provinciarum ; Repulsa potentiorum audacia.*

2. *Mémoires de Fléchier*, p. 236.

3. On trouvera la tragique histoire de ce personnage dans les *Mémoires de Fléchier*, et dans la *Correspondance administrative*, t. II, p. 18 et 19.

Pomereau informa le gouvernement de l'affaire, et demanda des troupes pour s'emparer de d'Espinchal; mais toute la noblesse, par esprit de corps, prit parti pour lui; il en fut de même des officiers chargés de le poursuivre. Au lieu de chercher à le prendre, ils lui faisaient passer des avis et favorisaient sa fuite. Sur ces entrefaites, les Grands Jours furent ouverts, et ils prononcèrent contre d'Espinchal une condamnation à mort; mais celui-ci parvint encore à s'échapper, grâce à la connivence qu'il trouvait autour de lui. Il passa à l'étranger, devint général en chef des troupes bavaroises, et fut employé dans les négociations du mariage du Dauphin. Le rôle qu'il joua dans cette affaire lui mérita la faveur de Louis XIV; ses terres lui furent rendues, et son domaine de Massiat fut érigé en comté. De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires; le gouverneur d'une province protégeant un grand coupable dont l'intendant de cette même province réclame le châtiment, un roi comblant d'honneurs l'homme que les délégués de son autorité souveraine ont justement frappé d'un arrêt terrible, les récompenses s'ajoutant à l'impunité, tout cela montre combien le sentiment de l'ordre, du droit et de la justice s'était affaibli au milieu de cette société du dix-septième siècle, en apparence si régulière et si forte. C'est qu'en effet le droit ne pouvait pas régner là où régnait le privilége; presque toujours, quand il s'agissait de la noblesse, la justice condamnait sans frapper. A la moindre menace de la part des tribunaux, on faisait tranquillement *son petit équipage de fuite*[1], et souvent même on n'avait pas besoin de quitter le pays. Les juges, craignant de se mettre de graves affaires sur les bras en saisissant les coupables, se contentaient de les exécuter en effigie; ce qui fait dire à Fléchier qu'un marquis, condamné à mort par le parlement de Toulouse, avait vu lui-même d'une fenêtre voisine son exécution, et qu'il avait trouvé fort plaisant d'être en repos dans une maison pendant qu'on le décapitait dans une place, et de se voir mourir dans la rue pendant qu'il se portait bien chez lui[2].

1. C'est un mot de Fléchier.

2. *Mémoires*, p. 289. — Voir dans la *Correspondance administrative* une lettre du chancelier Pontchartrain au procureur général de Rouen, t. II, p. 542, et dans le même recueil, p. 256-257, l'affaire d'un gentilhomme breton qui avait tué un huissier chargé de faire la saisie d'une de ses terres, et qui, étant en prison, fut gracié par Louis XIV, parce qu'il avait abjuré le protestantisme.

Dès les premiers temps de la conquête franque, la pénalité criminelle, en estimant à des prix différents la vie de l'homme libre et de l'esclave, celle du leude et de l'antrustion, du Romain et du Franc, avait posé le triste principe de l'inégalité des hommes devant la loi. L'Église seule eut la gloire de protester contre cette grande iniquité en soumettant aux mêmes expiations toutes les classes sociales, les plus hautes comme les plus humbles, en prenant pour type de sa justice spirituelle l'immuable impartialité de la justice divine; mais son esprit vint se briser contre la barbarie des mœurs et l'anarchie des institutions. La législation séculière s'organisa sur des bases toutes différentes, et le privilége des castes fut consacré, comme la conséquence inévitable de l'existence même de ces castes, dans le droit civil et dans le droit criminel. Ainsi, lorsque les causes se décidaient par le duel judiciaire, les nobles, s'ils étaient défendeurs, pouvaient se battre à cheval contre les roturiers, tandis que ceux-ci ne pouvaient se battre qu'à pied [1]; lorsque la preuve par témoins fut admise, les roturiers ne furent autorisés à déposer contre eux que sous les plus grandes réserves. Les nobles échappaient complétement, pour les délits qu'ils pouvaient commettre dans les villes de commune, à la juridiction des magistrats municipaux; lorsqu'ils étaient, par exception, soumis à la peine capitale, ils gardaient encore jusque sur l'échafaud les distinctions de leur rang. Avant leur supplice, ils étaient exempts d'être fustigés, et au lieu de les *faire périr bourgeoisement par la corde*, c'est le mot dont se sert un de nos vieux légistes, on leur tranchait la tête, excepté quand ils étaient coupables de trahison, de larcin, de parjure, ou qu'ils avaient produit de faux témoins [2]. Lorsque après la décollation ils étaient attachés au gibet, on observait encore pour leurs cadavres un cérémonial partilier; c'est ainsi qu'en 1409, Jean de Montaigu ayant été décapité aux halles de Paris, son corps fut porté à Montfaucon; mais, au lieu de l'exposer nu, comme on le faisait pour les simples bourgeois, on accrocha aux fourches patibulaires son cadavre sans tête, en habit de chevalier, avec ses gants, ses bottes et ses éperons. Ce privilége de mourir par le glaive fut un de ceux dont la noblesse se montra le plus constamment jalouse. On eût dit que la honte du crime en était diminuée, et l'on voit par le fait suivant quelle était encore, en plein

1. *Recueil des Ordonn.*, t. I, p. 173-184.
2. Delaroque, *Traité de la noblesse*, p. 270.

dix-huitième siècle, la force des opinions à ce sujet. En 1720, le comte de Horn, qui appartenait à la plus haute noblesse de France, et qui était même parent du régent, assassina dans la rue Quincampoix un courtier de la banque de Law, pour lui voler une somme de cent cinquante mille livres en billets de cette banque; il fut condamné à être rompu vif en place de Grève; sa famille mit tout en œuvre pour obtenir sa grâce, mais sans pouvoir y réussir; et alors elle renouvela plus vivement ses instances auprès du régent pour changer la peine et le faire décoller; attendu, dit Barbier, que l'autre supplice, celui de la roue, empêchait les filles de leur maison d'être chanoinesses en Flandre [1].

En rapportant les tristes détails qu'on a lus plus haut, nous n'avons nullement prétendu en faire peser la responsabilité sur la noblesse tout entière, et il serait souverainement injuste de ne pas reconnaître qu'un grand nombre de familles donnaient l'exemple des plus louables vertus, et s'attachaient leurs vassaux par la douceur et les bienfaits. Nous avons voulu constater seulement qu'en plaçant les nobles dans une situation exceptionnelle par rapport aux lois générales du pays, on avait, par une sorte d'impunité tacite, ouvert les portes aux plus déplorables violences et constitué une véritable anarchie. La noblesse, d'ailleurs, fut plus d'une fois victime de ses propres priviléges en matière de justice, car les rois, quand ils avaient à sévir contre elle, violaient souvent, à son égard, les plus simples notions du droit, par cela seul qu'elle ne les respectait pas elle-même. Sous prétexte de faire des exemples, ils ne faisaient plus de la justice, mais de la terreur, témoin Richelieu, à qui l'histoire a presque pardonné ses assassinats politiques, par le seul motif qu'en faisant tomber des têtes il abattait l'aristocratie et la replaçait dans le droit commun.

1. Sur le comte de Horn, *Saint-Simon*, édit. Delloye, t. XXXIV, p. 53. — *Journal de Barbier*, t. I, p. 34.

CH. LOUANDRE.

(La suite à la prochaine livraison.)

LE

CAPITAINE FRACASSE[1]

III

L'AUBERGE DU SOLEIL BLEU.

C'était un pauvre ramassis de cahutes, qu'en tout autre lieu moins sauvage on n'eût pas songé à baptiser du nom de hameau, que l'endroit où les bœufs fatigués s'arrêtèrent d'eux-mêmes, secouant d'un air de satisfaction les longs filaments de bave pendant de leurs mufles humides.

Le hameau se composait de cinq ou six cabanes éparses sous des arbres d'une assez belle venue, dont un peu de terre végétale, accrue par les fumiers et les détritus de toutes sortes, avait favorisé la croissance. Ces maisons, faites de torchis, de pierrailles, de troncs à demi équarris, de bouts de planches, couvertes de grands toits de chaume brunis de mousse et tombant presque jusqu'à terre, avec leurs hangars où traînaient quelques instruments aratoires déjetés et souillés de boue, semblaient plus propres à loger des animaux immondes que des créatures façonnées à l'image de Dieu; aussi quelques cochons noirs les partageaient-ils avec leurs maîtres sans montrer le moindre dégoût, ce qui prouvait peu de délicatesse de la part de ces sangliers intimes.

Devant les portes se tenaient quelques marmots au gros ventre, aux membres grêles, au teint fiévreux, vêtus de chemises en guenilles, trop courtes par derrière ou par devant, ou même d'une simple brassière lacée d'une ficelle, nudité qui ne paraissait gêner leur innocence non plus que s'ils eussent habité le paradis terrestre. A travers les broussailles de leur chevelure vierge du peigne

1. Voir les 28e et 29e livraisons.

brillaient, comme des yeux d'oiseau de nuit à travers des branchages, leurs prunelles phosphorescentes de curiosité. La crainte et le désir se disputaient dans leur contenance; ils auraient bien voulu s'enfuir et se cacher derrière quelque haie, mais le chariot et son chargement les retenaient sur place par une sorte de fascination.

Un peu en arrière, sur le seuil de sa chaumine, une femme maigre, au teint hâve, aux yeux bistrés, berçait entre ses bras un nourrisson famélique. L'enfant pétrissait de sa petite main déjà brune une gorge tarie un peu plus blanche que le reste de la poitrine et rappelant encore la jeune femme dans cet être degradé par la misère. La femme regardait les comédiens avec la fixité morne de l'abrutissement, sans paraître bien se rendre compte de ce qu'elle voyait. Accroupie à côté de sa fille, la grand'mère, plus courbée et plus ridée qu'Hécube l'épouse de Priam roi d'Ilion, rêvassait le menton sur les genoux et les mains entre-croisées sur les os des jambes, en la position de quelque antique idole égyptiaque. Des phalanges formant jeu d'osselets, des lacis de veines saillantes, des nerfs tendus comme des cordes de guitare, faisaient ressembler ces pauvres vieilles mains tannées à une préparation anatomique anciennement oubliée dans l'armoire par un chirurgien négligent. Les bras n'étaient plus que des bâtons sur lesquels flottait une peau parcheminée, plissée aux articulations de rides transversales pareilles à des coups de hachoir. De longs bouquets de poils hérissaient le menton; une mousse chenue obstruait les oreilles; les sourcils, comme des plantes pariétaires à l'entrée d'une grotte, pendaient devant la caverne des orbites où sommeillait l'œil à demi voilé par la flasque pellicule de la paupière. Quant à la bouche, les gencives l'avaient avalée, et sa place n'était reconnaissable que par une étoile de rides concentriques.

A la vue de cet épouvantail séculaire, le Pédant, qui marchait à pied, se récria : « Oh ! l'horrifique, désastreuse et damnable vieille ! A côté d'elle les Parques sont des poupines; elle est si confite en vétusté, si obsolète et moisie, qu'aucune fontaine de Jouvence ne la pourrait rajeunir. C'est la propre mère de l'Éternité; et quand elle naquit, si jamais elle vint au monde, car sa nativité a dû précéder la création, le Temps avait déjà la barbe blanche. Pouquoi maître Alcofribas Nasier ne l'a-t-il pas vue avant de pourtraire sa sibylle de Panzoust ou sa vieille émouchetée par le lion avec une queue de renard ? Il eût su alors ce qu'une ruine humaine peut contenir de

rides, lézardes, sillons, fossés, contrescarpes, et il en eût fait une magistrale description. Cette sorcière a été sans doute belle en son avril, car ce sont les plus jolies filles qui font les plus horribles vieilles. Avis à vous, mesdemoiselles, continua Blazius en s'adressant à l'Isabelle et à la Sérafine qui s'étaient rapprochées pour l'entendre; quand je songe qu'il suffirait d'une soixantaine d'hivers jetés sur vos printemps pour faire de vous d'aussi ordes, abominables et fantasmatiques vieilles que cette momie échappée de sa boîte, cela m'afflige en vérité et me fait aimer ma vilaine trogne, qui ne saurait être muée ainsi en larve tragique, mais dont, au contraire, les ans perfectionnent comiquement la laideur. »

Les jeunes femmes n'aiment pas qu'on leur présente, même dans le lointain le plus nuageux, la perspective d'être vieilles et laides, ce qui est la même chose. Aussi les deux comédiennes tournèrent-elles le dos au Pédant avec un petit haussement d'épaules dédaigneux, comme accoutumées à de pareilles sottises, et, se rangeant près du chariot dont on déchargeait les malles, parurent-elles fort occupées du soin qu'on ne brutalisât point leurs effets; il n'y avait pas de réponse à faire au Pédant. Blazius, en sacrifiant d'avance sa propre laideur, avait supprimé toute réplique. Il usait souvent de ce subterfuge pour faire des piqûres sans en recevoir.

La maison devant laquelle les bœufs s'étaient arrêtés avec cet instinct des animaux qui n'oublient jamais l'endroit où ils ont trouvé provende et litière, était une des plus considérables du village. Elle se tenait avec une certaine assurance sur le bord de la route d'où les autres chaumines se retiraient honteuses de leur délabrement, et masquant leur nudité de quelques poignées de feuillages comme de pauvres filles laides surprises au bain. Sûre d'être la plus belle maison de l'endroit, l'auberge semblait vouloir provoquer les regards, et son enseigne tendait le bras en travers au chemin, comme pour arrêter les passants « à pied et à cheval. »

Cette enseigne, projetée hors de la façade par une sorte de potence en serrurerie à laquelle au besoin l'on eût pu suspendre un homme, consistait en une plaque en tôle rouillée grinçant à tous les vents sur sa tringle.

Un barbouilleur de passage y avait peint l'astre du jour, non avec sa face et sa perruque d'or, mais avec un disque et des rayons bleus à la manière de ces « ombres de soleil » dont l'art héraldique parsème quelquefois le champ de ses blasons. Quelle raison avait fait choisir

« le soleil bleu » pour montre de cette hôtellerie? Il y a tant de soleils d'or sur les grandes routes qu'on ne les distingue plus les uns des autres, et un peu de singularité ne messied pas en fait d'enseigne. Ce motif n'était pas le véritable, quoiqu'il put sembler plausible. Le peintre qui avait tracé cette image ne possédait plus sur sa palette que du bleu, et pour se ravitailler en couleurs il eût fallu qu'il fît un voyage jusques à quelque ville d'importance. Aussi prêchait-il la précellence de l'azur au-dessus des autres teintes, et peignait-il en cette nuance céleste des lions bleus, des chevaux bleus, et des coqs bleus sur les enseignes de diverses auberges, de quoi les Chinois l'eussent loué, qui estiment d'autant plus l'artiste qu'il s'éloigne de la nature.

L'auberge du *Soleil bleu* avait un toit de tuiles, les unes brunies, les autres d'un ton vermeil encore qui témoignaient de réparations récentes, et prouvaient qu'au moins il ne pleuvait pas dans les chambres.

La muraille tournée vers la route était plâtrée d'un crépi à la chaux qui en dissimulait les gerçures et les dégradations, et donnait à la maison un certain air de propreté. Les poutrelles du colombage, formant des X et des losanges, étaient accusées par une peinture rouge à la mode basque. Pour les autres faces l'on avait négligé ce luxe, et les tons terreux du pisé apparaissaient tout crûment. Moins sauvage ou moins pauvre que les autres habitants du hameau, le maître du logis avait fait quelques concessions aux délicatesses de la vie civilisée. La fenêtre de la belle chambre avait des vitres, chose rare à cette époque et en ce pays; les autres baies contenaient un cadre tendu de canevas ou de papier huilé, ou se bouchaient d'un volet peint du même rouge sang-de-bœuf que les charpentes de la façade.

Un hangar attenant à la maison pouvait abriter suffisamment les coches et les bêtes.— D'abondantes chevelures de foin passaient entre les barreaux des crèches comme à travers les dents d'un peigne énorme, et de longues auges, creusées dans de vieux troncs de sapins plantés sur des piquets, contenaient l'eau la moins fétide qu'eussent pu fournir les mares voisines.

C'était donc avec raison que maître Chirriguirri prétendait qu'il n'existait pas à dix lieues à la ronde une hôtellerie si commode en bâtiments, si bien fournie en provisions et victuailles, si flambante de bon feu, si douillette en couchers, si assortie en draperies et vais-

selles que l'hôtellerie du *Soleil bleu;* et en cela il ne se trompait pas et ne trompait personne, car la plus proche auberge était éloignée de deux journées de marche au moins.

Le baron de Sigognac éprouvait malgré lui quelque honte à se trouver mêlé à cette troupe de comédiens ambulants, et il hésitait à franchir le seuil de l'auberge; car, pour lui faire honneur, Blazius, le Tyran, le Matamore et le Léandre lui laissaient l'avantage du pas, lorsque l'Isabelle, devinant l'honnête timidité du baron, s'avança vers lui avec une petite mine résolue et boudeuse : « Fi! monsieur le baron, vous êtes à l'endroit des femmes d'une réserve plus glaciale que Joseph et qu'Hippolyte. Ne m'offrirez-vous point le bras pour entrer en cette hôtellerie? »

Sigognac, s'inclinant, se hâta de présenter le poing à l'Isabelle, qui appuya sur la manche râpée du baron le bout de ses doigts délicats, de manière à donner à cette légère pression la valeur d'un encouragement. Ainsi soutenu, le courage lui revint, et il pénétra dans l'auberge d'un air de gloire et de triomphe; — cela lui était égal que toute la terre le vît. En ce plaisant royaume de France, celui qui accompagne une jolie femme ne saurait être ridicule et ne fait que jaloux.

Chirriguirri vint au-devant de ses hôtes et mit son logis à la disposition des voyageurs avec une emphase qui sentait le voisinage de l'Espagne. Une veste de cuir à la façon des Marégates, cerclée aux hanches par un ceinturon à boucle de cuivre, faisait ressortir les formes vigoureuses de son buste; mais un bout de tablier retroussé par un coin, un large couteau plongé dans une gaîne de bois, tempéraient ce que sa mine pouvait avoir d'un peu farouche, et mêlaient à l'ancien *contrabandista* une portion de cuisinier rassurante; de même que son sourire bénin balançait l'effet inquiétant d'une profonde cicatrice qui, partant du milieu du front, s'allait perdre sous des cheveux coupés en brosse. Cette cicatrice que Chirriguirri, en se penchant pour saluer le berret à la main, présentait forcément aux regards, se distinguait de la peau par une couleur violacée et une dépression des chairs qui n'avaient pu combler tout à fait l'horrible hiatus. — Il fallait être un solide gaillard pour n'avoir point laissé fuir son âme par une semblable fêlure; aussi Chirriguirri était-il un gaillard solide, et son âme, sans doute, n'était point pressée d'aller voir ce que lui réservait l'autre monde. Des voyageurs méticuleux et timorés eussent trouvé peut-être le métier d'aubergiste bien pacifique pour un hôtelier de

cette tournure, mais, comme nous l'avons dit, le *Soleil bleu* était la seule hôtellerie logeable dans ce désert.

La salle dans laquelle pénétrèrent Sigognac et les comédiens n'était pas aussi magnifique que Chirriguirri l'assurait : le plancher consistait en terre battue, et, au milieu de la chambre, une espèce d'estrade formée de grosses pierres composait le foyer. Une ouverture pratiquée au plafond, et barrée d'une tringle de fer d'où pendait une chaîne s'agrafant à la crémaillère, remplaçait la hotte et le tuyau de cheminée, de sorte que tout le haut de la pièce disparaissait à demi dans un brouillard de fumée dont les flocons prenaient lentement le chemin de l'ouverture, si par hasard le vent ne les rabattait pas. Cette fumée avait recouvert les poutres de la toiture d'un glacis de bitume pareil à ceux qu'on voit dans les vieux tableaux, et contrastant avec le crépi de chaux tout récent des murailles.

Autour du foyer, sur trois faces seulement, pour laisser au cuisinier la libre approche de la marmite, des bancs de bois s'équilibraient sur les rugosités du plancher calleux comme la peau d'une monstrueuse orange, à l'aide de tessons de pots ou de fragments de brique. Çà et là flânaient quelques escabeaux formés de trois pieux s'ajustant dans une planchette que l'un d'eux traversait, de manière à soutenir un morceau de bois transversal qui pouvait à la rigueur servir de dossier à des gens peu soucieux de leurs aises, mais qu'un sybarite eût assurément regardé comme un instrument de torture. Une espèce de huche, pratiquée dans une encoignure, complétait cet ameublement où la rudesse du travail n'avait d'égale que la grossièreté de la matière. Des éclats de bois de sapin, plantés dans des fiches de fer, jetaient sur tout cela une lumière rouge et fumeuse dont les tourbillons se réunissaient à une certaine hauteur aux nuages du foyer. Deux ou trois casseroles accrochées le long du mur comme des boucliers aux flancs d'une trirème, si cette comparaison n'est pas trop noble et trop héroïque pour un pareil sujet, s'illuminaient vaguement à cette lueur et lançaient à travers l'ombre des reflets sanguinolents. Sur une planche, une outre à demi dégonflée s'affaissait dans une attitude flasque et morte comme un torse décapité. Du plafond tombait sinistrement au bout d'un croc de fer une longue flèche de lard, qui, parmi les flocons de fumée montant de l'âtre, prenait une alarmante apparence de pendu.

Certes le taudis, malgré les prétentions de l'hôte, était lugubre à voir, et un passant isolé aurait pu, sans être précisément poltron, se

sentir l'imagination travaillée de fantaisies maussades et craindre de trouver dans l'ordinaire du lieu quelqu'un de ces pâtés de chair humaine faits aux dépens des voyageurs solitaires, mais la troupe des comédiens était trop nombreuse pour que de semblables terreurs pussent venir à ces braves histrions accoutumés d'ailleurs, par leur vie errante, aux plus étranges logis.

A l'angle d'un des bancs, lorsque les comédiens entrèrent, sommeillait une petite fille de huit à neuf ans, ou du moins qui ne paraissait avoir que cet âge, tant elle était maigre et chétive. Appuyée des épaules au dossier du banc, elle laissait choir sur sa poitrine sa tête d'où pleuvaient de longues mèches de cheveux emmêlés qui empêchaient de distinguer ses traits. Les nerfs de son col mince comme celui d'un oiseau plumé se tendaient et semblaient avoir de la peine à empêcher la masse chevelue de rouler à terre. Ses bras abandonnés pendaient de chaque côté du corps, les mains ouvertes, et ses jambes, trop courtes pour atteindre le sol, restaient en l'air un pied croisé sur l'autre. Ces jambes, fines comme des fuseaux, étaient devenues d'un rouge brique par l'effet du froid, du soleil et des intempéries. De nombreuses égratignures, les unes cicatrisées, les autres fraîches, révélaient des courses habituelles à travers les buissons et les halliers. Les pieds, petits et délicats de forme, avaient des bottines de poussière grise, la seule chaussure sans doute qu'ils eussent jamais portée.

Quant au costume, il était des plus simples et se composait de deux pièces : une chemise de toile si grossière que les barques en ont de plus fines pour leur voilure, et une cotte de futaine jaune à la mode aragonaise, taillée jadis dans le morceau le moins usé d'une jupe maternelle. L'oiseau brodé de diverses couleurs qui orne d'ordinaire ces sortes de jupons faisait partie du lé levé pour la petite, sans doute parce que les fils de la laine avaient soutenu un peu l'étoffe délabrée. Cet oiseau ainsi posé produisait un effet singulier, car son bec se trouvait à la ceinture et ses pattes au bord de l'ourlet, tandis que son corps, fripé et dérangé par les plis, prenait des anatomies bizarres et ressemblait à ces volatiles chimériques des bestiaires ou des vieilles mosaïques byzantines.

L'Isabelle, la Sérafine et la Soubrette prirent place sur ce banc, et leur poids réuni à celui bien léger de la petite fille suffisait à peine pour contre-balancer la masse de la Duègne, assise à l'autre bout. Les hommes se distribuèrent sur les autres banquettes, laissant par déférence un espace vide entre eux et le baron de Sigognac.

Quelques poignées de bourrée avaient ravivé la flamme, et le petillement des branches sèches qui se tordaient dans le brasier réjouissait les voyageurs, un peu courbaturés de la fatigue du jour, et ressentant à leur insu l'influence de la mal'aria qui régnait dans ce canton entouré d'eaux croupies que le sol imperméable ne peut résorber.

Chirriguirri s'approcha d'eux courtoisement et avec toute la bonne grâce que lui permettait sa mine naturellement rébarbative.

— Que servirai-je à Vos Seigneuries? Ma maison est approvisionnée de tout ce qui peut convenir à des gentilshommes. Quel dommage que vous ne soyez pas arrivés hier, par exemple! J'avais préparé une hure de sanglier aux pistaches si délicieuse au fumet, si confite en épices, si délicate à la dégustation, qu'il n'en est malheureusement pas resté de quoi mastiquer une dent creuse!

— Cela est en effet bien douloureux, dit le Pédant en se pourléchant les babines de sensualité à ces délices imaginaires; la hure aux pistaches me plaît sur tous autres régals; bien volontiers je m'en serais donné une indigestion.

— Et qu'eussiez-vous dit de ce pâté de venaison dont les seigneurs que j'hébergeais ce matin ont dévoré jusqu'à la croûte après avoir mis à sec l'intérieur de la place, sans faire quartier ni merci?

— J'eusse dit qu'il était excellent, maître Chirriguirri, et j'aurais loué, comme il convient, le mérite non pareil du cuisinier; mais à quoi sert de nous allumer cruellement l'appétit par des mets fallacieux digérés à l'heure qu'il est, car vous n'y avez pas épargné le poivre, le piment, la muscade et autres éperons à boire. Au lieu de ces plats défunts dont la succulence ne peut être révoquée en doute, mais qui ne sauraient nous sustenter, récitez-nous les plats du jour, car l'aoriste est principalement fâcheux en cuisine, et la faim aime à table l'indicatif présent. Foin du passé! c'est le désespoir et le jeûne; le futur, au moins, permet à l'estomac des rêveries agréables. Par pitié, ne racontez plus ces gastronomies anciennes à de pauvres diables affamés et recrus comme des chiens de chasse.

— Vous avez raison, maître, le souvenir n'est guère substantiel, dit Chirriguirri avec un geste d'assentiment; mais je ne puis m'empêcher d'être aux regrets de m'être ainsi imprudemment dégarni de provisions. Hier mon garde-manger regorgeait, et j'ai commis, il n'y a pas plus de deux heures, l'imprudence d'envoyer au château mes

six dernières terrines de foies de canard; des foies admirables, monstrueux ! de vraies bouchées de roi !

— Oh ! quelle noce de Cana et de Gamache l'on ferait de tous les mets que vous n'avez plus et qu'ont dévorés des hôtes plus heureux ! Mais c'est trop nous faire languir, avouez-nous sans rhétorique ce que vous avez, après nous avoir si bien dit ce que vous n'aviez pas.

— C'est juste. J'ai de la garbure, du jambon et de la merluche, répondit l'hôtelier essayant une pudique rougeur, comme une honnête ménagère prise au dépourvu à qui son mari amène trois ou quatre amis à dîner.

— Alors, s'écria en chœur la troupe famélique, donnez-nous de la merluche, du jambon et de la garbure.

— Mais aussi, quelle garbure ! poursuivit l'hôtelier reprenant son aplomb et faisant sonner sa voix comme la fanfare d'une trompette; des croûtons mitonnés dans la plus fine graisse d'oie, des choux frisés d'un goût ambroisien, tels que Milan n'en produisit jamais de meilleurs, et cuits avec un lard plus blanc que la neige au sommet de la Maladetta; un potage à servir sur la table des dieux !

— L'eau m'en vient à la bouche. Mais servez vite, car je crève de male rage de faim, dit le Tyran avec un air d'ogre subodorant la chair fraîche.

— Zagarriga, dressez vite le couvert dans la belle chambre, cria Chirriguirri à un garçon peut-être imaginaire, car il ne donna pas signe de vie, malgré l'intonation pressante employée par le patron.

— Quant au jambon, j'espère que Vos Seigneuries en seront satisfaites; il peut lutter contre les plus exquis de la Manche et de Bayonne; il est confit dans le sel gemme, et sa chair, entrelardée de blanc et de rose, est la plus appétissante du monde.

— Nous le croyons comme précepte d'Évangile, dit le Pédant exaspéré; mais déployez vivement cette merveille jambonique, ou bien il va se passer ici des scènes de cannibalisme comme sur les galions et caravelles naufragés. Nous n'avons pas commis de crimes ainsi que le sieur Tantalus pour être torturés par l'apparence de mets fugitifs !

— Vous parlez comme de cire, reprit Chirriguirri du ton le plus tranquille. Holà ! ho ! toute la marmitonnerie, qu'on se démène, qu'on s'évertue, qu'on se précipite ! Ces nobles voyageurs ont faim et ne sauraient attendre.

La marmitonnerie ne bougea non plus que le Zagarriga susnommé, sous le prétexte plus spécieux que valable qu'elle n'existait pas et n'avait jamais existé. Tout le domestique de l'auberge consistait en une grande fille hâve et déchevelée, nommée la Mionnette; mais cette valetaille idéale qu'interpellait sans cesse maître Chirriguirri donnait, selon lui, bon air à l'auberge, l'animait, la peuplait et justifiait le prix élevé de l'écot. A force d'appeler par leurs noms ces serviteurs chimériques, l'aubergiste du *Soleil bleu* était parvenu à croire à leur existence, et il s'étonnait presque qu'ils ne réclamassent point leurs gages, discrétion dont il leur savait gré d'ailleurs.

Devinant au sourd chaplis de vaisselle qui se faisait dans la pièce voisine que le couvert n'était pas encore mis, l'hôtelier, pour gagner du temps, entreprit l'éloge de la merluche, thème assez stérile, et qui demandait certains efforts d'éloquence. Heureusement Chirriguirri était accoutumé à faire valoir les mets insipides par les épices de sa parole.

— Vos Grâces pensent sans doute que la merluche est un régal vulgaire, et en cela elles n'ont pas tort; mais il y a merluche et merluche. Celle-ci a été pêchée sur le banc même de Terre-Neuve par le plus hardi marin du golfe de Gascogne. C'est une merluche de choix, blanche, de haut goût, point coriace, excellente dans une friture d'huile d'Aix, préférable au saumon, au thon, au poisson-épée. Notre Saint-Père le pape, puisse-t-il nous accorder ses indulgences, n'en consomme pas d'autre en carême; il en use aussi les vendredis et samedis, et tels autres jours maigres quand il est fatigué de sarcelles et de macreuses. Pierre Lestorbat, qui m'approvisionne, fournit aussi Sa Sainteté. De la merluche du Saint-Père, cela, capdédious! n'est pas à mépriser, et vos Seigneuries sont gens à n'en pas faire fi! autrement elles ne seraient pas bonnes catholiques.

— Aucun de nous ne tient pour la vache à Colas, répondit le Pédant, et nous serions flattés de nous ingurgiter cette merluche papale, mais, corbacche! que ce mirifique poisson daigne sauter de la friture dans l'assiette, ou nous allons nous dissiper en fumée comme larves et lémures quand chante le coq et retourne le soleil.

— Il ne serait point décent de manger la friture avant le potage, ce serait mettre culinairement la charrue devant les bœufs, fit maître Chirriguirri d'un air de suprême dédain, et Vos Seigneuries sont trop bien élevées pour se permettre des incongruités semblables. Patience, la garbure a besoin encore d'un bouillon ou deux.

— Cornes du diable et nombril du pape ! beugla le Tyran, je me contenterais d'un brouet lacédémonien s'il était servi sur l'heure!

Le baron de Sigognac ne disait rien et ne témoignait aucune impatience; il avait mangé la veille! Dans les longues disettes de son château de la faim, il s'était de longue main rompu aux abstinences érémitiques, et cette fréquence de repas étonnait son sobre estomac. Isabelle, Sérafine ne se plaignaient pas, car la montre de voracité ne sied point aux jeunes dames, lesquelles sont censées se repaître de rosée et suc de fleurs comme avettes. Le Matamore, soigneux de sa maigreur, semblait enchanté, car il venait de resserrer son ceinturon d'un point, et l'ardillon de la boucle claquait librement dans le trou du cuir. Le Léandre bâillait et montrait les dents. La Duègne s'était assoupie, et sous son menton penché regorgeaient en boudins trois plis de chair flasque.

La petite fille, qui dormait à l'autre bout du banc, s'était réveillée et redressée. On pouvait voir son visage qu'elle avait dégagé de ses cheveux qui semblaient avoir déteint sur son front tant il était fauve. Sous le hâle de la figure perçait une pâleur de cire, une pâleur mate et profonde. Aucune couleur aux joues, dont les pommettes saillaient. Sur les lèvres bleuâtres, dont le sourire malade découvrait des dents d'une blancheur nacrée, la peau se fendillait en minces lamelles. Toute la vie paraissait réfugiée dans les yeux.

La maigreur de sa figure les faisait paraître énormes, et la large meurtrissure de bistre qui les entourait comme une auréole leur donnait un éclat fébrile et singulier.—Le blanc en paraissait presque bleu, tant les prunelles y tranchaient par leur brun sombre, et tant la double ligne des cils était épaisse et fournie. En ce moment ces yeux étranges exprimaient une admiration enfantine et une convoitise féroce, et ils se tenaient opiniâtrément fixés sur les bijoux de l'Isabelle et de la Sérafine, dont la petite sauvage, sans doute, ne soupçonnait pas le peu de valeur. La scintillation de quelque passementerie d'or faux, l'orient trompeur d'un collier en perles de Venise, l'éblouissaient et la tenaient comme en une sorte d'extase. Évidemment elle n'avait, de sa vie, rien vu de si beau. Ses narines se dilataient, une faible rougeur lui montait aux joues, un rire sardonique voltigeait sur ses lèvres pâles, interrompu de temps à autre par un claquement de dents fiévreux, rapide et sec.

Heureusement personne de la compagnie ne regardait ce pauvre petit tas de haillons secoué d'un tremblement nerveux, car on eût

été effrayé de l'expression farouche et sinistre imprimée sur les traits de ce masque livide.

Ne pouvant maîtriser sa curiosité, l'enfant étendit sa main brune, délicate et froide comme une main de singe vers la robe de l'Isabelle, dont ses doigts palpèrent l'étoffe avec un sentiment visible de plaisir et une titillation voluptueuse. Ce velours fripé, miroité à tous ses plis, lui semblait le plus neuf, le plus riche et le plus moelleux du monde.

Quoique le tact eût été bien léger, Isabelle se retourna et vit l'action de la petite, à qui elle sourit maternellement. Se sentant sous un regard, l'enfant avait repris subitement une niaise physionomie puérile n'indiquant qu'une stupeur idiote, avec une science instinctive de mimique qui eût fait honneur à une comédienne consommée dans la pratique de son art, et, d'une voix dolente, elle dit en son patois : — « C'est comme la chape de la Notre-Dame sur l'autel ! » Puis, baissant ses cils dont la frange noire lui descendait jusque sur les pommettes, elle appuya ses épaules au dossier de la banquette, joignit ses mains, croisa ses pouces et feignit de s'endormir comme accablée par la fatigue.

Mionnette, la grande fille hagarde, vint annoncer que le souper était prêt, et l'on passa dans la salle voisine.

Les comédiens firent de leur mieux honneur au menu de maître Chirriguirri, et, sans y trouver les exquisités promises, assouvirent leur faim, et surtout leur soif par de longues accolades à l'outre presque désenflée, comme une cornemuse d'où le vent serait sorti.

Ils allaient se lever de table, lorsque des abois de chien et un bruit de pieds de chevaux se firent entendre près de l'auberge. Trois coups frappés à la porte avec une autorité impatiente signalèrent un voyageur qui n'avait pas l'habitude de faire le pied de grue. La Mionnette se précipita vers l'huis, tira le loquet, et un cavalier, lui jetant presque le battant à la figure, entra au milieu d'un tourbillon de chiens qui faillirent renverser la servante et se répandirent dans la salle sautant, gambadant, cherchant les reliefs sur les assiettes desservies et en une minute accomplissant avec leurs langues la besogne de trois laveuses de vaisselle.

Quelques coups de fouet vigoureusement appliqués sur l'échine, sans distinction d'innocents et de coupables, calmèrent comme par enchantement cette agitation; les chiens se réfugièrent sous les bancs, haletants, tirant la langue, posèrent leurs têtes sur leurs pattes ou

s'arrondirent en boule, et le cavalier, faisant bruyamment résonner les molettes de ses éperons, entra dans la chambre où mangeaient les comédiens avec l'assurance d'un homme qui est toujours chez lui quelque part qu'il se trouve. Chirriguirri le suivait, le béret à la main, d'un air obséquieux et presque craintif, lui qui cependant n'était pas timide.

Le cavalier, debout sur le seuil de la chambre, toucha légèrement le bord de son feutre et parcourut d'un œil tranquille le cercle des comédiens qui lui rendaient son salut.

Il pouvait avoir trente ou trente-cinq ans; des cheveux blonds frisés en spirale encadraient sa tête sanguine et joviale, dont les tons roses tournaient au rouge sous l'impression de l'air et des exercices violents. Ses yeux, d'un bleu dur, brillaient à fleur de tête; son nez, un peu retroussé du bout, se terminait par une facette nettement coupée. Deux petites moustaches rousses, cirées aux pointes et tournées en croc, se tortillaient sous ce nez comme des virgules, faisant symétrie à une royale en feuille d'artichaut. Entre les moustaches et la royale s'épanouissait une bouche dont la lèvre supérieure un peu mince corrigeait ce que l'inférieure, large, rouge et striée de lignes perpendiculaires, aurait pu avoir de trop sensuel. Le menton se rebroussait brusquement, et sa courbe faisait saillir le bouquet de poils de la barbiche. Le front qu'il découvrit en jetant son feutre sur un escabeau présentait des tons blancs et satinés, préservé qu'il était habituellement des ardeurs du soleil par l'ombre du chapeau, et indiquait que ce gentilhomme, avant qu'il eût quitté la cour pour la campagne, devait avoir le teint fort délicat. En somme, la physionomie était agréable, et la gaieté du franc compagnon y tempérait à propos la fierté du noble.

Le costume du nouveau-venu montrait par son élégance que du fond de la province le Marquis, c'était son titre, n'avait pas rompu ses relations avec les bons faiseurs et les bonnes faiseuses.

Un col de point coupé dégageait son col et se rabattait sur une veste de drap couleur citron agrémentée d'argent, très-courte et laissant déborder entre elle et le haut-de-chausses un flot de linge fin. Les manches de cette veste, ou plutôt de cette brassière, découvraient la chemise jusqu'au coude; le haut-de-chausses bleu, orné d'une sorte de tablier en canons de rubans paille, descendait un peu au-dessous du genou, où des bottes molles ergotées d'éperons d'argent le rejoignaient. Un manteau bleu galonné d'argent, posé sur le coin de l'é-

paule, et retenu par une ganse, complétait ce costume, un peu trop coquet peut-être pour la saison et le pays, mais que nous justifierons d'un mot; le Marquis venait de suivre la chasse avec la belle Yolande, et il s'était adonisé de son mieux, voulant soutenir son ancienne réputation de braverie, car il avait été admiré au Cours-la-Reine parmi les raffinés et les gens du bel air.

— La soupe à mes chiens, un picotin d'avoine à mon cheval, un morceau de pain et de jambon pour moi, un rogaton quelconque à mon piqueur, dit le Marquis jovialement en prenant place au bout de la table, près de la soubrette, qui, voyant un beau seigneur si bien nippé, lui avait décoché une œillade incendiaire et un sourire vainqueur.

Maître Chirriguirri plaça une assiette d'étain et un gobelet devant le Marquis; — la soubrette, avec la grâce d'une Hébé, lui versa une large rasade, qu'il avala d'un trait. Les premières minutes furent consacrées à réduire au silence les abois d'une faim de chasseur, la plus féroce des faims, égale en âpreté à celle que les Grégeois nomment *boulimie;* puis le Marquis promena son regard autour de la table, et remarqua parmi les comédiens, assis près d'Isabelle, le baron de Sigognac, qu'il connaissait de vue, et qu'il avait croisé en passant avec la chasse devant le char à bœufs.

Isabelle souriait au baron, qui lui parlait bas, de ce sourire languissant et vague, caresse de l'âme, témoignage de sympathie plutôt qu'expression de gaieté, auquel ne sauraient se méprendre ceux qui ont un peu l'habitude des femmes, et cette expérience ne manquait pas au Marquis. La présence de Sigognac dans cette troupe de bohèmes ne le surprit plus, et le mépris que lui inspirait l'équipement délabré du pauvre baron diminua de beaucoup. Cette entreprise de suivre sa belle sur le chariot de Thespis à travers le hasard des aventures comiques ou tragiques lui parut d'une imaginative galante et d'un esprit délibéré. Il fit un signe d'intelligence à Sigognac pour lui marquer qu'il l'avait reconnu et comprenait son dessein; mais en véritable homme de cour il respecta son incognito, et ne parut plus s'occuper que de la soubrette, à qui il débitait des galanteries superlatives, moitié vraies, moitié moqueuses, qu'elle acceptait de même avec des éclats de rire propres à montrer jusqu'au gosier sa denture magnifique.

Le Marquis, désireux de pousser une aventure qui se présentait si bien, jugea à propos de se dire tout à coup fort épris du théâtre et

bon juge en matière de comédie. — Il se plaignit de manquer en province de ce plaisir propre à exercer l'intellect, affiner le langage, augmenter la politesse et, perfectionner les mœurs, et s'adressant au Tyran qui paraissait le chef de la troupe, il lui demanda s'il n'avait pas d'engagements qui l'empêchassent de donner quelques représentations des meilleures pièces de son répertoire au château de Bruyères, où il serait facile de dresser un théâtre dans la grand'salle ou dans l'orangerie.

Le Tyran, souriant d'un air bonasse dans sa large barbe de crin, répondit que rien n'était plus facile, et que sa troupe, une des plus excellentes qui courussent la province, était au service de sa seigneurie depuis le roi jusqu'à la soubrette, ajouta-t-il avec une feinte bonhomie.

— Voilà qui tombe on ne peut mieux, répondit le marquis, et pour les conditions il n'y aura point de difficulté ; vous fixerez vous-même la somme; on ne marchande point avec Thalie, laquelle est une muse fort considérée d'Apollon, et aussi bien vue à la cour qu'à la ville et en province, où l'on n'est pas si Topinambou qu'on affecte de le croire à Paris.

Cela dit, le Marquis, après un coup de genou significatif à la soubrette qui ne s'en effaroucha point, quitta la table, s'enfonça son feutre jusqu'au sourcil, salua la compagnie de la main, et repartit au milieu des jappements de sa meute; il prenait les devants pour préparer au château la réception des comédiens.

Il se faisait déjà tard, et l'on devait repartir le matin de très-bonne heure, car le château de Bruyères était assez éloigné, et si un cheval barbe peut, par les chemins de traverse, franchir aisément une distance de trois ou quatre lieues, un chariot pesamment chargé et traîné sur une grande route sablonneuse, par des bœufs déjà fatigués, y met un espace de temps beaucoup plus considérable.

Les femmes se retirèrent dans une espèce de soupente, où l'on avait jeté des bottes de paille; les hommes restèrent dans la salle, s'accommodant du mieux qu'ils purent sur les bancs et les escabeaux.

IV

BRIGANDS POUR LES OISEAUX.

Retournons maintenant à la petite fille que nous avons laissée endormie sur le banc d'un sommeil trop profond pour ne pas être simulé. Son attitude nous semble à bon droit suspecte, et la féroce convoitise avec laquelle ses yeux sauvages se fixaient sur le collier de perles d'Isabelle demande à ce qu'on surveille ses démarches.

En effet, dès que la porte se fut refermée sur les comédiens, elle souleva lentement ses longues paupières brunes, promena un regard inquisiteur dans tous les coins de la chambre, et quand elle se fut bien assurée qu'il n'y avait plus personne, elle se laissa couler du rebord de la banquette sur ses pieds, se dressa, rejeta ses cheveux en arrière par un mouvement qui lui était familier, et se dirigea vers la porte qu'elle ouvrit sans faire plus de bruit qu'une ombre. Elle la referma avec beaucoup de précaution, prenant garde que le loquet ne retombât trop brusquement, puis elle s'éloigna à pas lents jusqu'à l'angle d'une haie qu'elle tourna.

Sûre alors d'être hors de vue du logis, elle prit sa course, sautant les fossés d'eau croupie, enjambant les sapins abattus et bondissant sur les bruyères comme une biche ayant une meute après elle. Les longues mèches de sa chevelure lui flagellaient les joues comme des serpents noirs, et parfois, retombant du front, lui interceptaient la vue; alors, sans ralentir la rapidité de son allure, elle les repoussait avec la paume de la main derrière son oreille et faisait un geste d'impatience mutine, mais ses pieds agiles semblaient n'avoir pas besoin d'être guidés par la vue, tant ils connaissaient le chemin.

L'aspect du lieu, autant qu'on pouvait le démêler à la lueur livide d'une lune à moitié masquée et portant pour touret de nez un nuage de velours noir, était particulièrement désolé et lugubre. Quelques sapins, que l'entaille destinée à leur soutirer la résine rendait

semblables à des spectres d'arbres assassinés, étalaient leurs plaies rougeâtres sur le bord d'un chemin sablonneux, dont la nuit ne parvenait pas à éteindre la blancheur. Au delà, de chaque côté de la route, s'étendaient les bruyères d'un violet sombre, où flottaient des bancs de vapeurs grisâtres auxquelles les rayons de l'astre nocturne donnaient un air de fantômes en procession, bien fait pour porter la terreur en des âmes superstitieuses ou peu habituées aux phénomènes de la nature dans ces solitudes.

L'enfant, accoutumée sans doute à ces fantasmagories du désert, n'y faisait aucune attention et continuait sa course. Elle arriva enfin à une espèce de monticule couronné de vingt ou trente sapins qui formaient là comme une espèce de bois. Avec une agilité singulière, et qui ne trahissait aucune fatigue, elle franchit l'escarpement assez roide et gagna le sommet du tertre. Debout sur l'élévation, elle promena quelque temps autour d'elle ses yeux pour qui l'ombre ne semblait pas avoir de voiles, et, n'apercevant que l'immensité solitaire, elle mit deux de ses doigts dans sa bouche et poussa, à trois reprises, un de ces sifflements que le voyageur, traversant les bois la nuit, n'entend jamais sans une angoisse secrète, bien qu'il les suppose produits par des chats-huants craintifs ou toute autre bestiole inoffensive.

Une pause séparait chacun des cris, que sans cela l'on eût pu confondre avec les ululations des orfraies, des bondrées et des chouettes, tant l'imitation était parfaite.

Bientôt un monceau de feuilles parut s'agiter, fit le gros dos, se secoua comme une bête endormie qu'on réveille, et une forme humaine se dressa lentement devant la petite.

— C'est toi, Chiquita, dit l'homme. Quelle nouvelle? Je ne t'attendais plus et faisais un somme.

L'homme qu'avait réveillé l'appel de Chiquita était un gaillard de vingt-cinq ou trente ans, de taille moyenne, maigre, nerveux et paraissant propre à toutes les mauvaises besognes; il pouvait être braconnier, contrebandier, faux-saunier, voleur et coupe-jarrets, honnêtes industries qu'il pratiquait les unes après les autres ou toutes à la fois, selon l'occurrence.

Un rayon de lune tombant sur lui d'entre les nuages, comme le jet de lumière d'une lanterne sourde, le détachait en clair du fond sombre des sapins, et eût permis, s'il se fût trouvé là quelque spectateur, d'examiner sa physionomie et son costume d'une truculence carac-

téristique. Sa face basanée et cuivrée comme celle d'un sauvage caraïbe faisait briller par le contraste ses yeux d'oiseau de proie et ses dents d'une extrême blancheur, dont les canines très-pointues ressemblaient à des crocs de jeune loup. Un mouchoir ceignait son front comme le bandeau d'une blessure, et comprimait les touffes d'une chevelure drue, bouclée et rebelle, hérissée en huppe au sommet de la tête; un gilet de velours bleu, décoloré par un long usage et agrémenté de boutons faits de piécettes soudées à une tige de métal, enveloppait son buste; des grègues de toile flottaient sur ses cuisses, et des alpargatas faisaient s'entre-croiser leurs bandelettes autour de ses jambes aussi fermes et sèches que des jambes de cerf. Ce costume était complété par une large ceinture de laine rouge montant des hanches aux aisselles, et entourant plusieurs fois le corps. Au milieu de l'estomac, une bosse indiquait le garde-manger et le trésor du malandrin; et, s'il se fût retourné, on eût pu voir dans son dos, dépassant les deux bords de la ceinture, une immense navaja de Valence, une de ces navajas allongées en poisson, dont la lame se fixe en tournant un cercle de cuivre, et porte sur son acier autant de stries rouges que le brave dont elle est l'arme a commis de meurtres. Nous ne savons combien la navaja d'Agostin comptait de cannelures écarlates, mais à la mine du drôle il était permis, sans manquer à la charité, de les supposer nombreuses.

Tel était le personnage avec qui Chiquita entretenait des relations mystérieuses.

— Eh bien! Chiquita, dit Agostin en passant avec un geste amical sa rude main sur la tête de l'enfant, qu'as-tu remarqué à l'auberge de maître Chirriguirri?

— Il est venu, répondit la petite, un chariot plein de voyageurs; on a porté cinq grands coffres sous le hangar, qui semblaient assez lourds, car il fallait deux hommes pour chacun.

— Hum! fit Agostin, quelquefois les voyageurs mettent des cailloux dans leurs bagages pour se créer de la considération auprès des hôteliers; cela s'est vu.

— Mais, répondit Chiquita, les trois jeunes dames qui sont avec eux ont des galons en passementeries d'or sur leurs habits. L'une d'elles, la plus jolie, a autour du cou un rang de gros grains blancs d'une couleur argentée, et qui brillent à la lumière; oh! c'est bien beau! bien magnifique!

— Des perles! bon cela, dit entre ses dents le bandit, pourvu

qu'elles ne soient pas fausses! On travaille d'un si merveilleux goût à Murano, et les galants du jour ont des morales si relâchées!

— Mon bon Agostin, poursuivit Chiquita d'un ton de voix câlin, si tu coupes le cou à la belle dame, tu me donneras le collier.

— Cela t'irait bien, en effet, et congruerait merveilleusement à ta tignasse ébouriffée, à ta chemise en toile à torchon et à ta jupe jaune-serin.

— J'ai fait si souvent le guet pour toi, j'ai tant couru afin de t'avertir quand le brouillard s'élevait de terre, et que la rosée mouillait mes pauvres pieds nus. T'ai-je jamais fait attendre ta nourriture dans tes cachettes, même lorsque la fièvre me faisait claquer du bec comme une cigogne au bord d'un marécage et que je pouvais à peine me traîner à travers les halliers et les broussailles?

— Oui, répondit le brigand, tu es brave et fidèle; mais nous ne le tenons pas encore ce collier. Combien as-tu compté d'hommes?

— Oh! beaucoup. Un gros et fort avec une large barbe au milieu du visage, un vieux, deux maigres, un qui a l'air d'un renard et un autre qui semble un gentilhomme, bien qu'il ait des habits mal en point.

— Six hommes, fit Agostin devenu rêveur en supputant sur ses doigts. Hélas! ce nombre ne m'eût pas effrayé autrefois; mais je reste seul de ma bande. Ont-ils des armes, Chiquita?

— Le gentilhomme a son épée et le grand maigre sa rapière.

— Pas de pistolets ni d'arquebuse?

— Je n'en ai pas vu, reprit Chiquita, à moins qu'ils ne les aient laissés dans le chariot; mais Chirriguirri ou la Mionnette m'aurait fait signe.

— Allons, risquons le coup, et dressons l'embuscade, dit Agostin en prenant sa résolution. Cinq coffres, des broderies d'or, un collier de perles. J'ai travaillé pour moins.

Le brigand et la petite fille entrèrent dans le bois de sapins; et, parvenus à l'endroit le plus secret, ils se mirent activement à déranger des pierres et des brassées de broussailles, jusqu'à ce qu'ils eussent mis à nu cinq ou six planches saupoudrées de terre. Agostin souleva les planches, les jeta de côté, et descendit jusqu'à mi-corps dans la noire ouverture qu'elles laissaient béante. Était-ce l'entrée d'un souterrain ou d'une caverne, retraite ordinaire du brigand? la

cachette où il serrait les objets volés? l'ossuaire où il entassait les cadavres de ses victimes?

Cette dernière supposition eût paru la plus vraisemblable au spectateur, si la scène eût eu d'autres témoins que les choucas perchés dans la sapinière.

Agostin se courba, parut fouiller au fond de la fosse, se redressa tenant entre les bras une forme humaine d'une roideur cadavérique, qu'il jeta sans cérémonie sur le bord du trou. Chiquita ne parut éprouver aucune frayeur à cette exhumation étrange et tira le corps par les pieds à quelque distance de la fosse, avec plus de force que sa frêle apparence ne permettait d'en supposer. Agostin continuant son lugubre travail, sortit encore de cet Haceldama cinq cadavres que la petite fille rangea auprès du premier, souriant comme une jeune goule prête à faire ripaille dans un cimetière. Cette fosse ouverte, ce bandit arrachant à leur repos les restes de ses victimes, cette petite fille aidant à cette funèbre besogne, tout cela sous l'ombre noire des sapins, composait un tableau fait pour inspirer l'effroi aux plus braves.

Le bandit prit un des cadavres, le porta sur la crête de l'escarpement, le dressa, et le fit tenir debout en fichant en terre le pieu auquel le corps était lié. Ainsi maintenu, le cadavre singeait assez à travers l'ombre l'apparence d'un homme vivant.

— Hélas! à quoi en suis-je réduit par le malheur des temps, dit Agostin avec un han de saint Joseph. Au lieu d'une bande de vigoureux drôles, maniant le couteau et l'arquebuse comme des soldats d'élite, je n'ai plus que des mannequins couverts de guenilles, des épouvantails à voyageurs, simples comparses de mes exploits solitaires! Celui-ci, c'était Matasierpes, le vaillant Espagnol, mon ami de cœur, un garçon charmant, qui avec sa navaja traçait des croix sur la figure des gavaches aussi proprement qu'avec un pinceau trempé dans du rouge; bon gentilhomme d'ailleurs, hautain comme s'il était issu de la propre cuisse de Jupiter, présentant le coude aux dames pour descendre de coche et détroussant les bourgeois d'une façon grandiose et royale! Voilà sa cape, sa golille et son sombrero à plume incarnadine que j'ai pieusement dérobés au bourreau comme des reliques, et dont j'ai revêtu l'homme de paille qui remplace ce jeune héros digne d'un meilleur sort. Pauvre Matasierpes! cela le contrariait d'être pendu, non qu'il se souciât du trépas; mais comme noble, il prétendait avoir le droit d'être décapité. Par malheur, il ne portait

pas sa généalogie dans sa poche, et il lui fallut expirer perpendiculairement.

Retournant près de la fosse, Agostin prit un autre mannequin coiffé d'un béret bleu :

— Celui-là, c'est Isquibaïval, un fameux, un vaillant, plein de cœur à l'ouvrage, mais il avait quelquefois trop de zèle et se laissait aller à tout massacrer : il ne faut pas détruire la pratique, que diable! Du reste, peu âpre au butin, toujours content de sa part. Il dédaignait l'or et n'aimait que le sang; brave nature! Et quelle belle attitude il eut sous la barre du tortionnaire, lorsqu'il fut roué en pleine place d'Orthez! Régulus et saint Barthélemy ne firent pas meilleure contenance dans les tourments. C'était ton père, Chiquita, honore sa mémoire et dis une prière pour le repos de son âme.

La petite fit un signe de croix et ses lèvres s'agitèrent comme murmurant les paroles sacrées.

Le troisième épouvantail avait le pot en tête et rendait entre les bras d'Agostin un bruit de ferraille. Un plastron de fer luisait vaguement sur son buffle en lambeaux, et des targettes brimballaient sur ses cuisses. Le bandit fourbit l'armure de sa manche pour lui rendre son éclat.

— Un éclair de métal qui flamboie dans l'ombre inspire parfois une terreur salutaire. On croit avoir affaire à des gens d'armes en vacance. Un vieux routier, celui-là! travaillant sur le grand chemin comme sur le champ de bataille, avec sang froid, méthode et discipline. Une pistolade en pleine figure me le ravit. Quelle irréparable perte! Mais je vengerai bien sa mort!

Le quatrième fantôme, drapé d'un manteau en dents de scie, fut comme les autres honoré d'une oraison funèbre. Il avait rendu l'âme à la question, ne voulant pas convenir, par modestie, de ses hauts faits, et en refusant avec une constance héroïque de livrer les noms de ses camarades à la justice trop curieuse.

Le cinquième, représentant Florizel de Bordeaux, n'obtint pas de myriologie d'Agostin, mais un simple regret mêlé d'espérance. Florizel, la main la plus légère de la province pour tirer sur les ponts la soie ou la laine, ne se balançait pas comme les autres, moins heureux, aux chaînes du gibet, lavé de la pluie et piqué des corbeaux. Il voyageait aux frais de l'État sur les galères du roi dans les mers océanes et méditerranées. Ce n'était qu'un filou parmi des

brigands, un renard dans une bande de loups; mais il avait des dispositions et perfectionné à l'école de la chiourme, il pouvait devenir un sujet d'importance; on n'est pas parfait du premier coup. Agostin attendait impatiemment que cet aimable personnage s'échappât du bagne et lui revînt.

Gros et court, vêtu d'une souquenille cerclée par une large ceinture de cuir, coiffé d'un chapeau à larges bords, le sixième mannequin fut planté un peu en avant des autres comme un chef d'escouade.

— Tu mérites cette place d'honneur, fit Agostin en s'adressant à l'épouvantail, patriarche du grand chemin, Nestor de la tire, Ulysse de la pince et du croc, ô grand Lavidalotte, mon guide et mon maître, toi qui me reçus parmi les chevaliers de la belle Étoile, et qui, de mauvais écolier que j'étais, me fis bandit émérite. Tu m'appris à parler le narquois, à me déguiser de vingt manières diverses, comme feu Protéus, quand il était pressé des gens; à ficher le couteau dans le nœud d'une planche à trente pas de distance; à moucher une chandelle d'un coup de pistolet; à passer comme la bise à travers les serrures; à me promener invisible par les logis, de même que si j'eusse eu une main de gloire en ma possession; à trouver les cachettes les plus absconses, et cela sans baguette de coudrier! Que de bonnes doctrines j'ai reçues de toi, grand homme! et comme tu me fis voir, par raisons éloquemment déduites, que le travail était fait pour les sots! Pourquoi faut-il que la fortune marâtre t'ait réduit à mourir de faim dans cette caverne, dont les issues étaient gardées et où les sergents n'osaient pénétrer; car nul ne se soucie, pour brave qu'il soit, d'affronter le lion en son antre même; mourant, il peut encore abattre cinq ou six compagnons, de sa griffe ou de sa dent! Allons, toi à qui, indigne, j'ai succédé, commande sagement cette petite troupe chimérique et fallote, ces mannequins spectres des braves que nous avons perdus, et qui, bien que défunts, rempliront encore, comme le Cid mort, leur office de vaillants. Vos ombres, glorieux bandits, suffiront à détrousser ces bélîtres.

Sa besogne terminée, le bandit alla se planter sur la route pour juger de l'effet de la mascarade. Les brigands de paille avaient l'air suffisamment horrifique et féroce, et l'œil de la peur pouvait s'y tromper dans l'ombre de la nuit ou le crépuscule du matin, à cette heure louche où les vieux saules, avec leurs tronçons de branches,

prennent au rebord des fossés la physionomie d'hommes vous montrant le poing ou brandissant des coutelas.

— Agostin, dit Chiquita, tu as oublié d'armer tes mannequins !

— C'est vrai, répondit le brigand. A quoi donc pensais-je? Les plus beaux génies ont leurs distractions; mais cela peut se réparer. Et il mit au bout de ces bras inertes de vieux fûts d'arquebuses, des épées rouillées, ou même de simples bâtons couchés en joue; avec cet arsenal, la troupe avait au bord des talus un aspect suffisamment formidable.

— Comme la traite est longue du village à la dînée, ils partiront sans doute à trois heures du matin; et quand ils passeront devant l'embuscade, l'aube commencera à poindre, instant favorable, car il ne faut à nos hommes ni trop de lumière, ni trop d'ombre. Le jour les trahirait, la nuit les cacherait. En attendant, faisons un somme. Le grincement des roues non graissées du chariot, ce bruit qui met en fuite les loups épouvantés, s'entend de loin et nous réveillera. Nous autres qui ne dormons jamais que d'un œil comme les chats, nous serons bien vite sur pied.

Cela dit, Agostin s'étendit sur quelques jonchées de bruyères. Chiquita s'allongea près de lui pour profiter de la *capa de muestra* valencienne qu'il s'était jetée dessus comme couverture et procurer un peu de chaleur à ses pauvres petits membres tremblants de fièvre. Bientôt la tiédeur l'envahit, ses dents cessèrent de claquer, et elle partit pour le pays des songes. Nous devons avouer que dans ses rêves enfantins ne voletaient pas de beaux chérubins roses cravatés d'ailes blanches, ne bêlaient pas des moutons savonnés et ornés de faveur, ne s'élevaient pas des palais de caramel à colonnes d'angélique. Non; Chiquita voyait la tête coupée d'Isabelle qui tenait entre ses dents le collier de perles, et, sautant par bonds désordonnés et brusques, cherchait à le dérober aux mains tendues de l'enfant. Ce rêve agitait Chiquita, et Agostin, à demi réveillé aux soubresauts, murmura parmi un ronflement : « Si tu ne te tiens pas tranquille, je t'envoie d'un coup de pied, au bas du talus, gigoter avec les grenouilles. »

Chiquita, qui savait Agostin homme de parole, se le tint pour dit et ne bougea plus. Le souffle de leurs respirations égales fut bientôt le seul bruit qui trahît la présence d'êtres vivants dans cette morne solitude.

Le brigand et sa petite complice buvaient à pleines gorgées à la

coupe noire du sommeil, au milieu de la lande, quand à l'auberge du *Soleil bleu* le bouvier, frappant le sol de son aiguillon, vint avertir les comédiens qu'il était temps de se mettre en route.

On s'arrangea comme on put dans le chariot, sur les malles qui formaient des angles désordonnés, et le Tyran se compara au sieur Polyphême, couché sur une crête de montagne, ce qui ne l'empêcha pas de ronfler bientôt comme un chantre; les femmes s'étaient blotties au fond, sous la banne, où les toiles ployées des décors représentaient une espèce de matelas, comparativement moelleux. Malgré les grincements affreux des roues, qui sanglotaient, miaulaient, rauquaient, râlaient, tout le monde s'endormit d'un sommeil pénible, entremêlé de rêves incohérents et bizarres, où les bruits du chariot se transformaient en ululations de bêtes féroces ou en cris d'enfants égorgés.

Sigognac, l'esprit agité par la nouveauté de l'aventure et le tumulte de cette vie bohémienne, si différente du silence claustral de son château, marchait à côté du char. Il songeait aux grâces adorables d'Isabelle, dont la beauté et la modestie semblaient plutôt d'une demoiselle née que d'une comédienne errante, et il s'inquiétait de savoir comment il s'y prendrait pour s'en faire aimer, ne se doutant pas que la chose était déjà faite, et que la douce créature, touchée au plus tendre de l'âme, n'attendait pour lui donner son cœur autre chose, sinon qu'il le lui demandât. Le timide Baron arrangeait dans sa tête une foule d'incidents terribles ou romanesques, de dévouements comme on en voit dans les livres de chevalerie, pour amener ce formidable aveu dont la pensée seule lui serrait la gorge; et cependant cet aveu qui lui coûtait tant, la flamme de ses yeux, le tremblement de sa voix, ses soupirs mal étouffés, l'empressement un peu gauche dont il entourait Isabelle, les réponses distraites qu'il faisait aux comédiens, l'avaient déjà prononcé de la façon la plus claire. La jeune femme, quoiqu'il ne lui eût pas dit un mot d'amour, ne s'y était pas trompée.

Le matin commençait à grisonner. Une étroite bande de lumière pâle s'allongeait au bord de la plaine, dessinant en noir d'une manière distincte, malgré l'éloignement, les bruyères frissonnantes et même la pointe des herbes. Quelques flaques d'eau, frisées par le rayon, brillaient çà et là comme les morceaux d'une glace brisée. De légers bruits s'éveillaient, et des fumées montaient dans l'air tranquille, révélant à de grandes distances la reprise de l'activité humaine

au milieu de ce désert. Sur la zone lumineuse, dont la teinte tournait au rose, une forme bizarre se profilait, qui de loin ressemblait à un compas tenu par un géomètre invisible et mesurant la lande. C'était un berger monté sur ses échasses, marchant à pas de faucheux à travers les marécages et les sables.

Ce spectacle n'était pas nouveau pour Sigognac, et il y faisait peu d'attention; mais, si fort qu'il fût enfoncé dans sa rêverie, il ne put s'empêcher d'être préoccupé par un petit point brillant qui scintillait sous l'ombre encore fort noire du bouquet de sapins où nous avons laissé Agostin et Chiquita. Ce ne pouvait être une luciole, la saison où l'amour illumine les vers luisants de son phosphore était passée depuis plusieurs mois. Était-ce l'œil d'un oiseau de nuit borgne? car il n'y avait qu'un point lumineux. Cette supposition ne satisfaisait pas Sigognac; on eût dit le petillement d'une mèche d'arquebuse allumée.

Cependant le chariot marchait toujours, et, en se rapprochant de la sapinière, Sigognac crut démêler sur le bord de l'escarpement une rangée d'êtres bizarres plantés comme en embuscade et dont les premiers rayons du soleil levant ébauchaient vaguement les formes; mais, à leur parfaite immobilité, il les prit pour de vieilles souches et se prit à rire en lui-même de son inquiétude, et il n'éveilla pas les comédiens comme il en avait d'abord eu l'idée.

Le chariot fit encore quelques tours de roue. Le point brillant sur lequel Sigognac tenait toujours les yeux fixés se déplaça. Un long jet de feu sillonna un flot de fumée blanchâtre; une forte détonation se fit entendre, et une balle s'aplatit sous le joug des bœufs, qui se jetèrent brusquement de côté, entraînant le chariot qu'un tas de sable retint heureusement au bord du fossé.

A la détonation et à la secousse, toute la troupe s'éveilla en sursaut; les jeunes femmes se mirent à pousser des cris aigus. La vieille seule, faite aux aventures, garda le silence et prudemment glissa deux ou trois doublons serrés dans sa ceinture entre son bas et la semelle de son soulier.

Debout, à la tête du char d'où les comédiens s'efforçaient de sortir, Agostin, sa cape de Valence roulée sur son bras, sa navaja au poing, criait d'une voix tonnante: — La bourse ou la vie! toute résistance est inutile; au moindre signe de rébellion, ma troupe va vous arquebuser!

Pendant que le bandit posait son ultimatum de grand chemin, le

Baron, dont le généreux cœur ne pouvait admettre l'insolence d'un pareil maroufle, avait tranquillement dégaîné et fondait sur lui l'épée haute. Agostin parait les bottes du baron avec son manteau et épiait l'occasion de lui lancer sa navaja; appuyant le manche du couteau à la saignée, et, balançant le bras d'un mouvement sec, il envoya la lame au ventre de Sigognac, à qui bien en prit de n'être pas obèse. Une légère retraite de côté lui fit éviter la pointe meurtrière; la lame alla tomber à quelques pas plus loin. Agostin pâlit, car il était désarmé, et il savait que sa troupe d'épouvantail ne pouvait lui être d'aucun secours. Cependant, comptant sur un effet de terreur, il cria : « Feu! vous autres! » — Les comédiens, craignant l'arquebusade, firent un mouvement de retraite et se réfugièrent derrière le chariot, où les femmes piaillaient comme des geais plumés vifs. Sigognac lui-même, malgré son courage, ne put s'empêcher de baisser un peu la tête.

Chiquita, qui avait suivi toute la scène cachée par un buisson dont elle écartait les branches, voyant la périlleuse situation de son ami, rampa comme une couleuvre sur la poudre du chemin, ramassa le couteau sans qu'on prît garde à elle, et, se redressant d'un bond, remit la navaja au bandit. Rien n'était plus fier et plus sauvage que l'expression qui rayonnait sur la tête pâle de l'enfant; des éclairs jaillissaient de ses yeux sombres, ses narines palpitaient comme des ailes d'épervier, ses lèvres entr'ouvertes laissaient voir deux rangées de dents féroces comme celles qui luisent dans le rictus d'un animal acculé. Toute sa petite personne respirait indomptablement la haine et la révolte.

Agostin balança une seconde fois le couteau, et peut-être le baron de Sigognac eût-il été arrêté au début de ses aventures, si une main de fer n'avait saisi fort opportunément le poignet du bandit. Cette main, serrant comme un étau dont on tourne la vis, écrasait les muscles, froissait les os, faisait gonfler les veines et venir le sang dans les ongles. Agostin essaya de se débarrasser par des secousses désespérées; il n'osait se retourner, car le baron l'eût lardé dans le dos, et il parait encore les coups de son bras gauche, et pourtant il sentait que sa main prise s'arracherait de son bras avec ses nerfs s'il persistait à la délivrer. La douleur devint si violente, que ses doigts engourdis s'entr'ouvrirent et lâchèrent l'arme.

C'était le Tyran, qui, passant derrière Agostin, avait rendu ce bon office à Sigognac. Tout à coup il poussa un cri : « Mordious! est-ce

qu'une vipère me pique; j'ai senti deux crocs pointus m'entrer dans la jambe! » En effet, Chiquita lui mordait le mollet comme un chien pour le faire retourner; le Tyran, sans lâcher prise, secoua la petite fille et l'envoya rouler à dix pas sur le chemin. Le Matamore, reployant ses longs membres articulés comme ceux d'une sauterelle, se baissa, ramassa le couteau, le ferma et le mit dans sa poche.

Pendant cette scène, le soleil émergeait petit à petit de l'horizon; une portion de son disque d'or rose se montrait au-dessus de la ligne des landes, et les mannequins, sous ce rayon véridique, perdaient de plus en plus leur apparence humaine.

— Ah ça! il paraît, dit le Pédant, que les arquebuses de ces messieurs ont fait long feu à cause de l'humidité de la nuit. En tout cas, ils ne sont guère braves, car ils laissent leur chef dans l'embarras et ne bougent non plus que des Termes mythologiques!

— Ils ont de bonnes raisons pour cela, répliqua le Matamore en escaladant le talus, ce sont des hommes de paille habillés de guenilles, armés de ferrailles, excellents pour éloigner les oiseaux des cerises et des raisins, et en six coups de pied il fit rouler au milieu de la route les six grotesques fantoches qui s'épatèrent sur la poudre avec ces gestes irrésistiblement comiques de marionnettes dont on a abandonné les fils. Ainsi disloqués et aplatis, les mannequins parodiaient d'une façon aussi bouffonne que sinistre les cadavres étalés sur les champs de bataille.

— Vous pouvez descendre, mesdames, dit le Baron aux comédiennes, il n'y a plus rien à craindre; ce n'était qu'un péril en peinture.

Désolé du mauvais succès d'une ruse qui habituellement lui réussissait, tant est grande la couardise des gens, et tant la peur grossit les objets, Agostin penchait la tête d'un air piteux. Près de lui se tenait Chiquita effarée, hagarde et furieuse comme un oiseau de nuit surpris par le jour. Le bandit craignait que les comédiens, qui étaient en nombre, ne lui fissent un mauvais parti ou ne le livrassent à la justice; mais la farce des mannequins les avait mis en belle humeur, et ils s'esclaffaient de rire comme un cent de mouches. Le rire n'est point cruel de sa nature; il distingue l'homme de la bête, et il est, suivant Homérus, l'apanage des dieux immortels et bienheureux qui rient olympiennement tout leur saoul pendant les loisirs de l'éternité.

Aussi le Tyran, qui était bonasse de sa nature, desserra-t-il les doigts, et tout en maintenant le bandit, lui dit-il de sa grosse voix tragique, dont il gardait parfois les intonations dans le langage familier : « Drôle, tu as fait peur à ces dames, et pour cela tu mériterais d'être pendu haut et court; mais si, comme je le crois, elles te font grâce, car ce sont de bonnes âmes, je ne te conduirai pas au prévôt. Le métier d'argousin ne me ragoûte pas; je ne tiens point à pourvoir la potence de gibier. D'ailleurs, ton stratagème est assez picaresque et comique. C'est un bon tour pour extorquer des pistoles aux bourgeois poltrons. Comme acteur expert aux ruses et subterfuges, je l'apprécie, et ton imaginative m'induit à l'indulgence. Tu n'es point platement et bestialement voleur, et ce serait dommage de t'interrompre en une si belle carrière.

— Hélas! répondit Agostin, je n'ai pas le choix d'une autre, et suis plus à plaindre que vous ne pensez; il ne reste plus que moi de ma troupe aussi bien composée naguère que la vôtre; le bourreau m'a pris mes premiers, seconds et troisièmes rôles; il faut que je joue tout seul ma pièce sur le théâtre du grand chemin, affectant des voix diverses, habillant des mannequins pour faire croire que je suis soutenu par une bande nombreuse. Ah! c'est un sort plein de mélancolie! avec cela, il ne passe personne sur ma route, elle est si mal famée, si coupée de fondrières, si dure aux piétons, chevaux et carrosses; elle ne vient de nulle part et ne mène à rien; mais je n'ai pas le moyen d'en acheter une meilleure. Chaque chemin un peu fréquenté a sa compagnie. Les fainéants qui travaillent s'imaginent que tout est roses dans la vie de voleur; il y a beaucoup de chardons. Je voudrais bien être honnête; mais comment me présenter aux portes des villes avec une mine si truculente et une toilette si sauvagement déguenillée! Les dogues me sauteraient aux jambes et les sergents au collet, si j'en avais un. Voilà mon coup manqué, un coup bien machiné, monté bien soigneusement, qui devait me faire vivre deux mois et me donner de quoi acheter une capeline à cette pauvre Chiquita. Je n'ai pas de bonheur, et suis né sous une étoile enragée. Hier, j'ai dîné en serrant ma ceinture d'un cran. Votre courage intempestif m'ôte le pain de la bouche, et puisque je n'ai pu vous voler, au moins faites-moi l'aumône.

— C'est juste, répondit le Tyran, nous t'empêchons d'exercer ton industrie, et nous te devons un dédommagement. Tiens, voilà deux pistoles pour boire à notre santé.

Isabelle prit dans le chariot un grand morceau d'étoffe dont elle fit présent à Chiquita. «Oh! c'est le collier de grains blancs que je voudrais, »dit l'enfant avec un regard d'ardente convoitise. La comédienne le défit et le passa au cou de la petite voleuse éperdue et ravie. Chiquita roulait en silence les grains blancs sous ses doigts brunis, penchant la tête et tâchant d'apercevoir le collier sur sa petite poitrine maigre, puis elle releva brusquement sa tête, secoua ses cheveux en arrière, fixa ses yeux étincelants sur Isabelle, et dit avec un accent profond et singulier :

— Vous êtes bonne ; je ne vous tuerai jamais!

D'un bond, elle franchit le fossé, courut jusqu'à un petit tertre où elle s'assit, contemplant son trésor.

Pour Agostin, après avoir salué, il ramassa ses mannequins démantibulés, les reporta dans la sapinière, et les inhuma de nouveau pour une meilleure occasion. Le chariot que le bouvier avait rejoint, car à la détonation de l'arquebuse il s'était bravement enfui, laissant ses voyageurs se débrouiller comme ils l'entendraient, se remit pesamment en marche.

La Duègne retira les doublons de ses souliers et les réintégra mystérieusement au fond de sa pochette.

— Vous vous êtes conduit comme un héros de roman, dit Isabelle à Sigognac, et sous votre sauvegarde on voyage en sûreté; comme vous avez bravement poussé ce bandit que vous deviez croire soutenu par une bande bien armée !

— Ce péril était bien peu de chose, à peine une algarade, répondit modestement le Baron ; pour vous protéger je fendrais des géants du crâne à la ceinture, je mettrais en déroute tout un ost de Sarrasins, je combattrais parmi des tourbillons de flamme et de fumée des orques, des endriagues et des dragons, je traverserais des forêts magiques, pleines d'enchantements, je descendrais aux enfers comme Énéas et sans rameau d'or. Aux rayons de vos beaux yeux tout me deviendrait facile, car votre présence ou votre pensée seulement m'infuse quelque chose de surhumain.

Cette rhétorique était peut-être un peu exagérée, et comme dirait Longin, asiatiquement hyperbolique, mais elle était sincère. Isabelle ne douta pas un instant que Sigognac n'accomplît, en son honneur, toutes ces fabuleuses prouesses, dignes d'Amadis des Gaules, d'Esplandian et de Florimart d'Hyrcanie. Elle avait raison ; le sentiment le plus vrai dictait ces emphases au Baron, d'heure en heure

plus épris. L'amour ne trouve jamais pour s'exprimer de termes assez forts.

Sérafine, qui avait entendu les phrases de Sigognac, ne put s'empêcher de sourire, car toute jeune femme trouve volontiers ridicules les protestations d'amour qu'on adresse à une autre, et qui en changeant de route lui sembleraient les plus naturelles du monde. Elle eut un instant l'idée d'essayer le pouvoir de ses charmes et de disputer Sigognac à son amie; mais cette velléité dura peu. Sans être précisément intéressée, Sérafine se disait que la beauté était un diamant qui devait être enchâssé dans l'or. Elle possédait le diamant, mais l'or manquait, et le baron était si désastreusement râpé, qu'il ne pouvait fournir ni la monture, ni même l'écrin. La grande coquette rengaîna donc l'œillade préparée, se disant que de telles amourettes étaient bonnes seulement pour des ingénues, et non pour des premiers rôles, et elle reprit sa mine détachée et sereine.

Le silence s'établit dans le chariot, et le sommeil commençait à jeter du sable sous les paupières des voyageurs, lorsque le bouvier dit :

— Voilà le château de Bruyères !

THÉOPHILE GAUTIER.

(La suite à la prochaine livraison.)

OPINIONS NOUVELLES

AU SEIN

DU CLERGÉ CATHOLIQUE

Tout a été dit sur la question romaine au point de vue politique. Il n'est pas un seul des arguments, par lesquels les avocats de la papauté temporelle essayent d'établir ce qui est à nos yeux un flagrant déni de justice, qui n'ait été réfuté par le raisonnement et par l'histoire, et surtout par l'appréciation souveraine de la conscience, ce grand tribunal de cassation de nos sophismes. Pour ma part, je conçois toujours moins ce que peuvent répondre des chrétiens sincères à ceux qui leur demandent de quel droit ils violent, au détriment de tout un peuple, la loi de justice et de charité qui nous commande de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît, et de ne pas mettre sur les épaules de notre prochain un fardeau dont nous ne voudrions pas pour nous-mêmes. Or il est certain qu'il n'est pas un seul de nos ultramontains libéraux qui consentît à porter pendant un jour le joug pesant sous lequel les Romains doivent à leur gré se courber docilement pour la plus grande édification de trois cents millions de catholiques; il n'est pas un homme de cœur qui trouvât bon d'entrer dans cette espèce de chapelle Sixtine agrandie où l'on veut confiner tout un peuple, après l'avoir voué à l'impuissance, pour lui faire chanter, au nom de la chrétienté, les Psaumes de la pénitence. Cette raison toute morale, présentée incessamment sous toutes ses faces, a pénétré la conscience publique; elle est irréfutable, et, n'eût-on que celle-là pour combattre la papauté temporelle, lors même qu'on ne pourrait s'appuyer sur les considérations les plus fortes empruntées à l'essence de la religion chrétienne comme aux principes incontestables d'une sage politique, on n'en serait pas moins invincible. L'opinion laïque se prononce de plus en plus dans ce sens. Si elle était seule à le faire, si elle ne trouvait aucun écho parmi les représentants officiels de l'Église, la situation de la religion chrétienne, du moins de l'une de ses formes, serait gravement compromise. Il est évident que si la conscience laïque est

plus éclairée que la conscience ecclésiastique, c'en est fait de l'ascendant religieux du clergé, car la religion ne se sépare pas impunément de la morale; toutes les fois qu'elle en est séparée, elle devient promptement ce qu'il y a de pire au monde : *Corruptio optimi pessima*. Du jour où l'homme vaut mieux que son Dieu, on peut dire que le règne de ce Dieu est fini, car il n'a plus ni autel ni foyer quand la conscience humaine l'a rejeté en le condamnant. C'est ce qui arriva à l'époque de la décadence romaine. Ce n'est pas parce que les oracles se taisaient, parce que les signes que l'on avait pris jusqu'alors pour les marques incontestables de la présence de la Divinité diminuaient ou tendaient à disparaître, que l'on s'écria douloureusement : *Les dieux s'en vont*. C'est parce qu'un idéal supérieur à l'idéal ancien était apparu, et que la conscience, éclairée d'un rayon nouveau, quoique insuffisant, s'était sentie supérieure aux vieilles religions de l'humanité. Sans doute aucune voix ne se fera plus entendre dans le monde pour dire que le Dieu qu'il adore va disparaître, car ceux-là mêmes qui ne croient pas au christianisme comme révélation surnaturelle pensent qu'il ne saurait être remplacé; mais si le christianisme en soi est immortel, il n'en est pas de même des formes qu'il a revêtues dans le cours des âges, et on peut très-bien arriver à dire de l'une de ses formes qu'elle s'en va, si elle ne répond plus au sens moral ou si elle le blesse et le froisse sur un point essentiel. Voilà pourquoi, s'il était vrai que la conscience laïque fût plus éclairée que la conscience ecclésiastique, l'arrêt de mort de l'une des plus importantes fractions du christianisme serait déjà prononcé, quitte à être exécuté dans des délais plus ou moins longs; s'il était vrai qu'au sein du clergé catholique cette conscience artificielle, qui, d'après l'énergique langage de Massimo d'Azeglio se fabrique à Rome, fût seule à parler, le monde moderne serait bientôt perdu pour le catholicisme.

Il n'en est rien heureusement. Bien des voix s'élèvent du sein du clergé dans les divers pays de l'Europe pour protester, soit au nom du patriotisme, soit au nom de la tradition, soit au nom de la justice. Les encycliques et les mandements, qui prodiguent les anathèmes à tout mouvement d'émancipation politique, excitent chez un nombre croissant de prêtres éclairés et pieux une tristesse et parfois même une indignation qui dépassent les amers sentiments que l'attitude de la cour de Rome provoque en dehors du clergé. L'opposition est constituée au sein de l'Église catholique; cette opposition est grave dans ses allures, mesurée, convaincue; elle se renferme dans les limites d'une stricte orthodoxie. Ce serait s'abuser que de s'imaginer que différer du pape sur une question de gouvernement ce soit porter atteinte à l'unité de l'Église. La prétention du parti ultramontain est

d'élever à la hauteur d'un dogme « le pouvoir qu'a l'Église de posséder des biens. » Mais c'est une prétention insoutenable; elle ne s'est même jamais explicitement formulée, bien que le parti parle et agisse constamment comme si elle était fondée en droit. L'ultramontain le plus fougueux, quand il est de sang-froid, doit nécessairement distinguer entre le prince et le pontife. C'est à la faveur de cette distinction mentale entre le spirituel et le temporel de la papauté qu'on maintient la perpétuité de la succession apostolique sur le siége pontifical, malgré les Alexandre VI et les Léon X. Qu'il soit malaisé de croire que des personnes si infaillibles dans un domaine le soient si peu dans un autre, nous n'avons aucun intérêt à le contester, mais ce n'est pas la question qui nous occupe. Nous avons voulu simplement rappeler que l'opposition au sein du clergé catholique est légitime et orthodoxe, tant qu'elle porte uniquement sur des questions de politique ecclésiastique. Il n'est pas moins certain qu'on doit la considérer comme un symptôme d'une gravité redoutable; et que, par suite de la logique secrète mais sûre qui lie les faits aux idées, elle peut grandir soudain et s'attaquer bientôt à des points de première importance, si bien qu'en durant elle prendrait un nouveau caractère et préparerait un schisme. On peut tout craindre ou tout espérer de l'obstination de la curie romaine; la prolongation de la crise politique aggrave tous les jours la crise religieuse. Mais ne devançons pas l'avenir; tenons-nous-en au présent, obscur et orageux, d'où sortiront de si violentes crises et d'où jaillira une si radieuse aurore. Dans les circonstances actuelles, les vrais conservateurs dans le catholicisme, au point de vue religieux, sont les opposants, car seuls ils le rapprochent des instincts, des aspirations et des invincibles convictions de la société moderne. Ce sont eux qui jettent le pont sur l'abîme dans lequel s'engloutirait l'Église si elle se refusait définitivement à passer sur la rive opposée. En tout cas, ils ménagent la transition entre deux périodes de l'histoire religieuse de l'humanité. On comprend donc combien il importe de recueillir leurs aveux et leurs protestations, souvent embarrassées comme leur position; au travers de leurs contradictions et de leurs réticences perce de plus en plus un vif sentiment du péril suprême que fait courir à l'Église l'acharnement de la papauté à se cramponner à son lambeau de royauté temporelle. Nous allons suivre cette opposition cléricale dans les diverses fractions du catholicisme européen, en constatant sa marche et ses progrès dans le cours de l'année qui vient de s'écouler.

I

Ce n'est pas en France qu'il faut chercher le foyer et le centre de cette opposition. De tous les clergés du monde, si l'on en excepte le clergé espagnol, le plus soumis à la cour de Rome, le plus ultramontain est sans contredit le clergé français. Le temps n'est plus où le pape craignait par-dessus tout ce que ses légats, au concile de Trente, appelaient « l'esprit sorbonique venu de France. » Bien au contraire, c'est dans cette Église, jadis si attachée à ses droits antiques, si opposée à la domination absolue de la papauté, que l'ultramontanisme a trouvé ses plus fermes appuis et ses plus ardents défenseurs. Nous n'avons certes pas la prétention de justifier le gallicanisme sur tous les points. Malheureusement ce qu'il retranchait à l'autorité de Rome, il l'abandonnait au pouvoir civil, et il ne peut se laver du reproche d'avoir sacrifié à l'État quelques-unes des libertés les plus précieuses de l'Église, comme celles de communiquer directement avec son chef et de délibérer librement sur ses propres intérêts. Toutefois le gallicanisme avait ceci de bon qu'il s'opposait au nivellement de toutes les Églises, à la centralisation absolue dans le domaine religieux. L'esprit français était trop amoureux de l'unité dans la sphère politique pour résister longtemps au même courant dans une autre sphère. On sait l'essor que la tendance à la centralisation a pris dans notre patrie depuis le premier empire. Décidément l'esprit français et l'esprit ultramontain étaient faits pour s'entendre. Ils se sont si merveilleusement entendus, que je ne comprendrais pas pourquoi le pape désirerait encore recruter ses cardinaux en Italie. Notre épiscopat lui fournirait la majorité la plus docile, la plus empressée à assurer l'absolutisme religieux, la plus hostile à tout esprit d'indépendance dans les Églises particulières. On veille à Rome avec un soin jaloux à ce qu'aucun intrus ne vienne troubler cette harmonie, et s'il se trouve qu'un prêtre distingué par sa science et digne de toute considération, mais imbu du vieux levain gallican, soit présenté pour occuper un siége vacant en France, on sait habilement multiplier ces difficultés canoniques dont on possède un arsenal assez fourni pour exclure, au besoin, l'apôtre saint Paul et l'apôtre saint Jean, à supposer qu'ils revinssent sur la terre faire revivre leurs principes surannés en matière de droit ecclésiastique. L'affaire de M. l'abbé Maret est bien connue; on sait très-bien pour quel motif il est entré au chapitre de Saint-Denis au lieu de régir un diocèse. L'attitude de notre haut clergé dans la question romaine a été tout ce que le pape pouvait désirer et tout ce que les amis éclairés de la

religion pouvaient craindre. J'admets que l'épiscopat français ait le droit de se plaindre de la tournure que les affaires de Rome ont prise soudain, surtout après les promesses prodiguées au commencement de la guerre d'Italie. Je comprends, à ce point de vue, la vivacité des réclamations. Mais ce n'était pas une raison pour intervenir d'une manière aussi directe, aussi passionnée, aussi bruyante en faveur de l'Autriche et de ses créatures couronnées, et surtout en faveur du pouvoir temporel du pape, présenté comme le palladium de la religion. Le catholicisme français, sous l'influence des hauts dignitaires de l'Église, a fourni au saint-père un illustre général, cœur vaillant et généreux dont les erreurs mêmes sont respectables, et toute une légion de croisés, dont on a béni le départ et fêté le retour dans toutes les cathédrales avec le plus ardent enthousiasme. La mort réelle ou supposée de ces chevaliers du saint-siége a provoqué des oraisons funèbres admirables, auxquelles de désagréables résurrections sont venues donner une conclusion comique. La religion n'a rien eu à gagner à ces incidents; la croisade épiscopale se poursuit de plus belle dans les chaires et les mandements, et ne craint pas de jeter un défi constant à la conscience laïque, comme si ce n'était pas la plus dangereuse des tactiques, dans un temps où l'influence librement acceptée se substitue de plus en plus à l'autorité extérieure. On ne peut se dissimuler que la papauté temporelle n'ait pour elle en France, dans l'Église et dans la société laïque, ce qu'on est convenu d'appeler, dans la langue du temps, les sommités, mais que leur élévation ne leur fasse pas oublier leur isolement! Le sentiment public—je parle de celui qui n'a point abdiqué sa liberté et qui n'attend pas des *communiqués* pour se décider—se prononce de plus en plus contre la papauté temporelle. Il n'est retenu dans son expression que par la crainte de paraître appuyer des mesures contraires à la liberté religieuse, mesures que, pour notre part, nous repoussons surtout lorsqu'elles frappent un parti opposé au nôtre. Malgré tout, l'opinion publique est fixée sur la question romaine On n'a, pour s'en convaincre, qu'à consulter ses organes les mieux accrédités, par où j'entends les plus indépendants. Il nous semble que l'épiscopat français est pour le moins bien imprudent de heurter à ce point cette opinion sur une question qu'aucun artifice théologique ne réussira à faire rentrer dans le dogme.

Ce n'est pas que le catholicisme en France se soit tout entier rallié à l'ultramontanisme. Il s'est formé, dans le clergé et dans les rangs des croyants sincères, un petit groupe d'anciens gallicans, ou pour mieux dire de gallicans nouveaux, qui ont recueilli dans la tradition de l'Église de France ce qu'elle a de plus élevé, de plus chrétien, en

laissant de côté sa servilité trop grande pour le pouvoir civil. Ils ont su conserver la forte séve, l'austérité et l'indépendance à la fois humble et fière de Port-Royal. Très-opposée à tous les empiétements de l'ultramontanisme, cette école avait des convictions toutes faites sur la question du pouvoir temporel de la papauté; ses représentants les plus conséquents refusaient même au saint-père la primauté effective, et ne lui reconnaissaient qu'une primauté d'honneur et une sorte de présidence dans le grand parlement ecclésiastique qui leur paraissait le gouvernement normal de l'Église, l'autorité suprême résidant à leurs yeux dans les conciles. La proclamation du dogme de l'immaculée conception a excité au sein de ce parti religieux, malheureusement trop faible en nombre, une véhémente indignation, parce qu'il y voyait le renversement de toutes les anciennes règles et le bouleversement de l'Église. Un respectable prêtre, l'abbé Laborde, plein de piété et de foi, et remarquable surtout par la simplicité naïve d'une charité qui espère tout, était parti pour Rome au moment où le nouveau dogme allait être proclamé; il nourrissait l'espoir candide que dans cette capitale de l'Église, qui prétend entendre directement l'Esprit de Dieu, on se souviendrait que ses premiers organes n'avaient possédé aucune des grandeurs humaines, et il s'imaginait que l'on écouterait les réclamations d'un pauvre desservant parlant au nom de l'Évangile. Le confiant abbé ne trouva personne à qui parler, dans la ville sainte, si ce n'est aux sbires de la police romaine qui l'expulsèrent ignominieusement. Il revint mourir en France sur un grabat d'hôpital, où, de sa main défaillante, il corrigeait les pages émues dans lesquelles il déposait sa protestation; cette protestation d'un juste persécuté n'est point tombée à terre, comme le prouvent les événements actuels. L'abbé Prompsaut, aumônier des Quinze-Vingts, prêtre plein de science et de fermeté, soutint la même cause au milieu de bien de tracasseries. L'*Observateur catholique* est l'organe de cette petite fraction de l'Église catholique. Il est écrit avec une grande fermeté de principes, et si son cercle n'est pas très-étendu il tend à s'accroître. M. l'abbé Guettée, l'historien de l'Église de France, est l'un des principaux rédacteurs de cette feuille libérale; il a été exposé à plus d'une persécution, mais elles ne l'ont ni découragé ni exaspéré, et il est demeuré invariablement fidèle aux grandes doctrines du christianisme. Il a consacré à la question romaine plusieurs articles solides de fond, d'un raisonnement serré, qui n'ont pas été réfutés. L'un des premiers il a montré comment l'indépendance du saint-père est en raison inverse de sa souveraineté temporelle. Plus à gauche dans cette opposition, nous trouvons deux laïques distingués : ce sont MM. Bordas Demoulin et Huet ; le premier est

mort récemment dans la plus honorable pauvreté; l'un et l'autre sont connus par de savants ouvrages de philosophie; M. Bordas Demoulin a été plusieurs fois couronné par l'Académie française. Sa biographie, récemment publiée par M. Huet, est d'un haut intérêt; elle montre en lui un désintéressement complet, une de ces passions pour la justice et la vérité qui ne laissent place à aucune considération vulgaire, et une austérité, un ascétisme libre et volontaire qui en font un type à part dans notre société amollie. C'était un anachorète laïque de la science et de la foi, un de ces prophètes du désert qui ne savent se plier à aucun accommodement, et qui vont droit devant eux sans se soucier de ce qu'ils dérangent ou renversent. On tâche toujours d'étouffer ces voix importunes, mais on n'y réussit pas, et elles finissent par troubler les puissants et les dédaigneux. Bordas Demoulin n'était pas simplement un philosophe sévère, c'était un chrétien convaincu, croyant de toute son énergie au surnaturel, à la rédemption, à la grâce, un vrai disciple de saint Augustin et de Jansénius; mais c'était en même temps un ardent défenseur de la liberté politique, un ennemi juré de toute oppression dans la société religieuse et dans l'État. L'un des premiers avec Vinet, il a posé fermement le principe de la séparation du temporel et du spirituel. « L'alliance de l'Église et de l'État forme la seconde persécution du paganisme, écrit M. Bordas Demoulin, dans son livre sur les *Pouvoirs constituants de l'Eglise*, celui de ses ouvrages où l'on peut le mieux saisir sa pensée, — persécution contre les choses, mille fois plus désastreuse que la persécution contre les personnes. Celle-ci enfantait les martyrs, les martyrs enfantaient les fidèles. Elle ne dura que trois siècles. L'autre a sévi quinze cents ans sans interruption, dépeuplant et dénaturant l'Église. Cette dernière se pervertit dans son culte; elle se pervertit dans le gouvernement, où tous les droits sont foulés aux pieds et où se jouent le despotisme et l'abitraire. Mais l'erreur ne peut vaincre l'Église. La liberté d'examen et de culte doit épurer, vivifier le catholicisme, tuer toute religion qui n'est pas la véritable, et par là conduire à celle-ci les sectateurs de toutes les autres. La loi nouvelle triomphera de ceux qui veulent nous ramener à l'ancienne. L'ancienne loi était morte ou déchue, couchée morte sur les tables; la nouvelle règne vivante dans l'âme. C'est la raison divine intérieurement contemplée par la raison humaine [1]. » Bordas Demoulin avait d'avance donné son opinion sur la question romaine. « Le moyen âge immisça les papes dans les luttes gouvernementales, écrivait-il dès l'année 1854. Si on connaît les guerres qu'ils déchaînèrent, les trou-

1. Bordas Demoulin. *Les Pouvoirs constituants de l'Église*, p. 520, 543, 545.

bles qu'ils excitèrent, on cherche ceux qu'ils prévinrent ou qu'ils étouffèrent. Ce qu'ils voulaient, c'est l'indépendance de leur pouvoir temporel, auquel ils ont continuellement immolé, immolent encore, et tant qu'il subsistera, immoleront l'indépendance, l'unité, la vie de l'Italie. Afin que le premier vicaire de celui qui naquit dans une étable, vécut d'aumônes, expira sur la croix, pour foudroyer les grandeurs humaines; afin que ce premier vicaire ait une puissance et une cour royales, il faut qu'il ne cesse d'immoler sa patrie, cette patrie civilisatrice du monde antique [1]. » Des convictions aussi arrêtées sont rares en France sur ces questions délicates, où la politique est aussi bien en jeu que la religion. Cependant il est incontestable que sans aller si loin, beaucoup d'esprits sérieux suivent cette direction soit dans le clergé, soit parmi les laïques croyants. Leur nombre tend à augmenter; un noyau se forme, et nous ne mettons pas en doute que si jamais les choses étaient poussées à l'extrême, si la rupture ouverte et déclarée éclatait entre l'ultramontanisme et la tendance libérale qui ne veut plus de la papauté temporelle, la France elle-même fournirait un contingent important à la fraction du catholicisme qu'aurait enfin lassée une opiniâtre résistance aux réclamations les plus légitimes. Toutefois l'impulsion viendra d'ailleurs; c'est en Italie que le branle sera donné, s'il l'est jamais, parce que la question de la papauté temporelle s'y complique de la question de l'indépendance nationale. L'Italie sait non plus seulement ce que vaut un pape roi pour la gloire d'une nation, mais encore ce qu'il coûte au peuple qui a l'honneur de le posséder.

II

Les énergiques paroles par lesquelles M. Ricasoli signalait au saint-père lui-même les dangers de son attitude au point de vue de l'unité de la foi catholique ont été beaucoup remarquées : « La multitude, lisons-nous dans sa lettre éloquente, voit avec indignation des ministres du sanctuaire se mêler à des conspirations contre l'État. Peu habituée aux distinctions subtiles, elle pourrait à la fin être conduite à imputer à la religion ce qui n'est que le fait des hommes qui en sont les ministres, et à se séparer de cette communion à laquelle depuis dix-huit siècles les Italiens ont la gloire et le bonheur d'appartenir. Ne jetez pas, saint-père, dans l'abîme du doute un peuple tout entier qui désire sincèrement pouvoir vous croire et vous vénérer. Le clergé déjà se divise, le troupeau se sépare de ses pasteurs. Il existe

1. Bordas Demoulin. *Les Pouvoirs constituants de l'Église*, p. 403, 442.

des prélats, des évêques, des prêtres qui refusent ouvertement de prendre part à la guerre que l'on fait de Rome au royaume d'Italie ; un bien plus grand nombre y répugne en secret. » Cette déclaration si grave n'est pas un de ces arguments improvisés ou inventés pour les besoins de la cause : elle exprime l'exacte vérité, comme il est facile de s'en convaincre par des preuves positives.

Les protestations contre le pouvoir temporel de la papauté ne sont pas d'hier. Le grand poëte national l'avait déjà maudite au moyen âge. Le Dante l'avait marquée de son vers brûlant pour tous les siècles. Toutes les fois que l'Italie, dans les temps modernes, a tendu de nouveau à l'indépendance, toutes les fois que les esclaves frémissants dont parlait Alfiéri ont secoué leurs chaînes, ils se sont heurtés à la papauté temporelle et l'ont rencontrée sur leur chemin comme leur plus grand obstacle. L'Italie libérale a d'abord essayé de l'attirer à elle et de la gagner. Gioberti a consacré à cette tentative les meilleures forces de son grand esprit; arrivé au pouvoir, il a même voulu la rétablir par les armes de son pays, afin de la lier à la cause nationale par un de ces services qu'on ne saurait oublier. Il voulait rendre le pape l'obligé de l'Italie et le soustraire ainsi à toute influence étrangère. Il a échoué dans cette tentative, non-seulement parce que l'armée française l'a gagné de vitesse, mais encore parce que le Piémont n'a pas voulu s'engager dans cette voie. Il a bien fait, car il eût inspiré désormais une invincible défiance aux populations italiennes.

En politique, comme dans toutes les affaires de ce monde, les menées trop habiles, les actes à double entente où l'on paraît vouloir autre chose que ce que l'on veut réellement, sont au fond des maladresses ; car, comme le dernier mot appartient à l'opinion publique, il est très-dangereux de commencer par la prévenir contre soi, lors même qu'en définitive on veut lui donner satisfaction.

Tandis que Gioberti essayait de concilier ce qu'il y a de plus irréconciliable au monde, à savoir la liberté et la théocratie, un autre prêtre, non moins respectable, poussait les esprits dans une voie bien différente. Rosmini était bien plus que Gioberti voué à la vie sacerdotale. Il n'a jamais quitté la retraite ; il a même fondé un ordre religieux consacré à la prière et à l'étude, mais plus indépendant qu'aucun autre, et plus respectueux de l'individualité de ses membres, puisqu'il avait pour première règle de laisser à ceux-ci la libre disposition de leurs biens. Nous n'avons pas ici à apprécier le philosophe chez Rosmini. Il a exercé une vaste influence sur les esprits par des écrits profonds, dont l'originalité a toujours inquiété Rome, sans que l'examen le plus minutieux ait pu y découvrir la moindre trace d'hérésie. Reconnaissons pourtant que Rosmini méritait d'être

tenu en suspicion. Il avait parlé un langage que l'on était déshabitué d'entendre à Rome, depuis que l'absolutisme ultramontain y régnait sans partage. Le mot de réforme, incessamment répété par Rosmini, sonnait d'une manière étrange. Son livre, intitulé : *les Cinq Plaies de l'Église*, avait eu un retentissement immense en Italie. Il soulevait des questions de la plus haute gravité qui devaient pousser les esprits bien plus loin que l'auteur ne le voulait lui-même; car à ces questions il ne donnait que des demi-solutions auxquelles il était impossible de s'arrêter.

Tous les maux de l'Église contemporaine viennent, d'après Rosmini, de la séparation de plus en plus tranchée entre le clergé et le peuple chrétien; celui-ci non-seulement ne participe plus, comme dans les premiers siècles de l'Église, à l'élection de ses prêtres et de ses évêques; mais il est encore réduit à une passivité déplorable dans le culte. Si seulement ce clergé solitaire comprenait sa haute vocation! Malheureusement, d'après Rosmini, les préoccupations du temporel étouffent celles du spirituel. L'Église s'est laissé inféoder aux biens de la terre contre la volonté expresse du Christ, qui avait abrogé les institutions lévitiques, pour apprendre à ses disciples que la nouvelle sacrificature qu'il avait fondée n'était point liée au sol comme l'ancienne. « Quand Pascal II, dit Rosmini, proposa de renoncer aux fiefs ecclésiastiques, ce grand homme mettait vraiment la hache à la racine de toute mauvaise herbe dans l'Église. » La richesse territoriale paraissait à Rosmini la cinquième des plaies de l'Église, la plus grave, la plus mortelle. Je sais qu'il ne concluait pas à l'abrogation de la papauté temporelle, qu'il faisait même une réserve en sa faveur, mais cette réserve n'avait de valeur que pour lui seul. L'Italie ne devait pas oublier sa protestation éloquente contre l'alliance du temporel et du spirituel. Ses livres, lus avec avidité dans la solitude des couvents ou dans les presbytères, déposaient dans les esprits des germes qui devaient lever au premier jour.

Ce jour destiné à faire éclore les aspirations cachées de beaucoup d'âmes à la fois pieuses et libérales devait être celui du malheur. L'Italie, après la défaite de Novare, et surtout après le retour du pape à Rome, passa par l'une des crises les plus douloureuses que puisse traverser une nation. Il était cruel d'avoir entrevu la délivrance et de retomber dans les mêmes maux aggravés par un brillant souvenir, éclair passager au travers de ténèbres épaissies. La déception fut surtout amère pour les hommes religieux qui avaient cru un instant à la réconciliation de la papauté et de l'Italie, à l'union des deux patries, la patrie terrestre et la patrie religieuse. L'enivrement dans lequel ces généreux esprits furent jetés par les débuts du pon-

tificat de Pie IX montre combien ils étaient sincères dans leur attachement à leur Église. Ne soyons pas injustes envers le prêtre vénérable qui, placé soudain à la tête d'un peuple plus difficile à gouverner qu'aucun autre, parce qu'il avait subi le pire des gouvernements, ne put suffire ni à la réforme des abus de la cour romaine ni à la répression des désordres de la rue. Son bon vouloir, son désir de faire le bien de ses sujets, ses dispositions libérales sont incontestables; les fautes et les crimes du parti démagogique, qui tant de fois a failli compromettre la cause italienne, ne sont pas moins incontestables. La mort de Rossi doit être surtout pleurée par les amis de la liberté. Reconnaissons aussi que la malédiction du despotisme pèse encore sur ceux qui viennent de lui échapper. Il faut mettre à sa charge les conséquences funestes de son influence sur les âmes. La première bouffée d'air pur qui fut introduite dans les étables d'Augias en fit sortir des miasmes pestilentiels; est-ce au vent des cieux qu'il fallait s'en prendre? C'est l'image exacte de ce qui se passe ordinairement dans la première période d'affranchissement d'un peuple longtemps démoralisé par la servitude. On sait quelle réaction suivit le retour de Pie IX à Rome, aux applaudissements du parti catholique en Europe, qui ne pouvait assez exprimer sa satisfaction et son édification. Les imprudents! ils ne savaient pas quel abîme allait se creuser entre la papauté et l'Italie! C'est au moment même où l'oppression la plus douloureuse pesait sur celle-ci qu'elle prenait davantage conscience d'elle-même, de sa tâche, de son avenir. Les sentinelles autrichiennes montaient régulièrement la garde sur ses places publiques et y maintenaient la morne tranquillité qui sied aux nations asservies; mais leurs chefs ne savaient pas ce que leur présence odieuse inspirait d'énergiques résolutions et de discours ardents dans l'intérieur des maisons dont ils ne franchissaient jamais le seuil, si bien que la sentinelle détestée servait surtout à empêcher la flamme du patriotisme de s'éteindre. Les tombeaux que l'on doit garder sont toujours mal gardés, car on ne les surveille que parce qu'on y sent frémir la vie nouvelle qui doit y faire explosion. On peut être assuré de la résurrection des morts sur lesquels on veille avec un soin jaloux, et ce qu'on fait pour les empêcher de renaître hâte leur relèvement. Les morts qui sont bien morts se gardent suffisamment tout seuls. Nous n'avons pas à retracer ici ce réveil politique de l'Italie sous l'influence des libres paroles venues de Turin et sous la pression des baïonnettes autrichiennes. Le même mouvement d'esprit s'opéra pendant cette douloureuse époque dans le monde religieux; le cardinal Antonelli, dans cette sphère, remplissait l'utile office de la sentinelle autrichienne; dans la sphère politique, il contribuait suffisam-

ment à éclairer les esprits généreux qu'il exaspérait. Les encycliques aidant, ce mouvement n'a fait que grandir. L'attitude du pape, depuis la formation du royaume d'Italie, lui a donné tous les jours plus de puissance. Toute parole de malédiction pour la grande cause nationale eut un long retentissement dans les cœurs, et à force d'entendre le pape-roi déclarer qu'entre lui et l'Italie affranchie toute réconciliation était impossible, on a fini par le croire, du moins dans les rangs du clergé qui avait ses racines dans le sol.

Je sais que la situation s'est compliquée, et que bien des circonstances étaient faites pour ralentir ce mouvement. La politique suivie à l'égard de la cour de Rome a souvent manqué de franchise; on a promis une chose, puis on en a accompli une autre essentiellement différente. Il est telle circulaire ministérielle adressée à l'épiscopat, lors de l'explosion de la guerre d'Italie, qui reste un grave embarras; les démentis qui lui ont été donnés ultérieurement ont causé une vive irritation, et on ne peut dire qu'elle soit sans motif. Les fameuses brochures anonymes sur la question romaine ont paru un étrange commentaire de ce que l'on avait pris pour un engagement formel. Peut-être faut-il dans ces inconséquences regrettables faire la part de l'indécision d'esprit qui se cache souvent sous les apparences de la profondeur et sous l'appareil de la puissance matérielle. On doit aussi reconnaître que le Piémont, par sa brusque invasion dans les États pontificaux, a réveillé plus d'une sympathie pour son faible adversaire, comme cela arrive dans toutes les luttes inégales. Qu'il soit bien entendu que nous n'approuvons aucun mauvais moyen, quelque excellente que soit la cause qu'il prétend servir. Nous sommes persuadé que tout ce qui a été tortueux, inique et violent dans les affaires de Rome, a retardé le succès que nous souhaitions en froissant l'opinion publique. Il est vrai que la camarilla romaine a pris soin de rendre à celle-ci son cours naturel par son obstination, ses colères impuissantes et ses intrigues. Elle a fait ce qu'elle a pu pour ramener la ville éternelle à son premier usage, en en faisant un asile sacré pour les brigands, soit au moment de leur départ pour les campagnes napolitaines, soit à leur retour de ces pieuses expéditions. C'est ainsi que l'opposition contre la papauté temporelle n'a fait que grandir au sein du clergé; nous n'avons plus qu'à en signaler les manifestations principales. N'oublions pas que, pour qu'une voix s'élève du sein d'un clergé plié à l'obéissance de la hiérarchie comme le clergé catholique, l'opposition longtemps latente doit atteindre un degré extraordinaire d'énergie. C'est une démarche si grave et si périlleuse pour un prêtre dont la foi est demeurée intacte, qu'il faut qu'il y soit poussé par une sorte de contrainte intérieure.

On peut-être sûr qu'il ne parle pas seulement en son nom, mais qu'il est l'organe de toute une portion du clergé. C'est dans l'atmosphère qu'il respire qu'il puise sa hardiesse. A en juger d'après des renseignements que l'on n'a pas démentis, et qui semblent reposer sur des informations sûres[1], ce n'est pas d'hier que daterait l'opposition à la papauté temporelle. Il n'y aurait pas d'ordre religieux important qui n'eût donné quelques gages à cette opposition. Les capucins, dont le peuple aime le froc sordide, parce qu'il y retrouve sa propre pauvreté, ont plus ou moins subi l'influence du patriotisme démocratique, et beaucoup d'entre eux s'associent aux vœux de la classe ouvrière pour la consolidation de l'unité de la patrie. Les dominicains eux-mêmes sont en partie entraînés par le même courant; le couvent de Saint-Marc honore, dit-on, d'une manière inquiétante la mémoire du grand dominicain dont la voix ébranla Florence au moyen âge, et des aspirations de réforme se mêlent au souvenir de Savonarole. Les Bénédictins ont pris une position plus décidée, si bien que leur vaste établissement de Subiaco, près de Rome, est l'objet d'une surveillance spéciale. Un écrit daté du Mont-Cassin, et que l'on attribue généralement au chanoine Tosti, a éloquemment exprimé des convictions plus italiennes que romaines, avec des réserves et des réticences qui ne dérobent pas la vraie pensée de l'auteur. On y lit des paroles comme celles-ci : « Il me semble que le pouvoir temporel du pape ne fait pas partie du dogme, puisqu'il n'a pas été fondé par le Christ. Fondé par des circonstances accidentelles, des circonstances analogues peuvent le détruire. Je crois que l'esprit du temps pousse à sa perte, et qu'il n'est utile ni à la liberté, ni à la paix de l'Église; il doit tomber par la volonté du Christ... Je voudrais me jeter aux pieds du pape et lui dire : « Saint-Père, rejetez ce fardeau politique; il provoque la guerre et la sédition; il est insupportable aux peuples; il est funeste, car il pousse au schisme. Donnez-le en pâture à vos ennemis, et gravissez le Sinaï glorieux de la liberté où le pasteur et les brebis se réconcilieront. »

L'opposition à la papauté temporelle s'est exprimée récemment dans un langage moins mesuré, plus net, plus hardi au sein du clergé italien. Elle a suivi une sorte de gradation dans ses progrès; elle a commencé par s'attaquer uniquement à la politique suivie par la cour de Rome depuis la constitution du royaume italien, puis elle est peu à peu remontée aux principes, et a porté sur les bases mêmes du système ultramontain. Il est difficile de savoir où elle s'arrêtera désormais.

C'est à tort, selon nous, que l'on donnerait une grande importance

1. Voir la *Revue d'Édimbourg*, juillet 1861.

à la lettre du cardinal d'Andréa au cardinal Antonelli, dans laquelle le premier se plaint de ce que l'affaire de l'université de Louvain, accusée d'hétérodoxie par l'archevêque de Malines, a été portée au tribunal du saint office, après avoir été jugée dans toutes les règles par la congrégation de l'Index, que présidait ledit cardinal. Cette querelle de *monsignori* n'a d'autre intérêt que celui de révéler l'état de désorganisation dans lequel est tombé le gouvernement spirituel de l'Église. Les règles sont observées ou violées selon le bon plaisir du cardinal secrétaire d'État. Remarquons, en outre, que des faits qui se sont sans doute reproduits bien des fois dans le passé, et que recouvrait l'épais manteau de la prudence ecclésiastique, tombent aujourd'hui immédiatement dans le domaine d'une publicité bruyante; rien ne montre mieux que l'édifice vermoulu a commencé à craquer.

Monseigneur Liverani et le chanoine Réali, appartenant l'un et l'autre à l'élite du clergé romain, ont engagé la discussion avec la cour de Rome sur ses rapports avec le roi d'Italie. Le premier a publié une brochure intitulée : *Il Papato, l'Impero e il Regno d'Italia.* La brochure du second avait pour titre : *De la liberté de conscience dans ses affinités avec le pouvoir temporel des papes.* Ces deux publications ne franchissaient pas les limites d'une discussion strictement politique; on n'y trouvait pas trace d'une proposition dogmatique suspecte. Il est vrai que les auteurs signalaient avec énergie les abus de la cour de Rome, et protestaient, au nom d'un patriotisme sincère, contre l'attitude prise par le saint-père en face du grand mouvement national. Cela a suffi pour déchaîner contre eux les plus violentes colères. On les a impérieusement sommés de se rétracter, puis on les a dépouillés de leurs charges par des jugements sommaires rendus contre toutes les règles avec une précipitation emportée, qui donne la mesure de la justice qu'on peut attendre d'un pontificat omnipotent. On voit que les tribunaux exceptionnels sont exceptionnellement mauvais, même pour ceux en faveur de qui ils ont été institués, et que, dès qu'on sort de la justice commune et de ses règles universelles, on n'a plus à attendre que les caprices du bon plaisir. Il n'est pas de despotisme laïque qui osât aujourd'hui accumuler toutes les iniquités et tous les vices de forme que l'on peut signaler dans la condamnation de monseigneur Liverani et du chanoine Reali. On en peut juger par l'exposé de ces deux affaires, tel qu'il est contenu dans une brochure publiée récemment, et qui contient la correspondance entre les inculpés et leurs juges [1]. Le chanoine Reali a été non-seulement frappé

1. *La cour de Rome et les Jésuites,* nouveaux écrits par le cardinal d'Andréa, monseigneur Liverani, le chanoine E. Reali, traduit de l'Italien, 1861.

d'une condamnation injuste, mais encore violemment insulté et calomnié dans la sentence même qui l'a atteint. Il lui a été déclaré à la face de l'Italie : « Qu'il persistait dans l'ordure et commençait un train de vie plein de scandale, et qu'il devait être séparé de ses confrères comme une brebis galeuse. » D'où il résulte que l'attachement à la cause nationale est un scandale, et que quiconque aspire à la consolidation de l'unité de la patrie italienne n'a plus ni doctrine ni mœurs. On comprend facilement l'impression qu'un tel langage produit en dehors de la camarilla du Vatican. L'Italie tout entière, à ce titre, est une brebis galeuse aux yeux de son premier pasteur. Il faut avouer que celui-ci a trouvé un étrange moyen de se la rattacher.

Qu'a-t-on gagné à ces condamnations, si ce n'est de provoquer, de la part des condamnés, un langage plus net et une protestation plus énergique au nom des véritables intérêts de la religion? Monseigneur Liverani s'était surtout attaqué aux déplorables effets de l'administration du cardinal Antonelli. Voici les paroles que sa condamnation lui a inspirées ; on verra s'il est en train de se rétracter :

« Il y a bien des siècles, un roi-prophète adressait à Dieu cette prière : Accordez, ô Seigneur, le droit de juger au roi, et la lumière pour le faire avec droiture au fils du roi, pour qu'il juge votre peuple avec justice et vos pauvres avec équité..... Cette prière, dans laquelle les saints Pères représentent le règne du Christ et de son Église, s'élève fréquemment vers Dieu, du cœur des fidèles, afin que Rome se dégage de la puanteur, et qu'elle rejette toute l'immonde bande de voleurs qui la déshonorent. »

Nous ne prenons point la responsabilité de ce style ; on y reconnaît la même école qui stigmatisait le chanoine Reali dans les termes que l'on sait. Nous qui n'avons pas fait notre rhétorique à Rome, nous reproduisons avec déplaisir ces termes outrageants qui dénotent une colère impuissante. Quand on se sent incapable de porter des coups décisifs, on se rattrape par l'outrage. Rien n'est plus lamentable que ces fureurs de sacristie.

Le langage du chanoine Reali est plus digne. Il porte la question plus haut :

« Dites donc à Pie IX, écrit l'inculpé au cardinal préfet de Rome, que la société est déchirée par un parti qui s'appelle catholique, que l'Italie est calomniée par les hommes qui se disent dévoués au saint-siége ; que l'Église est mise en lambeaux par ceux qui sont dans l'Église pour en diviser les vêtements. Ne lui dissimulez pas que faire des grandes questions religieuses

et sociales des questions personnelles, c'est obscurcir le vicaire du Christ et mettre en avant le fils d'Adam. Vous qui le pouvez, faites-lui voir le schisme vrai et réel, non apparent et fantastique, qui divise les fils d'un même père et les membres d'une même famille; les laïques séparés du clergé, le clergé divisé entre lui-même, le moindre sacerdoce séparé du plus grand; les évêques isolés et réunis seulement par les faibles liens de l'esprit de parti ou de la peur et du servage, et de là un grand nombre de fidèles éloignés de la foi, victimes des rancunes nourries par les plus mauvais journaux et par une action qui n'est pas celle du ministre de paix et de charité; les églises vides, la science sacrée perdue au milieu des murmures confus des sectes, et pour tout dire, la débâcle et la confusion dans la maison de Dieu. Dites-lui que je puis avoir erré dans le choix des moyens, mais que j'ai la conscience de n'avoir pas erré dans l'intention, parce que je ne visais qu'à la conciliation entre les prêtres et les laïques, entre l'Église et l'Italie. Ajoutez que ses colères, ses condamnations, peuvent me transpercer, peuvent me tuer, mais ne me détourneront pas de ce but, que je sais être pur, saint, sans tache, béni de Dieu et salutaire aux hommes. »

On a fait grand bruit, ces derniers temps, des brochures du père Passaglia et de leur condamnation par la congrégation de l'Index. Il y avait lieu, en effet, d'être surpris de ce désaccord éclatant survenu entre le saint-siége et l'un des membres les plus éminents de la congrégation de Jésus. Comment s'attendre à de tels actes de la part d'un docteur qui avait gagné ses éperons théologiques en défendant le dogme de l'immaculée conception? C'est lui qui en avait préparé les considérants avant d'en rédiger l'apologie. On sait que la proclamation de ce nouveau dogme a été comme le coup d'État de la papauté moderne, et que l'importance de l'événement ne gît pas tant dans la doctrine récemment consacrée à Rome que dans le fait même de cette consécration, en dehors des règles anciennes, et surtout en l'absence d'un concile général. C'est le triomphe le plus complet de la hiérarchie ecclésiastique sur le parlementarisme catholique. Aucune démarche plus hardie n'a été faite par la papauté, aucune usurpation plus considérable n'a été consommée. Cela équivalait à son apothéose, puisque, dans cette circonstance, le pape ne s'est pas contenté de constater le dogme tel que la tradition le lui livrait et que la représentation de l'Église le reconnaissait, mais il l'a fait *proprio motu*. Il semble que ceux qui admettent le pape-Dieu ne doivent pas avoir beaucoup de peine à reconnaître le pape-roi. Le père Passaglia, qui avait joué le premier rôle dans la campagne de l'immaculée conception, paraissait destiné à n'en pas jouer un moins important dans la campagne de la souveraineté temporelle. Il y a, en effet, pris une part des plus actives, mais dans un sens entièrement opposé à celui que l'on

eût imaginé. Il s'est déclaré l'adversaire ardent du parti dont il semblait le champion le plus naturel. Pour que la lumière se soit faite dans un tel esprit, façonné et pétri dans l'école des jésuites dont il était hier encore l'ornement et la gloire, il faut que ces clartés nouvelles aient en Italie un éclat bien irrésistible, il faut que le mouvement national ait acquis une puissance dont nous ne nous doutons pas. Qu'on crie à la défection et à l'apostasie tant qu'on voudra, qu'on accuse le père Passaglia de préférer le soleil levant au soleil couchant, il n'en demeure pas moins certain que le soleil levant de l'indépendance italienne, si étroitement liée à la suppression du pouvoir temporel de la papauté, doit avoir une splendeur bien vive pour que l'un des représentants les plus distingués de l'ordre des jésuites se soit incliné devant lui. Reconnaissons qu'une fois sa décision prise, le père Passaglia n'a point usé de timidité, et qu'il ne s'est pas contenté de demi-mesures. On s'en convainc facilement en lisant les diverses brochures émanées de sa plume féconde. On y reconnaît bien la même plume qui a rédigé le dossier justificatif de l'*Immaculée Conception*, et qui est plus habituée à copier et à reproduire les textes anciens qu'à exprimer des pensées originales. Le père Passaglia n'a pas cessé d'être l'homme de la tradition, seulement il la fait parler dans un sens nouveau. Comme elle est de bonne composition, qu'elle a des ressources inépuisables et qu'elle contient des témoignages utilement variés, elle se prête parfaitement à ce nouveau rôle. La tradition ecclésiastique, grâce à son élasticité indéfinie, ressemble à ces prophétesses complaisantes auxquelles on commande la réponse par la manière dont on leur pose la question. Il n'est pas d'autorité plus malléable : on s'en aperçoit en comparant les citations du père Passaglia à celles de ses opposants. Au reste, il cite trop ; la moindre affirmation est entourée d'un tel cortége de textes, que l'on s'y perd. La vérité est ainsi cachée par son escorte, comme les souverains que les galons dorés de leur état-major ne laissent jamais apercevoir. On est tout étonné de retrouver au service des idées modernes ce qu'il y a de plus suranné dans la scolastique des séminaires. Le père Passaglia n'a-t-il pas imaginé d'employer dans sa polémique contre la papauté temporelle l'argument tristement célèbre de la *probabilité?* Il aurait bien fait de le laisser dans la défroque que les sbires de Rome ont saisie dans ses appartements, le lendemain du jour où il a fait entendre une parole de vérité et de liberté.

Les principales brochures publiées par ce théologien émérite sont : 1° *Pour la cause italienne, aux évêques catholiques. — Apologie, par un prêtre catholique ;* 2° *De l'obligation pour le pape, évêque de Rome, de rester dans cette ville, quoiqu'elle devienne la capitale du royaume ita-*

lien ; 3° *De l'excommunication*. Nous ne comptons point faire l'analyse de ces trois brochures. Elles ramènent sans cesse une même pensée : c'est que, d'après la tradition et le droit ecclésiastique, la papauté peut subsister intégralement au point de vue doctrinal, tout en abandonnant sa souveraineté temporelle, pourvu qu'elle n'abandonne pas le siége de saint Pierre, qui ne saurait être ailleurs qu'à Rome. Les périls de la situation actuelle pour l'Église catholique sont représentés avec éloquence :

« Comment se conduisent nos pères en Jésus-Christ, nos pasteurs et nos maîtres, s'écrie l'auteur dans sa première brochure?... Les populations italiennes sont en proie à une joie ineffable ; mais leurs évêques ne cessent de se lamenter et de se plaindre. Elles adressent à Dieu des actions de grâces pour les bienfaits reçus, mais les évêques, dans un langage accusateur, vont proclamant qu'il faut conjurer la colère divine, excitée par les crimes de la nation. La foule accourt dans les temples, mais les évêques la repoussent en la déclarant indigne de mettre le pied dans le sanctuaire. En un mot, tout ce que les populations italiennes désirent ardemment, leurs évêques le maudissent ardemment. Nous le demandons, l'unité catholique est-elle protégée, défendue et n'est-elle pas plutôt troublée par la majorité des évêques d'Italie, qui repoussent leur troupeau, le persécutent, et, tandis qu'il prie et rend grâce à Dieu, s'en éloignent comme s'il était composé de païens? Nous le disons franchement, les églises d'Italie ne sont plus que des ombres, et plaise à Dieu qu'elles ne se dissipent pas, peu à peu, si les évêques et les pasteurs des âmes tardent à entrer dans le sentier de la conciliation, de la concorde et de la paix ! »

Sur la question de la séparation du temporel et du spirituel, le père Passaglia cite ces fortes paroles de saint Bernard :

« Votre puissance s'exerce sur les consciences, non sur les biens terrestres ; c'est pour celles-là, et non pour ceux-ci, que vous avez reçu les clefs du royaume des cieux ; c'est pour en exclure les pécheurs et non les possesseurs de ces biens. Où trouvez-vous le plus de dignité et d'autorité, de remettre les péchés ou de diviser les terres? Il n'y a pas de comparaison possible. Les choses d'ici-bas, viles et caduques, ont pour juges les rois et les princes de la terre. Pourquoi donc sortir de vos limites? Pourquoi donc mettre la faux dans la moisson d'autrui [1]? »

Aux évêques catholiques qui encouragent le pape à protéger la majesté du prince avec la même fermeté d'âme que la majesté du pontife, le père Passaglia oppose les plus grands souvenirs de l'Église primitive.

1. *Aux évêques d'Italie*, p. 99.

« Quelle est donc cette doctrine? dit-il. Est-elle moderne ou antique, terrestre ou céleste, charnelle ou spirituelle ? Elle n'est certes pas antique, car depuis saint Pierre jusqu'à saint Étienne, pendant le cours de sept siècles, il ne fut ni dit ni admis que la majesté du souverain pontife tirait son éclat et sa splendeur de la majesté du prince. Elle n'est donc pas ancienne, mais moderne; elle n'est pas céleste, mais terrestre. »

Les deux autres brochures du père Passaglia soutiennent les mêmes thèses avec les mêmes procédés d'argumentation. « Avant d'être rois, dit-il dans sa brochure sur la résidence du saint-père à Rome, les successeurs de saint Pierre sont papes; ceci est le fond, et cela est l'accident [1]. » A ceux qui espèrent que la papauté triomphera de nouveau comme au retour de Gaëte, le savant jésuite répond :

« Que Dieu délivre toujours les papes de pareils triomphes, qui ne leur obtiendront ni l'amour ni la crainte de leurs sujets, et ne servent qu'à les rendre esclaves de ces armes qui se disent libératrices [2]. Si Dieu voulait substituer un monde d'âmes à cette motte de terre, voilà l'Orient qui s'ouvre et l'Occident qui s'agite. Si Dieu dans sa miséricorde voulait donner à l'Église des athlètes et non des damoiseaux, s'il avait décidé d'enlever nos jeunes lévites aux séductions des grandeurs humaines, et de rompre chez les adultes cette enveloppe matérielle qui empêche les vertus sacerdotales de s'épanouir et de briller, qui serait assez téméraire pour demander à Dieu pourquoi il agit ainsi [3] ? »

Ce qui me frappe surtout dans les brochures du savant jésuite, c'est de le voir élever de ses mains une digue contre cette omnipotence pontificale qu'il a contribué à consacrer. Il déclare nettement que le gouvernement de l'Église n'appartient pas tout entier à son haut clergé et qu'il doit y avoir un accord réel entre le pape, les évêques et les fidèles. Il va même jusqu'à rappeler le mot hardi de Tertullien : *Est-ce que les laïques ne sont pas des prêtres aussi* [4] ? Cette tendance s'accuse plus fortement encore dans la brochure sur l'excommunication. L'auteur déclare nettement que les pontifes romains peuvent quelquefois être induits en erreur dans l'application des peines et des censures ecclésiastiques [5]. Il va même jusqu'à dire que les prélats établis par l'Esprit-Saint doivent examiner prudemment les actes de l'autorité suprême et lui notifier leurs réclamations avec

1. *Aux évêques d'Italie*, p. 23.
2. *Aux évêques d'Italie*, p. 25.
3. *Aux évêques d'Italie*, p. 28.
4. *Aux évêques italiens*, p. 23-24.
5. *Aux évêques italiens*, p. 7.

une liberté respectueuse. Le père Passaglia affirme enfin que l'excommunication ne saurait porter en tout cas que sur ce qui concerne la doctrine et la discipline, et que, transportée dans le domaine du temporel, elle devient un abus coupable. Certes, un pareil langage dans la bouche d'un jésuite est un fait inouï, et rien ne prouve même que les anciens cadres se brisent et se rompent de plus en plus. C'est ainsi que le mouvement de l'opposition cléricale s'aggrave tous les jours et passe de la sphère purement politique à la sphère ecclésiastique; il y a été contraint par la cour de Rome elle-même, qui s'est obstinée à confondre les deux sphères et à compromettre la cause du spirituel dans celle du temporel. Nous reprochons au père Passaglia une ardeur de néophyte qui lui fait trop oublier de stipuler les droits de l'Église vis-à-vis de la puissance civile. Il serait plus persuasif s'il paraissait plus indépendant; nous ne saurions l'approuver quand il déclare que l'excommunication pontificale doit s'arrêter devant les puissants, devant ceux qui peuvent entraîner la multitude : ce qui revient à dire qu'elle ne doit atteindre que les faibles. Qu'elle ne s'attaque jamais à un roi en tant que roi et pour une cause purement politique, c'est bien notre pensée; mais qu'elle ménage le pécheur dans le prince, ce serait le dernier degré de l'avilissement. De tels compromis nous inquiètent chez un membre de la Société de Jésus. Nous craignons que ce chevalier de l'autorité extérieure n'ait plutôt changé de cocarde que de tendance et qu'il n'ait pas vraiment mortifié le vieil homme.

Personne ne sera tenté de faire un pareil reproche au dernier des publicistes sorti des rangs du clergé italien dont nous avons à nous occuper. La brochure de l'abbé Perfetti, ex-secrétaire du cardinal Marini, et bibliothécaire de l'université de Rome, est sans contredit la publication la plus remarquable que nous devions aux débats actuels. Elle est intitulée : *Des nouvelles conditions de la papauté*[1]. On y respire d'un bout à l'autre le souffle généreux d'un libéralisme sincère uni à une piété de bon aloi. Une indignation longtemps contenue éclate en paroles énergiques; mais la foi du chrétien est demeurée intacte. L'abbé Perfetti met tout son espoir dans les antiques croyances chrétiennes; il croit au Christ de toutes les forces de son âme, il croit même au dogme catholique. Ce n'est point un tribun révolutionnaire qui veut rompre avec le passé; il ne pousse point un cri de révolte, mais un cri de liberté, et il porte une main hardie sur toutes les idoles ultramontaines qui profanent le temple du Christ. Sans rompre avec son Église, il aspire à la voir s'élargir et se réfor-

1. *Delle nuove condizioni del papato*, 1861.

mer, et s'il ne renie pas le passé, il regarde courageusement vers l'avenir. Sa mâle éloquence, qui porte la double empreinte d'un noble cœur et d'un esprit élevé, donne un relief extraordinaire à ses pensées. L'abbé Perfetti signale tout d'abord sans ménagement le divorce qui est en train de se réaliser entre le catholicisme officiel et l'Italie.

« Vous ne pouvez, dit-il, maintenir une Rome théocratique au milieu d'une Europe démocratique, une Rome asservie aux institutions du moyen âge, tandis qu'autour d'elle les principes du dix-neuvième siècle sont réalisés. Si la lutte se prolonge, la révolution politique ne se changera-t-elle pas en une révolution religieuse? Si vous faites du pape l'ennemi de l'Italie, comment prétendre qu'il en soit le maître? »

Au reste, le divorce n'a pas seulement éclaté entre la papauté et l'Italie, mais entre la papauté et l'état moderne.

« Celui-ci repose, dans l'ordre des idées, sur la liberté de conscience et dans la sphère pratique sur la participation de la raison et de la volonté de tous au gouvernement de la chose publique. Or, la papauté temporelle est l'excommunication permanente de la civilisation européenne. Dans les temps actuels, le roi de Rome est un tétrarque étranger parmi les rois. Les autres princes lui disent : Vous ne parlez pas notre langage; vous n'avez pas les mêmes droits, vous ne connaissez pas la même justice. Qu'y a-t-il là d'étonnant? Le pape s'adresse aux rois, et il trouve les peuples; son nonce cherche le confesseur royal, et il trouve les ministres responsables. »

L'auteur trace un tableau effrayant de cette papauté défaillante!

« Les papes, au comble de leur puissance, s'appelaient les serviteurs de Dieu; le pape impuissant, qui peut voir flotter au haut du Vatican les drapeaux de l'Italie affranchie, mendie le titre de roi. Son gouvernement devient tous les jours plus arbitraire, sa police surpasse la police autrichienne. Le pape se fait pauvre pour vivre en roi et demande l'aumône aux rois au milieu d'un peuple affamé. Le denier des veuves et des orphelins sert à faire de nouvelles veuves et de nouveaux orphelins dans l'Italie méridionale, et l'on dit que dans leur délire secret les monsignori sollicitent du pape une décision dogmatique sur la nécessité du domaine temporel. Il n'est plus qu'une seule parole qu'on n'entende plus dans les salles du Vatican, c'est celle de l'humilité, et la charité chrétienne n'a plus d'asile dans le cœur des hommes vêtus de la pourpre cardinale. »

Que si l'on demande compte au prêtre orthodoxe de ces sévères jugements, il répond qu'il faut distinguer dans le pape entre le pontife et le chrétien; car le pape n'est pas pour les catholiques, comme

Bouddha, une incarnation permanente de la Divinité; le dernier des fidèles peut être plus chrétien que le pape. Le Dante était plus chrétien que Boniface VIII. La vraie piété conseille le renoncement aux grandeurs humaines, car ses ambitions sont en sens opposé des ambitious du monde.

« Le trône du pape tombera aujourd'hui ou demain, le plus tôt sera le mieux, et c'est ce qu'il y aura de plus utile à l'Italie et de plus honorable pour lui-même. Il échappera ainsi à la banqueroute de ses ambitions. Un pape qui jette sa couronne comme un ornement vieilli est un sublime exemple de grandeur religieuse; un prince qui essaye de retenir sur sa tête une couronne qui vacille est un triste exemple de l'ambition humaine. »

Mais, dira-t-on, ne pourrait-on pas améliorer ces institutions décrépites?... « Celui qui parle de réforme à Rome ne sait pas ce qu'il dit, » répond énergiquement l'abbé Perfetti, — et, pour le démontrer, il rappelle les réformes essayées à si bonne intention par le pape actuel, au début de son règne :

« C'était un spectacle étrange, dans ces jours, de voir le philosophe Mamiani siégeant à côté du grand inquisiteur, et le cardinal vicaire, juge ordinaire du district de Rome, saluant le ministre de l'intérieur, auteur du code pénal de Genève. Il vaut cent fois mieux pour le pape abandonner tout pouvoir temporel que de faire la contrefaçon de la révolution. La seule parole digne de la papauté est celle-ci : *Non possumus*; mais alors il faut être conséquent, et celui qui ne peut être le roi des vivants n'a pas le droit de faire des momies; il n'a qu'à descendre du trône [1]. De loin la papauté temporelle semble à l'imagination de quelques-uns une ruine grandiose et sublime; de près c'est une prison obscure. Le gouvernement du pape est un fait et non un droit; il traîne une existence maladive; sa vie n'est pas vivante. »

La papauté ne saurait être puissante que si elle est unie à l'Église, comme la tête est unie au corps; elle doit en être la plus haute expression. C'est ce qu'elle a été dans ses débuts. L'Église des martyrs a possédé une papauté martyre elle-même; plus tard, l'Église théologique a eu une papauté théologienne et savante; alors le pape était puissant; mais, depuis que sa royauté temporelle l'a isolé dans la société moderne, son pouvoir a été réduit à néant. Comme les califes de Bagdad, il a abandonné toute l'autorité dans son petit État à son grand vicaire, qui a été le plus souvent un cardinal de sa famille. Reconnaissons qu'il n'abandonnait pas grand'chose en réalité, car le

1. Page 13.

pouvoir réel appartenait à ses puissants protecteurs, qui s'appelaient tantôt Philippe II, tantôt Louis XIV. Il était moins que rien quand il ne pouvait replacer sur le siége de Tolède l'innocent Coranza, quand il devait faire de Dubois un évêque et un cardinal et conserver le titre de roi très-chrétien au seigneur du Parc-aux-Cerfs.

Comment s'étonner si le christianisme ainsi représenté fut abandonné presque entièrement par l'Europe à la fin du dernier siècle, et si une révolution toute pleine des maximes de l'Évangile déchaîna ses fureurs contre ses dogmes et ses pasteurs? Il ne sert de rien de parler du pouvoir du diable et de citer l'Apocalypse; la raison de cette révolte est bien simple.

« Les peuples ne reconnaissaient plus la perle de l'Évangile, parce qu'elle était incrustée dans un trop vil métal, je veux dire, dans le fer de leurs chaînes. Quand le prêtre avec son livre ose défier la raison et la conscience d'un peuple, ce peuple jette bien loin avec mépris le prêtre et son livre. Le livre sera relevé parce qu'il est divin; mais il pourra l'être seul. »

Réconcilier l'Église avec les aspirations légitimes du monde moderne, tel est donc le vœu ardent de l'auteur. Pour discerner ces aspirations, il faut, selon lui, une grande largeur d'esprit. Si l'on considère le protestantisme et la libre philosophie avec les yeux d'un petit moine de Rome, on ne comprendra rien à son époque. L'abbé Perfetti, qui ne veut se faire ni protestant ni libre penseur, reconnaît néanmoins dans le protestantisme et dans la philosophie moderne des aspirations légitimes : le premier représente l'individualisme, et la seconde le libre examen. Le catholicisme seul, selon lui, les complète et les couronne en leur offrant sa puissante organisation sociale. Il doit les embrasser et les vaincre en leur donnant satisfaction et en les conciliant dans une large synthèse; mais, pour cette tâche sublime, il faut qu'il rompe avec les mesquines préoccupations du temporel et la misérable politique romaine. « Le souverain de Rome ne peut être le grand pape du présent et de l'avenir. Je connais, ajoute l'auteur, un péché plus grand que la violation de tous les préceptes : c'est de faire de la religion un manteau pour combattre le présent au nom d'un passé irrévocablement perdu. » Paris valait une messe pour Henri IV; mais cent Rome ne payeraient pas une si complète décadence de l'Église.

Supposons un instant que le grand affranchissement soit au moment de se réaliser. Supposons que la papauté s'est élevée de la chair à l'esprit; aucune révolution ne s'opérera plus facilement, car elle est toute faite. Otez les étais qui supportent l'édifice vermoulu, il s'écroulera tout seul. Que deviendront alors tous ceux qui vivent de la papauté

temporelle? Nous ne parlons pas des sbires de tout rang; il est évident qu'ils auront d'eux-mêmes pris le large pour respirer un air plus salubre. Quant aux cardinaux, s'ils meurent, ce ne sera que de l'ennui de voir leurs palais déserts. N'ayons aucune inquiétude pour la masse de ceux qu'on peut appeler les fonctionnaires patentés de la chancellerie romaine, ceux qu'enrichissent les bulles, les brefs et les indulgences. Ils changent de maître sans changer de drapeau; car tous ces invalides du saint office et du vicariat n'ont jamais eu d'autre parti que celui de leur traitement. Pour ce qui concerne le pape lui-même, il n'y a rien à craindre quand on sait de qui il tient son autorité et où il puise son droit; ce droit ne dépend d'aucun pouvoir temporel, ni du sien, ni de celui des autres; il est vraiment divin et inaliénable. « Un roi le plus glorieux du monde ne saurait éclipser le pape, parce que le pape est le pape. »

Que si un roi voulait lui faire violence, il tomberait sous le coup d'un tel opprobre, qu'il apprendrait à ses dépens la puissance invincible d'un pape désarmé. Qu'on se rassure : aucun monarque n'empiétera sur ses droits; ce ne sera pas surtout le roi d'Italie, car une telle politique le perdrait infailliblement. Au fond, ce que redoutent les grands politiques qui soutiennent le pouvoir temporel, ce n'est pas l'impuissance du pape désarmé, c'est sa puissance. Ils savent qu'il ne leur appartiendrait plus, parce qu'il n'aurait pas besoin d'eux et qu'il ne leur ferait plus de concessions. Voilà pourquoi ils veulent attacher à la papauté la robe de Nessus du pouvoir temporel. Qu'on ne dise pas que Rome n'a pas le droit de s'en débarrasser parce que la Rome chrétienne est la propriété de tous les catholiques :

« Si l'on entend par la Rome chrétienne les monuments de Rome, à la bonne heure; sans doute le pape ne doit perdre ni ses palais, ni ses basiliques, ni ses cryptes sacrées. La nation italienne est tenue de les lui conserver; mais si les néo-catholiques entendent par la Rome chrétienne les chrétiens de Rome, c'est une prétention inouïe de vouloir donner en propriété aux lévites de toute la chrétienté le corps et l'âme des Romains. L'Italie ne veut pas conquérir les monuments chrétiens de Rome; l'Italie veut simplement remettre dans la liberté et dans la vie communes les habitants de Rome, qu'ils soient ou non chrétiens [1]. »

Qui pourrait contester que cela seul est digne d'une religion de justice et de charité? L'abbé Perfetti conclut en ces termes :

« Parlons sérieusement des choses les plus graves. Il est évident qu'il est

1. Pages 27-28.

nécessaire que l'Europe devienne ou redevienne chrétienne, cela est surtout nécessaire à l'Italie. Pour arriver à ce but, commençons par le commencement, rétablissons le pape tel qu'il était, quand nous sommes devenus chrétiens une première fois. Je m'exprime mal, constituons la papauté telle qu'elle doit être, telle qu'elle sera. Sa nouvelle condition ne sera pas une décadence, mais une élévation. Le pape alors ne devra plus aux pouvoirs de la terre une ombre d'indépendance et de liberté, mais il devra sa pleine liberté et sa pleine indépendance à sa consécration divine. Le pape vivant dans l'espace et dans le temps, sans dépendre d'aucun souverain, mais inviolable et sacré, sera le symbole le plus parfait de la souveraineté de Dieu sur l'assemblée des peuples. Quoi de plus sublime que ce pontife présent partout, étranger partout, libre partout comme la conscience et la vérité; laissant partout à César ce qui est à César, mais partout aussi enseignant ce qui est de Dieu et réclamant ce qui appartient à Dieu! Quel progrès accompli pour la complète émancipation de l'Église! Je ne crois pas que le pape séjourne sans interruption à Rome; le chef de l'Église trouvera bon de visiter de temps à autre ses fils les plus éloignés, mais il reviendra toujours à Rome, la ville éternelle où la terre se confond avec le ciel. Nous avons vu le pape entouré de zouaves chassant nos frères de la douce terre latine, nous avons vu le pape entouré, non plus d'anges, mais des pâles ombres d'innocents condamnés à mort. Nos fils verront le pape ceint de nouveau de l'auréole de la sainteté, et vêtu d'une robe blanche qu'aucune tache de sang n'aura souillée. Je voudrais que le sentiment qui m'inspire pût se traduire dans une parole plus puissante et plus autorisée que la mienne pour arriver au Vatican. Puisse le pape qui a commencé son règne en disant : *Je pardonne*, terminer sa vie par cette parole plus sainte encore : *Je bénis*. Ce sera vraiment une réconciliation céleste entre l'Italie et la papauté, entre l'Église et la liberté. Puisse le Dieu des miséricordes inspirer cet acte à son serviteur! »

On voit à quelle hauteur s'est élevé l'abbé Perfetti. Il a pris la question par le grand côté, par le côté religieux et chrétien. Patriote, il l'est par le fond du cœur; mais il est une cause qui passe pour lui avant celle de l'Italie, c'est celle du christianisme, compromis et perdu d'après lui par le parti théocratique. Que s'il s'exprime parfois avec une vivacité et une amertume de langage que nous ne voudrions pas imiter, il faut se rappeler qu'il est un de ceux sur lesquels a pesé lourdement le joug humiliant qu'il désire voir briser. C'est la plainte d'un de ces nobles opprimés qui parlent à la fois pour eux et pour tout un peuple. Il croit d'ailleurs fermement à un péril suprême pour l'Église. Qu'on lui pardonne son cri de détresse et d'indignation, et plaise à Dieu qu'on l'écoute!

Une preuve frappante que ces divers écrits ne sont que la manifestation d'une tendance déjà puissante au sein du clergé italien, c'est la formation récente de plusieurs associations, comptant plus de cinq

cents prêtres, qui ont pour but avoué de pousser à la suppression du pouvoir temporel de la papauté, et à la réforme, non du dogme, mais de l'organisation de l'Église. L'une de ces associations a fondé à Naples un journal intitulé *la Colonna del Fuoco*, qui réclame l'élection des évêques par le peuple et le retour aux anciens conciles. Le mouvement se propage à Pise, à Florence, à Milan et à Bologne. Une adresse au pape, déjà couverte de signatures, circule dans les presbytères de l'Italie. Nous y lisons ces paroles énergiques : « Nous ne pouvons plus nous taire; cacher la vérité serait trahir notre mission sacerdotale, consommer la ruine de l'Église, et compromettre gravement nos intérêts. O saint-père! nous le disons avec larmes, la foi est en péril, et il n'y a d'autre moyen de la sauver que d'alléger la barque de saint Pierre du poids des choses temporelles et tout d'abord de la souveraineté terrestre. » Une autre adresse s'exprime ainsi : « Nous comptons sur une prompte victoire sur l'erreur et le préjugé, et c'est pour cela que nous nous sommes fédérés des Alpes jusqu'à la Sicile pour ramener à sa pureté primitive l'Église des Léon, des Ambroise et des Augustin, afin qu'elle se relève grande, libre et unie ! » Qu'auraient de mieux à faire les ennemis de l'Église que de souhaiter que ces vœux ne fussent pas exaucés? C'est dire quelle est la seule attitude qui convienne à ses vrais amis.

III

Quand un Italien, même revêtu des ordres sacrés, proteste avec énergie contre la papauté temporelle, on peut croire qu'il cède aux entraînements du patriotisme, et qu'il est à la fois juge et partie dans les jugements sévères qu'il porte sur la condition sociale et politique des États romains. Ce soupçon n'a plus de raison d'être quand les mêmes jugements sont portés par un haut dignitaire de l'Église catholique, dans un pays que ses traditions politiques attachent à la cause de l'Autriche bien plus qu'à la cause de l'Italie. Certes, ce n'est pas un entraînement passionné vers le Piémont qui pousse un savant illustre, chanoine de l'Église de Munich, à confirmer ce que l'on a écrit de plus sévère sur la papauté temporelle au dix-neuvième siècle. M. Dœllinger est un digne représentant de ce catholicisme germanique qui, du moins, en dehors de l'Autriche, nous présente un type très-différent de celui qui prédomine en France et au delà des monts. L'Église catholique du centre et du nord de l'Allemagne n'a pas respiré impunément cette atmosphère scientifique qui favorise la liberté de la pensée. Tubingue et Munich ont été des centres importants de la théologie catholique. Mœhler dans la première de ces

villes, Gœrres et Dœllinger dans la seconde, ont publié des travaux justement remarqués dans tous les camps religieux, et qui ont subi l'influence du grand mouvement de la théologie contemporaine au delà du Rhin. La symbolique de Mœhler en particulier porte l'empreinte visible de la tendance de Schleiermacher. Il n'est pas étonnant que les représentants les plus éminents de l'Église catholique allemande manifestent dans leurs appréciations de la question romaine un esprit large et élevé, sans y mettre autant de passion que les prêtres italiens libéraux. M. Dœllinger a caractérisé lui-même le catholicisme germanique dans le livre si intéressant qu'il vient de publier sur *l'Église et la Papauté*. Dans ses conclusions, auxquelles nous reviendrons, il presse le saint-père d'abandonner une souveraineté qui pour le moment lui semble une captivité à peine déguisée, et le supplie de se réfugier sur la terre d'Allemagne. A cette occasion, il trace un tableau de l'Église de sa patrie qui montre à quel point elle diffère de celle qui a eu le privilége de posséder jusqu'ici le pape.

« Les prélats romains, dit l'auteur, trouveraient en Allemagne, sans doute avec une agréable surprise, un peuple qui n'a pas besoin du frein de la police pour demeurer catholique et religieux, et qui est mieux protégé par son sentiment chrétien que par toutes les prisons épiscopales. Ils verraient que l'Église en Allemagne se passe parfaitement du saint office, et que nos évêques sont respectés comme des princes, sans s'appuyer sur aucune contrainte matérielle. Ils reconnaîtraient que parmi nous l'Église repose sur la base large et salutaire d'un système paroissial bien ordonné qui prend un soin égal de l'instruction de l'esprit et de la cure de l'âme. Ils constateraient que, nous catholiques allemands, nous avons vaillamment et longuement combattu pour arracher l'Église aux liens de la bureaucratie, et que nous sommes bien loin de désirer pour elle les armes de la police et un pouvoir administratif. Dans toute l'Allemagne, on partage l'opinion de Fénelon, qu'il faut distinguer avec soin la puissance spirituelle de la puissance temporelle, parce que leur mélange est funeste. Ils découvriraient de plus que tout le clergé catholique est prêt à bénir le jour où il apprendra que la libre souveraineté du pape est assurée, sans que des ecclésiastiques soient appelés à rendre des condamnations à mort, à diriger les finances et la police, à administrer la loterie... »

Je ne sais si ces détails instructifs sur l'Église catholique allemande exciteront un très-vif désir chez les prélats romains de se transporter dans un milieu si étrange et si nouveau, ce qui leur procurerait le plaisir de voyager à la fois dans le temps et dans l'espace, car ils quitteraient tout ensemble Rome et le moyen âge. Mais, quel que soit leur sentiment sur de semblables propositions (la commission de l'Index pourrait bien nous en donner son avis), cette peinture du catholicisme germanique nous fait très-bien comprendre comment le

chanoine Dœllinger porte un jugement si libre sur la condition actuelle des États romains. On sait qu'il avait déjà vivement soulevé l'opinion publique par deux conférences qu'il avait prononcées à Munich devant un nombreux auditoire. On avait aussi fait grand bruit d'une prétendue rétractation de l'orateur. Il s'est si peu rétracté qu'il a réimprimé intégralement ses deux conférences à la suite de son nouvel ouvrage. Je m'explique néanmoins très-bien comment il a donné lieu à ces fausses rumeurs. Dans ses discours comme dans son livre, il présente les considérations les plus fortes pour démontrer tout le mal que la souveraineté temporelle a fait à la papauté, puis soudain il tourne court et conclut au maintien de ce qu'il a si fort ébranlé. Personne ne se préoccupe de sa conclusion, on s'en tient à ses considérants. Il est parfaitement compréhensible que l'opinion publique, qui n'entre pas dans les finesses et les nuances d'un système si contradictoire, en soit restée à ce qu'il y avait de plus saillant dans ses conférences, et l'ait rangé parmi les partisans de la séparation du spirituel et du temporel. M. Dœllinger a simplement protesté contre une interprétation qui dépassait sa pensée actuelle. Le même paralogisme se retrouve dans son livre; nous lui en donnons acte, mais en le prévenant qu'aucun lecteur sérieux ne s'arrêtera un instant à ses réserves et à ses compromis. Qu'il le veuille ou non, il n'en a pas moins formé le dossier le mieux fourni pour les avocats de la séparation entière des deux pouvoirs. Il n'a rien été écrit de si fort, de si lumineux, de si précis sur l'impossibilité de maintenir la papauté temporelle. Il reconnaît lui-même avec une grande franchise que le moment de parler sans détours est venu.

« Il me paraît évident, lisons-nous dans sa préface, qu'il est dans les plans de la Providence d'inaugurer un nouvel état de choses en Europe, et que la crise maladive que traversent les États de l'Église, depuis un demi-siècle, doit servir de transition à une forme nouvelle. Mon devoir est donc de décrire cette crise sans négliger un seul de ses symptômes. Depuis quarante ans, la situation des États de l'Église est le talon d'Achille de l'Église catholique, l'éternelle objection que lui font ses adversaires dans le monde entier, une pierre de scandale pour des milliers d'hommes. Quand l'Église a traversé des crises semblables, elle n'a trouvé qu'un seul moyen de guérison, c'est de raviver en elle le sens de ses vrais intérêts, par la manifestation éclairée de l'opinion publique. Le bon vouloir de ses chefs n'a pas suffi à la guérir, tant que l'opinion générale ne s'est pas prononcée pour eux, tant que la voix des prêtres et des laïques ne les a pas soutenus. La guérison de la grande maladie de l'Église au seizième siècle n'est devenue possible que quand on a cessé de dissimuler ou de ménager le mal... Aujourd'hui encore ce dont nous avons le plus besoin, c'est de vérité, j'entends de la vérité tout entière. »

Cette vérité, M. Dœllinger nous la donne avec une sûreté d'information qu'on ne saurait contester. Son livre débute par une appréciation générale de l'état du protestantisme. Nous n'avons pas à nous en occuper ici. Il se montre d'autant plus sévère dans cette première partie, qu'il veut être plus sincère dans la seconde. Sa grande accusation contre la Réformation est d'avoir livré la religion à l'État en fondant les Églises nationales et territoriales. Cela est vrai, mais il ne faut pas oublier qu'il y avait là un progrès sur la théocratie du moyen âge, et qu'après tout la Réforme, en réveillant la conscience individuelle, a mis dans le monde le principe fécond d'où devaient sortir toutes les émancipations légitimes. Si elle a eu le tort d'organiser dans quelques pays les Églises nationales, elle portait en elle la grande idée de la séparation du spirituel et du temporel, qui devait, en mûrissant et en se développant, réaliser ses conséquences les plus naturelles. Prétendre, comme M. Dœllinger, qu'elle a arrêté le mouvement vraiment libéral et nui à la cause des libertés civiles et politiques, c'est avancer un paradoxe plaisant à force d'être insoutenable. Nous ne pouvons le considérer que comme le *laissez passer* des vérités que l'auteur se réserve de faire entendre à ses propres coreligionnaires. S'il s'était borné à relever les coupables inconséquences qui déshonorent encore certains pays protestants, et à flétrir énergiquement l'oppression sur une terre protestante, nous ne pourrions que souscrire à ses jugements les plus sévères; mais il nous paraît tomber à la fois dans l'erreur et dans l'injustice, quand il accuse la Réforme d'avoir arrêté le progrès normal de la civilisation moderne. Nous nous plaisons, du reste, à reconnaître que, s'il avance sur la foi d'autrui des faits controuvés et même calomnieux, le ton de sa polémique est plein de dignité. Il a tracé de Luther un très-beau portrait qui fait oublier les vils pamphlets d'Audin. On ne peut que respecter un controversiste qui s'exprime en ces termes :

« Bien des choses doivent être changées dans notre polémique. On ne doit plus produire dans nos chaires la personnalité des réformateurs. Les ecclésiastiques doivent pratiquer dans leurs rapports avec d'autres Églises le précepte : *Interfecite errores, diligite homines.* Ils doivent supposer la bonne foi partout où ils n'ont pas la preuve évidente du contraire. Ils ne doivent pas oublier qu'aucun homme ne peut être convaincu par des paroles amères ou par des paroles violentes. »

M. Dœllinger a tracé un historique rapide, mais complet, de la papauté temporelle. Nous souhaiterions vivement que ce morceau capital fût traduit; aucune publication n'est mieux faite pour jeter une vive lumière sur la grande question pendante; elle confirmerait

le livre éloquent de M. Lanfrey sur le même sujet. Le savant historien ne daigne pas même mentionner toutes les pièces apocryphes sur lesquelles les anciens canonistes s'appuyaient sans scrupule, telles que le don de Constantin et les fausses décrétales. A la papauté des catacombes succède la papauté vassale de l'empereur romain, pour tout ce qui concerne le temporel, mais sachant maintenir l'indépendance spirituelle dans une position d'infériorité qui n'est plus possible aujourd'hui. Les papes, pendant la longue agonie de l'empire, ne firent que changer de suzerains. Lorsque la royauté carlovingienne les dota richement, elle ne les affranchit pas pour cela, ils furent toujours feudataires de la souveraineté temporelle, et, malgré l'héritage disputé de la grande comtesse Mathilde, ils ne furent jamais à Rome des princes indépendants. Le pape et ses sujets prêtaient serment de fidélité aux empereurs carlovingiens; l'élection du père des fidèles n'était valable qu'après l'approbation impériale. M. Dœllinger ne jette aucun voile sur la honteuse condition de la papauté pendant la période d'anarchie qui marque la fin de la dynastie de Charlemagne. La première charge de l'Église est la proie des factions, des femmes perdues la décernent ou l'enlèvent; dans un tel désordre et au milieu de tels scandales, l'intervention de l'empereur d'Allemagne put être considérée comme un bienfait. « On ne peut parler, dit l'auteur, d'une libre élection du pape ni à cette époque, ni dans le siècle suivant. » Le bien de l'Église est pillé par une noblesse avide qui n'est pas contenue par un pouvoir énergique. L'empereur Othon III se plaint de ce que le pape lui-même a livré pour de l'argent une grande partie du territoire accordé au saint-siége. Quand, au siècle suivant, la papauté se releva fièrement dans la personne de Grégoire VII, et engagea la grande lutte des investitures, sa situation matérielle était faible et précaire, preuve éclatante que sa grandeur spirituelle n'est point liée à son pouvoir temporel. Jusqu'à la fin du douzième siècle elle n'a pas une seule ville en Italie où elle gouverne réellement : Innocent III (1178-1206) a, le premier, obtenu de l'empereur d'Allemagne ce qu'on est convenu d'appeler le domaine de Saint-Pierre, et il ne l'obtint qu'en accordant aux villes qui reconnurent son pouvoir une liberté municipale et politique beaucoup plus grande que celle que pouvait leur assurer l'empereur.

L'autorité papale, dans le domaine temporel, n'était pas autre chose qu'une primauté de dignité sur un certain nombre de républiques urbaines et de seigneuries féodales. Passons rapidement sur la période française de la papauté, période de servilité honteuse qui la met à la tête du parti de l'étranger, triste habitude qu'elle devait reprendre trop fréquemment pour le malheur de l'Italie. On comprend que

Dante ait énergiquement combattu ces Guelfes d'un nouveau genre qui représentaient, non plus l'indépendance italienne, mais l'ascendant de la France. Les papes, pour ressaisir leur pouvoir, soudoient des condottieri étrangers et mettent les armes spirituelles au service de leur ambition. Pendant le séjour des chefs de l'Église à Avignon, l'anarchie règne dans les États romains, si bien que les pèlerins qui se rendaient encore dans la ville sainte étaient « comme des agneaux au milieu des loups. » Le cardinal Albornos (1353-1368) mit fin à cette anarchie, en rangeant de nouveau sous le pouvoir du saint-siége le territoire dit de Saint-Pierre. Il peut être considéré, après Innocent III, comme le second fondateur du pouvoir temporel de la papauté. L'anarchie recommença de plus belle dans les États romains à l'époque du grand schisme, et elle dura longtemps après que le concile de Constance eut rétabli l'ordre dans l'Église. Il fallut pour que le saint-siége recouvrât la souveraineté politique, que César Borgia se livrât aux pieuses pratiques qui ont illustré son nom, et que Jules II, le casque en tête et l'épée en main, donnât au monde, à la veille de la Réformation, l'étrange spectacle d'un pontife guerrier. Il semble que cet enseignement de l'histoire, recueilli par un défenseur naturel de la papauté, est suffisamment clair pour cette longue et obscure période pendant laquelle le saint-siége établit peu à peu son pouvoir temporel. On voit de quel prix il l'a constamment payé. Ce simple et froid récit fait tomber à plat toutes les considérations mystiques du néo-catholicisme. Au nom de Dieu, parlez politique, mais ne parlez pas religion quand il s'agit des origines d'un pouvoir établi par de tels moyens, et n'oubliez jamais que l'homme qui l'a affermi a posé devant Machiavel comme le type de son prince idéal.

Passons à l'histoire moderne.

« Nous arrivons à des temps, écrit M. Dœllinger, où la souveraineté temporelle, bien loin d'assurer l'indépendance du pontife, est le moyen le plus sûr pour les autres gouvernements de le contraindre à des démarches qu'il n'eût pas faites sans cela. La maison de Bourbon parvint plus d'une fois à réduire la papauté à un véritable vasselage. Le dix-huitième siècle est l'époque où le pape règne avec le plus de sécurité dans ses États, et où il atteint le dernier degré de la servilité vis-à-vis des puissances étrangères. »

Le pouvoir temporel a-t-il eu de meilleurs résultats à l'intérieur? Qu'on lise la réponse que fait M. Dœllinger à cette question. Personne n'a flétri en termes plus énergiques ce scandaleux népotisme qui a fondé tant de familles princières à Rome, et qui, pratiqué par les cardinaux et les prélats, à l'exemple des papes, jusqu'au dix-huitième siècle, a semé tant de germes d'animosité dans la popu-

lation romaine. Le népotisme est encore le moindre des inconvénients du pouvoir temporel des papes; ce qu'il y a de plus grave, c'est que ce pouvoir, par sa pente naturelle, est devenu le despotisme le plus absolu, le plus dépourvu de tempéraments qui existe en Europe. Ce despotisme est d'autant plus intolérable qu'il porte à la fois sur la vie publique et sur la vie privée. Ce déplorable gouvernement change sans cesse de mains et passe de vieillards en vieillards, qui n'ont rien de plus pressé que de tout modifier dans l'administration, excepté les principes fondamentaux au nom desquels toute liberté est étouffée. Nul intérêt dynastique ne relie un règne à un autre. Il n'y a de permanent que l'arbitraire le plus effréné et le règne de la prélature, qui exclut les laïques de toutes les charges. M. Dœllinger conclut que le gouvernement de la papauté a été aussi funeste dans l'ordre temporel qu'il est, selon lui, admirable dans l'ordre spirituel. Les finances sont obérées, les rouages compliqués de la machine cléricale s'enchevêtrent en tournant chacun pour leur compte, sans se soucier du bien général. La stérilité envahit le sol, le désordre est partout dans l'administration, et les voyageurs illustres et éclairés qui, comme le président de Brosses, visitent les États romains au dix-huitième siècle, en font le plus lamentable tableau. sans qu'on puisse les accuser de charger les couleurs. Toutes les funestes conséquences du gouvernement temporel des papes furent aggravées à la restauration de Pie VII, en 1814, parce que son ministre Gonzalvi emprunta à la France cette centralisation administrative, qui était devenue, sous le premier empire, un si parfait instrument de despotisme, et l'appliqua à un pays où les abus abondaient sans doute, mais où ils se faisaient contre-poids jusqu'à un certain point, grâce à des inconséquences qui n'étaient pas toutes malheureuses. Quelques débris des anciennes libertés municipales avaient été conservés ; ce qui en restait disparut sous le nivellement administratif, qui ne fit que régulariser l'oppression et la rendre plus intolérable. Les cardinaux légats devinrent de vrais préfets; qu'on juge de l'étendue des progrès réalisés : le joug clérical devint tout simplement plus lourd. M. Dœllinger nous présente un rapide aperçu de l'histoire des États romains jusqu'à nos jours. Il nous montre le mal grandissant sans relâche, atteignant des proportions telles que l'Europe s'en émeut; mais ses réclamations ne peuvent aboutir. Grégoire XVI, doucement, sans résistance, réduit à néant les demandes de réforme formulées par les puissances en 1831, et quand la nécessité de ces réformes éclate à tous les yeux, il déclare qu'il est trop vieux pour y mettre la main. La papauté temporelle n'a d'espoir et de soutien que l'Autriche, et c'est sur elle qu'elle s'appuie pour réprimer les révoltes

que soulève la passion désormais toute-puissante de l'indépendance nationale.

On connaît l'issue des réformes de Pie IX. M. Dœllinger trace avec amour un très-beau portrait de celui qu'il appelle si bien le Louis XVI de la papauté temporelle. On sent qu'il lui porte la plus affectueuse vénération, mais il n'en peint pas moins d'un pinceau énergique la déplorable condition des États romains depuis la restauration de 1849. Il réduit à néant tout le roman ultramontain, bâti sur des pièces fausses et sur une statistique mensongère. On a beau énumérer le nombre des laïques qui sont dans l'administration romaine, on ne fera pas qu'ils n'y occupent une position subalterne, et que la haute direction ne soit toujours entre les mains des ecclésiastiques, et c'est assez pour que la prétendue sécularisation de cette administration ne soit qu'une mauvaise plaisanterie. Ce sont toujours des prélats qui gouvernent et administrent. Ils sont à la tête du département de la guerre, et cela suffit pour vouer au ridicule l'armée du pape. La loterie et ses immoralités sont sous la surveillance d'un haut dignitaire de l'Église. Les finances se dilapident régulièrement mais canoniquement. La police est encore le département où le clergé romain réussit le mieux, grâce à l'espionnage; mais c'est aussi dans l'accomplissement de ces tristes fonctions qu'il excite le plus de haine, soit par des violences qui jurent avec sa robe, soit par des règlements de séminaires qui irritent quand ils ne font pas rire. Sans cesse les armes spirituelles sont mises au service du temporel pour maudire et proscrire le saint amour de la patrie italienne, que l'enfant suce avec le lait de sa mère. La jeunesse, qui se voit fermer toutes les nobles carrières, s'agite et conspire. La classe moyenne est retenue dans les vieilles routines qui empêchent l'essor de la richesse, et toutes les classes ensemble frémissent d'indignation d'être courbées sous une tyrannie sénile qui paralyse toute vie sociale. Si les choses restent telles qu'elles sont, il n'y a pas de paix à espérer pour les États de l'Église. Quand on demande à M. Dœllinger quel moyen il propose pour sortir de cette situation, il répond que la papauté n'a qu'une chose à faire, c'est de se réconcilier avec son peuple, en lui donnant des libertés municipales, en admettant les laïques dans la haute administration, et en pratiquant ces règles de gouvernement que toute l'Europe, à l'exception de la Russie et de la Turquie, a mises en vigueur. L'auteur en revient au fameux mémorandum de 1831. Malheureusement on sait ce que la papauté en a fait, et on sait aussi que Pie IX ne lui est pas moins opposé que Grégoire XVI. Aucune de ces réformes ne consacre le principe fondamental qui seul en garantirait la durée, à savoir, le gouvernement

du pays par lui-même. M. Dœllinger convient qu'on ne peut songer à transporter le gouvernement constitutionnel en terre romaine. Il reconnaît même que jamais un pape ne pourra sanctionner la liberté religieuse, et que l'on en sera réduit à cet égard à se fier à l'opinion publique européenne. Et l'on croit que les Romains se contenteront de pareils palliatifs dans la situation déplorable que M. Dœllinger a dépeinte ? Il sent bien lui-même l'inanité de ces concessions; aussi conseille-t-il au pape de voyager en Allemagne. Son livre peut se résumer ainsi : Attendu que dans le passé le pouvoir temporel a toujours été funeste à la papauté en la rendant servile au dehors et despotique au dedans, attendu que dans le présent elle fait peser le joug le plus oppressif sur les populations romaines, attendu qu'elle est la grande pierre de scandale pour le catholicisme, — pour toutes ces considérations on demande son maintien.

La flagrante absurdité des conclusions fait ressortir l'évidence des prémisses, et tout lecteur sensé conclut de ce savant livre que la royauté temporelle est la vraie malédiction de la papauté, et que, si les Italiens ont de bonnes raisons pour en souhaiter l'abrogation, les catholiques du monde entier en ont de meilleures pour s'associer à ce vœu.

On le voit, l'opinion libérale a marché à grands pas dans le clergé catholique depuis quelques années. Grâce au ciel, ce ne sont plus seulement les représentants laïques de la société moderne qui disent : *L'Eglise libre dans l'Etat libre !* Des prêtres savants et respectables acceptent ces conditions nouvelles au nom de l'Église. Je sais qu'ils n'ont pas la mission officielle de traiter en son nom; mais ils révèlent les progrès d'une tendance qui seule peut sauver la religion et la liberté. Ces deux grandes puissances morales se perdent mutuellement en se faisant la guerre, et c'est le despotisme et l'irréligion qui profitent de leurs querelles. Je comprends très-bien que des hommes éminents aient une certaine peine à se représenter le catholicisme placé dans des conditions différentes de celles où ils l'ont toujours vu. Je conçois qu'ils redoutent de l'ébranler, et d'ébranler avec lui le pouvoir des croyances religieuses sur les esprits, qui sont sollicités aujourd'hui en tant de sens différents. J'honore leurs préoccupations et leurs craintes. Je leur demande seulement de ne pas refuser d'entendre ces prêtres convaincus, qui disent unanimement que ce qui est surtout en péril actuellement, ce n'est pas telle ou telle cause politique, c'est la religion elle-même. Les apologistes de la papauté temporelle ne voient pas que, tandis qu'ils font des efforts consciencieux pour maintenir un état de choses qu'aucun d'eux ne voudrait accepter, les colères légitimes s'amassent dans les cœurs,

les anciens malentendus se reforment plus incurables qu'il y a un siècle. Les prétendus défenseurs de l'autel, qui veulent à tout prix l'adosser à un trône vermoulu, jouent aujourd'hui un jeu dangereux. Pour moi, je suis convaincu que la religion est dans une condition bien plus grave quand elle refuse la liberté politique que quand elle en est privée, et cela pour cette raison déjà donnée par Platon, qu'il vaut mieux subir l'injustice que la commettre. Ce qui fait la gravité redoutable de la situation actuelle, c'est que le sentiment du juste est froissé et offensé par les institutions que l'on veut conserver. Or, rien n'est plus mortel pour une religion. On ne nous accusera pas de vouloir faire bon marché des libertés d'aucune Église. La société moderne ne s'en montrera pas avare; mais il est temps de cesser de l'exaspérer en heurtant ses convictions les plus chères. Que l'on discute sérieusement les termes du contrat, c'est le devoir de tous; qu'on prenne toutes les précautions imaginables pour que le bon ordre soit maintenu dans l'État et la pleine liberté assurée à toute Église, qu'on cherche à ménager équitablement la transition, rien de mieux, pourvu que, suivant le mot d'un apôtre, nous laissions les choses qui sont derrière nous pour marcher vers celles qui sont devant nous. Jamais il ne fut plus vrai de dire que, dans le cas actuel, innover à temps, c'est conserver. Puissent les hommes, qui croient l'avenir de l'humanité lié à celui du christianisme, entrer sans retard dans cette voie! La chute de la papauté temporelle doit amener, dans un temps plus ou moins éloigné, celle de toutes les religions nationales, et la pleine séparation de l'Église et de l'État; c'est ce qui en fera l'un des événements les plus considérables et les plus bienfaisants de l'histoire. Alors on verra un souffle de réforme passer sur toutes les fractions de la chrétienté; bien des moules étroits se briseront, et nous nous rapprocherons peut-être de cette grande réconciliation entre les églises longtemps divisées, qui fut le rêve et l'espoir de tous les esprit élevés; mais elle n'est possible que sur le terrain de la liberté. Alors aussi la religion aura retrouvé son ascendant légitime sur les âmes, elle reconquerra l'humanité du jour où elle ne comptera plus que sur son pouvoir moral. Saint Bernard disait à la papauté du moyen âge : *Mutata urbe pro orbe. Echangez la domination d'une ville pour celle du monde.* Ce généreux conseil est donné à la papauté moderne par les prêtres éloquents dont nous avons fait entendre la voix respectée. Quant à nous, nous en étendons l'application à toutes les fractions diverses de la chrétienté, et nous leur disons : Échangez la domination matérielle qui vous échappe contre la domination morale que vous devrez à la liberté.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

RAPHAEL

SCÈNES DE LA VIE NAPOLITAINE

Le faible des voyageurs est d'aimer à raconter. C'est un innocent travers dont il ne faut pas trop se plaindre, car il a sa source dans un des sentiments les plus aimables de la nature humaine. Nous sommes des êtres sociables parce que nous sommes des êtres sympathiques : cette vérité existait longtemps avant qu'Adam Smith se fût avisé de la découvrir. Nous n'aimons pas à jouir seuls, et, pour que notre satisfaction soit complète, il faut que nons l'ayons fait passer, bon gré mal gré, dans l'âme de quelqu'un de nos semblables. Est-ce se montrer trop généreux pour un instinct si louable que de le satisfaire au prix d'un peu d'ennui? D'ailleurs, ce dévouement n'est pas aussi désintéressé qu'il le semble peut-être. En nous montrant complaisants pour la faiblesse d'autrui, nous achetons le droit d'être ennuyeux à notre tour. Et qui oserait se flatter de n'avoir jamais besoin d'une pareille indulgence?

Et in Arcadia ego. Et moi aussi j'ai voyagé. Vers la fin de l'été 1860, je rentrais en France par la route du mont Cenis après une absence de près d'une année. Je revenais de Naples, rapportant avec moi une ample provision de souvenirs. Je ne rêvais que volcans, villes mortes, mystérieux débris debout sur une plage solitaire, marécages hantés par la *mal'aria*, tout ce que l'on va chercher loin de notre monde civilisé. Je prenais en pitié ceux qui ne connaissaient point ces merveilles; je brûlais du désir de les leur faire connaître, et dans ma ferveur de prosélytisme je dus mettre, je le crains, à une rude épreuve la patience de mes amis. Qu'ils me le pardonnent; et si jamais la fièvre des voyages s'emparait d'eux à leur tour, je leur promets d'avance un auditeur infatigable.

Quelques semaines après mon retour, j'allai rendre visite à un ancien condisciple pour lequel j'avais toujours conservé une affec-

tion particulière. Il habitait la campagne, sur les bords du lac de Genève, vivant en ermite avec ses livres, sous prétexte de santé, mais en réalité parce qu'un amour excessif de l'indépendance lui faisait préférer la solitude à la société de ses semblables. Toute espèce de convention ou de convenance sociale était antipathique à sa nature; il avait *le repart brusque et l'accueil loup-garou* du Sganarelle de Molière. Néanmoins, comme la politesse est dans le monde une vertu plus commune que la franchise, au lieu de rompre comme les autres avec cet original, je m'étais rapproché de lui au contraire, et j'en avais fait mon ami.

Il m'accueillit fort bien et parut heureux de me revoir. Nous nous assîmes au coin du feu; car, bien que la saison ne fût pas encore très-avancée, il faisait un temps digne du mois de décembre. La pluie tombait en abondance; l'horizon disparaissait sous une voûte basse d'un gris uniforme; la rivière débordée roulait ses eaux jaunes au milieu des prairies, et les arbres, battus par le vent, semblaient frissonner. Le magnifique tronc de hêtre qui brûlait dans le foyer n'était donc point, comme on aurait pu le croire, un luxe inutile. Pour moi, qui saisissais toutes les occasions d'amener l'entretien sur mon sujet favori, je trouvai celle-ci trop belle pour ne pas en profiter.

— A Naples... dis-je.

Mon ami m'interrompit brusquement.

— Pour Dieu, mon cher, faites-moi le plaisir de laisser là votre Naples; vous ne sauriez croire combien ce mot m'agace les nerfs. Je sais que vous y êtes allé, et je ne doute pas que vous ne soyez homme à en faire d'admirables descriptions. Mais je vous en tiens quitte, car je les connais d'avance. Je sais qu'il y sera question de soleil, de volcans, de pêcheurs en bonnet rouge, de macaroni mangé sur la plage, de brigands calabrais et de Masaniello. Or, comme tout cela a été décrit depuis fort longtemps, comme j'ai dans ma bibliothèque je ne sais combien de volumes où des poëtes plus ou moins célèbres ont chanté ces merveilles, je tiens le sujet pour épuisé, et il me semble que nous pouvons employer notre temps d'une manière plus agréable.

Cette boutade me fit sourire. J'étais habitué depuis trop longtemps aux façons de parler de mon ami pour lui en vouloir le moins du monde.

— Soit, lui dis-je, parlons d'autre chose, je le veux bien. Mais

apprenez-moi auparavant ce qu'a pu vous faire ce pauvre pays de Naples pour que son nom seul vous mette si fort en colère.

— Il ne m'a rien fait du tout, et je ne suis pas en colère. Seulement je n'aime pas les choses dont tout le monde parle, que tout le monde admire et se croit tenu d'admirer. Si vous reveniez de Java ou du pays des Papous, comme madame Ida Pfeiffer, je me ferais un plaisir d'écouter vos récits. Sans être sans doute beaucoup plus véridiques, ils auraient du moins l'attrait de la nouveauté. Votre imagination, venant en aide à vos souvenirs, serait forcée de se mettre en frais d'invention. Votre enthousiasme, n'étant plus emprisonné dans le style admiratif et les phrases toutes faites d'un itinéraire, trouverait peut-être des accents naïfs et par cela même pleins de charme. Vous seriez pour moi un livre délicieux d'imprévu et je vous confierais volontiers le soin de me divertir... Mais vous arrivez de Naples, c'est-à-dire d'une ville qui a le malheureux privilége d'échauffer depuis quelque vingt siècles la verve de tous les poëtes. Or ces gens-là, sous prétexte de décrire la nature, la sacrifient à leurs fantaisies. Ils n'aiment et n'admirent que ce qu'ils ont créé. Puis vient la foule qui les suit aveuglément, la foule moutonnière des *dilettanti,* toujours prête à se pâmer sur la foi d'autrui. C'est d'elle qu'on peut dire avec toute raison qu'elle a des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre. On rougirait de se montrer moins poétique que les autres, chacun mesure sa capacité à l'intensité de son enthousiasme. Et de là vient que tous les récits des voyageurs se ressemblent. Avec un peu plus ou un peu moins d'esprit dans le détail, on y retrouve toujours le même fond d'une désespérante monotonie. Tous les souvenirs vénitiens se composent de gondoles, d'amourettes et de sérénades au clair de lune; toutes les descriptions de Naples commencent par des *lazzaroni* et se terminent par des coups de poignard. Je suis las de contempler sans cesse le même tableau peint en grand, en petit, avec des couleurs vives ou foncées. J'ai vu jadis à l'Opéra représenter la *Muette* avec un Vésuve en papier peint et des figurants en bonnets rouges. Et cela me suffit, puisqu'il semble que ce soit là le type commun de toutes ces descriptions.

— Je crois vous comprendre, lui dis-je, vous n'êtes pas absolument hostile à l'innocente manie de raconter qui possède tous les voyageurs, et vous leur passeriez ce petit ridicule, s'ils ne sacrifiaient pas trop souvent la vérité à l'effet qu'ils veulent produire. Pourvu

qu'ils consentent à être vrais, vous n'aurez plus rien à leur reprocher.

— Je ne suis pas si exigeant, reprit-il. Je leur demande seulement d'être vraisemblables, et avant tout je les supplie de se défaire des descriptions toutes faites et des enthousiasmes de commande. Qu'ils se résignent à sentir par eux-mêmes, au risque de passer aux yeux des sots pour des hommes de mauvais goût.

— Voulez-vous donc qu'ils méprisent ce qui est beau, pour le seul plaisir de se mettre en révolte contre le sens commun?

— Non, mais je puis les engager à se taire s'ils n'ont rien à me dire qui n'ait été dit cent fois. De quel droit un faquin viendra-t-il m'apprendre que le Laocoon est une admirable statue, que Pompéi est une ville fort intéressante, et que du couvent des Camaldules on a une vue la plus belle du monde? Je lui passerais encore ces déclarations naïves s'il savait s'en contenter. Mais il ne s'arrête pas en si beau chemin : il veut décrire, il abuse de sa position de voyageur pour me faire admirer son éloquence. Et le voilà qui se jette tête baissée dans le lieu commun. Villas, palais, colonnades de marbre blanc, ruines plus ou moins historiques, golfe riant aux eaux plus bleues, plus limpides que le ciel, *lazzaroni* jouant sur le port avec des oranges, il ne me fait pas grâce d'un seul détail. Il en est encore au premier que je pressens déjà tous les autres, et je puis calculer d'avance combien de temps ma patience sera mise à l'épreuve. Je l'écoute malgré moi, et il me semble voir se dérouler devant mes yeux, comme un odieux cauchemar, une ville de carton où se trémousse tout un peuple de marionnettes habillées en Masaniello.

— Ces pauvres *lazzaroni* vous tiennent au cœur, lui dis-je. Croyez-vous donc qu'il soit impossible de parler de Naples sans les introduire sur la scène?

— Oh! je vous en défie, me dit-il d'un air railleur; les bonnets rouges sont un élément essentiel de la description classique, et il serait, je le crains, bien difficile de les remplacer.

— Peut-être; car leur tournure élégante, leur costume pittoresque et leur coiffure, qui n'est pas rouge mais brune, en dépit de la tradition, complètent le paysage d'une manière admirable. Ce sont, du reste, d'excellentes gens, plus laborieux et moins brigands que l'on ne pense, et dont les vertus domestiques pourraient servir de modèle à bien des peuples civilisés.

— A la bonne heure : je les crois, sur votre parole, dignes du prix

Monthyon. Tout cela n'empêche pas qu'ils n'aient passé depuis longtemps à l'état de lieu commun. Si vous voulez absolument me parler de Naples, arrangez-vous de manière à vous en passer.

— J'y consens, lui dis-je, et si votre indulgence est à ce prix, j'accepte de grand cœur toutes les conditions du programme.

— Un instant, reprit-il : je tiens à les formuler nettement. En proscrivant les *lazzaroni*, il va sans dire que j'écarte également tout ce qui les rappelle, c'est-à-dire le macaroni et surtout Masaniello.

— C'est convenu.

— Commencez donc, dit-il, et prenez garde à vous, car je vous surveille, et à la moindre allusion je vous arrête. Vous voilà prévenu.

Cela dit, mon ami tisonna le feu, en fit jaillir la flamme et s'enfonça dans son fauteuil en prenant l'attitude grave et réfléchie d'un juge qui instruit une cause.

— Vous savez, lui dis-je, que je quittai la France, il y a un peu moins d'une année, dans le dessein de parcourir l'Italie méridionale. Je m'arrêtai peu de jours à Florence, tant j'avais hâte de trouver le soleil et les splendeurs du golfe de Naples. Je m'embarquai donc dans le port de Livourne sur un détestable vapeur de la compagnie Freyssinet, portant le nom d'un torrent perfide, la *Durance*. Nous partîmes dans la nuit de la Toussaint, la nuit de ce fameux coup de vent qui traversa l'Europe en marquant sa route par tant de naufrages. Nous en eûmes aussi notre part; car, au sortir du port, nous trouvâmes une mer horrible, et plus nous avançâmes, plus elle devint menaçante. Notre frêle navire était chargé de marchandises entassées sur le pont et jusqu'à la hauteur du bordage; aussi enfonçait-il dans le creux des vagues d'une manière inquiétante pour notre sûreté. A minuit, la mer vint à bord et enleva deux passagers...

Ici mon ami fit un mouvement d'impatience.

— De grâce, me dit-il, abordez, abordez, je vous en supplie, et faites-moi le sacrifice de cette tempête qui n'a rien à faire avec votre récit.

— Vous êtes impitoyable, mon cher ami. Mais j'ai pris la résolution de vous satisfaire en toutes choses. J'espère seulement que vous voudrez bien me tenir compte de mon obéissance, car une tempête n'occupe pas en général une petite place dans les récits d'un voyageur.

— Je vous tiendrai compte de tout ce que vous voudrez, pourvu que je vous voie descendre à terre.

— M'y voici, lui dis-je, et pour longtemps, je vous le promets. Avec un auditeur plus indulgent, je n'hésiterais pas à entreprendre le récit des tribulations variées qui attendent le voyageur, dès l'instant où il a mis le pied sur le sol napolitain. Je lui décrirais les criailleries des portefaix, l'importunité bruyante des mendiants, l'insolence des employés de la police, la politesse obséquieuse et intéressée des douaniers qui vous poursuivent en réclamant le salaire de leur complaisance. Cette escroquerie semi-officielle organisée sur une vaste échelle pourrait fournir la matière d'une description intéressante. Mais vous vous fâcheriez, et je n'en dirai rien.

— Mieux valait donc n'en pas parler du tout : je déteste cette forme littéraire où l'auteur trouve le moyen de vous dire une foule de choses, en annonçant qu'il n'en parlera pas. Rappelez-vous que vous m'avez promis une scène de mœurs napolitaines. Entrez promptement dans votre sujet et défiez-vous de la manie des discussions.

— Toute histoire, dis-je, a besoin d'un préambule. Laissez-moi donc conduire la mienne comme je l'entendrai, et vous présenter mon héros lorsque je le jugerai convenable. J'espère ne pas mettre votre patience à une trop rude épreuve.

Il leva les yeux au ciel, poussa un profond soupir et se laissa retomber sur son siége de l'air d'un homme qui se résigne. Mais je feignis de ne pas voir toutes ces contorsions.

— Puisque vous voilà raisonnable, lui dis-je, je vais en profiter pour vous faire faire une petite promenade dans Naples. Il est cinq heures du soir; c'est l'heure où la vie, momentanément retirée dans l'intérieur des maisons, commence à refluer au dehors, où les rues et les places, presque désertes pendant la chaleur du jour, se remplissent d'une foule avide de grand air et de fraîcheur. Le soleil est encore au-dessus de l'horizon, mais il s'en rapproche déjà sensiblement et son disque élargi effleure presque la cime des pins qui couronnent le Pausilippe. Ses derniers rayons glissent à la surface de la mer, tremblent dans le creux des vagues et se réfléchissent en teintes vivement colorées sur les montagnes de la côte opposée. Le clocher rouge de *Santa-Maria del Carmine* éblouit les yeux. Plus loin, les maisons blanches de Castellamare brillent dans la verdure qui couvre les pentes de Quisisana. Les cimes aiguës du Sant'Angelo découpent

sur le ciel leur triple silhouette rose. Là se dressent les rochers de Vico, hardiment taillés à quelques centaines de pieds au-dessus de la mer, et le reflet des eaux semble les prolonger encore bien au-dessous de la surface.

Les moindres détails du paysage apparaissent, malgré l'éloignement, avec une netteté extraordinaire. L'air est si calme que, dans la plaine de Sorrente, le regard distingue au milieu des orangers les terrasses de nombreuses villas, et plus haut, sur les pentes couvertes d'oliviers au pâle feuillage, la fumée de quelques chaumières. Les vallons creusés dans le flanc des montagnes y marquent leur présence par de larges taches d'un bleu sombre, tandis que les promontoires s'avancent en pleine lumière. Tout là-bas, dans un lointain vaporeux, l'orientale Capri ressemble à un nuage d'or immobile entre le ciel et la mer.

En face de cette scène resplendissante, l'antique Parthénope déploie son ampithéâtre de palais, de maisons blanches ou roses, de coupoles arrondies et de flèches aiguës, couronné par les bastions menaçants du fort Saint-Elme. Elle embrasse les contours sinueux du golfe dans une ceinture immense, comme pour s'assurer à jamais la possession de ces merveilleux rivages. Le soleil éclaire encore les hauteurs du Vomero, d'Antignano, de Scutillo, mais toute la partie basse de la ville est déjà plongée dans le crépuscule. Au bord de la mer, semblable à un sombre fantôme, se dresse cette ruine si étrange et si pittoresque, où l'imagination populaire croit retrouver le souvenir de la cruelle mais poétique reine Jeanne. La verdure a recouvert ses flancs noircis par l'âge, l'herbe et la ronce s'attachent à son front meurtri comme une verte chevelure, les aloès écartent de leurs mille bras les pierres disjointes, et la mer murmure à ses pieds le chant monotone de l'oubli.

A quelque distance de cette vénérable ruine, et s'avançant à sa rencontre jusqu'au milieu de la baie, le château de l'Œuf ressemble à un vaste tombeau incessamment battu par la fureur des vagues. Plût au ciel que ce fût un tombeau, et que le silence de la mort régnât seul sous ces sombres voûtes. Mais telle n'est point sa destinée, et les sépulcres à Naples ne sont point si lugubres. Son nom seul est un objet d'épouvante et sa présence au milieu de cette riante nature semble vouloir y réserver la place et les droits de la douleur.

Non loin de cette prison trop célèbre, s'élève le palais royal, vaste façade rose avec une terrasse plantée d'orangers, d'où le regard em-

brasse une partie de la ville et le golfe dans toute son étendue. Entre le palais et le port militaire s'étendent les constructions du bagne. Étrange spectacle pour les yeux d'un souverain, lugubre complément d'un semblable paysage! A-t-on voulu exciter la pitié dans le cœur des rois et leur enseigner la clémence? Je crains plutôt qu'on n'ait travaillé à les endurcir par la vue du châtiment.

Tout en regardant et en discourant, nous voici arrivés sur le *Largo del Palazzo*, cette place qui a la prétention de reproduire, sur une toute petite échelle, la disposition de la célèbre *Piazza San-Pietro* à Rome. D'un côté, le palais du roi gardé par de nombreux soldats, qui lui donnent une vague ressemblance avec une caserne; de l'autre, une colonnade semi-circulaire, ayant au centre un large fronton que domine, en l'écrasant, une trop lourde coupole. A gauche et à droite du portique, et vers le milieu de la place, chevauchent deux héros de bronze, Charles III et Ferdinand Ier. Ce *largo* est le rendez-vous du beau monde militaire. Des gardes-nobles en grande tenue s'y promènent dès le matin, pour faire admirer leurs moustaches retroussées et leurs panaches blancs. De vieux généraux tout couverts de *crachats* le traversent au galop de leurs chevaux, pour aller faire leur cour au roi. Il ne s'écoule pas cinq minutes sans que les postes voisins battent aux champs et présentent les armes à l'un de ces guerriers courtisans. Au milieu de tous ces uniformes, un petit nombre de curieux stationnent devant les portes pour voir sortir quelque membre de la famille royale couché nonchalamment dans sa calèche et précédé du laquais classique. On les regarde sans rien dire, la bouche ouverte, les uns avec indifférence, d'autres d'un air plus ou moins hostile. Pendant ce temps les tambours battent, les trompettes sonnent, les fusils et les sabres font entendre un bruit de ferraille, et le carrosse royal se perd dans la rue de Tolède.

Nous laisserons de côté, si vous le permettez, cette rue que le président de Brosses, à la fin du siècle dernier, reconnaissait pour la plus belle du monde. Quoique le monde ait fait bien des progrès, en fait de rues, depuis le temps du spirituel voyageur, celle-ci mérite encore d'être citée à côté de ses jeunes rivales. C'est le rendez-vous de la fashion napolitaine. C'est là que chaque soir, à la même heure, de jeunes dandys aux favoris noirs, le menton scrupuleusement rasé, les cheveux séparés au milieu du front et frisés sur les tempes, viennent faire admirer leurs grâces à la société féminine. Celle-ci, couchée dans ses carrosses, au milieu de flots de mousseline, un éventail à la main,

laisse tomber à droite et à gauche de nonchalants regards qui deviennent parfois singulièrement expressifs, lorsqu'ils ont rencontré par hasard un objet agréable. Que de romans, et des plus complets, commencent chaque jour dans cette même rue ! Un regard, un geste, un mouvement de la bouche ou des paupières, devient souvent l'imperceptible cause des plus tragiques aventures. Les étrangers marchent au milieu de tout cela comme des aveugles : ils regardent tout et ne savent rien voir. Mais le Napolitain a une adresse merveilleuse pour saisir au passage un de ces mystérieux avertissements, pour y répondre dans le même instant, sans laisser apparaître la moindre émotion, et tout en continuant, d'un ton tranquille, la conversation commencée.

Mais ce sont là les mœurs du beau monde; et le beau monde, à quelques différences près, est le même chez tous les peuples et dans tous les pays de l'Europe. La politesse est le moyen infaillible que la civilisation emploie pour niveler les mœurs. Laissons donc, si vous le permettez, ces gens-là nouer et dénouer leurs intrigues, et allons trouver le peuple, le vrai peuple napolitain, celui qui ne sait pas parler l'italien et qui croit encore au miracle de saint Janvier. Nous pourrions le rencontrer un peu partout, sur les plages de Marinella, de Chiaja ou de Mergellina, étendu tout de son long sur le sable encore chaud des derniers rayons du soleil ; mais vous me reprocheriez de manquer à ma promesse, et d'en revenir, faute de mieux, aux classiques *lazzaroni*.

Puisque les gens qui dorment vous sont suspects, je vous en ferai voir d'autres auxquels vous n'aurez point un semblable reproche à adresser. Laissez-moi seulement le soin de vous conduire. Nous voici dans une rue assez large, bordée de maisons extrêmement hautes, dont les murs blancs s'enlèvent en clair sur le bleu foncé du ciel; point de toits, mais des terrasses, souvent surchargées d'une construction supplémentaire, couronnée elle-même par une terrasse supérieure; peu de fenêtres, et à chacune d'elles un petit balcon de fer d'où pendent sans façon de pittoresques guenilles. En bas, de chaque côté de la rue, des échoppes en plein vent abritées contre l'ardeur du soleil par un morceau de toile grise empiétent notablement sur l'espace réservé à la circulation. Ce n'est pas tout : des corbeilles chargées de fruits, de légumes, de poissons et de toute espèce de victuailles s'étalent dans un magnifique désordre jusqu'au milieu de la rue. Aussi faut-il beaucoup de prudence et d'habileté pour se conduire

dans les inextricables détours de ce labyrinthe. Et cependant, par un étrange défi jeté aux lois de la nature, il n'existe peut-être pas en Europe un quartier plus bruyant, plus populeux que cette rue ainsi encombrée ; et, chose plus singulière encore, au milieu de toute cette confusion, on ne s'y querelle point davantage que partout ailleurs. Si le *far-niente* napolitain existe quelque part, ce n'est assurément pas là qu'il faut l'aller chercher. Tout ce monde travaille et s'efforce de prouver son ardeur en faisant le plus de bruit possible. Des chaudronniers, accroupis sur le pavé de la rue, frappent à coup redoublés sur leurs *brasieri* de cuivre et s'enivrent de ce beau vacarme ; les marchands de pastèques vantent à grand effort de poumons leur appétissante marchandise. Ailleurs, c'est une cuisine à ciel ouvert, où un grand drôle à l'œil rusé tient la queue de la poêle, tout en surveillant la marmite; les fritures crient dans l'huile rance et remplissent l'air de leurs fumées nauséabondes. Un paysan passe, s'arrête, flaire un friand dîner, et achète pour un *grano* le droit d'enfoncer une large cuiller de bois dans une chaudière remplie jusqu'au bord d'un liquide équivoque. La cuiller plonge dans les profondeurs de ce brouet, noir et clair comme celui du renard de la Fontaine, et en ramène une riche collection d'escargots. Quel régal ! Une altercation s'engage à ce sujet entre le paysan et son hôte. Celui-ci lui reproche d'abuser de la permission et d'épuiser sa chaudière. — Bah ! dit l'autre, il y a plus d'eau que de bouillon et moins de viande que de coquilles. — Tous deux se mettent à rire et se séparent fort bons amis.

Une belle matronne ischitane, assise au milieu de ses corbeilles d'oranges, apaise, en lui donnant le sein, les cris d'un vigoureux bambin aux yeux noirs, tandis qu'un autre, plus âgé de quelques années, dort tranquillement couché dans une des corbeilles, sur un lit de mandarines. Un *acquaiuolo* balance à tour de bras le tonneau allongé qui contient son eau glacée; un changeur au nez juif achète l'argent avec du cuivre, et entasse devant lui des montagnes de *dieci tornesi*, pesante monnaie digne du sage Lycurgue et de l'austère Lacédémone. Des pêcheurs arrivent d'un pas rapide, portant sur leur tête le butin de la journée; sans jamais ralentir leur marche et sans renverser personne, ils traversent les rangs de la foule, enjambent les fruits et les légumes et envoient aux fenêtres leur sonore avertissement : *Pesci ! pesci !* Cela ne les empêche pas d'échanger en passant quelques lazzi avec leurs nombreuses connaissances et d'ôter

respectueusement leur bonnet de laine brune devant toutes les madones.

Ces pêcheurs sont, en général, très-peu vêtus, et c'est fort bien fait, car la rareté du costume fait valoir leurs formes élégantes plutôt que robustes, et leur peau tannée par le soleil et la mer. Quelques-uns n'ont pour tout vêtement qu'une chemise de grosse toile qui flotte négligemment autour de leurs reins; ce n'est peut-être pas très-décent, mais c'est très-pittoresque. Je me rappelle encore ma surprise lorsque, peu d'instants après mon arrivée à Naples, j'ai vu venir à moi, dans cette même rue, un beau jeune homme vêtu comme je viens de vous le dire; il portait sur sa tête une pyramide de poissons qu'il soutenait à l'aide de ses deux mains; il marchait rapidement, sans broncher, assurant son pied nu sur la boue glissante de la rue. Quoiqu'il fût presque dans l'état de nature, il n'y avait dans ce spectacle rien qui pût choquer la morale la plus sévère. Je le regardais avec admiration; il me semblait revivre dans ces temps demi-fabuleux de la Grèce antique où la jeunesse marchait parée de sa beauté pour tout vêtement.

Il est vrai de dire qu'une pareille simplicité est l'exception chez les hôtes insouciants de la Marinella. La plupart possèdent un caleçon de toile blanche et une chemise; mais les bras, le cou, et le bas des jambes, jusqu'au genou, restent nus et d'une belle couleur de bronze. En hiver, ils jettent sur leurs épaules un ample manteau brun à cape, qui descend jusqu'à leurs pieds, et dans lequel ils se roulent quand vient l'heure de la sieste.

Ces braves gens se lèvent avec le jour, jettent leurs filets à la mer et travaillent fort rudement pendant plusieurs heures. Après quoi ils se reposent, satisfaits d'avoir assuré leur pain de la journée et celui de leur famille. Les oisifs de ce monde qui se lèvent tard s'imaginent, en les voyant dormir, qu'ils ne savent pas faire autre chose, et les flétrissent de l'épithète injurieuse de lazzaroni. Comme ils ont peu de besoins et peu de désirs, ils travaillent tout juste ce qu'il faut pour les satisfaire. L'innocent plaisir de dormir au soleil, une tarentelle une fois l'an à la fête de *Piedigrotta*, le miracle de saint Janvier, des anguilles à Noël et des dragées au Mardi-Gras, tous les samedis une salve de pétards devant la niche de quelque madone, voilà les divertissements simples et peu dispendieux de ce peuple philosophe. Nulle part l'indigence n'est plus gaiement supportée; nulle part aussi, peut-être, la vue du malheur n'excite une

compassion plus prompte et plus efficace que chez ces pauvres gens dont on dit tant de mal. Le hasard m'a fait découvrir plusieurs traits d'un naïve bienfaisance qui m'ont surpris et touché. Une fois, c'était une petite fille qui pleurait, en proie au plus vif désespoir, parce qu'elle avait cassé sa cruche et qu'elle craignait d'être grondée. Avant que personne eût songé à la secourir, un cercle de pêcheurs s'était formé autour de la pauvre enfant, et chacun tirant de sa poche une petite pièce de monnaie, avait réparé le dommage et séché ses larmes. Une autre fois, c'était un vieillard qui, pressé par la faim, avait revêtu la *bricola*, et était venu tirer de ses débiles mains la corde du filet. On le laissa faire; mais on le plaça entre deux vigoureux jeunes gens qui prenaient pour eux toute la peine. Le filet tiré, on lui donna une double part du butin; le pauvre vieillard, dont la vue baissait, ne s'aperçut de rien, et s'en alla tout fier d'avoir gagné sa vie sans demander l'aumône. Il revint le lendemain et les jours suivants, et tout se passa de la même manière, sans que jamais l'amour-propre du pauvre infirme eût lieu de s'offenser d'une charité qu'il ne soupçonnait pas.

J'aime à citer de semblables traits; ils me paraissent faire un heureux contre-poids aux trop nombreux récits où le pêcheur napolitain joue le rôle du classique *traditore*. Ces brigands de mélodrames sont de fort bonnes gens, d'excellents pères de famille qui ne battent point leurs femmes, et qui ont pour leurs enfants la tendresse la plus touchante. Lorsqu'on se promène à l'heure de midi, sous les arbres de Mergellina, il n'est pas rare de voir l'un de ces rudes pêcheurs au teint de cuivre bercer dans ses bras un marmot qui lui sourit, tandis que la jeune mère, assise à côté d'eux, fait griller quelques pommes de pin, destinées à leur frugal repas.

Je ne prétends point, du reste, les justifier de tous les défauts qui leur ont été reprochés : je sais qu'ils sont ignorants, superstitieux, fanatiques même; mais à qui en est la faute? Je sais aussi que la dissimulation s'unit trop souvent chez eux à un penchant décidé pour l'escroquerie. Mais je persiste à croire qu'à tout prendre le bien l'emporte encore sur le mal. En dépit d'une foule de prédictions sinistres, je persiste à espérer dans l'avenir. Bientôt, sans doute, l'instruction sagement répandue descendra graduellement dans les rangs de ce peuple jusqu'ici abandonné à la seule nature; une religion plus pure et moins matérielle viendra féconder les germes enveloppés dans l'écorce un peu grossière de leur conscience. Alors

le sang grec qui coule encore dans leurs veines se souviendra de son origine, et la vieille Parthénope verra s'effacer ses rides et rajeunir ses cheveux blancs.

Cette digression, mon cher ami, m'a un peu éloigné de la rue du Port, où j'ai pris la liberté de vous conduire, et je sais gré à votre complaisance de ne m'avoir pas interrompu, d'autant plus qu'en vous parlant des pêcheurs, j'éludais sciemment l'une de mes promesses. Mais j'avais à cœur de vous dire tout cela et de dissiper une fois pour toutes les préventions que vous pouviez conserver encore contre cette intéressante fraction du peuple napolitain.

Je reviens maintenant à mes marchands de légumes. J'avoue qu'avant d'avoir vu Naples j'ignorais tout le parti pittoresque que l'on peut tirer de ces humbles fruits de la terre. Si j'avais le bonheur d'être peintre, je voudrais reproduire dans une petite toile un coin de cet immense tableau. Je placerais sur le premier plan une de ces échoppes richement pourvues, avec sa couverture de toile grise qui tamise l'éclat du soleil. Sous cette toile, une puissante matronne aux cheveux noirs, debout derrière une montagne de corbeilles, tient tête bravement à une demi-douzaine de *contadini* qui discutent les conditions d'un marché. Le visage de cette femme est dans l'ombre, mais un rayon égaré glisse par-dessous la toile, répand une vive lueur sur sa gorge dorée, se joue dans les plis de la manche, et vient se briser en mille reflets sur l'amas de provisions rassemblé devant elle. Quel éclat de couleurs! quelle richesse! A côté du citron d'or, l'orange paraît presque rouge, la blancheur du navet éclate sur le vert sombre des *broccoli;* la citrouille, largement ouverte, laisse voir ses entrailles d'un jaune pâle à côté de la pastèque sanglante; enfin une guirlande de ces fromages allongés chers au peuple napolitain, et qui portent le nom expressif de *cacia cavallo*, se balancent dans l'air, entremêlés à des branches de laurier.

Tandis que cette scène se passe d'un côté de la rue, au milieu la foule circule, se presse, se coudoie, s'entre-croise de mille manières. Ce sont des filles de Sorrente au profil virginal que démentent l'éclat de leurs yeux et la malice provoquante de leur sourire, de nobles et sévères Procidanes, des femmes des Abruzzes avec leur coiffure blanche et leur robe aux mille couleurs; ce sont des moines de toute secte, les uns vêtus de blanc, au menton imberbe, aux joues roses, montrant sur leur visage fleuri tous les rayonnements de la santé et du bonheur, les autres pâles, maigres, barbus, incultes, traînant

leurs robes brunes à travers les immondices de la rue. Puis un peu à l'écart, à l'entrée d'un de ces innombrables *vicoletti* qui vont rejoindre la *strada Nuova*, un théâtre de marionnettes avec ses hôtes habituels, le rusé Pulcinella et le menaçant Scaramouche; un peu plus loin, le *chante-histoires* grattant les dernières cordes d'une guitare éreintée, et le peuple qui les écoute, l'un et l'autre avec une satisfaction non équivoque. Puis des forçats en veste rouge, traînant leurs chaînes au milieu de la foule, et causant familièrement avec leurs anciennes connaissances. Enfin une prodigieuse quantité d'animaux domestiques se frayant un passage à travers les jambes des passants et prélevant sur toutes les denrées à leur usage une dîme que personne ne songe à leur contester. Au premier rang, parmi ces lazzaroni du génie animal, se distinguent les cochons de la Madone, légion privilégiée, qui, se fiant à la protection de la reine des cieux, et sûre de l'impunité, fait trébucher les honnêtes gens, grogne à ceux qui la dérangent et n'en perd pas un coup de dent.

De temps en temps, la foule s'écarte pour livrer passage à une de ces légères *carrozzelle* qui sillonnent incessamment les rues de Naples. C'est merveille de voir avec quelle adresse le cocher sait diriger son vieux cheval dans ce chaos de gens, de bêtes et de corbeilles : il effleure tout et ne touche à rien. Que de fois j'ai frémi en voyant un enfant se jeter étourdiment sous les roues; au moment où je le croyais perdu, une habile manœuvre avait prévenu le danger, et la voiture s'éloignait, sans que personne autour de moi eût paru éprouver le moindre sentiment de crainte. Pendant tout mon séjour à Naples, je n'ai pas entendu parler d'un seul accident causé par ce continuel mouvement de voitures, dans ces rues si étroites, si populeuses, et au milieu du peuple le plus insouciant qui soit au monde. Ces *carrozzieri* forment une classe nombreuse, intéressante et fort peu connue à l'étranger; permettez-moi de vous en entretenir quelques instants.

Je ne sais si, toute proportion gardée, il existe en Europe une ville qui puisse rivaliser avec Naples pour le nombre et la facilité des moyens de locomotion. Un statisticien vous donnerait sans doute le chiffre exact des voitures publiques inscrites sur les registres de la police; ce chiffre m'est inconnu, mais j'ai lieu de le croire presque fabuleux. Non-seulement sur toutes les places, mais dans les plus insignifiants renflements des plus petites rues, vous voyez stationner jour et nuit une multitude de petites voitures peintes en bleu, et se

ressemblant si bien l'une à l'autre, qu'elles réalisent presque le problème philosophique des *indiscernables :* même forme, même dimension, mêmes filets rouges aux rayons des roues, même cheval efflanqué, toujours prêt à trottiller à la voix de son maître et ne bronchant jamais en courant sur les dalles de lave. Tout l'imprévu de l'équipage réside dans le cocher. Ici, en effet, on rencontre parfois les excentricités de costume les plus singulières. Ce n'est pas que le gouvernement n'ait plusieurs fois tenté d'établir l'harmonie par ses règlements; un uniforme a été prescrit : chapeau de toile cirée, jaquette bleue à boutons de cuivre. Mais, hélas! ce règlement a subi la destinée de bien des lois napolitaines; il est resté sur le papier, et personne n'a songé à en réclamer l'application. A quoi bon en effet? Pourquoi contrarier les goûts de ces braves gens? pourquoi enchaîner leur fantaisie dans un costume réglementaire? pourquoi leur imposer une régularité qui n'est pas dans leur nature? Si le cocher napolitain possède un uniforme, ce qui me paraît assez problématique, il faut convenir qu'il en use bien rarement. Quelques-uns, il est vrai, l'exhibent dans certaines grandes occasions, à la fête de saint Janvier par exemple, ou lorsqu'il y a gala à la cour; c'est une manière comme une autre de montrer sa dévotion au saint et sa fidélité au souverain. Cependant, même dans ces cas exceptionnels, il est fort rare que le costume soit complet; celui qui possède le chapeau se dispense d'avoir la veste, et réciproquement. Quant au grand nombre, il s'habille comme il l'entend, et il l'entend souvent d'une drôle de manière. Le cocher napolitain est un être frileux; et, comme il lui faut souvent stationner plusieurs heures de suite à la même place, il a soin de se vêtir chaudement. Sa chevelure noire et crépue est soigneusement emprisonnée dans un bonnet de laine grise qui recouvre également ses oreilles; là-dessus il place un peu de travers un chapeau de feutre et se croit ainsi le plus beau garçon du monde. Quant au reste du costume, il se compose en général d'un immense manteau à triple collet, sous l'ampleur duquel l'homme disparaît tout entier. Ce manteau a le grand avantage de tenir lieu de tout autre vêtement. Malheureusement c'est là un meuble de famille qui en est quelquefois à sa quatrième ou cinquième génération. Comment abandonner un si fidèle ami pour quelques petites solutions de continuité? Ce serait une ingratitude et une barbarie. Les plus soigneux se contentent de réparer le dégât avec la première étoffe venue, fût-elle jaune, rouge,

bleue, ou de toute autre couleur; les autres rassemblent avec soin ces vénérables guenilles, et s'y drapent aussi fièrement que pouvait le faire l'orgueilleux Antisthène.

Cette économie porte avec elle sa récompense; il n'est pas rare que ces pauvres cochers à gages, gagnant quelques sous par jour, arrivent avec le temps à réunir une somme suffisante pour acheter un cheval et une voiture, puis deux, puis trois, et par avoir à leur tour des domestiques. Il y a à cet égard un singulier usage. Chaque cocher reçoit peu ou point de gages de son maître; en revanche, il est tacitement convenu entre eux qu'il prélèvera sur le gain de la journée tout ce qui dépassera une certaine somme moyenne dont lui seul est le juge. En d'autres termes, il lui est recommandé de voler le moins possible; c'est tout ce qu'on peut raisonnablement exiger d'un homme de confiance napolitain; et je n'ai pas entendu dire que les maîtres eussent trop à se plaindre d'un semblable arrangement. Il est vrai que l'on est indulgent à Naples sur cet article. Celui qui a fait sa fortune par des procédés un peu irréguliers ne trouve pas mauvais que d'autres suivent son exemple; ailleurs on n'est pas si accommodant.

Il y a du reste entre tous ces voituriers un instinct de fraternité remarquable. Ils se disputent, il est vrai, assez souvent, et il m'est arrivé plus d'une fois de voir mon cocher descendre précipitamment de son siége pour aller échanger quelques coups de fouet avec l'un de ses confrères; mais ce sont là de légers nuages auxquels il ne faut pas attacher trop d'importance. L'un d'entre eux vient-il à se trouver momentanément sans ouvrage, il se rend à sa station habituelle. Chacun comprend ce dont il s'agit; on ne lui demande point son histoire, et il ne perd point son temps à la raconter. Mais tous ceux de ses confrères que le hasard amène sur cette place lui donnent en passant une petite portion du gain de leur journée. Cette coutume est d'autant plus touchante qu'elle est bien véritablement une coutume, et qu'il n'existe entre ces pauvres gens aucune convention écrite ou même verbale à ce sujet. Les peuples du Midi n'ont pas, comme nous autres gens du Nord, l'instinct de l'association; leur insouciance fait avec notre habileté pratique le plus parfait contraste. En revanche, ils ont une bonté native, une sensibilité irréfléchie qui l'emporte souvent sur nos vues philanthropiques et nos charitables calculs.

Cela n'empêche pas que ces cochers ne soient de drôles de gens : paresseux et infatigables, ils traversent Naples dans toute sa lon-

gueur pour un modique salaire; ils vous poursuivent de leurs supplications, souvent même de leurs impertinences. Mais lorsqu'ils ont envie de dormir et qu'ils se sont arrangé un lit avec les coussins de leur voiture, il faut user d'autorité pour qu'ils consentent à se déranger. Leur réputation dans Naples n'est pas très-bonne : on les accuse d'être voleurs, c'est possible; cependant des raisons qui me sont personnelles me permettraient d'affirmer le contraire. En revanche, je reconnais qu'ils sont rusés, effrontés, menteurs, affiliés à tous les drôles du royaume pour exploiter la crédulité des voyageurs; insolents lorsqu'on les traite comme des hommes, ils n'ont pas assez de flatteries pour celui qui les bat ou qui les menace. Cette bassesse est leur plus grand défaut à mes yeux, et je préférerais presque les voir arrogants et farouches, à l'exemple des cochers romains. Mais pourquoi leur demander des vices qui ne sont pas dans leur nature ? Mieux vaut encore les accepter tels qu'ils sont, et tâcher, s'il se peut, de les relever à leurs propres yeux. Peut-être, en se voyant traiter avec respect, auront-ils l'idée de se prendre au sérieux. Car l'homme estime presque toujours sa propre valeur à l'opinion de ses semblables, et lorsqu'on lui témoigne du mépris, il est rare qu'il ne travaille pas à le mériter.

Les touristes qui chaque année, vers la fin de l'automne, viennent de tous les coins de l'Europe s'abattre sur le royaume de Naples sont en rapports journaliers avec la race que j'essaye de décrire. La plupart se plaignent amèrement de la fourberie et des exigences des cochers napolitains. Je n'ose dire qu'ils ont tort; je suis même tout disposé à admettre que leur indignation a été justifiée par plus d'un mauvais tour. Peut-être cependant se seraient-ils épargné bien des ennuis s'ils s'étaient donné la peine d'étudier ceux dont ils se déclarent si mécontents. Le *vetturino* est un être à part; ses mœurs ne ressemblent pas à celles des autres hommes; il a des vertus qui lui sont propres et des vices qu'il ne partage avec personne. Sa probité consiste principalement dans un respect absolu pour le tarif ou plutôt pour la coutume, car il s'inquiète peu des règlements écrits. Faites-le trotter, par le vent ou la pluie, de la grotte de Pausilippe jusqu'au pont de la Madeleine, pourvu qu'en le quittant vous mettiez sans hésiter dans sa main deux pièces de *dieci tornesi*, environ 43 centimes, il ne vous demandera pas un sou de plus. Mais si, poussé par un sentiment de générosité fort louable, vous ajoutez au prix habituel une légère gratification supplémentaire, alors vous attirez sur

votre tête toutes les imprécations de la langue napolitaine. Les voyageurs novices tombent fréquemment dans de pareilles erreurs; ils s'imaginent qu'en donnant plus il leur sera moins demandé. Ils connaissent mal l'espèce d'hommes à laquelle ils ont affaire. Ou bien payez comme tout le monde, ou bien soyez généreux, mais soyez-le largement, et n'achetez pas ma reconnaissance pour deux ou trois *grani*, car elle vaut davantage. Si ce n'est pas là le raisonnement qui s'élabore dans ces têtes naturellement sophistiques, c'est au moins quelque chose de fort approchant. En pareil cas, il n'y a qu'une chose à faire : retirer la pièce malencontreuse, et la remplacer par le carlin traditionnel. Pour celui qui exécute cette manœuvre avec un sang-froid suffisant, le résultat est infaillible. Le furieux de tout à l'heure redevient, comme par enchantement, le plus docile des hommes; ce qui ne l'empêche pas de vous redemander humblement la petite gratification qu'il trouvait naguère insuffisante. Que voulez-vous? Le cœur humain n'est-il pas un tissu de contradictions? Un pauvre cocher est-il tenu d'être plus sage et meilleur logicien que les heureux de ce monde? L'indulgence pour les défauts d'autrui n'est qu'une justice que nous nous rendons à nous-mêmes. Et maintenant que je vous ai fait connaître Naples, voulez-vous me permettre de vous présenter mon héros?

— Quoi, vous avez un héros ! J'avoue que je l'avais complétement oublié au milieu de vos interminables digressions. En vérité, il est impossible de raconter plus mal une histoire.

— Vous auriez raison, mon cher ami, si j'étais un romancier de profession, et si je n'avais d'autre but que de vous intéresser aux tribulations d'un personnage imaginaire. Mais je suis un voyageur, sans autre ambition que celle de vous raconter, le moins désagréablement possible, une foule de choses que vous ne vouliez pas entendre. J'ai à peu près réussi, puisque j'ai fait passer sous vos yeux successivement deux ou trois faces de la vie napolitaine. Les romans sont un moyen bien imparfait de faire connaître les hommes et les choses. Obligés de concentrer sur un ou plusieurs individus l'attention de leur lecteur, ils négligent forcément une foule de détails essentiels; ils décrivent la réalité bien moins qu'ils ne la transforment. L'histoire est-elle lamentable, ils bannissent de leurs paysages tout rayon de soleil; est-elle gaie, on ne voit jamais sur leur ciel passer le plus léger nuage. Et pourtant la nature ne se plie pas ainsi au gré de tous nos caprices; elle ne se fait pas l'esclave docile de nos passions...

— Votre théorie est absurde, mon cher ami. La nature, ou ce que vous appelez la réalité, n'est qu'un jeu de notre imagination. Chacun la transforme à sa manière; celui qui la voit à travers ses larmes n'y découvre que deuil et tristesse; celui qui est heureux l'aperçoit à peine. La vérité est dans le sentiment et non dans ce qui le dépasse. Les romanciers ont donc raison lorsqu'ils placent les histoires lugubres dans des lieux désolés, parce que l'Éden lui-même serait un lieu désolé pour un cœur accablé de chagrins. Ils ont raison également, lorsqu'ils placent des récits riants dans un paysage enchanté. Ne cherchez donc plus à vous justifier en faisant appel à cette soi-disant vérité que personne ne peut connaître. Et rappelez-vous qu'une histoire appartient à celui qui la raconte. Nul n'a le droit d'ennuyer son semblable sous prétexte de vérité. Présentez-moi donc promptement votre héros, et faites en sorte que je n'aie pas à vous remercier pour avoir tardé si longtemps à me le faire connaître.

— Au moins, lui dis-je, ne vous attendez pas à voir paraître sur la scène un personnage de distinction; car vous seriez cruellement déçu, je vous en avertis.

— Mon Dieu, reprit-il, je m'attends à tout de votre part; parlez hardiment : c'est sans doute quelqu'un de ces maudits pêcheurs.

— Nullement.

— C'est donc un moine babillard, auquel vous ferez tenir, selon votre coutume, de très-longs discours, soi-disant philosophiques.

— Pas davantage; le héros de cette véridique histoire est tout simplement un pauvre diable de cocher, un *vetturino*, si vous trouvez que ce nom soit plus poétique.

— Que ne le disiez-vous donc tout de suite; j'aurais compris pourquoi vous me faisiez une si longue description de manteaux troués et de rosses efflanquées. Je vous préviens que je suis peu disposé à m'intéresser en faveur d'un pareil personnage.

— Vous avez le goût délicat, lui dis-je. Mais n'importe; j'ai votre parole, et vous voilà forcé de m'entendre jusqu'au bout, dussé-je être mortellement ennuyeux.

Je revenais un soir de Pouzzoles, et je suivais à pied cette belle route qui serpente entre des collines volcaniques et le bord de la mer. C'était, je crois, vers la fin de décembre. La nuit était belle, à peine froide; cependant, malgré les étoiles qui scintillaient par my-

riades dans les profondeurs du ciel, il faisait si sombre qu'à grande peine pouvais-je distinguer le chemin sur lequel je marchais. Devant moi, à une lieue de distance, le feu du Vésuve brillait mystérieusement, semblable à un phare gigantesque. Par moment il disparaissait derrière la silhouette grise de quelque promontoire; puis il se montrait de nouveau, et à chaque fois que je le voyais reparaître après une de ces courtes éclipses, j'éprouvais un saisissement dont je n'étais pas le maître; car c'est une chose à la fois belle et terrible qu'un volcan. L'air était parfaitement calme, mais la mer encore agitée par l'orage de la veille faisait entendre au pied des rochers son bruissement majestueux; je ne vous dirai pas quelles pensées remplissaient alors mon imagination : elles étaient, je crois, fort confuses, et se succédaient rapidement, sans lien apparent, comme il arrive dans les songes. Il me revenait des fragments de vers antiques célébrant les louanges de ce rivage de Baïes, autrefois peuplé de villas, aujourd'hui presque désert. Je voyais grandir devant moi ces murs en ruines, les voûtes s'arrondir, et les colonnades de marbre s'élancer fièrement vers le ciel; puis tout s'écroulait, et je voyais s'élever du milieu de la mer les blanches murailles du bagne de Nisita. Je me sentais triste sans savoir pourquoi. J'aurais voulu rencontrer un être humain, échanger avec lui quelques paroles pour échapper aux pensées qui fatiguaient mon esprit.

J'avais fait à peu près la moitié du chemin entre Pouzzoles et les Bagnoli, lorsque j'aperçus sur le bord de la route une masse noire dont l'obscurité m'empêchait de reconnaître la véritable nature. Comme j'ai le bonheur de ne pas croire aux brigands, je n'hésitai pas à m'approcher de cet objet inconnu que certains indices m'annonçaient être de nature animale. Quand je fus à deux pas de lui, je distinguai la forme d'un cheval; mais de quel cheval? Un grand squelette aussi roide, aussi immobile sur ses jarrets fourbus que s'il eût figuré déjà dans une collection anatomique. Quant à la peau, on ne la voyait pas, tant le pauvre animal était couvert de boue : il en avait, à la lettre, par-dessus les yeux. La queue seule, réduite, hélas! à quelques poils roux, indiquait la présence de la vie par un imperceptible balancement. A côté de ce Bucéphale émérite, et presque aussi sale que lui, gisait un corps humain enveloppé dans un ample manteau. Le buste reposait sur la route et les pieds pendaient en dehors, au-dessus de la mer. Son attitude était celle d'un paisible sommeil. Cependant, comme il ne remuait pas, comme il me semblait étrange

qu'un être raisonnable eût choisi cette place pour dormir, comme ce cheval et cette boue ne s'expliquaient pas bien clairement à mon esprit, enfin et pour tout dire, comme la curiosité est au nombre des faiblesses humaines, je m'approchai de l'homme étendu et le touchai légèrement du bout de mon pied. Il se réveilla en sursaut et fut debout en un clin d'œil.

— *Cristo !* s'écria-t-il ; qu'est-ce? Je n'ai pas d'argent.

— Que diable fais-tu là? lui dis-je; prépares-tu quelque mauvais coup? es-tu malade?

Il me regarda attentivement, et reconnaissant sans doute qu'il avait affaire à un *signore :*

— Pardon, me dit-il, *scusate, Aucellenza, io songo no povvero miserabile*[1].

— Ce n'est pas répondre, lui dis-je, je veux savoir ce que tu fais là à une pareille heure.

— Hé ! je dors, me dit-il de l'air le plus naïf du monde.

— N'y a-t-il donc pas de meilleure place pour dormir que le bord d'un grand chemin? Allons, dis la vérité : tu as bu, tu t'es enivré, et tu es tombé là comme un ivrogne que tu es, sans pouvoir parvenir à te remettre sur tes jambes.

— Ah ! *Aucellenza, no povvero miserabile !...* Comment pourrais-je m'enivrer? Cela ne m'est arrivé que deux fois, l'an dernier à la fête de *Piedigrotta*, et puis une autre fois, à Pouzzoles, avec du vin de Falerne qu'un *signor inglese* avait fait acheter et qu'il avait trouvé détestable, en sorte que...

— Mais enfin, me feras-tu l'honneur de répondre à ce que je t'ai demandé?

— *Scusate, signor....* Je revenais de Pouzzoles avec ma voiture...

— Ta voiture ! où donc est-elle, ta voiture? Je vois bien un cheval, mais je n'aperçois nulle part ce qu'il pouvait traîner, si tant est que ce pauvre squelette soit encore en état de traîner quelque chose.

— Ah ! *signor, no povvero miserabile !...*

— Je le sais, tu me l'as déjà dit trois fois, mais cela ne m'apprend pas où est ta voiture.

— Là-bas, me dit-il, et il me montrait du doigt les rochers qui protégent la route contre l'effort des vagues.

1. Dialecte napolitain, pour : *Eccellenza, io sono un povero miserabile.*

— Comment, ta voiture est à la mer! tu es fou, mon pauvre garçon.

— Non pas à la mer, me dit-il, mais il ne s'en faut guère... Je revenais de Pouzzoles, et comme la route est belle et que mon cheval la connaît bien, j'ai cru pouvoir sommeiller un peu... Car je n'avais pas fermé l'œil la nuit d'avant, à cause de cette représentation de *Morosina*, la nouvelle pièce de M. Petrella, Votre Excellence la connaît bien... Je me suis donc endormi, et il paraît que mon pauvre cheval n'était pas bien éveillé non plus, car il ne s'est pas aperçu que la mer avait rongé la route depuis peu, comme vous voyez, et *giù*, tout l'équipage a fait la culbute... *Ha capito?* J'ai été bien étonné, en me réveillant, de me trouver enfoncé jusqu'au cou dans le sable, avec de l'eau de mer plein ma bouche. J'ai eu quelque peine à me tirer de là et à en tirer mon cheval; la pauvre bête était si lasse qu'elle ne voulait pas faire le moindre effort. J'ai dû employer toutes mes forces pour la traîner jusqu'ici. Quant à la voiture, j'ai bien essayé de la dégager aussi, mais elle est trop enfoncée dans la vase. J'ai donc pris le parti de me coucher sur le bord de la route et de dormir en attendant le lever du soleil... *Ha capito?*

— Et pendant ce temps, si par hasard le *scirocco* se lève, la mer redeviendra grosse, et ta *carrozzella* s'en ira tranquillement à la dérive... *Ha capito?*

— J'y ai bien pensé; mais qu'y faire? J'ai prié *san Gennaro* de venir à mon secours, et il n'aurait garde d'y manquer, car c'est un grand saint... Et puis le *scirocco* est mort ce matin; il ne se relèvera pas avant deux jours.

— N'importe; il ne me paraît pas prudent d'exposer ton gagne-pain au caprice des vents et de saint Janvier.

— Ah! *signor*, *chisto è no gran santo*, *già*[1].

— Grand saint ou non, il peut fort bien avoir autre chose à faire pour le moment que de songer à ta voiture. Si tu m'en crois, nous allons descendre tout à l'heure dans ce bas-fond, et nous essayerons à nous deux de nous passer de saint Janvier.

— *Aucellenza*, *scusate... no povvero....*

— Eh pardieu! pas tant d'excuses, et fais en sorte de me seconder. Comment t'appelles-tu?

— *Raffaële*, pour vous servir, Excellence.

1. *Chisto* pour *questo;* dialecte napolitain.

— Eh bien! Raphaël, va-t'en chercher dans les environs quelques branches mortes avec lesquelles tu allumeras du feu, et puis tu viendras me rejoindre.

Le pauvre diable s'empressa d'exécuter mes ordres, et en un instant un beau foyer brilla sur le bord de la route.

La voiture était couchée sur le flanc, entre l'escarpement de la côte et un rocher qui, fort à propos, s'était trouvé là pour la retenir. Sans cela, elle ne se serait probablement arrêtée que beaucoup plus bas; et qui sait alors ce qu'il serait advenu du pauvre Raphaël? Nous n'eûmes pas de peine à la remettre sur ses roues; mais lorsqu'il s'agit de lui faire remonter les quelques pieds de terrain qu'elle avait si lestement descendus, nous rencontrâmes de plus grandes difficultés. Raphaël, qui à chaque instant se confondait en remercîments et en excuses, proposait de renoncer à l'entreprise. Je crois que le drôle commençait à se fatiguer, et qu'il n'eût pas été fâché de reprendre son somme deux fois interrompu. Je ne l'écoutai pas, et je m'avisai d'un expédient aussi simple qu'ingénieux. Le cheval était demeuré sur la route, je l'attelai à la voiture au moyen d'une corde longue et suffisamment solide. Et j'activai si bien sa paresse, qu'après avoir soufflé quelques instants il finit par amener jusqu'au niveau de la chaussée d'abord les premières, puis les secondes roues. Raphaël était radieux et s'efforçait vainement de me baiser les mains.

Comme la voiture n'avait subi que de très-légères avaries, je le laissai atteler tout à son aise, et je me disposai à me remettre en route. Mais alors j'eus à me défendre contre la reconnaissance de mon nouvel ami, qui voulait absolument me reconduire à Naples. Le petit exercice que je venais de prendre avait dissipé ma mélancolie, rien au monde ne m'aurait fait renoncer au plaisir d'une promenade nocturne sur la route de Pausilippe. En outre, la carrosselle, pendant son séjour au milieu des rochers, avait absorbé une quantité assez notable de limon. La proposition de Raphaël fut donc repoussée avec obstination. Le pauvre garçon, désolé de mon refus, épuisa vainement le riche dictionnaire des supplications napolitaines. Jamais un Italien du Sud ne comprendra qu'un homme se décide à aller à pied lorsqu'il pourrait faire autrement. Tout piéton est à ses yeux nécessairement un pauvre diable dont la bourse est trop mal garnie pour lui permettre de ménager ses jambes. Aussi l'honnête Raphaël s'évertuait-il à me faire comprendre que cette petite promenade ne me coûterait rien, *niente affatto*, pas la moindre *buona mancia*. Voyant qu'il per-

dait sa peine et que son éloquence me faisait rire, il mit son cheval au pas et marcha silencieusement à côté de moi jusqu'au hameau des Bagnoli. Ici la route se divise en deux branches, l'une, c'est la plus courte, se dirige vers le nord pour rentrer à Naples par la grotte de Pausilippe ; l'autre s'élève en formant de nombreux zigzags sur le flanc du promontoire, et redescend ensuite par une pente douce jusqu'à la rivière du Chiaja. C'est de beaucoup le plus pittoresque ; et comme le bruit de la voiture commençait à me fatiguer, j'engageai fortement Raphaël à regagner la ville par le plus court chemin. Il obéit à regret ; car longtemps encore je pus distinguer son vieux cheval et sa carriole détraquée, immobiles comme une masse noire au milieu de la chaussée. Il espérait sans doute que je reviendrais à de meilleurs sentiments; mais il n'en fut rien, et lorsque, du haut de la colline, je vis se dérouler à mes pieds les quais de Naples comme une guirlande lumineuse, j'oubliai complétement ce petit incident nocturne, et le pauvre diable qui en avait été le héros.

Je n'y pensai pas davantage les jours suivants. Le temps était magnifique, et j'en profitai pour courir les montagnes. Je passai une semaine à Amalfi, à l'hôtel de la *Luna*, vieux couvent de franciscains transformé récemment en hôtellerie, et que je vous recommande, si jamais vous vous décidez à abandonner votre chère solitude, pour mener votre misanthropie se fondre au soleil de Naples. Je m'arrêtai quelques jours à Castellamare, et quelques jours encore à Sorrente. Je fouillai tous les replis de ce vaste promontoire qui plonge dans la mer à la pointe de la Campanella, se relève vers le Sant'Angelo, et va se rattacher quelques lieues plus loin aux robustes épaules de l'Apennin. Je vis d'un côté des rochers abrupts, rougis par le soleil, hérissés de cactus et d'aloès, et surmontés çà et là de ces tours crénelées qui protégeaient autrefois le pays contre les incursions des pirates sarrasins. J'admirai, de l'autre, une plaine riante, des bosquets d'orangers chargés de fruits, et la mer bleue apparaissant à travers un rideau d'oliviers au feuillage d'argent. Les rudes pêcheurs d'Atrani et d'Amalfi et les filles aux yeux noirs de la poétique Sorrente effacèrent de mon esprit le souvenir de Raphaël.

Le lendemain de mon retour à Naples, j'allai, comme tout le monde, à la *Villa Reale*. C'est la promenade à la mode, et elle mérite cette faveur. Figurez-vous une triple allée embellie de fontaines, ornée de temples, de statues et surtout d'une grande profusion de fleurs. Tout à côté de ce rendez-vous de la société élégante, se trou-

vent sur le bord de la mer de sombres avenues de chênes verts, dont les branches, en s'entrelaçant, forment une voûte de verdure impénétrable aux rayons du soleil. A peine peuvent-ils se glisser à travers les feuilles pour jeter sur le sol de pâles taches lumineuses. C'est la retraite favorite des esprits mélancoliques, des malades, des amoureux, des poëtes, de tous ceux qui ont quelque raison pour fuir la société de leurs semblables. Rarement une toilette aristocratique s'aventure sous cette voûte, où elle rencontrerait à peine l'aumône de quelques regards. Mais de là on voit la mer qui roule ses longues lames bleues et frangées d'écume sur une petite plage de sable fin; on voit les pêcheurs, réunis en longues files, tirer avec un balancement régulier la corde de leurs filets. Quelques pas plus loin, on arrive à la *Loggetta*, d'où l'on aperçoit le Vésuve et la moitié de la baie. J'y ai passé de bien douces heures le soir, vers le coucher du soleil.

Tandis que les belles étrangères promènent leurs charmes et leurs toilettes dans la *Villa Reale*, la rivière de Chiaja présente un aspect non moins animé. Presque déserte pendant le reste du jour, elle devient dès cinq heures du soir en hiver, et six ou sept heures en été, le rendez-vous de tous les équipages dispersés jusque-là dans les rues ou cachés dans les cours des palais. Carrosses armoriés, voitures royales à deux, à trois, à quatre chevaux, les unes découvertes, les autres soigneusement closes, selon que leurs habitants se soucient ou ne se soucient pas d'être vus, humbles carrosselles conduites par un cocher en haillons, toute cette multitude roulante chemine sur deux lignes parallèles de chaque côté de la rue. Le bruit est grand, et l'effet, en dépit de tout ce mouvement, un peu monotone; sans le *corricolo* qui, de temps en temps, s'élance à triple galop et à grand vacarme de clochettes au milieu de cette grave cohue, on pourrait se croire à Paris, à Londres, partout enfin aussi bien qu'à Naples.

J'avais attendu que le soleil fût tout à fait couché et la *Villa* presque déserte pour regagner mon hôtel. Au moment où je sortais de la grille, entre deux haies de carrosselles, sans accorder la moindre attention aux nombreux *A me! A me!*... qui m'étaient adressés, une de ces voitures se sépara brusquement des autres, au milieu de réclamations générales, et je la vis se diriger vers moi de manière à me barrer le passage. Je connaissais cette manœuvre; je me dirigeai à droite; la voiture exécuta le même mouvement. Impatienté, je fis

un geste de menace, moyen que je savais être à peu près infaillible en pareil cas. Mon homme tint bon, et je m'aperçus qu'il m'adressait un très-véhément discours que je n'avais pas encore jugé à propos d'écouter. Je le regardai, et il me sembla que je l'avais déjà vu quelque part; mais ce souvenir était un peu vague.

— Hé! *Aucellenza*, vous ne me refuserez pas cette fois... *Aucellenza*... vous ne voulez pas aller à pied... Hé! *Aucellenza*...

— Le diable t'emporte avec tes Excellence! Que me veux-tu? qui es-tu?

— Ah! *signor... no povvero miserabile!*

Cette phrase et l'accent piteux avec lequel elle fut prononcée vint en aide à ma mémoire : je me rappelai mon aventure des Bagnoli et je me mis à rire.

— Quoi! c'est donc toi, Raphaël? Je t'avais oublié, mon pauvre garçon. Il me paraît que tu te portes bien et ton cheval aussi, car il n'a pas engraissé, et la maigreur est un bon signe dans la vieillesse. Ta voiture me semble en assez bon état.

— Oh! monsieur, elle a été revernie!

— Il y avait dans ces simples mots une profondeur d'orgueil incroyable. Cette couche de vernis bleu clair avait évidemment relevé Raphaël à ses propres yeux. Il était seulement fâcheux qu'il n'eût pas fait subir à son cheval une opération analogue. Car le pauvre animal n'avait que la peau et les os; le poil avait peut-être été roux autrefois, mais il en restait une trop petite quantité pour qu'on pût affirmer rien de certain sur sa couleur. Pendant que je l'examinais comme une curiosité, le bon Raphaël ne cessait de me faire des signes suppliants. Je n'eus pas, cette fois, la barbarie de lui refuser une si légère faveur; je montai dans la carrosselle, et nous partîmes au petit trot.

— A l'hôtel de Genève, n'est-ce pas, monsieur? me dit-il pendant que nous cheminions le long de Santa-Lucia.

— Comment donc sais-tu où je demeure? lui dis-je, un peu surpris de le trouver si bien renseigné.

Raphaël me regarda d'un petit air triomphant.

— Ah! me dit-il, j'ai pris mes informations.

— Tes informations, drôle! c'est-à-dire que tu t'es permis d'user à mon égard d'un système d'espionnage. C'est un vilain métier auquel je t'engage à renoncer au plus vite, si tu tiens à éviter cer-

tains petits désagréments. Je parie que tu es employé par la police secrète.

— *Gnor no*[1]!

— Alors, quel intérêt trouves-tu à t'occuper de mes affaires?

— Je voulais savoir où vous retrouver pour vous remercier... vous savez bien, pour l'affaire des Bagnoli.

— Bah! la reconnaissance est donc pour toi un fardeau bien lourd!

— Et puis je voulais vous montrer ma voiture; depuis qu'elle a été réparée, c'est la plus jolie de toutes les carrosselles de Naples. Voyez quelle belle couleur! Et les coussins, comme ils sont tendres!

— Grand merci de ton attention. Ce vernis t'a tourné la tête, mon pauvre garçon.

Il y eut un instant de silence. Raphaël paraissait avoir quelque chose à me dire qui l'embarrassait.

— Votre Excellence compte-t-elle rester longtemps à Naples? me demanda-t-il enfin.

— Et qu'est-ce que cela te fait? honnête Raphaël.

— C'est que vous aurez souvent besoin d'une carrosselle, et alors...

— Ah! je comprends, tu comptes qu'en reconnaissance du petit service que je t'ai rendu je te donnerai ma pratique, n'est-il pas vrai?

— Ce serait pour moi un bien grand honneur que de me rendre utile à Votre Excellence.

— D'abord, mon cher Raphaël, si tu veux que nous restions bons amis, cesse dès ce moment de me nommer *Excellence*. Je ne suis ni ambassadeur, ni général; je suis très-loin d'avoir douze mille ducats de revenu; je suis un simple voyageur, et je m'appelle monsieur tout court. Tâche de ne pas l'oublier. A cette condition je te permettrai de m'être utile, comme tu le dis avec tant de modestie.

Aucell..., *signor*, *ringraziamento!...* Je me tiens habituellement à l'entrée de la Villa. Lorsque vous aurez envie de faire une promenade, vous me faites signe à travers la grille, et me voilà... Nous irons où vous voudrez, à Pouzzoles, à Baïes, au cap Misène, au Vésuve, à Pompéi... C'est une piastre et demie pour la journée... non compris la *buona mancia*... Il y a bien le chemin de fer, mais ce n'est pas si commode... Un fameux cheval, allez, monsieur, un

1. *Gnor si, gnor no,* abréviation napolitaine pour *si signor, no signor.*

peu maigre; mais quelles jambes! toujours au trot, jamais fatigué... et puis solide, ne bronchant pas plus qu'une mule.

Ce dernier éloge me parut un peu risqué après l'aventure des Bagnoli, et je ne pus m'empêcher de sourire.

— Ah! monsieur, ce n'est pas sa faute, elle dormait, la pauvre bête! Si cela dépendait de moi, elle ne travaillerait pas la nuit et elle se porterait bien mieux, et moi aussi.

— Quoi! lui dis-je, ce bel équipage n'est donc pas ta propriété?

— Ah! *Signor, no povvero miserabile!...* Tout cela appartient à mon maître, je ne suis que son domestique.

— Et combien te donne-t-il par jour?

— *No gallino!*

— Tu dis?

— *No gallino!*

Tu veux dire sans doute : *un carlino*. Si avec cela tu te loges, tu te nourris, je ne dis pas tu t'habilles, et pour cause, il faut que tu sois un prodige d'économie. Mais je suppose que tu ajoutes quelque chose à tes gages; si tu étais strictement honnête, tu ne serais pas Napolitain. Voyons, combien prélèves-tu sur le gain de la journée?

— Bien peu.

— Mais encore?

— Quatre ou cinq carlins au plus.

— Et ton maître, le sait-il?

— Je ne le lui ai jamais dit, mais il ne l'ignore pas.

— Et il en prend son parti?

— Il le faut bien; ce n'est pas un homme déraisonnable, il sait que tout le monde a besoin de vivre et qu'en donnant trop peu on s'expose à être volé.

Cette morale ne m'étonna point; je savais qu'à Naples elle est pratiquée sur une vaste échelle, depuis les rangs supérieurs de la société jusque dans les bas-fonds de la populace. La plupart des charges sont si pauvrement rétribuées, qu'elles obligent le titulaire à compléter son revenu par tous les moyens possibles. Il en résulte une corruption administrative qui a retardé pendant bien des années la chute menaçante du gouvernement napolitain. Ceci semble un paradoxe, ce n'est pourtant qu'une vérité triviale; car dans un régime où tout le monde vole, tout le monde est compromis, et chacun redoute le moment où la lumière jaillira au fond de ce cloaque. Parmi tant de gens vivant aux dépens du public, plusieurs étaient relativement

honnêtes, plusieurs reconnaissaient la nécessité d'une réforme. Personne n'eût osé en prendre l'initiative, et ceux qui la désiraient le plus étaient les premiers à la redouter; car celui qui enlève une pierre d'un édifice branlant s'expose à être enseveli sous les ruines. Que ceci serve de réponse aux critiques dont la révolution napolitaine a été l'objet de la part de certains esprits fort honorables sans doute, mais systématiques à l'excès, qui refusent aux peuples le droit d'être libres, aussi longtemps qu'ils ne se sont pas montrés dignes de la liberté. C'est là une théorie qui ferait bien le compte des gouvernements despotiques. Le meilleur moyen de rendre leur domination légitime, ce serait donc d'écraser leurs peuples et de les avilir. La dynastie des Bourbons de Naples n'y a pas manqué. Elle a fait tout ce qui était en son pouvoir pour corrompre le sens moral de la nation; elle a cherché un point d'appui dans les vices et non dans les vertus de ses employés. Regretter un pareil régime, c'est pousser bien loin le respect des droits acquis et montrer une compassion bien peu réfléchie. S'il est cruel d'insulter un pouvoir qui tombe sous la haine de ses sujets, il est encore plus ridicule de le pleurer comme une victime et de placer sur son front l'auréole du martyre. La part du mal serait trop belle si, après avoir été adoré dans le succès, il l'était encore dans l'infortune.

C'est ainsi qu'en écoutant le pauvre Raphaël je glissais insensiblement sur le terrain des rêveries politiques.

Et en effet, à cette époque, toute conversation ramenait avec une force irrésistible les mêmes préoccupations, les mêmes retours sur le passé, les mêmes inquiétudes pour l'avenir.

Il y avait dans l'air comme un souffle d'orage; on sentait venir quelque chose, et chacun se demandait quelle serait l'issue probable de cette nouvelle crise. L'expérience rend défiant, et ceux qui espéraient le plus ne pouvaient s'empêcher de trembler.

Quant à Raphaël, il paraissait parfaitement étranger à toute préoccupation de ce genre. Bientôt l'aspect de cette bonne figure souriante fit naître en moi des pensées moins sérieuses. Je m'aperçus que j'avais fait choix pour mon conducteur futur du plus laid et du plus disgracieux entre tous les cochers napolitains. Quant à la figure, une tête ronde surmontée d'une forêt de cheveux crépus, deux petits yeux gris percés sous d'épais sourcils noirs, un nez aplati à sa partie supérieure et retroussé à son extrémité, une large bouche meublée de dents énormes, mais heureusement d'une parfaite blancheur, enfin

des oreilles prodigieusement étalées et une barbe soi-disant rasée composaient un ensemble peu attrayant. Mais il y avait dans ces petits yeux, dans ce large sourire, tant de satisfaction et de bonhomie, que cette vilaine tête faisait plaisir à voir. C'était une de ces têtes qui vous amusent sans inspirer ni horreur ni dégoût. Quant au costume, il se composait d'un manteau bleu, dont quelques pièces brunes ou grises variaient agréablement la monotonie, d'un bonnet de laine et d'une casquette graisseuse. Ainsi fait, ce personnage paraissait, ainsi qu'il le disait lui-même, fort misérable, et cependant n'inspirait point la pitié.

— Dis-moi, Raphaël, es-tu marié?

A cette question, sa bouche toujours assez grande se dilata de manière à rejoindre presque les oreilles. Quand il eut bien ri :

— *Aucellenza..... scusate, signor, io songo.....*

— Eh! laisse-là ton éternelle phrase, et réponds-moi catégoriquement. Il y a une foule de pauvres misérables qui n'en sont pas moins mariés.

— Il est vrai, monsieur, mais si je me mariais, je m'occuperais de ma femme et de mes enfants. Et qui est-ce qui songerait à soigner le *babbo?*

— Le *babbo!* Tu as donc un père et il vit avec toi?

— Oui, monsieur, mais il est bien âgé, le pauvre homme, quatre-vingt-huit ans à la fête de sant'-Antonio, son patron. Il a vu bien des choses, il a servi sous le roi Joaquino, et c'était un corps vigoureux. Mais depuis cinq ou six ans sa vue a baissé, baissé. Et maintenant il est presque aveugle. Vous voyez bien que je ne puis pas me marier.

— Tu es un brave garçon, Raphaël. Tu me feras faire la connaissance de ton père. Où demeure-t-il?

— A Resina, depuis deux mois. L'air de Naples était contraire à sa santé, et j'ai loué pour lui une petite chambre à la campagne. Il y a dans la maison une vieille femme à qui je donne deux écus par an pour qu'elle s'occupe de son petit ménage. Moi j'y vais toutes les fois que mes occupations me le permettent. Je suis bien heureux lorsqu'un voyageur, après être monté dans ma carrosselle, me dit ces deux mots : au Vésuve! Je sais alors que je pourrai passer trois ou quatre heures avec mon père. Et cela le rend si joyeux! Le pauvre homme n'a pas d'autre satisfaction en ce monde que de voir son fils une ou

deux fois dans la semaine. Aussi voudrait-il retourner à Naples, mais je m'y oppose, à cause de sa santé.

Je regardai Raphaël et je ne le trouvai plus laid, ni crasseux, ni déguenillé. Ses petits yeux gris clignotants me parurent admirables et son sourire plein de charmes. Toute figure est une énigme, pensai-je. Elle ne dit rien à celui qui la considère d'un regard distrait. Mais lorsqu'on en sait le mot, on marche de découverte en découverte.

La laideur matérielle s'efface devant la beauté morale. Car la Vénus physique qu'on adorait à Pompéi n'est qu'une divinité vulgaire auprès de cette Vénus céleste que Platon recevait dans son académie.

Au milieu de ces réflexions, j'étais arrivé devant la porte de l'hôtel. Il fallut descendre, et tout en mettant le carlin d'usage dans la main de Raphaël, je ne pus m'empêcher de la lui serrer. Il parut tout confus de cette condescendance et se confondit en remercîments. Paul, le portier de l'hôtel, un ancien soldat suisse retiré du service et père d'une nombreuse postérité, trouva cette familiarité très-mauvaise.

— Encore quelques poignées de main comme celle-là, me dit-il, et tous les cochers de Naples vous montreront au doigt dans les rues. Des coups de canne, tant que vous voudrez, mais jamais de poignées de main.

Je me mis à rire des conseils du brave sergent, et je l'assurai qu'il pouvait être tranquille, que ce cocher m'était connu, et que j'avais des raisons particulières pour agir comme je l'avais fait.

Paul s'éloigna en grommelant :

— Particulières, particulières! Quand il aura réussi à payer les carrosselles un ducat la course, il verra ce que lui coûtent ses raisons particulières.

Le lendemain, le soleil se leva radieux derrière les escarpements de la Somma; pas un nuage dans le ciel, mais une brise légère, glissant à la surface de la mer, tempérait la chaleur de la matinée. Je me levai de bonne heure, et me rendis à la Villa selon ma coutume; je trouvai devant l'entrée principale Raphaël qui m'y attendait. Du plus loin qu'il m'aperçut, il ouvrit sa large bouche en me montrant ses dents blanches, affreuse grimace qui pouvait à la rigueur passer pour un sourire.

— Excellence, quel beau temps pour la promenade! J'ai bien

pensé que vous alliez venir. Voici une heure que je suis là à vous attendre... Où allons-nous?

—Où tu voudras, lui dis-je en prenant place dans le fond de la carrosselle. J'aurais préféré de beaucoup une promenade à pied, mais puisque tu en as décidé autrement, je te laisse le soin de me conduire.

— *Mbé*, *signor*[1] !... Le Vésuve est bien beau cette semaine; on dit qu'une bouche nouvelle s'est ouverte au-dessus de Torre-del-Greco. Et puis, vous savez bien, le *babbo*...

— Va donc pour le Vésuve et le *babbo;* puisque je me suis abandonné à ta discrétion, je ne m'en dédirai pas.

Raphaël sauta de joie sur son siége, et ma complaisance valut au pauvre cheval une double ration de coups de fouet. Nous entrâmes dans la rue de Chiaja avec une allure vraiment triomphale. Il faut dire qu'elle ne tarda pas à se calmer pour faire place à un petit trot fort ordinaire. Chemin faisant, Raphaël me témoignait sa reconnaissance en me nommant l'un après l'autre tous les édifices publics. J'avais beau lui dire que je les connaissais, rien ne pouvait ralentir son zèle.

— *La Dogana*, *signor!*...

— Eh! laisse là les monuments et occupe-toi de ton cheval. Tout à l'heure nous avons failli accrocher le carrosse du comte de Syracuse.

— Il n'y a pas de danger; d'ailleurs, s'il me renversait, ce serait sa faute. Ces cochers galonnés ne savent pas conduire un cheval... *Già!*... Regardez un peu de ce côté. Voilà le *Mongibello* qui entre dans le port à toute vapeur... Ah! voici le canot de la santé qui se dispose à se rendre à bord... Le *Vesuvio* est arrivé hier dans la soirée avec le courrier d'Europe; il a été retenu trois jours par le mauvais temps dans le port de Civita-Vecchia. Eh! tenez, justement on aperçoit sa proue derrière celle de l'*Archimède*.

Vous pensez bien que le babil de Raphaël n'avait rien de fort intéressant pour moi; mais je n'aurais pas eu la dureté de troubler sa joie en lui imposant silence.

Quelques charrettes chargées de chiffons, qui se trouvaient arrêtées au beau milieu de la rue, l'obligèrent à renoncer pour un moment à son rôle de cicerone. Une manœuvre fort habile nous fit sortir de cet

1. *Mbé* pour *è bene*, dialecte napolitain.

embarras ; nous passâmes devant le marché au poisson et nous approchions de l'entrée du *Mercato*, lorsque Raphaël mit son cheval au pas, et me montrant du bout de son fouet une boutique où l'on vendait des poteries :

— Voyez, me dit-il avec un regard triomphant, cette boutique appartient à mon cousin.

Et comme je paraissais m'intéresser médiocrement à cette nouvelle, il ajouta avec une emphase très-comique :

— Ah ! monsieur, c'est un habile homme, un artiste ; il gagne ses trois cents ducats par an, voyez-vous ? Il est bien connu à Naples ; il y a de ses statues dans une douzaine d'églises.

En effet, il y avait devant la boutique en question trois ou quatre mauvaises figurines de saints en terre de pipe coloriée. C'étaient là les chefs-d'œuvre qui excitaient l'enthousiasme de Raphaël. Je souris en pensant aux égarements de l'amour-propre de famille.

Au même moment, un homme d'une quarantaine d'années, assez bien vêtu et le visage encadré dans d'énormes favoris noirs, se montra sur le seuil de la boutique. Je m'attendais à une scène de reconnaissance. Mais il n'en fut rien, et Raphaël, baissant modestement la tête, se hâta de reprendre au petit trot la route de Portici.

— Eh quoi ! lui dis-je, tu ne salues pas ton cousin ?

— Ah ! monsieur, un pauvre misérable tel que moi !... Si j'avais l'air de le connaître, tout le monde saurait que je suis son parent... Et quelle honte pour la famille !

— Ainsi tu ne le vois jamais ?

— Jamais, monsieur.

— Mais tu es fier d'être son cousin ?

— Ah ! monsieur, c'est un grand honneur. Lorsqu'en entrant dans une église je vois sur l'autel une belle madone tenant dans ses bras l'enfant Jésus, et qu'un étranger demande à son cicerone quel est l'auteur de cet ouvrage, et que le cicerone avoue n'en rien savoir, je m'approche bien respectueusement et je dis : L'auteur de cette madone est Domenico Zambuccato. Il me semble alors que je vaux quelque chose de plus, car le nom de Zambuccato est aussi celui de mon père et le mien. Allez, nous aimons bien le cousin, quoiqu'il ne nous connaisse plus et qu'il ait cessé de nous voir depuis bien longtemps.

Nous arrivions en ce moment sur le pont de la *Maddalena*, bel ouvrage d'architecture jeté on ne sait pourquoi sur un fleuve insigni-

fiant, le Sebeto. La disproportion de l'obstacle naturel et des moyens employés pour le franchir, excita à bon droit la surprise de je ne sais plus quel prince étranger : — *O più fiume, o meno ponte*, — « Ou plus de fleuve, ou moins de pont, » s'écria-t-il, et le mot a passé à la postérité. Au milieu du pont, au point de réunion des deux rampes, se trouvent deux statues de saints en marbre blanc; celui de droite a le bras étendu dans la direction du Vésuve. Je remarquai qu'en passant devant ce personnage Raphaël ôta respectueusement son chapeau.

— Qui donc salues-tu? lui demandai-je.

— Eh! Votre Excellence ne connaît donc pas saint Janvier!

— Quoi! c'est là ce fameux san Gennaro qui s'amuse deux fois par an à se fondre dans une petite fiole pour la satisfaction du peuple napolitain?

— Ah! monsieur, *chisto è no grand santo.....*, *già!*

— Et que fait-il là sur ce pont? Il a l'air de bénir la caserne des Granili.

— Il empêche le Vésuve d'ensevelir Naples, comme il a enseveli plusieurs fois Torre-Annunziata et Torre-del-Greco. Ce bras, que vous voyez dirigé du côté du volcan, était autrefois replié sur la poitrine. Mais, une nuit, un torrent de laves qui se précipitait dans la direction du Sebeto fut arrêté à Portici sans que personne sût comment. Et le lendemain on vit le bras du saint levé comme vous le voyez.

— C'est là, dis-je, une histoire fort édifiante. Mais pourquoi donc san Gennaro, qui a le pouvoir d'arrêter les éruptions, ne protége-t-il pas aussi Torre-del-Greco et les autres bourgades voisines du Vésuve?

— Ah! c'est que san Gennaro n'aime et ne protége que les Napolitains.

Voilà, pensai-je, un saint bien exclusif. Il paraît que les bienheureux sont sujets à avoir des caprices comme nous autres, pauvres mortels.

Raphaël ne cessa de babiller jusqu'à Résina, où nous nous séparâmes, moi pour faire l'ascension du Vésuve, lui pour se rendre chez son père.

Il fut convenu que j'irais le rejoindre dans la soirée. Je pris pour guide un petit garçon novice encore dans le bavardage officiel des *ciceroni*, et je me mis en route, en écartant du bout de mon bâton

les importuns qui me barraient le passage, sous prétexte de me faire agréer leurs services. L'un s'offre à porter mon manteau, à me porter moi-même pour peu que je le désire; l'autre traîne après lui une corde qu'il destine à me hisser dans les endroits difficiles; celui-là veut me vendre des bâtons ferrés, celui-ci marche devant moi en agitant une torche avec laquelle il prétend éclairer mon retour; tel porte des vivres pour me restaurer en chemin, tel autre une besace remplie de pétards, qu'il se propose d'allumer à la lave, etc. Enfin, quatre gaillards m'escortent montés sur d'assez jolis petits chevaux noirs, et me représentent tout l'inconvénient d'aller à pied. A toutes ces supplications je fais la sourde oreille, et, grâce à mon sang-froid et à mon bâton, au bout d'une demi-heure de marche je réussis à me trouver dans la solitude.

MARC DEBRIT.

(La suite à la prochaine livraison.)

LA MUSIQUE RUSSE

La Vie pour le Tzar (*Jizn za Tsaria*), opéra en quatre actes, de M. I. Glinka.

I

Il est d'usage de classifier toute œuvre musicale dans l'une de ces deux catégories : musique allemande et musique italienne, dont on s'épuise à discuter la préexcellence respective, — lutte superflue et forcément stérile, car on ne discute pas un tempérament, et la musique opère sur nos sens d'une façon trop matérielle et trop physique pour que les influences de race et de climat ne doivent pas fatalement la modifier dans son essence la plus intime. La vie en plein air, au milieu d'une nature exubérante, sous un ciel rarement brumeux que chauffe et qu'éclaire une franche lumière de soleil, la familiarité et le contact perpétuel des chefs-d'œuvre de la forme parfaite ont mis dans l'esprit de l'Italien un besoin de netteté, une sorte de positivisme absolu : tout contour dont l'ensemble ne s'embrasse pas d'un coup d'œil, et dont l'intelligence exige une sensation complexe, lui répugne ou plutôt n'existe pas pour lui. Par suite, la musique vocale est la seule qu'il conçoive; il lui faut un chant bien rhythmé, coupé régulièrement à certaines césures, proportionné aux limites et aux forces de la voix humaine; le compositeur aura eu beau accumuler dans l'accompagnement les richesses de l'harmonie, les recherches les plus sublimes de la symphonie, il aura perdu sa peine, bien heureux si on ne lui reproche pas sa brutalité et son manque d'égards pour les voix. Ce culte de la voix trouve du reste sa raison d'être chez un peuple que la nature a doué d'un gosier admirablement flexible, — ce qui le met à même de juger sciemment un chanteur,— mais auquel, si elle a prodigué le sens de la mélodie, elle a refusé celui de l'harmonie. Nous n'essayerons pas de démontrer l'influence fâcheuse que ces circonstances doivent avoir sur la musique italienne et l'état de stagnation où elles la laisseront s'assoupir d'un sommeil fatal : nous avons dit plus haut que toute discussion à ce sujet ne peut manquer d'être stérile, et nous devons être conséquent avec nous-même.

Il suffit d'intervertir les conditions qui ont déterminé la nature de la musique italienne pour connaître aussitôt celles auxquelles la musique allemande doit sa naissance. L'esprit philosophique, abstrait et chercheur de la nation germanique, ne lui permet pas d'admettre le *nec plus ultra* dans un art quelconque : pour l'Allemand, le fini n'existe pas et ne doit pas exister; il en a horreur, car, le fini n'étant autre chose que l'idéal atteint, que deviendrait l'Allemand privé d'un idéal à poursuivre? Ayant à lutter contre cet esprit chercheur et sans cesse préoccupé d'analyser ses impressions, les compositeurs allemands ont été forcément amenés à compliquer les œuvres, afin de maintenir leur public dans le domaine de la sensation pure et indéfinie.

L'âme de l'auditeur, cernée de tous côtés par les impressions multiples qui escortent et soutiennent l'idée mère, le motif d'un morceau symphonique, n'a plus la liberté d'appeler à son secours l'esprit analysateur : à peine est-elle remise du trouble causé par cette sorte de violence dont elle n'a pas eu le temps de se rendre compte, qu'une transition, tantôt brusque, tantôt savamment ménagée, la repasse en d'autres bras : elle court ainsi haletante, pâmée, ivre, séparée de la raison, sa froide compagne, bondissant d'émotions en émotions, de spasmes en spasmes, jusqu'au moment où le maître, satisfait de sa victoire, prend pitié d'elle et la ramène peu à peu dans les régions sereines.

Tel nous semble être l'effet d'une symphonie de Beethoven dont l'œuvre peut être considérée comme l'expression la plus complète de la nature et du caractère allemand. Il pose au début le thème premier comme une cathédrale gothique sur un sommet élevé; peu à peu les rosaces se découpent, les ogives s'enlacent et les aiguilles surgissent; notre œil commence à saisir l'ensemble de l'édifice, quand tout à coup le ciel s'obscurcit, des nuages courent çà et là, s'accrochant aux flèches, se heurtant aux portails; changeant à chaque instant de forme sous le souffle de l'ouragan, ils figurent les hordes infernales s'abattant sur la maison de Dieu; puis, dans un moment plus calme, ils s'arrêtent : on dirait les légions d'archanges et de séraphins chantant les louanges du Seigneur. Cela se heurte, cela fuit, cela s'évanouit, cela renaît dans un tumulte effroyable; cependant un rayon finit par percer ce chaos; les apparitions se dissipent et se fondent sous l'éclatante lumière dont le soleil inonde le temple; les mille couleurs des vitraux scintillent, les statues s'animent; le thème entrevu au commencement reparaît plus entier et plus sublime.

Ailleurs, c'est la Walhalla, l'Olympe scandinave, peuplée de dieux terribles, retentissant de leurs combats formidables et de leurs repas

grand service à l'art que de l'enrichir de formes nouvelles, répondant à des sensations non encore exprimées? Ce travail aurait pu être fait depuis longtemps si les classes éclairées de la Russie n'étaient pas uniquement préoccupées du désir de copier l'Occident, renonçant ainsi à la précieuse originalité que la Russie doit à sa parenté avec les races asiatiques. Un esprit d'élégance mal entendue rejette comme barbare et de mauvais goût toute production indigène : si bien que, par suite de ce fâcheux penchant, l'Allemagne et l'Italie inondent de leur musique un pays qui, à peu près dénué du sentiment des arts plastiques, possède précisément au plus haut degré celui de la musique !

Les théâtres de Saint-Pétersbourg et de Moscou ne jouent guère que des opéras italiens, interprétés par des Italiens, ou des opéras français traduits en russe et chantés par des Russes. L'attrait était médiocre pour nous, et nous déplorions plus que jamais cette manie d'exotisme, lorsqu'un jour nous lûmes sur l'affiche du théâtre Marie l'annonce de « *La vie pour le Tzar* (*Jizn za Tzaria*), opéra national en quatre actes et un épilogue, avec danses, musique de M. I. Glinka. »

Le nom de Glinka, assez connu en Allemagne, et surtout à Berlin, n'a pas encore, que nous sachions du moins, pénétré en France et, quant à la Russie, nous devons dire que nous ne l'y avions jamais entendu prononcer. Mikhaïl-Ivanovitch Glinka appartenait à une famille noble du gouvernement de Smolensk. N'étant pas entré au service, comme c'est l'usage presque général des seigneurs russes, il vivait habituellement dans ses terres, faisant de temps en temps une excursion en Allemagne, et ne paraissant que rarement à Saint-Pétersbourg, car il était en défaveur auprès de l'empereur Nicolas Ier, sur le gouvernement duquel il s'exprimait avec une franchise qui mettait souvent ses interlocuteurs dans l'embarras. Ce long séjour à la campagne a eu assurément une grande influence sur son talent : il lui permettait d'étudier de près la musique nationale et d'en pénétrer l'esprit.

Pour ce qui est de l'aspect extérieur, Glinka, dans sa personne, n'avait rien de remarquable : il était court et trapu, de petits yeux noyés dans un orbite boursouflé, mais vifs, perçants et surmontés des protubérances où les phrénologues placent les facultés perceptives; des cheveux plats, un nez sans finesse, rien ne dénotait l'homme de génie, Cependant, à travers ce masque presque commun, on distinguait quelque chose de sombre, d'amer et de désespéré. C'était sans doute pour se soustraire à une tristesse secrète, pour oublier les mécomptes et le silence par lesquels son pays répondait à ses chants, qu'il avait recours aux excitants les plus énergiques : c'est à l'eau-de-vie, au

vodka qu'il doit ses plus belles inspirations. Là où l'homme des classes infimes va chercher l'oubli des maux matériels dont la société l'accable, l'homme de génie, lui aussi, puise la force de résister à l'oppression morale. Ruiné par ces excès, qui, sur son tempérament nerveux avaient plus de prise que sur tout autre, Glinka est mort à Berlin, il y a huit ou dix ans. — Mais nous n'avons appris tous ces détails que plus tard, et en entrant au théâtre Marie nous n'avions aucune idée de ce que nous allions entendre.

III

La salle du théâtre Marie est une des plus élégantes et des plus commodes que nous connaissions; comme vaisseau, ses dimensions sont à peu près celles de l'Opéra de Paris. L'ornementation, conçue dans le style Louis XV, est bleu de ciel, blanc et or. Au fond de la salle, en face de la scène et occupant deux étages, s'ouvre la loge impériale, toujours éclairée, encadrée dans de grandes tentures de damas et de velours bleu de ciel. Le sol de la salle est occupé dans toute son étendue par des rangées de véritables fauteuils, indépendants les uns des autres, ce qui permet de s'isoler complétement, avantage inconnu partout ailleurs; des passages ménagés sur la ligne médiane et le long des baignoires vous mènent à votre place sans vous faire encourir la malédiction de vos voisins. Comme c'était l'anniversaire du jour de naissance du grand-duc héritier, un surcroît de lumières s'était ajouté ce jour-là aux splendeurs du lustre et des candélabres; des girandoles chargées de bougies dessinaient les quatre étages de loges. Les femmes étaient en grande toilette, et l'uniforme russe avait déployé toutes les richesses de ses chamarrures.

Comme nous sommes arrivé un peu à l'avance, jetons, pendant que les musiciens viennent se placer successivement à leurs pupitres, un coup d'œil sur le libretto, traduit en allemand pour la commodité de ceux qui ne savent pas suffisamment le russe.

Le sujet de *La vie pour le Tzar* est, ainsi que l'indique son titre, tiré de l'histoire de Russie. L'action se passe vers le commencement du dix-septième siècle, à l'époque de la domination polonaise. Au moment où le drame commence, l'ennemi vient d'être chassé de Moscou. Sobinine, jeune guerrier arrive au pays, joyeux de la victoire à laquelle il a pris une part éclatante, chercher sa récompense, la main d'Antonida, fille du paysan Sousanine. Mais ce dernier, plus ardent patriote que le jeune homme, trouve que ce n'est pas assez de ce succès : il faut délivrer le pays des hordes envahissantes, il faut qu'un tzar et non un roi polonais trône à Moscou, et ce tzar sera

Mikhaïl Fédorowitch Romanov, son seigneur. Cependant les renforts polonais qui marchent sur Moscou se livrent à leurs divertissements nationaux ; mais un messager vient troubler cette joie : il annonce que Romanov, fils de Philarète, s'avance à marches forcées sur Moscou. Les danses cessent, la salle se vide, les femmes s'enfuient et les hommes courent aux armes. Cette nouvelle, qui a tant troublé les Polonais, a rempli de joie la maison de Sousanine. Le vieillard s'apprête à bénir l'union d'Antonida et de Sobinine, lorsqu'on entend retentir un bruit d'armes et de chevaux. Ce sont les Polonais cherchant un guide qui les mette sur les traces du tzar; Sousanine feint d'accepter l'or qu'ils lui offrent et se met gaiement à leur tête. Sobinine n'était pas en forces pour tenir tête à l'ennemi ; mais, aidé de Wania, jeune orphelin recueilli par Sousanine, il réunit les gens du village et s'élance avec eux pour sauver le père de sa fiancée.

Cependant, conduits par Sousanine, les Polonais marchent toujours, à travers les plaines immenses et désertes, les forêts de sapins que commence à argenter la neige. Cette longue course finit par éveiller leurs soupçons, et le vieillard, certain maintenant du succès de sa ruse, leur avoue qu'il les a perdus et qu'il sait la punition qui l'attend ; en effet, les Polonais l'entourent et le massacrent. Sousanine est mort, mais la Russie est sauvée. Mikhaïl Fédorowitch peut faire son entrée triomphale au Kremlin, au son des cloches et au bruit des fanfares.

Tel est le résumé du drame sur lequel Glinka a composé une partition fort étendue, car elle ne contient pas moins de vingt-quatre morceaux, et que nous n'allons pas tarder à entendre, car les trois coups ont retenti solennellement sur le plancher de la scène : le silence s'établit et l'ouverture commence. Dès le premier accord nous sentîmes que nous avions affaire à un maître. L'ouverture de *La vie pour le Tzar* est traitée à la façon allemande. Une longue phrase, d'une mélodie simple et touchante, apparaît au début, et se développe peu à peu, en revêtant les aspects variés que peut lui prêter le génie harmonique : les parties d'orchestre entrent successivement, interprétant chacune à sa façon le motif principal ; des idées accessoires s'interposent par instants, mais sans obscurcir le texte. C'est une sorte d'analyse de l'opéra, où se résument les passions, les douleurs et les joies qui vont se dérouler dans la partition, sans cependant que l'auteur ait eu recours à ce moyen facile, qui consiste à prendre deux ou trois des thèmes principaux de l'œuvre, à les relier tant bien que mal les uns aux autres, et à les garnir d'un *largo* initial et d'une *strette* finale. Ainsi procède Beethoven dans ses symphonies, et l'ouverture de *La vie pour le Tzar* a toutes les allures d'une

symphonie réduite à de moindres dimensions et condensée dans un plus petit espace.

Le premier acte, qui se passe sur la place d'un village, aux environs de Maloga, près de Iaroslavl, débute par un chœur de paysans sans accompagnement, d'un mouvement lent et majestueux, sorte de prière implorant pour la Russie la bénédiction de Dieu. Entre chaque strophe s'interpose une ritournelle pleine de grâce, modulée par les instruments de bois. Un chœur de femmes, s'enlaçant à ce premier morceau, vient sur un rhythme gai chanter les joies du printemps et célébrer la victoire remportée par Michel Fédorowitch. L'entrée de Sousanine, marquée par une sorte de récitatif d'une grande largeur, donne tout d'abord la mesure du personnage. C'est un Russe fervent que ce vieillard; la douleur que lui inspirent les maux qui accablent sa patrie; la mission que lui, obscur paysan, s'est imposée de la délivrer de ses ennemis, se reproduisent dans ses chants, toujours empreints de tristesse en même temps que de gravité et d'énergie. Chaque fois qu'il intervient, c'est pour arrêter les élans d'une joie trop prématurée, et pour rappeler aux siens que les Polonais sont toujours en Russie. L'arrivée du fiancé Sobinine, annonçant que Moscou est sauvée, cause un redoublement d'allégresse dans l'assistance, qui entonne un chant de victoire en même temps qu'un chant nuptial. Le récit de Sobinine, coupé par les interrogations du chœur, est d'une facture extrêmement originale : le chœur, qui d'habitude n'intervient que pour répéter à satiété quelque banalité, devient ici un personnage, comme dans la tragédie antique. Mentionnons encore un air plein de suavité et de fraîcheur chanté par Antonida, et un duo entre les deux fiancés, interrompu par la voix grave et sévère de Sousanine.

A ce premier acte, si bien empreint du caractère russe, où les chants, même lorsqu'ils veulent exprimer la gaieté, portent en eux une teinte de tristesse, et où le sentiment de l'oppression se révèle dans chaque accord, en succède un autre, turbulent, fougueux, enragé, c'est l'orgie des Polonais. Installés dans la grande salle d'un château, dont ils ont sans doute chassé les habitants, ils célèbrent les succès de leur roi. Les uns, accoudés à des tables surchargées de hanaps et de vases d'or et d'argent précieusement travaillés, s'enivrent, justifiant la méchante réputation qu'on leur a faite à l'endroit de la boisson, tandis que d'autres cherchent dans la danse un moyen plus noble d'exprimer leur allégresse. Une *Polonaise*, accompagnée à la fois par l'orchestre et le chœur, ouvre le bal; c'est une sorte de promenade ou de menuet, coupé par des poses majestueuses et des révérences; mais cette danse lente ne tarde pas à les lasser; la musique

prend une allure plus rapide. On s'anime, on se forme par groupes, les couples s'élançent, et miment plutôt qu'ils ne dansent une *cracoviak*, divertissement guerrier, où l'on retrouverait peut-être les traditions de la pyrrhique des anciens. La fièvre du mouvement, surexcitée par les appels toujours plus pressants de l'orchestre, finit par gagner les buveurs. L'un d'eux, vieux seigneur au crâne chauve, au ventre déjà rebondi, à la trogne avinée, se lève en titubant; d'un geste dédaigneux il semble dire à ses compagnons : « Pauvres jeunes gens, faut-il que ce soit un vieillard qui vous enseigne les traditions de la danse nationale? » Les premiers accords de la *mazurka* le redressent, lui donnent un équilibre dont on ne l'aurait pas cru capable, et font petiller son œil gris. Il s'empare de la plus jolie fille de la bande, et alors commence une danse irrésistible d'entraînement, de grâce, d'énergie et d'élégance.

Cela n'a aucun rapport avec notre chorégraphie efféminée; le danseur n'est plus ce personnage équivoque et ridicule, sorte d'accessoire, qui remplit, dans nos ballets, le rôle du confident de la tragédie classique; la mazurka, dansée par un Polonais, c'est tout un roman joué avec les jambes, c'est un poëme rhythmé par le cliquetis des éperons, et, si insolite que puisse paraître une pareille association de mots, nous avouons avoir rarement vu une danse plus touchante que celle de ce vieux seigneur.

Le récitatif du messager annonçant le péril dont l'approche de Romanov menace l'armée polonaise, interrompt la danse, et l'assemblée se sépare sur une suite de modulations et un decrescendo habilement combinés.

L'acte suivant, qui nous ramène au calme de la vie russe, s'ouvre par un air de soprano, où sur une mélodie douce et berçante qui reproduit, avec une délicatesse exquise, la grâce rustique des paroles, Wania, jeune orphelin, raconte qu'il a été recueilli et élevé par Sousanine. Un chant d'actions de grâces, empreint d'un beau caractère religieux, entonné par le vieillard, qui s'est rasséréné en apprenant les succès de Romanov, célèbre en même temps le mariage de Sobinine et d'Antonida. Mais tout d'un coup la musique change de mouvement : à l'allure lente et modulée des chants russes succède un rhythme heurté et galopant; les Polonais, à la recherche d'un guide, font irruption dans l'izba. L'air de Sousanine acceptant avec une feinte bonhomie de mener les Polonais à Moscou, entrecoupé par les sanglots mal réprimés que lui arrache la vue de ses enfants qu'il va quitter pour toujours, est traité de main de maître. Un trio entre Sobinine, Antonida et Wania, suivi d'un chœur fort mouvementé, termine cet acte.

Un air de Wania, courant avec les paysans qu'il a soulevés à la recherche de son père adoptif, constitue la partie la plus saillante du premier tableau du quatrième acte. La décoration change et nous transporte au milieu d'une forêt où s'enchevêtrent en fils inextricables des lignes de sapins d'un vert lugubre : quelques rochers, maigrement recouverts d'une mousse déjà jaune, interrompent la monotonie de ce triste paysage. Une neige dense tombe silencieusement à gros flocons. Les Polonais exténués de fatigue, roidis par le froid, paraissent successivement sous la conduite de Sousanine : ils murmurent un chœur, marqué d'une vague et lointaine ressemblance avec le motif de la *cracoviak*, tandis que l'orchestre reprend en sourdine, dans le mode mineur et avec des combinaisons d'instrumentation différentes, celui de la *mazurka*. Cette réminiscence, admirablement ménagée, peut compter parmi les plus saisissants effets de tout l'opéra. Pendant que l'oreille envoie à l'esprit le souvenir du bal, de l'orgie, des lumières, l'œil le ramène au spectacle désolé de la forêt sombre, sans issue, qu'éclaire tristement un crépuscule douteux réverbéré par le sol déjà blanc. Cependant la nuit vient ; un vent glacial se lève, tourmentant les feux allumés par les soldats, faisant tourbillonner la neige. Exaspérés par la faim et le froid, les Polonais pressent le vieillard de questions ; à la colère toujours croissante du chœur il finit par avouer qu'il les a perdus, et que lui-même ne sait où il se trouve. Le compositeur a placé ici un morceau d'une tournure assez insolite et qui déroute un peu nos habitudes musicales : c'est un chant, tenant le milieu entre l'*air* proprement dit et le récitatif, fort long, d'une mesure très-lente, et se rapprochant de très-près des procédés de Richard Wagner. Sousanine y repasse tous les événements de sa vie : il revoit ses enfants, le pauvre orphelin qu'il avait soigné avec tant d'amour, sa fille qu'il n'a pu bénir en la quittant. L'accompagnement le suit dans cette suprême revue, reproduisant à travers les vapeurs du passé les principaux thèmes de l'opéra, et les entremêlant de plaintes, de regrets et de larmes. Puis la physionomie du vieillard s'illumine, il pense que la mort dont on le menace sauvera le tzar et la Russie, et se jetant plein d'enthousiasme sur les épées nues que les Polonais appuient déjà sur sa poitrine, il succombe, et son dernier soupir est un cri de victoire.

L'épilogue, qui se passe en plein Moscou et forme la péroraison de l'œuvre, a fourni au décorateur le sujet d'un tableau grandiose : une foule immense s'est rassemblée sur la *Place-Rouge*, en avant du Kremlin, pour célébrer la rentrée triomphale de Mikhaïl-Fédorowitch Romanov. A droite, interrrompant la muraille crénelée de l'acropole russe, s'élance la flèche de cette Porte sainte qu'on ne peut

franchir que tête nue. Dans le fond surgissent les innombrables clochetons contournés, tailladés, bariolés des couleurs les plus violentes et les plus invraisemblables, de l'étrange église dédiée à Vassili Blagennoï. La masse de peuple qui remplit la scène se continue sur la toile de fond, et dans le lointain, parmi la vapeur des encens et des cierges, on voit défiler le cortége impérial. Un hymne formidable sort de toutes ces poitrines délivrées du poids de l'oppression étrangère; l'orchestre, déployant les éclats de son instrumentation, et une *bande* placée sur le théâtre, joignent leurs fanfares aux voix qui exaltent l'arrivée de Romanov, les hauts faits de Sobinine et le dévouement de Sousanine.

Aux jours ordinaires, le rideau baisse sur ce majestueux *finale;* mais, comme nous l'avons déjà dit, la représentation à laquelle nous assistions coïncidait avec l'anniversaire de naissance du grand-duc héritier : après quelques instants de silence, la musique attaqua les premières notes du chant national russe : *Boje Tsaria khrani*,—« Dieu sauve le Czar! » Toute la salle se leva, et, dans une attitude respectueuse, prit sa part de la prière chantée par tous les acteurs. Cet hymne, empreint d'un grand caractère religieux, est assurément un des plus larges que nous connaissions, et peut se placer sans crainte à côté du fameux hymne national autrichien de Haydn.

IV

Nous nous sommes montré sobre d'appréciations dans l'analyse que nous venons de donner de *La vie pour le Tzar :* nous avons réservé pour la fin les impressions musicales que nous a laissées l'œuvre de Glinka. Ce qui frappe tout d'abord dès la première audition, c'est l'unité de contexture qui règne d'un bout à l'autre de l'opéra, et l'entente parfaite qui relie la partition au libretto. L'idée mère du poëme, qui est la lutte des Russes contre les Polonais, transparaît à chaque instant dans la musique : chez les uns, c'est le rhythme et la rapidité qui dominent; chez les autres, c'est la mélodie triste et lente. La science harmonique de Glinka le sert ici admirablement : il modifie à son gré son instrumentation, ses formules, ses mouvements, suivant qu'il veut faire agir Polonais ou Russes : ce que les paroles sont insuffisantes à rendre, son orchestre le dit plus clairement et plus éloquemment que le chanteur. Aussi pas un air, pas un accompagnement, pas une ritournelle qui ne soit en situation et qui n'ait sa raison et sa portée.

Nous avons constaté plus haut, à propos du récitatif de Sousanine au quatrième acte, un point d'analogie entre Glinka et Richard Wa-

gner. Nous ne savons si, à l'époque où le premier écrivait *La vie pour le Tzar*, il connaissait les œuvres du maître allemand : quoi qu'il en soit, Wagner base son esthétique sur un raisonnement tellement simple, que tout homme qui voit dans la musique autre chose qu'un métier doit arriver nécessairement aux mêmes conclusions que l'auteur si discuté du *Tannhauser* et de *Lohengrin*. Quelle énormité y a-t-il à dire que dans un opéra la musique doit tendre sans cesse à expliquer, à développer et à compléter le sujet, et que l'âme émettant presque toujours des sensations multiples, le compositeur, qui possède à sa disposition l'organe multiple qu'on appelle l'orchestre, doit l'employer à reproduire simultanément ces sensations? Mais Glinka jouit d'un avantage qui le mettra peut-être à l'abri de l'anathème lancé par le public contre l'école dite de l'avenir : il a découvert dans la musique de son pays une mine d'or, une veine inépuisable de mélodies toutes jeunes, dont les procédés, si elles en ont, diffèrent essentiellement des nôtres, et dont le caractère un peu vague et incertain permet au compositeur de faire jouer l'accompagnement au travers des fils lâches et souples du chant. S'il faut une certaine éducation musicale pour apprécier les œuvres de Wagner, les moins initiés trouveront toujours chez Glinka un charme qui les enchaînera; car tandis que d'une main il prenait à la science ses secrets les plus mystérieux, de l'autre il puisait aux sources fécondes de la nature le principe vivifiant.

Notre maître russe a, avant toutes choses, horreur de la banalité : il évite, avec un parti pris évident, les cadences usées, les débuts vulgaires; ses ritournelles et ses rentrées sont toujours marquées au type de l'élégance et d'une originalité qui ne laisse cependant jamais supposer la recherche. Dans son orchestration, qui dénote une profonde connaissance de la qualité et de la sonorité des instruments, on reconnaît un homme qui a étudié à fond Beethoven et Weber : quant à sa manière de traiter le chant, elle n'appartient qu'à lui seul, il ne l'a prise à personne, et en cela il a bien gagné le titre de maître, si prodigué, si impudemment usurpé.

Quel effet produirait à Paris la représentation de *La vie pour le Tzar?* Nous l'avons entendue à Saint-Pétersbourg, dans des conditions d'exécution assez peu favorables. L'orchestre, composé en grande partie d'Allemands, et conduit par un excellent *kapellmeister* était irréprochable; le corps de ballet admirable de fougue et d'entrain, mais la partie vocale laissait beaucoup à désirer; à l'exception du contralto, doué d'un organe sympathique, manié par une bonne méthode, le reste de la troupe était fort au-dessous de sa mission. Le ténor ignorait entièrement la manière de se servir d'une fort belle voix très-

étendue et très-pure; le soprano laissait couler ses notes, comme un maigre filet d'eau glacée, et la basse-taille, renchérissant sur le caractère de tristesse et de mélancolie affecté aux morceaux destinés à Sousanine, ralentissait sans cesse la mesure, prenait des temps, et sans se soucier du mouvement indiqué par l'auteur, poussait, çà et là, des hélas, des grondements et des gémissements de sa composition. Malgré tout cela, l'opéra de Glinka nous a vivement impressionné. Que serait-ce s'il était confié à des chanteurs exercés et intelligents, soutenus par des chœurs plus vigoureusement menés que ceux du théâtre Marie! Nous croyons que *La vie pour le Tzar* pourrait affronter hardiment le jugement de ce fantasque public parisien, qui s'est nommé lui-même juge suprême en matière de goût, et de cette critique farouche qui a si fort reproché à Richard Wagner l'hospitalité qu'on devait à sa renommée. Mais, comme il n'est guère probable qu'il vienne à l'idée d'un impresario français de monter un opéra venant de si loin, espérons modestement qu'il nous sera donné d'entendre, un jour ou l'autre, quelque fragment séparé de cette œuvre rendue si intéressante par son originalité.

THÉOPHILE GAUTIER FILS.

REVUE DES THÉATRES

Il ne faut pas dire : « Ce n'est rien ; c'est une pièce qui tombe. » Tout ouvrage dramatique, écrit, appris et répété, représente un long travail pour l'auteur et pour les artistes, une dépense considérable pour le théâtre. On a bientôt fait de tirer de sa poche une clef et de souffler dedans ; mais, avant de lancer dans les airs ce bruit discordant qui perce les oreilles et le cœur du pauvre auteur, encore faut-il connaître et juger son ouvrage.— Eh ! messieurs, écoutez au moins les gens avant de les condamner ! — Non, répond le public ; je veux condamner sans entendre. — Assurément, voilà un cas rare et grave. Le parterre de l'Odéon est sujet à ces accès de prévention et de colère. Je l'ai vu se tromper quelquefois, et comment peut-on juger bien ou mal quand on n'écoute pas ? Mais si le parterre eût écouté, on aurait pu croire que les sifflets s'adressaient à la pièce, et il n'a rien épargné pour éviter toute méprise sur ce point ; aussi la chute d'un drame a-t-elle pris, en quatre soirées d'orage, les proportions d'un événement qui laissera une empreinte profonde dans les souvenirs du quartier latin. Ce n'est pas à la critique littéraire qu'il appartient de chercher si l'auteur a jamais pu mériter le traitement cruel dont sa pièce n'a été que le prétexte. L'opinion publique est le seul juge d'une telle question, et nous ne sommes pas ici pour faire l'histoire de l'auteur. Quant à la destinée bizarre de son ouvrage, rien n'empêche d'en parler ; la chose en vaut la peine.

Remarquez que *Gaëtana* était reçue à la Comédie-Française, il y a six mois. Les répétitions étaient commencées, quand l'auteur, poussé par quelque mauvais génie, se plaignit qu'on allait sacrifier sa pièce en la jouant en plein été. Il voulut la retirer, et peut-être le Théâtre-Français fut-il heureux de pouvoir la lui rendre. La voilà donc arrivée à l'Odéon. Elle y est représentée le 3 janvier. Même avant le lever du rideau, l'hostilité se trahit déjà par des bruits de mauvais augure. La pièce commence. Le premier acte n'arrive pas jusqu'au bout sans interruption. Au second acte, on n'écoute plus. Un vacarme épouvantable domine les voix des acteurs. Jusqu'à la fin de la représentation, ce ne sont plus que sifflets, hurlements et lazzi. Souvent, au lendemain d'une cabale, il arrive que la seconde représentation est une

contre-épreuve heureuse et que la pièce se relève; cette fois le second jour, le même tumulte se reproduit; le troisième jour, tumulte encore plus intense. Après trois épreuves si peu douteuses, la plupart des auteurs se seraient tenus pour battus et auraient retiré leur pièce. Si l'on eût attendu seulement deux ou trois jours, l'effervescence se serait calmée, et peut-être la jeunesse du quartier latin n'aurait-elle pas poussé les hostilités plus loin; mais l'affiche du lendemain annonçait la quatrième représentation pour le soir même, et la cinquième pour le jour suivant. C'était une imprudence. Les étudiants prirent cette annonce pour une bravade. Ils ne pouvaient manquer d'accepter un pareil défi, ne fût-ce que par partie de plaisir; à plus forte raison quand leurs têtes étaient encore échauffées.

Le ciel m'en est témoin : j'ai vaillamment combattu pour la défense d'*Hernani*, et ce n'était pas une petite affaire. J'ai mêlé mes cris à ceux de la tempête romantique, aux représentations du *More de Venise* et de *Le Roi s'amuse*. J'ai vu *Tragaldabas* englouti sous une avalanche dont le bruit sonne encore à mes oreilles. Tout cela n'était que zéphyrs anodins, en comparaison de la quatrième soirée de *Gaëtana*. Lorsque j'arrivai sur la place de l'Odéon, la représentation était commencée. Figurez-vous ce vaste monument doué d'une voix étrange, et rendant de sourds mugissements, comme le taureau de Phalaris. Imaginez-vous, si vous pouvez, le *crescendo* de ces bruits confus, en passant du vestibule au contrôle, puis aux couloirs, puis enfin à l'intérieur; les sifflets et les voix luttant de force et de persistance, les quolibets étouffés, les cris insaisissables noyés dans le tumulte général, et pendant ce temps-là les artistes courageux et dévoués récitant leurs rôles en conscience. Ils auraient pu jouer aussi bien tout un acte du *Cid* ou d'*Andromaque*, sans que le public s'en fût douté le moins du monde. Enfin, vers dix heures, après la seconde scène du quatrième acte, la toile tomba; elle se releva au bout d'une minute, et les acteurs, rappelés à grands cris, reçurent une triple salve d'applaudissements, dont la signification était assez claire. On aurait dû s'en tenir là. Poursuivre l'auteur jusque chez lui, affliger sa famille et troubler son sommeil, si toutefois il est possible de dormir après une telle soirée, ce n'est pas un droit qu'on achète avec son billet, à la porte du théâtre.

Si la pièce de *Gaëtana* était un bel et bon ouvrage, des sujets d'animosité personnels, étrangers à la littérature, et une exécution à l'aveugle ne seraient pas le dernier mot de cette affaire. Tôt ou tard, le jour de la revanche arriverait, et ce jour-là, on verrait la pièce obtenir justice à un autre tribunal, ce qui impliquerait un blâme pour le parterre turbulent de l'Odéon. Mais cette pièce est imprimée aujour-

d'hui; je viens de la lire, et il me semble douteux qu'elle puisse jamais reparaître avec succès sur un théâtre quelconque. Quant à la préface de la brochure, c'est une protestation de l'auteur contre la justice sommaire dont il a le droit de se plaindre, et une profession de foi que nous n'avons pas à discuter. L'auteur de *Gaëtana* reconnaît qu'il n'est point un habile homme, et qu'ayant « la dent un peu dure, » il a dû soulever contre lui des haines implacables; mais il ne se repent de rien et accepte bravement la situation.

Ce sont MM. Dennery et Anicet Bourgeois qui sont d'habiles gens. Je n'en veux pour preuve que la dernière énigme en cinq actes qu'ils viennent de proposer aux naïfs spectateurs du théâtre de la Gaieté. En lisant sur l'affiche : *La Fille du paysan*, les innocents s'attendaient à voir une paysanne. Point du tout. Le père Champloux est bien un paysan, mais qui a gagné des millions, acheté le château d'un seigneur ruiné, et fait élever sa fille comme une princesse. Il s'agissait seulement de fournir à Paulin Ménier, l'acteur chéri de la Gaieté, un prétexte de parler le patois de Normandie. Tout à l'heure, à la fin du premier acte, le père Champloux va venir prendre possession de son château, où le jeune seigneur, avant de partir, donne pour la dernière fois un déjeuner à ses amis. Ce seigneur de Langeac a tout l'air d'un fort vilain drôle, capable de tout; du moins on nous le représente comme tel dès l'exposition. Parmi ses invités se trouve un certain chirurgien de marine, grand voyageur, coureur d'aventures, qui a rapporté des Indes un narcotique sans nom, bien plus puissant que le chloroforme, et à l'aide duquel on endort avec succès les blessés avant de procéder aux opérations. Ce chirurgien ne vaut guère mieux que son hôte, auquel il gagne toutes sortes de paris extravagants. Or, il y a dans le château une jeune orpheline, recueillie par la défunte marquise de Langeac. La pauvre Hélène aime secrètement le marquis. Jugez de sa douleur lorsqu'elle entend celui qu'elle aime s'embarquer avec le chirurgien dans une gageure affreuse dont sa pudeur et sa vertu doivent faire les frais. Les deux séducteurs viennent l'un après l'autre demander à Hélène un rendez-vous; elle l'accorde à tous deux. Quelle peut être son intention? Le voici : elle s'est emparée du terrible narcotique, et lorsque les ennemis de son honneur croiront l'avoir séduite, ils ne trouveront dans sa chambre qu'un cadavre. Hélène se retire, en effet, chez elle à la nuit tombante. On aperçoit sa fenêtre éclairée. Déjà elle a ouvert la fatale bouteille, et, notez bien ceci, tout l'air de sa chambre est rempli de miasmes stupéfiants : tout à coup le nouveau propriétaire du château arrive avec sa fille Jeanne. On frappe à la porte d'Hélène, qui sort de sa chambre à moitié asphyxiée. Jeanne y entre à sa place, et, un mo-

ment après, on entend le bruit d'une chute; la lumière s'éteint. Un coup de pistolet résonne sous les arbres du parc ; ce sont les deux parieurs qui se battent en duel. La toile tombe sans qu'on puisse savoir lequel a été tué ou blessé. L'un des deux est entré dans la chambre d'Hélène après la chute du rideau, et c'est Jeanne évanouie qu'il y a trouvée. Devinez le reste si vous pouvez.

A l'acte suivant, tout le monde se porte à merveille. Il n'est plus question ni du suicide manqué d'Hélène, ni de l'évanouissement de Jeanne, encore moins de la gageure des deux jeunes gens. Le père Champloux a pris possession de son château et gardé chez lui l'orpheline, qui est l'amie de Jeanne. M. André — c'est le nom du chirurgien — a changé de caractère comme d'habit. Un entr'acte lui a suffi pour cette heureuse métamorphose. Nous l'avions pris pour un scélérat, mais il est devenu, comme par enchantement, un modèle de bonté, de dévouement et de générosité chevaleresque. Il aime Jeanne et il en est aimé; mais il a un frère qui tombe amoureux de Jeanne, et il la lui cède. Le mariage va se faire, lorsque la jeune fille que cette substitution de personne contrarie a une syncope. André lui tâte le pouls et s'écrie : Ce mariage est impossible ! Il a reconnu que la fiancée est en bon chemin pour devenir mère.

A partir de ce moment jusqu'au dernier mot de la pièce, tous les personnages, et le spectateur avec eux, cherchent quel peut être l'auteur de l'attentat. Vos soupçons se porteraient volontiers sur le marquis ; mais, pour vous désorienter, les auteurs ont eu soin de le faire changer de caractère comme de chemise. Encouragé par l'exemple d'André, il est devenu un honnête homme d'un vaurien qu'il était. Il veut même épouser Hélène et donner son beau nom à cette orpheline. Comment ne pas lui pardonner ses fautes ? Bornons-nous à énumérer les péripéties que cette situation fait éclore durant les trois derniers actes : malédiction paternelle, interrogatoires, impossibilité pour la fille mère de nommer son séducteur, désespoir de la mère à qui on enlève son enfant, menace du vieux Champloux de se suicider, etc.; enfin le chirurgien, touché de tant de souffrances, pousse la générosité jusqu'à vouloir épouser cette femme si malheureuse, et adopter l'enfant dont il a renoncé à découvrir l'auteur. On s'explique alors; Hélène, aidée de Jeanne et du marquis, rappelle ses souvenirs. Elle raconte comment elle a ouvert la fiole qui contenait le chloroforme fantastique des Indes orientales, comment on a frappé à sa porte, et comment elle est sortie de la chambre pour venir tomber évanouie dans le jardin. Jeanne comprend alors pourquoi elle s'évanouissait de son côté. Pour la première fois depuis l'exposition, le résultat du duel entre les deux jeunes gens est enfin connu. Le coup de pistolet

avait blessé le marquis; André, frappé d'un trait de lumière, saisit Jeanne dans ses bras en s'écriant : « Je suis le père de ton enfant! » La toile tombe immédiatement; on applaudit, on rappelle mademoiselle Lia Félix, tous les acteurs arrivent, et probablement, derrière la coulisse, les auteurs se regardent en riant et se disent : « Ils sont attrapés ! »

Cependant, tout en mettant votre paletot, vous ruminez à part vous cet heureux dénoûment. — C'est singulier, dites-vous; ce généreux André était donc un infâme coquin? qu'il soit le père de l'enfant et qu'il épouse Jeanne, j'en suis bien aise, parce que toute autre combinaison menait à une impasse; mais puisqu'il avait commis un attentat sur la personne de cette jeune fille, il ne pouvait pas l'ignorer. Lorsqu'il cherchait et maudissait le séducteur inconnu, il était donc stupide? et quand même il aurait l'esprit assez court pour ne pas comprendre que lui seul pouvait avoir commis le crime, quand même il croirait de bonne foi que sa victime était Hélène et non Jeanne, comment, durant quatre actes, a-t-il osé se montrer à Hélène, et faire l'homme chevaleresque et indigné? cela est énorme, cela est monstrueux, il s'est moqué de nous. — Et, sous le péristyle du théâtre, vous voudriez remonter l'escalier pour vous rasseoir à votre place pendant une minute, afin de pouvoir protester par un murmure. Mais il est trop tard; on a éteint le gaz; la foule se disperse, et le succès escamoté n'en est pas moins un succès.

La même habileté se retrouve, au théâtre voisin, dans la *Bouquetière des Innocents;* mais, cette fois, le sujet de la pièce n'inspire pas le même dégoût que l'autre. Tandis que l'affreux habit noir envahit toutes les scènes de Paris, l'Ambigu-Comique a gardé le culte du costume. C'est là qu'on peut voir encore des manteaux de velours, des chapeaux à plumes, des rapières à coquille et des bottes de roussi. Après l'ignoble aventure de Jeanne Champloux, vient à propos une histoire du temps de Concini et de la Galigaï. Je ne suis point de ceux qui reprochent à MM. Anicet Bourgeois et F. Dugué d'avoir fait injure au maréchal d'Ancre, en le représentant complice de Ravaillac. Le drame historique deviendrait impossible si on lui imposait l'exactitude la plus scrupuleuse. C'est assez pour lui de respecter les faits principaux et de développer les caractères; il faut lui permettre de prêter aux personnages des sentiments qu'à la rigueur ils pouvaient avoir et des actes qu'ils auraient pu faire; sans cela, Shakspeare lui-même eût renoncé à mettre en scène Richard III et Henri V, et l'on avouera que c'eût été dommage. Le reproche adressé aux auteurs de la *Bouquetière des Innocents* est, d'ailleurs, assez mal fondé. Concini était le favori de Marie de Médicis, et ne sait-on pas que la reine a été

soupçonnée d'avoir connu, sans le dévoiler, le complot contre la vie de Henri IV? N'a-t-il pas été dit et publié que le père Cotton, confesseur de la reine, avait annoncé, quinze jours à l'avance, la mort du roi? Que le fait soit vrai ou faux, puisqu'il y a sujet de douter, le drame historique use de son droit lorsqu'il s'en empare. La mémoire de Concini est-elle donc si respectable pour que la fiction doive craindre d'y ajouter une tache? Ce Florentin, après avoir mis la France au pillage, jusqu'à entretenir à sa solde une escorte de sept mille hommes, et poussé l'insolence jusqu'à se dire plus roi que le roi lui-même, me paraît une figure excellente pour un drame à guet-apens et à conspirations. Lui prêter, outre son ambition insatiable, une pensée criminelle, ce n'est pas trop ajouter à sa réputation. Je ne raconterai point le sujet de la pièce, ni comment, sous son titre gracieux, ce drame développe un des sanglants épisodes de notre histoire, car l'imprévu fait tout l'agrément d'un pareil spectacle, où il ne faut chercher ni style ni profondeur, mais seulement des situations fortes et du pittoresque. Comme la *Fille du paysan,* cela compose ce qu'on appelle le vin bleu de la littérature.

L'auteur du *Mur mitoyen* n'oserait pas se permettre d'attraper le public. Je n'affirmerais pas que M. Édouard Pailleron est un poëte; mais il écrit en vers avec facilité. Le sujet de sa petite comédie n'a rien de neuf. Deux avoués qui plaidaient l'un contre l'autre pour un mur mitoyen, se lamentent de voir leurs clients disposés à s'accommoder ensemble et à mettre fin au procès en mariant leurs enfants. — Où sommes-nous donc? se demanderait le spectateur, s'il ne voyait ces chicaneaux vêtus du frac et du pantalon noir. Voilà des gens de palais qui parlent comme du temps de Perrin-Dandin et de la comtesse de Pimbêche. Les acteurs auraient-ils oublié par mégarde de mettre leurs perruques? Les plaideurs sont justement un barbon et une veuve; ils vont sans doute paraître, l'une en vertugadins, et l'autre en justaucorps. Leurs enfants — on le devine — se marieront à la fin. Cependant le marquis de Beauchâteau et la veuve Durand ne sont d'accord qu'à la première scène et à la dernière. Leurs avoués Finot et Tringlet — deux vrais noms du temps de Collin-d'Harleville — se dépêchent de brouiller les cartes. Pendant deux actes entiers, le compromis qui doit changer la procédure en contrat de mariage demeure là sur une table, et quatre fois on prend la plume pour le signer. Quand le marquis dit oui, la veuve dit non; puis c'est la veuve qui veut bien quand le marquis ne veut plus; c'est toujours la même note, et ce n'est pas varier les situations que de retourner la situation d'un sens dans l'autre, comme un bas de filoselle qui n'a pas d'envers. Ces manœuvres s'exécutent avec tant de symétrie, que la veuve Durand

se sert précisément des mêmes mots que le marquis disait tout à l'heure. Des vers entiers se répètent et ne font que passer d'une bouche dans l'autre, — procédé suranné qui donne à la pièce une allure vieillotte.

Mais il y a dans cette pièce une jolie scène, et c'est une scène d'amour, ce qui suffit pour racheter bien des petits défauts ; un peu de cœur vaut mieux que toutes les manivelles du réalisme, que tout le bruit des pamphlets de mœurs; car du cœur, n'en a pas qui veut. Au pied de ce mur mitoyen, sur lequel on dispute, se promène le fils du marquis, pauvre garçon, timide jusqu'à la bêtise. On le met en tête-à-tête avec la jeune fille dont ce mur le séparait, et on lui dit : Fais ta cour. Le voilà au supplice ; il voudrait s'abîmer à cent pieds sous terre. La jeune fille s'éloigne sans qu'il ait pu lui dire un mot, et à peine est-elle partie qu'il retrouve la parole et adresse à un arbre la déclaration qui n'a point voulu sortir. Sur ce, nouvelle entrevue et même embarras. Comme il le dit lui-même, c'est un muet d'amour. Mais il arrive que la jeune fille rompt la glace, et prononce elle-même le mot tendre et charmant que l'amoureux n'ose pas dire. Aussitôt la timidité s'envole et le pauvre Nicaise devient éloquent. Il fait rire; mais il émeut. On s'est moqué de lui; mais on l'aime. Il ne plaisait pas à la petite fille; mais à présent il fait bien mieux que de lui plaire, il lui touche le cœur. Un moment de courage, un éclair de passion a opéré le miracle; et quand il a réussi à exprimer son amour, le pauvre garçon ajoute : Vous sauriez tout cela depuis longtemps si vous m'aviez encouragé plus tôt; je le sentais sans oser vous le dire, car le cœur d'un amoureux timide ressemble au coffre d'un avare.

Halte là, monsieur l'auteur! Cette image est empruntée aux *Stances à Ninon*. Je constate seulement cet emprunt et je vous le pardonne, car le prêteur est riche. La scène d'amour du *Mur mitoyen* a relevé la pièce au moment où elle traînait en longueur. Réduite en un acte par de bonnes coupures, elle aurait valu mieux encore.

Après la catastrophe de *Gaëtana*, le parterre de l'Odéon devait une politesse au théâtre. Heureux l'auteur qui devait arriver le premier! Cette chance favorable était réservée à M. de Najac. Vous connaissez ce terrain plein d'embûches où, sous le prétexte de charité, les femmes du monde se transforment pour un jour en marchandes; véritable coupe-gorge où il ne faut entrer que les poches garnies de billets de banque et d'où l'on sort dévalisé. Les petits pâtés y coûtent vingt francs; c'est un prix fait. Il n'était pas facile de développer une intrigue dramatique dans le salon d'une vente au profit des pauvres; aussi le nœud de la comédie n'est-il qu'une rosette. Deux jolies marchandes tiennent boutique de charité; l'une est une veuve riche

et belle, l'autre une jeune fille. Un jeune homme sans fortune, amoureux de la veuve et ami de la demoiselle, vient se jeter dans ce guêpier. Il a pour rival une espèce de jockey fashionable qui croit faire sa cour en disant à la veuve qu'elle a non-seulement de l'esprit, mais même du *chique!* On conçoit qu'après une demi-heure de ce marivaudage, en argot d'écurie, la dame préfère le jeune homme pauvre au dandy mal élevé; mais il est moins facile à comprendre que la jeune fille puisse épouser le jockey. C'est pourtant ce qui arrive. Le public l'a trouvé bon, parce que la caricature l'avait égayé. — Et puis, il avait tant sifflé huit jours auparavant qu'il fallait bien applaudir. M. de Najac a eu du bonheur.

Il y a encore, dans cette bluette, un emprunt fait à un livre dont les exemplaires répandus en Europe depuis vingt ans se comptent par centaines de mille. Au moment où la jeune fille demande à son protégé le nom de la personne qu'il aime, cet amoureux, dans un couplet assez long, se met à traduire en prose la chanson de Fortunio : « N'espérez pas que je vous dise son nom. Je puis mourir pour elle; mais sans la nommer, » etc., etc. Deux emprunts dans la même soirée, cela mérite bien qu'on en fasse la remarque. Je ne vois pas grand mal à ces petits plagiats innocents, dont on ne se cache pas. Je les considère comme un hommage rendu au poëte. Les critiques non plus ne se font pas faute de citer à tout propos le même livre, pour donner du charme à leurs articles; mais d'où vient que le jour où l'on tire une comédie de ce livre pour la porter à la scène, ils croisent la baïonnette contre un ouvrage qu'ils ne peuvent se défendre d'admirer? De quel sentiment peut sortir le chagrin qu'ils témoignent en voyant une œuvre de génie, où respire l'âme du poëte, revivre tout à coup d'une vie nouvelle? Pourquoi ce regret qu'on l'ait ôtée du livre où elle dormait si bien, et comment le succès d'un auteur mort peut-il causer tant de dépit? Que serait-ce donc, bon Dieu! s'il vivait encore?

PAUL DE MUSSET.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 janvier 1862.

Notre situation intérieure tend à s'éclaircir et à devenir plus nette. Les approches de la session législative ne sont pas sans influence sur ce résultat, bien qu'elles ne puissent évidemment inspirer aucune appréhension sérieuse à nos gouvernants. Ils ont assez fait l'épreuve de la sagesse et de la bonne volonté de nos deux Chambres pour n'avoir à redouter d'elles aucune hostilité préméditée. Si elles venaient d'ailleurs à en montrer quelque velléité, ils sauraient sans doute renvoyer leurs accusateurs à ce fameux chapitre de la responsabilité, où il est démontré que dans un État vraiment libre les ministres ne sont point responsables. Cependant telle est la vertu du grand jour et de la discussion, que leur seul avénement, même lorsqu'il ne s'y joint aucune espèce de sanction directe, suffit pour que chacun cherche à se mettre en règle, et à donner le moins de prise possible à des objections que jusqu'à ce moment il faisait profession de dédaigner. On a beau refuser en principe toute action sur les affaires au Corps législatif, dans un pays à l'intelligence vive et prompte comme est la France, la parole ne sera jamais un simple exercice de virtuose, et les pouvoirs qui voudront durer tiendront un grand compte de ses avertissements.

Nous espérons, par exemple, qu'il se trouvera quelqu'un parmi nos orateurs, pour demander aux ministres actuels des explications sur la manière dont ils ont observé leurs propres prescriptions, spécialement en matière de presse. Hâtons-nous d'ajouter que nous n'attendons d'une telle démonstration qu'un effet moral à produire sur l'opinion; c'est pour le moment tout ce que nous comptons obtenir, et dans l'état présent de la législation la tribune seule peut espérer ce succès, parce qu'elle seule jouit d'une vraie publicité. Peut-être des débats parlementaires qui auraient un grand retentissement dans le pays suffiraient-ils même pour modifier sur ce point la politique ministérielle, dont les rigueurs ont été dans ces derniers temps une énigme pour tout le monde, surtout après les promesses qu'elle avait si libéralement prodiguées. Les hommes sont ainsi faits, qu'une con-

tradiction en paroles leur coûte presque toujours beaucoup plus qu'une contradiction de conduite.

L'influence de la libre discussion ne peut manquer également de se faire sentir sur la marche de nos affaires extérieures, notamment de celles de Rome, qui ne semblent pas destinées à rester dans l'état d'indécision où on les a si longtemps maintenues. La lutte sourde qui est née de ce débat, et qui suit sa logique dans les voies obscures où elle est confinée, devra tôt ou tard à la tribune son explosion définitive. On s'apercevra quelque jour que cette longue attente a exaspéré les passions, au lieu de les endormir, comme on s'en est flatté. Enfin, dans tous les ordres de l'activité politique, il faudra, et plutôt qu'on ne pense, finir par où on aurait dû commencer, c'est-à-dire obéir à l'opinion. Que ceux qui refusent de croire à son empire croissant prêtent un instant l'oreille à tous les hommages qu'on lui adresse, avec l'espoir secret de l'avoir pour alliée au lieu de l'avoir pour reine. N'est-ce pas un fait significatif que des puissances qui ont si souvent dédaigné ses avis s'accordent en ce moment à la choisir pour arbitre, et exposent leurs griefs devant elle comme devant leur vrai juge? Pour se faire craindre et respecter, il ne lui manque que des interprètes dignes d'elle. Nous ne pouvons nous résigner à croire qu'elle ne les trouvera pas.

C'est sans doute aussi à l'imminence de l'ouverture des Chambres que nous devons la publication du rapport si impatiemment attendu de M. Fould, sur la situation financière de la France et la nouvelle organisation du budget. Ce rapport sera prochainement ici l'objet d'un examen approfondi. Pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'en indiquer les principales dispositions. Il importe tout d'abord que les esprits étrangers à l'art de grouper les chiffres soient bien fixés sur le sens du mot *réforme financière*. Il faut qu'ils se gardent ici des fausses notions qui sont accréditées chez le vulgaire, et sachent saisir finement la vraie nuance. Réforme financière, pour tout homme d'État vraiment digne de ce nom, signifie augmentation d'impôts. Cette définition une fois bien comprise, on ne peut nier sans injustice que le projet de M. Fould ne soit une réforme très-considérable. Elle *crée*, en effet, comme on dit en langage financier, pour plus de 130 millions de *ressources* nouvelles, création qui consiste principalement à demander cette somme aux contribuables sous différentes formes, telles que voitures, chevaux de luxe, timbre, sel, sucre, etc. Dans les spéculations privées, il n'y a que deux manières de créer des ressources : la production et l'économie; aussi beaucoup d'âmes naïves avaient-elles conclu du premier rapport du

ministre des finances qu'il se proposait de réduire considérablement les dépenses publiques, l'État étant improductif de sa nature : de fait, il en a réellement eu l'intention, et il l'a essayé sur plusieurs points avec un zèle louable ; mais il a dû subir, comme beaucoup de ses prédécesseurs, la fatalité des réformes financières, c'est-à-dire voir ses efforts aboutir à une aggravation des charges qu'il voulait alléger. La réduction qu'il annonce au sujet de l'armée n'eût pu être une véritable économie qu'à la condition d'être beaucoup plus radicale.

Une autre réduction qui nous paraît moins heureuse est celle qui exonère la classe des petits contribuables de toute imposition personnelle et mobilière. Cette disposition, souvent réclamée par les programmes démocratiques, nous paraît d'autant plus fâcheuse qu'elle tend à faire de ces contribuables une classe à part dans la nation, à les désintéresser de la chose publique, à les habituer à des exigences qui pourraient devenir un embarras. Nous réprouvons d'ailleurs toute mesure qui tend à substituer dans l'impôt le principe de la progressivité à celui de la proportionnalité. L'impôt progressif n'est à nos yeux que l'arbitraire en matière d'impôts, parce que la proportion est une base fixe, tandis que la progression peut varier à l'infini. Ce n'est pas là toutefois notre seule objection contre cette exonération absolue décrétée au profit des classes pauvres; nous lui reprochons surtout d'être illusoire, puisqu'on leur reprend d'une main plus qu'on ne leur donne de l'autre. Le seul nouvel impôt indirect établi sur le sel et le sucre est, en effet, destiné, d'après les calculs de M. Fould, à produire une somme de 62 millions. Est-ce une exagération que d'évaluer au sixième de cette somme la part contributive des classes pauvres? Non, certes. Et à combien évalue-t-on ce dégrèvement dont on fait tant de bruit? A 5 millions. Pour 5 millions dont on les exonère, elles se trouvent donc chargées d'un nouvel impôt de 10 millions, sans parler de la part afférente dans les nouvelles taxes du timbre, de l'enregistrement, etc. Il leur reste pour tout bénéfice un avantage plus apparent que réel, une distinction dont elles seraient médiocrement fières si elles avaient aujourd'hui l'orgueil et l'ambition qu'elles ont eus à d'autres époques où, parmi beaucoup de fureurs et de folies, elles ont su montrer de grandes vertus, et où elles étaient plus avides de pouvoir que de gain. Sous la Convention et au plus fort de la dictature de Robespierre, un député dont le nom nous échappe eut aussi l'idée de proposer que les classes nécessiteuses fussent dispensées de tout impôt; mais l'ombrageux tribun, interprète ce jour-là de ce que la susceptibilité populaire avait de plus noble, fit écarter la motion comme humiliante pour le peuple, en ce qu'elle le privait d'apporter son obole à la patrie et

laissait au riche le monopole de ce grand devoir civique. Ce sentiment nous paraît plus conforme à l'esprit démocratique, plus profitable à son honneur et même à son intérêt bien entendu que les considérations qui ont inspiré la mesure que nous combattons. Le peuple qui consent de bonne grâce à être dispensé des contributions est bien près d'ambitionner une solde, et lorsqu'il accepte une solde, on sait ce que ce peuple peut devenir; la populace romaine l'a fait voir. Nous sommes loin d'en être là; mais pourquoi éveiller les appétits des classes pauvres, en ne leur donnant qu'une satisfaction insuffisante, quand il y a tant de moyens d'employer utilement leur activité et d'augmenter leur bien-être?

•

L'heureuse issue du conflit anglo-américain a été accueillie en Europe avec ce sentiment particulier de satisfaction intime et profonde qu'on éprouve toutes les fois que dans les choses humaines on voit la fatalité vaincue par la raison. Ce spectacle n'est pas commun, surtout de notre temps; mais c'est dans les grandes affaires qu'il est le plus rare, parce que l'impulsion, une fois donnée aux passions, y devient le plus souvent irrésistible et échappe à tout calcul. Dans l'affaire du *Trent* spécialement, ce danger paraissait bien difficile à éviter après les ovations décernées au héros de cette aventure, et plus encore après les remercîments qui lui ont été votés par le Congrès et, au sein d'une démocratie où les entraînements populaires ont eu, dans ces dernières années, une influence prépondérante sur les décisions du gouvernement. Aussi la note de M. Seward a-t-elle obtenu le succès d'une véritable victoire morale, et produit, en faveur des États-Unis, une réaction de sympathie qui n'est pas sans quelque exagération. On leur est reconnaissant de ce qu'ils se sont trouvés valoir mieux que leur réputation; et on les dédommage généreusement de la mauvaise opinion qu'on avait d'eux. Le subterfuge punique par lequel lord Palmerston a dérobé à la connaissance du public un document qui eût diminué les inquiétudes et calmé l'irritation des esprits n'a pas peu contribué à amener ce revirement d'opinion contre l'Angleterre, qui a été cependant la victime plutôt que la complice de cette ruse. Sous cette impression, on est allé jusqu'à remettre son bon droit en question, sans s'apercevoir qu'à force de vouloir réhabiliter en quelque sorte malgré lui le cabinet de Washington, on le condamnait encore plus sévèrement que ne l'ont fait ses adversaires, puisque la note de M. Seward n'est pas autre chose qu'une démonstration très-minutieuse et très-solide de la justice de la cause britannique, qu'il prouve avec raison être celle que les États-Unis ont de tout temps soutenue. Il faut donc féliciter hautement les hommes d'États amé-

ricains, mais les féliciter d'avoir su reconnaître un tort, ce qui n'est certes pas commun chez les hommes d'État, mais ce qui n'est pas la même chose que de n'en avoir pas commis. Nous avons été d'ailleurs heureux de ne pas trouver dans la note de M. Seward le mot malencontreux que le télégraphe avait prêté à M. Lincoln, à savoir, « que les États-Unis ne pouvaient pas soutenir deux guerres à la fois, » raison piteuse qui était bien la dernière que dût alléguer le chef d'une grande nation.

La question américaine, dégagée désormais de ces complications accessoires qui n'avaient aucune raison d'être, ne peut que prendre de plus en plus son vrai caractère, qui est celui d'une guerre d'émancipation. Ceux qui la dirigent ont fait tout ce qu'ils ont pu pour éloigner ce moment critique, et quels qu'aient été les inconvénients d'une telle politique, ils sont, à notre avis, plus dignes d'éloge que de blâme. Ils ont agi sagement en laissant le plus longtemps possible une porte ouverte à la réconciliation, en refusant de considérer comme à jamais déchiré le pacte qui a fait la grandeur de leur pays, et surtout en hésitant à déchaîner contre leurs anciens concitoyens les fléaux de la révolte servile. Il y a eu là de leur part une inspiration d'humanité dont on leur a en général trop peu tenu compte, et qui est d'autant plus louable que la tentation de céder aux impatients était plus pressante. Mais ils ont assez sacrifié à l'esprit de temporisation pour qu'on ne soit plus en droit, désormais, de leur imputer les désastres inséparables d'une telle guerre, et il est d'ailleurs permis de croire, d'après la tournure que semblent prendre les événements, qu'ils seront jusqu'à un certain point en état d'en neutraliser les effets les plus redoutables. Ce qui est hors de doute, c'est que si la lutte n'est pas encore nominalement transportée sur le terrain de l'esclavage, elle l'est déjà de fait, et le général Frémont, en lui donnant, il y a quelques mois, son vrai cri de ralliement, n'a fait que devancer la pensée de ses concitoyens et traduire un sentiment qui est dans tous les cœurs. Quelles que soient les chances de la guerre, l'esclavage est blessé à mort. Dans l'hypothèse la plus favorable, sa destruction n'est plus qu'une question de temps. Le peuple américain, qui lui a pardonné tant de crimes, ne lui pardonnera jamais celui d'avoir divisé la patrie en présence de l'ennemi. C'est là un de ces torts que les nations n'oublient pas. Cet appel à l'étranger qui a été le dernier enjeu de l'esclavage, sera aussi son véritable arrêt de mort. Pendant longtemps on a pu espérer de le circonscrire, de le parquer dans une sorte de lazaret territorial, jusqu'à ce qu'il y expirât tué par sa propre contagion ; mais en présence de la résolution implacable qu'il a déployée, de la menace permanente qui résultera du seul fait de son existence, en pré-

sence du danger que présenterait cette conspiration farouche et désespérée, il est impossible qu'on ne comprenne pas la nécessité d'en finir avec lui. Les ménagements qu'il y aura à garder dorénavant avec le Sud sont affaire d'humanité plutôt que de politique : il pourra y avoir des temps d'arrêt, des suspensions d'armes; il n'y aura plus de transaction durable.

Ainsi s'accomplit par une loi, qu'on peut justement nommer providentielle, parce qu'elle est l'expression, non d'une force aveugle, mais des plus hautes vertus de la nature humaine, un fait qui comptera dans l'histoire, et qui peut être déjà considéré comme la plus grande tâche de notre temps. On verra probablement toujours des esclaves dans le monde, et les moralistes sont encore loin d'avoir reconnu et classé toutes les formes de la servitude volontaire; mais si jamais un jour se lève pour nous où l'esclavage n'existera plus à l'état d'institution sur aucun point du globe, ce jour-là il y aura, je suppose, un immense tressaillement de joie au sein de cette pauvre argile humaine. Notre siècle a hérité de ses devanciers non-seulement la pensée, mais tout le travail préparatoire de cette grande révolution, commencée il y a dix-huit cents ans; cependant, ne fît-il que la promulguer et la convertir en loi, ce seul fait suffirait à sa gloire et le relèverait aux yeux de l'avenir.

Les opérations de la guerre contre le Sud, qui ont été conduites jusqu'à présent avec une mollesse peu digne d'un grand peuple, mais explicable cependant par une heureuse inexpérience en matière d'organisation militaire, par la grandeur imprévue des difficultés et des obstacles naturels, viennent d'être reprises avec plus d'activité que jamais, et promettent des résultats un peu plus décisifs que ceux qu'elles ont offerts. Les avantages du Nord se multiplient à mesure que le cercle où il a emprisonné son adversaire se rétrécit. Le blocus a donné lieu à un nouvel incident très-sujet à controverse, mais qui a été relevé par la presse anglaise avec une animosité peu justifiable, et a provoqué de la part du cabinet britannique des représentations où l'on peut voir percer le regret d'avoir perdu ses préparatifs de guerre et le désir peu avouable de chercher de nouveaux griefs contre les États-Unis. L'empierrement du port de Charleston présente, avant tout, une question de fait sur laquelle il conviendrait d'être parfaitement édifié avant de se prononcer avec tant de vivacité. Si, comme le prétendent beaucoup d'ingénieurs, l'obstruction produite par cette opération est toute temporaire et peut-être facilement réparée après la paix, grâce aux moyens puissants dont la science dispose aujourd'hui, loin de blâmer cet expédient, il faut lui savoir gré de tout le sang qu'il épargne, en tournant contre la nature des armes employées

d'ordinaire contre les hommes. Si, au contraire, le dommage qu'il crée est irréparable, et doit peser sur les générations futures comme un legs éternel de nos discordes, on ne saurait le réprouver trop énergiquement. Ce n'est pas dans l'état actuel de la civilisation qu'on pourrait songer à faire accepter des actes du même genre que l'incendie du Palatinat. Mais, avant d'y chercher l'occasion d'un nouveau *casus belli,* comme le demandent les journaux anglais, on devrait, ce semble, avoir au moins quelques données sur un point de fait aussi facile à élucider. Le cabinet anglais se méprendrait singulièrement sur les dispositions de l'esprit public en Europe, s'il s'imaginait que les témoignages de sympathie qu'il a obtenus dans une occasion où il avait pour lui le bon droit l'accompagneront dans toutes les querelles qu'il peut susciter aux États-Unis sous des prétextes plus ou moins spécieux. Les États-Unis se doivent tout entiers à leur grande mission : la destruction de l'esclavage. Ce n'est pas seulement pour eux qu'ils travaillent, ils sont les fondés de pouvoir du genre humain. Malheur à qui les troublera dans l'accomplissement de ce devoir !

Nous avons en Europe à mener à bonne fin une tâche analogue et qui ne sera pas moins féconde en conséquences. Quoi qu'on fasse pour en retarder la réalisation, notre siècle ne s'achèvera pas sans la voir aussi terminée. C'est un esclavage intellectuel que nous avons à détruire. Chose singulière, il a pris naissance au sein même de la religion qui est venue porter les premiers coups à la servitude sociale. Tout volontaire d'abord et spirituel par essence, il a peu à peu emprunté tous les procédés et toutes les armes des tyrannies politiques, et n'a plus régné que par la force, jusqu'à ce que, la force lui échappant, il a essayé de reprendre possession de ses sujets par la persuasion. Vaincu et humilié aujourd'hui, après un court instant de triomphe obtenu par surprise à l'époque de nos revers, et acheté à force de complaisance pour le despotisme, il implore l'obéissance en attendant qu'il puisse de nouveau l'imposer. Étrange amalgame de prétention et de faiblesse, d'orgueil et de caducité !

Le vieil absolutisme romain dont il est question ici n'a plus aujourd'hui le privilége d'exciter des haines très-vigoureuses, et cela tient uniquement à ce qu'il ne semble plus redoutable par lui-même. Ses défenseurs étalent même volontiers ses blessures pour émouvoir la pitié publique, et ce genre d'argument leur a réussi auprès de plus d'une âme généreuse. On ne voit plus en lui que son malheur. Ils ont su profiter non moins habilement de ce que ses intérêts, en

deux ou trois circonstances, se confondaient avec ceux de la cause libérale, et de cette communauté toute accidentelle ils se sont efforcés de faire sortir une alliance durable. Illusion chez les uns, calcul intéressé chez les autres, cette solidarité est impossible à établir, parce qu'elle est contre nature. Nous la repoussons par les mêmes motifs qui nous font rejeter l'alliance que dans un camp opposé on a cherché à créer entre les idées démocratiques et les doctrines de la dictature.

La guerre entreprise contre la vaste organisation politique dont le centre est à Rome doit suivre son cours jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien que ce qui est compatible avec le droit et la liberté des peuples comme des individus. En vain on allègue pour la protéger son état de faiblesse. Si elle ne peut rien pour le moment par elle-même, on a suffisamment vu dans les années qui ont suivi la grande réaction de 1849 ce qu'elle peut à l'état d'instrument dans les mains qui savent s'en servir; et les ménagements infinis avec lesquels on procède à son égard dans les occasions qui semblent le moins souffrir l'indécision, montrent assez la cainte qu'elle inspire encore. Cette force qui lui reste, grâce à son ancien prestige, à son empire sur les simples, à sa merveilleuse discipline, est, il est vrai, au fond le principal motif des avances qui lui sont faites par des hommes qu'elle s'étonne elle-même d'avoir aujourd'hui pour amis, après les avoir si longtemps comptés parmi ses adversaires. Ils se flattent d'avoir trouvé en elle une arme solidement trempée, et ne s'aperçoivent pas qu'ils ne sont eux-mêmes qu'un pis aller. Ils se vantent hautement de l'avoir convertie aux idées libérales, comme si non-seulement son passé et ses traditions et ses dogmes inflexibles, mais encore ses déclarations de chaque jour, n'étaient pas un démenti sanglant infligé à leurs complaisantes illusions. Un sourire ministériel, une signature au bas d'un décret réparateur, voilà tout ce qu'il faudrait pour qu'en moins d'une heure l'édifice laborieux de cette alliance chimérique s'en allât en fumée!

Ces réflexions indiquent l'attitude que nous considérons à la fois comme la plus sincère, la plus digne et même la plus habile pour les amis de la liberté en présence de l'hostilité croissante qui se manifeste en France comme en Italie entre l'Église et l'État, et qui n'est qu'une continuation déguisée de la lutte commencée au sujet du pouvoir temporel du pape. Nous ne pouvons voir cette hostilité qu'avec plaisir, parce qu'elle mène tout droit à la séparation de l'Église et de l'État, qui est au premier rang parmi nos principes; mais tant que l'État ni l'Église n'auront accepté franchement les idées de liberté, il nous est également interdit et de prendre parti pour l'État contre l'Église, et

de nous prononcer pour l'Église contre l'État. Nous n'avons à combattre ici que pour notre propre cause, c'est-à-dire pour un intérêt très-supérieur aux deux rivalités qui sont en jeu dans ce débat. Ces deux puissances ayant presque toujours été hostiles à la liberté, elle n'a ni alliances ni engagements à contracter avec elles, et elle ne doit de fidélité qu'à elle-même. Tant qu'elles ne lui auront pas rendu ses droits, nous pouvons quelquefois lutter sur leur propre terrain si la justice l'exige, ainsi que nous l'avons fait dans une circonstance récente, mais elles ne nous auront jamais pour alliés.

Ce grand débat, comme l'a si bien dit M. Ricasoli dans une des dernières séances du parlement italien, est avant tout une question morale, et, à ce titre, il progresse, sans qu'aucun fait extérieur ne vienne révéler ce progrès, bien différent en cela des questions dont les difficultés consistent en obstacles apparents et matériels. Le gouvernement français ne voulait à aucun prix se laisser entraîner ni plus vite ni plus loin que ne le comporte sa politique de demi-mesures et de temporisations; il a tout fait pour apaiser et pour ralentir la querelle, au moins en ce qui concerne Rome. Elle a fait son chemin sous une autre forme, et les esprits l'ont suivie attentivement sur son nouveau terrain, sachant très-bien que c'est à Rome que sera vidé tôt ou tard le procès qui s'instruit devant eux. Ils écoutent successivement les deux parties dans ce singulier duel d'accusations réciproques qui arme le ministère contre l'épiscopat, et à l'un comme à l'autre ils disent : Concluez ! C'est là, en effet, le grand mot de la situation. C'est une conclusion qui manque à ces réquisitoires si riches de preuves et de faits. On est désormais en droit de juger les deux adversaires sur leur propre déposition, et on peut leur dire : Si telles ont été les conséquences de votre alliance passée, que ne vous hâtez-vous de la rompre pour toujours ! L'amertume des récriminations épiscopales en France montre d'ailleurs combien les ménagements excessifs du gouvernement français à Rome ont été dépensés en pure perte. Les pressantes sollicitations de sa diplomatie n'ont pas même réussi encore à y obtenir l'éloignement momentané du roi de Naples, cause trop manifeste du prolongement de la guerre civile. On y semble avoir pris à tâche d'éprouver jusqu'où la longanimité d'un gouvernement peut aller, et on peut dire que sous ce rapport le cabinet français a épuisé la mesure des vertus chrétiennes. Cependant ses déceptions viennent, dit-on, de se traduire par un projet d'occupation demi-française et demi-italienne, et nous n'avons contre ce projet qu'une seule objection, c'est qu'il ne résout rien, et que si l'on continue à choisir des acheminements aussi lents, la transition pourra durer beaucoup plus longtemps que ses auteurs.

En Italie, la question est posée avec plus de netteté encore, et on paraît de plus en plus décidé à n'offrir à la papauté d'autre alternative que la liberté ou le schisme. La cause qui passionne ces Italiens est sans contredit aussi légitime et aussi entraînante que celle qui fit, au seizième siècle, le succès de la réforme auprès des peuples germaniques, et depuis ce temps la papauté n'a fait que perdre ce qui lui restait de son prestige. Si les éléments d'une réforme n'existent pas en Italie, en raison de l'attachement populaire aux vieilles superstitions et de l'indifférence des classes éclairées en matière de religion, en revanche cette terre classique des antipapes offre tous les éléments désirables d'une scission au sein de l'Église, et peut-être cette œuvre y est-elle déjà plus avancée qu'on ne le croit généralement. Divers symptômes, tels que le succès de la propagande protestante parmi les populations, et l'établissement d'associations indépendantes au sein d'une partie du clergé, viennent à l'appui de cette supposition.

L'unité catholique n'a sans doute jamais été moins menacée qu'aujourd'hui au point de vue spirituel ; mais ce n'est pas qu'elle inspire des adhésions plus ferventes qu'autrefois, c'est au contraire qu'on est devenu impartial à force d'indifférence. Il y a dans sa stabilité apparente beaucoup de force d'inertie. Elle est faite d'une seule pièce, et si on lui retire l'institution qui lui sert de clef de voûte, tout s'écroule. Or, c'est ce qui se produira inévitablement le jour où il deviendra démontré pour les peuples que son chef est irréconciliable avec les droits dont ils ne peuvent plus se passer aujourd'hui. Quel effet moral, pour citer un exemple, espère-t-on, à Rome, d'un fait comme l'abandon de la cause polonaise dans les circonstances actuelles? Le peuple polonais avait fait à l'Église catholique ce grand honneur de la choisir pour conseil et pour appui dans une crise désespérée où il a déployé une constance admirable; il a versé, en invoquant ce patronage, le dernier sang martyr qui ait coulé en Europe; il lui en a rapporté toute la gloire, et comment vient-elle de l'en remercier? En tendant la main à son plus implacable ennemi, et cela pour la satisfaction d'avoir un nonce à Saint-Pétersbourg, et de voir refuser au nouveau royaume d'Italie la reconnaissance qu'il sollicite du czar. Il ne manque plus à Pie IX que de publier de nouveau la bulle célèbre par laquelle son prédécesseur enjoignait aux Polonais vaincus, après l'insurrection de 1831, de se soumettre à leur « souverain légitime. » Un pouvoir religieux peut méconnaître des droits qui ont été enseignés et revendiqués sans son aveu, mais ce qu'il lui est interdit d'oublier, c'est ce caractère sacré que les hommes ont toujours respecté dans l'infortune. Ce jour-là, il a vraiment perdu l'intelligence des choses

saintes, cette sauvegarde des choses qui ne sont que religieuses, et il ne représente plus que le côté formaliste et mesquin de son rôle.

Le parlement est ouvert en Prusse et va commencer les travaux de sa session, qui promettent d'être passablement compliqués, ce qui du reste n'est pas fait pour déplaire à des esprits allemands. La situation de l'Allemagne n'a jamais été plus embrouillée que depuis qu'on se propose de la simplifier. Les plans et les contre-plans de réorganisation fédérale s'y succèdent avec une fécondité embarrassante pour les esprits qui se proposeraient de déchiffrer à fond tous les rébus diplomatiques échangés à ce sujet. On n'a pas d'ailleurs à s'alarmer de tout ce bruit, il n'y a que les programmes qui se battent, et cette hécatombe de protocoles ne fera pas couler une seule goutte de sang. La clef de ces politiques diverses est très-facile à découvrir sous les circonlocutions et précautions oratoires dont elles s'enveloppent. Il y a en présence trois principaux programmes, celui de la Prusse, qui consiste à donner dans la Confédération la prépondérance à la Prusse; celui de l'Autriche, qui consiste à l'attribuer à l'Autriche, et enfin celui des États secondaires, représentés par M. de Beust, ministre de Saxe, qui consiste à écarter également et l'Autriche et la Prusse. Cette situation pleine de clarté, mais d'un arrangement difficile, se complique du fait de deux grandes associations rivales et puissantes, agissant l'une dans le sens d'une hégémonie prussienne, sans être toutefois d'accord avec les vues du gouvernement prussien; l'autre dans le sens fédératif. On voit que cette unité allemande, dont on a cherché à nous faire un épouvantail, nous laissera encore quelque temps dormir tranquilles.

P. Lanfrey.

Un journal quotidien signalait il y a peu de jours un mouvement libéral dans une partie notable de la jeunesse actuelle, celle qui par ses études est appelée à exercer un jour une action marquée sur les destinées du pays. Cette renaissance de l'esprit public, précisément parce qu'elle a lieu chez ceux que leur âge garantit des amertumes que le passé a pu laisser dans bien des cœurs, est à la fois une consolation et une espérance. Elle est accueillie par les anciens et vrais libéraux, — ceux que le doctrinarisme n'a point gâtés, ni les folies socialistes égarés, — non-seulement comme un mouvement heureux pour la liberté elle-même, mais aussi comme un retour aux

nobles instincts, aux bons sentiments qu'elle exprime et qu'elle développe. Un vrai libéral, comme il y en avait sous la restauration, est avant tout un honnête homme, et un homme éclairé qui cherche à le devenir davantage encore.

Parmi ces indices d'une résurrection de l'esprit libéral, celui qui nous touche le plus et nous donne le meilleur espoir est dans cette foule qui se presse chaque fois au cours de M. Édouard Laboulaye, au Collége de France, parce qu'il est l'expression d'une adhésion sympathique et réfléchie aux principes libéraux, dont M. Édouard Laboulaye est aujourd'hui, en France, l'organe le plus sûr et le plus pur. Ces acclamations unanimes qui l'accueillent chaque fois si chaleureusement nous ont prouvé, ce dont nous n'avions d'ailleurs jamais douté, qu'il y a toujours en France des échos pour les généreuses pensées noblement exprimées, et que le sentiment de la liberté, du droit et de la justice vit toujours dans les cœurs.

Saluons donc avec bonheur cette nouvelle aurore du libéralisme qui se lève à l'horizon; c'est celui de Mirabeau, de Barnave, des hommes de 89; ce fut celui de Benjamin Constant, de Lafayette, du général Foy; ce sera toujours celui des meilleurs et des plus nobles enfants de la France.

CHARPENTIER.

BIBLIOGRAPHIE

M. Larousse, éditeur et auteur de bons ouvrages d'éducation élémentaire, a eu l'heureuse idée de publier, sous le titre de *Flore latine des dames et des gens du monde*, un catalogue explicatif de toutes les citations latines qu'on rencontre dans les écrivains français. C'est un volume élégant, enrichi de belles photographies et d'une préface de M. Jules Janin. *Indocti discant et ament meminisse periti.* Imitant la galanterie de M. Larousse, je traduis pour les dames ce vers, qui, par parenthèse, n'est pas d'Horace, mais du président Hénault : Que les ignorants apprennent, que ceux qui savent se souviennent.

Habent sua fata libelli : les livres ont leur destinée. *Jeanne de Brégonnes* de M. Raoul Ollivier vivra-t-elle plus longtemps que les *Martyrs ridicules* de M. Léon Cladel? Je ne sais, mais leurs jours sont comptés. M. Charles Baudelaire, qui a signé la préface des *Martyrs ridicules*, dit que c'est un livre satirique, « un de ces livres pince-sans-rire, dont le comique ne fait d'autant mieux comprendre qu'il est toujours accompagné de l'emphase inséparable des passions. » Je crains que cette singulière apologie ne soit pas du goût de tout le monde ; mais l'art *brutal*, *turbulent* et *enfiévré* de M. Cladel ne manquera pas d'admirateurs : *Trahit sua quemque voluptas.*

M. Louis d'Hautecourt nous donne le *Travail de Pénélope*, un roman d'une inspiration plus calme et d'un style moins échevelé. La moralité de ce simple récit se devine aisément. « Les hommes usent leur vie à renverser ce qu'ils ont édifié, à brûler ce qu'ils ont adoré. C'est le travail de Pénélope, qui passait des nuits à défaire ce qu'elle avait fait pendant le jour. »

Cependant M. Charles Asselineau nous raconte ce qu'il a vu et entendu dans le *Paradis des gens de lettres*. Cette douce et gracieuse fantaisie est dédiée à un poëte aimable, M. Théodore de Banville.

ALFRED BLOT.

NOTES ET REMARQUES SUR LA VERSIFICATION ET LA COMPOSITION LATINES, par M. A. Chardin. 1 vol. in-12, chez Delalain.

Depuis qu'un poëte de restaurant a demandé qu'on le délivrât des Grecs et des Romains, il est de mode en France de se moquer des études classiques; l'ignorance a un air d'aristocratie qui séduit notre vanité bourgeoise. Il est permis d'entendre quelque chose aux sciences appliquées, mais il est indigne d'un esprit positif de s'intéresser aux belles choses qui ne rapportent rien. Nos années de collége nous paraissent des années perdues en futilités dont nous ne parlons qu'avec un suprême dédain. Voici pourtant un petit livre qui entreprend de nous réconcilier avec ces pauvres souvenirs de jeunesse traités par nous avec tant d'ingratitude. La tâche n'est pas facile :

réhabiliter la poésie latine, cette mère féconde de tant de pensums! Eh bien, l'ouvrage de M. Chardin y réussit. C'est d'ailleurs un livre plus littéraire que grammatical, qui, malgré la modestie de son titre, contient plus de leçons de goût que bien des ambitieux traités d'esthétique. Les citations y sont nombreuses et souvent accompagnées de rapprochements avec les poëtes français. Tout ce qu'on peut reprocher à l'auteur, c'est de n'avoir pas assez puisé dans les poëtes grecs. Peut-être a-t-il craint d'effaroucher bon nombre de ses lecteurs, car le proverbe *Græcum est, non legitur*, n'a jamais été plus vrai qu'aujourd'hui, et les études grecques ne sont pas aussi populaires en France qu'en Allemagne et en Angleterre. Le latin est moins abandonné, et le livre de M. Chardin trouvera des lecteurs en dehors même de l'Université; car ce n'est pas seulement aux professeurs qu'il s'adresse, c'est à tous ceux qui aiment à réveiller de temps en temps dans leur mémoire, comme les échos d'une musique oubliée, ces beaux rhythmes sonores de la poésie antique, ces grandes et fécondes pensées qui conduisent l'esprit par la route du beau, à la connaissance du vrai et du juste : « Le goût cultivé, dit M. Chardin, met nos facultés intellectuelles en harmonie avec le monde extérieur et le monde intérieur; nous devenons plus sensibles au spectacle de la nature comme aux productions de l'art; nous nous attachons à ce qui est beau et vrai, nous repoussons ce qui est faux et laid. »

Cela est certain, et l'histoire le prouve; la Grèce, à laquelle nous devons tant, a eu la poésie pour nourrice. A la vérité, notre siècle est trop pénétré de la bonne opinion qu'il a de lui-même pour reconnaître la supériorité de la civilisation antique; mais nos pères de 89, qui valaient mieux que nous, saluaient les anciens comme leurs initiateurs et leurs maîtres; ils se nourrissaient de la moelle des lions, et c'était là le secret de leur audace. Nos révolutions avortent misérablement, parce qu'elles font appel à des intérêts, tandis qu'eux s'appuyaient sur des lois morales. Si on veut réveiller chez nous l'esprit public, il faut nous imprégner de la séve républicaine du vieux monde. Voilà la source de Jouvence, et voilà la vraie tradition française. Applaudissons donc de toutes nos forces à tous ceux qui veulent relever les études classiques, nous arracher pour quelques heures à l'atmosphère étouffante des réalités contemporaines, et nous ramener dans le monde poétique des souvenirs et des rêves, où l'on respire si librement.

LOUIS MÉNARD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine, 30.

LE
CAPITAINE FRACASSE[1]

V

CHEZ MONSIEUR LE MARQUIS.

Aux rayons d'une belle matinée le château de Bruyères se développait de la façon la plus avantageuse du monde. Les domaines du Marquis, situés sur l'ourlet de la lande, se trouvaient en pleine terre végétale, et le sable infertile poussait ses dernières vagues blanches contre les murailles du parc. Un air de prospérité, formant un parfait contraste avec la misère des alentours, réjouissait agréablement la vue dès qu'on y mettait le pied; c'était comme une île Macarée au milieu d'un océan de désolation.

Un saut de loup, revêtu d'un beau parement de pierre, déterminait l'enceinte du château sans le masquer. Dans un fossé miroitait en carreaux verts une eau brillante et vive dont aucune herbe aquatique n'altérait la pureté et qui témoignait d'un soigneux entretien.— Pour la traverser se présentait un pont de briques et de pierre assez large pour que deux carrosses y pussent rouler de front, et garni de garde-fous à balustres. Ce pont aboutissait à une magnifique grille en fer battu, vrai monument de serrurerie que l'on aurait cru façonné du propre marteau de Vulcain. Les portes s'accrochaient à deux piliers de métal quadrangulaires, travaillés et fouillés à jour, simulant un ordre d'architecture et portant une architrave au-dessus de laquelle s'épanouissait un buisson de rinceaux contournés, d'où partaient des feuillages et des fleurs se recourbant avec des symétries antithétiques. Au centre de ce fouillis ornemental rayonnait le blason du Marquis, qui portait d'or à la fasce bretessée et contre-bretessée de gueules, avec

1. Voir les 28e 29e et 30e livraisons.

deux hommes sauvages pour support. De chaque côté de la grille se hérissaient sur des volutes en accolades pareilles à ces traits de plume que les calligraphes tracent sur le vélin, des artichauts de fer aux feuilles aiguës, destinés à empêcher les maraudeurs agiles de sauter du pont sur le terre-plein intérieur par les angles de la grille. Quelques fleurs et quelques ornements dorés, se mêlant d'une manière discrète à la sévérité du métal, ôtaient à cette serrurerie son aspect défensif pour ne lui laisser qu'une apparence de richesse élégante. C'était une entrée presque royale, et quand un valet à la livrée du Marquis en eut ouvert les portes, les bœufs qui traînaient le chariot hésitèrent à la franchir, comme éblouis par ces magnificences et honteux de leur rusticité. Il fallut une piqûre d'aiguillon pour les décider. Ces braves bêtes trop modestes ne savaient pas que labourage est nourricier de noblesse.

En effet, par une grille semblable, il n'eût dû entrer que des carrosses à trains dorés, à caisses drapées de velours, à portières avec glaces de Venise ou mantelets en cuir de Cordoue, mais la comédie a ses priviléges et le char de Thespis pénètre partout.

Une allée sablée de la largeur du pont conduisait au château, traversant un jardin ou parterre planté selon la dernière mode. Des bordures de buis rigoureusement taillées y dessinaient des cadres où se déployaient, comme sur une pièce de damas, des ramages de verdure d'une symétrie parfaite. Les ciseaux du jardinier ne permettaient pas à une feuille de dépasser l'autre, et la nature, malgré ses rébellions, était obligée de s'y faire l'humble servante de l'art. Au milieu de chaque compartiment, se dressait dans une attitude mythologique et galante, une statue de déesse ou de nymphe en style flamand italianisé. Des sables de diverses couleurs servaient de fond à ces dessins végétaux qu'on n'eût pas plus régulièrement tracés sur le papier.

A la moitié du jardin une allée de même largeur se croisait avec la première, non pas à angles droits, mais en aboutissant à une sorte de rond-point dont le centre était occupé par une pièce d'eau, ornée d'une rocaille servant de piédestal à un Triton enfant qui soufflait une fusée de cristal liquide avec sa conque.

Sur les côtés du parterre régnaient des charmilles palissadées, tondues à vif et que l'automne commençait à dorer. Une industrie savante avait fait de ces arbres, qu'il eût été difficile de reconnaître pour tels, un portique à arcades, qui laissaient par leurs baies apercevoir

des perspectives et des fuites ménagées à souhait pour le plaisir des yeux sur les campagnes environnantes.

Le long de l'allée principale, des ifs taillés en pyramides, en boules, en pots à feu, alternés de distance en distance, découpaient leur feuillage sombre toujours vert et se tenaient rangés comme une haie de serviteurs sur le passage des hôtes.

Toutes ces magnificences émerveillaient au plus haut degré les pauvres comédiens qui, rarement, avaient été admis en de pareils séjours. Sérafine, guignant ces splendeurs du coin de l'œil, se promettait bien de couper l'herbe sous le pied à la Soubrette et de ne pas permettre à l'amour du Marquis de déroger; cet Alcandre lui semblait revenir de droit à la grande coquette. Depuis quand voit-on la suivante avoir la préséance sur la Dame? La Soubrette, sûre de ses charmes, niés des femmes mais reconnus des hommes sans conteste, se regardait déjà presque comme chez elle, non sans raison; elle se disait que le Marquis l'avait particulièrement distinguée et que d'une œillade assassine adressée en plein cœur lui venait subitement ce goût de comédie. Isabelle qu'aucune visée ambitieuse ne préoccupait, tournait la tête vers Sigognac assis derrière elle dans le chariot, où une sorte de pudeur l'avait fait se réfugier, et de son vague et charmant sourire elle cherchait à dissiper l'involontaire mélancolie du Baron. Elle sentait que le contraste du riche château de Bruyères et du misérable castel de Sigognac devait produire une impression douloureuse sur l'âme du pauvre gentilhomme, réduit par la mauvaise fortune à suivre les aventures d'une charretée de comédiens errants, et avec son doux instinct de femme, elle jouait tendrement autour de ce brave cœur blessé digne en tout point d'une meilleure chance.

Le Tyran remuait dans sa tête, comme des billes dans un sac, le chiffre des pistoles qu'il demanderait pour gage de sa troupe, ajoutant un zéro à chaque tour de roue. Blazius le Pédant, passant sa langue de Silène sur ses lèvres altérées d'une soif inextinguible, songeait libidineusement aux muids, quartauts et poinçons de vin des meilleurs crus que devaient contenir les celliers du château. Le Léandre raccommodant d'un petit peigne d'écaille l'économie un peu compromise de sa perruque, se demandait, avec un battement de cœur, si ce féerique manoir renfermait une châtelaine. Question d'importance! Mais la mine hautaine et bravache, quoique joviale du Marquis, modérait un peu les audaces qu'il se permettait déjà en imagination.

Rebâti à neuf sous le règne précédent, le château de Bruyères se déployait en perspective au bout du jardin dont il occupait presque toute la largeur. Le style de son architecture rappelait celui des hôtels de la place Royale de Paris. Un grand corps de logis et deux ailes revenant en équerre, de façon à former une cour d'honneur, composaient une ordonnance fort bien entendue et majestueuse sans ennui. Les murs de briques rouges reliés aux angles de chaînes en pierre faisaient ressortir les cadres des fenêtres également taillés dans une belle pierre blanche. Des linteaux de même matière accusaient la division des étages au nombre de trois. Au claveau des fenêtres, une tête de femme sculptée, à joues rebondies, à coiffure attifée coquettement, souriait d'un air de bonne humeur et de bienvenue. Des balustres pansus soutenaient l'appui des balcons. Les vitres nettes, brillantes, laissaient, à travers la scintillation du soleil levant qu'elles réfléchissaient, transparaître vaguement d'amples rideaux de riches étoffes.

Pour rompre la ligne du corps de logis central, l'architecte, habile élève d'Androuet du Cerceau, avait projeté en saillie une sorte de pavillon plus orné que le reste de l'édifice et contenant la porte d'entrée où l'on accédait par un perron. Quatre colonnes couplées d'ordre rustique, aux assises alternativement rondes et carrées, ainsi qu'on en voit dans les peintures du sieur Pierre-Paul Rubens, si fréquemment employé par la reine Marie de Médicis, supportaient une corniche blasonnée, comme la grille, des armes du Marquis et formant la plateforme d'un grand balcon à balustrade de pierre, sur lequel s'ouvrait la maîtresse fenêtre du grand salon. Des bossages vermiculés à refends ornaient les jambages et l'arcade de la porte fermée de deux vantaux de chêne curieusement sculpté et verni dont les ferrures luisaient comme de l'acier ou de l'argent.

Les hauts toits d'ardoises délicatement imbriquées et papelonnées traçaient sur le ciel clair des lignes agréablement correctes, qu'interrompaient avec symétrie de grands corps de cheminées, sculptés sur chaque face de trophées et autres attributs. De gros bouquets de plomb d'un enjolivement touffu se dressaient à chaque angle de ces toits d'un bleu violâtre, où par places luisait joyeusement le soleil. Des cheminées, quoiqu'il fût de bonne heure et que la saison n'exigeât pas encore rigoureusement du feu, s'échappaient de petites vrilles de fumée légère, témoignant d'une vie heureuse, abondante, active. Dans cette abbaye de Thélème les cuisines étaient déjà éveillées.

Montés sur des chevaux robustes, des gardes-chasse apportaient du gibier pour le repas du jour; les tenanciers amenaient des provisions que recevaient des officiers de bouche. Des laquais traversaient la cour, allant porter ou exécuter des ordres.

Rien n'était plus gai à l'œil que l'aspect de ce château, dont les murs de briques et de pierres neuves semblaient avoir les couleurs dont la santé fleurit un visage bien portant. Il donnait l'idée d'une prospérité ascendante, en plein accroissement, mais non subite comme il plaît aux caprices de la Fortune, en équilibre sur sa roue d'or qui tourne, d'en distribuer à ses favoris d'un jour. Sous ce luxe neuf se sentait une richesse ancienne.

Un peu en arrière du château, de chaque côté des ailes, s'arrondissaient de grands arbres séculaires, dont les cimes se nuançaient de teintes safranées, mais dont le feuillage inférieur gardait encore de vigoureuses frondaisons. C'était le parc qui s'étendait au loin, vaste, ombreux, profond, seigneurial, attestant la prévoyance et la richesse des ancêtres. Car l'or peut faire pousser rapidement des édifices, mais il ne saurait accélérer la croissance des arbres, dont peu à peu les rameaux s'augmentent comme ceux de l'arbre généalogique des maisons qu'ils couvrent et protégent de leur ombre.

Certes le bon Sigognac n'avait jamais senti les dents venimeuses de l'envie mordre son honnête cœur et y infiltrer ce poison vert qui bientôt s'insinue dans les veines et, charrié avec le sang jusques au bout des plus minces fibrilles, finit par corrompre les meilleurs caractères du monde. Cependant il ne put refouler tout à fait un soupir en songeant qu'autrefois les Sigognac avaient le pas sur les Bruyères, pour être de noblesse plus antique et déjà notoire au temps de la première croisade. Ce château frais, neuf, pimpant, blanc et vermeil comme les joues d'une jeune fille, adorné de toutes recherches et magnificences, faisait une satire involontairement cruelle du pauvre manoir délabré, effondré, tombant en ruine au milieu du silence et de l'oubli, nid à rats, perchoir de hiboux, hospice d'araignées, près de s'écrouler sur son maître désastreux qui l'avait quitté au dernier moment, pour ne pas être écrasé sous la chute. Toutes les années d'ennui et de misère que Sigognac y avait passées défilèrent devant ses yeux, les cheveux souillés de cendre, couvertes de livrées grises, les bras ballants, dans une attitude de désespérance profonde et la bouche contractée par le rictus du bâillement. Sans le jalouser, il ne pouvait s'empêcher de trouver le Marquis bienheureux.

En s'arrêtant devant le perron, le chariot tira Sigognac de cette rêverie qui n'avait rien de fort réjouissant. Il chassa du mieux qu'il put ces mélancolies intempestives, résorba par un effort de courage viril une larme qui germait furtivement au coin de son œil et sauta à terre d'une façon délibérée pour tendre la main à l'Isabelle et aux comédiennes embarrassées de leurs jupes que le vent matinal faisait ballonner.

Le marquis de Bruyères, qui de loin avait vu venir le cortége comique, était debout sur le perron du château, en veste de velours tanné et chausses de même, bas de soie gris et souliers blancs à bout carré, le tout galamment passementé de rubans assortis. Il descendit quelques marches de l'escalier en fer à cheval, comme un hôte poli qui ne regarde pas de trop près à la condition de ses invités; d'ailleurs la présence du baron de Sigognac dans la troupe pouvait à la rigueur justifier cette condescendance. Il s'arrêta au troisième degré, ne jugeant pas digne d'aller plus loin, et fit de là, aux comédiens, un signe de main amical et protecteur.

En ce moment la Soubrette présenta à l'ouverture de la banne sa tête maligne et futée, qui se détachait du fond obscur étincelante de lumière, d'esprit et d'ardeur. Ses yeux et sa bouche lançaient des éclairs. Elle se penchait, à demi sortie du chariot, appuyée des mains à la traverse de bois, laissant voir un peu de sa gorge par le pli relâché de sa guimpe, et comme attendant que l'on vînt à son secours. Sigognac, occupé d'Isabelle, ne faisait pas attention au feint embarras de la rusée coquine, qui leva vers le Marquis un regard lustré et suppliant.

Le châtelain de Bruyères entendit cet appel. Il franchit vivement les dernières marches de l'escalier et s'approcha du chariot pour accomplir ses devoirs de cavalier servant, le poing tendu, le pied avancé en danseur. D'un mouvement leste et coquet comme celui d'une jeune chatte, la Soubrette s'élança au bord du char, hésita un instant, feignit de perdre l'équilibre, entoura de son bras le col du Marquis et descendit à terre avec une légèreté de plume, imprimant à peine sur le sable ratissé la marque de ses petits pieds d'oiseau.

— Excusez-moi, dit-elle au Marquis, en simulant une confusion qu'elle était loin d'éprouver, j'ai cru que j'allais tomber et je me suis retenue à la branche de votre col; quand on se noie ou qu'on tombe, on se rattrape où l'on peut. Une chute, d'ailleurs, est chose grave et de mauvais augure pour une comédienne.

— Permettez-moi de considérer ce petit accident comme une faveur, répondit le seigneur de Bruyères, tout ému d'avoir senti contre son sein la poitrine savamment palpitante de la jeune femme.

Sérafine, la tête à demi tournée sur l'épaule et la prunelle glissée dans le coin externe de l'œil, avait vu cette scène presque de dos, avec cette perspicacité jalouse des rivales à qui rien n'échappe et qui vaut les cent yeux d'Argus. Elle ne put s'empêcher de se mordre la lèvre. Zerbine (c'était le nom de la Soubrette), par un coup familièrement hardi, s'était poussée dans l'intimité du Marquis et se faisait, pour ainsi dire, faire les honneurs du château au détriment des grands rôles et des premiers emplois; énormité damnable et subversive de toute hiérarchie théâtrale ! « Ardez un peu cette mauricaude, il lui faut des marquis pour l'aider à descendre de charrette, » fit intérieurement la Sérafine dans un style peu digne du ton maniéré et précieux qu'elle affectait en parlant, mais le dépit, entre femmes, emploie volontiers les métaphores de la halle et de la grève, fussent-elles duchesses ou grandes coquettes.

— Jean, dit le Marquis à un valet qui sur un geste du maître s'était approché, faites remiser ce chariot dans la cour des communs et déposer les décorations et accessoires qu'il contient bien à l'abri sous quelque hangar; dites qu'on porte les malles de ces messieurs et de ces dames aux chambres désignées par mon intendant et qu'on leur donne tout ce dont ils pourraient avoir besoin. J'entends qu'on les traite avec respect et courtoisie. Allez.

Ces ordres donnés, le seigneur de Bruyères remonta gravement le perron, non sans avoir lancé, avant de disparaître sous la porte, un coup d'œil libertin à Zerbine, qui lui souriait d'une façon beaucoup trop avenante au gré de donna Sérafina outrée de l'impudence de la Soubrette.

Le char à bœufs accompagné du Tyran, du Pédant et du Scapin, se dirigea vers une arrière-cour, et avec l'aide des valets du château on eut bientôt extrait du coffre de la voiture une place publique, un palais et une forêt sous forme de trois longs rouleaux de vieille toile; on en sortit aussi des chandeliers de modèle antique pour les hymens, une coupe de bois doré, un poignard de fer-blanc rentrant dans le manche, des écheveaux de fil rouge destinés à simuler le sang des blessures, une fiole à poison, une urne à contenir des cendres et autres accessoires indispensables aux dénoûments tragiques.

Un chariot comique contient tout un monde. En effet, le théâtre

n'est-il pas la vie en raccourci, le véritable microcosme que cherchent les philosophes en leurs rêvasseries hermétiques? Ne renferme-t-il pas dans son cercle l'ensemble des choses et les diverses fortunes humaines représentées au vif par fictions congruantes? Ces tas de vieilles hardes usées, poussiéreuses, tachées d'huile et de suif, passementées de faux or rougi, ces ordres de chevalerie en paillon et cailloux du Rhin, ces épées à l'antique au fourreau de cuivre, à la lame de fer émoussé, ces casques et diadèmes de forme grégeoise ou romaine ne sont-ils pas comme la friperie de l'humanité où se viennent revêtir de costumes pour revivre un moment, à la lueur des chandelles, les héros des temps qui ne sont plus? Un esprit ravalé et bourgeoisement prosaïque n'eût fait qu'un cas fort médiocre de ces pauvres richesses, de ces misérables trésors dont le poëte se contente pour habiller sa fantaisie et qui lui suffisent avec l'illusion des lumières jointe au prestige de la langue des dieux à enchanter les plus difficiles spectateurs.

Les valets du marquis de Bruyères, en laquais de bonne maison aussi insolents que des maîtres, touchaient du bout des doigts et avec un air de mépris ces guenilles dramatiques qu'ils aidaient à ranger sous le hangar, les plaçant d'après les ordres du Tyran, régisseur de la troupe; ils se trouvaient un peu dégradés de servir des histrions, mais le Marquis avait parlé; il fallait obéir, car il n'était point tendre à l'endroit des rébellions et il se montrait d'une générosité asiatique en fait d'étrivières.

D'un air aussi respectueux que s'il eût eu affaire à des rois et princesses véritables, l'intendant vint, la barrette à la main, prendre les comédiens et les conduire à leurs logements respectifs. Dans l'aile gauche du château se trouvaient les appartements et chambres destinés aux visiteurs de Bruyères. Pour y parvenir, on montait de beaux escaliers aux marches de pierre blanche poncée avec paliers et repos bien ménagés, on suivait de longs corridors dallés en quadrillage blanc et noir, éclairés d'une fenêtre à chaque bout sur lesquels s'ouvraient les portes des chambres désignées d'après la couleur de leur tenture que répétaient les rideaux de la portière extérieure pour que chaque hôte pût aisément reconnaître son gîte. Il y avait la chambre jaune, la chambre rouge, la chambre verte, la chambre bleue, la chambre grise, la chambre tannée, la chambre de tapisserie, la chambre de cuir de Bohême, la chambre boisée, la chambre à fresques et telles autres appellations analogues qu'il vous plaira

d'imaginer, car une énumération plus longue serait par trop fastidieuse et sentirait plutôt son tapissier que son écrivain.

Toutes ces chambres étaient meublées fort proprement et garnies non-seulement du nécessaire mais encore de l'agréable. A la soubrette Zerbine échut la chambre de tapisserie, une des plus galantes pour les amours et mythologies voluptueuses dont la haute lice était historiée ; Isabelle eut la chambre bleue, cette couleur seyant aux blondes ; la rouge fut pour Sérafine, et la tannée reçut la duègne, comme assortie à l'âge de la compagnonne par la sévérité refrognée de la nuance. Sigognac fut installé dans la chambre tendue en cuir de Bohême non loin de la porte d'Isabelle, attention délicate du Marquis; ce logis assez magnifique ne se donnait qu'aux hôtes d'importance, et le châtelain de Bruyères tenait à traiter particulièrement parmi ces baladins un homme de naissance, et à lui prouver qu'il en faisait estime, tout en respectant le mystère de son incognito. Le reste de la troupe, le Tyran, le Pédant, le Scapin, le Matamore et le Léandre furent distribués dans les autres logis.

Sigognac mis en possession de son gîte où l'on avait déposé son mince bagage, tout en réfléchissant à la bizarrerie de sa situation, regardait d'un œil surpris, car jamais il ne s'était trouvé en pareille fête, l'appartement qu'il devait occuper pendant son séjour au château. Les murailles, comme le nom de la chambre l'indiquait, étaient tapissées de cuir de Bohême gaufré de fleurs chimériques et de ramages extravagants découpant sur un fond de vernis d'or leurs corolles, rinceaux et feuilles enluminées de couleurs à reflets métalliques luisant comme du paillon. Cela formait une tenture aussi riche que propre descendant de la corniche, jusqu'à un lambris de chêne noir très-bien divisé en panneaux, losanges et caissons.

Les rideaux des fenêtres étaient de brocatelle jaune et rouge rappelant le fond de la tenture et la couleur dominante des fleurs. Cette même brocatelle formait la garniture du lit, dont le chevet s'appuyait au mur et dont les pieds s'allongeaient dans la salle de manière à former ruelle de chaque côté. Les portières ainsi que les meubles étaient d'une étoffe semblable et de nuances assorties.

Des chaises à dossier carré, à pieds tournés en spirale, étoilées de clous d'or et frangées de crépines; des fauteuils ouvrant leurs bras bien rembourrés s'étalaient le long des boiseries dans l'attente des visiteurs et marquaient auprès de la cheminée la place des causeries intimes. Cette cheminée en marbre sérancolin blanc et tacheté

de rouge était haute, ample et profonde. Un feu réjouissant par cette fraîche matinée y flambait fort à propos, éclairant de son reflet joyeux une plaque aux armes des marquis de Bruyères. Sur le chambranle, une petite horloge, figurant un pavillon dont le timbre simulait le dôme, indiquait l'heure sur son cadran d'argent niellé, évidé au milieu et laissant voir la complication intérieure des rouages.

Une table, à pieds tordus en colonnes salomoniques et recouverte d'un tapis de Turquie, occupait le centre de la chambre. Devant la fenêtre une toilette inclinait son miroir de Venise à biseaux sur une nappe de guipure garnie de tout le coquet arsenal de la galanterie.

En se considérant dans cette pure glace, curieusement encadrée d'écaille et d'étain, notre pauvre Baron ne put s'empêcher de se trouver fort mal en point et dépenaillé d'une manière lamentable. L'élégance de la chambre, la nouveauté et la fraîcheur des objets dont il était entouré rendaient encore plus sensibles le ridicule et le délabrement de son costume déjà hors de mode avant le meurtre du feu roi. Une faible rougeur, quoiqu'il fût seul, passa sur les joues maigres du Baron. Jusqu'alors il n'avait trouvé sa misère que déplorable, maintenant elle lui semblait grotesque, et pour la première fois il en eut honte. Sentiment peu philosophique, mais excusable chez un jeune homme.

Voulant s'ajuster un peu mieux, Sigognac défit le paquet où Pierre avait renfermé les minces hardes que possédait son maître. Il déplia les diverses pièces de vêtement qu'il contenait, et ne trouva rien à sa guise. Tantôt le pourpoint était trop long, tantôt le haut-de-chausses trop court. Les saillies des coudes et des genoux, offrant plus de prise aux frottements, se marquaient par des plaques râpées jusqu'à la corde. Entre les morceaux disjoints les coutures riaient aux éclats et montraient leurs dents de fil. Des reprises perdues, mais retrouvées depuis longtemps, bouchaient les trous avec des grillages compliqués comme ceux des judas de prison ou de portes espagnoles. Fanées par le soleil, l'air et la pluie, les couleurs de ces guenilles étaient devenues si indécises qu'un peintre eût eu de la peine à les désigner de leur nom propre. Le linge ne valait guère mieux. Des lavages nombreux l'avaient réduit à l'expression la plus ténue. C'étaient des ombres de chemises plutôt que des chemises réelles. On les eût dit taillées dans les toiles d'araignée du manoir. Pour comble de malheur, les rats, ne trouvant rien au garde-manger, en avaient rongé quelques-unes des moins mauvaises, y pratiquant avec leurs

incisives autant de jours qu'à un collet de guipure, ornement intempestif dont se fut bien passée la garde-robe du pauvre Baron.

Cette inspection mélancolique absorbait si fort Sigognac qu'il n'entendit pas un coup discrètement frappé à la porte qui s'entrebâilla, livrant passage d'abord à la tête enluminée, puis au corps obèse de messer Blazius, lequel pénétra dans la chambre avec force révérences exagérées et servilement comiques ou comiquement serviles, dénotant un respect moitié réel, moitié feint.

Quand le Pédant arriva près de Sigognac, celui-ci tenait par les deux manches et présentait à la lumière une chemise fenestrée comme la rose d'une cathédrale et il secouait la tête d'un air piteusement découragé.

— Corbacche! dit le Pédant, dont la voix fit tressaillir le Baron surpris, cette chemise a la mine vaillante et triomphale. On dirait qu'elle est montée à l'assaut de quelque place forte sur la propre poitrine du dieu Mars, tant elle est criblée, perforée, ajourée glorieusement par mousquetades, carreaux, dards, flèches et autres armes de jet. Il n'en faut pas rougir, Baron; ces trous sont des bouches par lesquelles se proclame l'honneur, et telle toile de frise ou de Hollande toute neuve et godronné à la dernière mode de la cour cache souvent l'infamie d'un bélître parvenu, concussionnaire et simoniaque; plusieurs héros considérables, dont l'histoire rapporte au long les gestes, n'étaient point trop bien fournis en linge, témoin Ulysse, personnage grave, prudent et subtil, lequel se présenta, vêtu seulement d'une poignée d'herbes marines, à la tant belle princesse Nausicaa, comme il appert en l'Odyssée du sieur Homerus.

— Par malheur, répondit Sigognac au Pédant, mon cher Blazius, je ne ressemble à ce brave Grec, roi d'Ithaque, que par le manque de chemises. Mes exploits antérieurs ne compensent point ma misère présente. L'occasion a fait défaut à ma vaillance, et je doute que je sois jamais chanté des poëtes, en vers hexamétriques. J'avoue que cela me fâche étrangement, bien que l'on ne doive pas avoir vergogne d'une pauvreté honorable, de paraître ainsi accoutré parmi cette compagnie. Le marquis de Bruyères m'a bien reconnu, quoiqu'il n'en ait fait montre, et il peut trahir mon secret.

— Cela est, en effet, on ne peut plus fâcheux, répliqua le Pédant, mais il y a remède à tout, fors à la mort, comme dit le proverbe. Nous autres, pauvres comédiens, ombres de la vie humaine et fantômes des

personnages de toute condition, à défaut de l'*être*, nous avons au moins le *paraître*, qui lui ressemble comme le reflet ressemble à la chose. Qnand il nous plaît, grâce à notre garde-robe, où sont tous nos royaumes, patrimoines et seigneuries, nous prenons l'apparence de princes, hauts barons, gentilshommes de fière allure et de galante mine. Pour quelques heures nous égalons en bravoure d'ajustements ceux qui s'en piquent le plus : les blondins et petits-maîtres imitent nos élégances empruntées que de fausses ils font réelles, substituant le drap fin à la serge, l'or au clinquant, le diamant à la marcassite, car le théâtre est école de mœurs et académie de la mode. En ma qualité de costumier de la troupe, je sais faire d'un pleutre un Alexandre, d'un pauvre diable recru de fortune un riche seigneur, d'une coureuse une grande dame, et, si vous ne le trouvez point mauvais, j'userai de mon industrie à votre endroit. Puisque vous avez bien voulu suivre notre sort vagabond, usez du moins de nos ressources. Quittez cette livrée de mélancolie et de misère qui obombre vos avantages naturels et vous inspire une injuste défiance de vous-même. J'ai précisément en réserve dans un coffre un habit fort propre en velours noir avec des rubans feu, qui ne sent point son théâtre et que pourrait porter un homme de cour, car c'est aujourd'hui une fantaisie fréquente chez les auteurs et poëtes de mettre à la scène des aventures du temps, sous noms supposés, qui exigent des habits d'honnêtes gens et non de baladins extravagamment déguisés à l'antique ou à la romanesque. J'ai la chemisette, les bas de soie, les souliers à bouffettes, le manteau, tous les accessoires du costume qui semble taillé exprès sur votre moule comme par prévision de l'aventure. Rien n'y manque, pas même l'épée.

— Oh! pour cela, il n'est besoin, dit Sigognac avec un geste hautain où reparaissait toute la fierté du noble qu'aucune infortune ne peut abattre. J'ai celle de mon père.

— Conservez-la précieusement, répondit Blazius, une épée est un ami fidèle, gardienne de la vie et de l'honneur de son maître. Elle ne l'abandonne pas en désastres, périls et mauvaises rencontres, comme font les flatteurs, vile engeance parasite de la prospérité. Nos glaives de théâtre n'ont ni fil ni pointe, car ils ne doivent porter que de feintes blessures dont on se guérit subitement à la fin de la pièce, et cela sans onguent, charpie ou thériaque. Celle-là vous saura défendre au besoin comme elle l'a déjà fait quand le bandit aux mannequins fit cette équipée de grande route effroyable et risible.

Mais souffrez que j'aille chercher les nippes au fond de la malle qui les cèle; il me tarde de voir la chrysalide se muer en papillon.

Ces paroles débitées avec l'emphase grotesque qui lui était habituelle et qu'il transportait de ses rôles dans la vie ordinaire, le Pédant sortit de la chambre et revint bientôt portant entre les bras un paquet assez volumineux enveloppé d'une serviette et qu'il posa respectueusement sur la table.

— Si vous voulez accepter un vieux pédant de comédie pour valet de chambre, dit Blazius en se frottant les mains d'un air de contentement, je vais vous adoniser et calamistrer de la belle façon. Toutes les dames raffoleront de vous, incontinent; car, soit dit sans faire injure à la cuisine de Sigognac, vous avez assez jeûné dans votre Tour de la Faim pour avoir la vraie physionomie d'un mourant d'amour. Les femmes ne croient qu'aux passions maigres; les ventripotents ne les persuadent point, eussent-ils en la bouche les chaînes dorées, symbole d'éloquence, qui suspendaient nobles, bourgeois, manants, aux lèvres d'Ogmios, l'Hercule gaulois. C'est pour cette raison et non pour autre que j'ai médiocrement réussi auprès du beau sexe et me suis rejeté de bonne heure sur la dive bouteille, laquelle ne fait point tant la renchérie et accueille favorablement les gros hommes, comme muids de capacité plus vaste.

C'est ainsi que l'honnête Blazius tâchait d'égayer, tout en l'habillant, le baron de Sigognac, car la volubilité de sa langue n'ôtait rien à l'activité de ses mains; même au risque d'être taxé de bavard ou de fâcheux, il préférait étourdir le jeune gentilhomme d'un flux de paroles à le laisser sous le poids de réflexions pénibles.

La toilette du baron fut bientôt achevée, car le théâtre, exigeant des changements rapides de costume, donne beaucoup de dextérité aux comédiens en ces sortes de métamorphoses. Blazius, content de sa besogne, mena par le bout du petit doigt, comme on mène une jeune épousée à l'autel, le baron de Sigognac devant la glace de Venise posée sur la table et lui dit : « Maintenant daignez jeter un coup d'œil sur Votre Seigneurie. »

Sigognac aperçut dans le miroir une image qu'il prit d'abord pour celle d'une autre personne, tant elle différait de la sienne. Involontairement il retourna la tête et regarda par-dessus son épaule pour voir s'il n'y avait pas par hasard quelqu'un derrière lui. L'image imita son mouvement. Plus de doute, c'était bien lui-même. Non plus le Sigognac hâve, triste, lamentable, presque ridicule à

force de misère, mais un Sigognac jeune, élégant, superbe, dont les vieux habits abandonnés sur le plancher ressemblaient à ces peaux grises et ternes que dépouillent les chenilles lorsqu'elles s'envolent vers le soleil, papillons aux ailes d'or, de cinabre et de lapis. L'être inconnu, prisonnier dans cette enveloppe de délabrement, s'était dégagé soudain et rayonnait sous la pure lumière tombant de la fenêtre comme une statue dont on vient d'enlever le voile en quelque inauguration publique. Sigognac se voyait tel qu'il s'était quelquefois apparu en rêve, acteur et spectateur d'une action imaginaire se passant dans son château rebâti et orné par les habiles architectes du songe pour recevoir la belle Yolande de Foix arrivant sur une haquenée blanche. Un sourire de gloire et de triomphe voltigea quelques secondes comme une lueur de pourpre sur ses lèvres pâles, et sa jeunesse enfouie si longtemps sous le malheur reparut à la surface de ses trait embellis.

Blazius, debout près de la toilette, contemplait son ouvrage, se reculant pour mieux jouir du coup d'œil, comme un peintre qui vient de donner la dernière touche à un tableau dont il est satisfait.

— Si, comme je l'espère, vous vous poussez à la cour et recouvrez vos biens, donnez-moi pour retraite le gouvernement de votre garde-robe, dit-il en singeant la courbette d'un solliciteur devant le baron transformé.

— Je prends note de la requête, répondit Sigognac avec un sourire mélancolique; vous êtes, messer Blazius, le premier être humain qui m'ayez demandé quelque chose.

— On doit, après le dîner qui nous sera servi particulièrement, rendre visite à M. le marquis de Bruyères pour lui montrer la liste des pièces que nous pouvons jouer et savoir de lui dans quelle partie du château nous dresserons le théâtre. Vous passerez pour le poëte de la troupe, car il ne manque pas par les provinces de beaux esprits qui se mettent parfois à la suite de Thalie dans l'espoir de toucher le cœur de quelque comédienne; ce qui est fort galant et bien porté. L'Isabelle est un joli prétexte, d'autant qu'elle a de l'esprit, de la beauté et de la vertu. Les ingénues jouent souvent plus au naturel qu'un public frivole et vain ne le suppose.

Cela dit, le Pédant se retira, quoiqu'il ne fût pas fort coquet, pour aller vaquer à sa propre toilette.

Le beau Léandre, pensant toujours à la châtelaine, s'adonisait de son mieux dans l'espoir de cette aventure impossible qu'il pour-

suivait toujours et qui, au dire de Scapin, ne lui avait jamais valu que des déceptions et des étrivières. Quant aux comédiennes, à qui M. de Bruyères avait galamment envoyé quelques pièces d'étoffe de soie pour y lever, s'il était besoin, les habits de leurs rôles, on pense qu'elles eurent recours à toutes les ressources dont l'art se sert pour parer la nature et se mirent sur le grand pied de guerre autant que leur pauvre garde-robe d'actrices ambulantes le leur permettait. Ces soins pris, on se rendit à la salle où le dîner était servi.

Impatient de sa nature, le Marquis vint avant la fin du repas trouver les comédiens à table; il ne souffrit pas qu'ils se levassent, et quand on leur eut donné à laver, il demanda au Tyran quelles pièces il savait.

— Toutes celles de feu Hardy, répondit le Tyran de sa voix caverneuse, la *Pyrame* de Théophile, la *Silvie*, la *Chryséide* et la *Silvanire*, la *Folie de Cardenio*, l'*Infidèle Confidente*, la *Philis de Scyre*, le *Lygdamon*, le *Trompeur puni*, la *Veuve*, la *Bague de l'oubli*, et tout ce qu'ont produit de mieux les plus beaux esprits du temps.

— Depuis quelques années je vis retiré de la cour et ne suis pas au courant des nouveautés, dit le Marquis d'un air modeste; il me serait difficile de porter un jugement entre tant de pièces excellentes, mais dont la plupart me sont inconnues; m'est avis que le plus expédient serait de m'en fier à votre choix, lequel, appuyé de théorie et de pratique, ne saurait manquer d'être sage.

— Nous avons souvent joué une pièce, répliqua le Tyran, qui peut-être ne souffrirait pas l'impression, mais qui, pour les jeux de théâtre, reparties comiques, nasardes et bouffonneries, a toujours eu ce privilége de faire rire les plus honnêtes gens.

— N'en cherchez point d'autres, dit le marquis de Bruyères, et comment s'appelle ce bienheureux chef-d'œuvre?

— Les *Rodomontades du capitaine Matamore*.

— Bon titre, sur ma foi! la soubrette a-t-elle un beau rôle? fit le Marquis en lançant un coup d'œil à Zerbine.

— Le plus coquet et le plus coquin du monde, et Zerbine le joue au mieux. C'est son triomphe. Elle y fut toujours claquée, et cela sans cabale ni applaudisseurs appostés. »

A ce compliment directorial, Zerbine crut qu'il était de son devoir de rougir quelque peu, mais il ne lui était pas facile d'amener un nuage de vermillon sur sa joue brune. La modestie, ce fard intérieur, lui manquait totalement. Parmi les pots de sa toilette, il n'y avait

pas de ce rouge-là. Elle baissa les yeux, ce qui fit remarquer la longueur de ses cils noirs, et elle leva la main comme pour arrêter au passage des paroles trop flatteuses pour elle, et ce mouvement mit en lumière une main bien faite, quoiqu'un peu bise, avec un petit doigt coquettement détaché et des ongles roses qui luisaient comme des agates, car ils avaient été polis à la poudre de corail et à la peau de chamois.

Zerbine était charmante de la sorte. Ces feintes pudicités donnent beaucoup de ragoût à la dépravation véritable; elles plaisent aux libertins, bien qu'ils n'en soient pas dupes, par le piquant du contraste. Le Marquis regardait la soubrette d'un œil ardent et connaisseur, et n'accordait aux autres femmes que cette vague politesse de l'homme bien élevé qui a fait son choix.

« Il ne s'est pas seulement informé du rôle de la grande coquette, pensait la Sérafine outrée de dépit; cela n'est pas congru, et ce seigneur, si riche de bien, me semble terriblement dénué du côté de l'esprit, de la politesse et du bon goût. Décidément, il a les inclinations basses. Son séjour en province l'a gâté, et l'habitude de courtiser les maritornes et les bergères lui ôte toute délicatesse. »

Ces réflexions ne donnaient pas l'air aimable à la Sérafine. Ses traits réguliers, mais un peu durs, qui avaient besoin pour plaire d'être adoucis par la mignardise étudiée des sourires et le manège des clins d'yeux, prenaient, ainsi contractés, une sécheresse maussade. Sans doute elle était plus belle que Zerbine, mais sa beauté avait quelque chose de hautain, d'agressif et de méchant. L'amour eût peut-être risqué l'assaut. Le caprice effrayé rebroussait de l'aile.

Aussi le Marquis se retira-t-il sans essayer la moindre galanterie auprès de Donna Sérafine, ni d'Isabelle, qu'il regardait d'ailleurs comme engagée avec le baron de Sigognac. Avant de franchir le seuil de la porte, il dit au Tyran : « J'ai donné des ordres pour qu'on débarrassât l'orangerie, qui est la salle la plus vaste du château, afin d'y établir le théâtre; on a dû y porter des planches, des tréteaux, des tapisseries, des banquettes, et tout ce qui est nécessaire pour arranger une représentation à l'improviste. Surveillez les ouvriers, peu experts en pareils travaux; disposez-en comme un Comite de galère de sa chiourme. Ils vous obéiront comme à moi-même. »

Le Tyran, Blazius et Scapin furent conduits à l'orangerie par un valet. C'étaient eux qui prenaient d'ordinaire ces soins d'arrangement matériels. La salle s'accommodait on ne peut mieux à une représen-

tation théâtrale par sa forme oblongue qui permettait de placer la scène à l'une de ses extrémités et de disposer par files dans l'espace vacant des fauteuils, chaises, tabourets ou banquettes, selon le rang des spectateurs et l'honneur qu'on voulait leur faire. Les murailles en étaient peintes de treillages verts sur fond de ciel, simulant une architecture rustique avec piliers, arcades, niches, dômes, culs-de-four, le tout fort bien en perspective et guirlandé légèrement de feuillages et fleurs pour rompre la monotonie des losanges et lignes droites. Le plafond demi-cintré représentait le vague de l'air zébré de quelques nuages blancs et virgulé d'oiseaux à couleurs vives; ce qui formait une décoration on ne peut mieux appropriée à la nouvelle destination du lieu.

Un plancher légèrement en pente fut posé sur des tréteaux à l'un des bouts de la salle. Des portants de bois destinés à soutenir les coulisses, se dressèrent de chaque côté du théâtre. De grands rideaux de tapisserie jouant sur des cordes tendues, devaient servir de toile, et en s'ouvrant se masser à droite et à gauche comme les plis d'un manteau d'arlequin. Une bande d'étoffe découpée à dents comme la garniture d'un ciel de lit, composait la frise et achevait le cadre de la scène.

Pendant que le théâtre se bâtit, occupons-nous des habitants du château, sur lesquels il serait bon de donner quelques détails. Nous avons oublié de dire que le marquis de Bruyères était marié; il s'en souvenait si peu lui-même que cette omission doit nous être pardonnée. L'amour, comme on le pense bien, n'avait pas présidé à cette union. Un même nombre de quartiers de noblesse, des terres qui se convenaient admirablement l'avaient décidée. Après une très-courte lune de miel, se sentant peu de sympathie l'un pour l'autre, le Marquis et la Marquise, en gens comme il faut, ne s'étaient pas acharnés bourgeoisement à poursuivre un bonheur impossible. D'un accord tacite, ils y avaient renoncé et vivaient ensemble séparés à l'amiable, de la façon la plus courtoise du monde et avec toute la liberté que comportent les bienséances. N'allez pas croire d'après cela que la marquise de Bruyères fut une femme laide ou désagréable. Ce qui rebute le mari peut encore faire le régal de l'amant. L'amour porte un bandeau, mais l'hymen n'en a pas. D'ailleurs nous allons vous présenter à elle, afin que vous en puissiez juger par vous même.

La Marquise habitait un appartement séparé, où le Marquis n'en-

trait pas sans se faire annoncer. Nous commettrons cette incongruité dont les auteurs de tous les temps ne se sont pas fait faute, et sans rien dire au petit laquais qui serait allé prévenir la caméristé, nous pénétrerons dans la chambre à coucher, sûr de ne déranger personne. L'écrivain qui fait un roman porte naturellement au doigt l'anneau de Gygès lequel rend invisible.

C'était une pièce vaste, haute de plafond et décorée somptueusement. Des tapisseries de Flandres, représentant les aventures de Jason, recouvraient les murailles de teintes chaudes, riches et moelleuses. Des rideaux de damas des Indes cramoisi tombaient à plis amples le long des fenêtres, et, traversés par un gai rayon de lumière, prenaient une transparence pourprée de rubis. La garniture du lit était de la même étoffe dont les lés accusés par des galons formaient des cassures régulières, miroitées de reflets. Un lambrequin pareil à celui des dais en entourait le ciel, orné aux quatre coins de gros panaches de plumes incarnadines. Le corps de la cheminée faisait une assez forte saillie dans la chambre et il montait visible jusqu'au plafond enveloppé par la haute lice. Un grand miroir de Venise enrichi d'un cadre de cristal, dont les tailles et les carres scintillaient, illuminées de bluettes multicolores, se penchait de la moulure vers la chambre pour aller au-devant des figures. Sur les chenêts, formés comme par une suite de renflement étranglés et surmontés d'une énorme boule de métal poli, brûlaient en petillant trois bûches qui eussent pu servir de bûches de Noël. La chaleur qu'elles répandaient n'était pas superflue à cette époque de l'année dans une pièce de cette dimension.

Deux cabinets d'une curieuse architecture, avec colonnettes de lapis-lazuli, incrustations de pierres dures, et tiroirs à secrets, où le Marquis ne se fût pas avisé de mettre le nez, eût-il su la manière de les ouvrir, se faisaient symétrie de chaque côté d'une toilette devant laquelle la dame de Bruyères était assise sur un de ces fauteuils particuliers au règne de Louis XIII, dont le dossier présente à la hauteur des épaules une sorte de planchette rembourrée et garnie de crépines.

Derrière la Marquise se tenaient debout deux femmes de chambre qui l'accommodaient, l'une offrant une pelotte d'épingles et l'autre une boîte de mouches.

La Marquise, bien qu'elle n'avouât que vingt-huit ans, pouvait avoir dépassé le cap de la trentaine, que les femmes ont une si naïve

répugnance à franchir, comme beaucoup plus dangereux que le cap des Tempêtes dont s'épouvantent les matelots et pilotes. De combien? personne n'eût su le dire, pas même la Marquise, tant elle avait ingénieusement introduit la confusion dans cette chronologie. Les plus experts historiens en l'art de vérifier les dates n'y eussent fait que blanchir.

Madame de Bruyères était une brune dont l'embonpoint qui succède à la première jeunesse avait éclairci le teint; chez elle, les tons olivâtres de la maigreur, combattus jadis avec le blanc de perles et la poudre de talc, faisaient place à une blancheur mate, un peu maladive le jour, mais éclatante aux bougies. L'ovale de son visage s'était empâté par la plénitude des joues, sans toutefois perdre de sa noblesse. Le menton se rattachait au col au moyen d'une ligne grassouillette assez gracieuse encore. Trop busqué peut-être pour une beauté féminine, le nez ne manquait pas de fierté, et séparait deux yeux à fleur de tête, couleur tabac d'Espagne, auxquels des sourcils en arc assez éloignés des paupières donnaient un air d'étonnement.

Ses cheveux abondants et noirs venaient de recevoir les dernières façons des mains de la coiffeuse, dont la tâche avait dû être assez compliquée, à en juger par la quantité de papillotes de papier brouillard qui jonchaient le tapis autour de la toilette. Une ligne de minces boucles contournées en accroche-cœur encadraient le front et frisaient à la racine d'une masse de cheveux ramenés en arrière vers le chignon, tandis que deux énormes touffes aérées, soufflées et crespées à coups de peigne nerveux et rapides, bouffaient le long des joues qu'elles accompagnaient avec grâce. Une cocarde de ruban passementée de jayet étoffait la lourde boucle nouée sur la nuque. Les cheveux étaient une des beautés de la Marquise, qui suffisait à toutes les coiffures sans avoir recours aux postiches et artifices de perruque, et pour cette cause se laissait volontiers approcher des dames et des cavaliers à l'heure où ses femmes l'ajustaient.

Cette nuque conduisait le regard par un contour plein et renflé à des épaules fort blanches et potelées, que laissait à découvert l'échancrure du corsage et où se trouaient dans l'embonpoint deux fossettes appétissantes. La gorge, sous la pression d'un corps de baleine, tendait à rapprocher ces demi-globes que les flatteurs poëtes, faiseurs de madrigaux et sonnets s'obstinent à nommer les frères ennemis, bien qu'ils se soient trop souvent réconciliés, moins farouches en cela que les frères de la Thébaïde.

Un cordonnet de soie noire, passant à travers un cœur de rubis et soutenant une petite croix de pierreries, entourait le col de la Marquise, comme pour combattre les sensualités païennes éveillées par la vue de ces charmes étalés, et défendre au désir profane l'entrée de cette gorge mal fortifiée d'un frêle rempart de guipure.

Sur une jupe de satin blanc madame de Bruyères portait une robe de soie grenat foncé, relevée de rubans noirs et de passequilles en jayet, avec des poignets ou parements renversés comme les gantelets de gendarme.

Jeanne, une des femmes de la Marquise, lui présenta la boîte à mouches, dernier complément de toilette indispensable à cette époque pour quelqu'un qui se piquait d'élégance. Madame de Bruyères en posa une vers le coin de la bouche et chercha longtemps la place de l'autre, celle qu'on nomme assassine, parce que les plus fiers courages en reçoivent des atteintes qu'ils ne sauraient parer. Les femmes de chambre, semblant comprendre combien c'était chose grave, restaient immobiles et retenaient leur souffle pour ne pas troubler les coquettes réflexions de leur maîtresse. Enfin le doigt hésitant se fixa, et un point de taffetas, astre noir sur un ciel de blancheur, moucheta comme un signe naturel la naissance du sein gauche. C'était dire en galants hiéroglyphes qu'on ne pouvait arriver à la bouche qu'en passant par le cœur.

Satisfaite d'elle-même, après un dernier coup d'œil jeté au miroir de Venise penché sur la toilette, la Marquise se leva et fit quelques pas dans la chambre; mais, se ravisant bientôt, car elle s'était aperçue qu'il lui manquait quelque chose, elle revint et prit dans un coffret une grosse montre, un œuf de Nuremberg, comme on disait alors, curieusement émaillée de diverses couleurs, constellée de brillants, et suspendue à une chaîne terminée par un crochet qu'elle agrafa dans sa ceinture, près d'un petit miroir à main encadré de vermeil.

— Madame est en beauté aujourd'hui, dit Jeanne d'une voix câline; elle est coiffée à son avantage, et sa robe lui sied on ne peut mieux.

— Tu trouves, répondit la Marquise, traînant ses paroles avec une nonchalance distraite; il me semble au contraire que je suis laide à faire peur. J'ai les yeux cernés, et cette couleur me grossit. Si je me mettais en noir? Qu'en penses-tu, Jeanne? le noir fait paraître mince.

— Si madame le désire, je vais lui passer sa robe de taffetas queue-de-merle ou fleur-de-prune, ce sera l'affaire d'un instant; mais je crains que madame ne gâte une toilette bien réussie.

— Ce sera ta faute, Jeanne, si je mets les Amours en fuite et si je ne fais pas ce soir ma récolte de cœurs. Le Marquis a-t-il invité beaucoup de monde à cette comédie?

— Plusieurs messagers sont partis à cheval dans diverses directions. La compagnie ne saurait manquer d'être nombreuse : on viendra de tous les châteaux des environs. Les occasions de divertissement sont si rares en ce pays!

— C'est vrai, dit la Marquise en soupirant, on y vit dans une terrible frugalité de plaisirs. Et ces comédiens, les as-tu vus, Jeanne? En est-il parmi eux qui soient jeunes, de belle mine et de prestance galante?

— Je ne saurais trop dire à Madame; ces gens-là ont plutôt des masques que des visages : la céruse, le fard, les perruques leur donnent de l'éclat aux chandelles et les font paraître tout autres qu'ils ne sont. Cependant il m'a semblé qu'il y en avait un point trop déchiré et qui prend des airs de cavalier; il a de belles dents et la jambe assez bien faite.

— Ce doit être l'amoureux, Jeanne, dit la Marquise; on choisit pour cela le plus joli garçon de la troupe, car il serait malséant de débiter des cajoleries avec un nez en trompette et de se jeter sur des genoux cagneux pour faire une déclaration.

— Cela serait en effet fort vilain, dit en riant la suivante. Les maris sont comme ils peuvent, mais les amants doivent être sans défauts.

— Aussi j'aime ces galants de comédie, toujours fleuris de langage, experts à pousser les beaux sentiments, qui se pâment aux pieds d'une inhumaine, attestent le ciel; maudissent la fortune, tirent leur épée pour s'en percer la poitrine, jettent feux et flammes comme volcans d'amour, et disent de ces choses à ravir en extase les plus froides vertus; leurs discours me chatouillent agréablement le cœur, et il me semble parfois que c'est à moi qu'ils s'adressent. Souvent même les rigueurs de la dame m'impatientent, et je la gourmande à part moi de faire ainsi languir et sécher sur pied un si parfait amant.

— C'est que Madame a l'âme bonne, répliqua Jeanne, et ne se plaît point à voir souffrir. Pour moi, je suis d'humeur plus féroce,

et cela me divertirait de voir quelqu'un mourir d'amour tout de bon. Les belles phrases ne me persuadent point.

— Il te faut du positif, Jeanne, et tu as l'esprit un peu enfoncé dans la matière. Tu ne lis pas comme moi les romans et pièces de théâtre. Ne me disais-tu pas tout à l'heure que le galant de la troupe était joli garçon?

— Madame la Marquise peut en juger elle-même, dit la suivante, debout près de la fenêtre : le voilà précisément qui traverse la cour, sans doute pour se rendre à l'orangerie, où l'on dresse le théâtre.

La Marquise s'approcha de la croisée et vit le Léandre marchant à petits pas, d'un air songeur, comme quelqu'un absorbé par une passion profonde. A tout hasard, il affectait cette attitude mélancolique dont les femmes se préoccupent, devinant quelque peine de cœur à consoler. Arrivé sous le balcon, il leva la tête avec un certain mouvement, qui donna à ses yeux un lumineux particulier, fixa sur la croisée un regard long, triste et chargé des désespérances de l'amour impossible, bien qu'exprimant aussi l'admiration la plus vive et la plus respectueuse. — Apercevant la Marquise, dont le front s'appuyait à la vitre, il ôta son chapeau de façon à balayer la terre avec la plume, et fit un de ces saluts profonds comme on en fait aux reines et aux déités, et qui marquent la distance de l'Empyrée au néant. Puis il se couvrit d'un geste plein de grâce, reprenant avec un air superbe son arrogance de cavalier, abjurée un moment aux pieds de la beauté. Ce fut net, précis et bien fait. Un véritable seigneur rompu au monde, usagé en la cour, n'eût pas mieux saisi la nuance.

Flattée de ce salut à la fois discret et prosterné, où l'on rendait si bien à son rang ce qu'on lui devait, madame de Bruyères ne put s'empêcher d'y répondre par une faible inclination de tête accompagnée d'un imperceptible sourire.

Ces signes favorables n'échappèrent point au Léandre, et sa fatuité naturelle ne manqua pas de s'en exagérer la portée. Il ne douta pas un instant que la Marquise ne fût amoureuse de lui, et son imagination extravagante se mit à bâtir là-dessus tout un roman chimérique. Il allait enfin accomplir le rêve de toute sa vie, avoir une aventure galante avec une vraie grande dame, dans un château quasi princier, lui, pauvre comédien de province, plein de talent sans doute, mais qui n'avait point encore joué devant la cour. Rempli de ces billevesées, il ne se sentait pas d'aise, son cœur se gonflait, sa poitrine se dilatait, et la répétition finie, il rentra chez lui pour écrire un billet du style

le plus hyperbolique, qu'il comptait bien faire parvenir à la Marquise.

Comme tous les rôles de la pièce étaient sus, dès que les invités du Marquis furent arrivés, la représentation des *Rodomontades du capitaine Matamore* put avoir lieu.

L'orangerie, transformée en salle de théâtre, offrait le plus charmant coup d'œil. Des bouquets de bougies, fixées aux murailles par des bras ou des appliques, y répandaient une clarté douce, favorable aux parures des femmes, sans nuire à l'effet de la scène. En arrière des spectateurs, sur des planches formant gradins, on avait placé les orangers, dont les feuillages et les fruits, échauffés par la tiède atmosphère de la salle, dégageaient une odeur des plus suaves, se mêlant aux parfums du musc, du benjoin, de l'ambre et de l'iris.

Au premier rang, tout près du théâtre, sur des fauteuils massifs, rayonnaient Yolande de Foix, la duchesse de Montalban, la baronne d'Hagémeau, la marquise de Bruyères et autres personnes de qualité, dans des toilettes d'une richesse et d'une élégance décidées à ne pas se laisser vaincre. Ce n'étaient que velours, satins, toiles d'argent ou d'or, dentelles, guipures, cannetilles, ferrets de diamants, tours de perles, girandoles, nœuds de pierreries qui petillaient aux lumières et lançaient de folles bluettes ; nous ne parlons pas des étincelles bien plus vives que jetaient les diamants des yeux. A la cour même on n'eût pu voir réunion plus brillante.

Si Yolande de Foix n'eût pas été là, plusieurs déesses mortelles auraient fait hésiter un Pâris chargé d'accorder la pomme d'or, mais sa présence rendait toute lutte inutile. Elle ne ressemblait pourtant pas à l'indulgente Vénus, mais bien plutôt à la sauvage Diane. La jeune châtelaine était d'une beauté cruelle, d'une grâce implacable, d'une perfection désespérante. Son visage, allongé et fin, ne semblait pas modelé avec de la chair, mais découpé dans l'agate où l'onyx, tant les traits en étaient purs, immatériels et nobles. Son col amenuisé, flexible comme celui d'un cygne, s'unissait, par une ligne virginale, à des épaules encore un peu maigres et à une poitrine juvénile d'une blancheur neigeuse, que ne soulevaient pas les battements du cœur. Sa bouche, ondulée comme l'arc de la chasseresse, décochait la moquerie même lorsqu'elle restait muette, et son œil bleu avait des éclairs froids à déconcerter l'aplomb des hardiesses. Cependant son attrait était irrésistible. Toute sa personne, insolemment étincelante, jetait au désir la provocation de l'impossible. Nul homme n'eût vu

Yolande sans en devenir amoureux, mais être aimé d'elle était une chimère que bien peu se permettaient de caresser.

Comment était-elle habillée? Il faudrait plus de sang-froid que nous n'en possédons pour le dire. Ses vêtements flottaient autour de son corps comme une nuée lumineuse où l'on ne discernait qu'elle. Nous pensons cependant que des grappes de perles se mêlaient aux crespelures de ses cheveux blonds scintillants comme les rayons d'une auréole.

Sur des tabourets et des banquettes étaient assis, par derrière les femmes, les seigneurs et les gentilshommes, pères, maris ou frères de ces beautés. Les uns se penchaient gracieusement sur le dos des fauteuils, murmurant quelque madrigal à une oreille indulgente, les autres s'éventaient avec le panache de leurs feutres, ou, debout, une main sur la hanche, campés de manière à faire valoir leur belle prestance, promenaient sur l'assemblée un regard satisfait. Un bruissement de conversations voltigeait comme un léger brouillard au-dessus des têtes, et l'attente commençait à s'impatienter, lorsque trois coups solennellement frappés retentirent et firent aussitôt régner le silence.

Les rideaux se séparèrent lentement, et laissèrent voir une décoration représentant une place publique, lieu vague, commode aux intrigues et aux rencontres de la comédie primitive. C'était un carrefour, avec des maisons aux pignons pointus, aux étages en saillie, aux petites fenêtres maillées de plomb, aux cheminées d'où s'échappait naïvement un tirebouchon de fumée allant rejoindre les nuages d'un ciel auquel un coup de balai n'avait pu rendre toute sa limpidité première. L'une de ces maisons, formant l'angle de deux rues qui tâchaient de s'enfoncer dans la toile par un effort désespéré de perspective, possédait une porte et une fenêtre *praticables*. Les deux coulisses qui rejoignaient à leur sommet une bande d'air çà et là gréographiée d'huile, jouissaient du même avantage, et, de plus, l'une d'elle avait un balcon où l'on pouvait monter au moyen d'une échelle invisible pour le spectateur, arrangement propice aux conversations, escalades et enlèvements à l'espagnole. Vous le voyez, le théâtre de notre petite troupe était assez bien machiné pour l'époque. Il est vrai que la peinture de la décoration eût semblé à des connaisseurs un peu enfantine et sauvage. Les tuiles des toits tiraient l'œil par la vivacité de leurs tons rouges, le feuillage des arbres plantés devant les maisons était du plus beau vert-de-gris, et les parties bleues du ciel

étalaient un azur invraisemblable, mais l'ensemble faisait suffisamment naître l'idée d'une place publique chez des spectateurs de bonne volonté.

Un rang de vingt-quatre chandelles soigneusement mouchées jetaient une forte clarté sur cette honnête décoration peu habituée à pareille fête. Cet aspect magnifique fit courir une rumeur de satisfaction parmi l'auditoire.

La pièce s'ouvrait par une querelle du bon bourgeois Pandolphe avec sa fille Isabelle, qui, sous prétexte qu'elle était amoureuse d'un jeune blondin, se refusait le plus opiniâtrément du monde à épouser le capitaine Matamoros, dont son père était entiché, résistance dans laquelle Zerbine, sa suivante, bien payée par Léandre, la soutenait du bec et des ongles. Aux injures que lui adressait Pandolphe, l'effrontée soubrette, prompte à la riposte, répondait par cent folies, et lui conseillait d'épouser lui-même Matamore s'il l'aimait tant. Quant à elle, jamais elle ne souffrirait que sa maîtresse devînt la femme de ce veillaque, de ce visage à nasardes, de cet épouvantail à mettre dans les vignes. Furieux, le bonhomme voulant entretenir Isabelle seule, poussait Zerbine pour la faire rentrer au logis; mais elle cédait de l'épaule aux bourrades du vieillard, tout en restant en place avec un mouvement de corsage si élastique, un tordion de hanche si fripon, un froufrou de jupes si coquet, qu'une ballerine de profession n'eût pu mieux faire, et à chaque tentative inutile de Pandolphe, elle riait, sans se soucier de paraître avoir la bouche grande, de ses trente-deux perles d'Orient, plus étincelantes encore aux lumières, à faire se dérider les mélancolies d'Héraclite. Une lueur diamantée luisait dans ses yeux, allumés par une couche de fard posée sous la paupière. Le carmin avivait ses lèvres, et ses jupes toutes neuves, faites avec les taffetas donnés par le Marquis, se lustraient aux cassures de frissons subits, et semblaient secouer des étincelles.

Ce jeu fut applaudi de toute la salle, et le seigneur de Bruyères se disait tout bas qu'il avait eu le goût bon en jetant son dévolu sur cette perle des soubrettes.

Un nouveau personnage fit alors son entrée, regardant à droite et à gauche, comme s'il craignait d'être surpris. C'était Léandre, la bête noire des pères, des maris, des tuteurs, l'amour des femmes, des filles et des pupilles; l'amant, en un mot, celui qu'on rêve, qu'on attend et qu'on cherche, qui doit tenir les promesses de l'idéal, réaliser la chimère des poëmes, des comédies et des romans, être la jeu-

nesse, la passion, le bonheur, ne partager aucune misère de l'humanité, n'avoir jamais ni faim, ni soif, ni chaud, ni froid, ni peur, ni fatigue, ni maladie; mais toujours être prêt la nuit, le jour, à pousser des soupirs, à roucouler des déclarations, à séduire les duègnes, à soudoyer les suivantes, à grimper aux échelles, à mettre flamberge au vent en cas de rivalité ou de surprise, et cela, rasé de frais, bien frisé, avec des recherches de linge et d'habits, l'œil en coulisse, la bouche en cœur comme un héros de cire! Métier terrible qui n'est pas trop récompensé par l'amour de toutes les femmes.

Apercevant Pandolphe là où il ne comptait rencontrer qu'Isabelle, Léandre s'arrêta dans une pose étudiée devant les miroirs, et qu'il savait propre à mettre en relief les avantages de sa personne : le corps portant sur la jambe gauche, la droite légèrement fléchie, une main sur la garde de l'épée, l'autre caressant le menton de manière à faire briller le fameux solitaire, les yeux pleins de flammes et de langueurs, la bouche entr'ouverte par un faible sourire qui laissait luire l'émail des dents. Il était vraiment fort bien : son costume, rafraîchi par des rubans neufs, son linge éblouissant de blancheur, bouillonnant entre le pourpoint et les chausses, ses souliers étroits, haut de talons, ornés d'une large cocarde, contribuaient à lui donner l'apparence d'un parfait cavalier. Aussi réussit-il complétement auprès des dames; la railleuse Yolande elle-même ne le trouva point trop ridicule. Profitant de ce jeu muet, Léandre lança par-dessus la rampe son regard séducteur et le reposa sur la Marquise avec une expression passionnée et suppliante qui la fit rougir malgré elle; puis il le reporta vers Isabelle, éteint et distrait, comme pour bien marquer la différence de l'amour réel à l'amour simulé.

A la vue de Léandre, la colère de Pandolphe devint de l'exaspération. Il fit rentrer au logis sa fille et la soubrette, mais non pas si rapidement que Zerbine n'eût eu le temps de glisser dans sa poche un billet à l'adresse d'Isabelle, billet demandant un rendez-vous nocturne. Le jeune homme, resté avec le père, lui assura le plus poliment du monde que ses intentions étaient honnêtes et ne tendaient qu'à serrer le plus sacré des nœuds, qu'il était de bonne naissance, avait l'estime des grands et quelque crédit à la cour, et que rien, pas même la mort, ne pourrait le détourner d'Isabelle, qu'il aimait plus que la vie; paroles charmantes, que la jeune fille écoutait avec délices, penchée de son balcon, et faisant au Léandre de jolis petits signes d'acquiescement. Malgré cette éloquence mel-

liflue, Pandolphe, avec une infatuation obstinée et sénile, jurait ses grands dieux que le seigneur Matamore serait son gendre, ou que sa fille entrerait au couvent. De ce pas il allait chercher le tabellion pour conclure la chose.

Pandolphe éloigné, Léandre adjurait Isabelle, toujours à la fenêtre, car le vieillard avait fermé la porte à double tour, de consentir pour éviter de telles extrémités, à ce qu'il l'enlevât et la menât à un ermite de sa connaissance, qui ne faisait pas de difficulté de marier les jeunes couples empêchés dans leurs amours par la volonté tyrannique des parents. A quoi la demoiselle répondait modestement, tout en avouant qu'elle n'était pas insensible à la flamme de Léandre, que l'on devait du respect à ceux de qui l'on tient le jour, et que cet ermite ne possédait peut-être pas toutes les qualités qu'il faut pour bien marier les gens, mais elle promettait de résister de son mieux et d'entrer en religion plutôt que de mettre sa main dans la patte du Matamore.

L'amoureux se retirait pour aller dresser ses batteries avec l'aide d'un certain valet, drôle retors, personnage fertile en fourberies, ruses et stratagèmes autant que le sieur Polybe. Il devait revenir le soir sous le balcon et rendre compte à sa maîtresse du succès de ses entreprises.

Isabelle fermait sa fenêtre, et le Matamore, avec cet esprit d'à-propos qui le caractérise, faisait son entrée. Son apparition attendue produisit un grand effet. Ce type favori avait le don de faire rire les plus moroses.

Quoique rien ne nécessitât une action si furibonde, Matamore, ouvrant les jambes en compas forcé et faisant des pas de six pieds comme les mots dont parle Horace, arriva devant les chandelles et s'y planta dans une pose cambrée, outrageuse et provocante, de même que s'il eût voulu porter un défi à la salle entière. Il filait sa moustache, roulait de gros yeux, faisait palpiter sa narine et soufflait formidablement, comme s'il étouffait de colère pour quelque injure méritant la destruction du genre humain.

Matamore, en cette occasion solennelle, avait tiré du fond de son coffre un costume presque neuf qu'il ne mettait qu'aux beaux jours, et dont sa maigreur de lézard faisait ressortir encore la bizarrerie comique et l'emphase grotesquement espagnole. Ce costume consistait en un pourpoint bombé comme un corselet, et zébré de bandes diagonales alternativemement jaunes et rouges qui convergeaient vers une rangée de boutons, en manière de chevrons renversés. La

pointe du pourpoint descendait fort bas sur le ventre. Les bords et les entournures en étaient garnis d'un bourrelet saillant, aux mêmes couleurs; des rayures semblables à celles du pourpoint décrivaient des spirales bizarres autour des manches et de la culotte, donnant aux bras et aux cuisses un air risible de flûte à l'oignon. Si l'on s'avisait de chausser un coq de bas rouges, on aurait l'idée des tibias du Matamore. D'énormes bouffettes jaunes s'épanouissaient comme des chous sur ses souliers à crevés rouges; des jarretières à bouts flottants serraient, au-dessous du genou, ses jambes aussi dénuées de mollets que les pattes échassières d'un héron. Une fraise montée sur carton, dont les plis empesés dessinaient une série de 8, lui cerclait le col et le forçait à relever le menton, attitude favorable aux impertinences du rôle. Sa coiffure consistait en une sorte de feutre à la Henri IV, retroussé par un bord et accrêté de plumes rouges et blanches. Une cape déchiquetée en barbe d'écrevisse, des mêmes couleurs que le reste du costume, flottait derrière les épaules, burlesquement retroussée par une immense rapière, à laquelle le poids d'une lourde coquille faisait relever la pointe. Au bout de ce long estoc, qui eût pu servir de brochette à dix Sarrasins, pendait une rosace ouvrée délicatement en fils d'archal fort ténus, représentant une toile d'araignée, preuve convaincante du peu d'usage que faisait Matamore de ce terrible engin de guerre. Ceux d'entre les spectateurs qui avaient les yeux bons eussent même pu distinguer la petite bestiole de métal, suspendue au bout de son fil avec une quiétude parfaite et comme sûre de n'être pas dérangée dans son travail.

Matamore, suivi de son valet Scapin, que menaçait d'éborgner le bout de la rapière, arpenta deux ou trois fois le théâtre, faisant sonner ses talons, enfonçant son chapeau jusqu'au sourcil, et se livrant à cent pantomimes ridicules qui faisaient pâmer de rire les spectateurs; enfin, il s'arrêta, et se posant devant la rampe, il commença un discours plein de hâbleries, d'exagérations et de rodomontades, dont voici à peu près la teneur, et qui aurait pu prouver aux érudits que l'auteur de la pièce avait lu le *Miles gloriosus* de Plaute, aïeul de la lignée des Matamores.

— Pour aujourd'hui, Scapin, je veux bien quelques instants laisser au fourreau ma tueuse, et donner aux médecins le soin de peupler les cimetières dont je suis le grand pourvoyeur. Quand on a comme moi détrôné le Sofi de Perse, arraché par sa barbe l'Armorabaquin du milieu de son camp et tué de l'autre main dix mille

Turcs infidèles, fait tomber d'un coup de pied les remparts de cent forteresses, défié le sort, écorché le hasard, brûlé le malheur, plumé comme un oison l'aigle de Jupin qui refusait de venir sur le pré à mon appel, me redoutant plus que les Titans, battu le fusil avec les carreaux de la foudre, éventré le ciel du croc de sa moustache, il est, certes, loisible de se permettre quelques récréations et badineries. D'ailleurs l'univers soumis n'offre plus de résistance à mon courage, et la parque Atropos m'a fait savoir que ses ciseaux s'étant ébréchés à couper le fil des destinées que moisonnait ma flamberge, elle avait été obligée de les envoyer au rémouleur. Donc, Scapin, il me faut tenir à deux mains ma vaillance, faire trêve aux duels, guerres, massacres, dévastations, sacs de villes, luttes corps à corps avec les géants, tueries de monstres à l'instar de Thésée et d'Hercule à quoi j'occupe ordinairement les férocités de mon indomptable bravoure. Je me repose. Que la mort respire! Mais à quels divertissements le seigneur Mars, qui près de moi n'est qu'un bien petit compagnon, passe-t-il ses vacances et congés? Entre les bras blancs et poupins de la dame Vénus, laquelle, comme déesse de bon entendement, préfère les gens d'armes à tous autres, fort dédaigneuse de son boiteux et cornard de mari. C'est pourquoi j'ai bien voulu condescendre à m'humaniser, et voyant que Cupidon n'osait se hasarder à décocher sa flèche à pointe d'or contre un vaillant de mon calibre, je lui ai fait un petit signe d'encouragement. Même pour que son dard pût pénétrer en ce généreux cœur de lion, j'ai dépouillé cette cotte de mailles faite des anneaux donnés par les déesses, impératrices, reines, infantes, princesses et grandes de tous pays, mes illustres amantes, dont la trempe magique me préserve en mes plus folles témérités.

— Cela signifie, dit le valet qui avait écouté cette fulgurante tirade avec les apparences d'une contention d'esprit extrême, autant que mon faible entendement peut comprendre une éloquence si admirable en rhétorique, si enjolivée de termes à propos et métaphores à l'asiatique que votre Vaillantissime Seigneurie a la fantaisie férue pour quelque jeune tendron de la ville. *Aliàs*, que vous êtes amoureux comme un simple mortel.

— Vraiment, répliqua Matamore avec une bonhomie nonchalante et superbe, tu as donné du nez droit dans la chose, et tu ne manques pas d'intelligence pour un valet. Oui, j'ai cette infirmité d'être amoureux; mais ne crains pas qu'elle amollisse mon courage. Cela est bon

pour Samson, de se laisser tondre, et pour Alcide, de filer la quenouille. Dalila n'eût osé me toucher le poil. Omphale m'eût tiré les bottes. Au moindre signe de révolte je lui aurais fait décrotter sur la table la peau du lion Néméen comme une cape à l'espagnole. Dans mon loisir, cette réflexion, humiliante pour un grand cœur, m'est venue. J'ai vaincu, il est vrai, le genre humain, mais je n'en ai réduit que la moitié. Les femmes par leur faiblesse échappent à mon empire. Il ne serait pas décent de leur couper la tête, de leur tailler bras et jambes, de les fendre en deux jusqu'à la ceinture, comme j'ai l'habitude de le faire avec mes ennemis masculins. Ce sont là brutalités martiales, que repousse la politesse. La défaite de leur cœur, la reddition à volonté de leur âme, la mise à sac de leur vertu me suffisent. Il est vrai que j'en ai soumis un nombre plus grand que les sablons de la mer et les étoiles du ciel, que je traîne après moi quatre coffres pleins de poulets, billets doux et missives, et que je dors sur un matelas composé de boucles brunes, châtaines, blondes, rousses, dont les plus pudiques m'ont fait le sacrifice. Junon même m'a fait des avances que j'ai rebutées parce que son immortalité était un peu trop mûre, bien qu'elle se refasse vierge toutes les années en la fontaine de Canathos; mais tous ces triomphes, je les compte comme défaites, et ne veux point d'une couronne de laurier à laquelle manque une seule feuille; mon front en serait déshonoré. La charmante Isabelle ose me résister, et quoique toutes les audaces soient bienvenues près de moi, je ne saurais souffrir cette impertinence, et je veux qu'elle-même, sur un plat d'argent, m'apporte les clefs d'or de son cœur, à genoux, déchevelée, demandant grâce et merci. Va sommer cette place de se rendre. J'accorde trois minutes de réflexion. Pendant cette attente, le sablier tremblera dans la main du Temps effrayé.

Et là-dessus, Matamore se campait dans une pose extravagamment anguleuse dont sa maigreur excessive faisait encore ressortir le ridicule.

La fenêtre resta close aux sommations moqueuses du valet. Sûre de la bonté de ses murailles, et ne craignant pas qu'on ouvrît la brèche, la garnison, composée d'Isabelle et de Zerbine, ne donna pas signe de vie. Matamore, qui ne s'étonne de rien, s'étonna pourtant de ce silence.

— Sangre y fuego! Terre et ciel! Foudres et canonnades! s'écria-t-il en faisant hérisser le poil de sa lèvre comme la moustache d'un

chat fâché. Ces bagasses ne bougent non plus que chèvres mortes. Qu'on arbore le drapeau, qu'on batte la chamade, ou je jette bas la maison d'une chiquenaude! Ce serait bien fait si la cruelle restait écrasée sous les ruines. Comment, Scapin, mon ami, t'expliques-tu cette défense hyrcanienne et sauvage contre mes charmes qui, comme on sait, n'ont point de rivaux en ce globe terraqué ni même en l'Olympe habité des dieux?

— Je me l'explique fort naturellement. Un certain Léandre, moins beau que vous, sans doute, mais tout le monde n'a pas le goût bon, s'est ménagé des intelligences dans la place, votre valeur s'attaque à une forteresse prise. Vous avez séduit le père, Léandre a séduit la fille. Voilà tout.

— Léandre! as-tu dit. Oh! ne répète pas ce nom exécrable et exécré, ou je vais, de male rage, décrocher le soleil, éborgner la lune, et, prenant la terre par les bouts de son essieu, la secouer de façon à produire un cataclysme diluvial comme celui de Noë ou d'Ogygès. Faire à ma barbe la cour à Isabelle, la dame de mes pensées! damnable godelureau, ruffian patibulaire, galantin de sac et de corde, où es-tu, que je te fende les naseaux, que je t'écrive des croix sur la figure, que je t'embroche, que je te larde, que je te crible, que je t'effondre, que je te désentraille, que je te piétine, que je te jette au bûcher et disperse tes cendres? Si tu paraissais, pendant le paroxysme de ma fureur, le tonnerre de mes narines suffirait à t'envoyer au delà des mondes parmi les feux élémentaires; je te lancerais si haut que tu ne retomberais jamais. Marcher sur mes brisées, je frémis moi-même à l'idée de ce qu'une pareille audace peut amener de maux et de désastres sur la pauvre humanité. Je ne saurais punir dignement un tel crime sans fracasser du coup la planète. Léandre rival de Matamore! Par Mahom et Tervagant! Les mots épouvantés se reculent et se refusent à venir exprimer une semblable énormité. On ne peut les joindre ensemble; ils hurlent quand on les prend au collet pour les rapprocher, car ils savent qu'ils auraient affaire à moi s'ils se permettaient cette licence. D'ores et en avant Léandre, ô ma langue! pardon de te faire prononcer ce nom infâme, peut se considérer comme défunt et aller lui-même commander son monument au tailleur de pierre, si toutefois j'ai la magnanimité de lui accorder les honneurs de la sépulture.

— Par le sang de Diane! dit le valet, voilà qui tombe comme de cire, le seigneur Léandre traverse précisément la place, à pas comp-

tés. Vous allez bellement lui dire son fait, et ce sera un magnifique spectacle que la rencontre de deux si fiers courages, car je ne vous cacherai pas que, parmi les maîtres d'armes et prévôts de la ville, ce gentilhomme a la renommée d'être assez bon gladiateur. Dégaînez; pour moi, je ferai le guet, quand vous en serez aux mains, de peur que les sergents ne vous dérangent.

— Les étincelles de nos épées leur feront prendre le large, et ils n'oseraient, les bélîtres, entrer dans ce cercle de flammes et de sang. Reste tout près de moi, mon bon Scapin; si, d'aventure, j'étais fâcheusement navré de quelque estafilade, tu me recevrais en tes bras, répondit Matamore qui aimait beaucoup à être interrompu dans ses duels.

— Plantez-vous bravement devant lui, dit le valet en poussant son maître, et barrez-lui le passage.

Voyant qu'il n'y avait pas moyen de faire une reculade, Matamore s'enfonça son feutre jusque sur les yeux, retroussa sa moustache, mit la main à la poignée de son immense rapière et s'avança vers Léandre, qu'il toisa des pieds à la tête, le plus insolemment qu'il put; mais c'était bravade pure, car on entendait claquer ses dents et l'on voyait flageoler et trembler ses minces jambes comme des roseaux au vent de bise. Il ne lui restait plus qu'un espoir, c'était d'intimider Léandre par des éclats de voix, des menaces et des rodomontades; des lièvres étant souvent cachés sous des peaux de lion.

— Monsieur, savez-vous que je suis le capitaine Matamoros, appartenant à la célèbre maison Cuerno de Cornazan, et allié à la non moins illustre famille Escobombardon de la Papirontonda? Je descends d'Antée par les femmes.

— Eh! descendez de la lune si cela vous amuse, répondit le Léandre avec un dédaigneux haussement d'épaules; que m'importent ces billevesées?

— Tête et ventre! monsieur; cela vous importera tout à l'heure; il est encore temps, videz la place, et je vous épargne. Votre jeunesse me touche. Regardez-moi bien. Je suis la terreur de l'univers, l'ami de la Camarde, la providence des fossoyeurs; où je passe, il pousse des croix. C'est à peine si mon ombre ose me suivre, tellement je la mène en des endroits périlleux. Si j'entre, c'est par la brèche; si je sors, c'est par un arc-de-triomphe; si j'avance, c'est pour me fendre; si je recule, c'est pour rompre; si je couche, c'est mon ennemi que j'étends sur le pré; si je traverse une rivière, elle est de sang, et les

arches du pont sont faites avec les côtes de mes adversaires. Je me roule, avec délice, au milieu des mêlées tuant, hachant, massacrant, taillant d'estoc et de taille, perçant de la pointe. Je jette les chevaux en l'air avec leurs cavaliers, je brise comme fétus de paille les os des éléphants. Aux assauts j'escalade les murs, en m'aidant de deux poinçons, et je plonge mon bras dans la gueule des canons pour en retirer les boulets. Le vent seul de mon épée renverse les bataillons comme gerbes sur l'aire. Quand Mars me rencontre sur un champ de bataille, il fuit, de peur que je ne l'assomme, tout dieu de la guerre qu'il est; enfin, ma vaillance est si grande, et l'effroi que j'inspire est tel, que jusqu'à présent, apothicaire du Trépas, je n'ai pu voir les braves que par le dos.

— Eh bien! vous allez en voir un en face, dit Léandre, en appliquant sur un des profils du Matamore un énorme soufflet, dont l'écho burlesque retentit jusqu'au fond de la salle. Le pauvre diable pivota sur lui-même, près de tomber; un second soufflet non moins vigoureusement appliqué que le premier, mais sur l'autre joue, le remit d'aplomb.

Pendant cette scène, Isabelle et Zerbine avaient reparu au balcon. La malicieuse soubrette se tenait les côtés de rire, et sa maîtresse faisait un signe de tête amical à Léandre. Du fond de la place débouchait Pandolphe, accompagné du tabellion, qui, les dix doigts écarquillés et les yeux ronds de surprise, regardait Léandre battre le Matamore.

— Écailles de crocodile et cornes de rhinocéros! vociféra le fanfaron, ta fosse est ouverte, malandrin, veillaque, gavache, et je vais t'y pousser. Mieux eût valu pour toi tirer la moustache aux tigres et la queue aux serpents dans les forêts de l'Inde. Agacer Matamore! Pluton, avec sa fourche, ne s'y risquerait pas. Je le déposséderais de l'enfer et j'usurperais Proserpine. Allons, ma tueuse, au vent, montrez-vous, brillez au soleil, et que votre éclair prenne pour fourreau le ventre de ce téméraire. J'ai soif de son sang, de sa moelle, de sa fressure, et je lui arracherai l'âme d'entre les dents.

En disant cela, Matamore, avec des tensions de nerfs, des roulements de prunelles, des clappements de langue, semblait faire les plus prodigieux efforts pour extraire la lame rebelle de sa gaîne. Il en suait d'ahan, mais la prudente tueuse voulait garder le logis ce jour-là, sans doute pour ne pas ternir son acier poli à l'air humide.

Fatigué de ces contorsions burlesques, le galant envoya d'un coup

de pied rouler le fanfaron à l'autre bout du théâtre, et se retira après avoir salué Isabelle avec une grâce exquise.

Matamore, tombé sur le dos, remuait ses membres grêles comme une sauterelle retournée. Quand, avec l'aide de son valet et de Pandolphe, il se fut dressé sur ses pieds, et bien assuré que Léandre était parti, il s'écria d'une voix haletante et comme entrecoupée par la rage :

— De grâce, Scapin, cercle-moi avec des bardes de fer; je crève de fureur, je vais éclater comme une bombe! Et toi, lame perfide, qui trahis ton maître au moment suprême, est-ce ainsi que tu me récompenses de t'avoir toujours abreuvée du sang des plus fiers capitaines et des plus vaillants duellistes! Je ne sais à quoi il tient que je ne te brise en mille morceaux sur mon genou, comme lâche, parjure et félonne; mais tu m'as voulu faire comprendre que le vrai guerrier doit rester sur la brèche, et ne pas s'oublier en des Capoues d'amour. En effet, cette semaine je n'ai défait aucune armée, je n'ai combattu ni orque, ni dragon, je n'ai pas fourni à la mort sa ration de cadavres, et la rouille est venue à mon glaive : rouille de honte, soudure d'oisiveté! Sous les propres yeux de ma belle ce béjaune me nargue, m'insulte et me provoque. Leçon profonde! enseignement philosophique! apologue moral! Désormais je tuerai deux ou trois hommes avant de déjeuner, pour être sûr que ma rapière joue librement. Fais m'en souvenir.

— Léandre n'aurait qu'à revenir, dit Scapin; si nous essayions à nous tous de tirer du fourreau cet acier formidable.

Matamore, s'arc-boutant contre un pavé, Sganarelle s'attelant à la coquille, Pandolphe au valet et le tabellion à Pandolphe, après quelques secousses la lame céda à l'effort des trois fantoches, qui allèrent rouler d'un côté les quatre fers en l'air, tandis que le fanfaron tombait de l'autre à jambes rebindaines, tenant encore à pleines mains le fourreau de la colichemarde.

Relevé aussitôt, il reprit la rapière, et dit avec emphase : « Maintenant Léandre a vécu; il n'a de ressource pour éviter la mort que d'émigrer en quelque planète lointaine. S'enfonçât-il au cœur de la terre, je le ramènerai à la surface pour le transpercer de mon glaive, à moins qu'il ne soit changé en pierre par mon œil horrifique et méduséen.

Malgré cet échec, aucun doute ne vint à l'obstiné vieillard Pandolphe sur l'héroïsme du Matamore, et il persista dans l'idée sau-

grenue de donner pour mari à sa fille ce magnifique seigneur. Isabelle se prit à pleurer et à dire qu'elle préférait le couvent à un tel hymen; Zerbine défendit de son mieux le beau Léandre, et jura par sa vertu, ô le beau serment! que ce mariage ne se ferait pas. Matamore attribua cet accueil glacé à un excès de pudeur, la passion, chez les personnes bien élevées, n'aimant pas à se laisser voir. D'ailleurs il n'avait pas encore fait sa cour, il ne s'était pas montré dans toute sa gloire, imitant en cela la discrétion de Jupiter envers Sémélé, qui, pour avoir voulu connaître son amant divin avec l'éclat de sa puissance, tomba brûlée et réduite en un petit tas de cendre.

Sans l'écouter davantage, les deux femmes rentrèrent au logis. Matamore, se piquant de galanterie, fit chercher une guitare par son valet, appuya son pied sur une borne, et commença à chatouiller le ventre de son instrument pour le faire rire. Puis il se mit à miauler un couplet de seguidille, en andalou, avec des portements de voix si bizarres, des coups de gosier si étranges, des notes de tête si impossibles, qu'on eût dit la sérénade de Rominagrobis sous la gouttière de la chatte blanche.

Un pot d'eau versé par Zerbine, sous le malicieux prétexte d'arroser des fleurs, n'éteignit pas sa furie musicale.

— Ce sont larmes d'attendrissement tombées des beaux yeux d'Isabelle, dit le Matamore; le héros chez moi est doublé du virtuose, et je manie la lyre comme l'épée.

Malheureusement, inquiété par ce bruit de sérénade, Léandre, qui rôdait aux environs, reparut, et, ne souffrant pas que ce faquin fît de la musique sous le balcon de sa maîtresse, arracha la guitare des mains du Matamore, stupide d'épouvante. Puis il lui en donna si fort sur le crâne, que la panse de l'instrument creva, et que le fanfaron, passant la tête au travers, resta pris par le col comme dans une cangue chinoise. Léandre, ne lâchant pas le manche de la guitare, se mit à tirer de çà, de là, avec brusques saccades, le pauvre Matamore, le cognant aux coulisses, l'approchant des chandelles à le roussir, ce qui formait des jeux de théâtre aussi ridicules qu'amusants. S'en étant bien diverti, il le lâcha subitement et le laissa tomber sur le ventre. Jugez de l'air qu'avait en cette posture l'infortuné Matamore, qui semblait coiffé d'une poêle à frire.

Ses misères ne se bornèrent pas là. Le valet de Léandre avec sa fertilité d'imagination bien connue, avait machiné des stratagèmes pour empêcher le mariage d'Isabelle et du Matamore. Appostée par lui,

une certaine Doralice fort coquette et galante se produisit accompagnée d'un frère spadassin représenté par le Tyran, armé de sa mine la plus féroce et portant sous le bras deux longues rapières qui dessinaient une croix de Saint-André d'aspect assez terrifiant. La demoiselle se plaignit d'avoir été compromise par le sieur Matamoros et délaissée pour Isabelle la fille de Pandolphe, outrage qui demandait une réparation sanglante.

— Dépêchez vite ce coupe-jarrets, dit Pandolphe à son futur gendre, ce ne sera qu'un jeu pour votre incomparable valeur que n'effrayerait pas tout un camp de Sarrasins.

Bien à contre-cœur Matamore se mit en garde après mille divertissantes simagrées, mais il tremblait comme un peuplier et le spadassin, frère de Doralice, lui fit sauter l'épée des mains au premier choc du fer et le chargea du plat de la rapière jusqu'à lui faire crier grâce.

Pour achever le ridicule, dame Léonarde, vêtue en douegna espagnole, parut épongeant ses yeux de chouette d'un ample mouchoir, poussant des soupirs à fendre le roc et agitant sous le nez de Pandolphe une promesse de mariage paraphée du seing contrefait de Matamore. Un nouvel orage de coups creva sur le misérable convaincu de perfidies si compliquées, et d'une voix unanime il fut condamné à épouser la Léonarde en punition de ses hâbleries, rodomontades et couardises. Pandolphe, dégoûté de Matamore, ne fit plus difficulté d'accorder la main de sa fille à Léandre, gentilhomme accompli.

Cette bouffonnade, animée par le jeu des acteurs, fut vivement applaudie. Les hommes trouvèrent la soubrette charmante, les femmes rendirent justice à la grâce décente d'Isabelle, et Matamore réunit tous les suffrages; il était difficile d'avoir mieux le physique de l'emploi, l'emphase plus grotesque, le geste plus fantasque et plus imprévu. Léandre fut admiré des belles dames, quoique jugé un peu fat par les cavaliers. C'était l'effet qu'il produisait d'ordinaire, et, à vrai dire, il n'en souhaitait pas d'autre, plus soucieux de sa personne que de son talent. La beauté de Sérafine ne manqua pas d'adorateurs, et plus d'un jeune gentilhomme, au risque de déplaire à sa belle voisine, jura sur sa moustache que c'était là une adorable fille.

Sigognac, caché derrière une coulisse, avait joui délicieusement du jeu d'Isabelle, bien qu'il se fût quelquefois intérieurement senti jaloux de la voix tendre qu'elle prenait en répondant à Léandre,

n'étant pas encore habitué à ces feintes amours du théâtre qui cachent souvent des aversions profondes et des inimitiés réelles. Aussi, la pièce finie, il complimenta la jeune comédienne d'un air contraint dont elle s'aperçut et n'eut pas de peine à deviner la cause.

« Vous jouez les amoureuses d'une admirable sorte, Isabelle, et l'on pourrait s'y méprendre.

— N'est-ce pas mon métier? répondit la jeune fille en souriant, et le directeur de la troupe ne m'a-t-il pas engagée pour cela?

— Sans doute, dit Sigognac; mais comme vous aviez l'air sincèrement éprise de ce fat qui ne sait rien que montrer ses dents comme un chien qu'on agace, tendre le jarret et faire parade de sa belle jambe!

— C'était le rôle qui le voulait; fallait-il pas rester là comme une souche avec une mine disgracieuse et revêche? n'ai-je pas d'ailleurs conservé la modestie d'une jeune fille bien née? Si j'ai manqué en cela, dites-le-moi, je me corrigerai.

— Oh! non. Vous sembliez une pudique demoiselle, soigneusement élevée dans la pratique des bonnes mœurs, et l'on ne saurait rien reprendre à votre jeu si juste, si vrai, si décent, qu'il imite, à s'y tromper, la nature même.

— Mon cher baron, voici que les lumières s'éteignent. La compagnie s'est retirée, et nous allons nous trouver dans les ténèbres. Jetez-moi cette cape sur les épaules et veuillez bien me reconduire à ma chambre.

Sigognac s'acquitta sans trop de gaucherie, quoique les mains lui tremblassent un peu, de ce métier nouveau pour lui de cortejo d'une femme de théâtre, et ils sortirent tous deux de la salle où il ne restait plus personne.

L'orangerie était située à quelque distance du château un peu sur la gauche dans un grand massif d'arbres. La façade qu'on apercevait de ce côté n'était pas moins magnifique que l'autre. Comme le terrain du parc était plus bas de niveau que celui du parterre, elle se déployait sur une terrasse garnie d'une rampe à balustres pansus, et coupée de distance en distance par des socles supportant des vases en faïence blanche et bleue qui contenaient des arbustes et des fleurs, les dernières de la saison.

Un escalier à double rampe descendait au parc, faisant saillie sur le mur de soutènement de la terrasse composé de grands panneaux

de briques encadrés de pierre. Cette ordonnance était fort majestueuse.

Il pouvait être à peu près neuf heures. La lune s'était levée. Une vapeur légère semblable à une gaze d'argent, tout en adoucissant les contours des objets, n'empêchait point de les discerner. On voyait parfaitement la façade du château, dont quelques fenêtres s'éclairaient d'une lueur rouge, tandis que certains carreaux, frappés par les rayons de l'astre nocturne, scintillaient brusquement comme des écailles de poisson. A cette lueur, les tons roses de la brique prenaient une nuance lilas d'une extrême douceur, et les assises de pierre, des teintes gris-de-perle. Sur l'ardoise neuve des toits, comme sur de l'acier poli, glissaient des reflets blancs, et la dentelle noire de la crête se découpait sur un ciel d'une transparence laiteuse. Des gouttes de lumière tombaient dans les feuilles des arbustes, rejaillissaient de l'émail des vases, et constellaient de diamants éparpillés la pelouse qui s'étendait devant la terrasse. Si l'on regardait au loin, spectacle non moins enchanteur, on découvrait les allées du parc se perdant, comme les paysages de Breughel de paradis, en des fuites et brumes d'azur, au bout desquelles brillaient parfois des lueurs argentées provenant d'une statue de marbre ou d'un jet d'eau.

Isabelle et Sigognac montèrent l'escalier, et charmés par la beauté de la nuit, firent quelques tours sur la terrasse avant de regagner leur chambre. Comme le lieu était découvert, en vue du château, la pudeur de la jeune comédienne ne conçut aucune alarme de cette promenade nocturne. D'ailleurs, la timidité du baron la rassurait, et bien que son emploi fût celui d'ingénue, elle en savait assez sur les choses d'amour pour ne pas ignorer que le propre de la passion vraie est le respect. Sigognac ne lui avait pas fait d'aveu formel, mais elle se sentait aimée de lui et ne craignait de sa part aucune entreprise fâcheuse à l'endroit de sa vertu.

Avec le charmant embarras des amours qui commencent, ce jeune couple, se promenant au clair de lune côte à côte, le bras sur le bras, dans un parc désert, ne se disait que les choses les plus insignifiantes du monde. Qui les eût épiés eût été surpris de n'entendre que propos vagues, réflexions futiles, demandes et réponses banales. Mais si les paroles ne trahissaient aucun mystère, le tremblement des voix, l'accent ému, les silences, les soupirs, le ton bas et confidentiel de l'entretien accusaient les préoccupations de l'âme.

L'appartement d'Yolande, voisin de celui de la Marquise, donnait sur le parc, et comme, après que ses femmes l'eurent défaite, la belle jeune fille regardait distraitement à travers la croisée la lune briller au-dessus des grands arbres, elle aperçut sur la terrasse Isabelle et Sigognac qui se promenaient sans autre accompagnement que leur ombre.

Certes, la dédaigneuse Yolande, fière comme une déesse qu'elle était, n'avait que mépris pour le pauvre baron de Sigognac, devant qui parfois à la chasse elle passait comme un éblouissement dans un tourbillon de lumière et de bruit, et que dernièrement même elle avait presque insulté; mais cela lui déplut de le voir sous sa fenêtre près d'une jeune femme à laquelle sans doute il parlait d'amour. Elle n'admettait pas qu'on pût ainsi secouer son servage. On devait mourir silencieusement pour elle.

Elle se coucha d'assez mauvaise humeur et eut quelque peine à s'endormir; ce groupe amoureux poursuivait son imagination.

Sigognac remit Isabelle à sa chambre, et comme il allait rentrer dans la sienne, il aperçut au fond du corridor un personnage mystérieux drapé d'un manteau couleur de muraille, dont le pan rejeté sur l'épaule cachait la figure jusqu'aux yeux; un chapeau rabattu dérobait son front, et ne permettait pas de distinguer ses traits non plus que s'il eût été masqué. En voyant Isabelle et le baron, il s'effaça de son mieux contre le mur; ce n'était aucun des comédiens, retirés déjà dans leur logis. Le Tyran était plus grand, le Pédant plus gros, le Léandre plus svelte; il n'avait la tournure ni du Scapin ni du Matamore, reconnaissable d'ailleurs à sa maigreur excessive que l'ampleur de nul manteau n'eût pu dissimuler.

Ne voulant pas paraître curieux et gêner l'inconnu, Sigognac se hâta de franchir le seuil de son logis, non sans avoir remarqué toutefois que la porte de la chambre des tapisseries où demeurait Zerbine restait discrètement entre-bâillée, comme attendant un visiteur qui ne voulait point être entendu.

Quand il fut enfermé chez lui, un imperceptible craquement de souliers, le faible bruit d'un verrou fermé avec précaution, l'avertirent que le rôdeur, si soigneusement embossé dans sa cape, était arrivé à bon port.

Une heure environ après, le Léandre ouvrit sa porte très-doucement, regarda si le corridor était désert, et, suspendant ses pas comme une bohémienne qui exécute la danse des œufs, gagna l'es-

calier, le descendit plus léger et plus muet en sa marche que ces fantômes errants dans les châteaux hantés, suivit le mur en profitant de l'ombre, et se dirigea du côté du parc vers un bosquet ou salle de verdure dont le centre était occupé par une statue de l'Amour discret tenant le doigt appliqué sur la bouche. A cet endroit, sans doute désigné d'avance, Léandre s'arrêta et parut attendre.

Nous avons dit que Léandre, interprétant à son avantage le sourire dont la Marquise avait reconnu le salut qu'il lui avait fait, s'était enhardi à écrire à la dame de Bruyères une lettre que Jeanne, séduite par quelques pistoles, devait secrètement poser sur la toilette de sa maîtresse.

Cette lettre était conçue ainsi, et nous la recopions pour donner une idée du style qu'employait Léandre en ces séductions de grandes dames où il excellait, disait-il.

« Madame, ou bien plutôt déesse de beauté, ne vous en prenez qu'à vos charmes incomparables de la mésaventure qu'ils vous attirent. Ils me forcent, par leur éclat, à sortir de l'ombre où j'aurais dû rester enseveli, et à m'approcher de leur lumière, de même que les dauphins viennent du fond de l'Océan aux clartés que jettent les fallots des pêcheurs, encore qu'ils doivent y trouver le trépas et périr, sans pitié, sous les dards aigus des harpons. Je sais trop bien que je rougirai l'onde de mon sang, mais comme aussi bien je ne puis vivre, il m'est égal de mourir. C'est là une audace bien étrange, que d'élever cette prétention, réservée aux demi-dieux, de recevoir au moins le coup fatal de votre main. Je m'y risque, car, étant désespéré d'avance, il ne peut m'arriver rien de pis, et je préfère votre courroux à votre mépris ou dédain. Pour donner le coup de grâce, il faut regarder la victime, et j'aurai, en expirant sous vos cruautés, cette douceur souveraine d'avoir été aperçu. Oui, je vous aime, Madame, et si c'est un crime, je ne m'en repens point. Dieu souffre qu'on l'adore; les étoiles supportent l'admiration du plus humble berger; c'est le sort des hautes perfections comme la vôtre de ne pouvoir être aimées que par des inférieurs, car elles n'ont point d'égales sur la terre: elles en ont à peine aux cieux. Je ne suis, hélas! qu'un pauvre comédien de province, mais quand même je serais duc ou prince, comblé de tous les dons de la fortune, ma tête n'atteindrait pas vos pieds, et il y aurait tout de même entre votre splendeur et mon néant la distance du sommet à l'abîme. Pour ra-

masser un cœur, il faudra toujours que vous vous baissiez. Le mien est, j'ose le dire, Madame, aussi fier que tendre, et qui ne le repousserait pas trouverait en lui l'amour le plus ardent, la délicatesse la plus parfaite, le respect le plus absolu, et un dévouement sans bornes. D'ailleurs, si une telle félicité m'arrivait, votre indulgence ne descendrait peut-être pas si bas qu'elle se l'imagine. Bien que réduit par le destin adverse et la rancune jalouse d'un grand à cette extrémité de me cacher au théâtre sous le déguisement des rôles, je ne suis pas d'une naissance dont il faille rougir. Si j'osais rompre le secret que m'imposent des raisons d'État, on verrait qu'un sang assez illustre coule en mes veines. Qui m'aimerait, ne dérogerait pas. Mais j'en ai déjà trop dit. Je ne serai toujours que le plus humble et le plus prosterné de vos serviteurs, lors même que, par une de ces reconnaissances qui dénouent les tragédies, tout le monde me saluerait comme fils de Roi. Qu'un signe, le plus léger, me fasse comprendre que ma hardiesse n'a pas excité en vous une trop dédaigneuse colère, et j'expirerai sans regret, brûlé par vos yeux, sur le bûcher de mon amour. »

Qu'aurait répondu la Marquise à cette brûlante épître, qui peut-être avait servi plusieurs fois? il faudrait connaître bien à fond le cœur féminin pour le savoir. Par malheur, la lettre n'arriva pas à son adresse. Entiché de grandes dames, Léandre ne regardait point les soubrettes et n'était point galant avec elles. En quoi il avait tort, car elles peuvent beaucoup sur les volontés de leurs maîtresses. Si les pistoles eussent été appuyées de quelques baisers et lutineries, Jeanne, satisfaite en son amour-propre de femme de chambre, qui vaut bien celui d'une Reine, eût mis plus de zèle et de fidélité à s'acquitter de sa commission.

Comme elle tenait négligemment la lettre de Léandre à la main, le Marquis la rencontra et lui demanda par manière d'acquit, n'étant pas de sa nature un mari curieux, quel était ce papier qu'elle portait ainsi.

— Oh! pas grand'chose, répondit-elle, une missive de M. Léandre à madame la Marquise.

— De Léandre, l'amoureux de la troupe, celui qui faisait le galant dans les rodomontades du capitaine Matamore! que peut-il écrire à ma femme? sans doute il lui demande quelque gratification.

— Je ne pense point, répondit la rancunière suivante; en me remet-

tant ce poulet, il poussait des soupirs et faisait des yeux blancs comme un amoureux pâmé.

— Donne cette lettre, fit le Marquis, j'y répondrai. N'en dis rien à la Marquise. Ces baladins sont parfois impertinents, et gâtés par les indulgences qu'on a, ne savent point se tenir en leur place.

En effet, le Marquis qui aimait assez se divertir, fit réponse au Léandre dans le même style avec une grande écriture seigneuriale, sur papier flairant le musc, le tout cacheté de cire d'Espagne parfumée et d'un blason de fantaisie, pour mieux entretenir le pauvre diable en ses imaginations amoureuses.

Quand Léandre rentra dans sa chambre après la représentation, il trouva sur sa table, au lieu le plus apparent, un pli déposé par une main mystérieuse et portant cette suscription : « A monsieur Léandre. » Il l'ouvrit tout tremblant de bonheur et lut les phrases suivantes :

« Comme vous le dites trop bien pour mon repos, les déesses ne peuvent aimer que des mortels. A onze heures, quand tout dormira sur la terre, ne craignant plus l'indiscrétion des regards humains, Diane quittera les cieux et descendra vers le berger Endymion. Ce ne sera pas sur le mont Latmus, mais dans le parc, au pied de la statue de l'Amour discret où le beau berger aura soin de sommeiller pour ménager la pudeur de l'immortelle, qui viendra sans son cortége de nymphes, enveloppée d'un nuage et dépouillée de ses rayons d'argent. »

Nous vous laissons à penser quelle joie folle inonda le cœur du Léandre à la lecture de ce billet qui dépassait ses plus vaniteuses espérances. Il répandit sur sa chevelure et ses mains un flacon d'essence, mâcha un morceau de macis pour avoir l'haleine fraîche, rebrossa ses dents, tourna la pointe de ses boucles afin de les faire mieux friser et se rendit dans le parc à l'endroit indiqué, où, pour vous raconter ceci nous l'avons laissé faisant le pied de grue.

La fièvre de l'attente et aussi la fraîcheur nocturne lui causaient des frissons nerveux. Il tressaillait à la chute d'une feuille, et tendait au moindre bruit une oreille exercée à saisir au vol le murmure du souffleur. Le sable criant sous son pied lui semblait faire un fracas énorme qu'on dût entendre du château. Malgré lui, l'horreur sacrée des bois l'envahissait et les grands arbres noirs inquiétait son imagi-

nation. Il n'avait pas peur précisément, mais ses idées prenaient une pente assez lugubre. La Marquise tardait un peu et Diane laissait trop longtemps Endymion les pieds dans la rosée. A un certain instant il lui sembla entendre craquer une branche morte sous un pas assez lourd. Ce ne pouvait être celui de sa déesse. Les déesses glissent sur un rayon et elles touchent terre sans faire ployer la pointe d'une herbe.

« Si la Marquise ne se hâte pas de venir, au lieu d'un galant plein d'ardeur, elle ne trouvera plus qu'un amoureux transi, pensait Léandre ; ces attentes où l'on se morfond ne valent rien aux prouesses de Cythère. » Il en était là de ses réflexions, lorsque quatre ombres massives se dégageant d'entre les arbres et de derrière le piédestal de la statue, vinrent à lui d'un mouvement concerté. Deux de ces ombres qui étaient les corps de grands marauds, laquais au service du Marquis de Bruyères, saisirent les bras du comédien, les lui maintinrent comme ceux des captifs qu'on veut lier, et les deux autres se mirent à le bâtonner en cadence. Les coups résonnaient sur son dos comme les marteaux sur l'enclume. Ne voulant point par ses cris attirer du monde et faire connaître sa mésaventure, le pauvre fustigé supporta héroïquement sa douleur. Mucius Scévola ne fit pas meilleur contenance le poing dans le brasier que Léandre sous le bâton.

La correction finie, les quatre bourreaux lachèrent leur victime, lui firent une profonde salutation et se retirèrent sans avoir sonné mot.

Quelle chute honteuse! Icare tombant du haut du ciel n'en fit pas une plus profonde. Contusionné, brisé, moulu, Léandre, clopin-clopant, regagna le château courbant le dos, se frottant les côtes ; mais la vanité chez lui était si grande que l'idée d'une mystification ne lui vint pas. Son amour-propre trouvait plus expédient de donner à l'aventure un tour tragique. Il se disait que, sans doute, la marquise, épiée par un mari jaloux, avait été suivie, enlevée, avant d'arriver au rendez-vous, et forcée, le poignard sur la gorge, à tout avouer. Il se la représentait à genoux, échevelée, demandant grâce au Marquis, forcené de colère, répandant des pleurs à foison et promettant pour l'avenir de mieux résister aux surprises de son cœur. Même tout courbaturé de bastonnades, il la plaignait de s'être mise en tel péril à cause de lui, ne se doutant pas qu'elle ignorait l'histoire et reposait à cette heure fort tranquillement entre ses draps de toile de Hollande, bassinés au bois de santal et à la cannelle.

En longeant le corridor, Léandre eut cette contrariété de voir Scapin dont la tête passait par l'hiatus de la porte entre-bâillée et qui ricanait malicieusement. Il se redressa du mieux qu'il put, mais la maligne bête ne prit pas le change.

Le lendemain, la troupe fit ses préparatifs de départ. On abandonna le char à bœufs comme trop lent, et le Tyran, largement payé par le Marquis, loua une grande charrette à quatre chevaux pour emmener la bande et ses bagages. Léandre et Zerbine se levèrent tard, pour des raisons qu'il n'est pas besoin d'indiquer davantage, seulement l'un avait la mine dolente et piteuse, quoiqu'il essayât de faire à mauvais jeu bon visage; l'autre rayonnait d'ambition satisfaite. Elle se montrait même bonne princesse envers ses compagnes, et la Duègne, symptôme grave, se rapprochait d'elle avec des obséquiosités patelines qu'elle ne lui avait jamais montrées. Scapin, à qui rien n'échappait, remarqua que la malle de Zerbine avait doublé de poids par quelque sortilége magique. Sérafine se mordait les lèvres en murmurant le mot « créature! » que la soubrette ne fit pas semblant d'entendre, contente pour le moment de l'humiliation de la grande coquette.

Enfin, la charrette s'ébranla, et l'on quitta cet hospitalier château de Bruyères, que tous regrettaient, excepté Léandre. Le Tyran pensait aux pistoles qu'il avait reçues; le Pédant, aux excellents vins dont il s'était largement abreuvé, Matamore aux applaudissements qu'on lui avait prodigués; Zerbine, aux pièces de taffetas, aux colliers d'or et autres régals; Sigognac et Isabelle ne pensaient qu'à leur amour, et contents d'être ensemble, ne retournèrent pas même la tête pour voir encore une fois à l'horizon les toits bleus et les murs vermeils du château.

THÉOPHILE GAUTIER.

(La suite prochainement.)

DE LA NOBLESSE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE FRANÇAISE[1]

DEUXIÈME PARTIE.

(SUITE.)

IV

DE L'ÉDUCATION ET DE L'INSTRUCTION DE LA NOBLESSE.

Après avoir étudié dans les précédents chapitres la condition légale des personnes, la condition des terres, les honneurs et les priviléges, nous allons maintenant jeter un coup d'œil rapide sur la culture intellectuelle de la noblesse, son éducation, ses habitudes, et nous indiquerons ensuite les principales fonctions qu'elle remplissait dans l'État.

C'est une erreur de croire que dans le moyen âge la noblesse, comme on l'a dit cent fois, se montrait, par système et par esprit de caste, hostile à l'instruction. Le savoir, tel que le comportait le développement de la société, était aussi répandu dans ses rangs que dans ceux du tiers état. Sous les Carlovingiens, les enfants des grandes familles étaient élevés dans les écoles monastiques; leur instruction, ainsi que le dit Boulainvilliers, se bornait, il est vrai, au catéchisme, à la correction des mœurs et à une certaine politesse du latin; mais on ne pouvait leur demander d'en apprendre davantage, puisque c'était là le dernier mot de l'enseignement. Les écoles fondées et illustrées par Charlemagne disparurent avec lui; tout retomba dans des ténèbres profondes, mais à la fin du onzième siècle l'aurore d'une seconde renaissance illumina ces ténèbres. Dans le Midi, la noblesse s'associa d'une manière brillante au mouvement poétique de la littérature provençale et lui donna même quelques-uns de ses plus illustres représentants, tels que Bertrand de Born, Guillaume

1. Voir les 28e, 29e, et 30e livraisons.

gentilhomme ordinaire, gentilhomme de la manche, gentilhomme servant, maître de la garde-robe, valet de chambre, écuyer de bouche, écuyer cavalcadour, écuyer de la grande et de la petite écurie, menin, page, veneur, louvetier, fauconnier, garçon de lévriers, garçon de limiers, valet de limiers pour le loup, piqueur du vol pour la corneille, chef du vol pour la pie ou le héron [1], etc., etc. Pour obtenir ces titres, il fallait d'abord être gentilhomme de nom et d'armes, comme on le voit par un édit de Henri III, en date de 1579; mais peu à peu on se montra moins sévère. L'État, toujours pressé par les besoins d'argent, rendit les charges de cour accessibles à la roture en les vendant comme les titres, sous la seule réserve que les plus importantes resteraient le privilége exclusif des anciennes familles titrées. Nous devons ajouter, pour être juste envers tout le monde, que les bourgeois n'étaient pas moins ardents que les nobles lorsqu'il s'agissait d'être ou plutôt de paraître quelque chose auprès des rois; quand ils ne pouvaient arriver jusqu'à la cour, ils s'en dédommageaient en érigeant en fonctions aristocratiques une foule des charges municipales qui sont remplies aujourd'hui par les plus modestes agents des administrations urbaines; ainsi, par exemple, tandis qu'on payait fort cher, dans les cuisines de Versailles, l'honneur de surveiller le rôti du roi, on se disputait avec tous les emportements de l'ambition, dans l'échevinage de cette ville, la dignité d'allumeur des lanternes publiques [2].

La noblesse de cour, dans la seconde moitié du seizième siècle, joua le plus triste rôle. En politique elle fit *son bréviaire*, c'était le mot du temps, des œuvres de Machiavel; avec une foi douteuse, elle se jeta dans les fureurs des guerres de religion. Sous Charles IX, elle prépara la Saint-Barthélemy et donna pour chefs aux égorgeurs Henri de Guise, Tavannes et d'Aumale; sous Henri III, elle donna à ce prince ses indignes favoris et ses *mignons*. Sous Henri IV et Sully, elle rentre dans le devoir, et sous Louis XIV, on la voit paraître avec un ca-

1. Ces dernières charges étaient remplies, sous Louis XIV, par des personnes de la plus haute noblesse, comme on le voit dans le curieux recueil conservé aux manuscrits de la Bibliothèque impériale, sous le titre de *Bienfaits du roi*, t. I, années 1686 à 1690, et dans la *Correspondance administrative de Louis XIV*, t. IV, p. 766.

2. Voir sur ce curieux épisode de l'histoire de la vanité française le savant et excellent livre de M. Leroi : *Les rues de Versailles*, 2e édition. Versailles, Montalant, 1861, in-8°.

ractère entièrement différent de ce qu'elle était sous les Valois. Aux favoris succèdent les courtisans, et La Bruyère, dans un chapitre de son immortel ouvrage, s'est chargé de nous apprendre ce qu'étaient ceux qui se paraient de ce nom. Voir le prince, en être vu, c'était là toute leur mission sociale; mais si nul qu'il fût en apparence, le métier de courtisan n'en ouvrait pas moins l'accès aux charges politiques les plus importantes. Il préparait à Chamillard les voies du ministère des finances, parce que Chamillard avait l'honneur de jouer au billard avec Louis XIV, et l'habileté de se faire battre[1]; comme plus tard il donnait au maréchal de Soubise le commandement de l'armée de Rosbach, parce que Soubise avait eu le talent de plaire à madame de Pompadour. Les pensions, les présents de toutes sortes, les gratifications coulaient de la cassette du monarque comme d'une source intarissable. A l'un il donnait la terre de Vaujours dont les revenus s'élevaient à cent mille livres, à l'autre une gratification de cent cinquante mille écus; les filles entrées en religion recevaient des abbayes; les filles entrées en ménage, des colliers de perles de cent mille livres[2]. On créait des comtés pour les barons, des duchés pour les comtes. Mais, si brillante que fût la faveur du courtisan, elle était toujours incertaine et mobile comme les caprices du maître; il suffisait d'un accès de mauvaise humeur pour l'envoyer en exil dans ses terres; d'un soupçon, pour l'envoyer à la Bastille.

Ce qu'il y avait de grave et d'extérieurement sévère dans le courtisan de Louis XIV disparut complétement sous Louis XV. Timide, ennuyé, et comme fatigué par la couronne, ce prince ne recherche dans son entourage que ceux qui l'amusent et lui font oublier son rang. Il ne gouverne pas, il chasse et il soupe, et la suprême ambition, c'est de chasser et de souper avec lui; au début même de son règne, dix-sept femmes du plus haut rang briguent l'honneur de le séduire, et chacune conspire pour le corrompre afin de le dominer. Ses courtisans lui donnent des maîtresses, et celles-ci lui donnent des ministres. S'agit-il de renverser madame de Mailly? le duc de Richelieu se met à la tête d'une cabale pour préparer, suivant le mot d'un contemporain, « le cœur du roi à l'inconstance. » Quand le manége a réussi, Richelieu se charge d'entamer des négociations

1. En attendant le portefeuille, les parties de Chamillard, lui avaient attiré, en 1686, une gratification de 20,000 livres. Voir les *Bienfaits du roi*, février, 1686.

2. *Ubi suprà*, avril et juillet 1686.

avec madame de la Tournelle. En 1753, c'est encore lui qui se met à la tête des intrigues dirigées contre madame de Pompadour, et, pour supplanter cette habile et puissante favorite, il ménage au roi l'entrevue d'une jeune et jolie fille [1].

A partir des derniers Valois, la noblesse de cour a exercé sur les affaires générales du pays la plus fâcheuse influence. Elle a constitué, à côté du gouvernement royal, une sorte de gouvernement occulte qui substituait l'intrigue et l'esprit de faction au jeu régulier des institutions légales, la volonté des maîtresses à la volonté des rois; et depuis le seizième siècle on peut en suivre les traces dans les mystères sanglants de la Saint-Barthélemy, les stériles agitations de la Fronde, les débauches de la régence et du règne de Louis XV, la guerre des jésuites et des parlements, l'agiotage de Law, le pacte de famine, les luttes politiques de 1789. N'est-ce pas, en effet, le parti de la cour qui précipita la marche de la révolution, et rendit tout rapprochement impossible en formant autour de la reine un centre de cabales mesquines, autour du comte d'Artois un centre de résistance aveugle et obstinée, qui menaçait Louis XVI d'une insurrection générale de la noblesse s'il entrait dans la voie des concessions [2]? L'action personnelle du roi, ses intentions généreuses, l'ascendant que pouvaient lui donner ses vertus, tout fut paralysé par les intrigues qui s'agitaient autour de lui pour le perdre, et ce simple mot, *la cour*, qui reparaît sans cesse dans notre histoire, pendant les derniers siècles de la monarchie, suffit à montrer qu'en dehors du parlement, de la royauté, en dehors de l'intervention officielle des trois ordres dans les affaires de l'État, il s'était formé un pouvoir mystérieux, un gouvernement impersonnel et insaisissable qui s'interposait sans cesse entre le trône et le pays, et représentait le despotisme de l'intrigue.

A côté des charges de la cour, la noblesse, en vertu de ses priviléges, occupait les emplois les plus importants de l'administration et de l'armée. Ces emplois étaient principalement ceux de baillis d'épée, de sénéchaux, de capitaines des villes et châteaux, de gouverneurs des provinces, d'officiers des armées de terre et de mer, d'agents diplomatiques et d'ambassadeurs. Dans l'armée, les pre-

1. Voir sur toutes ces tristes affaires, *Journal de Barbier*, t. V, p. 373, et t. VIII, p. 180.

2. Thiers, *Hist. de la Révolution française*, Paris, 1834, t. I, p. 33 et suiv.

miers grades, tels que ceux de maréchal de France, de lieutenant général, étaient réservés aux gentilshommes de haute extraction[1].

Dans l'Église, les grands bénéfices, les riches abbayes, les commanderies de Malte et de Jérusalem, les dignités canoniales, étaient principalement affectés aux cadets et aux filles des grandes familles. Il en fut de même des évêchés, et la conséquence de cet état de choses fut de créer un clergé riche et mondain, qui absorbait une grande partie des revenus ecclésiastiques, au grand détriment des pauvres et des établissements de charité, et qui restait à peu près étranger aux plus simples devoirs du sacerdoce. Ce mal datait de loin, car on avait vu au dixième siècle un enfant de quatre ans occuper le siége épiscopal de Reims, illustré par Hincmar. Les efforts des réformateurs, les canons des conciles furent impuissants contre ces abus, car les rois avaient fait de la collation des bénéfices un moyen de domination politique vis-à-vis de la noblesse, et tous les monopoles de la société civile s'étaient implantés dans la société religieuse, impuissante à défendre les principes d'égalité qui faisaient la base de son organisation. Le scandale fut poussé si loin, que, sous Louis XV, un prince du sang, le comte de Clermont, tonsuré dès l'âge de neuf ans, cumulait les fonctions de lieutenant général des armées du roi et le titre de premier grand maître de la franc-maçonnerie de France avec la dignité d'abbé du Bec, de Saint-Claude, de Noirmoutiers et de Saint-Germain des Prés, dignité qui lui donnait environ trois cent mille livres de rente qu'il dépensait avec des filles d'Opéra.

Ces priviléges en matière de fonctions publiques n'étaient pas moins funestes que les priviléges en matière de justice ou d'impôts. Ils dispensaient ceux qui en étaient investis de tout effort et de toute aptitude, substituaient aux droits du mérite les droits de la naissance, immobilisaient les fonctions dans les mêmes familles, et laissaient l'immense majorité du pays en dehors de ses propres affaires. L'antagonisme des castes se réveillait sans cesse dans les fonctions publiques, entre la noblesse et le tiers état, entre les fonctionnaires et les administrés. Et c'est, sans aucun doute, dans cet antagonisme

1. Il faut cependant faire cette remarque que dès l'établissement des armées permanentes, une foule de roturiers furent admis aux charges militaires; sous Louis XIV, des grades de colonel et de brigadier furent concédés en grand nombre à de simples bourgeois; et c'est une complète erreur de croire que les nobles seuls, sous l'ancien régime, pouvaient être officiers.

qu'il faut chercher l'une des principales causes du désordre et de l'impuissance de notre ancienne administration, et de cette persistance des abus, qui restent les mêmes à la distance de plusieurs siècles.

VI

DES RELATIONS SOCIALES, DES HABITUDES ET DES MŒURS DE LA NOBLESSE.

Un écrivain du dix-huitième siècle, en parlant de l'ancienne noblesse considérée comme caste et comme ordre de l'État, compare, non sans raison, les préjugés et les entêtements généalogiques aux préjugés et aux entêtements des sectaires. Dans la secte, l'individu ne compte que par la foi; dans la caste, il ne compte que par le rang; et d'un côté comme de l'autre, c'est le même esprit d'exclusion, la même hauteur intolérante, la même exaltation de la personalité. Rien n'abaisse cette barrière de l'orgueil qui sépare le manant ou le bourgeois du seigneur, et celui-ci semble toujours se rappeler que le sang du leude, dans les compositions pécuniaires des codes barbares, se paye deux et trois fois plus cher que le sang de l'esclave.

Nous pourrions, à l'appui de cette remarque, emprunter des faits aussi nombreux qu'irrécusables aux chroniques, aux mémoires et aux documents judiciaires des archives administratives des villes, aussi bien qu'aux romans, aux fabliaux, au théâtre; car depuis les rapsodes inconnus qui rimèrent l'épopée du *Renart* jusqu'à l'immortel auteur de *Georges Dandin*, une longue protestation ne cesse de s'élever contre le mépris que les classes titrées affichaient pour les déshérités de la vieille monarchie, pour ces paysans à qui leurs noms féodaux de *manants* ou de *vilains* étaient jetés comme une insulte; pour ces travailleurs des corporations qu'on traitait, au quatorzième siècle, de *pédaille* ou de *ribaudaille*, au dix-huitième, de *petites gens* ou de *gens de rien*.

Dans l'une des branches de cette satirique épopée du *Renart* que nous venons de nommer, le dédain que les seigneurs professaient pour les roturiers leurs vassaux se caractérise d'une façon saisissante et lugubre dans un petit récit dont voici l'analyse.

Une noble châtelaine, *dame Doche*, apprit un jour que la femme d'un de ses manants venait de mourir, et que, d'après ses volontés

dernières, on l'avait enterrée dans un linceul qui n'avait pas moins de quinze aunes de toile fine. Quinze aunes de toile au quatorzième siècle, c'était un véritable trésor, et *dame Doche* s'indigna que les vilains eussent osé afficher sur ses terres un pareil luxe, et qu'une femme de si mince état eût emporté tant de richesses dans la tombe. Elle ordonna d'ouvrir la fosse, de retirer la toile et d'en faire des housses à ses chevaux. Quant au cadavre, après avoir été dépouillé de son linceul, il fut jeté à la voirie. Ce n'est là, dira-t-on peut-être, qu'une exagération satirique qui n'est justifiée par aucun fait réel, et l'on ne peut s'autoriser d'un conte fait à plaisir par un rimeur dont on ne sait pas même le nom. Quoi qu'il en soit de cette remarque, il ne faut pas oublier que ce rimeur écrivait en 1340, et que dix-huit ans plus tard, en 1358, des outrages aussi cruels que ceux qu'il avait imaginés dans ses vers allumaient la torche incendiaire des Jacques.

Plus on approche de l'époque moderne, plus la vieille aristocratie, refoulée par le droit royal et le droit populaire, s'attache avec une ferveur nouvelle au culte de la race et du blason, plus elle essaye de réagir, par l'isolement et la hauteur, contre son abaissement politique. Elle accepte sans murmurer le despotisme de Louis XIV, mais elle ne lui pardonne pas d'élever de *vils bourgeois*, c'est le mot de Saint-Simon, aux grades de l'armée, aux charges de l'État. « La nécessité de l'argent, s'écrie avec tristesse le comte de Boulainvilliers, a conduit la noblesse à un tel oubli de soi-même, qu'elle n'a pas honte de mêler son sang à celui des *plus vils roturiers* ni de le faire passer dans ses veines[1]. » Les alliances bourgeoises étaient devenues, en effet, assez fréquentes sous Louis XIV et sous Louis XV, mais au lieu d'opérer le rapprochement et la fusion des classes et des familles, elles ne faisaient le plus souvent que les aigrir l'une contre l'autre, en mettant en présence des préjugés, des habitudes et des antipathies irréconciliables; mademoiselle de Sottenville, devenue madame Georges Dandin, vengeait le blason de ses ancêtres en trompant son mari, et madame de Sottenville en méprisant son gendre.

Dans les rapports administratifs, des tiraillements et des conflits suscités par l'hostilité des rangs éclataient sans cesse entre les fonctionnaires des divers ordres, et l'histoire des villes de com-

1. *Essai sur la noblesse*, p. 225.

mune, dans les deux derniers siècles, offre de nombreux exemples des luttes que les magistrats municipaux avaient à soutenir, pour les causes les plus futiles, contre les gouverneurs des provinces ou les commandants militaires des villes qui tous appartenaient à des familles titrées. Ces officiers, dans leurs rapports avec les bourgeois, affichaient presque partout la hauteur la plus blessante. C'est ainsi qu'en 1677 le maire et les échevins d'Abbeville ayant voulu forcer quelques gentilshommes de cette ville à loger des soldats appartenant aux armées du roi, le duc d'Elbeuf, lieutenant-général en Picardie, les contraignit de demander pardon à la noblesse pour avoir attenté à *ses priviléges sacrés*[1]. Les mêmes tiraillements, les mêmes luttes se représentaient à chaque instant dans les assemblées des états généraux ou provinciaux. Les gentilshommes de race se trouvaient humiliés de siéger à côté de simples bourgeois, et ils allaient même jusqu'à repousser les nouveaux anoblis, ou ceux qui, tout en justifiant d'un titre, ne possédaient point de terres fieffées[2]. En 1665, la cour des aides confirme, moyennant finances, des lettes d'anoblissement accordées à une famille du nom de Dubuisson, et la noblesse du Bourbonnais et de l'Auvergne s'empresse de protester, en déclarant qu'il est impossible que l'arrêt de la cour soit pris au sérieux, attendu que les gentilshommes ne pourraient voir *sans indignation* les Dubuisson siéger dans leurs assemblées[3]. En 1788, la noblesse de Provence exclut Mirabeau des états, sous prétexte qu'il ne possède aucun fief, et que dès lors il n'est point digne de figurer dans ses rangs. Les ducs et pairs obéissaient au même sentiment de fierté impolitique, lorsqu'au milieu du dix-huitième siècle ils se dispensaient de s'associer aux travaux du parlement[4].

Du dédain à la violence il n'y a souvent qu'un pas; et sans parler des dixième, onzième et douzième siècles, « où les grands et les petits, comme le dit Boulainvilliers, s'étaient également dépouillés d'humanité, » on trouve encore, à des époques rapprochées de nous,

1. F.-C. Louandre, *Histoire d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, 1843, in-8°, t. II, p. 242.

2. En Artois, les nobles qui ne comptaient pas sept générations ou qui ne possédaient pas de clochers dans leurs domaines, ne pouvaient point siéger dans les états provinciaux, et n'étaient pas même appelés à élire des représentants. *Revue des Sociétés savantes*, liv. de janvier 1861, t. V, p. 68.

3. *Correspondance administrative du règne de Louis XIV*, t. II, p. 147.

4. Voir *le Journal de Barbier*, t. VIII, p. 87, 88.

bien des faits qui témoignent de la dureté des relations des seigneurs avec leurs vassaux. « Nous nous plaignons de la plupart de la noblesse de ce pays, qui nous maltraite en beaucoup d'occasions, » disaient en 1675 les paysans des environs de Rennes, dans une requête adressée à Louis XIV, au nom *de la populace révoltée* [1]. Quelques années auparavant, le Grand Roi avait reçu de l'Auvergne une lettre anonyme dans laquelle on lui signalait les abus les plus regrettables : « La haute noblesse, plus en vue, traite mieux ses vassaux, disait cette lettre, datée du 4 juin 1664; mais les petits nobles, n'étant connus que de leurs voisins, ont le champ libre d'exercer toutes les violences sur les sujets de Votre Majesté [2].» Les justices seigneuriales, au lieu d'être une garantie pour les populations, n'étaient souvent pour elles qu'une nouvelle cause de misère, attendu que les juges des lieux faisaient emprisonner les habitants pour les causes les plus futiles, et les forçaient, quand ils étaient condamnés, à racheter leurs peines moyennant des sommes relativement considérables. L'assiette et la perception des tailles féodales donnaient également lieu aux actes les plus arbitraires, et sous le règne même de Louis XIV il s'est passé, au sujet de ces tailles, des faits qui semblent empruntés aux plus tristes jours de l'anarchie féodale, témoin le baron de Canillac, gentilhomme d'Auvergne, qui levait dans ses terres la *taille de monsieur*, la *taille de madame*, la *taille de leurs enfants*. « Pour percevoir ces impositions arbitraires, dit Fléchier, le baron entretenait dans des tours douze scélérats dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il appelait ses douze apôtres, et qui catéchisaient avec le bâton ou avec l'épée. »

On ne nous accusera point, nous le pensons, d'avoir exagéré ou

1. Cette requête que nous croyons inédite, est conservée à la *Bibliothèque impériale*, département des manuscrits, dans les *Mélanges de Clairembault*, vol. 469, p. 251. On y voit que les seigneurs bretons prélevaient pour le champart une gerbe sur trois; qu'ils se montraient d'une exigence extrême pour les corvées et la banalité des moulins; et qu'ils faisaient paître leurs moutons dans les récoltes de leurs tenanciers. La requête ajoute : « Ils ont grand nombre de pigeons qui gastent nos bledz, quoique nous n'avons point permission de les chasser (*sic*); ils menassent de nous tirer, et de nous donner des coups de baston, de quoy nous ne pouvons avoir justice. » Ces abus n'étaient point particuliers à la Bretagne; ils existaient sur un grand nombre d'autres points, et principalement dans les provinces qui se trouvaient le plus éloignées de Paris.

2. *Correspondance administrative du règne de Louis XIV*, t. III, p. 124.

assombri, dans les pages qu'on vient de lire, le tableau des relations sociales de la noblesse avec les classes roturières. En remontant jusqu'aux origines de la troisième race, les chroniques, les mémoires, les cahiers des états, les assemblées des notables, les arrêts des parlements, les ordonnances royales relatives à *la réformation des mauvaises coutumes*, les lettres de rémission, les histoires particulières des villes nous auraient encore fourni bien d'autres témoignages, pour montrer combien ces relations étaient hautaines, difficiles et souvent oppressives. C'était la conséquence fatale de l'organisation des castes et de la faiblesse des pouvoirs publics, impuissants à contenir l'arbitraire et à maintenir chacun dans la limite de ses droits. La foi elle-même ne parvenait point toujours à protéger l'Église, et du neuvième siècle au treizième la société religieuse n'eut pas moins à souffrir que la société laïque. On trouve, en effet, à chaque instant, durant cette période, les traces des usurpations commises par les seigneurs féodaux sur les domaines ecclésiastiques. Bouchard de Montmorency ravage les terres de l'abbaye de Saint-Denis; Imbert de Beaujeu, Ebbe de Charenton se livrent, sous le règne de Philippe-Auguste, à toute espèce d'attentats contre les biens du clergé. Les seigneurs de Sully mettent la main sur les propriétés de Fleury-sur-Loire, qui était la plus ancienne maison de bénédictins de toute la France; les comtes de Bourges s'emparent des abbayes de Saint-Ambroise, de Saint-Ursin, de Saint-Gaudon. Renaud, comte de Sens, et le comte de Clermont désolent, sous le règne de Louis le Jeune, les monastères situés dans l'étendue de leurs fiefs. Les uns prennent les terres, les bois, les vignes, les moulins; les autres pillent les trésors des églises; quelques-uns même enlèvent à main armée des reliques célèbres, pour les transporter sur leurs terres et se réserver ainsi le monopole des miracles, ou se créer d'importants revenus; car les offrandes volontairement déposées par les fidèles sur les tombeaux ou les châsses des saints s'élevaient souvent à des sommes considérables [1]. Ce qu'on appelle aujourd'hui le *casuel* n'était pas même à l'abri des exactions féodales, et dans le Berri, en 1108, un sei-

1. Aux neuvième et dixième siècles, les dons que les fidèles déposaient sur le tombeau de saint Riquier, fondateur de l'abbaye de ce nom, dans l'ancien comté de Ponthieu, aujourd'hui arrondissement d'Abbeville, représentaient annuellement une valeur de deux millions de notre monnaie. En 826, lors de la translation des reliques de saint Sébastien, on ramassa, autour de la châsse de ce saint, quatre-vingt-cinq boisseaux de pièces d'argent, et neuf

gneur du nom d'Evrard s'appropria les sommes payées à l'église Saint-Sulpice de Bourges pour les baptêmes, les mariages, les enterrements, et il en forma *un fief presbytérial* [1].

Les nombreux conciles provinciaux tenus en France depuis le neuvième siècle jusqu'aux premières années du treizième, au sujet des violences commises par les seigneurs contre l'Église, attestent combien le mal était profond et surtout combien il était général. Les principaux de ces conciles sont ceux de Toul, en 859; de Douzy-sur-Cher, en 874; de Reims, contre Baudouin, comte de Flandres, en 892; de Châlons, en Champagne, en 915, contre Rodolphe, comte de Mâcon; de Trosly, en Soissonnais, en 921; de Charlieu, en Charolais, en 926; de Saint-Thierry en Remois, contre le comte Ragenald, en 953; de Poitiers, vers 1025; de Bourges, en 1034; d'Autun, contre Robert, duc de Bourgogne, en 1055; de Beauvais, contre Thomas de Marle, en 1114; de Soissons, en 1155. Les peines spirituelles, quelque sévères qu'elles fussent, ne suffisaient point à réprimer les spoliations et les violences de la féodalité, et l'Église, pour se défendre, fut contrainte de se placer sous la sauvegarde de la force matérielle. Tantôt elle inféoda une partie de ses domaines à des hommes de guerre, et elle leur remit, en échange de l'inféodation, le soin de la défendre; tantôt elle se plaça sous la sauvegarde des seigneurs laïcs, qui prirent le nom d'avoués, de vidames, ou d'abbés militaires, *abbates militares;* tantôt enfin elle établit des *pariages*, c'est-à-dire qu'elle s'associa avec des personnages puissants, en leur donnant, comme on dirait aujourd'hui, des actions dans ses propriétés, pour les intéresser à leur conservation. Quelques-uns de ces pariages furent conclus avec les rois eux-mêmes, entre autres par le chapitre de Saint-Martin de Tours avec avec Louis VI, pour le domaine d'Aubigny-sur-Loire.

Les avoués, les vidames, les abbés militaires finissaient souvent par usurper les biens dont la garde leur était confiée, comme les premiers feudataires l'avaient fait, soit pour les offices royaux, soit pour les domaines fonciers tenus en bénéfices, et la seule protection vraiment efficace que les églises et les abbayes aient trouvée contre la féodalité fut la protection des rois. Hugues Capet, Robert, Henri, Louis

cents livres pesant d'or, sans compter les bijoux et les colliers de femmes. — *Translatio reliquiarum sancti Sebastiani*, apud Bollendum, *die xx januarii.*

1. *Cartulaire de Saint-Sulpice de Bourges*, cité par Raynal, *Hist. du Berry*, t. I, p. 36, 361.

le Jeune, Philippe-Auguste, firent opérer entre les mains du clergé des restitutions nombreuses[1].

Les désordres qui soulevèrent tant de fois, comme on vient de le voir, la réprobation des conciles, n'empêchèrent point un grand nombre de seigneurs d'attacher leurs noms à une foule de fondations pieuses et d'établissements charitables. Cette contradiction s'explique naturellement par la puissance des idées religieuses, qui finissaient tôt ou tard par prendre le dessus. Les bonnes œuvres arrivaient tardivement, comme le rachat des fautes. Après avoir passé leur vie sous le harnais de guerre, un grand nombre de seigneurs féodaux revêtaient à leurs derniers moments l'habit monastique et mouraient sur la cendre; mais jusque dans les largesses expiatoires qu'ils faisaient à l'église, on retrouvait encore parfois l'empreinte barbare des mœurs féodales, et c'est ainsi qu'on vit les seigneurs de Pirou donner à l'abbaye de Lessay, en Normandie, des bois et des terres, à la condition que deux de leurs meilleurs chiens de chasse seraient enterrés dans le cloître des religieux[2].

Séparée du reste de la nation par ses priviléges, la noblesse, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, paraît avoir eu à cœur de s'en séparer par ses habitudes. A part quelques grands feudataires qui habitaient les villes capitales de leurs seigneuries, la noblesse, jusqu'à la fin du quinzième siècle, résida exclusivement dans les campagnes. Propriétaire de vastes domaines, elle aurait pu trouver dans l'agriculture une occupation sérieuse et profitable, tout en restant fidèle à ses traditions, puisqu'elle pouvait, sans déroger, cultiver les terres qui lui appartenaient en propre; mais, au lieu de les faire valoir par elle-même, elle les donnait à cens, quand elle ne les laissait pas en friche, et en temps de paix, elle n'avait point d'autre occupation que de monter à cheval, de lire des romans de chevalerie, d'assister aux tournois ou de chasser[3]. Aussi la situation déplorable dans laquelle se trouvaient, même dans les deux derniers siècles, la plupart des domaines de la noblesse, est-elle attestée par les documents les plus

1. Voir le texte d'une formule de restitution dans Galand, *Du franc-alleu*. Paris, 1637, in-8°, p. 289 et suiv.

2. *Annuaire du département de la Manche*. Saint-Lô, 1860, 1 volume in-8°, pag. 58.

3. Voir entre autres pour la description de la vie journalière d'un seigneur au quinzième siècle, *le Roman du Renart*, édit. de Méon, vers 22, 94 et suiv.

irrécusables; sur les vingt-cinq millions d'arpents qui composaient ces domaines, en 1756, une partie seulement était mise en valeur. « Parcourons, disait à cette époque l'abbé Coyer [1], parcourons ces terres seigneuriales qui ne peuvent nourrir leurs seigneurs; voyons ces métairies sans bestiaux, ces champs mal cultivés ou qui restent incultes; une famille sans éducation et sans habits! A quoi servent ces marques d'honneur que l'indigence dégrade; ces armoiries rongées par le temps, ce banc distingué dans la paroisse, où l'on devrait attacher un tronc au profit du seigneur... ce droit de justice qui s'avilit sous l'infortune? Un état si violent ne saurait durer; il finira par un plus violent encore. » Arthur Young, dans son *Voyage en France*, constate les mêmes faits. Il ne rencontre autour des châteaux que des fermiers pauvres et des terres frappées de stérilité. « Chaque fois que vous tombez chez un grand seigneur, dit-il, eût-il des millions, vous êtes sûr de trouver sa propriété déserte. Celles du prince de Soubise et du duc de Bouillon sont des plus grandes de France, et tous les signes que j'ai aperçus de leur grandeur sont des bruyères, des landes, des déserts, des fougeraies. Visitez leur résidence où qu'elle soit, et vous les verrez probablement au milieu de forêts bien peuplées de cerfs, de sangliers et de loups [2]. » Ainsi la terre, cette richesse inaliénable des nations, était passée entre les mains de ses principaux propriétaires à l'état de non-valeur, et tandis qu'en certains lieux les fermiers empruntaient aux seigneurs pour acheter du pain, ceux-ci empruntaient aux usuriers pour étayer les châteaux de leurs pères.

Ce délaissement de la terre par la noblesse, cette ambition qui la poussait à venir à Versailles, « pour y trouver à la fois, comme le dit la Bruyère, protection et servitude, » ont exercé sur la prospérité du pays la plus fâcheuse influence. Il en a été de même des préjugés relatifs à l'industrie et au négoce. La Pologne et l'Espagne, peuple de gentilshommes, sont tombées par la misère, disait l'abbé Coyer, en 1759, au dernier degré de l'abaissement, tandis que les nations où l'activité humaine n'a point à lutter contre de pareils préjugés ont pris un essor extraordinaire. Voyez l'Angleterre! les jeunes gentilshommes remplissent les boutiques de Londres. Milord Oxford, pre-

1. Voir *la Noblesse commerçante*, 1756, in-18, p. 39.

2. Voir *Voyage en France pendant les années* 1787, 1788, 1789, par Arthur Young, édit. de M. Delavergne. Paris, 1860, 2 vol. in-12.

mier ministre en 1712, avait un frère facteur à Alep; milord Towshend, ministre d'État, en avait un facteur dans la cité. Élisabeth tournait vers le commerce tous les cadets des grandes familles, et c'est en développant la grandeur commerciale de son royaume, que cette illustre reine en a fondé la grandeur politique. Voyez la Hollande! En 1622, elle comptait à peine douze cent mille habitants; en 1670, elle en comptait deux millions quatre cent mille. En France, au contraire, la population restait à peu près stationnaire; ce beau pays, malgré l'intelligence des habitants et la fertilité du sol, était pour ainsi dire frappé de stérilité par la flétrissure qui s'attachait au travail [1], Sous le rapport de l'industrie, de l'agriculture, du développement maritime, il avait été devancé par l'Italie, par l'Angleterre, par la Hollande, par les Flandres; car ce n'était point seulement les gentilshommes de race qui avaient le mépris du négoce, des occupations agricoles, c'était aussi bon nombre de bourgeois qui se faisaient fonctionnaires pour s'anoblir, ou qui achetaient des titres pour aller vivre *noblement*, c'est-à-dire à ne rien faire, dans quelque domaine fieffé dont ils prenaient le nom. Ces déplorables tendances expliquent en partie les difficultés que les grands rois et les grands ministres, Henri IV et Sully, Louis XIV et Colbert, ont rencontrées devant eux, lorsqu'il s'est agi de développer l'agriculture et le commerce; les capitaux et les hommes faisaient défaut, et le progrès administrativement organisé par les ordonnances royales s'arrêtait devant l'indifférence et les préjugés de la nation.

Autant la vieille noblesse française était ennemie des occupations sérieuses et lucratives, autant elle était éprise du luxe, des fêtes, des plaisirs et de la représentation. Elle dépensait en chevaux, en équipages de chasse ou de guerre, en riche vaisselle, en habits somptueux l'argent qu'elle tirait de la terre ou des faveurs du roi; quand l'argent manquait, elle faisait des dettes, et à toutes les époques, elle montra une aptitude particulière à se ruiner. Brantôme, voulant donner une idée de la magnificence que l'on déployait de son temps, dit que les dames que l'on voit sur les vieilles tapisseries « ne sont que *bifferies*, *droleries* et *grosseries*, auprès des belles et superbes façons de la cour de France, et que les déesses et empérières du temps passé, ne sont que chambrières auprès d'elles [2]. » Les seigneurs, dit à son

1. Voir ci-dessus le chapitre relatif à la *Dérogeance*.
2. *Brantôme*, édit. de Leyde, in-18, t. V, p. 211 et suiv.

tour Péréfixe, en parlant de la fin du règne de Henri IV, veulent vivre en princes, et les gentilshommes en seigneurs; les chevaux, les harnais mangent tout, et « ils retombent sur les coffres du roi, demandant des pensions, ou sur le dos du pauvre peuple qu'ils écorchent par mille brigandages. » Sully tenta de ramener la noblesse à des habitudes plus simples. « Je ne nierai point, écrivait-il à Henri IV, que je n'aie quelquefois exhorté les princes, ducs, pairs, officiers de la couronne, et autres seigneurs, de quitter leurs cajoleries, fainéantises et baguenauderies de cour, de s'appliquer aux choses vertueuses, et par des occupations sérieuses et l'intelligence des affaires, se rendre dignes de leur naissance, et capables d'être par vous honorablement employés. » Le conseil était sage; mais c'était une raison pour qu'il ne fût point suivi; les seigneurs continuèrent, suivant les mots du temps, « à porter leurs revenus sur leurs épaules, » et dans les premières années du dix-septième siècle, ils se trouvèrent tellement à bout de ressources, qu'aux états généraux de 1614, ils réclamèrent avec instances l'établissement des monts-de-piété, afin de pouvoir se procurer l'argent dont ils avaient le plus pressant besoin[1]. En 1629, Louis XIII leur accorda, pour le payement des dettes, des surséances de quatre mois, qui furent portées ensuite de huit mois à un an[2]. Mais les surséances ne furent qu'un impuissant palliatif; on crut devoir recourir aux lois somptuaires, de telle sorte qu'en restreignant ou en proscrivant, d'un côté, la consommation de certains objets de luxe, on rendait, de l'autre, complétement stériles les efforts tentés pour naturaliser et développer en France les industries les plus importantes.

Cette gêne continuelle d'argent, cette misère produite par l'oisiveté et la mauvaise administration, contribuèrent singulièrement à la décadence sociale de la noblesse. Une grande quantité de domaines furent morcelés et vendus; c'étaient presque toujours des roturiers et même des paysans qui les achetaient; et comme le dit La Bruyère dans le chapitre *des Biens de fortune*, une foule de grands seigneurs, qui portaient les plus beaux noms, auraient pu voir, s'ils étaient revenus au monde, leurs plus belles terres possédées par des gens dont les pères étaient leurs métayers. Quand on avait gaspillé ses res-

1. Voir Caillet, *De l'administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*. Paris, 1857, in-8°, p. 129.

2. Ordonnances de janvier 1629, art. 196; et du 29 avril 1639. Voir *le Recueil* d'Isambert, t. XVI, p. 596.

sources, on n'en voulait pas moins soutenir son titre ; et alors on recourait à tous les expédients. Les mêmes hommes qui auraient craint de s'avilir par le commerce, ne rougissaient point d'ouvrir des brelans, comme le duc de Gesvres, gouverneur de Paris au dix-huitième siècle, et le prince de Carignan, qui avait fait de son hôtel de Soissons une véritable maison de jeu [1]. On agiotait sur les blés, sur les actions de la banque de Law ; on vivait au jour le jour, sans rien prévoir des orages qui s'amassaient dans l'avenir, et à des causes si nombreuses d'affaiblissement venait s'ajouter cette terrible manie du duel qui décimait la noblesse par ses propres mains, et qui, plus meurtrière encore pour elle que les hasards de la guerre, avait jeté sur le carreau sept mille gentilshommes, de 1589 à 1607, et quatre mille pendant la minorité de Louis XIV [2].

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur ce tableau. Les détails que nous venons de rapporter en indiquent suffisamment, nous le pensons, les principaux traits. L'orgueil de la race et du titre poussé jusqu'à l'exaltation, le dédain suprême de tout ce qui n'est point noble, et souvent à côté de ce dédain un esprit de violence et d'oppression à l'égard des classes roturières, l'amour du luxe, la prodigalité de l'argent, le goût des occupations frivoles, le désordre dans

1. Voir *le Journal de Barbier*, t. III, p. 270.— La passion du jeu avait ruiné sous Louis XIV une foule de grandes familles, et le gouvernement essaya en vain, comme il l'avait fait pour les duels, de mettre un terme à ces désordres. On trouve dans les documents administratifs de véritables *avertissements* adressés, au sujet du jeu, à divers personnages importants. Nous citerons comme exemple la lettre suivante, écrite le 25 juin 1699, par M. de Pontchartrain à la maréchale d'Estrades :

« Le roy a esté informé que nonobstant tous les advertissemens qui vous ont esté donnés en différens temps sur le jeu, vous continuez à en tenir publiquement un de bassette qui fait bruit dans Paris. Sur quoy Sa Majesté m'ordonne de vous advertir pour la dernière fois de le cesser entièrement, et de vous dire en mesme temps que si vous ne le faites pas, les juges de police auront ordre de vous poursuivre sans aucune considération et de vous condamner aux amendes ordinaires, dont vous pouvez estre asseurés que vous n'aurez pas de descharge. Je suis bien fasché d'estre chargé de vous escrire ces choses, moy qui souhaitterois avec passion en avoir à vous escrire qui vous soient agréables, et trouver l'occasion de vous marquer que je suis, » etc.

2. Sur les habitudes de la noblesse : *Correspondance administrative du règne de Louis XIV*, t. II, p. 774, 602, 626; et sur *les duels*, t. IV, 659, 660.

la gestion des affaires privées, l'imprévoyance dans les affaires publiques, et à côté de ces défauts, un admirable courage personnel, le mépris de la vie poussé jusqu'aux dernières limites de l'héroïsme, voilà ce qui forme, selon nous, le fond même du caractère de notre ancienne noblesse prise en masse et considérée comme caste. Par la sotte ambition qu'avait la bourgeoisie de viser à l'anoblissement et aux titres, et de singer ceux qu'elle regardait comme au-dessus d'elle, les défauts que nous venons de signaler avaient fini par déteindre sur une grande partie de la nation, et c'est, sans aucun doute, pour nous avoir exclusivement jugés d'après nos vieilles mœurs aristocratiques, que l'on nous a reproché tant de fois d'être le peuple le plus léger et le plus vaniteux de l'Europe.

CH. LOUANDRE.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

(La suite à la prochaine livraison.)

RAPHAEL

SCÈNES DE LA VIE NAPOLITAINE

DEUXIÈME PARTIE[1].

Une description du Vésuve est sans doute, mon cher ami, un de ces lieux communs dont, selon vous, un voyageur qui se respecte ne doit plus se rendre coupable. Cependant, permettez-moi de vous le dire, c'est une étrange banalité que le Vésuve. Entre les grands spectacles de la nature, c'est un de ceux dont il est le plus difficile de se lasser ; sans doute il doit ce privilége à sa magnificence, mais il le doit aussi en partie à une excessive variété d'aspects. Rien n'a une physionomie plus mobile que le Vésuve. Un Napolitain de mes amis le comparait facétieusement à une jolie femme, le matin triste, ennuyée, ayant ses nerfs, le soir se couvrant de bijoux et préparant le dangereux arsenal de sa coquetterie. Vous trouverez peut-être la comparaison un peu fade, elle n'en est pas moins très-napolitaine, et de plus elle a un grand fond de vérité. J'ai souvent, de ma fenêtre, admiré la variété de formes et de couleurs que présente le volcan, selon que le soleil glissant entre le cône et la Somma se joue en mille reflets le long des pentes couvertes de scories, ou qu'il lui envoie du fond de l'horizon un dernier faisceau de rayons sombres comme la pourpre, ou éblouissants comme l'or. Le moindre changement dans l'état de l'atmosphère suffit pour varier l'aspect de cet étrange paysage. Si l'air est calme, le ciel parfaitement pur, le panache de fumée s'élève perpendiculairement au-dessus de la montagne, et va former à une assez grande hauteur un nuage qui s'évapore et se renouvelle à chaque instant. Si le vent d'est souffle, comme il arrive souvent pendant l'hiver, la fumée se replie du côté de Naples, et

1. Voir la 30e livraison.

glisse, pareille à une blanche cascade, sur le flanc opposé du cône; est-ce au contraire l'humide et brûlant *sirocco?* Tout disparaît dans un tourbillon de nuages, et les marins, battus par une mer orageuse, cherchent vainement pendant la nuit la lueur du volcan.

Si le Vésuve, vu de loin, présente de pareils contrastes, que sera-ce lorsqu'on l'examine de près, lorsqu'on touche aux parois de ce vaste creuset où brûlent les entrailles de la terre? Ici tout est variété, tout change, tout devient, rien n'existe, rien n'est immobile. Ce qui était hier une vallée est aujourd'hui une montagne; une fournaise s'est ouverte à l'endroit où, la veille encore, le soleil couchant dorait le raisin à travers les pampres de la vigne. Le sol sur lequel vous marchez a été vingt fois renouvelé; vingt courants de laves ont traversé successivement le sentier qui vous conduit dans la morne étendue de ce désert; les premières ont été durcies par le temps, mais les dernières fument encore, vous sentez leur chaleur s'exhaler à travers d'innombrables crevasses. Tout près de vous, à quelques pieds peut-être au-dessous de cette surface sombre, elles conservent la température effroyable de ces gouffres terrestres qui les ont vomies. La nuit vient, et une lueur semblable à celle d'un incendie remplace la clarté du soleil; la montagne en est comme enveloppée; partout, sur ces pentes couvertes de rochers noirs, s'allument de mystérieuses lumières. Ici, un fleuve de feu, jaillissant d'une grotte obscure, se fraye un chemin à travers les blocs amoncelés sur son passage. Il descend avec une imposante lenteur, s'arrêtant au pied des obstacles pour les fondre ou pour les franchir, disparaissant un instant sous de vieilles laves pour se montrer de nouveau quelques toises plus bas, et annonçant sa marche par un grésillement particulier que personne n'a oublié, après l'avoir une fois entendu. On s'approche jusqu'aux bords de ce Phlégéthon, on en respire la chaleur, l'air frissonne au-dessus du brasier, la vapeur d'eau qui s'en exhale, lui forme comme un voile à demi transparent. Quelquefois le courant rencontre sur sa route une crevasse, et s'y précipite à gros bouillons de feu. Les cascades de la Suisse sont plus belles, plus élégantes, mais moins terribles que celles-là. Voilà ce que vous voyez aujourd'hui. Mais demain, dans quelques heures peut-être, cette bouche sera épuisée, les scories auront recouvert le flot brûlant, et le volcan sera rentré dans son repos, repos agité et toujours menaçant.

La plupart des voyageurs se contentent aujourd'hui de se faire conduire jusqu'à la lave, et renoncent à l'ascension pénible du cra-

tère. Ils ont tort : car ils se privent, pour un peu de fatigue, d'un spectacle fort original. Figurez-vous une plaine assez vaste, de forme circulaire, couverte de blocs; les uns rouges, ou jaunes, ou noirs; les autres verts, si verts, que, de loin, j'ai pu les prendre pour une prairie; partout des crevasses d'où s'exhale avec des torrents de chaleur une fumée suffocante. Il faut marcher avec précaution pour ne pas s'y précipiter, car elles vous conduiraient Dieu sait où. On entend un bourdonnement continuel pareil à celui que fait la vapeur en s'échappant par la soupape d'une chaudière.

Vers le milieu de l'enceinte, il y a comme un nuage impénétrable aux regards : c'est le grand cratère, c'est la gueule du volcan. Lorsqu'on s'en approche, on sent le sol trembler; lorsque le vent écarte le voile de fumée, on entrevoit un vide immense, on découvre des parois jaunes de soufre, rongées et réduites en poudre par l'effort du feu souterrain; on s'aperçoit que le sol sur lequel vos pieds reposent est en surplomb au-dessus de l'abîme, et un sentiment de terreur dont le plus vaillant, je crois, ne pourrait se défendre, fait courir un frisson dans vos membres. Ce que l'on voit n'est rien auprès de ce que l'on suppose. L'imagination descend dans ces profondeurs pour y chercher de nouveaux motifs d'épouvante; elle devine des secrets étranges; un océan de feu toujours soulevé par d'invisibles tempêtes, toujours prêt à jeter au dehors ses ondes bouillonnantes, un monde sur lequel la terre où nous habitons est semblable à ces scories qui surnagent sur la lave en fusion; elle frémit, et sa terreur même est pour elle un plaisir de plus.

Ce cratère est une formidable chose. Lorsqu'on y jette une grosse pierre, on ne l'entend point tomber. Mais à des intervalles presque réguliers, la fumée jaillit en colonne épaisse, comme poussée par une force nouvelle, et l'on entend gronder au fond du gouffre la grande voix du volcan, semblable à un coup de tonnerre. La première fois que je l'ai entendue, j'ai tressailli, je l'avoue, et, en présence de cette puissance de la nature, j'ai éprouvé une émotion presque religieuse. Il faut quelque temps pour s'habituer à entendre trembler sous ses pas la terre bouleversée d'un volcan.

Il y avait, lors de ma dernière visite, deux cratères au Vésuve. Celui dont je vous parle est le plus grand. Du reste, cette partie du cône est dans un état de transformation continuelle. Quelques semaines suffisent pour le rendre méconnaissable. Ainsi, les descriptions se ressemblent, sans jamais être identiques. Je suis monté avec mon

guide sur une espèce de dos d'âne, qui s'élève au-dessus du grand cratère et forme le point culminant de toute la montagne. Les nombreuses crevasses dont cette arête est sillonnée annoncent que le moment n'est pas éloigné où elle s'abîmera à son tour dans les entrailles de la terre.

De cette position élevée, le regard embrasse, sans obstacle, une vue immense. J'y ai attendu le coucher du soleil. J'avais à mes pieds Portici avec ses villas, ses jardins, ses blanches églises, dont les bruyantes sonneries arrivent presque harmonieuses dans ces âpres solitudes. A droite, Naples inondée de lumière; à gauche, les trois pics du Sant'Angelo s'élançant vers le ciel du sein des châtaigneraies de Castellamare; le cap Campanella, et la voluptueuse Capri, où vit encore, après dix-huit siècles, l'odieux souvenir de Tibère. Puis Pompeïa, la ville de Titus, réchauffant au soleil de notre âge ses murailles, ses places publiques, son peuple de statues ensevelis depuis le temps des Césars; Pompeïa contemplée du haut du Vésuve! car le choix d'un pareil observatoire n'est pas ici une chose indifférente. Enfin la mer avec ses horizons lointains, avec ses côtes sinueuses, ses îles, ses promontoires, la mer si belle dans ses fureurs, imposante encore jusque dans sa sérénité. J'ai vu le soleil se dépouillant peu à peu de ses rayons, devenir semblable à un disque de feu, s'abaisser de plus en plus vers la mer, la toucher, et bientôt y descendre en laissant derrière lui une gerbe de lumière.

Une fois le soleil couché, la chaleur de la journée avait fait place à un froid assez vif. Nous nous assîmes, à l'abri du vent, derrière un gros bloc de lave, afin d'y consommer les provisions que nous avions apportées. Belles provisions! du pain et quelques figues, un vrai repas d'anachorète. Notre siége était lui-même tout rempli de caractère. J'avais pris place sur un morceau de soufre de belle taille, et partout, sous nos pieds, sur nos têtes, à travers nos vêtements, s'exhalaient des fumeroles qui nous enveloppaient, à la manière des divinités antiques. Il est certain que ce jour-là j'ai dîné dans une fournaise, et que j'avais du feu à la fois au-dessus et au-dessous de moi. Il est probable que je ne me retrouverai plus de longtemps dans une semblable position.

La descente du cône est aussi facile que l'ascension l'est peu. Il suffit de s'abandonner à la pente, et grâce aux cendres dans lesquelles on enfonce souvent jusqu'au genou, on arrive très-sale, mais sans aucun danger, dans la vallée qui sépare le cratère de la Somma. De

là à l'ermitage, il faut traverser une plaine couverte d'anciennes laves, de l'aspect le plus désolé. Tout y est noir, et comme la nuit avait succédé au crépuscule, nous avancions péniblement, en trébuchant presque à chaque pas, dans des amas de scories. Nous suivions toujours le pied du cône, qui se dressait à notre gauche, comme une pyramide de charbon. J'étais porté aux impressions tristes, aux images lugubres; je n'aurais pas été trop surpris de voir la terre s'entr'ouvrir sous mes pieds, et de disparaître, à la façon des scélérats de théâtre, dans un tourbillon de flammes. Un incident fort ordinaire en soi, mais que je n'avais point prévu, vint changer l'aspect de la scène et la direction de mes pensées. Dans la vaste échancrure qui sépare le cône de la Somma, une lueur apparaît, grandit, et bientôt la pleine lune s'élevant au-dessus de l'horizon, éclaire de sa blanche clarté ce paysage désolé. Je crois que sans elle nous aurions eu quelque peine à nous diriger au milieu de ce chaos.

Il était dix heures du soir lorsque nous passâmes devant les premières maisons de Resina. Je me fis indiquer la demeure du père de Raphaël. C'était une petite maison basse, située en dehors de la ville, sur les dernières pentes de la montagne. La voiture et le bon vieux cheval stationnaient devant l'entrée, sous une tonnelle de vigne, à peu près aussi immobiles l'un que l'autre. Je descendis trois marches, et j'entrai dans une salle voûtée qu'éclairait une lampe fumeuse, suspendue au milieu, selon l'usage. L'ameublement était simple : dans le fond, un grand lit sans rideaux, quelques chaises de bois, un vieux bahut rongé par plusieurs générations de vers; à côté de la porte, une étroite fenêtre soigneusement grillée, avec quelques vases de fleurs; au milieu de la chambre, un *brasiero*, à la chaleur duquel Raphaël et son père étaient occupés à se réchauffer les mains. Une vieille femme affreusement ridée et coiffée d'un mouchoir de coton rouge, de la fabrique de Scaffati, allait et venait dans l'appartement. Plusieurs animaux domestiques s'y promenaient aussi avec une parfaite assurance, et des grognements expressifs se faisaient entendre derrière une porte entr'ouverte. Toutes les maisons de paysans des environs de Naples ont ainsi une chambre commune servant à la fois de cuisine, de salon de compagnie, et de basse-cour.

L'aveugle m'accueillit avec cette familiarité respectueuse qui distingue le *contadino* napolitain. Il porta la main à son bonnet de laine grise et me remercia de l'honneur que je voulais bien lui faire. Après quoi, ayant dit à la vieille femme d'approcher une chaise, il

m'invita à prendre place autour du *brasiero*. C'était un beau vieillard; son profil régulier et sévère ne ressemblait guère à celui du pauvre Raphaël. Ses cheveux gris formaient avec la couleur bronzée de son teint un magnifique contraste; sa bouche, ordinairement sérieuse, s'animait parfois d'un doux sourire, lorsque ses yeux éteints se fixaient, sans le voir, sur le visage de son fils. Il parlait peu, mais il était facile de deviner combien il y avait de tendresse dans ce silence. Son Raphaël était là, tout près de lui, il le savait, il entendait sa voix, et cela seul était pour lui tout un bonheur. A quelques mots qui lui échappèrent, je compris qu'on lui avait raconté le petit accident des Bagnoli, et que son cœur de père s'était ému à la pensée d'un danger qui n'avait peut-être rien de bien redoutable. De temps en temps il allongeait la main pour toucher le vêtement de son fils, il s'assurait qu'il était bien là, puis il lui recommandait la prudence. Et le bon Raphaël souriait en promettant tout ce qu'on lui demandait. Cette scène était touchante dans sa simplicité; l'amour mutuel de ce père et de ce fils réveillait en moi de tristes souvenirs : j'enviais leur bonheur, et sans un reste de respect humain, j'aurais, je crois, déposé sur le front de ce bel octogénaire un filial baiser.

Pendant que Raphaël allait tout préparer pour notre retour, je restai seul quelques instants avec le vieil Antonio. J'en profitai pour lui parler de son fils, de la sympathie qu'il m'avait inspirée. Comme sa figure rayonnait à mesure que je parlais! Il ne me répondait que par des monosyllabes, mais son embarras témoignait assez de l'excès de sa fierté paternelle. Il me parut cependant découvrir au milieu de sa satisfaction un léger nuage dont je ne pus m'expliquer clairement la cause. Il me parla vaguement de jeunesse, d'entraînement, d'affections mal placées... Je crus comprendre qu'il s'agissait de quelque amourette, et que le cœur de Raphaël était moins insensible aux charmes de la beauté que je ne l'avais cru d'abord. Mais peut-on être Napolitain sans avoir l'âme accessible à l'amour? Je n'attachai donc qu'une médiocre importance aux craintes du vieillard, et je les attribuai à un excès de sollicitude. Le retour de Raphaël vint du reste interrompre cette demi-confidence. Le *babbo* et lui s'embrassèrent, je pris congé de mon hôte en lui serrant cordialement la main, et nous rentrâmes à Naples plus silencieusement que nous n'en étions partis.

Ne vous étonnez pas trop, mon cher ami, si je vous promène ainsi

d'un endroit à un autre, de la route de Pouzzoles au sommet du Vésuve, des bords du cratère dans une chaumière de Resina. Il me serait facile, vous en conviendrez, de vous laisser toujours à la même place; seulement je craindrais que mon héros, pour ne pas dire mon histoire, ne vous devînt singulièrement fastidieux. Sans compter qu'un récit dont le principal personnage est un *vetturino* doit nécessairement changer de place, pour être vraisemblable. Permettez-moi donc de vous ramener à la *Villa Reale*, cette promenade dont je vous ai déjà parlé, ce point de départ obligé de toutes les excursions napolitaines. Nous y retrouverons notre ami Raphaël, perdu dans la foule de ses confrères; nous y rencontrerons aussi une autre espèce de gens dont il faut, chemin faisant, que je vous dise quelques mots.

Vous connaissez les mendiants : c'est une race que, Dieu merci, l'on rencontre partout; mais peut-être ne connaissez-vous pas la variété italienne de ce genre cosmopolite. Nous avons, dans nos villes du Nord, la mendicité tragique, gémissante, s'efforçant d'exciter la compassion par ses plaintes et ses sanglots. C'est sans doute que nous avons le cœur difficile à attendrir. En Italie, la même plaie sociale revêt une apparence presque comique. Cela n'empêche pas qu'elle ne soit aussi déplorable dans le fond, et qu'un philanthrope n'y trouve les mêmes motifs de s'affliger sur les malheurs de l'espèce humaine. Mais je ne parle ici que de la forme. Allez à Rome, mais surtout allez à Naples : à peine débarqué, vous verrez accourir de toutes parts une foule bruyante, déguenillée, couverte d'ulcères, mais cynique et facétieuse, qui vous inspirera, je le crains, plus d'impatience que de pitié. Si vous prenez le parti de vous fâcher, votre colère sera pour ce peuple une très-grande joie. Il vous poursuivra de ses cris, de ses éclats de rire, de ses impertinences plus ou moins grossières; il vous attendra dans la rue, à la porte de votre hôtel, et il vous fera dans toutes vos promenades une très-désagréable escorte. Si, poussé par la compassion ou poussé à bout par tout ce vacarme, vous cherchez à vous en débarrasser par une aumône, prenez garde : votre signalement sera donné, le jour même, à tous les gueux de la ville; vous serez connu pour un homme charitable, autant vaut dire pour une dupe commode, et vous ne pourrez plus faire un pas sans être assailli. Ce qu'il y a de plus sage en pareil cas, c'est de prendre son parti gaiement de cette petite persécution, de rendre raillerie pour raillerie, de constater son libre ar-

bitre en ne donnant rien pendant la première semaine, et en donnant discrètement pendant les jours suivants. Cela suffira pour que votre réputation d'homme fort soit établie; et votre volonté sera désormais respectée.

Les mendiants pullulent dans Naples. Depuis le cul-de-jatte assis devant la porte des églises, baisant et rebaisant quelque pieuse image, jusqu'au pêcheur qui vous demande comme une grande faveur votre *muzzone*, autrement dit le reste de votre cigare, jusqu'à l'employé de la douane, qui vous murmure à l'oreille, en visitant votre bagage, une exhortation intéressée, jusqu'au grand fonctionnaire qui vous dispense pour quelque argent d'une formalité désagréable, tous les étages de la société napolitaine ont leurs mendiants plus ou moins avoués. Le plus amusant est, sans contredit, celui qui stationne sur la plage, à côté de la *Loggetta*, invitant les étrangers à jeter à la mer quelque pièce de monnaie qu'il s'en va chercher la tête la première. Les belles Anglaises paraissent trouver un certain charme à ce genre de divertissement; aussi toutes les dames qui se montrent au balcon de la Loggetta sont-elles assurées de s'entendre saluer du nom de Milady. Le mendiant napolitain est généralement bouffon : il se moque de sa misère et de la pitié qu'il inspire. Du plus loin qu'il aperçoit un étranger, il se précipite à sa rencontre, en agitant vivement en l'air le pouce et l'index de la main droite, signe consacré qui signifie que l'on mangerait volontiers quelque chose :

— *Signor,... morio di fame... magnar macheroni!...*

Celui qui prétend mourir de faim est souvent un vigoureux gaillard au teint frais, au joyeux sourire. L'aumône reçue, il vous tourne le dos et ne daigne plus vous regarder : il sait qu'on ne lui donnera pas deux fois le même jour; et quant à l'avenir, que lui importe? Si la scène se passe la veille de Noël ou dans la soirée du mardi gras, il ira employer votre argent à acheter des pétards qui pourront bien venir éclater dans vos jambes. C'est ainsi qu'on demande l'aumône sur le rivage napolitain.

Il y a bien encore une autre manière de la demander, et beaucoup plus poétique; mais celle-ci est propre aux jeunes filles, et si elle est gracieuse, il faut avouer qu'elle se lie ordinairement à des mœurs assez légères. Tout le long de la grille de la Villa Reale sont assises, dès le matin, un nombre considérable de bouquetières assez proprettes, tenant sur leurs genoux une énorme corbeille où roses, vio-

lettes et camellias sont entassés pêle-mêle. Cet essaim babillard confectionne chaque jour une quantité prodigieuse de bouquets, sans perdre de vue aucun de ceux qui entrent dans la *Villa* ou qui en sortent. Elles ont une sagacité merveilleuse pour deviner à qui elles doivent s'adresser; et une fois qu'elles l'ont choisi, il ne lui est pas facile d'échapper à leur importunité. Quelques-unes de ces jeunes filles sont jolies, et elles savent accompagner leur prière de tendres regards auxquels il est bien dur de refuser quelque chose. Elles pressentent une intrigue et elles en profitent avant même qu'elle se soit nouée. Maint jeune homme est demeuré étourdi en entendant murmurer à son oreille le nom de la dame de ses pensées accompagné de l'offre pressante d'un bouquet. On comprend que tant de sagacité chez des filles de dix-huit ans n'annonce pas beaucoup d'innocence; et les mœurs des bouquetières sont à Naples ce qu'elles sont, hélas! en tout pays, quelque chose d'aussi fragile que leurs fleurs. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elles semblent se partager de bonne amitié leur proie humaine, à peu près comme leurs frères, les pêcheurs, se partagent le poisson. Elles ne fondent pas toutes ensemble sur le même individu; mais chacune reconnaît l'étranger qui lui appartient, et ses compagnes le lui abandonnent, à condition qu'elle fera preuve à son tour d'une égale courtoisie.

J'avais donc, comme tout voyageur napolitain, ma bouquetière, en tout bien tout honneur, je vous prie de le croire. Du plus loin que j'étais signalé au sortir de la rue de Chiaja, je voyais accourir derrière un faix de violettes et de camellias, la plus jolie petite figure qu'il soit possible d'imaginer. La peau était un peu brune, j'en conviens, mais elle avait des reflets dorés à faire les délices d'un peintre. La tête et le cou étaient d'une délicatesse extrême; un petit fichu rouge noué sous le menton laissait déborder de tous côtés des ondes de magnifiques cheveux noirs; les lèvres un peu épaisses, la supérieure plus relevée que l'autre à l'antique avaient je ne sais quoi de tendre et de voluptueux; le nez était aquilin; quant aux yeux d'un brun clair, longuement fendus sous de fins sourcils, je vous défie, mon cher ami, d'en avoir jamais rencontré de plus séduisants; leur regard un peu moqueur semblait se glisser dans l'âme pour y exciter une foule de désirs... Je ne vous parle pas de la taille, ni de mille autres choses également charmantes, j'ai pitié de votre sagesse et je ne veux pas vous rendre fou. J'avoue qu'il m'a fallu faire quelque

effort sur moi-même pour sauver ma raison du petit naufrage qui la menaçait.

Vous jugez bien que devant tant de charmes, mes principes d'économie ont dû subir un échec momentané. Je me suis pris d'une belle passion pour les fleurs, et, pendant quelque temps, j'ai rempli ma chambre d'une masse prodigieuse de bouquets. Mes amis s'étonnaient à bon droit d'une pareille manie; mais comment refuser quelque chose à ces jolis yeux qui savaient si bien se faire obéir ? La raison cependant me prouva que j'avais tort et que je n'avais que faire de toutes ces fleurs; je relus quelques pages de Sénèque, et je résolus d'être inébranlable. Le lendemain de ce beau serment, je retournai à la Villa Reale. Marietta vint, comme d'habitude, à ma rencontre. Jamais ses yeux n'avaient été plus doux, son sourire plus caressant. Elle tenait à la main un gros bouquet de violettes qu'elle respirait et qu'elle m'offrait tour à tour avec une grâce irrésistible. Pour la première fois, je fis preuve de courage, et je passai près d'elle presque sans la regarder, en lui disant d'un ton brusque :

— Je ne veux pas de fleurs.

Elle parut surprise de mon refus et se mit à me suivre en babillant. Elle me vantait la beauté de ses violettes, leur suave parfum; elle les portait à ses lèvres et les baisait, puis elle venait me les faire respirer, et sa petite main effleurait ma joue. J'étais vaincu, cependant je ne voulais pas céder. Qu'auriez-vous fait à ma place? Je rencontrai sur ma route une carrosselle, et je m'y réfugiai en criant d'un ton décidé : « A Fuori Grotta ! » Cependant, à mon grand étonnement, la voiture resta immobile; je regardai le cocher en fronçant le sourcil, car le bouquet tentateur se promenait toujours à quelques pouces de mon visage, et la voix harmonieuse arrivait encore à mon oreille. Le danger était pressant, et il fallait fuir au plus vite. Je fus bien surpris lorsqu'en me levant, pour réveiller le *vetturino* indocile, je reconnus l'honnête figure de mon vieil ami Raphaël.

— Eh bien! lui dis-je, que fais-tu là à me regarder? En route, promptement, et débarrasse-moi des criailleries de cette petite sotte.

Mais, au lieu de m'obéir, Raphaël se mit à m'adresser des regards suppliants. Il me montrait la jeune fille, puis il se tournait vers moi en donnant à son visage une expression de pitié qui m'aurait paru comique si je n'eusse pas été en colère. Il avait l'air fort embarrassé

la crainte de me déplaire semblait lutter chez lui contre le désir de vaincre ma résistance. Marietta, enchantée de trouver un défenseur, lui adressait ses plus doux sourires, et je vis une chose qui me parut presque incroyable, je vis le teint basané du pauvre garçon se couvrir de quelque chose qui ressemblait à de la rougeur.

— *Aucellenza*, me disait-il tout en continuant sa pantomime, donnez-lui quelque chose... c'est une brave fille... voyez ses fleurs, elles sont magnifiques... Donne ton bouquet, Marietta, tu vois bien que le *signore* consent à le prendre.

Cette petite scène commençait à me divertir; cependant je trouvais assez mauvais que M. Raphaël se permît de me donner des conseils; je pris les fleurs moitié riant, moitié fâché, et je jetai quelques carlins à la bouquetière, qui s'en alla en nous tirant sa plus belle révérence. O Sénèque, qu'aurais-tu pensé de ma faiblesse?

Nous nous dirigeâmes vers la grotte de Pausilippe. Raphaël paraissait un peu confus de ce qui venait de se passer, et il fouettait obstinément son pauvre cheval comme pour retarder une explication que sa conscience lui annonçait devoir être désagréable. Au bout de quelques instants de silence :

— *Signor Raffaele?* lui dis-je.

— *Aucellenza?*

— Je suis assurément fort touché de l'intérêt que vous paraissez prendre à cette petite fille. Cependant, une autre fois, je vous serai obligé de ne pas intervenir dans ce qui ne vous concerne en rien. Lorsque j'aurai besoin de vos conseils, je vous les demanderai.

Le pauvre garçon baissa la tête et ne répondit pas. Je m'aperçus que je lui avais fait de la peine, et j'eus pitié de sa confusion.

— Eh bien, lui dis-je, pourquoi ne parles-tu pas? Te voilà aussi sombre que si tu avais perdu à la loterie : ordinairement tu n'es pas si réservé. La vue de la Marietta a-t-elle paralysé ta langue? Je suis tenté de croire à une *jettatura*.

— Non, *Aucellenza*, mais vous êtes en colère contre votre pauvre Raphaël, puisque vous ne le tutoyez plus comme de coutume, et que vous l'appelez Monsieur.

— Allons, j'ai été un peu vif, j'en conviens. Mais je te pardonne, à condition que tu m'expliqueras pourquoi tu as jugé à propos d'intervenir dans mon débat avec la Marietta.

— Hé! c'est une si bonne fille!

— Bonne, et belle aussi, n'est-ce pas?

— Ah! oui, bien belle! et Raphaël poussa un gros soupir.

— C'est-à-dire que tu l'aimes, et sans doute tu te proposes de l'épouser?

Le pauvre garçon secoua la tête.

— Ah! *Aucellenza, no povvero miserabile!...*

Cette phrase, vous avez pu vous en apercevoir, était familière à Raphaël, et lui servait de réponse à presque toutes les questions. Mais cette fois, elle fut prononcée avec un accent de tristesse qui ne me laissa pas de doute sur les sentiments du *vetturino* à l'égard de la Marietta. Je me rappelai alors les paroles un peu vagues du *babbo*, et j'admirai la finesse de l'instinct paternel. Du fond de sa retraite de Résina, le pauvre aveugle avait pressenti le danger de son fils. Danger trop réel : comment espérer, en effet, que cette honnête mais disgracieuse figure pût jamais inspirer à une belle jeune fille autre chose qu'une dédaigneuse pitié? En supposant même qu'il pût réussir à se faire aimer, comment attendre de la jolie bouquetière de Chiaja la retenue et la modestie qui conviennent à une épouse vertueuse? Celle qui dès l'âge de dix-huit ans s'est familiarisée avec l'art dangereux de la coquetterie, pourra-t-elle oublier ses anciens succès et se résigner à mener une vie obscure, laborieuse, entre un vieillard infirme et un pauvre cocher à gages? De toutes manières, cette passion ne pouvait être heureuse. Devais-je essayer de la combattre par mes raisonnements? Je connaissais trop l'habileté sophistique de l'amour, et son irrésistible éloquence, pour engager une lutte avec un tel adversaire. Je confiai à la Providence le soin de guérir Raphaël, si elle le jugeait convenable, et je me mis à le questionner au sujet de sa bien-aimée.

J'appris de lui que la Marietta était un enfant de l'*Annunziata*, c'est-à-dire qu'elle avait été élevée, aux frais du public, à l'hospice des enfants trouvés. Grâce à sa bonne constitution, elle avait résisté aux mauvais traitements, au mauvais gîte et à la mauvaise nourriture qui font de cet établissement un lieu d'épreuve, tout autant qu'un asile de charité.

Vers l'âge de douze ans environ, elle eut la bonne ou la triste chance, il est difficile de le décider, d'être adoptée par la femme d'un *contadino*. C'était l'accomplissement d'un vœu que cette femme avait fait pendant une grave maladie. Elle avait promis à la Vierge, en cas de guérison, de recueillir l'un de ses enfants. On sait que

tous les élèves de l'Annunziata sont considérés comme les enfants de la Madone. C'est sans doute pour cela qu'on se repose sur elle du soin de les nourrir.

Cette brave femme était pleine de bonnes intentions. Malheureusement elle avait déjà beaucoup de peine à vivre avec sa nombreuse famille; la nouvelle venue ne fit que diminuer les rations des autres, et n'en mangea pas davantage pour cela. Elle y gagna toujours une famille, car jamais ses frères ni ses sœurs ne lui firent sentir qu'elle fût pour eux une étrangère. Bientôt le père mourut; les créanciers enlevèrent les meubles et confisquèrent les terres. Il fallut se retirer à Fuori-Grotta, dans une espèce de taudis humide et malsain, derrière l'église où se trouve le tombeau presque ignoré du poëte Leopardi. On y vécut aussi bien que l'on put, c'est-à-dire fort mal. Le frère aîné se fit soldat, les autres allèrent mendier, et Marietta avec eux. Cependant la famille avait un protecteur : c'était un cousin au troisième ou quatrième degré, employé comme jardinier chez un grand seigneur dont j'ai oublié le nom. Un jour que cet important personnage passait à Fuori-Grotta, il se souvint par hasard de ses parents, et comme aucun de ses collègues n'était présent, il daigna entrer dans la chaumière, où on lui fit le même accueil qu'on eût fait à son maître. Il trouva Marietta jolie, et lui prit le menton d'un air protecteur. Pour lui prouver sa bienveillance, il lui permit de venir tous les matins au palais ***, cueillir autant de fleurs qu'elle en désirerait. Cette complaisance fut-elle de sa part tout à fait désintéressée? C'est ce que Raphaël ne me dit pas. Toujours est-il que le cousin tint sa promesse, et c'est ainsi que Marietta est devenue bouquetière.

Lorsque Raphaël eut fini de me raconter cette histoire, nous entrions dans la grotte de Pausilippe, cette vieille voûte mal éclairée, où le roulement des voitures et la poussière qu'elles soulèvent, rendent la promenade aussi désagréable qu'elle pouvait l'être du temps de Strabon. L'ermite qui stationne à l'entrée, devant quelques poupées de bois mal peint, représentant la Sainte Famille, nous adressa vainement ses humbles saluts et ses pieuses supplications. Autant firent, avec un égal succès, les *ciceroni* criards qui exploitent, à deux pas de là, les restes apocryphes du tombeau de Virgile. Leurs voix nous suivirent jusque dans l'intérieur de la grotte, dont les échos assoupissent cependant tous les bruits du dehors. Mais quel écho pourrait dominer la voix d'un *cicerone* napolitain?

En arrivant à Fuori-Grotta, la première chose que nous aperçûmes fut une troupe de mendiants qui nous attendait au passage, et qui se précipita sur nous comme une volée de corbeaux. Je remarquai dans le nombre, comme le plus hideux de tous, un vilain petit drôle à demi nu, noir comme un nègre, qui se mit à nous suivre en se frappant la mâchoire de ses deux poings fermés; c'est encore un geste usité sur les bords du golfe de Naples, pour annoncer que l'on meurt de faim. Je doute que la misère en ait jamais inventé de plus ignoble. Ce petit sauvage courait à côté de la voiture en se livrant à toutes les contorsions imaginables. Il nous regardait en grimaçant, exécutait une caricature de tarentelle, puis se lançait la tête la première au milieu de la poussière, et tournait deux ou trois fois sur lui-même comme un possédé. Il me fascinait et me dégoûtait en même temps. Une petite fille qui lui ressemblait à faire peur, courait avec lui, en portant dans ses bras un affreux bambin au timbre glapissant. C'étaient là, à ce que m'apprit Raphaël, trois membres de la famille adoptive de la Marietta. A juger des autres par cet échantillon, ce ne devait pas être une fort belle race. Je me débarrassai de ces petits singes en leur jetant une poignée de *grani* qu'ils se disputèrent avec un acharnement peu fraternel. Après quoi ils disparurent, l'un poursuivant l'autre, dans une espèce de cave sur le seuil de laquelle une vieille femme, affreusement échevelée, tournait son fuseau devant un *brasiero*. Il sortait de cet antre une odeur infecte. Une pareille demeure n'était guère en harmonie avec le frais visage et la toilette presque recherchée de la jolie bouquetière; et il y avait lieu de craindre qu'il ne lui prît fantaisie d'en chercher bientôt une plus convenable. Quant à Raphaël, comme l'amour est aveugle, il est probable que ce bouge hideux lui parut le plus délicieux des palais.

Si je vous avais promis un roman, mon cher ami, je consacrerais une couple d'heures, c'est-à-dire une demie-douzaine de chapitres, à vous raconter les très-nombreuses péripéties qui peuvent signaler une passion du genre de celle dont il s'agit. Après vous avoir décrit mon héros et mon héroïne, je les suivrais dans tous les détails de leur existence; je vous raconterais non-seulement ce qu'ils ont fait, mais encore tout ce qu'ils ont pensé et senti. Vous me demanderiez peut-être, comment je suis si bien informé, et je vous répondrais qu'un romancier devine tout ce qu'il ne sait pas. Je vous peindrais leur embarras lorsqu'ils se rencontrent, l'inquiétude de celui qui

aime, le trouble délicieux de celui qui se sent aimé, les alternatives de joie folle et de tristesse délirante; j'élèverais sous leurs pas mille obstacles, pour le seul plaisir de les leur faire surmonter, à la plus grande gloire de l'amour. Je conduirais ainsi à son dénouement inévitable une histoire que beaucoup de gens trouveraient peut-être fort intéressante. La volage Marietta, cédant par degrés à l'influence d'une passion vraie, finirait par tomber dans les bras de l'heureux Raphaël, et le curé de la paroisse bénirait leur union. Malheureusement l'histoire que je vous raconte est véritable, et la réalité a le défaut d'être un peu monotone; il est rare qu'elle se prête aux agréables fictions des poëtes. Je vous avoue que, malgré tous mes soins, il m'a été impossible de découvrir dans l'amour de Raphaël pour la Marietta aucun incident qui valût la peine d'être raconté. Et je ne crois pas me tromper en affirmant que leur roman en resta toujours à la première page. Chaque matin, en me rendant à la Villa, je voyais la Marietta assise auprès de la grille, une corbeille de fleurs sur les genoux, tandis que le bon Raphaël, immobile sur son siége, au milieu de ses confrères, adressait aux passants ses invitations accoutumées. La jeune fille paraissait plus occupée des étrangers que du pauvre misérable dont elle était aimée; et quand à lui, s'il ne la perdait pas de vue, comme il est permis de le croire, c'était à une distance si respectueuse, que le regard passionné de ses petits yeux gris ne pouvait guère être dangereux pour la jolie *fioraia*.

Les choses se passèrent ainsi pendant près d'un mois. Raphaël n'était ni plus ni moins gai qu'à son ordinaire; je commençais même à me persuader que je m'étais alarmé trop tôt, ou que le bon sens du pauvre diable avait fait justice de ses velléités amoureuses, lorsqu'un incident, un romancier dirait une catastrophe, changea brusquement la face des choses.

Un jour, en me rendant à la Villa, je n'aperçus pas la Marietta à sa place accoutumée. C'était là, me direz-vous, un événement fort ordinaire, car son absence pouvait s'expliquer par une foule de motifs tous plus simples les uns que les autres. Je pensai comme vous, et j'allais continuer ma promenade, sans plus songer à la *fioraia*, lorsque je me trouvai nez à nez avec une haridelle bien connue. Je levai machinalement les yeux, et je fus surpris du désordre que je remarquai sur le visage de Raphaël. Il n'avait plus rien de comique, tant la douleur donnait à ses traits une expression déchirante. C'est à peine s'il me reconnut, et lorsque j'eus pris place dans la carrosselle,

au lieu de se retourner gaiement, comme il avait coutume de le faire, pour me demander où nous allions, il poussa droit devant lui son vieux cheval et entra sans hésiter dans la rue de Chiaja. C'était là l'indice d'un bien grand chagrin chez un homme aussi esclave de ses habitudes. Je me mis naturellement à le questionner sur l'absence de la Marietta; mais il ne savait rien ou ne voulait rien savoir. Il me donna à entendre qu'elle n'était pas malade; quant au reste, il ne répondit à toutes mes questions que par des monosyllabes accompagnés de grimaces qui le rendaient laid à faire peur. J'essayai de lui donner quelques-unes de ces consolations vagues qui conviennent à toutes les douleurs; mais il ne m'écouta pas. Je lui parlai de son père; il fouetta son cheval avec fureur, et ne me répondit pas davantage. Voyant que mes efforts étaient inutiles, je pris le parti de garder le silence et d'abréger la promenade, qui menaçait d'être assez ennuyeuse. En le quittant, je lui serrai la main, car j'éprouvais une profonde pitié pour le pauvre garçon, et je voyais bien que la jalousie était au fond de ce grand désespoir.

Le lendemain et les jours suivants, la carrosselle de Raphaël ne stationna plus sur la place de la *Vittoria*. J'étais réellement inquiet, et mon premier soin fut d'interroger le cocher que je lui donnai pour successeur. Cecco m'apprit qu'il avait changé de station, et qu'il se tenait maintenant dans la rue de Tolède, non loin du *largo della carità*. Je soupçonnai que la Marietta devait être pour quelque chose dans ce changement de résidence; mais je n'avais aucun moyen de m'en assurer. Cecco me promit de prendre quelques informations. C'était une manière de conserver ma pratique; aussi se garda-t-il bien de découvrir quelque chose.

Mon nouveau cocher faisait avec l'ancien le contraste le plus parfait. Jolie tête un peu vicieuse, tenue presque élégante, babil intarissable, mœurs très-légères, cheval et voiture en fort bon état. J'avais certainement gagné au change; et cependant, moquez-vous de moi si vous voulez, je regrettais mon pauvre Raphaël, avec sa large face si laide et si honnête. Oui, je l'avoue, sa société me manquait : j'aimais tant à l'entendre parler de son vieux père! Cecco ne m'entretenait guère que de ses maîtresses.

Quinze jours se passèrent sans que j'entendisse parler de Raphaël. Je le rencontrai bien une ou deux fois dans la rue de Tolède, mais sa carrosselle était pleine de monde et je ne pus lui parler. Du plus loin qu'il m'aperçut il ôta son chapeau crasseux en me criant :

— Hé! *Auccellenza...*, *Auccellenza!...*

Mais cette salutation bruyante ne m'apprit rien sur la condition présente du pauvre cocher.

A quelque temps de là, je me trouvais un soir au *Théâtre-Neuf.....*

Vous avez fait, mon cher ami, de fort belles et fort intéressantes études sur le théâtre ancien et moderne; vous avez prouvé qu'Aristophane est supérieur à Molière, et que de Ménandre jusqu'à nos jours l'art dramatique a marché de décadence en décadence. Je vous considère donc comme fort expert en cette matière, puisque le comble de la science, c'est d'arriver, sur un sujet donné, à penser exactement le contraire de ce que tout le monde pense. Cependant, au milieu de ces savantes recherches, je suis à peu près persuadé que vous avez négligé de vous informer du Théâtre-Neuf. J'oserai vous dire que vous avez eu tort; car si la scène doit être, comme elle était chez les Grecs, dans un rapport intime avec la vie réelle, si les personnages doivent être des portraits plus encore que des types, des portraits dont les originaux sont connus de tout le monde, cette rude satire qui flagelle le vice à bout portant n'existe plus nulle part en Europe, si ce n'est peut-être à Naples, au théâtre de Pulcinella et au Théâtre-Neuf. Le premier est presque célèbre, et je ne vous en parlerai pas. Un livre récent de notre ami Marc Monnier vous a initié aux mystères de cette scène vraiment nationale. Vous lui devez de connaître le spirituel bouffon Antonio Petito, et l'excellent Altavilla, auteur et acteur comme le fut notre Molière. Il est vrai que la cour des Bourbons de Naples ne ressemblait guère à celle de Louis XIV, et le pauvre Altavilla n'a jamais, que je sache, eu l'honneur de déjeuner avec le roi. Il n'en est pas plus malheureux pour cela, je vous prie de le croire.

Le *Teatro-Nuovo* est le frère cadet du *San-Carlino* : il est aussi à sa manière une scène nationale. Les pièces s'y jouent, c'est-à-dire s'y chantent en dialecte napolitain, et les acteurs se permettent fréquemment d'y introduire des variantes de leur façon : ce ne sont pas toujours les plus mauvaises. Seulement ces velléités d'improvisation mettent la police sur les dents. Elle craint à chaque instant d'entendre des choses qui lui seraient désagréables; elle prête une oreille attentive à tout ce qui se dit sur la scène; et lorsque le parterre se prend à rire, elle se demande avec inquiétude si ce n'est pas à ses dépens. Pauvre police! mais aussi pauvres acteurs! car ils payent

pour tous, et le gouvernement s'en prend à eux de la gaieté du parterre.

Que de fois, à la suite d'un grand succès, le *tenore* et la *prima donna* se sont rencontrés nez à nez avec deux ou trois visages désagréables mais bien connus, et s'en sont allés achever sur la paille de la prison une nuit commencée au milieu de l'éclat des lumières et du bruit des applaudissements. Tel a été arrêté pour avoir, à propos de grilles, fait une grimace significative. La grimace, rapportée à qui de droit, à été jugée séditieuse. On y a vu une allusion aux récentes mesures de sûreté adoptées par l'administration de M. Ajossa : vingt-quatre heures de prison pour cette grimace! Tel autre a été puni pour s'être permis une trop belle note sur la dernière syllabe du mot *libertà*. Il s'agissait d'amour et non de politique, mais le public avait applaudi par trois fois. Cela suffisait pour constituer un délit. Ordonné à l'acteur d'avoir à baisser la voix toutes les fois qu'il rencontrera sur sa route ce mot détesté. Un autre, croyant mieux faire sa cour, y plaça adroitement une fausse note; mais il n'y gagna rien, car le parterre se mit à rire : par clémence singulière, on se contenta de le réprimander.

Malgré toutes ces précautions, le *Théâtre-Neuf* était encore, à l'époque dont je parle, une chose fort amusante, les acteurs trouvant toujours le moyen de risquer, sans trop se compromettre, bien des espiègleries à la barbe des agents de M. Ajossa. Il est vrai que les employés de la police ne sont pas tenus d'avoir de l'esprit et de comprendre à demi-mot. Cette scène ne ressemble pas à toutes les autres : les acteurs et le public sont entre eux dans un rapport beaucoup plus intime que partout ailleurs; ils se connaissent et s'encouragent réciproquement.

Telle épigramme s'en va chercher au milieu de la foule celui qui seul peut la comprendre. Le talent tout napolitain de faire connaître sa pensée et d'interpréter celle des autres à l'aide de gestes et de grimaces, établit du parterre à la scène un va-et-vient continuel d'impressions et d'idées. Il se joue ainsi, tout au travers de la pièce officielle, une comédie improvisée extrêmement amusante. Les étrangers n'y comprennent rien, et ils se demandent pourquoi l'on rit autour d'eux d'une plaisanterie qui leur paraît d'assez mauvais goût. C'est qu'ils ne connaissent que la moitié du *libretto*, et la moins intéressante, ils ne savent pas que ces rires sont presque toujours à l'adresse de quelqu'un, de quelqu'un qui est présent, et qui, grave

sur le devant de sa loge, s'efforce vainement de dissimuler sa mauvaise humeur.

Ce théâtre a ses auteurs comme il a ses acteurs. Les uns et les autres, mal rétribués, ne lui en restent pas moins fidèles. L'un de ces derniers, le vieux Fioravanti, paraît encore sur la scène, malgré ses quatre-vingts ans, et deux fois par jour, il chante d'une voix un peu cassée, les pères nobles, et même, au besoin, les amoureux. Je l'ai vu, en maillot couleur chair, affublé d'une couronne de roses et de deux ailes de gaze, figurer le dieu toujours jeune, l'immortel Cupidon. A Naples, ce n'était que bouffon, partout ailleurs, c'eût été presque une inconvenance.

Son fils, joli garçon de dix-huit ans, est aujourd'hui le favori du parterre. Sa figure expressive, mobile à l'excès, son geste, incroyablement rapide, mais juste et toujours gracieux, fascine et charme le regard; sa parole se déroule avec une volubilité étourdissante qu'une oreille napolitaine est seule capable de suivre. Peut-être bouffonne-t-il un peu trop, mais c'est avec tant de bonhomie qu'il faut bien lui pardonner ce petit travers national. Fioravanti jeune est le grand improvisateur de la troupe. Si la pièce se prête à quelque interprétation périlleuse, c'est toujours lui qui se charge d'attacher le grelot, au grand amusement de ses camarades. Aussi a-t-il plus que les autres des rapports désagréables avec la police; mais il a dix-huit ans, et à cet âge la crainte d'une mauvaise nuit ne compense pas le plaisir d'un bon mot.

Je ne vous parle pas de ses collègues, du jovial Savoia et de la piquante Zacchini, une Romaine qui écorche encore un peu le patois napolitain. Un jour, elle se fit mettre en prison, plutôt que de danser au dernier acte d'une pièce nouvelle. Elle prétendait qu'étant engagée comme *prima donna*, elle n'était pas tenue de faire le métier d'une danseuse. La police ne fut pas de cet avis. Mais, le lendemain, quels yeux elle lançait sur la loge de M. Ajossa! Tout cela, vous en conviendrez, est assez divertissant.

Le Théâtre-Neuf a son public à lui, un public fidèle, qui, chaque soir, garnit des mêmes visages les mêmes banquettes mal rembourrées. Cette circonstance l'oblige à varier ses représentations, plus que ne le font, en général, les autres scènes italiennes. Il est rare qu'un mois se passe sans que l'on donne quelque pièce nouvelle. Les compositeurs napolitains luttent entre eux de fécondité pour enrichir son répertoire. C'est Luigi Ricci, c'est l'infatigable Petrella, c'est une

foule d'autres dont les noms et les œuvres n'ont pas encore franchi les limites du royaume. Musique légère, si vous voulez, mais leste, pimpante, pleine de vie et de couleur. Plusieurs de ces pièces sont de petits chefs-d'œuvre de verve comique. La scène se passe presque toujours à Naples; le décor représente, tantôt le *largo del Castello*, tantôt la rue de Tolède, ou tel autre endroit connu de tout le monde. Les moindres détails sont reproduits avec une fidélité scrupuleuse; on lit les enseignes des marchands avec la faute d'orthographe qui peut s'y être glissée. Dans l'opéra de Ricci, qui a pour titre : *Piedigrotta*, on assiste à cette fête de la Madone si chère au peuple napolitain. On voit la foule se presser à l'entrée de la grotte du Pausilippe; le pêcheur facétieux se dispute avec le *guapo* fanfaron et bavard; on improvise la chanson nouvelle; on danse la tarentelle au son du tambourin. L'acteur se borne à transporter sur la scène les mille incidents de la vie réelle, et pour être amusant il lui suffit d'être fidèle à la vérité.

Vous vous demanderez, sans doute, mon cher ami, quel rapport le Théâtre-Neuf peut avoir avec le pauvre Raphaël. Vous le saurez bientôt. Pardonnez-moi vite cette digression, et je reprends mon récit au point où je l'avais laissé.

Je venais de m'asseoir à ma place accoutumée, au second banc, à partir de l'orchestre; la toile était levée. On donnait le *Dernier Dimanche du carnaval : applaudito dramma lirico del maëstro Petrella*. Au premier acte, une foule de gens du peuple, hommes et femmes, entourent, en chantant, un pauvre diable de marchand ambulant, qui présente, hélas! tous les signes extérieurs de l'ivresse. Dans le *libretto* primitif, tous ces gens-là sont masqués et vêtus de costumes de Mardi-Gras. Mais, en raison du Carême, les masques avaient été supprimés, d'ordre supérieur. Je connaissais à merveille tout le personnel du Théâtre-Neuf. Je n'eus donc aucune peine à distinguer, au milieu des choristes, une figure nouvelle qui, cependant, à mesure que je l'observais, me parut de moins en moins inconnue. Lorsqu'elle fit son entrée, en se cachant un peu derrière les autres, par un sentiment de timidité bien naturel, il y eut parmi les habitués un très-long chuchotement. D'où venait-elle? Qui était-elle? Je cherchais à rassembler mes souvenirs, lorsqu'une voix derrière moi s'écria :

— Eh! c'est la petite Marietta de Chiaja.

Je la reconnus à l'instant, à travers la couche de poudre d'iris qui

dissimulait son visage brun. Elle chanta assez mal, mais on l'applaudit, pour l'encourager sans doute, et puis aussi, je le suppose, parce qu'elle était jolie. Tous les lorgnons étaient braqués sur elle, et ses compagnes, jalouses, lui tournaient le dos. Elle jetait parfois des regards furtifs du côté de loges ; il me parut qu'ils se dirigeaient de préférence vers un balcon d'avant-scène, où figurait, impassible, la jumelle aux yeux, un beau jeune homme à moustache blonde, décoré d'un ordre étranger. Je crus même surprendre entre eux un signe d'intelligence ; mais c'était peut-être une erreur de mon imagination. Je compris alors pourquoi le pauvre Raphaël avait abandonné sa clientèle de la Vittoria pour venir chercher fortune dans les environs du *Théâtre-Neuf*.

En sortant, j'aperçus sa *carrosselle* immobile au milieu d'un grand nombre d'autres. Mais, contre sa coutume, le pauvre garçon n'appelait personne et restait sur son siége, le cou en avant, les yeux fixés sur une porte latérale que je supposai être la sortie des acteurs. Je passai près de lui sans qu'il me reconnût, tant il était absorbé dans sa contemplation. Je ne l'appelai point. A quoi bon, en effet, et qu'aurais-je pu lui dire? Mais je pensai au vieil Antonio qui, dans sa retraite de Resina, devait subir le contre-coup des chagrins de son fils, et je me promis de l'aller voir le lendemain.

Mais le lendemain et les jours suivants, mon attention fut détournée par des événements plus graves. Naples commençait à prendre une physionomie étrange. Une rumeur sourde et vague d'abord, puis de plus en plus précise, faisait le tour de la ville avec la rapidité de la pensée, sans que personne pût dire par qui et comment elle avait été répandue. On parlait à mots couverts d'incidents graves du côté de la Sicile. On disait qu'une insurrection avait éclaté dans un couvent de moines, qu'elle avait couru, comme la flamme sur une traînée de poudre, à travers l'île tout entière; que Palerme se soulevait, que les campagnes étaient en armes ; qu'à Trapani les troupes royales avaient capitulé.... Le *Journal des Deux-Siciles* ne soufflait mot de tout cela. Bientôt, cependant, il annonça que les rebelles étaient dispersés et la tranquillité rétablie. Il y avait donc eu des rebelles? A partir de ce moment, tous les jours, dans la première colonne du journal, on pouvait lire la même nouvelle reproduite dans des termes à peine différents. Qu'est-ce donc, se demandait-on, qu'une tranquillité qu'on rétablit toujours?

L'imagination, n'étant point guidée par la connaissance des faits,

se lançait dans des exagérations incroyables. On alla jusqu'à dire que Rome s'était soulevée, et que le pape, obligé de s'enfuir, était arrivé à Naples dans la nuit, sur son vapeur particulier. Ces bruits étaient oubliés le lendemain, mais il en naissait d'autres. Les libéraux commençaient à espérer. Le jour du vendredi saint, ce jour où les voitures ne circulent plus dans Naples, quelques jeunes gens crièrent : *Vive l'Italie!* dans la rue de Tolède, alors pleine de monde. Cela détermina un attroupement ; mais une charrette à bras vint à passer : on crut que c'était de l'artillerie, et ce fut un sauve-qui-peut général. Un autre jour, à onze heures du soir, une bombe éclata dans une boutique d'*acquaiolo*, en face du théâtre *San-Carlo*, qui touche au palais du roi. La cour eut grand peur, dit-on. C'était une fort méchante plaisanterie pour tout le monde, et surtout pour le pauvre *acquaiolo*, car il fut arrêté, bien qu'il jurât ses grands dieux que, s'il avait voulu faire sauter une boutique, il aurait choisi celle de quelqu'un de ses confrères, et nullement la sienne. On ne l'écouta pas, et on profita de cette prétendue conspiration pour prendre quelques mesures de sûreté.

Le roi jugea opportun de réunir des troupes dans la capitale. On organisa une grande revue ; les soldats étaient froids, le peuple silencieux. Des patrouilles, plus nombreuses qu'il n'eût été nécessaire pour assurer le repos des citoyens, parcouraient les rues de la ville, stationnaient à l'angle des rues, sous les portes cochères des palais, et restaient ainsi immobiles, l'arme au pied, jusqu'au jour. La nuit, dans le port militaire, on entendait des bruits inaccoutumés ; on voyait des vapeurs chauffer mystérieusement et partir pour une destination inconnue. Chaque jour, de nouveaux détachements arrivaient des provinces, et cependant il ne semblait pas qu'il y eût dans la ville plus de troupes qu'auparavant ; il fallait donc qu'il en partît beaucoup. On chuchotait dans les rues ; les espions se multipliaient. Chaque matin, on apprenait quelque nouvelle arrestation opérée pendant la nuit. Des hommes parfaitement inoffensifs étaient saisis chez eux, incarcérés provisoirement et expédiés à l'étranger, ou gardés à vue quelque part dans les environs, selon le bon plaisir du gouvernement. En général, on retenait ceux qui voulaient partir, et l'on exilait ceux qui auraient voulu rester.

A côté de ces petites malices officielles, on racontait aussi *sotto voce* des faits d'une nature plus grave. On parlait de soldats soumis à la question extraordinaire derrière les murailles impénétrables du fort

Saint-Elme, et de malheureux dévorés par la fièvre dans les cachots sous-marins du Château de l'Œuf. Tout cela n'annonçait pas que le gouvernement fût aussi rassuré qu'il voulait bien le paraître.

Bientôt le nom redouté de Garibaldi commença à se mêler à toutes ces rumeurs. Les uns voulaient qu'il fût débarqué en Sicile, d'autres le niaient, et soutenaient qu'il avait été fait prisonnier par un vaisseau de la marine royale, amené à Castellamare, et écroué, en attendant mieux; mais peu à peu la vérité se faisait jour. Des familles entières arrivaient de Sicile, et malgré les menaces du gouvernement, leur terreur, mieux encore que leurs discours, annonçait l'importance de l'insurrection. Naples présentait en ce moment l'aspect d'une ville entière dévorée par la fièvre. Les craintes et les espérances étaient poussées jusqu'au délire. Le nom du vainqueur de Varèse devenait populaire, et l'enthousiasme gagnait jusqu'aux anciens San-Fédistes, les bandes de Chiaja et de Santa-Lucia. On avait beau leur répéter que c'était le diable, ce diable les étonnait et ne leur faisait pas peur : — *Chi vùo che sianno santo, chinno diavvolo*, me disait un jour un de mes amis, le pêcheur Domenico, grand admirateur de la cour. Le lendemain, il n'hésitait plus; décidément, ce n'était pas le diable, c'était un saint. Le bruit courait que san Gennaro lui-même se faisait garibaldien.

La déroute du parti monarchique était imminente. Ce fut en ce moment que le roi, menacé de toutes parts, se décida à satisfaire l'opinion publique. Il était trop tard : personne ne croyait en lui. Il donnait des armes aux libéraux, et il détachait de sa cause ses anciens amis. Dès ce moment la partie était perdue, et les plus récalcitrants étaient bien forcés de le reconnaître.

Ce fut au milieu de ces événements que je montai un jour dans la carrosselle de Cecco. Il y avait assez longtemps que je ne l'avais rencontré, et je fus frappé du changement qui s'était opéré dans ses manières. Lui, naguère si bon courtisan, si dévoué au roi; lui qui s'arrêtait avec tant d'humilité lorsqu'un prince du sang passait à portée de son regard, il était devenu un ardent révolutionnaire. Les premières paroles qu'il m'adressa furent pour célébrer les louanges de *don Peppino Galubbarde*. Je m'étonnai peu de ce changement : nous en avons vu bien d'autres, et de moins admissibles, car ils n'avaient pas toujours pour excuse la fascination du génie. De son héros favori, Cecco passa au récit de ses bonnes fortunes, puis, tout à coup, comme s'il se rappelait une promesse trop longtemps oubliée :

— A propos, Excellence, vous savez bien... Raphaël?

— Eh bien! Raphaël? Je suppose qu'il fréquente toujours assidûment le *largo della Carità* et les abords du *Théâtre-Neuf*.

— Ah! monsieur, il en est bien loin, le pauvre garçon; voici près de trois mois qu'il n'est plus à Naples.

— Bah! Et où donc est-il?

— On n'en sait rien; mais on suppose qu'il sera allé en Sicile rejoindre, en qualité de volontaire, notre illustre et bien-aimé *don Peppino*.

— Raphaël! volontaire!... Allons donc, tu te moques de moi, mon pauvre Cechino. Je l'ai toujours connu pour le naturel le plus pacifique du monde.

— Il est vrai; mais, voyez-vous, monsieur, lorsqu'un pauvre homme a eu un accident, ce qui peut nous arriver à vous comme à moi, comme à tout autre, il n'a rien de mieux à faire qu'à prendre le fusil, à moins qu'il ne préfère aller travailler avec les vestes rouges.

— Que veux-tu dire avec ton *accident?*

— Je veux dire que l'amour nous fait faire à tous bien des sottises, et qu'un homme qui se sent atteint de ce mal devrait avoir la prudence de ne pas porter un couteau dans la poche de sa veste.

— Je ne comprends rien à ce que tu me dis. Fais-moi le plaisir de t'exprimer d'une manière un peu plus catégorique, car tes périphrases et tes sentences commencent à me fatiguer énormément.

Alors Cecco me raconta, avec force digressions, le récit assez triste que je vais vous résumer en peu de mots.

Vous vous rappelez peut-être la dernière rencontre que j'eus avec Raphaël : c'était un soir, à la sortie du *Théâtre-Neuf*. Le pauvre garçon, absorbé dans ses pensées mélancoliques, laissa partir l'une après l'autre toutes les *carrosselles*, si bien qu'il resta seul sur la place, regardant toujours la petite porte dont je vous ai parlé, et ne bougeant pas plus sur son siége qu'un cocher de bas-relief. Cette porte s'ouvrit enfin, et une femme en sortit; un homme l'accompagnait. La nuit était froide : il l'enveloppa de son manteau. Raphaël tremblait de tous ses membres. Tous deux se dirigèrent vers la *carrosselle :* un instant il eut la pensée de s'enfuir, mais avant qu'il eût pris un parti, l'heureux couple était déjà installé derrière lui, et une

voix impérieuse, remarquable par son accent étranger, lui avait indiqué sa direction. Que pouvait faire le pauvre Raphaël? Il obéit. On n'est pas cocher pendant dix ans de sa vie sans avoir contracté l'habitude de la soumission. Je ne répondrais pas cependant que son cœur fût aussi résigné que sa conduite.

On chuchotait, on riait dans la *carrosselle;* il voulait ne pas entendre, et malgré lui il écoutait. Le cheval allait au pas; on lui ordonna d'aller plus vite. Il obéit encore, mais de si mauvaise grâce qu'à chaque tournant la petite voiture paraissait sur le point de perdre l'équilibre. L'étranger jurait entre ses dents. Cependant on arriva sans accident jusqu'à la rivière de Chiaja. En passant devant l'un des plus riches hôtels de cette rue aristocratique, on donna l'ordre d'arrêter; mais cette fois Raphaël n'obéit pas. Peut-être n'avait-il pas entendu.

— Eh bien! drôle, que fais-tu? Ne t'ai-je pas dit que nous voulions descendre?

Raphaël fouettait son cheval et ne répondait rien.

L'étranger se leva et voulut lui arracher les rênes; mais Raphaël en se dégageant le rejeta dans le fond de la voiture.

— Mademoiselle, dit-il, demeure à Fuori-Grotta; je connais ses parents, et je veux la reconduire chez elle.

— Ah! tu veux la reconduire chez elle! Attends, drôle, je saurai bien te faire obéir.

Au risque de se rompre le cou, l'homme au manteau sauta de la voiture qui ne s'arrêtait point et se précipita à la tête du cheval. Raphaël fouettait toujours; l'étranger appliquait sur le front de l'animal les coups redoublés d'une canne plombée.

— *Sangue della Madonna!* laissez mon cheval, criait Raphaël en agitant son fouet d'un air menaçant.

Mais la colère de l'étranger ne s'apaisait point; Marietta poussait des cris et demandait du secours; on entendait les pas de gens qui approchaient. Raphaël perdit la tête; il sauta à bas de son siége et courut dégager son cheval; l'étranger se tourna contre lui, et le saisissant au collet, il le menaçait de son bâton. Mais tout à coup le bâton et la main qui le tenait retombèrent le long de son corps, il chancela un instant, chercha vainement un point d'appui, et finit par tomber sur les dalles de la rue qu'il couvrit de sang.

Raphaël n'eût que le temps de remonter sur son siége, en laissant dans le flanc de son adversaire le couteau fatal, ce couteau qui, selon

le raisonnement de Cecco, était la seule cause de toute l'affaire. Il partit au galop et se perdit dans les ruelles qui avoisinent la rivière de Chiaja. Depuis ce jour, on ne le revit plus ; mais le lendemain on trouva son cheval et sa voiture attachés à l'extrémité du Vico-Carminello. On sut qu'il avait passé à Resina, mais sans s'y arrêter. A Salerne, il avait acheté un morceau de pain et quelques oranges; mais à partir de cette ville, ses traces se perdaient complétement et personne ne savait ce qu'il était devenu. Quant à la Marietta, le soir même de l'*accident*, elle s'était réfugiée dans un couvent; puis l'administration du Théâtre-Neuf l'avait redemandée, et après s'être fait prier quelque temps, elle était enfin remontée sur les planches. Mais le parterre l'avait sifflée, et elle avait dû partir pour Bari, où on l'avait engagée en qualité de *prima donna*. Du reste, son amant n'était point mort, et il en avait été quitte pour une petite saignée. Le cas de Raphaël ne me paraissait donc pas bien grave; cependant, comme la victime était en relation de parenté avec un employé à l'embassade d'Autriche, on pouvait craindre que ce ne fût là, pour lui, une circonstance aggravante.

Je m'informai de ce qu'était devenu le vieil Antonio ; Cecco n'en savait rien. Je voulus aller à Resina pour le consoler et lui offrir mes services dans le cas où il en aurait besoin, mais je trouvai la maison fermée, et lorsque j'essayai d'interroger les voisins, le *Chi lo sà* habituel fut la seule réponse que j'obtins à toutes mes questions.

Le temps s'écoula et je me disposai à quitter Naples après un séjour de près d'une année. J'avais retardé mon départ pour étudier de près, jusque dans ses moindres effets, cette explosion révolutionnaire qui venait soulever encore une fois le sol napolitain, pauvre sol toujours mobile, toujours menacé par son double ennemi, le despotisme et l'anarchie. Il essayait encore une fois d'atteindre son équilibre : cette tentative devait-elle être plus heureuse que les précédentes ? Je l'espérais, et je suivais toutes les phases de cette évolution nouvelle avec l'intérêt qu'un naturaliste accorde aux métamorphoses de ses insectes. Quel monstre ou quel être charmant allait briser les flancs de cette chrysalide ? J'attendis, pour être un des premiers à saluer son réveil. Quelques mois suffirent pour ce grand enfantement, et ma curiosité eut tout le loisir de se satisfaire.

Le départ du roi et l'entrée de Garibaldi dans la capitale des Deux-Siciles venaient de marquer une époque solennelle dans l'histoire de

l'Italie. Les événements marchaient dès lors vers un résultat prévu : encore quelques jours de lutte, puis les soldats se retireraient pour céder la place aux diplomates; l'habileté achèverait l'œuvre que le dévouement et l'audace avaient commencée. L'Italie du Nord et l'Italie du Sud s'étaient tendu la main; le reste n'était plus qu'une question de temps. Spectateur obscur de ces graves événements, je compris que je n'avais plus rien à faire à Naples, et je me décidai, non sans regrets, à fixer le jour de mon départ.

Je me hâtai de donner un dernier coup d'œil à la ville et de faire quelques visites indispensables. Naples était dans l'ivresse du triomphe. Toutes les maisons étaient pavoisées; on lisait partout des devises belliqueuses, rédigées avec toute l'emphase méridionale; le drapeau italien déroulait au-dessus de la ville ses majestueux replis. Une foule immense se pressait dans la rue de Tolède. On criait : « Vive Victor-Emmanuel, roi d'Italie ! » mais surtout : « Vive *don Peppino Galubbarde !* » Quelques chemises rouges, perdues au milieu de cette populace, recueillaient sur leur passage de bruyantes félicitations; et des bandes de *Luciani* et de *Barracani*, stationnant devant le palais de la *Foresteria*, réclamaient à grands cris la présence du héros.

Je quittai cette cohue pour faire ma dernière promenade à la *Villa Reale*. Au moment, où je tournais l'angle de la rue de Chiaja, je m'entendis appeler par une voix qui m'était connue. Je tournai la tête, et j'aperçus Cecco debout sur son siége, le chapeau paré d'une cocarde tricolore, et qui me faisait de grands gestes mystérieux auxquels je ne comprenais rien. Lorsque je fus près de lui, il montra du doigt un pauvre vieillard assis au pied d'un mur, le bonnet à la main et implorant la pitié des passants.

— C'est lui, me dit-il à demi-voix.

— Qui, lui?

— Hé ! le père de Raphaël, donc, vous savez bien.

J'eus quelque peine à reconnaître le pauvre aveugle, tant le chagrin ou la misère avait creusé de rides sur son front autrefois si paisible. Je m'approchai et lui adressai la parole; le son de ma voix le fit tressaillir. Je prononçai le nom de Raphaël.

— Ah ! s'écria-t-il avec un accent déchirant, *me l'hanno ucciso, me l'hanno ucciso !* ils me l'ont tué, il me l'ont tué !

Il se tordait les mains de désespoir, et de grosses larmes tombant de ses yeux éteints, roulaient le long de ses joues. Sa douleur me fit

mal, mais je ne pouvais rien pour la soulager. Je lui serrai la main en y glissant une pièce de monnaie : il balbutia un remercîment et reprit son attitude suppliante et résignée.

Le lendemain, je quittais Naples, le cœur triste, les yeux pleins de larmes; j'emportais avec moi autant de regrets que de souvenirs. Debout sur le pont du vaisseau, je regardais fuir derrière moi cette terre bien-aimée, ces longs quais aux maisons roses, ces promontoires chargés de ruines, ces collines couvertes d'orangers où des filles aux yeux noirs portent sur leurs têtes des corbeilles de fruits dorés. En passant le long de la côte près de Pouzzoles, je me rappelai ma première rencontre avec Raphaël, et le souvenir de son vieux père vint mêler à mes regrets égoïstes une douleur moins intéressée. Ainsi, pensai-je, tout tableau à ses ombres, et dans ces pays privilégiés où la vie semble n'être qu'une joyeuse fantaisie, la nature, en mère prévoyante, a encore réservé une place pour la souffrance. La destinée de l'homme est donc partout la même; la chaîne qui le lie pèse partout également sur ses membres : aux uns, l'existence lourde, monotone qui écrase l'âme sous le fardeau de l'ennui; aux autres, les passions avec leurs ivresses, mais aussi avec leurs crimes et leur désespoirs. Toutes ces peines se valent, et l'homme qui rêve sans cesse l'égalité ne la rencontre que devant le malheur. Vous trouverez sans doute ces réflexions fort banales; elles le sont en effet, mais tout ce qui est vrai, tout ce qui est sérieux en ce monde n'est-il pas un lieu commun? Vous voudrez bien accepter cette vérité toute triviale qu'elle est, pour la moralité de mon histoire.

— Votre histoire, me dit mon ami en bâillant, n'est pas fort amusante; et vos réflexions le sont moins encore. Je vous pardonnerais peut-être vos interminables digressions, mais j'ai peine à vous passer ce coup de couteau qui vient tout gâter, en donnant à votre récit, très-vulgaire du reste, je ne sais quelle tournure mélodramatique du goût le plus détestable.

— Pourtant, si le fait est réel, fallait-il donc, pour vous plaire, dénaturer la vérité, sous prétexte de la rendre vraisemblable?

— Rappelez-vous, mon cher ami, qu'une histoire appartient à celui qui la raconte. Il m'importe fort peu, quant à moi, qu'il ait existé dans le monde un individu du nom de Raphaël; je ne vous demande point de me raconter ses aventures. Si donc il vous plaît

de m'en faire le récit, arrangez-vous de manière qu'il me soit agréable; je n'exige que cela, mais vous n'avez pas le droit de me le refuser.

— Ainsi, lui dis-je, mentir agréablement, serait, à votre avis, le premier devoir d'un voyageur. Si c'est là votre opinion...

— Ah! reprit-il, ne discutons pas; il est trop tard, et puisque je vous ai laissé avec une rare complaisance satisfaire largement votre fièvre de narration, je me flatte que vous vous réveillerez plus raisonnable demain matin. J'ai à vous communiquer mes récentes recherches sur la chronologie égyptienne. Après quoi, nous lirons ensemble quelques pages des *Ennéades* de Plotin. A bon chat, bon rat. Là-dessus, bonsoir, et à l'avenir, mon cher, défiez-vous des coups de couteau.

MARC DEBRIT.

Mars 1861.

FIN.

LA MORALE POLITIQUE

De la Morale avant les philosophes, par Louis Ménard, docteur ès lettres. — Firmin Didot.

La morale est l'art des belles mœurs, des mœurs susceptibles de rendre l'homme sain, intelligent, juste et heureux par le développement complet et harmonieux de toutes ses facultés. Comme tous les beaux-arts, comme la poésie et la sculpture, elle a donc dû être instinctive avant d'être voulue et raisonnée; les belles actions ont dû historiquement précéder les belles sentences, comme l'*Iliade* a précédé la *Poétique* d'Aristote, comme les statues de Phidias ont précédé les traités d'esthétique, comme enfin l'homme a inventé le langage avant la grammaire, a créé les mots avec leurs mille flexions, leur admirable et profond système de personnes, de nombres, de temps, de modes et de cas, avant de se douter qu'il y eût des conjugaisons et des déclinaisons.

L'homme a agi, et admirablement, comme être moral, avant de se douter qu'il y eût une morale, avant de chercher à en exprimer scientifiquement les lois dans des traités; et loin que l'apparition des traités de morale manifeste un progrès dans l'esprit public, elle montre au contraire que l'esprit public s'est abaissé, puisqu'il n'avait plus sa règle dans la conscience de chacun.

C'est cette vérité si facilement oubliée ou négligée par nos savants et nos philosophes, et cependant si propre à les remettre dans la voie du bon sens et de la modestie, que M. Louis Ménard vient de développer avec l'enthousiasme d'un Jamblique, d'un Porphyre ou d'un Julien, blessé des tyrannies, des grossièretés et des superstitions mesquines du temps présent, et ne retrouvant la paix et la joie que dans la lecture d'Homère et d'Hésiode, où il découvre, sous l'enveloppe brillante de la mythologie, sous le rhythme pressé, net et sonore du vers, sous ces longues épithètes que nous sommes forcés de traduire par des phrases entières dans nos langues sans souplesse, plus de science que dans tous les traités de logique subjective et objective; une définition plus juste des substances, plus de moralité que

dans tous les traités de morale; une symbolique plus universelle plus féconde en applications, plus propre à énoncer les lois de la nature et à faire naître en nous le sentiment de l'évidence que celle de l'algèbre.

Il faut avouer que, depuis l'époque alexandrine, les progrès même, de la science réfléchie, et particulièrement de la philologie, ont fourni bien des armes à cette thèse qui tendrait à subordonner dans l'ordre logique et moral les produits réfléchis et voulus de l'esprit humain à ses produits spontanés, comme nous le faisons déjà dans l'ordre poétique et artistique.

Depuis Homère jusqu'à Démosthènes, la morale et la politique ont toujours été pour les Grecs, une même chose, et cela d'instinct, avant tout travail philosophique. Ils ne croyaient pas, comme nous, qu'on pût être un honnête homme dans la vie privée en manquant de dignité dans la vie publique. La vertu qui dompte la tyrannie intérieure des passions, et la vertu qui triomphe des tyrannies extérieures, leur paraissaient une seule et même vertu, et étaient désignées par le seul mot *arètè*. Sans doute cette conception si simple et si haute est devenue impossible dans les États modernes qui comprennent plusieurs millions d'individus, mais l'étude des circonstances qui l'ont autrefois rendue possible dans les petits États grecs n'en reste pas moins pleine d'enseignements. En morale et en politique, comme en art et en poésie, il faut toujours s'inspirer des Grecs, même et surtout pour faire autrement qu'eux. L'exemple des artistes de la Renaissance italienne et de nos poëtes du dix-septième siècle est là pour nous marquer la limite entre l'imitation libre qui fortifie le génie et l'imitation servile qui l'étouffe.

I

PRINCIPE DE LA RELIGION GRECQUE.

Le grand fait qui domine tous les autres dans les premières sociétés humaines, c'est l'invention de la parole, fait si merveilleux, si impossible à comprendre, qu'on ne saurait l'appeler autrement que *révélation*, car l'invention de la parole exige des facultés qui manquent totalement à l'homme tel que nous le connaissons depuis les temps historiques. Si cette révélation a encore pour la science moderne bien du mystère, on peut toutefois en distinguer quelques traits, le principal est l'identification établie par les premiers hommes entre les aspects de la nature et les aspects de l'âme. Tout mot, dans les langues primitives, désigne à la fois un phénomène de la nature et un phénomène de l'âme, sans qu'il y ait nulle allégorie, nulle dis-

tinction possible entre les deux sens. De là il suit que dès que l'homme chercha à établir entre les phénomènes des relations de cause et d'effet, il identifia avec une confiance illimitée, avec une grande exubérance de poésie et une infinité de nuances, ses organes et ses passions aux forces qui, en s'équilibrant et se composant dans l'air et sur la terre, produisent les phénomènes naturels. Ces forces conçues comme personnelles, ce sont les dieux.

On trouve cette identification plus ou moins distincte dans toutes les langues et dans toutes les religions primitives; elle se manifeste surtout avec une évidence parfaite dans le Rig-Véda, premier monument de la race européenne alors à l'état nomade.

La fraction de cette race qui est devenue le peuple grec, ayant abandonné, avant les temps historiques, la vie nomade pour la vie agricole et policée, fit subir à la religion primitive des Européens une extension telle qu'il en résulta une religion nouvelle. Le travail causé par la première fondation des cités obligea l'esprit grec à concevoir les dieux non-seulement comme les causes de l'équilibre et du mouvement de l'âme et de la nature, mais aussi comme les causes de la société.

C'est là le principe, le caractère de la civilisation grecque. Pour toutes les autres fractions de la race européenne, un dieu, c'est à la fois une force psychique et une force physique; pour les Grecs, un dieu, c'est à la fois une force psychique, une force physique et une force politique. De là la supériorité incontestable de la civilisation grecque sur toutes les civilisations primitives. Il n'y a jamais eu d'idée politique autre part qu'en Grèce; les Romains eux-mêmes n'ont été en politique, comme en art et en poésie, que les imitateurs, souvent grossiers et inintelligents des Grecs.

Bien que cette identification, faite d'instinct par les premiers Grecs entre les trois sortes de forces qui meuvent l'univers, se trouve bien rarement acceptable pour la science moderne, le résultat n'en est pas moins là, écrasant et humiliant pour nous. Il nous montre la plaie qui nous ronge, il nous enseigne qu'un homme spécial n'est pas un homme, et que celui-là seul mérite le nom d'homme qui est à la fois un physicien, un psycologue et un politique; qui, sans rompre l'unité de son esprit, le promène avec aisance dans les trois mondes; qui, parcourant d'un regard la nature, la société et son âme, y sent et y voit les mêmes principes d'harmonie.

Rien n'est plus délicat que les procédés multiples par lesquels les premiers Grecs sont arrivés, sans plan arrêté d'avance, à se représenter un dieu comme une force personnelle, agissant simultanément dans la nature, dans l'âme et dans la cité. M. Ménard a eu le rare

bonheur de saisir cette délicatesse dans toutes ses nuances, et d'éviter à la fois, dans les explications qu'il nous donne des types divins de la Grèce, la métaphysique et la physique. Les deux sciences pour nous n'en formaient qu'une seule dans l'esprit des Grecs ; c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on juge leur civilisation. Rien, par exemple, de plus juste, de plus fin et de plus complet que cette définition de Mercure :

« Hermès est l'intermédiaire universel ; c'est le fils de la Nuit et du Jour, de Zeus et de Maïa, le crépuscule du matin et du soir, le dieu aux ailes rapides, le dieu voleur qui dérobe les objets à nos regards, le dieu bienfaisant des trouvailles inattendues. Il cache les vaches du Soleil dans la caverne de la Nuit, sa mère ; et lorsque Apollon redemande ses vaches, il lui donne en échange les harmonies du matin et du soir, la flûte et la lyre, instruments aimés des bergers, qui conduisent ou ramènent leurs troupeaux.

« C'est le meurtrier d'Argos, dans lequel on peut voir ou le ciel étoilé ou la clarté blanche du jour ; avec sa baguette d'or, ce long nuage du couchant et de l'aurore, il endort et réveille tous les êtres. C'est le passage du jour à la nuit et de la nuit au jour, de la vie à la mort et de la mort à la vie, le conducteur des songes et le conducteur des âmes, le messager céleste, qui porte à la Terre tous les bienfaits des dieux, le grand interprète, la parole divine, le dieu de l'éloquence et des relations sociales, des traités de paix, du commerce et du gain ; il multiplie les troupeaux, en unissant les mâles aux femelles, il marque la limite des champs, et se plaît sur les grandes routes où les hommes se rencontrent, sur les places publiques où il préside aux luttes pacifiques du corps et de l'esprit. Tous ces attributs, et bien d'autres encore, car nous ne pouvons entrer dans le détail de la symbolique, sont contenus virtuellement dans l'idée générale de transition, de lien et d'échange. »

C'est seulement avec cette finesse de touche qu'on réussit à peindre un dieu grec. Mais en se résignant à ôter toute vie et par suite toute énergie pratique à la religion homérique, on pourrait dire que Mercure est dans la nature le crépuscule, dans l'âme la parole, dans la cité le commerce ; que Jupiter est dans la nature l'air respirable, comburant et chaud, dans l'âme le raisonnement, dans la cité le droit ; que Junon est dans la nature l'air irrespirable, brûlé et froid, dans l'âme l'attention, dans la cité le devoir ; qu'Apollon est dans la nature la lumière, dans l'âme l'imagination, dans la cité la poésie et la prophétie ; que Minerve est dans la nature la sérénité bleue, victorieuse des nuages, dans l'âme la virilité, victorieuse des passions, dans la cité la liberté, victorieuse de la tyrannie. Ainsi de tous les autres Dieux. Il n'en est pas un autour duquel ne viennent s'accu-

muler des attributs de trois sortes; c'est le principe générateur de toute la civilisation des Grecs; leur poésie, leur art, leur politique, leur économie en sont autant de corollaires.

Chez les peuples où les dieux ne sont que les éléments de la nature et de la passion, ils ne sont conçus que comme des animaux sans responsabilité et sans conscience, ce sont ceux que les Grecs appelaient des Titans; mais dès qu'ils deviennent aussi les éléments de la société, l'homme leur prête la conscience et la responsabilité qu'il sent en lui-même. Il s'imagine que les dieux forment une cité céleste, où chacun a des devoirs spéciaux à remplir, sous peine d'être rejeté de la société de ses égaux, comme il en est de chaque citoyen dans la cité grecque. Chaque dieu, petit ou grand, est une partie intégrante de la volonté divine, comme dans le camp des Grecs chaque guerrier, obscur ou illustre, a voix délibérative et est partie intégrante de la volonté du peuple. Ce n'est pas par la force brutale que les grands dieux dominent les petits, car plus ils deviennent grands, plus leur responsabilité et leur conscience s'élèvent; mais c'est, comme les héros dans le camp des Grecs, par l'influence de leur éloquence et de leur courage. L'autorité de Jupiter n'est pas moins discutée dans l'Olympe que celle d'Agamemnon dans le camp. Quand Jupiter, ému de pitié pour Hector, veut le soustraire à la mort, Minerve lui dit : « Tu le peux, mais les dieux ne t'approuveront pas, » et Jupiter se soumet aussitôt à la loi qu'ont votée les citoyens de l'Olympe.

Ainsi les Grecs ont évité les deux abîmes où vient se briser l'énergie humaine : ne voir dans l'univers que du hasard, n'y voir que de la nécessité. En Grèce, tout ce qui se fait dans l'univers est le résultat d'une volonté, mais d'une volonté éclairée et réglée par une conscience.

Celui qui ne sent pas la loi morale que lui révèle sa conscience, homme ou dieu, disparaît dans les ténèbres infernales, sans qu'il soit besoin, pour l'y pousser, d'autre force que la logique; comme il ne s'efforce pas de réaliser continuellement le type de santé, d'intelligence et de bonheur dont la possibilité est en lui, il n'a plus de rôle dans le monde des vivants; en abandonnant le but de la vie, il a perdu la volonté de vivre. L'édifice de cette splendide religion est couronné par l'idée de la lutte de l'homme contre la divinité, qui fait le fond du théâtre tragique. L'homme doit tantôt obéir aux dieux, tantôt leur résister, tantôt s'allier avec ceux-ci, tantôt avec ceux-là. Que sa conscience l'éclaire! Chaque dieu joue son rôle propre, que chaque homme fasse de même. Des forces, en se composant, tantôt produisent le mouvement, tantôt l'équilibre; chaque homme, comme cha-

que dieu, est une force concourant à l'harmonie universelle : que chaque dieu agisse en dieu, chaque homme en homme, et l'harmonie aura lieu.

II

LA GRÈCE HÉROÏQUE.

La civilisation du siècle de Périclès est contenue virtuellement dans la civilisation des siècles héroïques, comme les tragédies de Sophocle et les statues de Phidias sont contenues virtuellement dans les chants homériques. Nul élément nouveau, mais seulement le développement régulier qui de l'homme de vingt ans fait l'homme de trente ans, tenant toutes les promesses de son adolescence, parce qu'il a été parfaitement élevé. L'instituteur de l'esprit grec, c'est Homère; c'est chez lui qu'il faut aller chercher tous les éléments de la morale politique des Grecs.

D'abord, sans monogamie, point de cité, mais seulement la tribu. Les Grecs d'Homère sont déjà monogames, tandis que Priam a conservé les mœurs asiatiques; de ses cinquante fils, dix-neuf seulement sont de la même mère. Aussi Junon, qui est le type de la vertu conjugale, est-elle l'ennemie des Troyens [1]. La femme en Grèce, dès l'origine, est l'égale de l'homme, comme les déesses sont les égales des dieux; mais de la seule manière dont cette égalité est possible, par la distinction des rôles :

« Pour la femme comme pour l'homme, le devoir est l'affirmation et la garantie du droit. Mais le milieu de l'homme est la cité : c'est par les vertus civiques, le courage et la justice, qu'il conquiert et maintient ses droits politiques, la liberté et l'égalité. Le milieu de la femme est la famille ; ses droits sont l'éducation première des enfants, et l'administration intérieure : elle ne peut les obtenir que par deux vertus correspondantes, la chasteté et la prudence. La chasteté est la base de la famille, la garantie de la pureté des races; la prudence, la sagesse et l'économie sont les éléments du bien-être intérieur. Pendant que l'homme assure la vie de ses enfants par son travail au dehors, ou leurs droits à venir par ses armes à la guerre, par ses conseils à l'assemblée, il faut qu'il soit sûr d'abord que c'est bien pour eux qu'il travaille, et non pour les fils d'un étranger ou d'un ennemi, et ensuite, que le fruit de son activité ne sera pas compromis par l'incurie ou par la

1. Le jugement de Pâris, qui donnerait pour cause à la haine de Junon contre les Troyens la vanité blessée, n'est pas de l'époque homérique, mais d'une époque bien postérieure : c'est Strasiros, l'auteur des *Kypria*, qui en est l'inventeur. Voir *la Morale avant les philosophes*, p. 108.

négligence, ni par une administration maladroite ou infidèle. L'homme ne peut confier ses enfants et ses biens à sa femme que s'il sait qu'elle est digne de sa confiance. Ainsi, pour la femme comme pour l'homme, le droit s'appuie sur le devoir et se confond avec lui dans la conscience de la dignité morale.

« La famille grecque se constitue donc, comme la cité grecque sur la double base du droit et du devoir, et, comme l'homme n'a pas à craindre que la femme introduise dans sa famille les fils d'un étranger, la femme, élevée à la dignité de mère de famille, de maîtresse de maison, γυνὴ δέσποινα, comme dit Homère, ne doit pas voir les fils d'une étrangère s'asseoir à sa table et partager le pain de ses enfants. Laërte respecte Euryclée, de peur d'offenser sa femme. La polygamie n'est plus possible, elle existe chez les barbares, parce que la femme, comme le dit Aristote, y est considérée comme une esclave. Dans le portrait peu flatté qu'Homère fait de la vie sauvage et pastorale, la polygamie n'est pas oubliée; on la trouve en compagnie du mépris des dieux et de l'anthropophagie, chez ces Cyclopes violents et farouches qui ne cultivent pas la terre : Ils n'ont, dit le poëte, ni lois, ni assemblées délibérantes; ils habitent sur la crête des hautes montagnes, dans les cavernes profondes; chacun d'eux gouverne ses enfants et ses femmes, et ils ne s'inquiètent pas les uns des autres. »

La femme n'est estimée à son juste prix que chez les peuples qui ont l'instinct politique; l'idée de l'égalité devant la loi est la même idée que celle de l'égalité des sexes. Il faut descendre jusqu'à Platon, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où l'instinct politique allait mourir en Grèce, pour voir la femme considérée comme inférieure à l'homme. Dans la Grèce homérique, au contraire, elle est honorée avec une profondeur et des délicatesses que les modernes n'ont jamais connues. Qu'on se rappelle les rapports d'Ulysse et de Nausicaa, et ces paroles de Minerve à Ulysse : « Alkinoos a pris Arètè pour épouse, et l'a honorée comme aucune autre n'est honorée sur la terre parmi les femmes qui possèdent une maison sous un mari. C'est ainsi qu'elle a été et qu'elle est encore honorée du fond du cœur par ses chers enfants, et par Alkinoos lui-même, et par les peuples qui la contemplent comme une déesse, et la saluent par des paroles lorsqu'elle s'avance à travers la ville; car il ne manque rien à la sagesse de son esprit, et par sa bienveillance elle termine les différends des hommes. Si elle t'est favorable dans son cœur, tu as l'espérance de revoir tes amis et de retourner dans ta maison au toit élevé, et dans ta terre paternelle [1]. »Telle est la mère de famille dans la société grecque, dès le début, et pendant toute la belle époque, l'égale de l'homme, parce qu'elle a dans la cité des fonctions différentes. Une seule lui est commune avec l'homme, le sacerdoce, parce que c'est là une fonction

1. Traduction L. Ménard.

tellement élevée, que nul équivalent ne lui saurait être trouvé. Il faut des prêtresses égales aux prêtres, puisqu'il y a des déesses égales aux dieux. D'ailleurs, sur le sol béni de la Grèce, le sacerdoce n'est pas le privilége d'une caste, chacun est prêtre à son jour et à son heure. Les dieux de la Grèce n'étant que les lois de l'univers personnifiées, leur culte, c'est la logique, qui s'appelle alors la poésie. On les prie peu : dans toute l'*Iliade*, Jupiter, le Ciel, la Terre, et les déesses gardiennes du serment sont seules invoquées solennellement. Les autres types divins, on ne les prie pas, on les définit, on les peint, on les chante. On les trouve dans les bois, dans les sources, dans les vagues, dans les nuages, dans les vents, dans tous les jeux de la lumière, et on cause familièrement avec eux.

Un autre caractère de la société homérique et qu'on retrouve à Athènes jusqu'à l'époque où elle perdit sa liberté, c'est l'absence de l'esclavage. Rousseau pensait que la liberté des uns avait pour condition nécessaire l'esclavage des autres. Toute la civilisation grecque est un éclatant démenti à cette assertion. Les mots *doulos*, *oiketès*, que nous traduisons par le mot esclave, seraient déjà traduits avec trop de force par les mots de serviteur et de domestique. Molière l'a bien compris, quand il nous montre sous le nom de valet le prétendu esclave de la comédie grecque. Nos domestiques, qui ont des idées, une éducation et des manières différentes des nôtres, sont bien plus loin de nous que l'esclave grec ne l'était de son maître, et nous sommes bien plus portés à les faire souffrir de leur infériorité. Dans la civilisation grecque, fondée sur l'autonomie et l'isonomie (sur le gouvernement de soi-même et l'autorité réciproque des égaux les uns sur les autres) aucune hiérarchie sociale n'était possible. Entre un maître et son *doulos*, il n'y avait pas plus de différence qu'entre un fermier et son charretier. Entre un maître et son *oiketès*, il n'y avait pas plus de différence qu'entre Léandre et Scapin. On ne peut dire, ce me semble, d'une civilisation, qu'elle est fondée sur l'esclavage que : 1° si c'est l'esclave qui par son travail fait vivre la société; 2° si l'esclavage est héréditaire; 3° s'il y a pour l'esclave un code différent du droit commun. Or rien de semblable ne se rencontre en Grèce pendant la belle époque, sauf l'exception des ilotes, sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

D'abord toute la civilisation grecque est fondée sur le travail agricole et manufacturier. « Aucun travail n'est honteux, dit Hésiode, l'oisiveté seule est honteuse. » Partout c'est l'homme libre qui produit. Tout Athénien est à la fois soldat, laboureur, marin, maçon, fabricant et citoyen.

Pour ce qui concerne l'hérédité, l'esclavage n'était en Grèce qu'une mauvaise chance de la guerre, et se confondait avec la captivité. « Il n'y a pas de race d'esclaves, mon bon, dit le poëte Anaxandride, c'est le hasard qui change notre condition; tels ne sont pas libres aujourd'hui qui demain seront Suniens [1], et dans trois jours ils prendront possession de l'agora; un dieu tourne le gouvernail de notre destinée. » Un Athénien devenait esclave, disons mieux, valet d'un autre pour payer ses dettes. Il se rachetait dès que son pécule le lui permettait. La somme nécessaire pour se racheter était la modique somme d'une livre (una libella). Ainsi nous l'apprennent ces vers de Plaute, imités de Diphile : « Que me font tes promesses de liberté ? Ne puis-je pas, malgré toi et ton fils, et sans vous rendre aucun service, m'affranchir moi-même pour la modique somme d'une livre? » A différentes époques, les esclaves athéniens ou étrangers, c'est-à-dire le plus souvent des Grecs d'autres villes, furent affranchis en masse. Solon affranchit les esclaves athéniens, Clisthènes, les esclaves étrangers. Après la bataille des Arginuses, le peuple affranchit les esclaves qui avaient pris part au combat et leur donna le droit de cité. La même chose eut lieu après la bataille de Chéronée.

Enfin, nulle trace d'un code esclave. L'aristocrate Xénophon s'écrie : « L'insolence des domiciliés et des esclaves est très-grande à Athènes; il n'est pas permis de les frapper, et un esclave ne se dérangera pas devant vous [2]. » Il se plaint plus loin qu'ils aient le même costume que les citoyens. « La loi athénienne, dit Démosthènes contre Midias, défend toute espèce de mauvais traitement, de violence ou d'outrage contre un enfant, une femme, un homme libre ou un esclave. » Démosthènes fait ressortir l'humanité de cette loi, *philanthropia*, et il ajoute que plusieurs, pour l'avoir violée, ont été punis de mort. La loi athénienne permet à l'esclave qui a à se plaindre de son maître, de se faire vendre à un autre. Le *doulos*, ce n'est pas un esclave, c'est simplement un incapable, un individu qui n'a pas droit de cité. Dans tous les règlements, il est confondu avec les enfants, les femmes et les domiciliés. Nul ne restait esclave à Athènes, que celui qui n'avait pas assez de dignité pour souffrir de cet état, comme chez nous les domestiques. Aristote dit un esclave de nature, comme nous disons une âme de valet.

On a été jusqu'à dire que la société grecque était fondée sur l'esclavage, et que la prétendue démocratie des villes ioniennes était une aristocratie.

1. Domiciliés dans l'Attique, n'ayant pas encore droit de cité.
2. République des Athéniens.

La vérité, c'est que tant que la Grèce fut libre, tant qu'elle fut la Grèce, ce mal, sans cesse adouci par des affranchissements, et qui n'atteignait d'ailleurs que la minorité de la population, resta un détail et un accident dans l'ensemble de la civilisation grecque; mais que dès que ce noble pays eut cessé d'être libre, le mal de l'esclavage, s'accroissant avec une rapidité effrayante, devint la plaie qui la dévora avec tout le monde romain. Or, la maladie qui tue un être n'est pas le principe de son existence.

Dans l'époque homérique on ne trouve nulle trace d'esclavage. Le roi des Myrmidons n'a point d'autre valet que son ami Patrocle, il est son propre boucher et son propre cuisinier, il sert lui-même ses hôtes, quand le rôt est cuit à point.

Voici comment l'esclave d'Ulysse parle de sa condition :

« Sans doute, il est mort l'illustre Ulysse, qui m'avait envoyé tout petit garder les vaches chez le peuple des Céphaléniens... Elles deviennent innombrables, il n'y a pas d'hommes pour qui se multiplie d'avantage la race des bœufs au large front. Mais d'autres se les font amener pour les manger, et ils ne s'inquiètent point de l'enfant qui est dans la maison, et ils ne craignent pas la vengeance des dieux; ils désirent depuis longtemps partager les biens du prince absent. Pour moi, mon cœur roule ces pensées dans ma poitrine; certes, il serait très-mal, s'il est encore vivant, d'aller chez un autre peuple, emmenant les bœufs chez des hommes étrangers; mais il est dur de rester ici à souffrir en gardant les vaches d'autrui. Et déjà depuis longtemps je serais allé chez un autre des rois, car cela n'est plus tolérable; mais j'attends encore ce malheureux. S'il pouvait revenir pour chasser les prétendants de sa maison [1] »

Ainsi s'exprime Philœtios. Singulier esclave qui n'est pas forcé de rester dans la servitude, et qui peut aller offrir ses services à qui lui plaît. Eumée, autre esclave, acheté tout enfant par Laërte de pirates phéniciens, a été élevé par Œuticlès, femme de Laërte, sur le même pied que sa fille. « Elle nous élevait ensemble et m'honorait presque autant que sa fille. » Telle est la servitude en Grèce dès le début. Il n'y a pas d'autres distinctions entre les hommes que celles qui viennent de leur énergie, de leur dignité et de leur esprit.

Telle est, par exemple, la distinction exprimée par le titre de roi dans Homère. Le Grec est né républicain; s'il y a jamais eu chez lui de monarchie, même sous la simple forme de patriarcat, c'est avant que la Grèce format un peuple distinct, quand elle était encore une sous-tribu de la race européenne. Les monuments grecs ne por-

1. Traduction L. Ménard.

tent aucune trace d'un état monarchique réel. Quand nous disons Alcinoüs, roi des Phéaciens, nous sommes portés à lui prêter un pouvoir beaucoup plus considérable que celui qu'il exerçait, nous oublions qu'il y avait treize rois dans la petite île de Corfou, et qu'Alcinoüs n'est que le treizième. Les mots roi et prince sont synonymes dans Homère, et les mots qui les traduiraient le mieux en français, seraient, suivant les cas, notable, prud'homme et capitaine. Les rois, ce sont les hommes les plus riches, les plus justes, les plus avisés et les plus courageux de la commune; ils règnent par leur bienfaisante hospitalité, leur arbitrage, leur courage ou leur éloquence; mais c'est toujours la commune tout entière qui vote les décisions sans aucune distinction de rang. La commune et rien que la commune, voilà par où a commencé la Grèce, par où elle a existé, par où elle a succombé sous les Macédoniens, puis sous les Romains.

La révolution qui aurait changé les royautés héroïques en républiques est une chimère historique dont aucun monument ne porte la trace. Les peuplades grecques, nées républicaines par le fait même de leur religion, ont seulement organisé insensiblement leur autonomie et leur isonomie. Cette organisation, devenue définitive à l'époque des législateurs,—qui n'ont rien tiré de leur fond, mais qui se sont contentés d'écrire les coutumes sur les tables d'airain et sur les cylindres de bois, a eu pour effet très-secondaire l'abolition du titre de roi, excepté à Sparte. On sait d'ailleurs que ces rois de Sparte, qui régnaient deux ensemble, n'avaient qu'un pouvoir bien faible.

On pourrait séparer les temps héroïques en deux périodes, la période homérique et la période hésiodique. La première nous montre les communes grecques conjurées pour venger « les droits violés de l'hospitalité et la sainteté du mariage. » On reconnaît déjà, à sa turbulence, cette nation robuste qui aura besoin, pour atteindre le comble de l'art, des tumultes incessants de l'agora et des émotions de guerres continuelles; mais à l'époque homérique la Grèce est toute jeune et elle est sublime sans le vouloir. La justice et la bonté lui sont si faciles! nul effort pour s'élever vers les dieux. Divinité, humanité, où est la limite dans le monde homérique? La vie est si simple, la lumière du jour si douce! La nation grecque est encore une; ces communes ne se haïssent point; nulle trace de divisions en Ioniens, Doriens, Achéens, Éoliens, ni des dialectes qui en furent la suite. Il n'y a d'autre langue, ni d'autres dieux dans l'univers que la langue et les dieux d'Homère. On sent que les Grecs venaient à peine de fonder leurs cités, quand une dernière tentation de la vie d'aventures a fait la guerre de Troie.

Dans les *Travaux et les Jours*, Hésiode parle d'un autre ton; au

retour de l'expédition, bien des chefs ont trouvé leur place prise, et les vengeances héréditaires ont commencé. Ces communes resserrées dans un étroit espace sont en querelle et se pillent réciproquement. La vie est devenue difficile; les rois, autrefois purs, font payer leur arbitrage, et donnent gain de cause au plus riche. La grande question se pose en Grèce comme en Judée : Le juste peut-il être malheureux, l'injuste heureux; cela est-il compatible avec l'idée de la Divinité? « Que je ne sois pas juste, ni moi, ni mon fils, car il est mauvais d'être juste si l'homme injuste obtient plus de droits. » Mais on ne répond pas à cette question en Grèce comme ailleurs, en cherchant dans un monde meilleur ou dans une intervention miraculeuse de la Divinité une contre-partie de la vie présente. Sans le secours des dieux, mais par la connaissance des dieux, qui sont les lois du sens commun, on établit la justice sur la terre, on lutte jusqu'à ce que l'homme injuste n'ait pas plus de droits que le juste. On lutte par le travail et par les armes. L'homme, en Grèce, n'a pas d'autre devoir que l'affirmation de son droit et du droit de ses égaux, qu'il sait n'être avec le sien qu'un seul et même droit. Aussi le malaise de l'époque hésiodique n'amène-t-il pas la mort de l'esprit grec, mais l'épanouissement de sa virilité. Et les cités libres pullulent sur la terre féconde et sous le large ciel. — « J'aurais dû naître plus tôt ou mourir plus tard, dit Hésiode, car c'est maintenant l'âge de fer. » Cette exclamation, qui dans d'autres bouches a été une banalité, est chez Hésiode le vrai résumé de la situation. « Cousant, comme il le dit, à des chants anciens des vers nouveaux, » il aimait à se bercer des brillants souvenirs de l'époque homérique, et il entrevoyait de loin la nouvelle guerre de Troie, la nouvelle fédération des Grecs, Marathon et Salamine.

III

LA GRÈCE HISTORIQUE.

Elles sont enfin constituées, les nobles cités de l'Hellade, autonomes et isonomes. Les tyrans, quand parfois il y en a, sentent si bien qu'ils ne dureront pas, qu'ils passent leur vie à se faire pardonner leur éphémère usurpation. Qui ne bénirait celle de Pisistrate? Elle nous a valu la conservation des poëmes d'Homère, les archives de la liberté grecque et de la liberté du monde? Toutes ces cités viennent se résumer en deux types parfaits et opposés, aussi nécessaires l'un que l'autre à la vie bien équilibrée de la Grèce, Sparte et Athènes.

Il est de mode aujourd'hui d'abaisser Sparte devant Athènes. C'est peut-être parce que nous la voyons à travers la peinture du bon Plu-

tarque, imitée de la *République* de Platon, beaucoup plus que d'après la vraie Sparte, et rendue encore plus enfantine par le style d'Amyot. Le brouet, l'esclave dont l'ivresse sert d'enseignement à la jeunesse, l'enfant au renard, le voleur qui n'était puni que quand il se laissait surprendre, nous voilà renseignés, et nous passons en Attique.

Pour moi, je dirais presque que si, dans la Grèce historique, Athènes est la poésie, Sparte est le poëte. Nul n'a profité comme le Spartiate de l'enseignement d'Homère. Il lui manque sans doute la beauté de la jeunesse supérieure à toutes les autres, l'insouciance de la vingtième année, la joie qu'aucune épreuve n'a encore atteinte, la force qui s'ignore, mais il possède la beauté de trente ans. C'est Achille, tel qu'il serait devenu s'il avait pu survivre à la mort de Patrocle, c'est-à-dire Hercule, dont les Spartiates se glorifient à bon droit de descendre.

Qu'est-ce que les Spartiates des temps historiques? Ce ne sont certainement pas ceux du blond Ménélas. D'où viennent-ils? Ils descendent du ciel dans la Laconie; non pour la soumettre, ils sont en trop petit nombre, mais pour l'occuper militairement, pour y camper pendant des siècles, sans jamais faiblir, et en s'affirmant les premiers devant tous les autres. Ce sont des Grecs pur sang, leur religion et leur langage prouvent qu'ils sont les fils d'Homère. Rien de la brutalité, de l'avidité, et aussi du sens pratique des Romains. Vivre pour une idée, rien que pour une idée pendant des siècles, sans aucun compromis avec la pratique, voilà la Spartiate.

« Je ne me souviendrais pas d'un homme, je ne le trouverais pas digne d'être nommé, fût-il le premier à la course et à la lutte, eût-il la taille et la force des cyclopes, fût-il plus rapide que le Thrace Borée, plus beau que Thiton, plus riche que Midas et Kinyras, plus roi que le Tantalide Pélops; eût-il la langue mielleuse d'Adraste, eût-il toute espèce de gloire, s'il lui manquait le courage guerrier; car c'est un homme inutile à la guerre, s'il ne sait regarder en face le carnage sanglant et se ruer au-devant des ennemis. Mais la vertu est ce qu'il y a de plus enviable parmi les hommes, la plus belle couronne que puisse conquérir la jeunesse. C'est un bonheur public pour la ville et pour tout le peuple qu'un homme qui s'élance au premier rang des combattants et y demeure inébranlable, sans jamais songer à la fuite honteuse, prodiguant sa vie et son cœur indomptable, et encourageant celui qui est à ses côtés à tomber bravement. Voilà l'homme utile à la guerre; il a bientôt fait tourner les phalanges ennemies hérissées de pointes, et il s'entend à diriger le flot de la bataille. Tombant au premier rang, il meurt en illustrant sa ville et ses concitoyens et son père, frappé par devant de coups nombreux à la poitrine, et sur le bouclier arrondi, et sur la cuirasse. Et les jeunes et les vieux gémissent à la fois, et la cité tout entière l'ensevelit avec d'amers regrets. Et son tombeau et ses enfants sont honorés

au loin parmi les hommes, et les fils de ses fils et toute sa race dans l'avenir. Et jamais sa grande gloire et son nom ne périssent; même sous la terre, il est immortel, celui que le farouche Arès a frappé lorsqu'il combattait, brave, solide et hardi, pour sa terre natale et ses enfants. Mais s'il évite la mort, et s'il remporte vainqueur le prix éclatant de la lance, tous l'honorent également, les jeunes et les anciens, et il descend comblé de joie chez Aidès. Quand il vieillit, il tient le premier rang dans la ville; il n'a à craindre ni violence ni outrage; chacun se lève devant lui et lui cède la place, les jeunes et ceux de son âge et les plus anciens. Ainsi, que chacun s'efforce d'atteindre le faîte de la vertu, sans jamais céder dans le combat [1]. »

Ainsi chantent devant l'ennemi les Spartiates couronnés de fleurs et vêtus de rouge pour cacher leurs blessures.

On sait les noms de mille poëtes athéniens; on n'en connaît que trois de Sparte, et sans leurs œuvres : Tyrtée, Terpandre, Lycurgue. C'est que tous les Spartiates étaient poëtes et chanteurs, et qu'ils n'écrivaient point; ils préféraient à l'alphabet le vers antique qui ne conserve que les utiles traditions de la patrie, traditions que chaque génération augmente et varie, juste assez pour rester originale sans cesser d'être respectueuse. A Sparte, il y avait dans l'intelligence la même égalité que dans le droit. Pour le mythologique Lycurgue, représentation idéale du génie spartiate, ses vers ce sont les poëmes d'Homère. Il passait communément pour les avoir introduits en Grèce. Lycurgue représente tous les Spartiates, qui avaient sans cesse les vers d'Homère à la bouche. Ils faisaient, au contraire, peu de cas d'Hésiode, disant que c'était le poëte des ilotes. S'ils aimaient tant Homère, c'est que seuls en Grèce ils avaient conservé la simplicité des mœurs homériques. Sparte, c'était le camp d'Achille devant Troie, des tentes, des chaumières, quelques temples aux colonnes de bois, quelques cours entourées de portiques, où broutent les chevaux. Pas de retranchement, le retranchement rend lâche; il donne une confiance trompeuse, et Sparte campe en pays ennemi, au milieu des Laconiens qui ne fournissent qu'à regret le contingent militaire, au milieu des ilotes, dont il faut violemment rappeler à la mémoire les époques où ils doivent fournir le contingent de bétail et de blé qui nourrit les citoyens. La vie est en plein air, les repas gardent la forme homérique de sacrifices aux dieux. Comme ceux d'Alcinoüs, le meilleur aliment en est la musique. Ces repas ont lieu devant les tentes des rois et des chefs, qui continuent, comme Achille, à couper eux-mêmes les moutons en quartiers, à les préparer et à les servir à leurs hôtes. En temps de paix, les guerriers passent la journée nus;

1. Trad. L. Ménard.

puis les bains froids, les luttes, les courses et les danses, exercices auxquels les vierges prennent part avec les jeunes gens, et les nobles chasses dans les champs laconiens; enfin, à l'ombre des portiques, les entretiens sur les dieux, la gloire immaculée de Sparte et sur l'amitié.

L'amitié a conservé la grande forme homérique. Tous les héros d'Homère vont par deux : Castor et Pollux, Hercule et Iolaüs, Thésée et Pirithoüs, Glaucus et Sarpédon, Diomède et Sténélus, Achille et Patrocle. Ainsi marchent dans la vie les guerriers de Sparte appuyés sur un ami. Le serment qui unit les deux compagnons d'armes est le même que celui qui lie chaque citoyen à Sparte. Ce n'est point une liaison vaine, c'est l'émulation à la vertu, c'est une âme dans deux corps, tendant au même but, adorant les mêmes dieux. Si l'un meurt, l'autre va le chercher aux enfers, et si, moins heureux qu'Hercule, il ne peut le ramener sur la terre des vivants, il vogue avec lui vers l'île des heureux, au delà de l'Océan, là où Saturne le circulaire règne sur ceux qui ont accompli le cercle de leur existence, là où sont et Achille et Diomède, et tous les fiers qui sont morts en faisant leur devoir et en luttant contre les dieux.

L'amour à Sparte est chaste et gai; son but n'est pas la volupté, mais celui d'acquérir la vraie immortalité terrestre, la naissance d'enfants robustes, semblables à leur père, et continuant sa pensée, continuant la cité de Sparte. Les vierges, au gymnase, à la danse sacrée, n'y sont point adorées, mais estimées en raison de leur force, de leur adresse et de leur agilité. Elles apportent en dot à leur mari la santé rayonnante et la joie qui la suit. Le mariage n'est consommé que par la naissance des enfants, jusque-là pas d'union irrévocable.

Si nous apprécions peu la grandeur poétique de Sparte, c'est d'abord qu'elle nous dépasse et nous humilie; c'est aussi parce que nous ne la connaissons que par les Athéniens qui nous en ont donné la caricature. Les dames d'Athènes, retirées dans le gynécée, ne pouvaient voir dans les femmes spartiates que des femmes grossières et sans pudeur. Le commun du peuple, composé en partie d'affranchis récents, tout rempli de son idéal démocratique, nous raconte, sur les cruautés auxquelles étaient soumis les ilotes, des contes de nourrice; enfin l'école aristocratique de Socrate, par ses éloges exagérés et maladroits du régime spartiate en face du Parthénon, achève de nous en détourner tout à fait. Ni Xénophon, ni Platon, malgré tout leur esprit, n'ont compris que ce qui rendait le régime spartiate possible et grand, c'étaient sa naïveté et sa nécessité : sa naïveté, parce qu'il était soudé à Sparte sur la tradition de l'époque homérique; sa nécessité, parce que si les Spartiates eussent eu des

habitudes et des mœurs moins rudes, ils auraient été nécessairement détruits par les Laconiens et les ilotes. Mais vouloir établir dans Athènes, contrairement à toutes ses traditions, dans Athènes initiée à tous les raffinements de l'esprit et à toutes les beautés, une aristocratie militaire, la présenter comme un idéal à la jeunesse, c'était une dangereuse erreur. Le socratique Alcibiade fut forcé de s'exiler à Sparte, et, malgré la grâce avec laquelle il fit le sacrifice de sa barbe, dansa gravement et se baigna froidement, malgré l'intrigue qu'il noua avec la reine, il s'y ennuya à périr. Il lui fallait Athènes, et son peuple tant méprisé. Pour le roi, déjà vieux, il adopta avec joie l'enfant d'Alcibiade, assuré qu'il était d'en former un Spartiate, pur des débauches athéniennes.

Le servage des ilotes est la tache indélébile de la civilisation grecque, et cependant je souhaite un sort aussi doux aux nègres d'Amérique et aux misérables Chinois d'Australie. Ces ilotes n'étaient pas comme les serfs du moyen âge, opprimés par un barbare, ivrogne, tracassier, égoïste et avide; ils obéissaient comme les Spartiates eux-mêmes à la loi abstraite de Sparte. Les Spartiates n'étaient pas des maîtres, mais des collecteurs d'impôts prélevés sur les ilotes pour faire vivre l'armée d'occupation qui protégeait et défendait tout.

Pourtant, malheureux ilotes, au sein d'un riant climat, une profonde et séculaire douleur gonflait vos poitrines. C'est que vous vous sentiez les vrais Spartiates authochtones, les Spartiates achéens, soldats des Atrides, et que vous ne pouviez vous résigner à laisser voler votre nom, votre religion, vos armes et votre gloire, par des aventuriers doriens dont Homère n'a point parlé, confondus qu'ils étaient au temps de votre hégémonie au milieu des peuplades obscures de la Thessalie ou de la Thrace. Aussi pourrait-on s'allier à vos malédictions, et désirer avec vous que la Sparte dorienne n'eût jamais existé, si elle n'avait pas créé quelque chose de plus grand qu'elle, Athènes! Sans la salutaire rivalité entre le régime attique et le régime dorien, entre Pallas-Athéné, la travailleuse, et Hercule le dompteur, Athènes n'eût été qu'une Sybaris ou une Agrigente, au lieu d'être le palladium de l'esprit humain.

Athènes! ici tout est rayonnement. Quelque grandes qu'aient été les républiques italiennes, aucune n'approche de celle-ci. Si Phidias a pu réaliser en marbre les dieux d'Homère, c'est que tout le peuple athénien, depuis deux siècles, réalisait en lui-même la morale homérique, la morale politique. Dans les vastes États modernes, comprenant une foule de villes qui reçoivent leur impulsion d'un centre lointain, les principes de la société ne peuvent être remis en question sans que la terreur ne règne, et que toute industrie et

tout commerce ne cessent; mais dans l'État d'Athènes, composé d'une ville principale flanquée de quelques bourgades, ce qui chez nous est le désordre et la mort fut la vie normale. Immobiliser les principes de l'État par des règlements, c'eût été paralyser la nation. La loi n'est pas une formule mathématique, mais une loi physiologique, la loi de développement de l'être qui s'appelle Athènes, fille de la déesse Pallas-Athènè. Athènes est un être dont chaque citoyen est un membre; elle se nourrit, plus ou moins facilement, lutte, se repose, a la fièvre, revient à la santé, pleure et rit, gémit et est en joie. Les décrets successifs du peuple ne sont que le bulletin de sa santé. Le régime qui lui est bon aujourd'hui peut ne pas lui convenir demain, il ne faut rien immobiliser, rien fixer. Tout décret qui n'a pas trait à une actualité, mais a la prétention d'engager l'avenir, est nul de soi; le peuple peut le voter sans crainte, la génération suivante l'abrogera, s'il lui plait. Aussi nuls codes spéciaux, nulle paperasse à déchiffrer. La loi est la conscience de tous; elle se résume dans les deux idées d'autonomie et d'isonomie, seul code réel d'Athènes. Telle Aristote nous décrit la politique inventée d'instinct par les Athéniens : « Il ne paraît pas conforme à la nature qu'un homme soit le maître de tous les citoyens, puisque la cité consiste en une réunion d'égaux. Les citoyens étant égaux par nature, il est nécessaire et conforme à la nature qu'ils aient le même droit et la même dignité. Selon la justice, ils ne doivent pas plus obéir que commander ; ils doivent commander et obéir chacun pour sa part. C'est ce qui constitue la loi, qui est l'ordre. Le gouvernement de la loi est donc préférable à celui d'un des citoyens. » Les petits enfants savent cela à Athènes, et leur cours de droit public est bientôt terminé. Le cours de droit privé n'est pas beaucoup plus long; il se compose de quelques principes généraux, attribués à Solon, sur l'état des personnes et des choses. Il est impossible de prévoir tous les cas particuliers des procès. En eût-on noté vingt-cinq mille, c'est le vingt-cinq mille et unième auquel on aura affaire. L'important, c'est la justice vivante, le juge. Il ne faut pas qu'il y en ait un seul, fût-il vertueux, mais plusieurs, « parce que, dit Aristote, deux honnêtes gens valent mieux qu'un honnête homme. » Ils sont élus par le peuple, sans cesse renouvelés, choisis parmi ceux qui ont montré la rectitude de leur esprit dans la direction de leurs intérêts privés et leur courage dans les tumultes de la place publique.

Ces agitations du peuple qui chez les modernes produisent un effe sinistre, sont goûtés à Athènes comme une des gloires de la vie policée; ce sont les barbares qui vivent en repos, parce qu'ils végètent dans l'obéissance passive. S'il y a eu une émeute, c'est qu'un

des partis devenait insolent, les autres l'ont remis à la raison, et la ville a recouvré la santé.

Les partis à Athènes sont à peu près les mêmes que ceux que nous montre Machiavel à Florence. D'abord les nobles, les Eupatrides, les *fils des bons pères*, qui se vantent de descendre des dieux; leurs grandes propriétés s'étendent dans la plaine. Les Thètes, habitants de la haute ville, petits propriétaires et ouvriers formant le gros du peuple. Les Suniens et les Mœteques, paysans des bourgades de l'Attique, affranchis, étrangers, n'ayant pas encore le droit de cité et y aspirant avec ardeur. Enfin les Paraliens, ou habitants de la côte, armateurs, négociants, bourgeois, qui ne descendent pas des dieux, mais voudraient se le persuader. Passant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ils fournissent des chefs aux Thètes, et tiennent par leurs alliances et leurs goûts aux Eupatrides. Tous ces partis s'allient, se combattent, se flattent, s'injurent, se bannissent et se rappellent. Quel que soit le vainqueur ou le vaincu, Athènes en profite, car le but qu'elle se propose, ce n'est pas le repos, mais l'accroissement de sa vitalité.

Il y eut en Grèce, entre le cycle homérique et le théâtre, toute une poésie dantesque, pleine de rage, de désespoir, de retour à l'espérance, de visions célestes, qu'on pourrait appeler la littérature du bannissement. Il n'y eut pas un Dante en Grèce, mais mille Dantes. Malheureusement, nous ne possédons guère que les noms de ces poëtes. Des fragments du Mégarien Théognis peuvent seuls nous donner quelque idée de cette poésie. On peut dire de Théognis comme le disait Rivarol de Dante, que son vers se tient par la seule force du verbe et du substantif.

« O malheureux! les maux que je souffre sont la joie de mes ennemis et le désespoir de mes amis. Que Zeus m'accorde de faire du bien à ceux qui m'aiment et de l'emporter sur mes ennemis. Je me croirais un dieu parmi les hommes si je pouvais faire justice avant l'heure fatale de la mort. O Zeus Olympien, accomplis ma prière, envoie-moi quelques biens après tant de maux! J'aime mieux mourir, si je ne dois pas trouver la fin de mes peines, et si tu ajoutes toujours la douleur aux douleurs. Telle est ma destinée, et je ne vois pas la punition de ceux qui possèdent mes biens qu'ils m'ont ravis par la violence. Jeté comme un chien dans le torrent, je me suis noyé dans ses eaux gonflées. Puissé-je boire leur sang noir et voir enfin un bon démon qui accomplisse mes vœux! Alors puisse tomber sur moi le grand ciel d'airain, la terreur des hommes d'autrefois, si je ne fais du bien à ceux qui m'aiment, et si je n'apporte à mes ennemis le désespoir et la ruine..... Jamais je ne porterai sur le cou le dur joug de mes ennemis, quand même je verrais le Tmolos prêt à me tomber sur la tête..... L'honneur est mort, l'in-

solence et l'injure ont vaincu la justice et règnent sur toute la terre. Parmi tous les hommes que le Soleil regarde, il n'y a pas un homme vertueux et accompli. Chacun honore le riche et méprise le pauvre; l'esprit des hommes est partout le même. Nul n'est l'ami de celui que le malheur a frappé, fût-il né de la même mère. L'exilé n'a pas d'ami ni de compagnon fidèle; c'est là ce qu'il y a de plus dur dans l'exil..... Je ne puis, ô mon cœur! et fournir tout ce qui te convient, sois fort; tu n'es pas seul à aimer le bonheur. Supporte tes maux, mon cœur, quoique tes souffrances soient inouïes; c'est le cœur des lâches qui se rétrécit. Ne va pas augmenter la douleur de ta défaite par ta colère et tes plaintes, et affliger tes amis et réjouir tes ennemis..... L'Espérance est la seule bonne déesse qui reste parmi les hommes, les autres dieux nous ont abandonnés et sont remontés vers l'Olympe. La Bonne Foi est partie, la grande déesse; la Sagesse s'est éloignée des hommes; les Charités, ô mon ami! ont quitté la Terre. Il n'y a plus de justice ni de serments fidèles, et nul ne respecte les dieux immortels; la race des hommes pieux a disparu, on ne connaît plus la loi et la piété. Mais tant que nous vivons et que nous voyons la lumière du soleil, honorons les dieux et attendons l'Espérance, brûlons les cuisses grasses des victimes, et que l'Espérance reçoive nos premiers et nos derniers sacrifices [1]. »

Tel est le Grec, au profond de l'abîme il n'abandonne point l'espérance de faire régner la justice sur la terre. Cette espérance, qui ailleurs, sans cesse déçue, s'est tournée en mysticisme, est la force indomptable et la santé du grec, parce qu'en son pays la justice est l'état normal; l'injustice seulement une crise passagère. Il fallut deux siècles de ces luttes civiles, il fallut qu'elles fussent journalières, familières à tous, pour qu'Eschyle fondât le théâtre tragique en osant le *Prométhée* et l'*Orestie*. Ces luttes du génie humain contre la divinité nous écrasent et nous fatiguent par leur grandeur; pour le moindre paysan de l'Attique, pour un Sunien, elles étaient une peinture de la vie réelle qui le remuait au plus profond du cœur.

Lorsque Athènes eut perdu sa liberté, il ne manqua pas de rhéteurs pour lui reprocher l'exil de ses grands hommes. Cependant les Athéniens, en s'égarant de ce côté, agissaient en vertu d'un principe vrai.

Quand un citoyen met ses talents, quelque grands qu'ils soient, au service de l'État, il ne fait que ce qu'il doit. Et si dans la suite il réclame d'autre récompense que la joie d'avoir été utile, s'il veut quelque privilége qui le distingue de tous, s'il abuse de la confiance inspirée par une ancienne habileté pour prendre avec entêtement des mesures absurdes, il fait plus de mal que le citoyen obscur qui s'est contenté d'apporter à l'État son vote anonyme. Le peuple qui refusait de laisser exécuter un projet de Thémistocle sur cette simple

1. Trad. L. Ménard.

indication donnée par Aristide : « Nul projet n'est plus utile que celui de Thémistocle, mais nul n'est plus injuste, » était le plus vertueux des peuples.

Les talents de Miltiade ne l'excusaient pas d'avoir engagé ses concitoyens dans une expédition de flibustiers, et il fut exilé justement. Thémistocle avait sauvé la Grèce, d'accord; cela ne lui donnait pas le droit de la trahir ni de vouloir la gouverner, et il fut banni avec justice. Il en fut de même de l'exil d'Aristide. Aristide et Thémistocle se trouvaient agir en sens contraire dans un cas pressant, il fallait tout de suite exiler l'un des deux. Le peuple sacrifia celui qui lui était le moins nécessaire. Et il eut raison; c'eût été du moins l'avis d'Aristide. « Ce sont les hommes puissants, avait dit Solon, qui perdent l'État; abusant de la crédulité du peuple, ils le font tomber dans la servitude. » C'était ce qu'on appelait à Athènes un proverbe, et il n'y en avait pas un, comme chez nous, pour contredire celui-là.

Si la vie politique en Grèce a été indispensable au développement de la grande poésie, qui n'est, d'Homère à Sophocle et Aristophane, que l'exaltation des passions politiques et religieuses, elle ne fut pas moins favorable à celui des beaux-arts. D'abord la vie politique donne à l'art un but précis, à la fois très-élevé et très-clair pour le premier venu, tandis que chez les modernes l'art est la distraction et la vanité des oisifs, et n'est pas pour le peuple un besoin. A Athènes il n'était pas seulement l'occupation, mais encore l'ornement de la vie de tous, et si l'art avait disparu, Athènes serait morte.

Ce qui distingue le grand artiste de l'artiste de talent, c'est d'être un homme, non pas un *homo*, mais un *vir*, un *aner*, avant d'être un artiste. Or la virilité, si exceptionnelle dans les sociétés modernes, était à Athènes le patrimoine de tous. Le moindre savetier avait été placé dès sa jeunesse, sans s'en douter et sans le vouloir, au point de vue de l'universel. En recevant la langue et la religion de ses parents, il avait pris possession de la métaphysique la plus souple et des notions de droit les plus exactes qui aient jamais été possédées sur la terre. Entre lui et le plus puissant des Eupatrides, il n'y avait qu'une nuance et jamais d'abîme.

L'éducation de la jeunesse était toute latente à Athènes, c'est la plus fructueuse. L'éducation visible, palpable, réglementée, était peu de chose.

La loi laissait l'enfant à ses parents jusqu'à seize ans révolus; elle ne les forçait à lui apprendre que trois choses : la natation, un état (laboureur, marin ou ouvrier) et assez de lecture pour épeler les tables de la loi, écrites en gros caractères primitifs, et

exposées sur la place publique. Mais la vraie éducation n'était pas là; elle était dans la vie en plein air au milieu d'Athènes, libre, joyeuse et noblement agitée; elle était dans les chansons des bateliers, des laboureurs et des forgerons, célébrant la victoire d'Athènè sur Neptune, motif du Parthénon, chantant à tue-tête des lambeaux d'Homère, d'Hésiode et de Tyrtée; elle était dans le récit des vieilles fileuses de la campagne, apprenant à l'enfant les attributs divins attachés à chaque point de l'horizon, le nom de la divinité cachée dans chaque source, dans chaque arbre, et dans chaque nuage d'or; elle était encore pour lui dans les danses et les processions des fêtes publiques, dont il prenait sa part avec fierté.

A seize ans seulement la cité s'emparait, pendant deux années, de l'enfant pour en faire un citoyen. Il était inscrit sur le registre des Phratries, et se livrait à des exercices, de gymnastique et de musique réglés par la loi. La gymnastique, comprenant accessoirement les manœuvres militaires, avait pour but de rendre le jeune homme capable de supporter les fatigues de la guerre, sans que sa santé en fût altérée, de le rendre à la fois redoutable et calme dans les agitations de la vie civile, d'établir le jeu harmonieux de toutes les fonctions de la vie, en équilibrant ses passions par la salutaire fatigue du gymnase qui rend chaste. Enfin, en montrant sans cesse à l'adolescent le corps humain dans toutes sortes de poses, elle lui apprenait, sans qu'il s'en doutât, les lois les plus secrètes de l'équilibre et du mouvement. Il fallait qu'il les connût pour triompher à la lutte et à la course, et son amour-propre les lui révélait. Comme dans le contre-point moderne on nous apprend qu'il n'y a qu'un nombre limité d'accords satisfaisants, complets, et une infinité d'autres qui ne sont que des accords de passage, le jeune Grec apprenait au gymnase qu'il n'y a pour le corps humain qu'un nombre limité d'attitudes libres, gracieuses, bien équilibrées, et que les autres ne sont que les attitudes de passage qui relient les premières. La sculpture grecque, qui dégagea le corps humain des bandelettes égyptiennes, a commencé par faire les portraits des athlètes vainqueurs avant d'oser modeler les dieux.

Par là, la gymnastique menait à la musique et était souvent confondue avec elle. Quant à la musique proprement dite, c'était ce que nous appellerions aujourd'hui la déclamation rhythmée. Guidé par le son des instruments, le jeune homme s'habituait à réciter le vers et la prose, en marquant les *longues* et les *brèves*, qui correspondent à nos *blanches* et à nos *noires*, en observant les accents qui indiquent l'acuité ou la gravité du son. Surtout il apprenait, ce que l'habitude de la gymnastique lui rendait facile, à mettre ses gestes en accord

avec ses paroles; il s'exerçait à la pantomime, à *l'action*, qui, selon Démosthènes, est tout l'orateur.

Deux ans suffisaient à transformer en hommes ces enfants élevés en plein air dans la familiarité des dieux. De dix-huit à dix-neuf ans, ils s'en allaient, fiers de leur jeune savoir, camper dans les diverses places de l'Attique. Gardes nationaux alertes, partout fêtés, aspirant à une bataille comme au plus grand des plaisirs. Au retour ils prêtaient, dans le temple de la *Divinité champêtre* [1], le serment suivant: « Je ne déshonorerai pas ces armes sacrées; je n'abandonnerai pas mon chef de file et mon rang. Je combattrai pour les autels et les foyers, soit seul, soit avec d'autres. Je ne laisserai pas ma patrie plus faible que je ne l'ai reçue, mais plus grande et plus forte. J'obéirai à ceux qui jugeront selon la justice. Je serai soumis aux lois établies et à celles que le peuple portera d'un consentement unanime. Je ne permettrai pas que personne renverse les lois ou leur désobéisse, mais je les défendrai, soit seul, soit avec tous les autres. Et j'honorerai la religion de mes pères. Soient témoins les Divinités champêtres [2], le Guerrier [3], Zeus, la Nourrice [4], la Commandante [5]. »

Après avoir prononcé ce serment, le jeune homme rentrait dans la vie privée et exerçait le métier qu'il avait appris dans son enfance. Il était alors capable de gagner sa vie et de défendre l'État. Il était à la fois un vrai citoyen et un vrai soldat. Cela suffisait; le reste n'était qu'accessoire. Sans doute il ne possédait, sauf son métier manuel, aucune science spéciale, mais il avait des clartés sur toutes, et il pouvait apprendre de lui-même celle qui lui plaisait. Son initiative personnelle devait être, en tout sujet, plein de ce bon sens supérieur qui est le génie, parce qu'il portait en tout sujet l'instinct de la loi. Qu'il s'agisse d'inventer une machine, de diriger un bataillon, de maintenir sa santé, de défendre ses intérêts privés, de régler une cité, de prévoir les changements de l'atmosphère, c'est un seul et même instinct. Si, par exemple, le métier qu'il avait appris était celui de potier, il se trouvait sculpteur de fait, car il savait à fond la structure humaine. Potier et statuaire furent toujours à Athènes un seul et même métier. C'est en étant très-ouvrier que l'artiste crée des œuvres vivantes, et l'ouvrier qui n'est pas un artiste ne fait que des œuvres médiocres, souvent nuisibles, même quand elles ont une apparence d'utilité pra-

1. Athènè champêtre.
2. Athènè et les filles de Cécrops.
3. Mars.
4. La Terre.
5. Diane.

tique. Il pouvait même en peu de temps devenir architecte, car les belles proportions des monuments ont été révélées aux Égyptiens et aux Grecs par celles du squelette humain; et les belles proportions des monuments sont celles de leur solidité et de leur appropriation.

Si, comme Eschyle, il était entraîné vers la métaphysique transcendante, le cycle thégonique, complété et continué, sans soudure visible, par les poëtes philosophes (Ioniens et Éléates), lui en fournissait tous les éléments. Et, criterium unique! il avait un peuple de vingt mille hommes pour applaudir ou siffler ses vers, pour lui apprendre s'il avait erré dans le vide ou découvert les principes cachés des choses.

S'il aspirait à diriger le peuple, la tribune lui était ouverte; il pouvait y monter sans crainte et sans gaucherie, car l'État lui avait appris la musique.

Enfin, si l'exercice ordinaire et modéré d'un métier, entremêlé de quelques batailles où son patriotisme s'exaltait suffisait, à son ambition, élégamment drapé dans son manteau, il s'établissait dans l'agora juge sans appel des luttes de l'esprit, peuple roi qu'on adula et qu'on craint, souverain distributeur des punitions et des récompenses.

Ainsi se réalisèrent dans l'histoire les principes de la religion homérique, fondée instinctivement sur l'harmonie existant entre les lois de la nature, de l'âme et de la société; religion profondément morale, sans aigreur, sans rigidité, sans pédantisme, et douée d'une grâce parfaite.

IV

L'ÉTAT ANTIQUE ET L'ÉTAT MODERNE.

Telles sont, en résumé, les idées qui ressortent du livre de M. Ménard. Dans son travail, il s'est contenté de juxtaposer les faits avec art, sans tirer aucune conclusion. Profondément pénétré du génie grec, il a craint que ses conclusions ne prêtassent à des rapprochements trop désavantageux et trop désespérants pour la société moderne; et il a mieux aimé se taire que de mentir à ses convictions.

Ce qui a fait la grandeur de la Grèce, c'est la vie communale dans tout son épanouissement. L'État fondé sur l'initiative individuelle, sur la loi vivant en la concience de chacun, se confondant avec le sentiment religieux et non écrite sur des tablettes mortes à l'usage des seuls hommes spéciaux; la salutaire rivalité entre des villes parlant la même langue, adorant les mêmes idées, mais dont chacune cependant avait son caractère propre et son automonie, restait juge de la manière dont il lui appartenait de réaliser son idéal.

Mais cet épanouissement de la vie communale, qui fit la grandeur incomparable de la Grèce, causa sa mort; elle ne sut point assez faire taire ses rivalités intérieures et se fédérer efficacement contre l'ennemi commun; elle n'eut point de centre naturel; les principales cités opprimèrent le plus souvent les plus faibles, au lieu de les protéger; aussi sa liberté commune, fortement ébranlée par les Macédoniens, succomba-t-elle sous les Romains.

La Grèce nous montre que la civilisation n'a pas pour vraie mesure la satisfaction des intérêts matériels, mais le perfectionnement physique moral et intellectuel de l'individu. Elle nous apprend encore par sa perte que les cités libres ont besoin, pour se conserver, de se grouper autour d'une cité centrale, qui réunisse au besoin l'action des forces communes dans l'intérêt de chacune d'elles et dans celui de tous.

Si nous sommes bien loin d'un pareil état, souvenons-nous que cet idéal, vaguement entrevu chez nous par la noble Gironde, n'en a pas moins suffi pour lui acquérir une gloire impérissable. C'est que son souffle, si petit qu'il fût, venait de la Grèce. « La Grèce, dit M. Ménard en finissant, fait pour nos fils ce qu'elle faisait pour les siens; elle leur enseigne l'une par l'autre les lois éternelles; elle les conduit par le chemin du beau à la connaissance du vrai et du juste. Dans la morale comme dans l'art, elle occupe le point culminant de l'histoire. Aucun rêve ne fut plus beau que le sien, et aucun peuple n'approcha plus près de son rêve. A ceux qui soutiennent que la civilisation énerve les races; à ceux qui confondent l'art avec le luxe, et qui, au nom de la morale, maudissent la poésie et le culte de la beauté, on peut répondre que le peuple qui a produit les plus splendides chefs-d'œuvre de la pensée est aussi celui qui a laissé les plus grands exemples de toutes les vertus, et que nous devons autant de respect à son héroïsme que d'admiration à son génie. Grâces en soient rendues à ses dieux protecteurs, aux dieux de la beauté, enfants de la lyre d'Homère, aux Muses, à la sagesse antique sortie tout armée du large front de Zeus, et à la terre féconde, nourrice des héros. »

ÉMILE LAMÉ.

DE LA
PRÉTENDUE PROPRIÉTÉ
LITTÉRAIRE[1]

I

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE N'EST PAS UNE PROPRIÉTÉ.

On prétend que le droit d'un écrivain sur son œuvre est le même que celui attaché à la possession d'un objet matériel, et que tous deux doivent dès lors rapporter les mêmes avantages. Un homme d'esprit, qui aime à jouer avec le paradoxe, a formulé cette opinion, en disant avec une apparence de profondeur : *La propriété littéraire est une propriété;* et le mot a fait fortune, comme beaucoup de mots qui s'imposent par un tour ingénieux et par un faux air de vérité.

Non, le droit des auteurs sur leurs œuvres ne peut être assimilé à celui que possédait, sur le bureau où nous écrivons en ce moment, l'ébéniste qui l'a fabriqué, et qu'il nous a transmis. Le premier de ces droits diffère du second par son origine, par son essence et par ses effets. Tous deux proviennent de sentiments et d'inspirations absolument contraires. L'œuvre littéraire s'adresse à tous et peut être possédée par tous; l'œuvre matérielle a été fabriquée pour un seul et ne peut être possédée que par un seul. La première est une œuvre objective, la seconde une œuvre subjective; autremeut dit, l'une a pour objet le monde extérieur auquel elle s'adresse, l'autre n'a été créée que pour la satisfaction d'un désir ou d'un intérêt purement personnel à son auteur.

Le véritable écrivain, l'auteur aimé des dieux, comme disaient les Grecs, qui se connaissaient en toutes choses un peu mieux que nous, est poussé par une force secrète à répandre au dehors les vérités et les beautés dont l'idéal est en lui; et ce qui le préoccupe assurément le moins dans cette expansion de son âme, c'est le profit

1. La reproduction de cet article est autorisée partout.

matériel qui peut en résulter pour lui. Il y a plus, si un intérêt de lucre venait à se mêler à son inspiration, il la détruirait.

Le sentiment qui produit les beaux ouvrages est de même nature que celui qui produit les belles actions. C'est un acte de foi, de dévouement, le don qu'un grand cœur fait à l'humanité, et dont la récompense se trouve dans l'âme de l'auteur, dans la reconnaissance publique, et dans cette auréole lumineuse qui l'entoure de son vivant et qui lui survit. Cette monnaie, qu'on appelle la gloire, et qui n'a pas, il est vrai, cours à la bourse, est la vraie récompense des grandes œuvres de l'esprit humain.

La propriété d'un objet matériel est, au contraire, le résultat, nous le répétons, d'un travail conçu et exécuté dans un intérêt tout personnel; elle est illimitée, et elle peut être anéantie par son auteur. Nous avons complétement le droit de brûler le bureau dont nous venons de parler et sur lequel nous écrivons ces lignes sans que personne ait le droit de se plaindre, car personne autre que nous n'en sera privé. Il n'en est pas de même de l'œuvre d'un grand écrivain ou d'un grand artiste; le jour où il la communique au public, et c'est son plus beau jour, il s'en dessaisit, et la société s'opposerait, avec raison, à ce qu'il la détruisît s'il le voulait et s'il le pouvait. Elle dirait à cet auteur : « Je ne vous ai pas demandé votre chef-d'œuvre; c'est de votre propre mouvement que vous m'en avez fait présent, moyennant un droit rémunérateur que j'acquitte avec plaisir. En me le communiquant, vous avez provoqué en moi de nobles désirs, excité de pures jouissances, et par cela même vous m'avez donné le droit d'en conserver la source. Si Rouget de Lisle avait voulu me retirer son immortel chant de guerre qui faisait vaincre nos soldats en exaltant leur courage, et qu'il m'eût dit : « La propriété littéraire est une propriété, « je ne veux plus qu'on chante ni qu'on joue la *Marseillaise;* » pensez-vous que je l'eusse seulement écouté? Par la même raison, je garde aussi votre œuvre, en continuant toutefois à vous payer pour elle le prix que vous fixerez vous-même. »

Tout le monde applaudirait à cette décision, même l'auteur de la formule : *La propriété littéraire est une propriété.*

« Mais, répondront nos adversaires, nous sommes de cet avis, et les droits de la société peuvent très-bien s'allier à la perpétuité de la propriété littéraire. »

Ah! vous en convenez; c'est vraiment heureux. Vous ne niez pas le droit de la société de conserver une œuvre qui a été inspirée par

elle, créée pour elle, qui est devenue son bien, sa gloire, son plaisir, son guide, sa morale, sa consolation, son espoir, dont elle s'est pénétrée plus ou moins, et vous avez raison. Nier ce droit de la société serait une absurdité trop choquante, même aux yeux les moins clairvoyants. Mais alors, qu'est-ce donc qu'une propriété qui échappe à son auteur, qu'il ne peut plus ramener à lui, et dont la société, sous la réserve d'un prix quelconque, dispose même contre la volonté de celui qui l'a créée? Disons donc franchement le mot : cette propriété n'est pas une propriété, du moins comme la chose s'entend d'ordinaire du mot. L'auteur ou l'artiste n'a plus sur son œuvre, en la publiant, qu'un droit rémunérateur dont il est le maître de fixer lui-même le chiffre. Il ne reste pas plus le propriétaire de son œuvre que le propriétaire de ses enfants, s'il en a. Il avait le droit de ne pas avoir ceux-ci, comme il avait le droit de ne pas écrire son livre; mais quand il a donné le jour à une œuvre de son sang ou de son intelligence, il ne peut pas plus supprimer l'une que l'autre. Toutes deux en naissant ont passé sous la garde de la société, de l'humanité, dont ils font déjà partie et qui doit les protéger, même contre leur père.

Si ces principes sont vrais, comme nous en sommes pénétré, il faut remplacer ces mots de *propriété littéraire*, par ceux de *droit des auteurs sur leurs œuvres*, selon les justes appellations des législateurs de la révolution et du premier empire.

Maintenant ces droits des auteurs doivent-ils être perpétuels ou temporaires? C'est ce que nous allons examiner.

II

LE DROIT DES AUTEURS NE PEUT ÊTRE QUE TEMPORAIRE.

Le droit qui reste à l'auteur, c'est-à-dire le profit qu'il peut obtenir de l'exploitation de son œuvre, après l'avoir mise au jour, doit-il être temporaire ou se perpétuer avec l'œuvre elle-même? Là est aujourd'hui la vraie question, car le mot de propriété, sur lequel on compte beaucoup, n'a été appliqué par les partisans de la perpétuité, que pour couvrir de son autorité leurs prétentions, et ce mot serait facilement abandonné par eux si on leur livrait la chose.

Si un produit de l'intelligence, sous la forme d'écrit ou sous la forme d'une œuvre d'art, devait procurer toujours à son auteur et à ses ayants droit les bénéfices de son exploitation, pourquoi les autres

produits de l'intelligence, ceux des sciences ou de l'industrie, ne jouiraient-ils pas de la même faveur? Pourquoi les savants, les inventeurs, dont les travaux nous ont procuré tant de jouissances et tant de biens, pourquoi ces serviteurs de l'humanité qui ont découvert les lois de l'attraction, la pesanteur de l'air, la force et l'application de la vapeur, le miracle de l'électricité, l'imprimerie, la photographie, la vaccine, l'auscultation, l'hélice, les prodiges de la mécanique, des mathématiques, de la chimie et de la physique; pourquoi ces grands esprits et ces grands cœurs, qui sont aussi les pères de la civilisation, seraient-ils, eux, déshérités, dans la personne de leurs descendants ou ayants droit, des produits de leurs travaux? Ces travaux ne sont-ils pas aussi sacrés que ceux du bibliophile Jacob ou de M. Paul de Kock?

Les partisans de la perpétuité sont quelque peu embarrassés de répondre à ces questions, parce qu'ils sentent fort bien qu'elles les placent entre une contradiction ou une absurdité.

En effet, s'ils nient les droits à la perpétuité des travaux des savants, des inventeurs, travaux qui exigent autant de génie, de méthode, d'art dans l'esprit et d'intelligence que ceux des écrivains et des artistes, ces messieurs infirment d'un côté ce qu'ils affirment de l'autre.

Que si, au contraire, ils admettent à la perpétuité les droits de la science et de l'industrie, dont tous les hommes profitent, car tous ou presque tous usent de la vapeur, de l'électricité, de la médecine, de la chirurgie, sont logés, vêtus, nourris, éclairés, en un mot, sont servis par la science depuis leur naissance jusqu'à leur mort; si, disons-nous, messieurs de la perpétuité reconnaissent ces droits qui sont aussi sacrés que les leurs, le monde est arrêté à l'instant et se pétrifie, car chacun de nous devra payer, non-seulement lui, mais ses enfants, et à tout jamais, pour jouir de la plus petite comme de la plus grande invention ou découverte nouvelle ou forme quelconque qui se produira à l'avenir dans le monde. Qu'un habile médecin trouve enfin le moyen de guérir la phthisie, lui et ses héritiers auront la propriété de tous les poitrinaires qui existent ou qui viendront au monde, car lui seul aura le droit de les faire vivre. Qu'un fumiste trouve le moyen d'empêcher toute cheminée de fumer, tout le monde à peu près deviendra son tributaire. Dans cet état de choses, chacun chercherait à se faire un monopole de sa science, de son art, de son industrie, pour ne pas mourir de faim; et comme la vie et le développement

de l'humanité n'ont lieu que par le mélange incessant des idées, des sentiments et des forces qui agitent le monde moral et intellectuel, et créent à l'infini d'autres combinaisons des mêmes éléments que l'habileté pratique de l'homme réalise sous mille formes, toute activité cesserait. Tout deviendrait monopole, excepté ce qui est acquis aujourd'hui à la civilisation, et qu'on laisserait, on peut l'espérer du moins, dans le domaine public. Quant au progrès, on s'en passerait; il coûterait trop cher.

A ces objections qui leur ont été déjà faites, nos adversaires n'ont pas perdu courage, et plusieurs d'entre eux ont inventé fort à propos une théorie sur laquelle ils comptent beaucoup. La voici :

Il ne faut pas, disent-ils, assimiler les découvertes des savants, des inventeurs, ni les produits de l'industrie humaine, aux pures conceptions de l'art. Les savants, les inventeurs, les industrieux n'inventent rien; ils *découvrent* ce qui existait déjà; voilà tout. Ils n'ont eu que la peine de chercher; nous autres, nous créons des formes, ce qui est autre chose. Newton a bien trouvé les lois de l'attraction, mais, comme il en est convenu lui-même, en voyant tomber une pomme; or, cette pomme en tombant a fait naître naturellement l'idée de la pesanteur des corps, de l'attraction, et l'explication de la mécanique céleste en est sortie toute seule. Gutenberg a sans doute inventé l'imprimerie, sans laquelle nos plus belles œuvres ne nous rapporteraient pas vingt-cinq francs, mais les anciens connaissaient la gravure sur pierre et sur métaux, dont on peut tirer des empreintes; de là à l'imprimerie la distance n'est pas si grande. Que sont d'ailleurs ces inventions matérielles à côté d'un pur concept de l'esprit? Newton et Gutenberg ne sont au fond que des découvreurs, de vrais ouvriers, tandis que nous sommes, nous autres, les poëtes, les artistes, les vrais créateurs, les pères de la forme et de la lumière.

Voici notre réponse à ce bel argument :

Toute œuvre écrite ou toute œuvre d'art, même la plus belle, n'a de valeur qu'autant qu'elle exprime d'abord les grandes et pures beautés que tous les hommes ressentent plus ou moins et qui ne sont le privilége de personne.

Quant à la forme imprimée à cette œuvre et par laquelle l'auteur a réalisé l'idéal qui était en lui, cette forme ne lui appartient pas exclusivement, car elle lui a été inspirée par des œuvres, par des modèles déjà existants, par les impressions que son âme a reçues du

milieu où il est né et où il vit, par l'éducation qui lui a été donnée, par toute l'action extérieure du milieu social où il se trouvait et qui agissait sur lui. Le langage dont il se sert et sans lequel son œuvre n'existerait pas, il l'a reçu aussi de la société. En un mot, même au point de vue de la forme, l'œuvre d'un grand écrivain ou d'un grand artiste n'a pas été créée entièrement par lui. La société en a sa part. Si M. de Lamartine était né chez les Patagons ou Alfred de Musset chez les peuplades de l'Océanie, assurément le premier n'aurait pas composé ses *Méditations poétiques* et le second ses admirables *Nuits*. Tous deux, en écrivant leurs beaux vers, n'ont fait, en partie du moins, et comme la Bruyère l'a dit à la première ligne de ses Caractères, en parlant de son chef-d'œuvre, que rendre à la société ce qu'elle leur avait prêté.

En conséquence de ce que nous venons de dire, le droit des auteurs ne peut-être que temporaire, et nous espérons prouver plus loin que cette disposition n'est pas seulement dans l'intérêt de la civilisation, de l'humanité, mais aussi dans l'intérêt bien entendu des écrivains, des artistes, de la librairie, tous intérêts qui seraient sacrifiés à cette chimère de la perpétuité qui agite singulièrement aujourd'hui quelques esprits, et qui, si elle était possible, ne profiterait qu'à cinq ou six éditeurs, parmi lesquels on peut nous compter.

III

DURÉE DU DROIT DES AUTEURS.

Le droit des auteurs et des artistes sur leurs œuvres ne pouvant, ne devant être que temporaire, combien de temps doit-il durer?

Nous pensons que ce droit doit s'étendre d'abord à toute la vie de l'auteur et se prolonger cinquante ans après sa mort au profit de ses héritiers ou ayants droit.

L'auteur laisse ainsi un héritage dont il peut, s'il lui convient, profiter de son vivant en le cédant.

Cette durée de cinquante ans doit être la même pour tous les écrivains ou artistes, qu'ils soient mariés ou non, qu'ils aient ou n'aient pas d'enfants. Il est absurde qu'un écrivain, parce qu'il est resté célibataire, et ce sont presque toujours les plus grands, ne puisse céder de son vivant la propriété de ses œuvres aux mêmes conditions que les autres, et que Lamennais, Béranger et Alfred de Musset aient de nos jours vécu dans la pauvreté parce qu'ils se

sont plus livrés que les autres aux luttes de la muse, qu'ils ont été les plus dévoués à l'art, aux sentiments, aux opinions qu'ils exprimaient et qu'ils représentaient. Il est insensé que M. Auber, en raison de son âge avancé, ne puisse obtenir de ses œuvres le prix qu'elles méritent pour en disposer de son vivant comme bon lui semblerait.

Un éditeur de Paris, M. Jules Delalain, propose aujourd'hui de faire courir le droit de l'auteur, quelle que soit sa durée, du jour de la première publication de l'œuvre. Cette disposition serait fâcheuse en ce qu'elle scinderait en diverses catégories les œuvres complètes d'un écrivain. Il y aurait de ces œuvres qui n'arriveraient au domaine public que trente, quarante et même cinquante ans après les premières.

Certaines personnes demanderont peut-être pourquoi ce délai de cinquante ans. Pourquoi pas plutôt trente, quarante, ou soixante-quinze, ou même cent ans? Nous leur répondrons : Parce que, l'auteur et la société ayant chacun des droits sur l'œuvre en question, il faut nécessairement faire à chacun sa part du profit matériel. Or, le délai de cinquante ans, cette ligne de partage entre le profit de l'un et celui de l'autre, nous a paru juste. C'est celui qui correspond le mieux à la nécessité des choses, c'est-à-dire, aux intérêts de tous; il est suffisant pour la première génération de l'auteur s'il a conservé ses droits, et suffisant aussi pour le prix qu'il peut en espérer de son vivant. Cet auteur offrirait, pour son œuvre, même la plus belle, l'éternité en sus de ces cinquante ans après sa mort, qu'il n'obtiendrait pas de son éditeur cinq francs de plus.

Le terme de cinquante ans est au reste celui qui a été adopté au congrès de Bruxelles.

IV

DES ŒUVRES POSTHUMES.

D'après la législation actuelle, « les propriétaires par succession ou à d'autre titre d'un ouvrage posthume ont les mêmes droits que l'auteur, toutefois à la charge d'imprimer séparément les œuvres posthumes et sans les joindre à une nouvelle édition des ouvrages déjà publiés et devenus propriété publique. »

Les deux dispositions contenues dans le décret[1] que nous venons

1. Décret du 1er germinal an XIII.

de rapporter textuellement sont fâcheuses. La première accorde trop aux propriétaires d'œuvres posthumes; la seconde gêne considérablement l'exercice de leurs droits. Ces deux dispositions sont contraires aux intérêts du public, à la valeur de l'œuvre complète de l'auteur et à la renommée de celui-ci. Nous allons le prouver.

Il peut arriver, il arrive souvent que les propriétaires d'œuvres posthumes sont plusieurs héritiers au même titre, ce qui fait porter le droit, non plus sur la tête d'un seul, comme lorsque l'œuvre est publiée du vivant de l'auteur, mais sur la tête de plusieurs.

Il en résulte toujours nécessairement :

1° Que des héritiers ou ayants droit, souvent par le hasard de la découverte d'un manuscrit, ont plus de droits sur l'œuvre que n'en aurait eu l'auteur lui-même, car trois ou quatre existences doivent se prolonger, en moyenne, plus longtemps qu'une seule, surtout lorsque parmi ces héritiers se trouvent des enfants, comme on l'a vu souvent;

2° Que le domaine public ne reçoit que plus tard ce qui doit lui revenir, c'est-à-dire que le public paye cher plus longtemps les œuvres d'un écrivain.

Quant à la disposition qui oblige les propriétaires d'œuvres posthumes à les publier séparément, elle rend impossible le classement régulier et méthodique de l'œuvre complète, chaque partie devant être à sa place pour avoir toute sa valeur. Elle rend impossible, par exemple, une édition complète de la correspondance de Voltaire, puisqu'on découvre encore des lettres de ce vrai philosophe, se rapportant à d'autres lettres de lui qui sont dans le domaine public, et à côté desquelles l'éditeur ne peut les placer sous peine de perdre sa propriété. On est obligé de publier séparément les œuvres posthumes, soit de Voltaire ou d'autres, d'en former souvent des brochures, des fascicules que quelques curieux recherchent, mais qui sont perdues pour la masse du public. L'œuvre d'un grand génie reste ainsi mutilée et amoindrie.

Cette disposition d'œuvres posthumes séparées a été prise pour empêcher leurs éditeurs de reprendre, du moins dans une certaine mesure, des ouvrages du domaine public, en y joignant des œuvres posthumes, ce qui donnerait à leurs éditions une supériorité incontestable sur toutes les autres; mais, en voulant éviter un inconvénient, on en a produit un beaucoup plus grand. D'abord on a sacrifié l'œuvre de l'auteur, c'est-à-dire ce qu'on devait le plus respecter, et aussi les

droits et les plaisirs du public, dont on doit aussi tenir compte. On n'a pas réfléchi que les œuvres posthumes sont généralement les moins belles d'un auteur, et que leur valeur est presque toujours une valeur complémentaire, additionnelle de l'œuvre complète.

Toutefois il y aurait un inconvénient; nous le reconnaissons, à l'usage qu'on ne manquerait pas de faire des œuvres posthumes en les réunissant, comme nous venons de le dire, aux autres du domaine public pour s'emparer virtuellement de celles-ci; mais cet inconvénient pourrait n'être que temporaire par une nouvelle disposition légale, qui, en abrogeant le décret du 1er germinal an XIII, fixerait le droit de jouissance des œuvres posthumes, quel que fût leur mode de publication, à dix ans seulement. Dans ce cas, les œuvres posthumes d'un grand esprit, de Voltaire, par exemple, viendraient d'elles-mêmes retrouver leur place dans la collection complète. La renommée des écrivains sur laquelle nous devons veiller, ainsi que les besoins et les goûts du public, seraient satisfaits. Les propriétaires des œuvres posthumes y gagneraient aussi, car le mode de publication imposé aujourd'hui à ces œuvres leur enlève généralement presque toute leur valeur d'exploitation.

V

DES TRADUCTIONS.

Le droit de propriété littéraire absolu, tel qu'il est affirmé par les logiciens de cette opinion, supprime nécessairement celui de traduire un livre étranger sans le consentement de son auteur; et si cet auteur ou son éditeur ne veulent pas céder ce droit de traduction, la nation qui aurait pu profiter de la valeur que le livre peut avoir, en sera à jamais privée. Elle sera mise à l'index de ce côté.

Ceci n'est pas une vaine hypothèse, comme on pourrait le croire. Ceci a lieu maintenant et fréquemment depuis le décret du 28 mars 1852, dont il suffit de lire le premier article, ainsi conçu :

Art. 1er. La contrefaçon sur le territoire français, d'ouvrages publiés à l'étranger et mentionnés en l'art. 425 du Code pénal, constitue un délit [1]. »

1. Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production imprimée ou gravée, en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs. *Art.* 425 *du Code pénal.*

Les tribunaux ayant déclaré, par différents jugements, que des traductions faites sans le consentement des auteurs ou éditeurs étrangers, étaient des contrefaçons, ce qui est parfaitement logique, la librairie française a renoncé en partie à en publier, ou pour mieux dire elle ne le peut presque plus.

Voici pourquoi :

Quel que soit le mérite d'un livre étranger, à moins qu'il ne soit un chef-d'œuvre hors ligne, il ne peut avoir, surtout pour nos lecteurs, le mérite d'une œuvre française qui lui serait même très-inférieure. On comprendra qu'il en soit ainsi en songeant à la différence des goûts, des idées, des sentiments, qui existe entre les peuples, et que la littérature de chacun d'eux exprime particulièrement.

Les traductions françaises des ouvrages étrangers ont donc généralement, en France, un débit assez faible. Cependant, quand nos éditeurs n'avaient à payer, pour ces ouvrages, que le prix de leur traduction, prix généralement peu élevé, car on trouve facilement, à Paris, dix mille personnes capables de traduire passablement et à très-bon compte des ouvrages écrits dans les principales langues de l'Europe, ces éditeurs publiaient fréquemment des traductions de livres étrangers, et l'on peut se rappeler le temps où, chaque semaine, paraissait à Paris un roman, ou tout autre ouvrage, traduit de l'anglais, de l'allemand ou de l'italien.

Il faut aussi noter qu'on avait encore le droit, qu'on n'a plus depuis le décret du 28 mars 1852, d'accommoder au goût français les ouvrages qu'on traduisait, en les débarrassant soit des longueurs ou des pesanteurs qu'on rencontre souvent dans les ouvrages anglais et allemands, soit de l'emphase et des concetti qu'on trouve quelquefois dans les ouvrages espagnols ou italiens. Aussi nos traductions françaises d'ouvrages étrangers étaient recherchées par toutes les autres nations, lesquelles reconnaissent la supériorité de notre goût, la clarté et la précision de notre langue. La librairie française, l'imprimerie, la papeterie, toutes les professions qui se rattachent à la nôtre s'en trouvaient bien; nous portions à l'étranger les idées et les sentiments des autres peuples, mais imprégnés de notre esprit, de notre goût, et d'heureuses conséquences en ressortaient pour notre renom au dehors et aussi pour les autres produits de notre industrie.

Tout cela n'est pas un très-grand mal, diront les ultras de la

propriété littéraire. Ce que vous venez de nous dire s'applique à des ouvrages étrangers assez faibles, comme vous le dites, et nous pouvons nous en passer; mais les chefs-d'œuvre que produira le génie des étrangers trouveront toujours des éditeurs disposés à payer le droit de les traduire en français.

Pas toujours, répondrons-nous. Nous sommes sur ce point à la merci des éditeurs étrangers, qui ont souvent des prétentions que nous ne pouvons satisfaire. D'autres fois ils refusent net de céder le droit de traduction. Ces refus deviendront de plus en plus fréquents, car nos confrères du dehors, les éditeurs anglais particulièrement, calculent déjà que le prix qu'ils peuvent obtenir de la cession d'une traduction française, qui se répand sur tous les marchés du monde, n'est pas en rapport avec le tort qu'elle fait à leur vente des éditions originales. Les hautes classes en Russie, les hommes instruits et éclairés en Hollande, en Belgique, en Suisse et aussi en France, peuvent, un grand nombre du moins, lire au besoin un livre en anglais. Nous connaissons même un écrivain de grand mérite, un membre de l'Académie française, qui a appris l'anglais à l'âge de 46 ans, pour lire le beau livre de Macaulay sur l'Angleterre, alors qu'il n'était pas encore traduit en français.

Et à propos de Macaulay, voici un fait qui prouve à lui seul ce que nous venons de dire. Ce grand et noble esprit, qui, par parenthèse, était l'adversaire déclaré de la propriété littéraire, quoiqu'il y eût plus de droits qu'un autre, nous autorisa, il y a plusieurs années, à faire traduire en français son *Histoire d'Angleterre*, en refusant le prix que nous lui en offrions. Cette traduction faite par M. Émile Montégut, et dont Macaulay fut très-satisfait, nous en avons vendu aujourd'hui trois mille exemplaires, chiffre peu considérable, eu égard à l'un des plus beaux livres de l'époque; mais sur ce chiffre de trois mille exemplaires vendus depuis sept ans, deux mille au moins, plus des deux tiers, l'ont été à l'étranger. Or, cette vente de l'œuvre de Macaulay en français à nui assurément à celle de l'édition originale; dans quelle proportion? c'est ce qu'il est impossible d'évaluer; mais elle a dû être considérable, et le dommage pour l'éditeur anglais a été d'autant plus grand que son édition coûtait *neuf fois* plus cher que notre traduction.

Ainsi la France peut être privée d'une œuvre qu'elle aura un grand intérêt à connaître, qui concernera l'humanité entière, car il y a des livres qui sont des actes et produisent des résultats immenses.

Les Évangiles ont changé le monde. Un livre assez récent, *la Case de l'oncle Tom*, affranchit en ce moment des millions d'esclaves, et ce livre aurait pu être ignoré de nous, si l'éditeur américain seulement l'eût voulu.

Ce n'est pas tout. Un grand et beau livre étranger, un chef-d'œuvre qui honorera l'esprit humain, si un éditeur français acquiert le droit de le reproduire dans notre langue, il n'en fera assurément exécuter qu'une traduction; il ne se fera certes pas concurrence à lui-même en en publiant plusieurs. Nous n'aurons donc qu'une seule version d'un chef-d'œuvre, et elle sera infailliblement mauvaise, car l'éditeur, qui aura eu d'abord à payer le droit de faire traduire l'œuvre en question, puis le prix de la traduction, fera exécuter celle-ci, on peut y compter, au meilleur marché possible, assuré qu'il sera d'avance de ne pas avoir une concurrence.

En admettant qu'un autre éditeur soit un homme de goût et s'intéresse par lui-même à l'œuvre en question; il lui cherchera un bon interprète, mais toujours un seul, bien entendu; or, une seule version, faite même par un homme de talent, sera toujours une traduction inférieure, parce qu'une bonne ne peut se produire qu'après plusieurs autres et à l'aide de celles-ci. Si le décret du 28 mars 1852 avait toujours existé, nous n'aurions qu'une seule traduction d'*Homère*, de *Virgile*, de *Shakspeare*, de *Dante*, de *Milton*, de *Don Quichotte*, et elle serait infailliblement inférieure. Voilà où nous en viendrons pour les belles œuvres étrangères à venir que nous pourrons traduire, si ce décret du 28 mars 1852 n'est pas abrogé. En résumé sur ce point, nous n'aurons pas toujours de traduction d'un bon livre étranger, mais quand nous en aurons une, elle sera mauvaise.

Disons toute la vérité. Le décret du 28 mars 1852 conçu dans l'esprit que la propriété littéraire est une propriété individuelle, et non une propriété collective, comme elle l'est cependant par sa nature et par son objet, ce décret est un obstacle à l'entrée en France des lumières qui se produisent au dehors, dans le domaine de l'intelligence, c'est-à-dire dans l'âme du monde. Ces lumières, quand elles pénétraient dans l'esprit français, l'avivaient, se confondaient avec les siennes, et de ce mariage d'idées, de forces et de goûts divers, naissaient d'autres idées, d'autres formes, d'autres forces et d'autres lumières qui, à leur tour, jetaient de nouvelles et vives clartés. La France grandissait moralement, et la civilisation géné-

rale s'étendait. Aujourd'hui l'esprit français, parqué comme celui des Chinois, devient stérile. L'art, la littérature, s'affaiblissent chaque jour et amènent la décadence. Quelques hommes, les derniers représentants du grand mouvement de l'intelligence qui s'est produit en France il y a quelque trente ans, *sous l'inspiration des littératures étrangères*, restent encore vaillamment debout, mais presque isolés et surpris du silence qui se fait autour d'eux. Il ne se produit pas une œuvre vraiment forte et originale. La seule branche de la littérature qui n'a pas déchu en France est la Critique, parce que c'est celle qui exige le moins de puissance créatrice, et aussi parce que l'érudition et la philosophie allemandes en ont montré des profondeurs inconnues jusqu'alors. Parmi les causes qui ont amené ce déplorable état de choses, nous n'hésitons pas à citer le décret du 28 mars 1852.

Singulière contradiction! Le pouvoir qui, sans le vouloir assurément, a prohibé la libre entrée en France des œuvres de l'intelligence pure, est le même qui a renversé justement les barrières qui s'opposaient dans le même pays à l'entrée des produits matériels de l'industrie étrangère.

Cependant, le libre échange est le même partout, et partout il a les mêmes effets. Il active les produits de l'intelligence pure et ceux de l'art, comme il active les produits de l'industrie, en leur communiquant une vie et une action nouvelles.

Le monde moral et le monde matériel sont identiques ; l'un n'est que le relief de l'autre. A tous deux il leur faut l'espace, l'air, la liberté qui seule féconde, tandis que le privilége ou la restriction des facultés de l'homme n'aboutissent qu'au néant.

Le temps nous manque pour continuer aujourd'hui cette étude qu'un grand danger arrache à nos convictions. Nous la reprendrons prochainement. Nous analyserons les diverses combinaisons imaginées par nos adversaires pour réaliser leurs desseins; nous en démontrerons, non-seulement l'insanité, mais encore l'impraticabilité. Nous dévoilerons aussi les bas et odieux calculs qui s'agitent depuis longtemps dans l'ombre, et qui poussent par tous les moyens au changement de législation qui leur livrerait dans l'avenir les trésors de l'intelligence, pour les exploiter à leur profit.

CHARPENTIER.

BIBLIOGRAPHIE

LA GUERRE ET LA PAIX,

PAR M. PROUDHON.

C'est venir un peu tard parler de ce livre, maintenant que le nouvel ouvrage de M. Proudhon sur l'impôt attire déjà l'attention. Mais les œuvres modernes sont-elles donc si éphémères qu'on ne puisse plus, sans radotage, s'en entretenir avec le public quelques mois après leur naissance? Ce serait dans le cas présent faire injure à M. Proudhon. Il a voulu creuser un profond sillon dans les esprits. Il se présente en qualité de réformateur ou transformateur de la société; il est l'apôtre d'un droit nouveau; son langage est celui d'un prophète, son livre est une révélation. « Puisse mon œuvre, dit-il, pareille à l'hymne de paix chanté par les anges sur le berceau du Christ, être pour le monde l'annonce d'un avenir meilleur! » Il ne nous propose rien moins qu'une nouvelle philosophie, une nouvelle religion, une nouvelle jurisprudence, une nouvelle constitution sociale, une nouvelle explication de l'histoire, et une solution satisfaisante pour toutes les questions morales ou politiques qui agitent le dix-neuvième siècle. Voilà un programme attrayant, surtout de la part d'un homme pratique, qui se moque des utopistes chaque fois qu'il en trouve l'occasion, et qui se gardera bien de suivre leurs errements.

Il se glorifie surtout d'avoir découvert un droit auquel personne n'avait encore songé que pour en profiter ou pour le maudire, un droit que tous les juristes ont méconnu « honteusement, » un droit qui est la base de toute justice et de tout État, qui est la clef des mystères tant du passé que de l'avenir, et au moyen duquel M. Proudhon tiendra tout ce qu'il a promis : c'est le droit de la force.— Pour l'établir, il faut remonter aux principes.— La justice consiste dans le respect de la dignité humaine. C'est là le droit de l'homme; appliqué à chacune de ses facultés, ce respect constitue toutes les espèces de droits. Or la force est une des facultés de l'homme, une faculté primordiale; donc il y a un droit de la force; c'est le plus ancien des droits. Comment reconnaître ce droit, si ce n'est par la lutte? Entre les particuliers, j'imagine que ce fut d'abord la justice du coup de poing. Entre les nations, c'est la guerre. La guerre est le tribunal de la force; elle donne le droit en même temps qu'elle le prouve. Deux

peuples se gênent, lequel cédera? Lequel devra sacrifier à l'autre son indépendance, ses lois, sa religion et son Dieu? C'est le plus faible, et ce sera justice. Mais qui décidera? la guerre. Aussi faut-il voir M. Proudhon s'enflammer d'enthousiasme quand il célèbre sur sa lyre cette divine manifestation du droit. « Salut à la guerre! C'est par elle que l'homme, à peine sorti de la boue qui lui servit de matrice, se pose dans sa majesté et sa vaillance; c'est sur le corps d'un ennemi abattu qu'il fait son premier rêve de gloire et d'immortalité! » Avec quel haut dédain il apostrophe les pauvres âmes débonnaires : « Quoi! cette poétique description du Walhalla, où les héros se livrent à des combats sans fin, en récompense d'avoir bien combattu sur la terre, ce paradis de batailles ne dit rien à votre imagination, rien à votre conscience, rien à votre cœur! Ce n'est pour vous que rêves de lions et de tigres! »

Au reste, la guerre mérite bien l'encens de M. Proudhon, car, à l'en croire, sans elle, il n'y aurait sur la terre ni religion, ni théologie, ni justice, ni poésie, ni idéal, pour ne pas parler de ses autres bienfaits. « L'idée de guerre enveloppe, domine, régit l'universalité des rapports sociaux. Tout dans l'histoire de l'humanité la suppose. Rien ne s'explique sans elle; rien n'existe qu'avec elle. Qui sait la guerre, sait le tout du genre humain. » Bref, « elle est *l'orgasme* de la vie universelle; » elle est « une des catégories de la raison. » — Le droit de la force est le fondement du droit de la guerre, et, par suite, du droit des gens, qui règle les rapports des nations entre elles. Le droit des gens est une jurisprudence spéciale dont le principe est le droit de la force, et dont la guerre est la procédure. La guerre doit avoir lieu dans les formes; ses instruments devraient se réduire à l'arme blanche. C'est un duel, un débat judiciaire, une action sainte en revendication d'un droit légitime. Elle est la mesure des forces; par conséquent toute ruse, toute cruauté, toute déloyauté doit en être bannie, sous peine d'en fausser la valeur. Voilà ce que la raison déclare.

Mais la réalité est loin d'y répondre. Dans le fait, la guerre est hideuse; on n'y recule devant aucun moyen, le mensonge, le massacre, les violences les plus odieuses, le pillage. Ce ne sont pas seulement les soldats qui se livrent à d'horribles excès dans l'ardeur du combat ou de la victoire; ces ordres sont froidement donnés par les chefs, selon l'opportunité. Depuis les premières excursions de pirates jusqu'aux carnages de notre siècle, la guerre est déshonorée par ses condamnables pratiques. D'où vient cette étrange déviation de l'idéal? Elle vient, continue M. Proudhon, du manque d'équilibre économique dans les sociétés, autrement dit, du paupérisme ou de la mi-

sère. L'homme est condamné par la nature à n'avoir pas de superflu. Tout son travail ne peut lui procurer que le nécessaire. Si sa richesse augmente, ses besoins augmentent, et le niveau se rétablit. Si son travail diminue, ou si la répartition des produits du travail se fait inégalement, à l'état normal de pauvreté succède celui de pénurie, de manque. Le paupérisme ou la faim, se faisant sentir dans toutes les classes, parce que les besoins ou les désirs dépassent les ressources, la faim précipite les nations les unes contre les autres. De là toutes les horreurs de la guerre; parce que son but, c'est la spoliation.

Le monde est donc dans une impasse. D'un côté la guerre est juste et sainte, en tant que démonstration du droit. Elle est nécessaire, puisque l'antagonisme est la loi de l'humanité. C'est par l'antagonisme que sera amené le triomphe de la justice, en vertu du droit de la force. Mais d'un autre côté la guerre est infâme dans son origine, dans ses moyens et dans son objet; elle est irréformable, puisque le mal est dans la source même, dans la cause, sans laquelle la guerre cesserait d'exister. L'auteur conclut de là à une transformation de la guerre. Sous sa forme sanglante, elle a accompli son œuvre qui était l'équilibre des nations, « Elle a tenu sa dernière assise de 1792 à 1815; le système constitutionnel lui a donné son congé. » Maintenant, à côté, au-dessus des questions politiques se pose la question économique, l'extinction du paupérisme. C'est la nouvelle mission qui échoit à l'humanité. « En présence de ce problème qui s'impose à toutes les nations, à tous les intérêts, en présence de l'universelle ignorance qui comme la nuit du chaos plane sur les idées de cet ordre, la conclusion est que toutes les hostilités doivent être suspendues, et un traité d'armistice, pour un temps indéfini, signé entre les puissances. » La guerre devait équilibrer les forces politiques; il s'agit maintenant d'organiser les forces économiques. Ce résultat sera obtenu par le travail, autre forme de l'antagonisme, et par la juste répartition de ses produits. C'est la transformation de la guerre, c'est la paix.

Tel est le thème que M. Proudhon a développé d'une manière brillante, avec talent, parfois avec passion, souvent aussi avec le charlatanisme d'un sophiste consommé. — Ce livre a la prétention d'être un syllogisme. — Tout ce qui contient une contradiction doit périr ou se transformer. C'est un aphorisme hégélien. Or la guerre est contradictoire. Car, en vertu du droit de la force, elle est légitime et indispensable; mais d'autre part elle est criminelle. Bien plus, elle n'est plus faisable, parce que, avec nos mœurs modernes, elle ne peut plus atteindre son but, la spoliation, autrement que par l'exploitation des vainqueurs mêmes, ou par une complète expropriation de l'étranger. Donc la guerre doit se transformer. Cette transfor-

mation ne peut être que la paix active, qui réunit dans une heureuse synthèse les caractères opposés de la paix et de la guerre.

Rien n'est redoutable comme le syllogisme. Une fois pris dans ses engrenages, il y faut passer tout entier. Mais aussi à la moindre fissure où puisse se glisser l'erreur, il éclate ridiculement. Le syllogisme de M. Proudhon repose sur des malentendus. Il dit lui-même : *Omnis definitio periculosa;* et il n'a échappé au danger qu'en ne définissant point. Ces deux mots, la force, la guerre, qui sont tout le livre, il les tourne et les retourne dans tous les sens, leur faisant dire tantôt une chose, tantôt son contraire, et espérant convaincre le lecteur à force de l'éblouir et de le tromper. Ce n'est pas de bonne guerre, pour lui surtout qui n'aime pas les victoires remportées par la ruse. « La force, dit-il, distincte de l'intelligence, du travail, de l'amour, etc., est une des facultés de l'homme, une des premières. » — Sans doute, une faculté qu'il a en commun avec les bêtes, et à cet égard, l'avantage n'est même pas de son côté.— On doit respecter cette faculté dans l'homme, c'est là son droit. — Je ne m'y oppose pas. Ce ne serait pas prudent, d'ailleurs. Mais qu'est-ce que ce respect implique de ma part? Ici M. Proudhon s'embarrasse. Il prétend que « le plus fort a droit, en certaines circonstances, à être préféré au plus faible, rémunéré à plus haut prix, ce dernier fût-il d'ailleurs plus industrieux, plus savant, plus aimant ou plus ancien. » Ce qui nous importerait, c'est de connaître dans quelles circonstances ce droit existe. On ne nous le dit pas. Le plus fort a droit à une plus haute rémunération s'il accomplit plus de travail que le plus faible; mais c'est là le droit du travail et non celui de la force. Trouvez-moi donc une de ces circonstances où la force seule fait le droit. Entre les particuliers, je n'en imagine aucune possible. Ce n'est pas même dans l'esclavage, pour lequel, par parenthèse, M. Proudhon n'a pas une parole de flétrissure, pas un cri d'indignation. L'esclave a un droit vis-à-vis du maître, en vertu duquel, pour préparer l'affranchissement, vous voulez qu'une habile intervention de l'État fasse « du maître un éducateur, un tuteur, un patron pour l'esclave, de consommateur de l'esclave que l'avait fait le droit de la force. » C'est dire qu'il y a, d'homme à homme, un droit supérieur à la force, un droit qui anéantit les effets de la force, un droit d'humanité et de justice, dont la pleine exécution ne peut être retardée que par la prudence. Qu'est-ce alors que ce droit individuel que l'individu n'a aucune occasion, aucun droit d'exercer? Entre les peuples, trouve-t-il une application plus juste? J'en doute d'avance, car il ne peut pas y avoir deux justices, une pour les particuliers, l'autre pour les associations. Il serait, en effet, téméraire d'affirmer que, parce

qu'un peuple possède moins de soldats ou des soldats moins vigoureux, il deviendra *de droit* la proie du peuple voisin, qu'il sera dépouillé de sa nationalité, assujetti aux usages, aux pensées, aux volontés du vainqueur; que parce qu'il a des bras moins robustes, des jarrets moins fermes, des engins de destruction moins effroyables, des vaisseaux moins solidement bardés, il a légitimement perdu tous ses droits de peuple libre, le droit de se gouverner à sa guise, de croire, de dire, d'écrire, de faire ce qui lui paraît juste. Que ce soit là l'effet d'un malheur, d'une triste nécessité, je l'accorde, mais l'application d'un droit, non. M. Proudhon assure que la juridiction de la force n'a rien d'injurieux ou d'ignoble; que l'amour-propre le plus susceptible ne trouverait pas même prétexte de s'en irriter, parce qu'elle a pour but de déterminer à laquelle des deux puissances doit appartenir, non pas le sceptre de l'intelligence, la supériorité industrielle, la palme de l'art, mais uniquement la prépondérance politique, la direction des forces. Ne sait-il donc pas que selon qu'on dirige les forces d'une nation dans un sens ou dans un autre, elles sont vives ou à demi mortes? L'Italie présidant elle-même à ses destinées, par exemple, ne sera pas, au point de vue de l'esprit, de l'industrie, de l'art, ce qu'elle serait livrée à la direction de l'Autriche. Je doute aussi que la juridiction de la Russie n'ait rien d'injurieux pour la Pologne, et que l'amour-propre des Polonais ne trouve dans les proclamations de Gortschakoff ou les massacres de Varsovie aucun prétexte de s'irriter. On a beau dire, au fond, c'est l'honnêteté, la grandeur, l'intelligence, le développement moral d'un peuple qui est en cause, et l'on ne peut admettre que la force brutale ait le droit d'en décider. M. Proudhon ne l'admet pas non plus. Quand il parle de la force, ne vous y trompez pas, ce n'est pas de la force qu'il veut parler. « La force dans un peuple, dit-il, ne s'entend pas seulement du nombre des hommes et de la vigueur de leurs muscles, elle comprend aussi les facultés de l'âme, le courage, la vertu, la discipline, la richesse acquise, la puissance de production. » C'est bien là, sans contredit, de la force, mais non point au sens où la théorie le prenait tout à l'heure; ce n'est plus une faculté spéciale comme l'agilité, l'adresse; c'est la résultante des facultés, non pas seulement des forces corporelles, mais surtout des facultés de l'âme. Que nous parlez-vous donc encore du droit de la force? Dites plutôt le droit du plus digne, ou si vous aimez mieux, la force du droit. Poux expliquer l'importance qu'il attache à ce mot de force, l'auteur nous rappelle que la métaphysique moderne ramène tout à des forces. « La matière est une force aussi bien que l'esprit; la science, le génie, la vertu, les passions, de même que les capitaux et les machines sont

des forces. » Mais si ce mot s'emploie dans tant d'acceptions diverses, dont quelques-unes même sont opposées, ne valait-il pas la peine de nous expliquer dans quelle acception il faut le prendre, s'il s'agit de la force matérielle ou de la force de l'esprit, de celle de la vertu ou de celle des passions? Cela est d'autant plus nécessaire, que sans cesse il y a collision entre ces forces différentes, et qu'elles peuvent être d'une intensité égale, chacune dans son domaine. On a vu opposer la force des hallebardes, qui est bien une force, à la force des convictions qui sont une vertu quand on leur est fidèle, et par conséquent une force aussi. Où était le droit, puisque la force se trouvait des deux côtés? Au fond, la force ainsi comprise se trouve partout, partout où il y a un droit, car, d'après M. Proudhon, elle n'est pas autre chose que « la souche et le fondement de toute espèce de droits, le substratum des droits, leur ressort, leur énergie, ce qui les produit au dehors. En sorte que, bien loin que la force répugne par elle-même à la justice, il serait plus exact de dire que la justice n'est elle-même que la dignité de la force. » Ici donc la force est tout, c'est un synonyme du droit; le mot a perdu son sens habituel, il reçoit une nouvelle définition. Mais alors que signifient ces restrictions de la préface : « Je n'ai pas dit que la force fît le droit, ni qu'elle fût tout le droit, ni qu'elle fût préférable en tout à l'intelligence. » Ici il s'agit bien de la force matérielle, distincte du droit et de l'intelligence. C'est grâce à cette confusion que l'auteur se soutient. Toutes les fois qu'il désigne la force matérielle, son instinct de justice se révolte, et il lui oppose victorieusement le droit. « La force ne fonde rien, » répète-t-il après Napoléon. Il prétend expliquer toute l'histoire par le droit de la force, et il ne le peut que par une nouvelle déviation du langage, le droit de la force devenant synonyme des convenances politiques ou sociales. Là où ces convenances ne se rencontrent pas, les plus belles armées sont sans vertu. « La force seule, sans le droit, est impuissante. » Alors que devient le droit si vanté de la force? Il en est donc pour les peuples comme pour les individus. La force est indépendante du droit, peut être opposée au droit, en contradiction avec lui. Le droit lui est étranger, supérieur. La force peut bien dominer pendant un temps, mais la durée, le succès des entreprises guerrières, des incorporations ou des délivrances, il faut les chercher ailleurs que dans la force. La cause en est plus profonde. Elle est dans les caractères ou les aspirations des peuples, la configuration des contrées, les besoins, les intérêts sociaux, etc. C'est ce que M. Proudhon appelle lui-même « la force des choses, plus puissante que la force des armées. » Paroles vraies, mais condamnation absolue de la théorie sur le droit de la force. Ce droit ne

pouvait trouver son application que dans les rapports de nation à nation, et voici un autre droit, le droit naturel, qui prime celui de la force, qui est plus fort qu'elle à la longue. M. Proudhon en donne des exemples tirés de l'histoire de notre pays. Louis XII, revendiquant le duché de Milan du chef de sa grand'mère, échoua dans ses prétentions, malgré la force et la vaillance de ses armées, *parce qu'il n'y avait pas lieu* à incorporation; le droit naturel ne le permettait pas. Un autre exemple : « La Guienne revient de droit naturel à la France, elle fait partie de son unité. » Toute la force de l'Angleterre, ses nombreuses victoires, sa longue possession, la puissance du droit féodal qui était en faveur d'Édouard, rien « ne peut primer le droit éternel des nations, représenté par le roi de France. » C'est ce qui paraît encore, lorsqu'à propos de l'avenir qui attend l'empire d'Autriche, M. Proudhon déclare que toute la question est de savoir « si la vie morale, la conscience, la force est à Vienne, à Pesth, à Prague ou à Agram. » Il est certain que la vie morale et la conscience peuvent se trouver d'un autre côté que les gros bataillons. Grâce à Dieu, ceux-ci doivent finir par reculer devant celles-là, ce qui n'est pas précisément le triomphe de la force. — Le droit de la force qui devait tout expliquer ne se soutient donc pas lui-même. De peuple à peuple ou d'homme à homme, il est frappé de nullité. Aussi l'auteur le transforme ou le supprime. Il en fait une tautologie; il le revendique lorsque ce n'est plus le droit de la force, mais le droit de la vertu, de la justice, de l'intelligence, de la supériorité morale, le droit naturel et éternel, le droit humain, en un mot, le droit auquel doit tôt ou tard se rallier la force.

La même confusion se retrouve, comme à plaisir, dans l'emploi que fait M. Proudhon du mot de guerre. Tantôt il le prend au sens propre, tantôt il s'en sert comme d'une métaphore. Il ne prévient pas le lecteur du changement; il continue ses raisonnements comme si c'était *la même chose*, et se lance ainsi à corps perdu dans le sophisme. Quand on oppose la guerre à la paix, la guerre, pour tout esprit bien fait, signifie la lutte à main armée entre des peuples ou des fractions de peuples, dans les plaines, sur les mers, autour des villes, par le fer et le feu, la violence, le sang répondu, le meurtre. La paix, au contraire, est le cours ordinaire de la vie, l'état normal de la société, la culture, l'industrie, l'échange, le travail sous toutes ses formes, la sécurité, l'activité incessante, régulière, féconde. M. Proudhon a changé tout cela. Son humeur belliqueuse ne s'accorde pas de notre façon de parler. Tout est guerre pour lui : le champ de bataille et l'usine, la mêlée et le travail, le carnage et le commerce, la baïonnette et la charrue, tout antagonisme, toute rivalité, même de talent,

même dans les arts de la paix, toute « action » enfin. Esclavage, servage, salariat, douane, opposition du travail et du capital, de l'offre et de la demande, du prêteur et de l'emprunteur, les priviléges d'auteurs, d'inventeurs, de perfectionneurs, etc., tout cela est la guerre. L'égalité ne signifie rien autre chose que le droit de la guerre accordé à chaque citoyen vis-à-vis de ses semblables, c'est-à-dire le droit de libre concurrence. Bien plus, la guerre est « une des puissances de notre âme, » un « phénomène de notre vie morale; » c'est la lutte qui se livre dans le cœur de l'homme entre le bien et le mal, et sans laquelle il n'y a ni religion, ni poésie, ni société possibles. Mais si la guerre comprend tout, est tout, qu'est-ce donc que la paix?

A l'aide de ce langage figuré, il n'est pas difficile de soutenir tour à tour les thèses les plus contraires, avec une apparence de raison. Ainsi l'on peut déclarer que l'Amérique, « insolente, hargneuse autant qu'insatiable, » a besoin de la guerre pour se relever, « pour se donner une foi, une loi, une constitution, un idéal, un caractère; » et puis, pour écarter l'odieux d'un pareil souhait, on peut ajouter qu'on n'entend par là que la guerre transformée, c'est-à-dire le travail, servant à fonder une nouvelle constitution des peuples, comme si cette guerre transformée, qui n'est autre que l'activité laborieuse de la paix, n'avait pas depuis longtemps établi son siége dans l'Amérique. C'est encore grâce au même procédé qu'on peut bafouer à loisir les utopistes au cœur timide qui rêvent la paix perpétuelle, tandis qu'on n'a pas autre chose à offrir comme conclusion qu'un armistice indéfini entre les puissances, une paix perpétuelle sous le nom de guerre transformée. C'est encore ainsi qu'on ne craint pas de s'exposer au ridicule en affirmant que « l'hypothèse d'une paix permanente a déjà été condamnée sous le nom de *quiétisme* par l'Église chrétienne, » et que Jésus-Christ approuvait la guerre lorsqu'il disait : Je suis venu apporter non la paix, mais l'épée. On confond ainsi les extrêmes, le sang et la prière, les boulets de canon et les élans mystiques de l'âme; et l'on peut prendre des airs de triomphateur parce qu'on a foulé aux pieds le bon sens et jeté un moment le lecteur dans la stupéfaction.

Nous avons déjà dit que M. Proudhon attribue à la guerre deux caractères bien opposés : selon l'idéal, elle est le tribunal même de Dieu, la justice infaillible qui prononce entre les nations et décide équitablement de leur sort. La meilleure preuve en est l'assentiment universel et la gloire dont tous les peuples l'entourent. Dans la réalité, « la guerre, fille de famine, engendre rapine. » « Le pillage est l'âme de la guerre; c'est là surtout ce qui la rend populaire. Sans cet appât, il est douteux qu'elle trouvât tant de suffrages pour l'appuyer, à plus forte raison tant de bras pour la faire. » Donc, « dans toute

guerre, l'immoralité de la cause et l'iniquité du but, tant d'une part que de l'autre, entraînent la déloyauté des formes. » S'il en est ainsi, comment la guerre est-elle l'expression du droit? De deux nations en présence, celle qui a le plus besoin de conquérir, c'est la plus affamée, c'est celle qui a le plus grand nombre d'appétits à satisfaire, celle où le paupérisme est le plus étendu. Celle-là a la force et par conséquent le droit. Mais d'où lui vient ce droit, si ce n'est de son vice? La cupidité des uns, la paresse des autres, l'injustice de tous ont donné naissance à ce paupérisme envahisseur, et la nation voisine, moins considérable, mais plus sage, plus laborieuse, plus tempérante, et par conséquent plus riche, n'ayant pas la même force à opposer à ces masses affamées qui se ruent sur elle, sera spoliée par le droit de la force. Est-ce là la justice de la guerre? Puisqu'il est question d'histoire, mettons de côté la guerre idéale, qui n'a d'existence que dans le cerveau de l'auteur, et prenons la guerre réelle, hâve, envieuse, pillarde, violente, déloyale, telle qu'il nous la dépeint. C'est de cette guerre-là (il n'y en a pas d'autre) qu'il ose dire qu'elle accomplit la justice de Dieu! C'est là, selon lui, le tribunal sacré qui prononce sur le droit, qui est compétent dans les questions de propriété, de liberté, d'honneur, de religion! Car les guerres de religion sont à ses yeux aussi légitimes que celles de nationalité. Rien ne lui paraît plus naturel que d'en appeler à la force pour décider laquelle des deux religions en présence devra s'anéantir devant l'autre; non pas qu'il s'agisse de savoir laquelle est la meilleure, ce peut être celle du plus faible, mais simplement laquelle a le plus d'adhérents, et les plus féroces. Jetant un regard en arrière sur tout ce sang versé au nom de la religion : « Jamais, dit-il, jugement rendu par la force ne fut mieux motivé, exécution plus féconde et plus légitime. » Il me semble qu'ici, au contraire, se démontre avec éclat l'inanité de la force. Les guerres de religion ont commencé par être des assassinats, des persécutions, la force opposée à la foi. Cependant, c'est la foi qui l'emporte et qui finit par dompter la force matérielle. M. Proudhon proclame qu'en « matière de religion, la guerre est la tolérance même; puisque la décision qu'elle est appelée à rendre implique qu'à ses yeux toutes les religions se valent. » Comme si la guerre, pour cause de religion, n'était pas la plus sauvage expression de l'intolérance, le plus triste spectacle que l'histoire puisse offrir, le plus désespérant indice de l'ignorance et du fanatisme aveugle des peuples qui la font! Comme si la guerre était un être impersonnel, indépendant des brutalités de l'oppresseur et des souffrances du vaincu! M. Proudhon en prend aisément son parti. « Il est triste, sans doute, pour un croyant, de perdre sa religion et son Dieu dans un combat de l'épée. Mais ces

immenses douleurs ne nous touchent plus, aujourd'hui, qu'à l'Opéra. » Est-ce bien là le langage d'un ami de l'humanité? Du fond de son indifférence, se moquer de ces hommes qui s'égorgent à propos de religion, et condamner doctement les martyrs au nom du droit de la force!

Il est regrettable, au reste, que l'auteur ait cru devoir parler de religion. C'est un sujet qu'il aborde fréquemment, toujours avec complaisance, et toujours avec insuccès. Soit qu'il prétende en expliquer l'origine dans l'histoire par le meurtre et l'anthropophagie, soit qu'il s'imagine en dévoiler le secret psychologique en y découvrant « la représentation mystique de notre nature guerrière et des phénomènes extérieurs qui y correspondent, » soit qu'il montre en Jésus-Christ le continuateur du magisme, soit qu'il identifie le christianisme avec la papauté, au point de dire que la mission chrétienne finit sur la terre au moment où croule le pouvoir temporel des papes, partout il témoigne la plus complète inintelligence des questions religieuses. De nos jours, pourtant, il n'est pas permis d'ignorer l'abîme qui sépare l'enseignement de Jésus-Christ de la « hiérarchie sacerdotale; » il n'est pas permis de regarder de Maistre comme le représentant de la pensée chrétienne; il n'est pas permis d'appeler l'Évangile un code et de lui substituer comme son contraire le Droit de l'homme; il n'est pas permis de méconnaître, dans la religion, la puissance la plus indestructible, le fond même de l'âme humaine, pour n'y voir qu'un « symbolisme émané de la pensée guerrière, » et que la philosophie remplace avantageusement. Pour tout homme clairvoyant, c'est maintenant le moment où la mission chrétienne grandit, où la religion, dépouillée des mensonges qui la cachaient, et retrempée aux sources éternelles, entre dans une nouvelle, dans une glorieuse et féconde révolution.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les révélations théologiques et philosophiques de M. Proudhon, qui n'ont ni la fraîcheur de nouveauté ni la profondeur de pensée qu'il leur suppose. Il se donne trop beau jeu vis-à-vis des philosophes et des théologiens qu'il attaque; les uns sont des utilitaires, les autres des scolastiques; ni les uns ni les autres n'ont su placer dans la conscience le principe de la morale; pour les premiers, c'est l'intérêt bien entendu, pour les autres, c'est un ordre arbitraire tombé du ciel. Il a fallu que le monde attendît M. Proudhon pour reconnaître l'erreur où ses docteurs l'avaient jeté, et pour apprendre que la justice est « un fait de conscience, un essor de l'âme, une réalité, » de quoi personne ne s'était avisé jusqu'ici.

Mais il est temps d'arriver aux conclusions pratiques de l'ouvrage

Les exposer, c'est en faire la critique. Nous serons bref. — Grâce à l'équilibre européen, la guerre n'a plus de raison d'être. Les questions politiques pourront être débattues par la voie de la diplomatie. Il faut courir au plus pressé, résoudre les problèmes économiques qui agitent la société, travailler à la destruction du paupérisme qui engendre toutes les guerres ; pour arriver à ce résultat, il faut commencer par suspendre toutes les hostilités. — Sans faire remarquer que la plupart de ces assertions trouvent dans le courant du livre leur contradiction à une page ou à l'autre (car on trouve toutes les opinions dans ce livre), qui ne voit le cercle vicieux où nous sommes promenés sans issue ? En outre, si la guerre est la source de tous les droits, droit des gens, droit politique, droit civil, pourquoi ne le serait-elle pas aussi du droit économique ? Puisqu'il n'a pas fallu suspendre les hostilités pour constituer tous les droits sur lesquels repose la société, comment la suspension devient-elle une nécessité maintenant ? Si la guerre est un agent de la civilisation, un moteur de la justice, il n'est pas besoin d'arrêter son action ; elle saura bien produire l'équilibre au dedans comme elle l'a fait au dehors. Mais l'a-t-elle produit au dehors ? La vieille Europe n'est-elle pas ébranlée de toutes parts ? Le Nouveau Monde est-il équilibré ? Les républiques américaines, les empires de l'Asie, les territoires de l'Afrique, les colonies ne renferment-ils pas des germes innombrables de guerre, capables de produire la dissension même parmi les puissances de l'Europe, tout aussi bien que la vallée de Dappes, le Rhin, le Holstein, la Vénétie ou la Hongrie ? Si nous n'avons d'autre garantie de paix que l'équilibre actuel des nations, les prévisions d'avenir sont bien sombres.

Outre l'équilibre européen, M. Proudhon propose trois moyens pour arriver à la pacification du globe : 1° Expurger la guerre de toute idée de spoliation (c'est-à-dire la transformer en paix) ; 2° comprendre notre destinée sociale qui se résume en ce précepte : *Sustine et abstine ;* 3° observer la loi de production et de répartition. Il veut bien avouer que cela « suppose une révolution radicale dans les idées et dans les mœurs. » C'est aboutir assez pauvrement à l'utopie. Je ne l'en blâme point. L'utopie est souvent l'erreur des grandes âmes, quoiqu'elle soit aussi quelquefois la vanité des petits esprits. Mais, de grâce, qu'il soit moins sévère pour les autres.

Ce qui est moins inoffensif dans les théories de l'auteur, c'est ce fameux droit économique, qui n'est ni le droit civil ni le droit commercial, et qui doit amener « l'extirpation du parasitisme, » l'extinction de la misère. C'est une nouvelle législation qu'il rêve, qui doit régulariser les positions sociales, réglementer le travail et le salaire,

entraver la marche indépendante des capitaux, s'immiscer dans l'intérêt et l'escompte, prohiber, contraindre, ordonnancer, pour tout dire, porter atteinte à la liberté sous prétexte d'égalité et d'équilibre. Ce sont des réminiscences communistes. — Là n'est pas le salut, là n'est pas la paix, là n'est pas l'avenir. — L'avenir est à la liberté. La conquérir pied à pied, la défendre sans relâche, l'introduire peu à peu dans tous les domaines, la faire comprendre, la faire respecter, la faire aimer sous toutes ses formes, pour nous et nos adversaires, avec tous ses risques et mêmes ses périls, telle est la tâche de ceux qui veulent sur la terre le règne de la paix et de la justice. La liberté du travail, la liberté de la richesse, la liberté des échanges, la liberté des associations, la liberté de l'enseignement, la liberté de la religion, la liberté de la presse, qui les représente toutes, voilà le meilleur remède aux maux qui nous travaillent. Ces maux, il est vrai, sont inhérents à la pauvre nature humaine; il faut tenir compte des passions qui détruisent toute l'ordonnance des plus beaux systèmes, paresse, envie, orgueil, colère, etc. Mais à côté de ces passions mauvaises, il y a dans l'homme, surtout dans les hommes réunis, une noblesse native, un sentiment instinctif du beau et du juste qui n'ont besoin que du souffle fortifiant de la liberté pour s'épanouir et porter leurs fruits. Le besoin et le désir de la liberté, tel est le lien qui, de nos jours, rend les peuples solidaires. Les questions de nationalité, d'unité, d'alliance, d'équilibre sont accessoires; elles sont funestes si elles détournent de la poursuite du but suprême. La liberté peut encore, hélas! provoquer mainte guerre sanglante; mais c'est en elle seule qu'on trouvera les garanties durables de la paix universelle.

Il serait injuste de terminer cette analyse sans remercier M. Proudhon des nobles pages où il glorifie la pauvreté, où il prêche la tempérance et le travail, où il prend parti pour les misérables, où il signale les dangereux progrès du « gouvernementalisme, » qui est la conséquence des institutions militaires et le plus redoutable ennemi des peuples. On souhaiterait de la part de l'écrivain plus de respect pour les convictions saintes, plus d'intelligence de la liberté, plus de réserve dans les jugements, plus d'analyse et d'esprit critique, moins de bruit pour peu de chose; mais tout en faisant la part de ses erreurs, qui sont graves, nous lui accorderons volontiers, si son livre est inspiré par un sincère amour du bien public, par une vraie compassion pour les classes souffrantes, par un vif désir de leur procurer du soulagement, nous lui accorderons, selon son vœu qui l'honore, qu'il est « dans la communion du genre humain. »

JULES STEEG.

REVUE DU MOIS

I

Il semble que Paris ait voulu ce mois-ci donner un démenti à tous ceux qui prétendent le connaître. Que disait-on, qu'il n'avait aujourd'hui que de l'indifférence pour les questions littéraires; que les succès dramatiques s'enlevaient par la claque, et se confirmaient sans protestation dans des feuilletons complaisants; enfin, que la jeunesse n'avait plus ces intempérances, ces indignations irréfléchies que l'on blâmait, mais que l'on aimait jadis en elle; en un mot, qu'elle n'était plus jeune? Nous venons de voir, au contraire, les préoccupations sérieuses auxquelles ont donné naissance la réunion du Corps législatif, la réforme financière et la fin du différend anglo-américain laisser place dans l'attention publique pour un simple article du *Constitutionnel* où il ne s'agissait que de l'Académie, et se taire devant les sifflets d'un parterre d'étudiants, qui ne s'adressaient pas même à une mauvaise pièce, mais à son auteur. Il est vrai que l'article était de M. Sainte-Beuve, et la pièce de M. About, deux écrivains qui, à des titres différents, ont toujours eu le privilége de se faire remarquer. Seule, la conversion de la rente quatre et demi pour cent a toujours tenu son rang parmi les questions du jour. Rien n'en a pu distraire un seul instant l'attention des porteurs de ce fonds. L'Académie! l'indépendance de l'écrivain! la justice un peu barbare qu'exerce parfois l'opinion publique dans ses réveils inattendus! il s'agit bien de cela, ma foi! Quelle sera la soulte à donner? Voilà la question. A tout moment on se trouve obligé de compatir à des malheurs fort enviables. « Plaignez-moi, dit l'un, j'ai soixante mille livres de rente en quatre et demi. » On s'incline avec une respectueuse sympathie et l'on ne se dérobe à la vue de cette opulente infortune que pour se heurter aux plaintes d'un autre malheureux qui a trois voitures et six chevaux, et qui se trouve, par conséquent, atteint par ce que les gens du monde appellent les *lois somptuaires* de M. Fould. On a beau leur expliquer que le coup qui les frappe se nomme, dans le vocabulaire des douleurs humaines, un impôt sur le luxe; qu'il

n'y a, qu'il ne peut y avoir aujourd'hui qu'une sorte de loi somptuaire, c'est celle que décrète la pauvreté jointe à la probité; que celle-là, il est vrai, ne peut être éludée, qu'elle défend tous les genres de luxe et même la satisfaction de contribuer pour une part un peu importante aux charges de l'État. Rien n'y fait, et ils continuent à répéter, avec une satifaction chagrine, cette qualification qui rappelle une tyrannie. Laissez-leur cette innocente consolation, mais n'espérez pas qu'elle leur suffise; si vous ne partagez leur indignation, vous passerez à leurs yeux pour un envieux, et, ce qui est pis encore, pour un pauvre diable, — un homme sans entrailles et sans rentes.

Je disais donc que depuis quelque temps la littérature et tout ce qui s'y rattache paraît reconquérir une certaine importance aux yeux du public. Il y a là un bon symptôme qu'il faut noter. Ce n'est pas que nous ayons vu paraître de bien beaux livres, ou de bien belles œuvres dramatiques, — ce qu'il y a eu de plus éclatant dernièrement, chacun le sait, c'est une chute, — nous n'avons pas eu à saluer l'aurore d'un jeune talent, ni même une splendeur dernière de quelque astre à son déclin, mais on se dispose à bien recevoir ce que le ciel nous enverra; on commence à s'apercevoir qu'il nous manque quelque chose; en un mot, on s'occupe de mettre la maison en ordre pour le cas où les maîtres arriveraient. Ce qui doit venir est peut-être bien loin encore, et les précurseurs eux-mêmes ne nous sont pas encore apparus; mais enfin, nous nous préparons à la préparation, comme disait je ne sais plus quel Allemand. C'est quelque chose, si l'on se reporte à l'état de l'esprit public il y a seulement trois ou quatre ans. Le mouvement a commencé par en bas, à propos de simples questions de librairie, puis, il s'est élevé jusqu'à discuter les prérogatives de la toute-puissante commission du colportage, et enfin il a atteint ces sommets où reposent dans les nuages les droits de la propriété littéraire. Et le public d'écouter, et de laisser là, pour un instant, le plat de lentilles pour lequel il avait cru qu'un grand peuple pouvait impunément tout changer. Un fait assez significatif et qu'il faut aussi constater, c'est le grand nombre de journaux hebdomadaires ou bimensuels, tous non politiques, qui paraissent depuis quelque temps. Bien que la plupart de ces publications ne s'adressent qu'à des goûts spéciaux et ne possèdent qu'un nombre restreint de lecteurs, — bibliomanes, collectionneurs, amateurs de tout genre — comme la tendance libérale en est généralement facile à discerner, on peut tirer de leur existence même un augure favorable, et se flatter que s'il leur était permis d'étendre la sphère de leurs discussions, elles mettraient leur influence au service de la liberté.

Mais parlons un peu de l'article de M. Sainte-Beuve, qui a été

presque un événement. On était accoutumé à voir attaquer l'Académie française par bien des gens, mais non par des académiciens. Quand on en était, on la respectait toujours. M. Sainte-Beuve a blasphémé dans le sanctuaire même. *Felix culpa !* dirai-je, car cela nous a valu un morceau littéraire dans sa meilleure manière. Il a brisé quelques vitres, sans doute, mais quelle bouffée d'air il a fait entrer sous cette coupole de l'Institut, où l'on étouffe depuis si longtemps ! Les éclats ont dû blesser quelques collègues futurs et même quelques collègues actuels; mais comment le public lui en voudrait-il ? Quelle verve ! quel mordant ! comme il sème à pleines mains l'épigramme et la zizanie ! Avec quel plaisir, par exemple, il rappelle à M. Thiers que M. Cuvillier-Fleury l'a appelé un jour un Marco Saint-Hilaire éloquent ! Pense-t-il que ces choses-là se puissent jamais pardonner ? Dans sa revue des candidats qui se sont présentés, ou qui auraient pu se présenter pour succéder à M. Scribe ou au P. Lacordaire, il les touche légèrement, chacun à son tour, de sa plume, et les écorche en les effleurant. Depuis M. Camille Doucet, qui a « des rôles d'une aimable gaieté, » et M. Beaudelaire, qui « s'est bâti un kiosque bizarre à l'extrémité d'une langue de terre réputée inhabitable à la pointe du Kamtschatka romantique, » jusqu'à l'abbé Gratry, qu'il qualifie de Michelet de l'Église, personne n'y échappe. Mais le plus maltraité de tous a été, sans contredit, M. le prince de Broglie, « ce jeune homme né dans la pourpre. » M. Sainte-Beuve n'entend point qu'on admette des titres héréditaires quand il s'agit du fauteuil, et il trouve que c'est trop de deux membres d'une même famille à l'Académie. Je suis fort de son avis, sauf quelques exceptions éclatantes; mais mon opinion ne se serait point traduite, si j'eusse été académicien, par l'acte discourtois de renvoyer à un candidat ses ouvrages. Les livres d'un auteur, c'est comme le coup de chapeau, cela ne se refuse guère que pour des motifs bien graves.

Quant à la réforme radicale que M. Sainte-Beuve propose dans l'organisation de l'Académie, je ne puis en voir l'utilité. A quoi bon la division en huit sections de cinq membres chacune, et s'imposer la loi de n'élire un membre qu'à la condition qu'il trouvera place dans la section même où la vacance s'est produite ? Voici, d'après M. Sainte-Beuve, quelles devraient être les huit sections : I. Langue et grammaire. II. Théâtre. III. Poésie lyrique. IV. Histoire. V. Éloquence publique, art de la parole. VI. Éloquence et art d'écrire. VII. Roman. VIII. Critique littéraire. L'argument principal qu'il fait valoir pour ce changement, c'est que les autres classes de l'Institut sont organisées de cette façon. Il faut pousser bien loin l'amour de l'uniformité qui distingue notre race latine pour admettre une pa-

reille raison. Que certaines classes de l'Institut soient divisées en sections afin de pouvoir se partager plus facilement le travail, cela se conçoit; mais l'Académie française, qui est essentiellement littéraire, — et disons-le aussi, fort peu laborieuse, — ne saurait se fractionner en spécialités sans s'amoindrir. Je n'y verrais qu'un avantage : c'est que le nombre des critiques s'en trouverait limité. Et encore cela n'est pas bien sûr. A bien regarder, il y a presque toujours un autre homme sous le critique, et il se retrouverait académicien à un titre différent. M. Sainte-Beuve lui-même n'a pas toujours été critique, et Dieu merci ! L'on sent parfois en lui, ce qu'il a si bien nommé, « un poëte mort jeune à qui l'homme survit. » Cette source vivifiante de la poésie laisse toujours une certaine fertilité après soi, et longtemps après qu'elle semble tarie, on reconnaît encore à une verdure plus luxuriante, à une herbe plus belle et plus touffue, les lieux où elle a jadis coulé. C'est méconnaître, disais-je, la grandeur de l'art de l'écrivain, que de le renfermer dans des sections ou le parquer dans des spécialités : il n'est réellement supérieur à tous les autres que par son universalité, et l'Académie a eu raison de « penser, — pour me servir du langage un peu maniéré que M. Sainte-Beuve prête à ses adversaires, — que vouloir tracer des divisions et des compartiments, ce serait apporter, en cette matière délicate, une rigueur dont elle n'est point susceptible, et qui en froisserait et en fausserait la finesse. » C'est un peu précieusement dit, mais c'est vrai.

Mais l'académicien révolté me paraît avoir complétement raison quand il se plaint de ce que les candidatures se produisent presque au hasard, souvent au dernier moment, sous le patronage de la majorité, et que l'élection n'est précédée d'aucune discussion, d'aucun examen. Qu'elle soit politique ou académique, toute élection dans laquelle les votants ne se réunissent pas préalablement pour s'éclairer réciproquement et discuter le mérite des candidats est défectueuse. Le lecteur comprendra que cette dernière réflexion n'est pas de M. Sainte-Beuve, qui se contente de réclamer la liberté de réunion pour les académiciens seulement. Mais il est juste d'ajouter qu'il la réclame énergiquement et dans un langage qui a grande allure. Jugez plutôt : « Voir surgir sans cesse des candidats imprévus qui ne relèvent que de leur caprice et du bon plaisir d'une majorité qui les adopte, sans jamais donner de raison ni d'explication ; subir des choix de confrères nouveaux, *sans avoir en soi-même voix au chapitre* (car un vote muet n'est pas une voix), sans avoir été mis préalablement à même de parler et de répondre, de dire ce qu'on pense, et de faire dire aux autres ce qu'ils pensent aussi, sans avoir été bien et dûment vaincu, ou (qui sait)? convaincu peut-être, et converti ; et cela dans

une compagnie dont l'égalité est le principe, et la parole est l'âme; oui — être menacé de ne plus sortir d'une même nuance et bientôt d'une même famille, être destiné, si l'on vit encore vingt ans, à voir se vérifier ce mot de M. Dupin : « Dans vingt ans, vous aurez encore « à l'Académie un discours doctrinaire, » et cela quand tout change et marche autour de nous; — je n'y tiens plus, et je ne suis pas le seul; plus d'un de mes confrères est comme moi; c'est étouffant à la longue, c'est suffocant. »

Il y a plaisir, n'est-il pas vrai? à voir mener ainsi à grandes guides notre belle langue française à travers cette longue période, sans verser ni accrocher, ni même en donner un instant la peur au lecteur; et ne faut-il pas être un conducteur bien sûr de soi pour se permettre de donner ainsi carrière à sa plume?

Un dernier mot. M. Sainte-Beuve n'aime point les doctrinaires, on le voit, et il va jusqu'à reprocher à M. Cuvillier-Fleury de tout « voir par la lucarne de l'orléanisme. » Il serait sans doute meilleur de ne pas toujours regarder par une même ouverture si restreinte; mais, à tout prendre, cela vaut encore mieux que de changer souvent de point de vue sans parvenir à embrasser un plus vaste horizon. Si M. About, par exemple, n'eût jamais regardé que par une seule et même lucarne — si étroite qu'elle pût être, — il ne se serait pas exposé à être sifflé par des étudiants.

II

Je n'aime pas trop à parler de la querelle de M. About avec le public, car je suis disposé à donner tort à tout le monde; mais il faut bien faire sa revue, et il y a bien longtemps que quelque chose n'a fait autant de bruit que les sifflets du parterre de l'Odéon. On s'est mis tout à coup, à ce propos, à accabler d'invectives un homme qu'on avait eu le tort d'encourager et de prôner outre mesure. Il semblerait vraiment qu'il a déçu des espérances, et qu'on avait compté trouver en lui une haute vertu politique. Où avait-on lu ces promesses? Était-ce dans *la Grèce contemporaine*, ou dans *la Question romaine*? Etait-ce enfin dans *la Nouvelle Carte d'Europe*? Pour mon compte, j'ai toujours retrouvé le même homme jusque dans ses moindres nouvelles, et je ne me suis pas étonné de le voir s'attacher publiquement à la fortune du docteur Véron. Je n'ai même pas été surpris que *Gaétana* fût une pièce détestable; j'avais entendu parler de *Guillery*, et j'avais lu *un Mariage de Paris*.

Dès ses débuts on a porté M. About aux nues parce qu'on lui trouvait beaucoup d'esprit : eh bien! il en a toujours, il en a même

dans cette préface outrecuidante de *Gaétana* qu'il dédie « aux honnêtes gens de tous les partis. » Il ne s'est pas trompé, comme on le voit, sur l'adresse qu'il fallait mettre sur sa réponse à ses adversaires. Si l'esprit suffit, pourquoi l'accabler aujourd'hui? Si l'esprit ne suffit pas, comment avez-vous pu le placer si haut jadis? Il n'est pas juste d'en vouloir tant à un écrivain amusant et facile de ce que vous l'avez trop comparé à Voltaire. Car, il n'y a pas à dire, on n'écrivait pas autrefois un article sur M. About sans que le nom de Voltaire s'y trouvât parfois avec un qualificatif tempérant un peu l'éloge, — on disait Voltaire déclassé, ou bien Voltaire de l'École normale, — mais enfin on disait Voltaire. Ce qui me surprend, c'est qu'on n'ait pas songé à le comparer à Pascal, car après tout, il y a bien de l'esprit dans les *Lettres provinciales!*

Donc, je ne comprends guère la sévérité qu'on a montrée envers M. About, et je pense qu'on eût mieux fait d'écouter un peu *Gaétana* avant de commencer à siffler. On n'eût rien perdu pour attendre, et cela eût été plus régulier. Ce que je comprends encore moins, c'est qu'un homme d'esprit n'ait pas voulu bénéficier du doute qui pouvait encore exister dans certains esprits, et que dans la préface publiée en tête de son drame il ait cru devoir revendiquer impérieusement pour l'homme politique les sifflets d'un parterre de théâtre. Mieux valait se taire. Un avocat trop zélé est souvent maladroit, aussi est-il de certaines accusations dont il ne faut pas se défendre soi-même : on perd trop en perdant son procès. Quand on est réellement fier, on ne précise pas de certains soupçons, même pour les repousser. Je me suis laissé conter qu'à un banquet offert, il y a quelques années, à un homme de lettres que je ne nommerai pas, un des convives, plus zélé que sage, proposa la santé suivante : « Je bois à notre ami D., qu'on a tort de traîner dans la boue. » M. About me semble s'être porté à lui-même un toast à peu près semblable dans sa préface, tout en vidant le calice que lui ont présenté les étudiants du quartier latin.

Il est vrai qu'il attribue sa mésaventure à l'indépendance de son caractère; il prétend qu'on l'a sifflé parce qu'il n'appartient à aucun parti, et qu'il « préfère à tous les bénéfices de l'association le droit d'agir et de penser selon sa conscience. » Espère-t-il sérieusement faire croire cela? L'indépendance de caractère n'est pas chose commune de nos jours, je l'admets; mais enfin, elle se rencontre encore quelquefois, et je n'ai jamais vu qu'elle valût à ceux qui la pratiquent des ovations dans le genre de celle qu'on a décernée à M. About.

A ce propos, un étranger m'exprimait son étonnement de voir que, dans un pays où le suffrage universel est la base même du pouvoir, toute adhésion individuelle accordée d'une façon un peu éclatante

au gouvernement attirait des désagréments à celui qui la donnait. « Comment se fait-il, me disait-il, que, tout en proclamant politiquement que votre gouvernement est l'émanation directe de la volonté de la majorité, socialement vous paraissiez ne comprendre l'indépendance que dans l'opposition? Il n'en est pas de même chez nous, où nous sommes pourtant gouvernés par la grâce de Dieu. » Je lui donnai de la chose une explication qui lui parut satisfaisante, mais que le lecteur me permettra de ne point répéter ici.

Et maintenant, ajouterai-je mes félicitations à toutes celles qu'ont reçues les vainqueurs? Saluerai-je, à mon tour, ce qu'on a nommé si pompeusement le réveil de la jeunesse? Je ne m'en sens pas le courage, et j'aime mieux attendre quelque symptôme plus certain. Plusieurs journaux ont publié, ces jours-ci, des lettres d'étudiants où la jeunesse s'affirme avec une arrogance que la circonstance ne justifie pas. Il y a quelque chose de comique à voir des gens, si jeunes qu'ils soient, parler eux-mêmes de leur généreuse ardeur et de leurs enthousiasmes irréfléchis. On doit être jeune, comme on doit être philosophe, sans le savoir. Mais s'écouter crier, se tâter, et se dire le lendemain : Dieu me pardonne! je crois que j'ai fait du tapage! j'ai vingt ans, je dois être jeune! tout cela ne mérite pas tant d'exaltation. Loin de moi la pensée d'attaquer la jeunesse! je sais qu'elle trouve toujours son temps tout fait, et qu'elle peut nous reprocher sa torpeur. Je sais que ceux qui ont vingt ans aujourd'hui n'en avaient que neuf en 1851. Autant que personne j'accueille avec plaisir les indices du réveil, mais je n'accepte les sifflets de l'Odéon qu'à titre d'à-compte. L'indignation donne sans doute jusqu'à un certain point la mesure du sens moral, mais l'admiration la donne aussi et d'une façon qui promet bien plus pour l'avenir, car elle suppose, dans un temps donné, l'imitation. Dans ce fameux temps qu'on cite si souvent, où la jeunesse était jeune, on admirait beaucoup et fort bruyamment : mais peut-être est-ce notre faute si la jeunesse n'admire plus? On imitait aussi : on imitait Hugo, Lamartine et Musset, et je ne serais pas fâché de les voir imiter encore aujourd'hui. Quelques volumes de vers, jeunes, chaleureux, et incorrects, éclos au pays latin, me paraîtraient d'un meilleur augure que toute la prose que j'ai vue ces jours-ci dans les journaux. Je serais heureux, je l'avoue, de voir donner un démenti à ceux qui prétendent que la jeunesse d'aujourd'hui en est réduite à dire comme le perroquet de la fable :

Messieurs, je siffle bien, mais je ne chante pas.

III

Il arrive souvent dans un salon — et dans les salons de Paris plus que dans tous les autres, peut-être — que la conversation s'embolte, pour ainsi dire, dans une ornière. Elle n'en marche pas moins, elle en marche même d'autant plus facilement, mais les interlocuteurs se voient forcés, sciemment et pourtant malgré eux, à redire les mêmes choses et à subir les mêmes réponses. Il semble que cela pourrait continuer ainsi toujours; et, en effet, il n'y aurait pas de raison que cela cessât, si tout d'un coup quelqu'un ne prenait une de ces résolutions hardies qui sauvent les empires et les conversations. Il saisit l'occasion d'un instant de silence, et par un effort désespéré, au risque de passer pour un original, il transporte d'un seul bond tout l'auditoire si loin, si loin de l'ornière, qu'il lui est impossible d'y retomber. Il fait un coup d'État, mais en pareille circonstance il ne faut pas de demi-mesures. Eh bien! il me semble que nous parlons depuis trop longtemps de nos petites querelles parisiennes, et je voudrais y échapper en vous emmenant avec moi, sans transition, aux antipodes de tout cela. Oublions les bons mots et les plaisanteries qui n'arrivent qu'à l'oreille; voici des pages où le cœur humain se reflète tout entier; oublions Paris, le journalisme, les petites déceptions des ambitions mesquines et les indignations jouées : voici la Russie, la steppe solitaire, nue, et pourtant fertile, les buissons de chêne nain, les villages gris, les maigres bouleaux au feuillage d'un vert pâle et frais, la nature enfin; et, dans ce cadre, au lieu d'artistes coureurs de dots et de colonels desséchés qui ressuscitent avec l'*oreille cassée* pour faire des anachronismes de flagornerie, de vrais hommes et de vraies femmes, la vie avec ses fugitives espérances, ses longues douleurs et ses oublis plus longs encore; voici, au lieu du chauvinisme bruyant et agressif, l'amour profond et recueilli du sol natal; oublions enfin le railleur de la Grèce et de Rome, le commis voyageur en épigrammes contre les nations mortes ou endormies, le conteur souple et brillant, le pamphlétaire audacieux sans péril; voici un homme dont la compassion attendrie nous fait aimer les faibles, les pauvres, la bonté humble et gauche, l'ignorance même des grands cœurs, et qui réserve le ridicule pour la bassesse et les prétentions — un homme, en un mot, qui est à la fois un charmant écrivain et un grand moraliste.

Je n'ai pas besoin, je le sais, de présenter M. Ivan Tourguénef aux lecteurs, sa nouvelle intitulée *Roudine* ayant été publiée dans la *Revue Nationale*. Il m'est difficile de croire que ceux qui l'ont lue aient résisté au désir de faire connaissance avec ses ouvrages précédents,

les *Récits d'un chasseur* et les *Scènes de la vie russe*, en supposant qu'ils ne les connussent pas déjà. Depuis lors, d'autres nouvelles, publiées dans divers recueils, ont étendu la reputation de M. Tourguénef en France; mais l'ouvrage nouveau, dont je veux parler aujourd'hui, *une Nichée de gentilshommes*, — titre, par parenthèse, que rien ne justifie et qui ne me semble pas heureux, — est le plus considérable qu'on ait traduit chez nous, et présente, plus que tous ses devanciers, les caractères d'un véritable roman. On y retrouve à un haut degré toutes les grandes qualités de l'écrivain, mais un certain côté un peu minutieux et *digressif* de son talent s'y fait sentir d'une manière plus marquée.

M. Tourguénef jouit dans son pays d'une très-grande réputation; c'est l'écrivain russe, dit-on, qui écrit aujourd'hui avec le plus de pureté et d'élégance. Je le croirais volontiers, car un esprit aussi fin et aussi subtil que le sien a dû se façonner un instrument à son usage. En France, il a obtenu un véritable succès dans un public d'élite, et il a même des admirateurs enthousiastes; mais je doute qu'il arrive jamais chez nous à ce qu'on pourrait nommer une grande popularité littéraire. Ni ses qualités ni ses défauts ne sont de ceux qui s'harmonisent avec le génie français, le plus despotique et le plus intolérant en fait de composition littéraire. Nous nous vantons volontiers que si l'on écrit dans tous les pays civilisés, on ne sait *composer* un livre qu'en France, et, jusqu'à un certain point, nous avons raison. Les œuvres étrangères — surtout celles des peuples du Nord — nous paraissent généralement manquer de proportion et de symétrie; les incidents ne convergent pas régulièrement vers le dénoûment, les personnages épisodiques ne sont pas toujours à leur place, le groupe principal ne forme pas le centre du tableau, et parfois la scène reste vide. Tout cela est vrai, mais il ne nous vient jamais à l'idée que notre supériorité dans la méthode pourrait bien provenir un peu de notre infériorité comme imagination. La qualité littéraire à laquelle nous donnons ce nom est bien plutôt l'art des combinaisons qu'un entraînement involontaire. Le lecteur français peut être dupe de toutes ces inventions, le romancier l'est bien rarement. Aussi ne dit-il que ce qu'il veut dire, et lui est-il facile d'éviter ce qu'il appelle, avec une horreur toute latine, les détails inutiles. J'ai connu un homme qui avait un parterre tout rempli de fleurs magnifiques, mais il avait encore plus d'ordre; il ne souffrait pas un bouquet dans son salon, parce que, disait-il, il ne faut pas laisser *traîner* les fleurs : elles finissent toujours par s'effeuiller et salir partout. Cet homme, à mon avis, n'aimait pas les fleurs, malgré son beau jardin. En général, on n'aime pas non plus en France qu'on laisse

traîner des fleurs dans les livres, et, sous ce rapport, M. Tourguénef est d'une négligence!.... Il décrit avec un art merveilleux des personnages qui, après avoir posé pour cet admirable portrait, disparaissent sans retour; il décrit même quelquefois des gens que le lecteur ne connaîtra jamais, et il raconte, avec un charme qui les grave pour toujours dans la mémoire, des circonstances qui ne se relient en aucune façon à l'action principale. Dans une de ses premières et plus remarquables nouvelles, intitulée *Jacques Passinkof*, je me souviens qu'il raconte ainsi qu'une jeune fille a donné un sou à un pauvre : « En disant ces mots, elle jeta par la fenêtre une petite pièce de monnaie tachée d'un reste d'allumette parfumée, referma le *was ist das* et sauta lourdement sur le parquet. » J'ai vu un lecteur consciencieux rester une demi-heure plongé dans des réflexions au sujet de cette tache, et se demander encore, après avoir achevé le récit le plus touchant qui se puisse imaginer, pourquoi l'auteur avait parlé de cette allumette parfumée. Moi, je serais disposé à croire qu'il aura vu un jour une pièce de monnaie ainsi tachée, qu'il s'en souvient et qu'il le dit consciencieusement, parce que, comme tous les grands magiciens, il est la dupe de ses propres enchantements.

Certains lecteurs de feuilletons trouveront peut-être que la *Nichée de gentilshommes* manque d'incidents dramatiques : il s'y trouve pourtant plus de douleurs et plus d'amour vrai que dans la plupart devies d'homme. Fédor Ivanovitch Lavretzky a plus souffert et plus aimé que la généralité de ses semblables : il a donc tous les droits possibles à être un héros de roman, bien qu'il ait le teint coloré et le visage plein, et qu'il devienne, en fin de compte, un agronome distingué. Ses souffrances commencent dès l'enfance. Il est d'abord abandonné aux soins d'une tante qui lui donne pour institutrice, « moyennant un pauvre salaire, une vieille fille, Suédoise d'origine, qui parlait tant bien que mal le français et l'allemand, jouait un peu du piano, et, par-dessus le marché, salait admirablement les concombres. » Plus tard son père se chargera de son éducation et déclarera qu'il veut en faire un homme, « et non-seulement un homme, mais un Spartiate. »

« Et pour réaliser ce beau projet, Ivan Pétrovitch commença par habiller son fils à la mode écossaise. On vit ce petit bonhomme de douze ans se promener les jambes nues, une plume de coq à son béret; la vieille fille suédoise fut remplacée par un jeune Suisse, passé maître dans la gymnastique; la musique fut abandonnée à jamais, comme une occupation indigne d'un homme; les sciences naturelles, le droit international, les mathématiques, la menuiserie, pour se conformer aux préceptes de Jean-Jacques Rousseau, et le

blason, pour entretenir chez lui les sentiments chevaleresques : telles furent les études auxquelles devait se livrer le futur Spartiate... Tous les soirs il faisait le compte rendu de la journée et de ses impressions personnelles.— Ivan Pétrovitch, de son côté, lui écrivait des instructions en français dans lesquelles il l'appelait *mon fils*, et lui disait *vous*. »

A vingt-trois ans, le jeune Lavretzky est enfin délivré de la tyrannie paternelle; mais le mal était fait : « il ne savait pas vivre avec les hommes, et, le cœur plein de trouble et d'une ardente soif d'aimer, il n'avait pas encore osé lever les yeux sur une femme. » Aussi est-il facilement la proie d'une jeune fille coquette et ambitieuse; il l'épouse, et après quelques années d'un bonheur dont tout le secret est dans son imagination de mari amoureux, il découvre soudainement que sa femme le trompe. Presque fou de douleur, il se sépare pourtant d'elle sans scandale. Pendant quelque temps, retiré dans une petite ville d'Italie, il suit de loin les mouvements de celle qu'il a tant aimée; mais madame Lavretzky devient une célébrité parisienne, et le dégoût le guérit enfin de l'amour. « Il cessa de s'occuper d'elle, mais il lui en coûta beaucoup. Il était quelquefois saisi d'un désir si ardent de la revoir, qu'il eût tout donné, qu'il lui eût pardonné peut-être, pour entendre encore sa voix caressante et sentir sa main dans les siennes. Cependant le temps réclamait ses droits. Il n'était pas né pour souffrir; — sa nature vigoureuse prit le dessus. Il s'expliqua alors bien des choses; le coup même qui l'avait frappé ne lui semblait plus aussi imprévu; il comprit sa femme. On ne connaît bien ceux avec lesquels on vit habituellement que lorsqu'on en est éloigné. »

Ce n'est qu'au bout de quatre années que Lavretzky se décide à rentrer dans sa patrie, et que le véritable roman commence. Le cœur qu'il croyait mort se réveille, il se reprend à aimer, à espérer, à chercher le bonheur. Une jeune fille, belle, douce et pieuse, lui apparaît comme la vision de *ce qui aurait pu être;* c'est dire qu'il rencontre le malheur sous la forme la plus railleuse et la plus désespérante qu'il puisse revêtir. Mais lorsque tout semble le séparer de celle qu'il aime, un journal lui apprend tout à coup que sa femme est morte, qu'il est libre, qu'il peut épouser Lise. Quelques jours de joie succèdent à tant d'angoisse;—un rêve de bonheur, puis un réveil terrible. Un soir, en rentrant chez lui, il voit des malles, des effets de voyage épars sur le plancher : la nouvelle était fausse, sa femme est vivante, sa femme est revenue, Lise est perdue pour lui. Lise, en effet, après avoir exigé qu'il pardonne à sa femme, se retire dans un couvent. Mais les deux époux n'en restent pas moins séparés, malgré

la réconciliation apparente; madame Lavretzky reprend bientôt à Paris sa vie habituelle, et son mari cultive ses terres en Russie. Huit ans après, il viendra visiter encore une fois la maison où il a connu Lise, et y savourer les douleurs du souvenir. « Mais cette douleur n'avait rien du calme qu'inspire la mort. Lise vivait encore; mais loin, mais perdue dans l'oubli; il pensait à elle comme à une personne vivante, et il ne reconnaissait point celle qu'il avait aimée autrefois dans cette triste et pâle apparition enveloppée de vêtements de religieuse et entourée de nuages d'encens. Lavretzky ne se serait pas reconnu lui-même, s'il avait pu se voir de la même manière dont il se représentait Lise. Dans ces huit années il avait traversé cette crise que tous ne connaissent point, mais sans l'épreuve de laquelle on ne peut se flatter de rester honnête homme jusqu'au bout. Il avait vraiment cessé de penser à son bonheur, à son intérêt. Le calme était descendu dans son âme, et, pourquoi le cacher? il avait vieilli, non pas seulement de visage et de corps, mais son âme elle-même avait vieilli. Conserver jusqu'à la vieillesse un cœur jeune est, dit-on, chose difficile et presque ridicule. Heureux déjà celui qui n'a point perdu la croyance dans le bien, la persévérance dans la volonté, l'amour du travail ! »

La donnée, on le voit, quoique simple, est suffisamment dramatique. Il m'a été facile d'esquisser le roman, il me serait impossible de donner une idée de la vérité et de la variété des personnages qui le peuplent, mais j'espère avoir réussi à inspirer le désir de le lire. M. Tourguénef nous a donné, dans une suite de tableaux vraiment merveilleux, la peinture du monde russe, que nous ignorions complétement avant lui. A vrai dire, nous ne connaissions en France qu'un type russe,—type tout de convention qui infectait nos romans: la grande dame courant le monde à la suite de ténors et d'artistes incompris. Il y avait aussi le fameux boyard, possesseur de richesses incalculables : c'était là tout ce que la Russie avait suggéré à nos romanciers, depuis madame Cottin et ses *Exilés en Sibérie*.

M. Tourguénef a surtout peint avec un soin particulier un type adorable de jeune fille, qui se retrouve dans plusieurs de ses compositions. C'est une Juliette du Nord, d'une hardiesse ingénue, vaillante et franche, donnant vite son amour et ne le reprenant jamais, puis, quand vient le malheur, ramenant, comme l'enfant de Sparte, les plis de sa robe pour mieux cacher, en le serrant sur son cœur, le chagrin qui le ronge. Elle est douce et pourtant un peu farouche, et l'on songe involontairement à ce miel parfumé, mais un peu amer, que les abeilles récoltent sur certaines fleurs sauvages. Les hommes sont chez lui presque toujours inférieurs aux femmes comme caractère, et

cela d'une façon assez marquée pour que, de la part d'un observateur aussi habile, la chose ne puisse être attribuée au hasard. Serait-ce que l'absence de vie politique en Russie, exerce sur le caractère des hommes une influence fâcheuse à laquelle les femmes échappent naturellement? Je ne serais pas éloigné de le croire. Toujours est-il que le caractère mou, indécis de l'homme russe ressort à chaque ligne des écrits de M. Tourguénef. Il n'est pas jusqu'à la forme un peu vague de ses récits, dont plusieurs semblent inachevés, qui ne viennent confirmer habilement cette impression chez le lecteur. Devant l'obstacle le plus futile, « l'entreprise, comme dit Hamlet, se détourne de son cours et perd le nom d'action. » Les vies russes se perdent dans les sables du doute et de l'irrésolution, comme des fleuves aux eaux trop paresseuses. Dans un petit chef-d'œuvre de quelques pages, qu'il a intitulé *Une Correspondance*, l'auteur fait dire à son héros : « Admirez un peu mon sort. Dans ma jeunesse, je voulais escalader le ciel et y trouver Dieu, puis j'ai rêvé le bien du genre humain, celui de la patrie, puis je me suis résigné à m'arranger une vie d'intérieur, et voilà qu'une vile taupinière m'a jeté par terre; que dis-je? dans la tombe. Ah! quel talent particulier nous avons pour finir ainsi, nous autres Russes! » Le cœur se serre au récit de ces avortements continuels.

Pour l'observateur le moins clairvoyant, des symptômes nombreux annoncent, pour une époque qui peut être très-rapprochée, un grand mouvement chez le peuple russe; on se demande avec inquiétude si ce colosse débonnaire, sans traditions, sans croyances, sans espérances politiques définies, pourra jamais formuler une volonté nationale. Quand aurons-nous des hommes? Aurons-nous jamais des hommes? s'écrie quelque part un des personnages de M. Tourguénef. La réponse pourrait être douteuse, si l'on ne se rappelait les femmes dont j'ai parlé tout à l'heure : ces femmes-là finissent toujours par donner des hommes à la patrie.

HORACE DE LAGARDIE.

Une indisposition de M. Lanfrey nous oblige de remettre la Chronique politique au prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelles, suivies des *Fantaisies du Dériseur sensé*, par Charles Nodier, 1 vol. Bibliothèque-Charpentier.

Le public est souvent ingrat pour ceux qui l'ont charmé, qui l'ont éclairé, et qui souvent même l'ont rendu meilleur. Les coteries, les passions du jour, soulèvent de bruyantes clameurs autour de certains livres qui devraient rester dans le silence et dans l'oubli, tandis qu'on se détourne de certaines œuvres, pleines de qualités durables, et qui se recommanderont toujours par l'honnêteté des sentiments, la justesse de la pensée et le charme du style.

Le livre dont nous annonçons aujourd'hui la réimpression est de ce nombre. On a dit, au moment de la mort de son auteur, qu'il serait difficilement remplacé. Personne, en effet, nous ne craignons pas de le dire, n'a remplacé Nodier dans la fantaisie charmante et sensée. Peu soucieux de sa gloire, Nodier semait son œuvre à tous les vents, et pour les éditeurs ce n'a pas été un médiocre labeur que de les rassembler et de les publier.

La variété est, avant tout, l'un des caractères distinctifs de Nodier, et le volume que nous annonçons en offre la preuve. On y trouve, en effet, des nouvelles fantastiques, telles que *Trilby ou le Lutin d'Argail*, et *Inès de las Sierras*, *Lydie ou la Résurection*; sous ce titre, *les Proscrits*, on y rencontre une éloquente protestation contre les violences de la politique, en même temps que les *Fantaisies du Dériseur sensé* offrent une satire charmante contre le charlatanisme commercial, scientifique et dramatique. Nodier touche à tout et toujours avec grâce et raison; le temps à beau passer sur son œuvre, elle ne vieillit pas et garde toujours une actualité piquante. Ainsi, aujourd'hui que l'Académie française a le privilége d'exciter l'attention publique par ses divisions et par ses choix, il n'est pas sans intérêt de savoir ce que Nodier pensait d'elle en 1829 :

« Un de ces génies que la foiblesse des temps rend puissants, et qu'une organisation funeste a prédestinés au despotisme, Richelieu, déterminé par un instinct irréfléchi de l'influence réciproque des lettres sur les institutions politiques, et de celles-ci sur les lettres, ou plutôt par le besoin de se délasser, dans les jeux frivoles des muses, des graves ennuis de l'administration publique, s'avisa de fonder une Académie. La littérature françoise reconnut des chefs, des protecteurs, une oligarchie de fait, et elle fut dès lors tout ce

qu'il lui étoit permis d'être encore, belle de forme et riche de style, mais pauvre d'invention, banale de caractère et dénuée de cette naïveté originale qui n'appartient qu'à l'indépendance. Emprisonnée dans des règles qui n'avoient pas été faites pour elle, astreinte à un ordre d'idées qui émanoit d'une civilisation antérieure à celle dont elle étoit l'expression, elle parla un langage élégant, pompeux et magnifique, mais tout à fait étranger à ce langage de la nature qui revêt, avec un si grand mérite de propriété, la pensée humaine, et à tel point, qu'elle arriva enfin à ne pouvoir rendre des idées simples, qui n'étoient pas toutefois sans noblesse, qu'en dissimulant leurs éléments et leur physionomie sous le verbiage alambiqué de la périphrase. Il fallut se persuader, pour entrer dans le mystère de ces jouissances de convention, qu'il y avoit deux natures, celle qui est sensible à tous les hommes et à laquelle ils touchent par tous leurs organes, et une autre dont le type immodifiable se trouve inviolablement fixé dans les écrits des rhéteurs. Il résulta de là que le génie, balancé entre ses impressions et ses modèles, n'enfanta que d'admirables monstres, qui tenaient des uns et des autres, mais dont l'individualité équivoque ne ressemble à rien de ce qui existe. »

Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger si Charles Nodier n'a pas encore aujourd'hui raison.

Le secrétaire de la rédaction,
L. Joly.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

LA PRINCESSE BULBULIS

CONTE.

PREMIÈRE PARTIE.

I

La princesse Bulbulis avait vingt ans, des yeux bleus, et elle rêvait.

La brise, chargée du parfum des orangers, agitait avec un murmure plaintif le palmier sous lequel la princesse était assise; les oiseaux voletaient à travers la feuillée et saluaient de leurs chants les premières ardeurs du printemps; l'abeille bourdonnait autour des fleurs, la cigale chantait dans l'ombre transparente des oliviers; partout la nature faisait entendre ses mystérieuses harmonies — et la princesse Bulbulis rêvait.

Son regard errait sur la mer, dont les flots semblaient autant de sourires; tantôt il se perdait dans les profondeurs de l'horizon, tantôt il suivait les contours du golfe de Nice qui entoure de ses bras amoureux les plus belles eaux du monde — et la princesse sentait son cœur se gonfler, comme pour embrasser l'infini.

Parfois une paysanne traversait la route, elle portait sur sa tête une corbeille d'oranges et babillait avec le pâtre qui poussait ses chèvres vers la ville, en la regardant tendrement. Parfois une calèche passait comme un trait, emportant une jeune étrangère à laquelle le doux climat de Nice avait rendu la force de vivre et d'aimer. Son fiancé, assis en face d'elle, contemplait avec une pieuse reconnaissance ses joues plus délicates que le duvet de la pêche,—alors la princesse soupirait, et une larme, limpide comme la perle de l'Orient, roulait sur le bord de sa paupière.

— Il y avait une fois un roi et une reine. — Hélas! où sont-ils ces bons vieux rois de la fable, rois sans sujets et sans royaume, sans budget et sans soucis, sans courtisans et sans hallebardes, qui devaient leur bonheur aux fées et ne le perdaient que pour avoir oublié de les inviter à quelque festin?

Le père et la mère de la princesse Bulbulis étaient morts, laissant leur fille sous la protection de sa marraine, une fée, la seule qui eût échappé au sourire du siècle de Voltaire et à l'amertume du siècle de Byron. On l'appelait la *Fée des ruines*. Les Niçois la voyaient errer souvent autour de l'amphithéâtre romain dont les débris couvrent la colline de Cimiés. Vêtue avec une certaine recherche, elle s'appuyait sur sa béquille d'un air narquois. Elle avait perdu sa puissance, mais gardé, comme tous les esprits d'un ordre inférieur, le privilége de lutiner les hommes. Si quelque voyageur anglais essayait de briser une brique de l'amphithéâtre avec son marteau d'acier, le marteau frappait plus volontiers les doigts du barbare que la pierre, — et la fée de rire silencieusement. Les habitants du voisinage savaient ce qu'il en coûtait pour toucher au vieux cirque, et l'on racontait pendant les veillées d'hiver les histoires les plus merveilleuses, sans pouvoir expliquer l'amour de la fée pour ses chères ruines. Mais la fée avait aussi ses heures favorables. Le propriétaire du champ où les ruines demeuraient respectées, recueillait les olives les plus grosses et les fruits les plus abondants du canton. L'artiste qui dessinait le monument trouvait un point de vue précis, un siége agréable, et un arbre qui penchait son ombre sur lui. Le savant n'avait à craindre ni le vent qui dispersait ses notes, ni les citernes cachées sous les herbes. La fée méprisait les hommes plutôt qu'elle ne les haïssait, indifférente par l'âge, bourrue par habitude, bienfaisante par caprice.

La fée s'était approchée sans bruit de la princesse Bulbulis; elle la regardait depuis quelques instants d'un œil étonné, en branlant tristement sa vieille tête : elle respectait une mélancolie qu'elle ne pouvait comprendre. Par malheur, un mulot qui rongeait une datte tombée des palmiers, aperçut la fée et s'enfuit en poussant un petit cri; la princesse tourna la tête.

— C'est vous, bonne marraine, dit-elle, vous me cherchez?

— Non, mon enfant, non, ma mignonne. Je revenais du couvent de Cimiés, où j'ai été payer ma redevance aux capucins. Hem! au temps jadis... Mais qu'as-tu donc, petite? tu ne m'écoutes pas? tu as pleuré?

— Non, marraine.

— Tu as pleuré, je le vois; je t'observais tout à l'heure poussant un soupir. Aussi bien, depuis plusieurs semaines, ai-je remarqué que tu changes. Tu deviens triste. Pourquoi?

— Hélas! je l'ignore moi-même.

— Te manque-t-il quelque chose?

— Bonne marraine, vous m'aimez.

— Je t'aime, je t'aime..., certainement je t'aime..., mais cela suffit-il à un cœur de vingt ans? Je suis claivoyante, bien que je n'aie point partagé les faiblesses humaines et me riè de vos prétendues passions; je sais que vous autres mortelles vous êtes condamnées à rêver l'amour, le dévouement, le mariage. Ah! ma pauvre enfant, si tu avais vu autant de malheureux que moi!

— Distinguez-vous, marraine, cette voiture qui descend la côte?

— Oui, deux fiancés, n'est-ce pas? Dans six mois le mari regrettera le temps où sa femme était malade, la femme, le temps où son fiancé était marin. Pourquoi quitter notre riant asile? Tu y vis libre, sans lendemain, sans souci...

— Marraine, regardez ce berger aux guêtres blanches qui descend vers Nice et sa compagne au plastron rouge croisé de rubans bleus.

— Oui, oui, de beaux niais qui vont se mettre dans la misère et qui ne danseront plus, je t'en réponds, autour de l'arbre de Mai. Tandis que toi, tu es la reine des fêtes par la beauté : tous nos *contadini* s'inclinent avec respect sur ton passage.

— Marraine, voici une mère qui passe avec son enfant dans ses bras : comme elle paraît fière! Je suis sûre quelle donnerait pour lui ses joyaux, sa beauté et sa vie.

La fée ne répondit rien; ses traits eurent une contraction de colère. Elle souffla entre ses dents, et les girouettes des toits voisins firent trois ou quatre tours, épouvantées, sur elles-mêmes. Bientôt le calme reparut sur son visage; elle haussa les épaules, et reprit avec bonhomie :

— Il faut que l'eau aille à la rivière, le poisson à l'eau et les jeunes têtes par-dessus les moulins. Écoute, Bulbulis, puisque la loi fatale de ta race te pousse à ta perte, je t'aiderai à trouver un mari. Je t'amènerai les plus beaux, les plus nobles, les plus riches : tu choisiras. Mais avant de choisir, jure-moi de consulter le talisman que je vais te confier. C'est le dernier gage de mon humble pouvoir : si tu le détruis, je disparais de ce monde. Prends cette boîte de cristal : elle renferme une fleur de narcisse cueillie la première nuit de l'an 1000 sur le cratère de l'Etna. Chaque fois que tu en respireras le parfum devant celui qui t'aimera, tu auras une vision prophétique, tu verras l'avenir qui t'attend, un an après ton mariage...

Bulbulis leva les yeux vers la fée des ruines avec une joie qui

ne savait point se cacher et étendit la main. La fée fit un pas en arrière :

— Mais si tu oublies de fermer la boîte après que tu auras respiré son parfum, la narcisse tombera en poussière, et tu m'auras perdue pour toujours.

La princesse prit la boîte, se leva, embrassa sa marraine, lui fit les protestations les plus tendres, et toutes deux s'acheminèrent vers leur demeure.

Les collines qui protégent Nice contre le souffle des hivers sont couvertes de centaines de maisons, qui se dispersent et se fuient au milieu des bois d'oliviers et d'orangers. Toutes cherchent une terrasse naturelle, les caresses du soleil, la vue de la mer. Les maisons destinées aux étrangers sont élégantes et parées; la main soigneuse des races du Nord y maintient ses exigences. Les maisons occupées par les naturels du pays sont plus simples, sans extérieur, au point de paraître abandonnées. Telle était la demeure des deux femmes. La façade qui donnait sur le chemin était triste et comme délabrée. Deux fenêtres inégales étaient constamment fermées par des volets vermoulus. Un cyprès auquel des rosiers du Bengale essayaient de suspendre leurs fleurs, s'élevait à côté de la porte. Quatre poteaux soutenaient des traverses en roseaux et formaient une treille chancelante, sur laquelle deux vignes étendaient leurs branches non taillées.

Du côté du jardin, au contraire, tout était riant et coquet. La façade blanchie à la chaux était percée de nombreuses fenêtres, et les persiennes vertes brillaient dans toute leur fraîcheur. Il semblait que la vie privée eût réservé pour elle toutes dépenses et se fût cachée aux passants, qui ne pouvaient soupçonner sous des dehors misérables un séjour aussi gai. Plusieurs arcades portaient une terrasse, sur laquelle la fleur de la passion et le jasmin couraient capricieusement. Devant la porte du jardin, une mosaïque de cailloux noirs et blancs écartait l'humidité du sol. Un verger d'orangers, où la fleur printanière s'épanouissait à côté du fruit doré depuis l'automne, étendait son feuillage sombre sur les allées bien sablées.

II

Deux jours après la promesse que la fée avait faite à Bulbulis, les deux femmes s'étaient assises sur la terrasse de leur portique. Le so-

leil venait de se coucher et les muettes clartés de la lune commençaient à effacer le crépuscule. Le grillon se taisait dans l'herbe et ne rivalisait plus avec le ruisseau babillard qui serpentait entre les pierres et les mousses. La princesse avait laissé reposer sur ses genoux l'ouvrage interrompu par la chute du jour : la vieille murmurait quelques paroles inintelligibles et sondait d'un œil malin les profondeurs de la nuit. Tout à coup on entendit se briser une mince clôture de roseaux : une forme noire apparut, qui sauta du champ voisin dans le jardin. Elle rebondit gracieusement, s'avança de quelques pas, sortit de l'ombre; c'était un jeune homme, il leva la tête vers la terrasse et s'adressant à la fée des ruines :

— Pardon, signora, je ne suis point un voleur. Je ne sais quelle fatalité se joue de moi. Depuis une demi-heure je m'égare de jardin en jardin et ne puis retrouver la route.

— Faites, faites, seigneur étranger, répondit la fée. Les Niçois ne sont-ils pas le peuple le plus hospitalier du monde? Tous nos jardins vous sont ouverts la nuit comme le jour.

— Oui, mais l'hospitalité ne va pas jusqu'à permettre l'effraction?

— Non, certes; aussi me payerez-vous mes roseaux brisés.

— Combien voulez-vous, bonne femme, reprit le jeune homme d'un ton plus leste, en tirant sa bourse.

— Oh! oh! un prix beaucoup plus magnifique que le louis d'or que vous tenez entre vos doigts.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire que lorsque la bonne fortune amène à deux recluses comme nous un illustre poëte, elles le gardent prisonnier.

— Vous me connaissez donc, s'écria le jeune homme avec l'accent du plus profond étonnement?

— Eh! qui ne connaît l'auteur des *Lamentations nouvelles*, des *Rêves de quinze ans!* Qui ne sait que vous achevez en ce moment une tragédie en cinq actes? Peut-être vous êtes-vous laissé surprendre par la nuit en cherchant votre denoûment : n'est-il pas vrai, comte Max?

— Mais vous ne pouvez voir mes traits! mais le son de ma voix vous doit être inconnu!

— Oui, oui, cela tourne à la sorcellerie. Laissez-nous allumer quelques flambeaux pour vous aider à éclaircir ce mystère.

Elle disparut, laissant le comte Max à ses réflexions. La surprise et

l'orgueil le retenaient enchaîné. Quoi! son nom a pénétré dans ces contrées retirées, chez des habitants de la campagne? Cette vieille femme n'est point une étrangère, elle parle la langue du pays, et cependant elle sait ce que les salons de l'Europe ignorent encore, elle devine qu'il vient de trouver enfin un dénoûment qui est un trait de génie! Quelle était l'autre femme assise derrière elle, dans les ténèbres? Quand elle s'est levée, un rayon de la lune n'a-t-il pas frappé de blonds cheveux et un front virginal?

Pendant qu'il se perdait en conjectures, la lumière avait brillé à travers les fentes de la porte, deux verrous avaient été tirés, et la fée montrait avec complaisance sa figure couverte d'autant de rides que les portraits de Denner, mais pleine de finesse, ses yeux qui disparaissaient dans la profondeur de l'orbite, et ne laissaient filtrer qu'un éclair de malice. Le comte était trop bien élevé pour reculer. Il s'inclina en silence, répondant au geste qui l'invitait à entrer, et suivit son guide centenaire, dont les pas n'avaient rien de lent ni de chancelant. L'escalier franchi, il sonda du regard la chambre où il entrait et aperçut une jeune fille éclatante de beauté, mise simplement mais avec le goût d'une grande dame, d'une taille noble, et dont les mains n'avaient jamais été éprouvées par le travail des champs. Ses yeux étaient baissés et ses joues rougissaient de toutes les parures de la pudeur.

— Ma filleule Bulbulis, dit la fée.

Ce fut toute la présentation. On s'assit, et Bulbulis, sur un signe de sa marraine, commença à exprimer dans un verre d'eau glacé le jus d'un citron, pour désaltérer l'étranger.

— Au nom du ciel, signora, qui êtes-vous? demanda le comte, car les apparences rustiques de la maison et de sa propriétaire lui firent mettre de côté la réserve d'un homme du monde. La vieille femme lui semblait une sorcière et la jeune une princesse captive. La fée lut dans sa pensée et lui répondit d'un ton sardonique :

— Pourquoi ne me conjurez-vous pas plutôt au nom du diable, comte Max? Ne me prenez-vous pas pour une de ses sujettes? L'imagination des poëtes a des ailes : dans tout ceci n'avez-vous pas déjà entrevu un monde de noirceurs fantastiques?

— Avouez, dit le comte un peu piqué, que vous donnez beau jeu à ce qu'il vous plaît d'appeler mon imagination. Vous me connaissez et vous m'êtes inconnue!

— C'est un avantage que je conserverai jusqu'au bout. Convenons

que je serai pour vous uniquement une sorcière, une fée, si votre imagination veut être plus polie. Ne vous occupez plus de moi et subissez les conditions auxquelles vous condamne votre crime d'effraction.

Le comte avait réprimé un mouvement au mot de sorcière. Arrêté par l'énigme que son interlocutrice posait devant lui comme une muraille, il se tourna vers la princesse Bulbulis, qui s'approchait avec la boisson rafraîchissante qu'elle avait préparée. La fée poussa un éclat de rire strident qui sembla répété au dehors par mille échos railleurs.

— Interrogez, si vous le voulez, ma belle filleule, elle ne vous en dira jamais plus long. Pour elle et pour ceux qui m'aiment, je suis une fée; pour ceux qui ne m'aiment point, je suis une sorcière. Vous ne sortirez pas de là. Vous autres poëtes, avez-vous tant de peine à comprendre ce mystère! Vos amis ne vous traitent-ils pas de génies et vos ennemis de fous?

Le comte se leva avec impatience, fit quelques pas dans la chambre. Mais l'œil bleu de Bulbulis le suivait : il redevint maître de lui, composa ses traits, se rassit avec un air de bonne humeur et de courtoisie parfaite, et après avoir hoché la tête :

— Vous avez raison, dit-il, je vous appartiens et je dois payer gaiement ma rançon. Que voulez-vous de moi ?

— Rien autre chose, seigneur, qu'une heure de causerie, et le glorieux souvenir que cette heure me laissera, pardon, nous laissera, car je vois que vous tenez beaucoup plus au suffrage de ma petite Bulbulis qu'au mien.

Le comte se mordit les lèvres : la fée avait lu encore dans sa pensée, car il songeait au même moment combien il lui paraîtrait plus doux d'entendre ces flatteuses paroles sortir de jolies lèvres de vingt ans. Bulbulis, qui savait que sa marraine serait impitoyable pour tous ses prétendants, osa enfin intervenir, et les sons de sa voix argentine répandirent le calme autour d'elle, de même qu'une mélodie champêtre fait taire tous les bruits de la nature.

— Pardonnez à ma marraine, seigneur; sa longue expérience des hommes et des choses la rend parfois défiante jusqu'à l'injustice. Elle est bonne, vous êtes son hôte, elle admire votre talent : voilà vos garanties contre elle. Mais n'accorderez-vous pas quelque liberté, ajouta-t-elle le plus naturellement du monde, à une personne âgée de dix-huit cents ans?

Max sourit; et tel est l'empire que la jeunesse et la beauté exercent sur nos âmes : il crut que Bulbulis se moquait de lui à son tour et la plaisanterie lui parut charmante. Il accepta la mystification avec bravade. Son âme, amoureuse de l'imprévu et des sensations neuves, se jeta joyeusement dans l'aventure. Pourquoi pénétrer le mystère? pourquoi détruire le roman? pourquoi faire envoler le rêve? Ne se pouvait-il croire le héros d'un conte féerique? Franchissant le temps et l'espace, ne verrait-il pas se dérouler devant lui les enchantements du moyen âge ou les merveilles des *Mille et une Nuits?* Le poëte eut bientôt fait disparaître l'homme du monde, prudent et observateur, et le poëte se donna tout entier. Il raconta ses voyages, ses succès, sa jeunesse, s'enivrant de ses propres paroles, répondant à toutes les questions par vingt récits qui s'enchaînaient comme s'enchaînent les souvenirs. Il avait vécu dans plusieurs capitales, connu les plus grands personnages, et la fée qui n'avait jamais eu d'autre plaisir que celui de contempler ce spectacle de marionnettes qu'on appelle le monde, lui donnait la réplique avec une présence d'esprit surprenante. Son petit œil petillait et les méchancetés volaient sur ses lèvres imperceptibles comme des traits étincelants. Parfois elle se taisait et son sourcil froncé accueillait avec impatience les paroles de Max. C'est qu'alors il mentait, non, il se trompait, car les poëtes mentent de si bonne foi qu'ils sont les premiers dupes de leurs mensonges. L'orgueil et l'imagination de concert l'emportaient au-delà du vrai quand il s'agissait de lui et de sa propre gloire. Mais bientôt la fée haussait légèrement les épaules, comme pour se moquer d'elle-même et de sa susceptibilité, remettait son menton pointu sur sa main décharnée, écoutait, questionnait, répondait et rendait à la conversation toute sa vivacité.

Max était éloquent, et sa voix au timbre flexible et persuasif faisait vibrer les cordes de l'âme. Son regard avait du feu, son geste était fréquent et plein d'images. Son visage, naturellement pâle, se colorait alors d'un reflet intérieur. Son front était large et le paraissait d'autant plus que les cheveux commençaient à être délicats et clairs, effet du travail et des passions. Lorsqu'il écoutait, ses yeux redevenaient calmes, et leur beauté s'éteignait. Ils étaient transparents plutôt que profonds, trahissant les impressions mobiles de l'âme, mais non l'âme elle-même. Sa tête était ardente bien plus que son cœur n'était sensible, et, comme sa passion ne descendait pas plus bas que le cerveau, elle était toujours prête à jaillir en phrases

sonores, spirituelles, séduisantes. Les ruisseaux qui bondissent sur la surface des rochers font bien plus de bruit que les grands fleuves.

Max avait trente-deux ans : il était noble, suffisamment riche, et la poésie n'avait été chez lui ni une industrie ni une prétention : c'était un instinct. Il était né poëte et avait chanté sans réflexion, sans effort, comme l'oiseau chante au premier jour de mai. Mais avec les dons les plus communicatifs, il avait cette personnalité féroce de l'homme qui passe sa vie à s'étudier, à s'admirer, à décrire en beaux vers ce qu'il pense, ce qu'il fait, ce qu'il désire, ce qu'il croit souffrir. Dans le monde il ne voit que lui. Avec Dieu et la nature il constitue de son plein chef une trinité qui l'exalte et où il prend toujours le beau rôle. Les créatures ne sont plus rien auprès de cet immense piédestal : elles font la foule et ne sont bonnes qu'à applaudir et à pousser les longues clameurs qui soutiennent le poëte dans sa marche. Descend-il du piédestal, qu'importe s'il pose le pied sur quelque tête et l'écrase? Ce seul contact fait de sa victime un objet digne d'envie. Le fruit n'est-il pas fait pour être cueilli, la fleur pour être respirée? Amitié, foi jurée, amour, tout ce qu'il y a de plus saint sur la terre avait été chanté, divinisé par le poëte, et bien des yeux avaient pleuré d'extase en lisant ses vers. Mais tout cela n'était, pour son égoïsme plein de sérénité, que la fleur et que le fruit : il avait donc cueilli et flétri à pleines mains et poursuivi sa carrière avec la conscience inaltérable de ces dieux de l'Inde que l'on promène sur un char et qui écrasent leurs adorateurs.

La fée, qui n'avait jamais eu l'occasion de déchiffrer ce type curieux qu'on appelle un poëte, se plaisait à le faire briller sous toutes ses facettes, tantôt indignée de tant d'orgueil et d'inhumanité élégante, tantôt touchée par tant de grâce et de belles images. Elle concevait que les jeunes mortelles, sans défense, sans clairvoyance, demeurassent éblouies devant le gouffre d'ingratitude où elles s'allaient jeter. De temps à autre elle tournait son œil inquiet vers sa filleule.

Bulbulis tenait la quenouille et le fuseau, et, comme la reine Berthe, dont elle descendait par les femmes, elle filait. Son œil limpide était fixé sur le comte Max et ne se détournait que si le fil rompu demandait plus d'attention. Le comte, ivre de lui-même et de l'attention dont il était l'objet, se laissait librement observer : sûr de plaire, il se donnait avec magnificence. Jamais Bulbulis n'avait vu un homme qu'elle sentît supérieur aux autres et à elle-même. Elle était étonnée, un peu effrayée, charmée tout ensemble ; son émotion

était celle du voyageur devant lequel se déroulent tout à coup les mirages du Sahara. Elle entrevoyait, pour la première fois, un monde de splendeur dont elle n'avait jamais soupçonné l'existence, elle y entrait, au bras d'un homme devant lequel tous s'inclinaient, elle partageait ses succès, ses triomphes; elle redressait la tête en portant fièrement son nom. Le comte racontait-il ses luttes, ses ennemis, leurs cabales, elle éprouvait une secrète terreur qui glaçait en elle jusqu'aux sources de la vie. Donnait-il à sa voix une inflexion plus triste pour dire son isolement, sa mélancolie, le néant de la gloire et des plaisirs, le vain rêve d'amour et de bonheur qu'il poursuivait, Bulbulis baissait la tête, comptait les pulsations de son cœur, et cachait une larme qui restait suspendue à ses cils.

L'horloge du couvent de Cimiés sonna neuf heures, et l'on fit une pause involontaire pour écouter les vibrations de l'airain qui se perdaient dans la nuit. La fée tendit l'oreille et sembla prononcer intérieurement quelques mots dénués de sens. Le roulement lointain d'une voiture se faisait entendre, en effet, et se rapprochait rapidement. Bientôt le galop des chevaux fut distinct; il augmenta de vitesse, comme si l'attelage emporté se dérobait au frein. Des menaces et des cris s'élevèrent, puis, après un choc épouvantable, le silence se fit, pour être suivi aussitôt de plaintes qui annonçaient un malheur.

Le comte Max s'était levé et précipité sur la terrasse.

— Signora, c'est sur la route, devant votre porte, qu'un accident est arrivé. N'irons-nous point à leur secours?

La fée, dont le visage trahissait beaucoup plus de satisfaction que d'inquiétude, lui dit tranquillement :

— Ce sont quelques fous qui auront descendu la côte à bride abattue. Trouble-t-on, à pareille heure, de braves gens qui passent leur soirée à causer?

Elle prit une grosse clef suspendue à la muraille et la tendit à Max, qui courut à la porte, l'ouvrit, et vit deux hommes en soutenant un troisième, à demi évanoui, dans leurs bras.

— Entrez, messieurs, s'écria Max, et, prenant sa part du fardeau, sans écouter les remercîments que lui adressait une voix mâle et distinguée, il aida à transporter le blessé dans la maison.

Bulbulis et la fée éclairaient l'escalier. Dès qu'il les aperçut, le voisin de Max, qui était un domestique et parlait la langue du pays, poussa une exclamation de frayeur. Il faillit laisser tomber la jambe

du blessé qu'il tenait, la poussa brusquement vers Max qui n'eut que le temps de la saisir; puis il resta quelques marches en arrière.

— Eh bien, Colombano, lui cria son maître, que fais-tu? Tiens ferme et ne laisse pas monsieur supporter tout le poids en montant.

— *Eccellenza*, *Eccellenza*, répondit Colombano d'une voix étranglée, faites excuse. L'escalier.... trop étroit.... monter deux de front.... impossible.

A chaque mot, le brave Colombano, qui semblait fasciné par la vue de la fée, redescendait une marche. Dès qu'il se sentit sur le sol, il se jeta derrière une arcade, tomba à genoux, et se mit à faire des signes de croix multipliés, marmottant des prières entre-coupées par les marques de la plus vive frayeur.

— Santa Réparata, qui protéges Nice, ta brave ville; santo Ospizio, à qui j'ai porté tant de cierges, avec la procession; santa Colomba, ma patronne, ayez pitié de moi, ayez pitié de mes péchés.

Ceux qu'il abandonnait, sans se soucier de lui davantage, étaient parvenus dans la salle où la fée et Bulbulis les guidaient. Ils étendirent le blessé sur un grand bahut, posèrent un coussin sous sa tête et cherchèrent avec anxiété où il avait été atteint. La tête avait porté sur une pierre, et s'était fendue; mais la plaie était peu profonde, et le sang n'avait coulé qu'autant qu'il était désirable pour conjurer tout danger. Bulbulis s'avança avec un vase plein d'eau fraîche et commença à baigner doucement la blessure. La tête qui était l'objet de ses soins charitables était celle d'un homme très-jeune encore, mais sur les traits duquel le chagrin avait gravé ses marques ineffaçables. Le visage n'avait rien de beau ni de régulier; il respirait la résignation, la tristesse et cette grandeur touchante que donne la science de souffrir. Bulbulis n'éprouvait aucun embarras à écarter les noirs cheveux du jeune homme pour les empêcher de se coller sur la plaie. La pitié est l'héroïsme des femmes, et elle se sentait pleine de pitié pour cette tête qui semblait sacrée par le malheur.

— Allons, dit son compagnon, ce n'est rien. La violence de la chute l'a étourdi, mais il reprendra bientôt ses sens, et nous pourrons le transporter à Nice. Nous n'abuserons pas, mesdames, de l'asile et des soins que vous nous accordez si généreusement.

Comme la fée ne fit aucun geste pour le retenir, il s'avança sur la terrasse et appela son domestique :

— Colombano!

Un gémissement étouffé se fit entendre..

— Colombano!

— *Eccellenza*, dit une voix mourante.

— Monte.

Colombano ne répondit pas.

— M'entends-tu?

— Oui, Excellence.

— Pourquoi ne montes-tu pas?

— Excellence, je crois que j'ai une entorse, Excellence. Je suis tombé bien rudement du siége, Excellence.

Tout cela fut dit d'un ton soumis, suppliant, et à demi-voix, comme si le pauvre diable eût craint d'être entendu de l'intérieur.

— Où est le cocher?

— Excellence, ce pauvre Tonio a l'œil droit gros comme une noix, et il jure (que santa Réparata lui pardonne) à réveiller les saints du paradis.

— La voiture est-elle brisée?

— Non, Excellence. Elle est si légère qu'elle se relève aussi facilement qu'elle verse, *la maledetta*. Seulement un des chevaux ne se tient plus que sur trois jambes.

— Prends l'autre cheval et cours à Nice pour ramener un attelage.

— Tout seul, Excellence? la nuit? par des chemins si dangereux?

— Obéiras-tu? sinon....

— Excellence, mais mon entorse! Ohimé! Pauvre moi!

— Attends, attends, *ragazzo mio*, dit la fée, qui s'était avancée tout doucement sur la terrasse et qui se penchait vers Colombano pétrifié par l'effroi : je descends et t'appliquerai une petite compresse qui te guérira sur-le-champ et te rendra plus ingambe que jamais.

Cette promesse bienveillante produisit sur Colombano un effet tout différent de celui qu'on aurait supposé. Avant que la fée eût fait mine de descendre, il s'élança comme un cerf, franchit la porte qui donnait sur la route, sauta sur un des chevaux dételés et disparut en se dirigeant vers la ville avec la rapidité du vent.

— Le faquin! dit en riant son maître. En vérité, *signora*, vous faites des miracles!

Puis, revenant vers son ami, qui avait poussé un léger soupir, il mit la main sur son cœur, le sentit battre plus franchement et s'écria avec une joie marquée :

— Pauvre Georges! la mort a failli mettre un terme à tes souffrances, mais grâce au ciel je conserve mon ami!

Bulbulis leva la tête avec étonnement vers celui qui prononçait ces paroles.

— Oui, madame, c'est mon ami le plus cher : il m'a sauvé la vie dans une bataille où cependant nous combattions sous des drapeaux opposés. Aujourd'hui il est sans patrie, sans famille; il n'a que moi au monde : c'est un exilé. Pour moi, je dois à mon tour me nommer moi-même....

— C'est inutile, major Edlyne, dit la fée.

Le major parut surpris, mais le comte Max plus encore :

— Elle connaît donc le monde entier! murmura-t-il entre ses dents.

— Comment ai-je l'honneur d'être connu de vous? dit Edlyne, je ne suis à Nice que depuis deux jours.

La fée reprit avec un ton gracieux et ironique à la fois :

— La réputation du major Edlyne est parvenue jusqu'à nous. Sa bravoure, ses duels, son élégance, son immense fortune, les prix que ses chevaux remportent dans les courses, tout contribue à tenir en éveil l'attention publique : nous sommes éveillées tout comme d'autres.

Le major s'inclina, non sans un mouvement d'amour-propre satisfait, quoique cette satisfaction fût équivoque. Attachant sur la fée un regard scrutateur qu'elle supporta avec un air de complaisance, il allait ouvrir la bouche; elle reprit :

— Vous voudriez bien savoir qui nous sommes. Voici ma filleule Bulbulis.— Monsieur le comte Max, le poëte illustre dont les vers vous sont sans doute familiers.

Edlyne déguisa un léger embarras :

— Monsieur le comte, dit-il, la gloire ne vous suffisait pas. Vous avez voulu y joindre le bonheur sous la forme d'un ange. Ange consolateur, madame la comtesse, ajouta-t-il en se tournant vers Bulbulis, et qui guérit les malheureux.

La pauvre Bulbulis sembla éperdue de confusion en s'entendant donner ce titre. Elle baissa la tête et appliqua avec précipitation une nouvelle compresse sur la blessure de Georges.

— Permettez-moi de vous tirer d'erreur, monsieur, dit le comte en s'avançant d'un pas. Mademoiselle est digne d'aller de pair avec les comtesses et les duchesses, mais je suis étranger comme vous

dans cette aimable demeure. Vous y avez trouvé un asile et du secours, moi j'y suis prisonnier.

La fée fit un mouvement.

— Prisonnier volontaire, ajouta-t-il, et qui voudrait l'être toujours.

Ces derniers mots adressés à Bulbulis déplurent au major Edlyne. Il jugea le compliment fade, oubliant qu'il venait d'en faire un lui-même d'un goût contestable. Dès qu'il sut que la belle filleule de la maison n'était point mariée, il trouvait que lui seul avait le droit de lui plaire et que c'était le braver que de la courtiser devant lui. Il se sentait provoqué à devenir le rival et le rival heureux de ce poëte plein de présomption. Tous deux se mesurèrent du regard, comme ils eussent croisé deux épées, acérées et rapides; la fée, qui les épiait, se réjouit du succès de ses plans.

Pendant ce temps, le blessé avait entr'ouvert les yeux et les avait refermés, pour prolonger le rêve dont il se croyait le jouet. N'avait-il pas senti une main répandre une fraîcheur délicieuse sur sa tête? N'avait-il pas respiré le parfum d'un être surnaturel qui protégeait son sommeil, comme une mère berce son enfant? Cette femme, car c'était une femme, qui était-elle? N'allait-elle pas disparaître, s'il cherchait à la voir? Néanmoins il rouvrit les yeux, tourna doucement la tête et aperçut Bulbulis. Quel long regard de reconnaissance, d'adoration il fixa sur elle! Comme il la remerciait d'avoir pitié d'un misérable, elle si belle, si jeune, si heureuse sans doute!

Ce regard atteignit Bulbulis au fond de l'âme, avant qu'elle eût conscience d'être regardée. Elle tressaillit, se leva toute droite et n'eut que la force de montrer d'un geste au major son ami qui revenait à la vie. Le major le serra tendrement dans ses bras, la fée lui administra un cordial qui lui rendit aussitôt la vigueur. Il s'assit et rassura complétement ceux qui le pressaient d'obligeantes questions, en déclarant qu'il ferait au besoin la route à pied. On convint d'attendre les chevaux, qui ne pouvaient tarder, puisque la maison n'était qu'à un quart de lieue de la ville. Pendant qu'on échangeait les propos qui servent à faire passer le temps, Georges resta silencieux, sans prendre part à la conversation, rêveur, oublié même du major, qui semblait accoutumé à ses façons mélancoliques. Quant au comte Max, semblable à un premier sujet que l'on condamne aux seconds rôles, il devint un peu maussade, sans trop le paraître. Mais, accoutumé à être écouté comme un oracle, il ne savait guère causer. Bril-

lant dans le tête-à-tête ou dans une réunion nombreuse parce qu'il y gardait toujours la parole, il devenait terne dans un petit cercle, où la conversation est décousue et pleine d'imprévu parce que chacun apporte son mot, et un de ces mille riens qui composent une heure perdue.

Le major Edlyne, au contraire, droite nature, sans prétention, insouciante, de bonne et de joyeuse compagnie, ne craignait jamais de manquer d'esprit, parce que la gaieté battait monnaie chez lui à toute heure. Élevé au sein des plaisirs et de la fortune, il fût devenu frivole à force de dissipation, si la vie des camps ne l'eût soumis à une salutaire discipline. Poussé par la faveur à des grades que son âge lui défendait d'espérer, il voulut les mériter, non-seulement par la bravoure, qui est l'uniforme de tous ceux qui servent leur pays, mais par l'étude approfondie du métier des armes et par le respect chevaleresque de l'honneur. Sa martiale figure, relevée par une spirituelle petite moustache, inspirait la sympathie dès le premier abord et commandait la confiance. L'élégance du dandy n'avait point été froissée par la cuirasse du soldat. Il possédait au plus haut point l'art de plaire; mais, en comptant les amis qu'il s'était attachés par sa solidité, on lui pardonnait ses succès auprès des femmes. Hors des camps, il redevenait un aimable étourdi, rieur, hardi, prodigue, se laissant enivrer par tous les sourires de la vie.

Il fut donc charmant, plein de verve, de reparties gaies plutôt que fines, de belle humeur, et il fit plus de frais pour ses hôtes qu'il n'en eût fait dans le salon d'un roi, soit qu'il voulût payer ainsi un accueil qu'il n'avait point d'autre moyen de reconnaître, soit qu'il désirât plaire à la belle Bulbulis, soit enfin qu'il trouvât un secret plaisir à accroître la mauvaise humeur du comte Max, tout en se montrant pour lui gracieux et louangeur. La fée elle-même se laissa gagner à cette jeunesse vivifiante, elle eut des éclats de rire que les rochers de la colline n'avaient point entendu depuis cinq cents ans. La chouette, perchée sur le toit, s'enfuit en poussant un cri plaintif, et les coqs du voisinage, éveillés avant l'heure, se renvoyèrent les saluts retentissants que l'aurore seule savait faire éclater. Bulbulis, non moins animée, sentait chanter en elle ses vingt ans : la joie s'était si rarement assise au foyer de sa marraine!

Les minutes s'envolaient, et Colombano était déjà depuis quelque temps à la porte de la cour, parlant fort, criant après les chevaux qu'il avait ramenés, faisant claquer le fouet du cocher, se démenant

de manière à produire le plus de bruit possible et à signaler sa présence, mais se gardant bien de monter. Il fut entendu et l'on prit congé de la fée et de la princesse avec force protestations. Le major offrit au comte Max de le ramener à la ville.

— De toute façon, lui dit-il, je monterai sur le siége à la place de Colombano, et conduirai les chevaux; car je ne veux point que mon maladroit cocher verse une seconde fois le pauvre Georges.

Il était tard : les lumières s'éteignaient une à une dans Nice, que les trois jeunes gens voyaient au-dessous d'eux s'endormant au murmure cadencé de son golfe. Un refus eût été inexplicable : Max accepta. Il monta dans l'américaine, après que Georges y eut été placé avec précaution.

— Allons, Colombano ! dit le major Edlyne, qui vit que son domestique restait sur son siége.

— Excellence ! dit Colombano qui paraissait n'avoir rien entendu et ne se préparait à rien moins qu'à descendre.

— Ote-toi.

— Mais, Excellence....

— Descendras-tu?

— Excellence, j'ai fait deux fois le chemin de la ville; Tonio peut bien revenir à pied : il n'a pas d'entorse.

Tonio, aussi majestueux qu'un sénateur sur sa chaise curule, protesta qu'un cocher ne revenait jamais à pied et resta enveloppé dans son manteau. Colombano, avec les gestes les plus persuasifs, commençait à lui exposer ses petites raisons, lorsqu'il se sentit pris au collet par une main vigoureuse et jeté plutôt que posé sur la route. Déjà son maître était à sa place, saisissait les rênes, et la voiture s'éloignait rapidement : à l'angle du mur elle disparut.

— Bonne madone! Entrez donc au service des seigneurs étrangers pour être jeté sur la route comme un chien!

Le cheval blessé, qu'on lui avait laissé à ramener, poussa un hennissement plaintif en entendant fuir ses compagnons. Colombano le prit par la bride avec une évidente sympathie.

— Allons, mon camarade d'infortune, rentrons au logis clopin-clopant. A deux l'on est toujours plus brave, surtout....

Il eut alors un petit frisson en songeant qu'il faudrait passer devant la porte de la fée. Par surcroît de malheur, cette porte était restée ouverte et semblait attendre la main terrible qui avait le droit de la fermer. Colombano, après s'être signé de nouveau et recom-

mandé à sa patronne, s'avança, pas à pas, tirant le cheval derrière lui, ôtant les pierres du chemin de peur que l'animal ne fît du bruit en les heurtant de ses sabots ferrés. La porte grinçait-elle sur ses gonds, poussée et ramenée par la brise, il s'arrêtait tremblant et se retirait derrière son compagnon, dont l'indifférence lui paraissait bien digne d'envie. Il se trouva enfin devant le seuil redouté, retenant son souffle, retenant le cheval, qu'il avait eu le soin de mettre comme un bouclier entre la porte et lui. Encore un pas il était sauvé, et son cœur allégé volait déjà jusqu'à Nice. Tout à coup l'animal fit un bond en avant, se jeta en travers de la route, comme pour fermer le passage à son conducteur. La fée était là, éclairée par les rayons fantastiques de la lune, grimaçant silencieusement, appuyant son doigt sur l'épaule de Colombano, qui n'avait plus une goutte de sang dans les veines :

— *Colombano mio*, lui dit-elle après avoir joui un moment de sa terreur, nous partons donc sans dire adieu à nos amis : c'est mal.

Colombano voulut parler : sa langue était collée au palais.

— Tu étais moins pressé de fuir jadis quand tu venais voler mes oranges : tu passais une nuit entière dans mon arbre enchanté sans pouvoir le quitter....

Et de rire en secouant son menton pointu dont l'ombre gigantesque se dessinait sur la muraille. Colombano voulut lever des mains suppliantes vers la fée : ses mains refusèrent.

— Grave bien mes paroles dans ta mémoire, continua la fée d'un ton impérieux : toutes les sottises que vous autres gens du pays racontez sur mon compte, si tu les répètes à ton maître, malheur à toi : tu sais que j'ai les oreilles longues et le bras plus long encore. Je veux que dorénavant tu viennes chez moi avec une mine joyeuse. Je veux que tu parles de moi et de ma puissance avec l'enthousiasme le plus respectueux. Tu entends?

Colombano ne put que laisser tomber sa tête sur sa poitrine à diverses reprises. La fée parut satisfaite, car elle reprit avec une petite voix flûtée et tout aimable en pinçant doucement l'oreille de sa victime :

— Va, mon *Colombanino*. Si je suis contente de toi, qu'est-ce qui m'empêchera de te faire gagner, à Noël prochain, un beau quine à la loterie?

Les yeux de Colombano se dilatèrent : il poussa un cri de joie, et

le charme qui le retenait fut rompu. Il voulait se jeter aux genoux de la fée, les embrasser, la proclamer sa bienfaitrice, son bon génie: elle n'y était plus, la porte était fermée à triples verrous, les lumières éteintes, la maison plongée dans le sommeil.

— Un quine à la loterie! se répétait Colombano en gambadant et en claquant des doigts. La peur était bien loin, et le retour à la ville lui parut beaucoup plus court qu'au pauvre cheval qui avait peine à le suivre et qu'il tirait derrière lui avec force saccades.

III

L'aurore avait éveillé les oiseaux et entr'ouvert le calice des fleurs: déjà Bulbulis quittait son lit plein d'insomnies. Elle entendait encore résonner dans son oreille la voix éloquente du poëte qui donnait des ailes à son âme et l'emportait avec lui dans une auréole de gloire. Quelles grandeurs! quels triomphes! que de soirées parfumées sous les berceaux fleuris, tandis que le bonheur et le mystère semblent tomber du ciel avec la clarté des étoiles! que de matinées étincelantes, dans une paresseuse gondole, sur une mer qui rayonne de mille feux, quand l'horizon recule devant la pensée et la conduit vers l'infini! quelle vie idéale, transfigurée par une intelligence supérieure! que d'amour et quelle langue divine pour exprimer l'amour! Tout à coup le tableau s'effaçait : un autre surgissait peu à peu, confus d'abord et éloigné, puis se rapprochant et se faisant distinct comme les images de la fantasmagorie, enfin éclatant et joyeux. Les fêtes, les danses, la musique, la parure, toutes les séductions du monde entouraient la belle princesse de leur tourbillon. Elle était au bras d'un fier cavalier, élégant parmi tous et les dominant de la tête. Quel joie de s'appuyer bien fort sur ce bras loyal que rien ne faisait fléchir! quel plaisir de fendre l'air sur un cheval rapide, à côté d'un mari que votre audace fait trembler, de dépasser dans un fringant équipage les attelages les plus vantés et de sourire à un compagnon de promenade, qui, aux yeux de tous, vous déclare sa souveraine! La vie n'est qu'une série de joies, qu'un éclair, qu'un défi, sous la tutelle de ce noble cœur capable de tous les héroïsmes. A son tour ce tableau disparaissait, et Bulbulis ne voyait plus rien, mais elle sentait son cœur se serrer. Deux yeux, deux grands yeux, expressifs, tristes, pleins d'un touchant désespoir, la regardaient et

pénétraient au fond de son être, ainsi qu'un rayon de soleil pénètre les neiges et les fait fondre.

— Pauvre Georges, répétait-elle avec le ton du major Edlyne ; sans fortune, sans famille, sans patrie ! Pour lui point de foyer, point de femme chérie, point d'enfants se jouant à ses côtés ! Pourtant, combien il semble bon, dévoué ! Comme il passerait ses jours, à genoux, en adoration, les mains jointes avec son regard attendrissant, devant la femme qui lui dirait : Vis et espère. Mais quelle folie ! Qui voudrait partager un sort aussi misérable? Comment comparer la pitié qu'inspire un exilé et les rêves dorés qui s'appellent l'amour ?

Bulbulis fit une petite moue et un mouvement mutin d'épaules ; elle enfonça son second pied, depuis longtemps suspendu, dans une pantoufle digne de Cendrillon, ouvrit sa fenêtre aux caresses de la brise et aux saluts embaumés du jasmin et du chèvrefeuille qui escaladaient son balcon en folâtrant. La nature était la même, toujours parée, toujours riante ; mais Bulbulis ne la reconnaissait plus, parce que son cœur était changé, ouvert aux troubles et aux orages. Elle essaya de chanter une de ses barcarolles favorites ; mais les sons moururent peu à peu sur ses lèvres. Elle déroula les anneaux de sa chevelure qu'elle aimait à mêler et à démêler, mais elle aperçut dans le miroir son visage pâle et elle se fit peur. La tristesse lui montait du cœur en flots amers, et son regard, que la glace lui renvoyait, devint aussi expressif et aussi navrant que celui de l'exilé. Elle en fit la remarque et tressaillit. O cœur mystérieux des femmes ! la douleur vous attire plus puissamment que le plaisir ne vous séduit ; vous partiez pour courir au bonheur, et vous vous arrêtez pour essuyer les larmes de ceux qui pleurent et pour rester avec eux.

Un pas sec et le bruit plus sec encore d'une béquille se firent entendre dans l'escalier. La porte s'ouvrit, et la fée entra brusquement, pimpante et guillerette, cambrant sa petit taille de guêpe, le nez au vent, le poing sur la hanche. Elle portait un magnifique bonnet, quelque peu empanaché, il est vrai que les Italiennes n'y regardent pas de si près ; du moins eût-elle pu ne point le mettre de côté, ce qui lui donnait un air crâne et faisait songer les moins malveillants à un cheval de parade. Sa robe échappait à toute espèce de critique, tant elle justifiait les bruits fâcheux qui courent sur la mise des sorcières : bruits que les Français ont consacrés par un proverbe. Le pis, c'est que la brave petite femme n'avait pas fait les choses à demi ; elle s'était rendue aux arguments de sa couturière et avait acheté une

ample crinoline. Les fées ne possèdent point toutes les qualités innées, et leur grand âge les rend moins soucieuses que personne de l'art de plaire. Elle manœuvrait donc sans aucun égard cet appareil spirituel qui complète si avantageusement la nature, et le poussait de droite et de gauche comme un ballon.

Les sentiments sont aussi mobiles chez la jeunesse que les impressions.

Bulbulis, en apercevant sa marraine, fut prise d'un fou rire qui chassa bien loin la mélancolie. La fée, qui s'y attendait, reçut le choc sans sourciller, et se montra digne de nos élégantes qui prévoient les sarcasmes des hommes, essuient vaillamment leur feu et ne se corrigent point.

— Ris, ris, ma mignonne; je suis bien aise que les sottises de l'espèce humaine te paraissent aussi ridicules. Voilà cependant comme tu seras à ton tour, car j'apporte un bijou de toilette pour toi.

Bulbulis protesta qu'elle n'en voulait point, qu'elle garderait sa simplicité accoutumée, et remercia la fée de ses bonnes intentions. Peut-être ces intentions n'étaient-elles point sans perfidie ?

— A ton aise; mais tu as tort. La circonstance est solennelle et tu ne dois rien négliger. Pour moi, je suis sous les armes et prête à te faire honneur.

Ici un éclair diabolique traversa la physionomie de la fée.

— A propos, je t'apporte des nouvelles de tes amoureux.

Bulbulis rougit. La fée s'assit, pendant que Bulbulis affectait de rattacher sa chevelure avec une scrupuleuse attention.

— Car ils sont éperdument amoureux. Tu es si belle, ma Bulbulis! Du reste, avoue que j'ai bien amené les oiseaux dans tes filets ; tu n'as plus qu'à choisir. Seulement prends bien garde et songe à ton talisman.

— Comme vous y allez, marraine ! à peine si j'ai entrevu ces messieurs.

— Je te disais donc que j'apporte de leurs nouvelles. Tu sais que mon plus grand passe-temps, la nuit, pendant que vous autres mortels vous êtes lourdement plongés dans un sommeil que les Esprits ignorent, c'est de guetter les rêves des grands de la terre, des ambitieux, des criminels, des amoureux, des joueurs, des coquettes, pourvu qu'ils dorment toutefois. Jamais vos auteurs de pasquinades n'ont imaginé des folies aussi bouffonnes : les idées dansent dans le cerveau comme les cailloux dans la vessie que Pierrot secoue. C'est

mon spectacle à moi, gratuit, toujours nouveau, et qui me permet de philosopher le plus gaiement du monde, sur cette raison dont vous êtes si orgueilleux et que vous refusez aux Esprits intermédiaires. Je me suis donc promis de m'amuser des rêves de tes prétendants, surtout de ceux du poëte, une riche cervelle, en vérité; le plus piquant, c'est qu'il me semblait très-naturel de me voir figurer dans leurs hallucinations. Juge combien j'ai été déçue! Ils n'ont pas dormi.

— Ils n'ont pas dormi?

— Ils n'ont pas dormi. Cela te réjouit, petite sournoise! Quels singuliers êtres vous faites! Les hommes ne sont-ils pas déjà assez insensés? Beau triomphe que de les rendre tout à fait fous! Si j'étais femme, je jugerais mon empire beaucoup mieux affermi en les rendant raisonnables. Mais qui s'y risquerait?

— Vous disiez, marraine, qu'ils ne dormaient pas? Que faisaient-ils? Le comte Max?

— Ah! ah! est-ce le comte Max qui t'intéresse? Eh bien! sois satisfaite, le comte Max faisait des vers en ton honneur.

— En mon honneur! s'écria Bulbulis en battant des mains. Comme cela devait être beau!

— Voyez-vous la modestie! Non, ma pauvre enfant, ce n'était pas beau. Vertu de ma béquille! Quel crime il faut avoir commis dans une vie antérieure pour naître poëte! Figure-toi un supplice de possédé. Le malheureux comte était assis, les yeux tendus, la lèvre frémissante, comme un convulsionnaire. Ses mains ravageaient ses cheveux. Il écrivait un mot, en effaçait trois, relisait et effaçait encore, se frappait le front à grands coups, sans doute pour en faire sortir quelque chose qui lui faisait mal; il se promenait aussi dans sa chambre, prononçant des mots entrecoupés, regardant le plafond, les murs, le parquet, sans trouver ce qu'il cherchait. De guerre lasse, il s'est assis et s'est mis à déclamer le début qu'il avait écrit. Je regardais par le trou de la serrure. Quel grimoire! que de papier noirci! que de ratures, pour produire douze ou quinze vers. Les malheureux appellent cela l'inspiration. Le comte, après avoir récité aussi pompeusement que possible le produit de son supplice, fit un geste de rage et déchira en menus morceaux tous ses papiers. « Non! s'est-il écrié, les mots ne peuvent rendre ce que je sens, et l'on ne peut être poëte que pour peindre un amour qu'on n'éprouve pas. L'esprit est mort quand le cœur bat avec violence. Je

la verrai; je lui dirai à deux genoux que je l'aime : ce seront là mes plus beaux vers. »

La fée, qui avait imité le ton et la véhémence du comte de la manière la plus bouffonne, s'aperçut que Bulbulis goûtait peu ses plaisanteries et l'écoutait avec un sérieux affecté.

— Tu te fâches, reprit-elle, parce que je raille des choses sacrées; n'est-ce pas le mot que vous employez en pareil cas? Il faut bien que je prenne ma part du plaisir : tout n'est pas rose dans le métier que je fais pour toi. Allons, allons, calme-toi, tu auras ta déclaration à bout portant, et ton poëte te fera des vers en prose. Il a dit, je crois, que ce serait aujourd'hui même. Mais j'y mettrai bon ordre, ajouta-t-elle entre les dents. Quant au beau major, ah, celui-là n'a rien de contemplatif : il agit. Il a déjà ouvert sa ligne d'opérations et il va nous assiéger comme une forteresse. C'est très-flatteur.' Il a combiné ses plans toute la nuit, et dès le point du jour son fidèle Colombano s'est mis en campagne.

— Que prétend-il, marraine?

— Peu de chose. Trouver auprès de nous, sur la colline de Cimiés, une villa, la louer, s'y établir, et nous mettre en état de blocus. Voici le printemps, tous les étrangers partent : il ne peut manquer d'en trouver.

— Marraine, que ferez-vous?

— C'est déjà fait, petite. Tu vois, au-dessus de nous, la villa de l'Anglais qui a de si belles roses : l'écriteau vient d'être mis.

— Comment, cet Anglais qui a la plus rare collection de rosiers?

— Précisément. J'ai ramassé cette nuit tous les vers blancs du canton et les ai jetés au pied des rosiers. L'Anglais, en s'éveillant, a visité ses fleurs. Toutes penchaient la tête. Il a donné un coup de bêche, vingt coups de bêche, a vu partout les racines rongées par mes vers. Il a fait mettre tranquillement l'écriteau, a noté sur son carnet de voyage que le sol de Nice était funeste aux rosiers, et il retourne en Angleterre, où il communiquera ses observations au premier meeting d'horticulture.

— Ainsi M. Edlyne...

— Sera notre voisin aujourd'hui même. Tu vois, chère petite Bulbulis, que je mets quelque empressement à satisfaire tes vœux. Si tu rejettes ces prétendants, je t'en amènerai d'autres. Je t'avertis toutefois que j'ai choisi les plus dignes de toi et que mes champions iront toujours en dégénérant.

— Merci, bonne marraine..., mais...

— Tu as quelque chose à me demander encore ?

— Mais vous ne me parlez pas de M. Georges ?

— Qui cela, M. Georges ?

— L'exilé.

— Quel exilé ?

— Le blessé d'hier soir.

— Ah ! ce pauvre diable, l'ami du beau major ? Que puis-je te dire de lui ?

— A-t-il dormi ?... A-t-il rêvé ?

— Tu crois donc que je m'arrête à d'aussi chétifs spectacles ? Les gens tristes m'ennuient. C'est bien assez d'avoir eu hier sa maussade et silencieuse figure.

— Songez, marraine, qu'il souffrait, qu'il était blessé.

— Tant mieux pour sa cervelle : elle n'était que plus saine après une saignée. Je suppose qu'il aura dormi sur les deux oreilles et rêvé compresse.

A ces mots la fée se leva, et, comme elle réglait un petit démêlé avec sa crinoline rebelle, elle ne vit point que Bulbulis étouffait un soupir.

— Tu es prête, mignonne ? Hem ! ta mise est trop simple. Si au moins tu mettais quelques fleurs dans tes cheveux ! Tu ne veux pas ? Que ta volonté soit faite. Descendons et déjeunons. Ma vieille Pellegrina a dressé la table sous la *loggia*. Le soleil sera de la fête : à mon âge, il est toujours le bienvenu.

IV

On ne trouverait pas en Italie un homme du peuple qui consentît à vendre son âme au diable ; on en rencontrerait bien peu qui ne vendissent bravement leur part de paradis pour un quine à la loterie.

Colombano avait vu tous ses scrupules disparaître dès que ce mot magique avait été prononcé par la fée. D'ailleurs il avait eu soin de mettre sa conscience en repos.

— Le jour de Noël, aussitôt que je serai devenu riche, je ferai une belle offrande à santa Réparata et me rachèterai à perpétuité du purgatoire.

Dès lors il se sentit le courage d'un lion et n'eut plus qu'une seule crainte, celle de déplaire à la généreuse fée. Devinant qu'elle souhaitait avoir le major Edlyne sous la main, il avait exécuté avec diligence les ordres de son maître, et cherché sur la colline de Cimiés une campagne disponible. Au moment où il passait devant la villa Casale, il vit le jardinier armé d'un clou et d'un marteau, et tenant entre ses dents le cordon de l'écriteau qu'il allait suspendre au mur. Colombano ne put en croire ses yeux : il tira le jardinier par sa manche, prit l'écriteau que l'autre laissait tomber en poussant une exclamation peu polie, et frappant du doigt sur la pancarte :

— Qu'y a-t-il écrit là, *ô bel Alessandro ?*

Alessandro, peu touché d'une épithète aussi flatteuse, regarda Colombano d'un air dédaigneux et lui répondit en étendant la main vers son écriteau que Colombano cacha derrière lui :

— Il y a des choses qui ne regardent point le fils de ton père.

— Doucement, doucement, reprit Colombano, tu pourrais bien te tromper.

— Prétendrais-tu louer une villa de deux mille francs ?

— Précisément. Vous louez donc ?

— Oui, nous louons. Allons, assez plaisanté, je suis pressé.

— Repose-toi, *bel Alessandro ;* ta besogne est faite. Je prends ta villa.

Alessandro haussa majestueusement les épaules.

— Je prends, c'est-à-dire mon maître. L'Excellence que je sers la prendra.

— Ton excellence est un *forestiere ?*

— Belle question. Oui, c'est un *forestiere*. Viens avec moi à la ville. Tu ne regretteras pas ta course, car l'affaire sera vite conclue.

Elle le fut en effet, et avant le milieu du jour le major Edlyne était établi dans sa nouvelle demeure. Colombano triomphant lui en montrait les beautés. Edlyne se laissait conduire partout, étudiant la position et les avantages qu'il pouvait en tirer, en véritable tacticien ; car il pensait qu'avoir trouvé une villa contiguë à celle de Bulbulis était un coup de fortune.

— Vois-tu, mon cher Georges, disait-il tout bas à son ami qu'il avait amené avec lui et forcé, non sans peine, à devenir son hôte, ma partie se dispose merveilleusement. Elle est presque gagnée, grâce à l'adroit Colombano. Dis maintenant que la divine Italie n'est pas le

pays des amours et que j'avais tort de venir à Nice pour y chercher les aventures!

Georges secouait la tête et ne répondait rien.

— Tu me boudes toujours? parce que je n'ai pas écouté ta morale. Un peu plus, tu te couperais la gorge avec moi pour la belle Bulbulis.

Georges fit un geste d'impatience amicale et prit la main d'Edlyne :

— Tu sais que je me ferais couper la gorge pour toi et non par toi, lui dit-il avec feu. Quant à celle que tu appelles la belle Bulbulis, je la crois un ange d'innocence et de vertu ; je n'ai donc point peur pour elle. C'est à toi que j'aurais voulu épargner la honte de l'hospitalité violée et de démarches vaines.

— Rassure-toi, Caton : elles ne seront point vaines, dit-il en riant de son joyeux rire. Quant à l'hospitalité, je n'ai rien à y voir. C'est toi qu'on a accueilli, secouru, pansé de ses blanches mains. Tu as raison d'être reconnaissant : aussi je ne te demande que la neutralité. Jamais je n'ai éprouvé une passion semblable à celle que m'inspire l'adorable créature que nous avons vue hier soir. Tu connais mon insouciance et mon scepticisme. Eh bien ! mon ami, je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Je me suis promené, j'ai soupiré, j'ai eu la fièvre comme un amoureux de seize ans. Je l'aime, je l'aime. Je la veux : elle sera à moi.

Il s'était échauffé en parlant et avait peu à peu élevé la voix. Son ami l'avertit d'un signe. Edlyne revint à lui, parut se moquer lui-même de son emportement et reprit plus bas :

— Pourquoi tourner les choses au tragique? Qu'avons-nous ici? Une vieille femme qui a couru le monde jadis, sans doute avec une fortune plus prospère : car elle connaît tout et parle de tout avec une malice surprenante. Condamnée à la retraite par quelque désastre, elle s'est fait dans le pays une réputation de tireuse de cartes, et guette quelque magnifique mariage pour la belle fille qu'elle a adroitement recueillie. Elle espère remonter ainsi sur la scène brillante d'où elle est tombée. Qui sait? le comte Max est déjà sans doute pris dans ses filets, — et j'aurais des scrupules !

Il haussa les épaules et appela Colombano qui se tenait à une distance respectueuse.

— Tu connais les personnes qui nous ont accueillis hier soir?

— Oui, Excellence.

— Comment s'appelle la vieille?

— La plus âgée, Excellence? Elle s'appelle la *Fée des ruines*.

— Mais son nom véritable?

— Je l'ignore, Excellence.

— Tu es du pays?

Colombano fit un signe affirmatif.

— Depuis quand l'habite-t-elle?

— Depuis des siècles.

Le major le regarda de travers, pensant que le drôle se moquait de lui; mais la physionomie de Colombano exprimait si naïvement la bonne volonté et la candeur, qu'on ne pouvait s'y méprendre.

— Qu'entends-tu par des siècles?

— Le grand-père de mon père l'a connue, toujours boiteuse, toujours vieille... (il se reprit précipitamment) paraissant avoir autant d'âge qu'elle en a aujourd'hui.

— Que pense-t-on d'elle? que dit-on?

— Oh? Excellence, tout le bien imaginable. Elle est si puissante, si bonne, si généreuse. Il y a de méchantes langues qui l'accusent de jeter des sorts, et de jouer quelques tours aux voisins; mais ces méchantes langues-là sont toujours punies. Dans la huitaine, le feu prend à leur maison, le vin s'aigrit dans la cave, les rats dévorent leur potager, leurs oranges sèchent sur l'arbre. La fée entend tout : la nuit elle ne dort pas et parcourt la campagne qui lui obéit ainsi qu'à une reine. Il fait si bon à être de ses amis! Celui-là qu'elle voudrait faire riche serait sûr de gagner les gros numéros à la loterie.

En prononçant ces dernières paroles, le brave Colombano haussait la voix, comme s'il eût eu l'espoir d'être entendu. Le major rit de cette singulière apologie :

— Allons! je vois que tu es trop poltron ou trop intéressé pour me dire la vérité. La nuit tu me parais beaucoup moins empressé à aborder cette puissante souveraine; témoin certaine entorse....

— Qu'elle m'a guérie, Excellence, qu'elle m'a guérie.... rien qu'en me jetant *le bon œil*. Vous l'avez vu, j'ai pris ma course aussitôt.

Le major, se tournant vers Georges qui écoutait Colombano avec plus d'intérêt qu'on ne l'aurait cru, lui communiqua une réflexion banale sur la crédulité des habitants des campagnes et surtout des Italiens. Puis, reprenant son interrogatoire :

— Quelle est cette filleule qu'elle nomme Bulbulis? ce n'est pas là un nom chrétien.

— Je ne sais pas si le nom est chrétien, mais celle qui le porte est meilleure chrétienne que vous et moi, sauf le respect de Votre Excellence. Demandez aux révérends capucins de Cimiés qui la voient à l'office tous les dimanches et lui font faire ses Pâques chaque année. Chère princesse Bulbulis.... car elle est princesse, Excellence, une vraie princesse. Celui qui oserait l'offenser serait lapidé par tous les habitants d'alentour, tant nous l'aimons. Douce, point fière, charitable. Il faut la voir les jours de fête se mêlant à nos jeunes filles, quoiqu'elle ressemble à un lis parmi les marguerites des champs. Jamais misérable ne l'a implorée en vain. Elle va secrètement visiter les pauvres chaumières : elle a des petites manières toutes délicates de soigner les malades qui guérissent rien qu'à la voir. Votre ami en sait quelque chose. Il faut croire qu'elle obtient de sa marraine ses braves remèdes et sa jolie bourse toujours remplie. Surtout ceux qui ont déplu à la fée et qui ont rencontré malheur, on est bien sûr que le lendemain la princesse Bulbulis accourt chez eux pour leur rendre au double ce qu'ils ont perdu.

Colombano parlait avec tant de conviction que le major parut un peu troublé. Il se hâta d'interrompre ce panégyrique :

— Charitable, généreuse, à la bonne heure. Mais où prends-tu qu'elle soit princesse?

— Où je le prends, Excellence? Mais je l'ai vue, vue de mes yeux, dans son petit berceau, quand elle a été apportée à la fée. Je n'avais que dix ans dans ce temps-là. Ma tante, qui demeure près d'ici, vous voyez bien ce toit en briques rouges et vertes, derrière les deux palmiers, me dit : « Colombano, détache notre chèvre blanche et conduis-la chez la Fée des ruines qui veut l'acheter. » Je pleurai un peu, parce que j'aimais bien notre chèvre avec qui j'avais souvent lutté tête contre tête. J'entrai chez la fée, qui parut contente et me donna une grosse figue. Tout en y mordant, j'ouvrais de grands yeux. La fée, en effet, avait amené la chèvre auprès d'un bel enfant de sept à huit mois, qui était étendu dans son berceau sur le sol. Mais quel berceau! tout était dentelle, velours, satin : une couronne d'or, semblable à celle d'un roi, était sur l'oreiller, auprès de la tête du doux chérubin qui souriait à travers ses larmes. C'était Bulbulis, qui avait faim et qui tendait ses petites mains et ses lèvres roses vers les mamelles gonflées de la chèvre. La bonne bête se laissait faire,

et, se tenant immobile, tournait seulement la tête en bêlant vers l'enfant. La fée regardait cette scène avec un visage si heureux, qu'il en paraissait presque beau, et un air de bonté que je ne lui ai jamais vu depuis : « Tiens, pauvre princesse orpheline, dit-elle, voici ta nourrice, et moi je serai ta mère. » Soudain elle m'aperçut, me fit une grimace terrible et me jeta à la porte par les épaules.

Ce récit, que le brave Colombano ne put terminer sans une larme dans la voix, remua profondément Georges, qui, sans ajouter un mot, fixa son regard, profond et suppliant sur celui d'Edlyne, comme s'il lui disait : « Tu le vois bien! ne respecteras-tu pas tant de malheur, de noblesse, d'innocence? » En vérité, tout cela était écrit dans un seul regard. Mais le major Edlyne fit ce que font les faux braves : pour déguiser son embarras, il fredonna une chanson et reprit sa promenade. Tout à coup il s'arrêta devant une clôture en roseaux fraîchement brisée.

— Qu'est-ce que cela? demanda-t-il à Colombano.

Colombano ne put répondre. Il appela le jardinier. Alessandro assura que la veille au soir la barrière était intacte. En effet, des traces de pas récents étaient empreintes sur la terre : au bord du plateau qui terminait le jardin, deux trous plus profonds indiquaient que l'on avait pris son élan pour sauter. Les mêmes pas se retrouvaient au-dessous, dans le verger de la fée, et c'étaient les pas d'un homme. Edlyne fit même observer que la forme du pied et la finesse du talon trahissaient un homme élégant. Cette remarque fut accompagnée d'un sourire qui s'adressait à Georges. Ce sourire, gros de commentaires, était une réponse triomphante au regard gros de prières que lui avait lancé son ami.

Le bruit des voix qui causaient sur la limite de leur petit domaine attira l'attention de Bulbulis et de sa marraine. Depuis longtemps leur déjeuner était terminé, et elles se promenaient sous les orangers dont les branches, chargées de fleurs et de fruits, penchaient leurs doubles parfums sur la tête des promeneuses. Elles s'approchèrent, et la fée donna à sa démarche chancelante autant de majesté qu'elle en comportait. Elle attendit qu'elle fût au-dessous de la terrasse de ses voisins pour lever la tête et feindre de reconnaître le major qui saluait avec toute la grâce dont il avait le secret. Il était charmant, dans son négliger printanier; la fraîcheur de ses blancs vêtements faisait ressortir les tons mâles de son teint et l'éclat de ses yeux. L'ombre projetée sur ses traits par un léger chapeau de paille leur

donnait quelque chose de doux à la fois et d'ardent; tout le feu de la jeunesse accoutumée à plaire et sûre de plaire brillait en lui. Bulbulis, sans pouvoir analyser ses sensations, en fut frappée, et le salut qu'elle rendit à Edlyne ne fut ni sans timidité ni sans embarras.

— Quoi! c'est vous, monsieur Edlyne! dit la fée. Vous préparez-vous donc à envahir notre propriété?

Le major comprima l'envie de rire que lui causa la toilette de la fée. « J'avais tort, se dit-il, elle n'a jamais été une personne du monde. » Il lui répondit gravement et avec une courtoisie à laquelle toutes les femmes, même les fées, sont sensibles :

— Comment penser à envahir un domicile qui nous a été ouvert avec tant de bonté? Non, signora, je pensais, au contraire, que votre propriété était bien mal défendue et que la mienne servait de passage aux envahisseurs. Voyez plutôt.

Et il montrait les roseaux brisés. La fée ne jeta qu'un regard rapide sur la fragile clôture.

— Je sais ce que c'est, dit-elle.

Mais elle n'ajouta pas un mot, et le major, bien loin que sa curiosité fût satisfaite, vit le problème se compliquer encore de la complicité de la fée.

Bulbulis, pendant ce temps, regardait Georges, son obligé, et elle eût bien voulu oser lui demander des nouvelles de sa blessure. Mais Georges s'était retiré de quelques pas et paraissait parfaitement indifférent à tout ce qui se passait autour de lui. On eût dit même qu'un mécontentement sourd répandait un nuage sur son front.

— Vous êtes donc actuellement notre voisin? reprit la fée.

Assurément la tête de Colombano, rayonnante d'orgueil, avait répondu déjà à la fée par les signes d'affirmation les moins équivoques. Mais la fée paraissait n'avoir d'attention que pour son maître.

— Oui, signora, dit Edlyne. La colline de Cimiés ne possède-t-elle pas tout ce que Nice peut offrir de plus beau?

Bulbulis, qui était trop étrangère au monde pour comprendre le compliment, dit à son tour avec une naïveté que le major prit pour de la malice :

— Alors, monsieur, nous n'avons plus à craindre que vous versiez à notre porte.

— Non, princesse, répondit le major; mais craignez que nous n'y frappions plus souvent, si toutefois votre marraine approuve les espérances que nous inspire le droit de voisinage.

— Comment donc? dit la fée d'un air distrait, car elle se retournait en même temps. Un bruit de pas s'était fait entendre derrière elle, et le comte Max s'approchait, conduit par la vieille Pellegrina. Surpris de la réunion qu'il rencontrait et de la singulière situation des deux groupes qui causaient sur le théâtre de ses exploits, il se présenta néanmoins avec la plus noble assurance. Il eut même le courage de serrer la main que lui tendait la petite fée avec une amitié perfide. Elle le retint, l'attira près d'elle et lui dit à l'oreille, mais de manière que sa confidence fût entendue :

— Comte, ne vous trahissez pas. Voici le nouveau locataire de la villa qui domine la nôtre.

Si le comte sentit au fond de son cœur les premières alarmes de la jalousie, Edlyne, à son tour, en connut les poignantes morsures.

— Alessandro, cria-t-il au jardinier, as-tu un fusil?

— Oui, Excellence.

— Je t'ordonne de faire le guet chaque soir et de tirer sans pitié sur les rôdeurs de nuit, *quels qu'ils soient*. Je ne souffrirai pas que ma propriété serve de passage aux gens qui se cachent et escaladent.... surtout quand ce sont mes aimables voisines qui sont menacées.

Ces dernières paroles corrigeaient l'âpreté d'un ordre arraché par la colère. Mais le comte Max avait saisi l'insulte bien plus que la menace. Une légère pâleur parut et s'effaça aussitôt sur ses traits. Sans même regarder son adversaire, il offrit, avec toute la coquetterie possible, son bras à la belle Bulbulis, proposa aux deux femmes de continuer leur promenade et commença à les conduire quelques pas. Alors seulement il se retourna, et d'un ton exquis (qui fit tressaillir le bon Georges) il dit au major Edlyne :

— Monsieur le major, vous trouverai-je chez vous dans une heure.

— Assurément, monsieur le comte, si vous avez le désir que je m'y trouve.

— Combien vous m'obligerez! Je tiens beaucoup à vous remercier de m'avoir ramené hier à Nice. Je vous dois bien une visite en échange de *toutes* vos courtoisies.

Il appuya sur le mot *toutes* d'une façon qui parut plaire beaucoup à la fée. On s'éloigna aussitôt et l'on fut s'asseoir sous le portique, pendant que la cigale ne voulait point se taire dans les arbres et que les ardeurs du milieu du jour donnaient un reflet doré et transparent à l'ombre projetée par les arcades. Le comte Max, comme si un fouet

puissant eût stimulé son génie, déploya un charme et une poésie irrésistibles. Jamais la nature, un beau ciel, les sensations du printemps, le bonheur d'aimer, la douceur de vivre ne lui avaient inspiré des accents aussi sincères. Une voix intérieure lui répétait tout bas que c'était peut-être là le chant du cygne, et le cygne chantait avec plus d'éclat encore. Tout à coup il prit sa montre, s'excusa, vit l'heure, se leva, fit les adieux du Parthe, lançant ses traits les plus pénétrants, et partit pour se rendre chez le major Edlyne.

V

— Pauvre garçon! dit la fée après que Max fut sorti. Il est beaucoup moins ennuyeux que ne l'est en général l'espèce humaine. C'est dommage qu'il parte si bravement d'ici pour aller se faire tuer peut-être.

— Se faire tuer? s'écria Bulbulis toute saisie.

— Ne devines-tu pas que lui et le major meurent d'envie de s'égorger?

— Pourquoi, marraine?

— Pourquoi? Je trouve ta surprise bouffonne. Mais pour toi, chère petite.

— Pour moi! C'est impossible! Qu'ai-je fait, grand Dieu?

— Tu as voulu connaître l'amour, les prétendants, les passions, les orages du cœur. T'y voilà. Les orages commencent. La jalousie, le duel sont un des préliminaires. Patience, le reste viendra à son tour.

— Mais, au nom du ciel, expliquez-vous, marraine.

— Je m'explique, enfant qui veux te risquer sur un océan que tu ne connais pas. Max t'aime avec tout le feu d'une tête de poëte, chose qui s'enflamme aussi vite qu'elle s'éteint. Donc il hait le major qui peut te plaire et être préféré. Edlyne t'aime avec l'impétuosité d'un soldat à qui rien ne résiste. Il croit que le poëte est déjà aimé de toi et fait un obstacle à ses espérances : il est décidé à supprimer l'obstacle.

— Je comprends, c'est horrible. Ah! marraine, vous ne souffrirez pas....

— Moi! je souffrirai tout. Il y a mieux : j'ai hâté leur rencontre

en chuchotant à l'oreille du comte quelques mots que son ennemi a parfaitement entendus.

— Quelle barbarie! La vie de deux hommes est-elle si peu de chose à vos yeux?

— Dérange ton pied et regarde : tu viens d'écraser deux fourmis diligentes qui retournaient chargées de leur butin. Es-tu émue? Pas le moins du monde. Voilà ce qu'est pour moi la vie de tes semblables.

— Pourquoi les attirer ici, vous-même, par votre puissance magique? C'était donc pour les faire périr?

— Non, je ne suis pas méchante. Je les ai amenés pour que tu fasses ton choix. Choisis.

— Que voulez-vous dire?

— Choisis. Il m'est facile de détourner une épée ou une balle de pistolet. Celui que tu auras préféré sera le vainqueur et s'agenouillera devant toi pour demander sa récompense à la façon des vieux temps. Ce temps-là avait du bon : on n'y lisait guère de romans, mais on s'y disputait à grands coups de lance l'amour d'une belle. Je le fais renaître pour toi, tu dois être enchantée. Eh bien! Qui préfères-tu? Seras-tu comtesse? Seras-tu millionnaire?

Bulbulis ne répondit pas et parut combattue par les sentiments les plus opposés. Elle regardait la fée tantôt avec terreur, tantôt avec tendresse, tantôt avec défiance : n'était-elle pas à ses yeux tout à la fois une puissance malfaisante, une seconde mère, et une amie égoïste qui songeait plus à la garder qu'à se sacrifier à son bonheur? La fée lisait dans son âme, non sans dépit. Elle reprit cependant avec une feinte bonhomie.

— Écoute donc, mignonne, c'est toi qui as souhaité connaître l'amour, le mariage et tout leur cortége d'émotions. Je me suis prêtée généreusement à ton désir. Mais tu ne peux me condamner à être obsédée par messieurs les prétendants. Je t'en amènerai cent, s'il le faut. Mais tous ceux qui ne te plaisent point sur-le-champ, je maintiens mon droit de m'en débarrasser. Je n'ai pas besoin pour cela de conspirer leur mort : je n'ai qu'à laisser faire leur rage et leur propre folie.

Bulbulis se leva, pâle, mais résolue, et belle de toute l'énergie de sa résolution :

— Marraine, dit-elle, vous avez le droit de faire tout ce qu'il vous plaira : vous m'avez toujours trouvée soumise à vos volontés. Mais je vous déclare que si ce duel a lieu, que si le sang d'un homme est

versé pour moi, par ma faute (puisque vous affirmez que c'est par ma faute), je prendrai le voile. En priant toute ma vie dans le couvent des Camaldules, j'obtiendrai peut-être du ciel mon pardon.

Elle allait s'éloigner lorsqu'une idée subite la retint. Elle tira de son sein la petite boîte de cristal et la tendit à la fée :

— Quant au talisman, le voici; je vous le rends. Vous avez eu tort de faire une tête de vingt ans arbitre de votre perte. Oubliez, marraine, que vous avez été troublée un instant par le rêve d'une jeune fille. J'oublierai que la vie d'une femme c'est d'aimer et de se dévouer, ou plutôt je porterai là-haut mes affections et mes espérances.

La fée, qui ne supposait point à sa filleule tant de fermeté, fut effrayée. Elle ne voulut point reprendre la boîte, accabla sa *chère fille* de caresses, lui jura *par la vertu de sa béquille*, ce qui était son gros serment, que le duel n'aurait aucun résultat fâcheux, et parvint à la calmer, sinon à ramener dans son âme une paix qui s'était envolée à jamais. La petite fée craignait le mariage qui lui enlèverait Bulbulis, mais elle craignait encore plus le couvent. Elle aimait sincèrement son enfant adoptif; seulement elle l'aimait en égoïste. Elle voulait la conserver auprès d'elle, tout entière, sans qu'un regret ou un soupir altérassent son contentement, dégoûtée de l'amour par sa propre expérience et non pas résignée à ignorer l'amour, reconnaissante envers sa marraine de tous les efforts qu'elle aurait faits pour lui amener un bonheur impossible et non pas refroidie au fond du cœur par la pensée qu'elle lui avait dénié ce bonheur. L'habile politique de la fée demeurait vaine, si Bulbulis se dérobait à la toile d'araignée délicate, invisible, qui devait enlacer sa jeune raison. En allant trop vite on pouvait tout perdre : la fée recula.

Sur le soir, quand le soleil commençait à s'entourer de nuages de pourpre pour descendre derrière la presqu'île d'Antibes, la fée se dirigea vers les terrains en friche qui touchent au mur des capucins de Cimiés. Elle savait que c'était le lieu choisi pour la rencontre des deux adversaires.

La fée avait revêtu une robe de capucin, rabattu le capuchon sur sa tête, changé sa béquille, qui eût facilement été reconnue, pour un bâton recourbé, et attaché à son menton une longue barbe grise qui lui couvrait presque tout le visage. Elle évitait les sentiers battus et s'avançait à travers champs, afin de ne point avoir à répondre aux pieuses salutations des passants. Elle cheminait, en livrant çà et là bataille aux buissons qui accrochaient sa robe, et en grommelant :

— Beau métier que me fait faire cette petite sotte! Je rirais bien si je rencontrais un révérend. Je me donnerais pour un frère voyageur arrivant de Palerme et je lui parlerais des milliers de cadavres que nous suspendons à un clou dans nos caves, moyennant finance. Bon! encore un buisson. J'ai eu bien tort de rester sur cette terre et de ne point suivre mes sœurs. Quelle décadence pour moi! Quelle humiliation que ces déguisements! Jadis, je pouvais me métamorphoser et prendre toutes les formes. Les hommes étaient si crédules et si faciles à vivre! mais aujourd'hui ils ne croient ni à Dieu ni au diable, ainsi qu'ils s'en vantent eux-mêmes. Le moyen qu'ils croient aux fées! Si je me métamorphosais en couleuvre ou en dragon, je serais coupée en deux par le premier rustre, ou j'irais orner un cabinet d'histoire naturelle. Y a-t-il une grotte qui puisse encore me servir d'asile et inspirer la terreur? Si elle est petite, les pâtres y font du feu; si elle est grande, les spéculateurs y cultivent des champignons. Je ne dis rien des forêts jadis impénétrables: le fisc les a soumises à des coupes réglées en numérotant tous les arbres. Il me faut vivre au grand jour, figurer sur le livre de recensement, payer mes impositions. Et les rois, ces ingrats que nous étions accoutumées à combler de nos dons, quel respect ont-ils pour nous? Nous invitent-ils au moindre festin, ou seulement au baptême de leurs enfants? Si je me présentais à la porte de leurs palais, ils me feraient enfermer dans une maison de correction. Aussi voyez quelle est la solidité de leurs trônes et de quelles épines ils sont rembourrés, depuis que la baguette des fées ne les soutient plus de son prestige. Le monde est bien vieux et moi bien folle d'y être restée. O mes chères ruines (elle passait, en effet, devant les ruines de l'amphithéâtre), ô souvenir de mes jeunes années, et de splendeurs depuis longtemps évanouies, voyez ce que vous me coûtez!

Elle s'arrêta un instant, branla sa vieille tête et demeura plongée dans la contemplation du passé. Elle reprit bientôt sa marche, comme si ce retour sur elle-même lui eût rendu le courage. Peu à peu son pas se ralentit; elle commença à se glisser derrière les troncs noueux des oliviers, afin de n'être point vue des personnages de la scène à laquelle elle voulait assister. Edlyne et son ami, le comte Max et un témoin qu'il avait amené de Nice étaient, en effet, réunis sur le terrain. Déjà les épées avaient été mesurées et remises aux adversaires. La fée s'assit derrière un mur d'épaulement qui soutenait les terres et les empêchait de glisser avec les pluies sur la pente de la colline.

Le haut de sa tête paraissait seul, à fleur du sol; e capuchon brun se confondait facilement avec les tons de la brique et de la pierre. Elle voyait tout sans être vue. Le major essayait à ce moment son épée; il l'appuyait sur la terre avec une aisance parfaite et la faisait plier pour s'assurer de sa souplesse. La fée lui lança un regard sarcastique : aussitôt l'épée vola en éclats. Il fallut recourir aux pistolets. Les témoins les chargèrent, placèrent à quinze pas le comte et le major, donnèrent le signal. On entendit le bruit des deux détentes; un jet de fumée folâtre, sortant de chaque canon de pistolet, monta en spirale vers le ciel; les deux balles tombèrent en même temps et roulèrent devant les pieds de chaque adversaire.

Il y eut un moment de silence et de stupeur, pendant lequel on vit monter par une brèche transformée en sentier un capucin, le froc rabattu sur les yeux. Il cria d'une voix aigre et chevrotante :

— Terrain sacré, mes frères, terrain sacré. Malgré tous vos efforts, vous ne parviendrez jamais à l'arroser de votre sang.

Le brave capucin riait dans sa barbe et posait ses mains osseuses sur le bâton recourbé.

— Il est heureux que les coups ne soient pas partis. Tous les pères seraient en rumeur, vous seriez entourés et exposés à une mauvaise affaire. Tandis que moi, je serai plus discret. Je sais ce que c'est qu'un duel, car c'est un duel qui m'a conduit dans un couvent. Oui, jeunes gens, j'ai été jeune aussi, fou aussi, amoureux aussi. J'ai coupé la gorge à mon rival. Belle avance! C'était lui qu'on aimait. Je devins un objet d'horreur et il ne me resta plus qu'à prendre ce froc.

Il riait toujours le brave capucin, avec des petits éclats moqueurs : son rire était strident et en désaccord avec ses conseils paternels.

— Croyez-moi, mes enfants, quand une amourrette vous mettra les armes à la main, consultez d'abord votre belle; elle tranchera la question avec plus d'intelligence qu'une balle ou qu'une épée. Qu'osera prétendre un vainqueur couvert de sang, quand il aura tué celui qu'elle aime?

Les deux amis tressaillirent : Max jeta son pistolet loin de lui. Edlyne fronça le sourcil et frappa du pied comme pour se roidir contre sa propre conviction. Mais Georges qui avait tout fait pour empêcher le duel s'approcha de son ami, et lui serra le bras avec force en s'écriant :

— Messieurs, le père a raison. Je croirai volontiers à un miracle,

s'il vous fait renoncer à vos projets sanguinaires. Se battre pour une clôture de roseaux !

— Non pas; pour une femme, reprit le capucin.

— Pardon, mon révérend, pour une clôture de roseaux, dit Georges en insistant.

— Pardon, jeune homme, c'est pour une femme, répéta le capucin avec plus d'insistance encore. Je le sais peut-être, moi, *son* confesseur. Ce que je sais surtout, c'est qu'elle ne reverra jamais ceux qui auront versé pour elle un sang qu'elle ne leur a point demandé.

Ces mots dits, le capucin s'éloigna d'un pas beaucoup plus leste que ne l'eussent fait supposer son âge et son bâton ; on entendit encore une fois son petit rire strident et il disparut.

Mais l'effet que produisirent ses paroles empêcha son départ d'être remarqué. Edlyne toujours prompt, toujours extrême dans ses sentiments, s'était rapproché de Max rapidement et lui avait pris la main :

— Comte, dit-il tout bas, soyons rivaux mais cessons d'être ennemis, puisqu'elle le défend. Oubliez mes paroles offensantes : nous n'avons besoin ni l'un ni l'autre de donner des preuves de notre courage.

Max lui répondit par une légère pression de main.

— Je sens, continua Edlyne, que nous nous sommes jetés dans des filets redoutables, où nous ne serons maîtres ni de nos passions ni de nos actions. Restons donc libres vis-à-vis l'un de l'autre. Je vous avertis loyalement que je vous disputerai la divine Bulbulis par tous les moyens.

— Et moi, dit le comte, j'emploierai tous les moyens pour la conquérir. Je répondrai à votre loyauté en vous avouant à mon tour ce que je n'ai point voulu vous avouer avant notre rencontre. Le hasard seul m'a fait franchir hier soir les limites de la villa Casale, le hasard m'a conduit hier pour la première fois chez la fée des ruines. Je vous en donne ma parole d'honneur.

Les deux hommes se séparèrent, emmenant chacun leur témoin. Edlyne semblait plus confiant que jamais, mais aussi plus grave. La déclaration de Max avait détruit les soupçons et les mauvaises pensées dans son âme. Mais plus son respect pour la princesse croissait, plus l'amour croissait lui-même, plus l'inquiétude croissait avec l'amour. Cet homme léger se sentait pour la première fois dominé par

un sentiment inconnu. Entraîné par le tourbillon des plaisirs, il avait pris toujours les apparences de la passion pour la réalité, semblable à ces moucherons qui se jouent, vers le soir, dans un pâle rayon de soleil et se flattent d'avoir bravé les feux dévorants du jour.

VI

La soirée était fraîche; le vent soufflait du golfe de Gênes. Quoique Nice fût à l'abri de ses atteintes, la température s'était abaissée sensiblement. Le salon de la fée était donc soigneusement clos. La lampe italienne, en cuivre bien brillant, avec ses quatre becs disposés à la façon des lampes antiques et reliés par des chaînes élégantes, brûlait sur la table. La fée lisait un journal, lecture tout à fait nouvelle pour elle. Edlyne l'avait tellement plaisantée sur son indifférence à la politique humaine, tellement pressée de jeter au moins les yeux sur une des feuilles officielles, qu'elle avait consenti à ce qu'il la lui envoyât. Elle lisait donc, enfoncée dans un de ces grands fauteuils garnis d'oreillers blancs qu'on appelait jadis une *bergère*, par antiphrase sans doute, car un meuble aussi efféminé était vraisemblablement inconnu, même aux héroïnes de M. de Florian. Ses lunettes étaient bien carrément plantées sur son petit nez; elle savourait chaque ligne avec l'attention d'un abonné de vingt ans, seulement avec moins de respect; ricanant de temps à autre, poussant quelques grognements entre les dents : tel un singe qui épluche une noix et mord aussi souvent dans l'écorce amère que dans la pulpe nourrissante.

Pellegrina ouvrit la porte et annonça M. Edlyne.

— Qu'il entre, dit la fée.

Le major entra.

— Ah! major, vous arrivez bien. Vous le voyez, je tiens votre journal.

Sans se déranger, elle lui montra un siége sur lequel Edlyne s'assit. Après l'échange des politesses d'usage, la fée reprit :

— Il faut avouer que votre espèce, pardon, que l'espèce humaine pousse loin l'orgueil. Ce n'est pas assez de remplir le monde de ses folies, elle veut en tenir registre public, heure par heure. Folies politiques, folies littéraires, folies judiciaires, folies commerciales, tout cela forme un joli mélange, bien digne d'être porté à la connaissance de l'univers! Je comprends que l'on annonce à son pays la conquête

d'une liberté nouvelle (il est vrai que le jour
paraître tous les jours), une victoire, une loi
ter. Je comprends les annonces, surtout cel
proposent des pâtes pectorales aux bronches
besoin de savoir que le feu a pris dans une
de Paris, que deux maris ont tué leurs femm
poisonné leurs maris? Pourquoi me raconte
vols, les banqueroutes, les suicides, les cas d
et autres gentillesses? Est-ce pour me mettr
porte en même temps mon journal et ma tas
m'apprendre qu'un petit prince d'Allemagn
nuit, qu'un pair d'Angleterre est arrivé e
confortable château, et qu'un fabricant de ch
par l'Empereur?

Edlyne fit un geste d'acquiescement mue

— Soyons de bonne foi. Si je ne connais
nais les hommes, et je suis sûre que vous ê
vous divertir du scandale que de chercher
vos feuilles de publicité. Mais qu'avez-vou
grave, sérieux : ce n'est plus vous. Seriez-v

— Nullement, signora, mais préoccupé.

— Préoccupé? Vous allez me conter
au jeu?

Edlyne fit un mouvement de dédain.

— Votre cheval s'est-il couronné? Votre
qué de parole? Est-il apparu à l'horizon u
qui menace de vous éclipser?

Edlyne fut assez poli pour répondre « m
carmes. Il dépendait de la fée : elle le senta
ser de la faiblesse qu'impose au plus galan
de vous. Elle se hâta de reprendre avec un

— Est-ce que par hasard les absents
bel absent doit faire exception. J'espère bie
sées...

Edlyne jugea qu'il était temps d'inter
lui. Il poussa un soupir, et dit d'un ton

— Ah! signora, n'accablez pas un
devez savoir quelle est celle qui occup

— Tiens! on jurerait que vous alle

d'une liberté nouvelle (il est vrai que le journal n'aurait pas lieu de paraître tous les jours), une victoire, une loi que tous doivent respecter. Je comprends les annonces, surtout celles des pharmaciens qui proposent des pâtes pectorales aux bronches délicates. Mais, qu'ai-je besoin de savoir que le feu a pris dans une cheminée de Londres ou de Paris, que deux maris ont tué leurs femmes et trois femmes empoisonné leurs maris? Pourquoi me raconter, dès le saut du lit, les vols, les banqueroutes, les suicides, les cas de choléra, d'hydrophobie et autres gentillesses? Est-ce pour me mettre en appétit qu'on m'apporte en même temps mon journal et ma tasse de chocolat? Pourquoi m'apprendre qu'un petit prince d'Allemagne a passé une mauvaise nuit, qu'un pair d'Angleterre est arrivé en bonne santé dans son confortable château, et qu'un fabricant de châles français a été décoré par l'Empereur?

Edlyne fit un geste d'acquiescement muet.

— Soyons de bonne foi. Si je ne connais pas les journaux, je connais les hommes, et je suis sûre que vous êtes bien plus pressés de vous divertir du scandale que de chercher les beaux exemples dans vos feuilles de publicité. Mais qu'avez-vous, major? vous paraissez grave, sérieux : ce n'est plus vous. Seriez-vous malade?

— Nullement, signora, mais préoccupé.

— Préoccupé? Vous allez me conter cela. Auriez-vous perdu au jeu?

Edlyne fit un mouvement de dédain.

— Votre cheval s'est-il couronné? Votre tailleur vous a-t-il manqué de parole? Est-il apparu à l'horizon un nouvel astre d'élégance qui menace de vous éclipser?

Edlyne fut assez poli pour répondre « non » à chacun de ces sarcarmes. Il dépendait de la fée : elle le sentait et se promettait d'abuser de la faiblesse qu'impose au plus galant homme le besoin qu'il a de vous. Elle se hâta de reprendre avec un petit air impertinent :

— Est-ce que par hasard les absents auraient déjà tort. Un si bel absent doit faire exception. J'espère bien que la dame de vos pensées...

Edlyne jugea qu'il était temps d'interrompre le feu dirigé contre lui. Il poussa un soupir, et dit d'un ton sentimental :

— Ah! signora, n'accablez pas un homme sans défense! Vous devez savoir quelle est celle qui occupe toutes mes pensées.

— Tiens! on jurerait que vous allez me faire une déclaration.

— Pourquoi non, signora? Ne disposez-vous pas d'un trésor? Je suis prêt à vous le demander à genoux.

— Ah! ah! c'est par là que le vent souffle. Mon cher voisin, mon trésor a des oreilles, une langue; demandez-lui de se donner lui-même. Pour moi, je ne suis que le dragon des Hespérides, qui défend les oranges d'être cueillies, mais ne les empêche pas de tomber. Si ma pauvre Bulbulis veut tomber dans vos filets, et se mettre la corde au cou, elle est libre.

— Quoi! jugez-vous si mal l'amour le plus dévoué? n'est-ce pas moi qui viens enchaîner ma vie?

— Je ne juge rien, car j'ai le bonheur de ne rien comprendre à tout le galimatias romanesque que vous parez du nom d'amour. L'amour! Quand vous avez lâché ce beau mot, il semble que le soleil doive être flatté d'éclairer le monde, et que la terre se mette à tourner deux fois plus vite. Oh! je sais que le moyen est bon, et que toutes vos petites mortelles s'y laissent prendre. Usez-en donc, habile oiseleur; mais ne prétendez point que je sois complice de vos perfidies.

— Au moins, signora, puis-je espérer que vous ne parlerez point contre moi?

— Vous me croyez trop novice, major. Quand les parents parlent à une jeune fille contre quelqu'un de ses prétendants, c'est précisément à la tête de celui-là qu'elles se jettent. Elles ont, ma foi, raison. Folie pour folie, la plus complète est la meilleure.

— Vous-même, personnellement, avez-vous des objections?

— Moi?... Bien au contraire. Je vous trouve le plus charmant homme qui se puisse imaginer. Vous avez toujours été avec moi d'un empressement, d'une gaieté; on aurait dit que c'était à moi que vous faisiez la cour.

— Mais je compte bien vous la faire toujours.

— Même après le mariage?

— Même après le mariage.

Edlyne fit cette réponse avec tant de netteté et d'assurance que la fée ne put s'empêcher d'admirer la loyale impudence que donne l'habitude du monde.

« Comme il ment avec un œil limpide! comme il tromperait quelqu'un qui ne saurait pas ce que je sais! Tu me payeras cela, beau-fils! » Ce qui n'empêcha pas la fée de reprendre avec une moue pleine de coquetterie

d'une liberté nouvelle (il est vrai que le journal n'aurait pas lieu de paraître tous les jours), une victoire, une loi que tous doivent respecter. Je comprends les annonces, surtout celles des pharmaciens qui proposent des pâtes pectorales aux bronches délicates. Mais, qu'ai-je besoin de savoir que le feu a pris dans une cheminée de Londres ou de Paris, que deux maris ont tué leurs femmes et trois femmes empoisonné leurs maris? Pourquoi me raconter, dès le saut du lit, les vols, les banqueroutes, les suicides, les cas de choléra, d'hydrophobie et autres gentillesses? Est-ce pour me mettre en appétit qu'on m'apporte en même temps mon journal et ma tasse de chocolat? Pourquoi m'apprendre qu'un petit prince d'Allemagne a passé une mauvaise nuit, qu'un pair d'Angleterre est arrivé en bonne santé dans son confortable château, et qu'un fabricant de châles français a été décoré par l'Empereur?

Edlyne fit un geste d'acquiescement muet.

— Soyons de bonne foi. Si je ne connais pas les journaux, je connais les hommes, et je suis sûre que vous êtes bien plus pressés de vous divertir du scandale que de chercher les beaux exemples dans vos feuilles de publicité. Mais qu'avez-vous, major? vous paraissez grave, sérieux : ce n'est plus vous. Seriez-vous malade?

— Nullement, signora, mais préoccupé.

— Préoccupé? Vous allez me conter cela. Auriez-vous perdu au jeu?

Edlyne fit un mouvement de dédain.

— Votre cheval s'est-il couronné? Votre tailleur vous a-t-il manqué de parole? Est-il apparu à l'horizon un nouvel astre d'élégance qui menace de vous éclipser?

Edlyne fut assez poli pour répondre « non » à chacun de ces sarcarmes. Il dépendait de la fée : elle le sentait et se promettait d'abuser de la faiblesse qu'impose au plus galant homme le besoin qu'il a de vous. Elle se hâta de reprendre avec un petit air impertinent :

— Est-ce que par hasard les absents auraient déjà tort. Un si bel absent doit faire exception. J'espère bien que la dame de vos pensées...

Edlyne jugea qu'il était temps d'interrompre le feu dirigé contre lui. Il poussa un soupir, et dit d'un ton sentimental :

— Ah! signora, n'accablez pas un homme sans défense! Vous devez savoir quelle est celle qui occupe toutes mes pensées.

— Tiens! on jurerait que vous allez me faire une déclaration.

— Pourquoi non, signora? Ne disposez-vous pas d'un trésor? Je suis prêt à vous le demander à genoux.

— Ah! ah! c'est par là que le vent souffle. Mon cher voisin, mon trésor a des oreilles, une langue; demandez-lui de se donner lui-même. Pour moi, je ne suis que le dragon des Hespérides, qui défend les oranges d'être cueillies, mais ne les empêche pas de tomber. Si ma pauvre Bulbulis veut tomber dans vos filets, et se mettre la corde au cou, elle est libre.

— Quoi! jugez-vous si mal l'amour le plus dévoué? n'est-ce pas moi qui viens enchaîner ma vie?

— Je ne juge rien, car j'ai le bonheur de ne rien comprendre à tout le galimatias romanesque que vous parez du nom d'amour. L'amour! Quand vous avez lâché ce beau mot, il semble que le soleil doive être flatté d'éclairer le monde, et que la terre se mette à tourner deux fois plus vite. Oh! je sais que le moyen est bon, et que toutes vos petites mortelles s'y laissent prendre. Usez-en donc, habile oiseleur; mais ne prétendez point que je sois complice de vos perfidies.

— Au moins, signora, puis-je espérer que vous ne parlerez point contre moi?

— Vous me croyez trop novice, major. Quand les parents parlent à une jeune fille contre quelqu'un de ses prétendants, c'est précisément à la tête de celui-là qu'elles se jettent. Elles ont, ma foi, raison. Folie pour folie, la plus complète est la meilleure.

— Vous-même, personnellement, avez-vous des objections?

— Moi?... Bien au contraire. Je vous trouve le plus charmant homme qui se puisse imaginer. Vous avez toujours été avec moi d'un empressement, d'une gaieté; on aurait dit que c'était à moi que vous faisiez la cour.

— Mais je compte bien vous la faire toujours.

— Même après le mariage?

— Même après le mariage.

Edlyne fit cette réponse avec tant de netteté et d'assurance que la fée ne put s'empêcher d'admirer la loyale impudence que donne l'habitude du monde.

« Comme il ment avec un œil limpide! comme il tromperait quelqu'un qui ne saurait pas ce que je sais! Tu me payeras cela, beau-fils! » Ce qui n'empêcha pas la fée de reprendre avec une moue pleine de coquetterie

d'une liberté nouvelle (il est vrai que le journal n'aurait pas lieu de paraître tous les jours), une victoire, une loi que tous doivent respecter. Je comprends les annonces, surtout celles des pharmaciens qui proposent des pâtes pectorales aux bronches délicates. Mais, qu'ai-je besoin de savoir que le feu a pris dans une cheminée de Londres ou de Paris, que deux maris ont tué leurs femmes et trois femmes empoisonné leurs maris? Pourquoi me raconter, dès le saut du lit, les vols, les banqueroutes, les suicides, les cas de choléra, d'hydrophobie et autres gentillesses? Est-ce pour me mettre en appétit qu'on m'apporte en même temps mon journal et ma tasse de chocolat? Pourquoi m'apprendre qu'un petit prince d'Allemagne a passé une mauvaise nuit, qu'un pair d'Angleterre est arrivé en bonne santé dans son confortable château, et qu'un fabricant de châles français a été décoré par l'Empereur?

Edlyne fit un geste d'acquiescement muet.

— Soyons de bonne foi. Si je ne connais pas les journaux, je connais les hommes, et je suis sûre que vous êtes bien plus pressés de vous divertir du scandale que de chercher les beaux exemples dans vos feuilles de publicité. Mais qu'avez-vous, major? vous paraissez grave, sérieux : ce n'est plus vous. Seriez-vous malade?

— Nullement, signora, mais préoccupé.

— Préoccupé? Vous allez me conter cela. Auriez-vous perdu au jeu?

Edlyne fit un mouvement de dédain.

— Votre cheval s'est-il couronné? Votre tailleur vous a-t-il manqué de parole? Est-il apparu à l'horizon un nouvel astre d'élégance qui menace de vous éclipser?

Edlyne fut assez poli pour répondre « non » à chacun de ces sarcarmes. Il dépendait de la fée : elle le sentait et se promettait d'abuser de la faiblesse qu'impose au plus galant homme le besoin qu'il a de vous. Elle se hâta de reprendre avec un petit air impertinent :

— Est-ce que par hasard les absents auraient déjà tort. Un si bel absent doit faire exception. J'espère bien que la dame de vos pensées...

Edlyne jugea qu'il était temps d'interrompre le feu dirigé contre lui. Il poussa un soupir, et dit d'un ton sentimental :

— Ah! signora, n'accablez pas un homme sans défense! Vous devez savoir quelle est celle qui occupe toutes mes pensées.

— Tiens! on jurerait que vous allez me faire une déclaration.

— Pourquoi non, signora? Ne disposez-vous pas d'un trésor? Je suis prêt à vous le demander à genoux.

— Ah! ah! c'est par là que le vent souffle. Mon cher voisin, mon trésor a des oreilles, une langue; demandez-lui de se donner lui-même. Pour moi, je ne suis que le dragon des Hespérides, qui défend les oranges d'être cueillies, mais ne les empêche pas de tomber. Si ma pauvre Bulbulis veut tomber dans vos filets, et se mettre la corde au cou, elle est libre.

— Quoi! jugez-vous si mal l'amour le plus dévoué? n'est-ce pas moi qui viens enchaîner ma vie?

— Je ne juge rien, car j'ai le bonheur de ne rien comprendre à tout le galimatias romanesque que vous parez du nom d'amour. L'amour! Quand vous avez lâché ce beau mot, il semble que le soleil doive être flatté d'éclairer le monde, et que la terre se mette à tourner deux fois plus vite. Oh! je sais que le moyen est bon, et que toutes vos petites mortelles s'y laissent prendre. Usez-en donc, habile oiseleur; mais ne prétendez point que je sois complice de vos perfidies.

— Au moins, signora, puis-je espérer que vous ne parlerez point contre moi?

— Vous me croyez trop novice, major. Quand les parents parlent à une jeune fille contre quelqu'un de ses prétendants, c'est précisément à la tête de celui-là qu'elles se jettent. Elles ont, ma foi, raison. Folie pour folie, la plus complète est la meilleure.

— Vous-même, personnellement, avez-vous des objections?

— Moi?... Bien au contraire. Je vous trouve le plus charmant homme qui se puisse imaginer. Vous avez toujours été avec moi d'un empressement, d'une gaieté; on aurait dit que c'était à moi que vous faisiez la cour.

— Mais je compte bien vous la faire toujours.

— Même après le mariage?

— Même après le mariage.

Edlyne fit cette réponse avec tant de netteté et d'assurance que la fée ne put s'empêcher d'admirer la loyale impudence que donne l'habitude du monde.

« Comme il ment avec un œil limpide! comme il tromperait quelqu'un qui ne saurait pas ce que je sais! Tu me payeras cela, beau-fils! » Ce qui n'empêcha pas la fée de reprendre avec une moue pleine de coquetterie

d'une liberté nouvelle (il est vrai que le journal n'aurait pas lieu de paraître tous les jours), une victoire, une loi que tous doivent respecter. Je comprends les annonces, surtout celles des pharmaciens qui proposent des pâtes pectorales aux bronches délicates. Mais, qu'ai-je besoin de savoir que le feu a pris dans une cheminée de Londres ou de Paris, que deux maris ont tué leurs femmes et trois femmes empoisonné leurs maris? Pourquoi me raconter, dès le saut du lit, les vols, les banqueroutes, les suicides, les cas de choléra, d'hydrophobie et autres gentillesses? Est-ce pour me mettre en appétit qu'on m'apporte en même temps mon journal et ma tasse de chocolat? Pourquoi m'apprendre qu'un petit prince d'Allemagne a passé une mauvaise nuit, qu'un pair d'Angleterre est arrivé en bonne santé dans son confortable château, et qu'un fabricant de châles français a été décoré par l'Empereur?

Edlyne fit un geste d'acquiescement muet.

— Soyons de bonne foi. Si je ne connais pas les journaux, je connais les hommes, et je suis sûre que vous êtes bien plus pressés de vous divertir du scandale que de chercher les beaux exemples dans vos feuilles de publicité. Mais qu'avez-vous, major? vous paraissez grave, sérieux : ce n'est plus vous. Seriez-vous malade?

— Nullement, signora, mais préoccupé.

— Préoccupé? Vous allez me conter cela. Auriez-vous perdu au jeu?

Edlyne fit un mouvement de dédain.

— Votre cheval s'est-il couronné? Votre tailleur vous a-t-il manqué de parole? Est-il apparu à l'horizon un nouvel astre d'élégance qui menace de vous éclipser?

Edlyne fut assez poli pour répondre « non » à chacun de ces sarcarmes. Il dépendait de la fée : elle le sentait et se promettait d'abuser de la faiblesse qu'impose au plus galant homme le besoin qu'il a de vous. Elle se hâta de reprendre avec un petit air impertinent :

— Est-ce que par hasard les absents auraient déjà tort. Un si bel absent doit faire exception. J'espère bien que la dame de vos pensées...

Edlyne jugea qu'il était temps d'interrompre le feu dirigé contre lui. Il poussa un soupir, et dit d'un ton sentimental :

— Ah! signora, n'accablez pas un homme sans défense! Vous devez savoir quelle est celle qui occupe toutes mes pensées.

— Tiens! on jurerait que vous allez me faire une déclaration.

— Pourquoi non, signora? Ne disposez-vous pas d'un trésor? Je suis prêt à vous le demander à genoux.

— Ah! ah! c'est par là que le vent souffle. Mon cher voisin, mon trésor a des oreilles, une langue; demandez-lui de se donner lui-même. Pour moi, je ne suis que le dragon des Hespérides, qui défend les oranges d'être cueillies, mais ne les empêche pas de tomber. Si ma pauvre Bulbulis veut tomber dans vos filets, et se mettre la corde au cou, elle est libre.

— Quoi! jugez-vous si mal l'amour le plus dévoué? n'est-ce pas moi qui viens enchaîner ma vie?

— Je ne juge rien, car j'ai le bonheur de ne rien comprendre à tout le galimatias romanesque que vous parez du nom d'amour. L'amour! Quand vous avez lâché ce beau mot, il semble que le soleil doive être flatté d'éclairer le monde, et que la terre se mette à tourner deux fois plus vite. Oh! je sais que le moyen est bon, et que toutes vos petites mortelles s'y laissent prendre. Usez-en donc, habile oiseleur; mais ne prétendez point que je sois complice de vos perfidies.

— Au moins, signora, puis-je espérer que vous ne parlerez point contre moi?

— Vous me croyez trop novice, major. Quand les parents parlent à une jeune fille contre quelqu'un de ses prétendants, c'est précisément à la tête de celui-là qu'elles se jettent. Elles ont, ma foi, raison. Folie pour folie, la plus complète est la meilleure.

— Vous-même, personnellement, avez-vous des objections?

— Moi?... Bien au contraire. Je vous trouve le plus charmant homme qui se puisse imaginer. Vous avez toujours été avec moi d'un empressement, d'une gaieté; on aurait dit que c'était à moi que vous faisiez la cour.

— Mais je compte bien vous la faire toujours.

— Même après le mariage?

— Même après le mariage.

Edlyne fit cette réponse avec tant de netteté et d'assurance que la fée ne put s'empêcher d'admirer la loyale impudence que donne l'habitude du monde.

« Comme il ment avec un œil limpide! comme il tromperait quelqu'un qui ne saurait pas ce que je sais! Tu me payeras cela, beau-fils! » Ce qui n'empêcha pas la fée de reprendre avec une moue pleine de coquetterie

d'une liberté nouvelle (il est vrai que le journal n'aurait pas lieu de paraître tous les jours), une victoire, une loi que tous doivent respecter. Je comprends les annonces, surtout celles des pharmaciens qui proposent des pâtes pectorales aux bronches délicates. Mais, qu'ai-je besoin de savoir que le feu a pris dans une cheminée de Londres ou de Paris, que deux maris ont tué leurs femmes et trois femmes empoisonné leurs maris? Pourquoi me raconter, dès le saut du lit, les vols, les banqueroutes, les suicides, les cas de choléra, d'hydrophobie et autres gentillesses? Est-ce pour me mettre en appétit qu'on m'apporte en même temps mon journal et ma tasse de chocolat? Pourquoi m'apprendre qu'un petit prince d'Allemagne a passé une mauvaise nuit, qu'un pair d'Angleterre est arrivé en bonne santé dans son confortable château, et qu'un fabricant de châles français a été décoré par l'Empereur?

Edlyne fit un geste d'acquiescement muet.

— Soyons de bonne foi. Si je ne connais pas les journaux, je connais les hommes, et je suis sûre que vous êtes bien plus pressés de vous divertir du scandale que de chercher les beaux exemples dans vos feuilles de publicité. Mais qu'avez-vous, major? vous paraissez grave, sérieux : ce n'est plus vous. Seriez-vous malade?

— Nullement, signora, mais préoccupé.

— Préoccupé? Vous allez me conter cela. Auriez-vous perdu au jeu?

Edlyne fit un mouvement de dédain.

— Votre cheval s'est-il couronné? Votre tailleur vous a-t-il manqué de parole? Est-il apparu à l'horizon un nouvel astre d'élégance qui menace de vous éclipser?

Edlyne fut assez poli pour répondre « non » à chacun de ces sarcarmes. Il dépendait de la fée : elle le sentait et se promettait d'abuser de la faiblesse qu'impose au plus galant homme le besoin qu'il a de vous. Elle se hâta de reprendre avec un petit air impertinent :

— Est-ce que par hasard les absents auraient déjà tort. Un si bel absent doit faire exception. J'espère bien que la dame de vos pensées...

Edlyne jugea qu'il était temps d'interrompre le feu dirigé contre lui. Il poussa un soupir, et dit d'un ton sentimental :

— Ah! signora, n'accablez pas un homme sans défense! Vous devez savoir quelle est celle qui occupe toutes mes pensées.

— Tiens! on jurerait que vous allez me faire une déclaration.

— Pourquoi non, signora? Ne disposez-vous pas d'un trésor? Je suis prêt à vous le demander à genoux.

— Ah! ah! c'est par là que le vent souffle. Mon cher voisin, mon trésor a des oreilles, une langue; demandez-lui de se donner lui-même. Pour moi, je ne suis que le dragon des Hespérides, qui défend les oranges d'être cueillies, mais ne les empêche pas de tomber. Si ma pauvre Bulbulis veut tomber dans vos filets, et se mettre la corde au cou, elle est libre.

— Quoi! jugez-vous si mal l'amour le plus dévoué? n'est-ce pas moi qui viens enchaîner ma vie?

— Je ne juge rien, car j'ai le bonheur de ne rien comprendre à tout le galimatias romanesque que vous parez du nom d'amour. L'amour! Quand vous avez lâché ce beau mot, il semble que le soleil doive être flatté d'éclairer le monde, et que la terre se mette à tourner deux fois plus vite. Oh! je sais que le moyen est bon, et que toutes vos petites mortelles s'y laissent prendre. Usez-en donc, habile oiseleur; mais ne prétendez point que je sois complice de vos perfidies.

— Au moins, signora, puis-je espérer que vous ne parlerez point contre moi?

— Vous me croyez trop novice, major. Quand les parents parlent à une jeune fille contre quelqu'un de ses prétendants, c'est précisément à la tête de celui-là qu'elles se jettent. Elles ont, ma foi, raison. Folie pour folie, la plus complète est la meilleure.

— Vous-même, personnellement, avez-vous des objections?

— Moi?... Bien au contraire. Je vous trouve le plus charmant homme qui se puisse imaginer. Vous avez toujours été avec moi d'un empressement, d'une gaieté; on aurait dit que c'était à moi que vous faisiez la cour.

— Mais je compte bien vous la faire toujours.

— Même après le mariage?

— Même après le mariage.

Edlyne fit cette réponse avec tant de netteté et d'assurance que la fée ne put s'empêcher d'admirer la loyale impudence que donne l'habitude du monde.

« Comme il ment avec un œil limpide! comme il tromperait quelqu'un qui ne saurait pas ce que je sais! Tu me payeras cela, beau-fils! » Ce qui n'empêcha pas la fée de reprendre avec une moue pleine de coquetterie

d'une liberté nouvelle (il est vrai que le journal n'aurait pas lieu de paraître tous les jours), une victoire, une loi que tous doivent respecter. Je comprends les annonces, surtout celles des pharmaciens qui proposent des pâtes pectorales aux bronches délicates. Mais, qu'ai-je besoin de savoir que le feu a pris dans une cheminée de Londres ou de Paris, que deux maris ont tué leurs femmes et trois femmes empoisonné leurs maris? Pourquoi me raconter, dès le saut du lit, les vols, les banqueroutes, les suicides, les cas de choléra, d'hydrophobie et autres gentillesses? Est-ce pour me mettre en appétit qu'on m'apporte en même temps mon journal et ma tasse de chocolat? Pourquoi m'apprendre qu'un petit prince d'Allemagne a passé une mauvaise nuit, qu'un pair d'Angleterre est arrivé en bonne santé dans son confortable château, et qu'un fabricant de châles français a été décoré par l'Empereur?

Edlyne fit un geste d'acquiescement muet.

— Soyons de bonne foi. Si je ne connais pas les journaux, je connais les hommes, et je suis sûre que vous êtes bien plus pressés de vous divertir du scandale que de chercher les beaux exemples dans vos feuilles de publicité. Mais qu'avez-vous, major? vous paraissez grave, sérieux : ce n'est plus vous. Seriez-vous malade?

— Nullement, signora, mais préoccupé.

— Préoccupé? Vous allez me conter cela. Auriez-vous perdu au jeu?

Edlyne fit un mouvement de dédain.

— Votre cheval s'est-il couronné? Votre tailleur vous a-t-il manqué de parole? Est-il apparu à l'horizon un nouvel astre d'élégance qui menace de vous éclipser?

Edlyne fut assez poli pour répondre « non » à chacun de ces sarcarmes. Il dépendait de la fée : elle le sentait et se promettait d'abuser de la faiblesse qu'impose au plus galant homme le besoin qu'il a de vous. Elle se hâta de reprendre avec un petit air impertinent :

— Est-ce que par hasard les absents auraient déjà tort. Un si bel absent doit faire exception. J'espère bien que la dame de vos pensées...

Edlyne jugea qu'il était temps d'interrompre le feu dirigé contre lui. Il poussa un soupir, et dit d'un ton sentimental :

— Ah! signora, n'accablez pas un homme sans défense! Vous devez savoir quelle est celle qui occupe toutes mes pensées.

— Tiens! on jurerait que vous allez me faire une déclaration.

— Pourquoi non, signora? Ne disposez-vous pas d'un trésor? Je suis prêt à vous le demander à genoux.

— Ah! ah! c'est par là que le vent souffle. Mon cher voisin, mon trésor a des oreilles, une langue; demandez-lui de se donner lui-même. Pour moi, je ne suis que le dragon des Hespérides, qui défend les oranges d'être cueillies, mais ne les empêche pas de tomber. Si ma pauvre Bulbulis veut tomber dans vos filets, et se mettre la corde au cou, elle est libre.

— Quoi! jugez-vous si mal l'amour le plus dévoué? n'est-ce pas moi qui viens enchaîner ma vie?

— Je ne juge rien, car j'ai le bonheur de ne rien comprendre à tout le galimatias romanesque que vous parez du nom d'amour. L'amour! Quand vous avez lâché ce beau mot, il semble que le soleil doive être flatté d'éclairer le monde, et que la terre se mette à tourner deux fois plus vite. Oh! je sais que le moyen est bon, et que toutes vos petites mortelles s'y laissent prendre. Usez-en donc, habile oiseleur; mais ne prétendez point que je sois complice de vos perfidies.

— Au moins, signora, puis-je espérer que vous ne parlerez point contre moi?

— Vous me croyez trop novice, major. Quand les parents parlent à une jeune fille contre quelqu'un de ses prétendants, c'est précisément à la tête de celui-là qu'elles se jettent. Elles ont, ma foi, raison. Folie pour folie, la plus complète est la meilleure.

— Vous-même, personnellement, avez-vous des objections?

— Moi?... Bien au contraire. Je vous trouve le plus charmant homme qui se puisse imaginer. Vous avez toujours été avec moi d'un empressement, d'une gaieté; on aurait dit que c'était à moi que vous faisiez la cour.

— Mais je compte bien vous la faire toujours.

— Même après le mariage?

— Même après le mariage.

Edlyne fit cette réponse avec tant de netteté et d'assurance que la fée ne put s'empêcher d'admirer la loyale impudence que donne l'habitude du monde.

« Comme il ment avec un œil limpide! comme il tromperait quelqu'un qui ne saurait pas ce que je sais! Tu me payeras cela, beau-fils! » Ce qui n'empêcha pas la fée de reprendre avec une moue pleine de coquetterie

— En vérité, vous me gâtez, major. Ainsi vous m'emmènerez avec vous?

— Assurément, signora, à moins que les délices de ce climat, cette maison à laquelle vous devez être si attachée ne vous retiennent. Notre ciel est froid, pluvieux, triste.

— Non, non, cela ne m'effraye pas. Je suis plus jeune que je n'en ai l'air et je puis tout braver. Je me fais une fête d'être présentée à votre famille, à vos amis.

Edlyne ne sourcilla pas.

— La fête sera pour eux, signora.

— Les spectacles, les bals, vous me ferez tout connaître?

— La fatigue et l'ennui vous dégoûteront vite.

— Je vous répète que je suis infatigable; quant à l'ennui, il n'est contagieux que pour les sots. Et vous ne me refuserez point votre bras?

— Comment donc? Il vous est acquis de droit.

— Bravo! Je serai fière de paraître aux yeux de tous, entre le brillant major et la ravissante Bulbulis. Mais ne craignez rien, vous n'aurez point non plus à rougir de moi. Déjà je me conforme à vos modes. Vous le voyez, je porte une crinoline.

Edlyne ne le voyait que trop.

— Je ne manque pas d'esprit, et ma puissance me permettra de captiver l'attention universelle. Je parie que ce sera un engouement!

Edlyne n'avait nullement envie de relever le pari.

— A propos, irai-je à la cour?

Pour le coup Edlyne eut de la peine à se retenir.

— Vous savez que le privilége des fées est d'avoir affaire aux têtes couronnées. Je grille d'impatience de me montrer dans mon vrai rôle.

Edlyne qui avait été un instant saisi par la vivacité de ces tableaux sentit ses cheveux se dresser sur la tête; mais une simple réflexion suffit pour lui rendre sa tranquillité d'esprit : « Après le mariage il serait le maître. » Il pouvait donc se prêter aux illusions de la pauvre fée, résolu qu'il était à suivre plus tard une politique différente : c'était de bonne guerre. Celle-ci, qui avait espéré le pousser à bout, n'en fut que plus furieuse. Elle cacha son dépit, songeant que sa vengeance était prête, et pour ne point se trahir, elle se leva et fit appeler Bulbulis.

Bulbulis, fidèle à la promesse que sa marraine avait exigée d'elle, descendit aussitôt; elle fit son entrée sans humeur ni embarras.

— Assieds-toi là, mignonne, lui dit la fée. Voici M. Edlyne qui désire t'entretenir d'affaires sérieuses. Causez à votre aise : je ne vous écoute pas. Je vais me plonger dans mon journal. Il me reste à lire un article de cinq colonnes : *Critique littéraire de la quinzaine*. Ce doit être divertissant, car j'imagine que MM. les auteurs doivent s'accommoder les uns les autres de la bonne manière.

Elle remit ses lunettes, s'enfonça dans la bergère avec un air de détachement profond, sans souci de la politesse, s'isolant de tout ce qui l'entourait et commençant à remuer les lèvres, comme si, en épelant tout bas, elle donnait plus d'intensité à son attention. Le major fut touché de tant de complaisance et sentit se dissiper le nuage qui avait troublé son esprit. Il eut une velléité de reconnaissance qui, du reste, ne l'engageait à rien. Mais comme les bons sentiments rendent toujours le cœur plus léger, il se trouva d'autant plus dispos pour la grande partie qu'il allait jouer.

En joueur habile, il se garda de l'entamer brusquement, ce qui eût effrayé son adversaire. Il commença par montrer de l'abandon et par protester contre les intentions que lui prêtait la fée :

— Parmi les affaires dont votre marraine me permet de vous parler, princesse, vous devinez que la plus sérieuse est l'inquiétude que m'inspire votre santé.

— Ma santé, monsieur, ne doit pas vous inquiéter; une indisposition dont je suis tout à fait remise.

— Cependant vous avez gardé la chambre pendant plusieurs jours. Était-ce pour punir des coupables qui avaient failli vous offenser?

Bulbulis ne répondit pas, mais un noble ressentiment anima ses traits, et sa beauté tranquille jeta un éclat inaccoutumé. Le sang courut sous sa peau transparente comme une flamme cachée. Edlyne en fut frappé : il se demanda quelle ne serait pas l'ivresse de celui qui ferait battre le cœur de cette Galatée, plus pure que le marbre de Paros. Il reprit d'un ton soumis, mais non sans fierté :

— J'ai eu tort de vouloir donner ma vie pour vous, quand vous ne m'en aviez point accordé le droit. Dans mon pays on aime mieux mourir que de voir la femme qu'on.... respecte, insultée devant soi. J'ai cru que le comte Max avait essayé de vous compromettre. Je me trompais, tout s'est expliqué : pardonnez-moi.

Quelle jeune fille refuserait un pardon sollicité dans des termes aussi

chevaleresques? Bulbulis chercha une question obligeante qui, tout en changeant le cours de la conversation, prouvât au major qu'elle ne lui en voulait plus.

— J'ai tout intérêt à ne point me faire de vous un ennemi, monsieur, car vous êtes notre voisin, après avoir été notre hôte. Êtes-vous satisfait de la villa Casale?

— J'y suis arrivé plein d'espérances qui, jusqu'ici, se sont peu réalisées.

— Elle est charmante, en effet, dit Bulbulis qui feignit de ne point comprendre. Votre ami, M. Georges, ne travaille-t-il pas à en faire une merveille?

— Georges est heureux (ici le major poussa un éloquent soupir). Sa mélancolie n'exclut pas l'insouciance. Il aime la nature et cela lui suffit.

— Cependant il paraît triste.

— C'est la tristesse des exilés. Ils sentent autour d'eux le vide et l'indifférence. L'homme le plus fort s'affaisse sur lui-même dès que ses affections n'ont plus où s'attacher.

— M. Georges vous aime, cependant.

— Oui certes, et je le lui rends bien. Il a des ressources personnelles, et l'orgueilleux veut absolument me payer pension. Le besoin ne l'attache donc point à moi : cela n'empêche pas que depuis trois ans nous ne soyons inséparables.

— D'où vient sa passion pour les fleurs?

— De son désœuvrement, je le suppose. Attendez, je me trompe. Il m'a dit qu'il avait eu jadis, chez son père, un vaste jardin, des serres, qu'il s'en était beaucoup occupé.... C'est cela; souvenir du pays.

— Vous-même, monsieur le major, vous aimez les fleurs?

— A la folie, à condition qu'elles soient dans la main ou dans les cheveux d'une personne telle que vous.

— Alors c'est vous qui avez jeté les bouquets sur mon balcon?

— Moi! des bouquets sur votre balcon! Non, signora! Mais dès demain j'ordonnerai à mon jardinier de vous en faire, de couper tout ce qu'il y a de plus beau. Étourdi! où avais-je la tête? Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt! Ah! que je suis désolé....

Edlyne s'échauffait en parlant. Bulbulis mit un doigt sur ses lèvres, et, avec l'expression du plus profond étonnement, lui montra sa marraine. La petite fée dormait. Le journal avait glissé sur ses genoux, sa tête s'était inclinée sur le côté, et son sommeil paraissait

si doux qu'on eût volontiers approché un miroir de ses lèvres pour s'assurer qu'elle n'était point morte.

— Elle qui ne dort jamais! dit Bulbulis presque à voix basse.

— Comment, elle ne dort jamais? reprit Edlyne en étouffant également le son de sa voix.

Bulbulis lui fit signe que non.

— Les fées ne connaissent point le sommeil, ajouta-t-elle avec une conviction tranquille.

— Alors, que font-elles la nuit?

— Elles travaillent, lisent, se promènent, conversent avec la nature. C'est surtout pendant la nuit qu'elles exercent leur puissance et lutinent les hommes.

Edlyne crut que Bulbulis se moquait de lui, mais elle le regardait avec une telle candeur qu'il était impossible de douter de sa bonne foi. « Elle irait bien avec Georges, pensait-il, elle est dupe comme lui des prétentions bouffonnes de la fée. » Sans essayer de détromper Bulbulis, il rapprocha sa chaise de la sienne, se pencha vers elle :

— Jugez, princesse, de la puissance du journal qui a fait un tel miracle! C'est en lisant un article littéraire qu'une fée a dormi pour la première fois!

Bulbulis rit de bon cœur, et il sembla aux deux jeunes gens que ce rire les rapprochait et créait entre eux un lien plus intime. Le recueillement du soir, la lampe qui brûlait avec monotonie, le sommeil de l'argus qui défendait Bulbulis, la confiance ingénue de la belle princesse dont il avait désarmé le courroux, tout contribuait à exalter le courage d'Edlyne : il lui semblait que dans ce salon silencieux un parfum d'amour planait dans l'air et devait pénétrer les jeunes poitrines qui le respiraient. Il voulait s'approcher encore de Bulbulis : il n'osait. Il voulait lui tendre la main : sa propre main n'avait point la force de s'avancer. Il ne se reconnaissait plus, lui si impétueux, si entreprenant; un sentiment de timidité inconnue ne lui prouvait que trop qu'il aimait pour la première fois et que son bonheur allait se décider dans quelques minutes.

Après une pause calculée, qui lui laissa le temps d'amener sur son visage un nuage de mélancolie, il dit à Bulbulis avec un accent de tendre élégie :

— Ainsi, vous avez trouvé des fleurs sur votre balcon! Un autre plus heureux... Ah! princesse, quelle douleur pour moi! Et il murmura plus bas, comme s'il s'adressait à lui-même : « Quelle jalousie! »

Bulbulis, d'un front rougissant, balbutiait une réponse.

— Je ne sais que trop, continua Edlyne sans l'écouter, et paraissant s'abandonner au cours de ses réflexions, je ne sais que trop quel est le glorieux rival qui ruine toutes mes espérances. Hélas! Je n'ai ni son nom ni son génie. J'ignore l'art d'écrire des pages pleines de poésie et d'images séduisantes, d'ajuster des mots choisis, de parler une langue qui éblouit au point que les sentiments les plus vulgaires deviennent divins par la beauté de la forme. Comment lutter, moi qui ne suis pas un poëte?

Et Edlyne, poussant un amer soupir, demeura plongé dans la contemplation de sa propre pensée.

Bulbulis, novice devant des attaques de ce genre, incapable de feindre, fut touchée de la douleur d'Edlyne, plus touchée encore de ses soupçons. Elle hésita, puis s'enhardit un peu et d'une voix tremblante :

— Je n'ai point l'expérience du monde; je n'ai point eu de mère pour m'enseigner ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire. Ne me jugez point sévèrement, monsieur Edlyne, si mes paroles vous semblent déplacées dans la bouche d'une jeune fille. Je tiens trop à l'estime d'un homme tel que vous, pour.... Elle s'arrêta, couverte de confusion; mais Edlyne eut un geste d'encouragement si empressé, si respectueux, un regard si maternel, qu'il eût fait parler un rocher. Elle reprit après un effort :

— Les bouquets, dont il n'eût peut-être pas dû être question entre nous, je ne les ai ni désirés ni acceptés. J'ignore, je vous le jure, qui les fait parvenir chaque nuit sur mon balcon. Ils n'entrent point dans ma chambre, car tous les matins ils sont jetés et se flétrissent à l'écart.

Avec quelle joie ardente ne vit-elle pas cet aveu accueilli!

— Quant aux lettres et aux vers auxquels vous avez fait allusion, ma marraine seule peut vous en avoir donné avis. Elle a dû ajouter que c'était à elle qu'on avait eu la convenance de les adresser, et que je ne les avais lus que sur son injonction formelle.

— Vous avez l'instinct de toutes les délicatesses. Mais la délicatesse ne va point sans l'équité. Serez-vous assez équitable pour m'accorder les mêmes droits qu'au comte Max? Je ne vous demande que de me laisser plaider ma cause à mon tour.

Comme il vit que ces mots effrayaient Bulbulis, il se hâta d'ajouter :

— Que craignez-vous? Votre marraine me l'a permis; elle est auprès de nous; elle nous entendrait même si elle ne s'était laissé subjuguer par les charmes de la littérature.

Edlyne avait une manière de prier qui ne permettait guère le refus. Un ton plein d'une soumission câline, l'art d'ôter toute importance à la requête qu'il présentait et de mêler la plaisanterie au sérieux, eussent désarmé une prude endurcie. De plus, il n'attendit pas la réponse de Bulbulis qui hésitait, et reprit comme si l'hésitation de celle-ci était un consentement :

— Vous êtes orpheline, princesse; j'ai perdu également mes parents dès l'enfance. Élevé par des mains indifférentes, j'entrai dans le monde avec une fortune considérable. C'est vous dire que les plaisirs, les fêtes, les amis, les flatteurs, tous les enivrements m'ont accueilli. A quoi bon vous retracer des années qui ne doivent point compter dans ma vie? Car j'ai vécu, mais je n'ai point été heureux. Peu à peu j'ai senti en moi et autour de moi un vide affreux. Les honneurs, la richesse, quelle vanité si on ne les met aux pieds d'une femme qu'on aime! Le feu de la jeunesse, la soif de se dévouer, les sentiments les plus tendres, quel supplice, s'ils n'ont point une tête chérie sur laquelle se fixer! Alors, je me suis formé dans mes rêves une idole que j'avais la conviction de rencontrer un jour. Cette idole, c'était une jeune femme qui portait mon nom et qui ne me quittait jamais, le bras enlacé à mon bras. Toutes nos pensées étaient communes, et mon âme se retrempait plus fière et plus douce à la fois dans ce noble commerce. Pour devenir digne d'elle, je me trouvais capable de tout, d'être héros et de commander un jour aux armées comme on commanderait à la foudre. La lutte, les souffrances, les intrigues, la maladie, la mort même ne m'auraient point arrêté, pourvu que je fusse certain d'obtenir d'elle un seul regard qui me dît : « Je suis contente. » Que de fois, par la pensée, je lui ai donné place auprès de moi dans ma calèche emportée par quatre chevaux fougueux! Je croyais entendre derrière nous le long murmure d'admiration de la foule groupée sur son passage, et j'en jouissais plus que de tous mes triomphes. Dans les bals, dans les fêtes de la cour, elle était encore auprès de moi, la première, la plus belle, et les rois m'honoraient de leur envie. Que de parures, que de bijoux, que de tissus appelés des quatre parties du monde je lui ai essayés en imagination! et chaque épreuve me la faisait voir plus radieuse. Le monde entier était ouvert à nos courses vagabondes; partout le bonheur nous attendait

sous une nouvelle forme, mais elle était reine surtout, reine adorée à deux genoux, dans notre somptueuse demeure, assise à notre cher foyer, dispensant la joie à ceux qui l'entouraient, de même que le soleil répand ses rayons bienfaisants. Cette femme, à qui j'ai juré d'offrir ma main, d'enchaîner ma vie, de dévouer jusqu'à la dernière goutte de mon sang, cette femme que je suis venu chercher à Nice, conduit par le doigt de la Providence, et que j'aurais cherchée jusqu'aux confins de l'univers, cette femme qui sera pour moi l'image de la Divinité sur la terre, princesse.... c'est vous.

Edlyne, entraîné par ses propres paroles et par les sentiments qui remplisssaient son cœur, allait se jeter aux pieds du Bulbulis : mais il s'arrêta stupéfait. La princesse, pendant qu'il achevait son discours avait tiré de son sein un petit médaillon de cristal. L'émotion l'avait sans doute forcée à chercher le secours d'un parfum vivifiant. A peine avait-elle ouvert le cristal et respiré une fleur qu'il contenait, qu'aussitôt ses yeux s'étaient dilatés pour devenir immobiles, puissants comme ceux d'une pythonisse. Elle semblait ne plus rien voir, ne plus rien entendre, insensible à tout ce qui l'entourait, tendue vers l'espace infini ou vers l'avenir.

Au même instant, Edlyne sentit sur son épaule un doigt sec et nerveux. Il se retourna : la fée était debout derrière lui, lui faisant signe de la suivre et de ne point troubler Bulbulis : il obéit machinalement, alla s'asseoir sur un siége qui touchait à la bergère dont la fée reprit possession avec une grâce indolente : il ressemblait à un écolier pris sur le fait.

— Très-bien, major, très-bien! Vous avez du feu, un bel organe, des idées peu neuves mais élégamment rajeunies. Quel dommage que vous ne vous soyez point fait avocat! Ah! il a fallu votre éloquence pour m'arracher aux séductions non moins puissantes de votre journal. Beau triomphe, major! Êtes-vous toujours aussi brillant? Je conçois que peu de femmes aient eu la force de vous résister. Ne regardez point Bulbulis avec tant d'inquiétude, elle ne m'entend point. Absorbée par la gravité de ses réflexions, elle ne s'apercevrait pas que la maison brûle. Laissez-la peser l'honorable proposition que vous venez de lui faire et sonder l'avenir. Pauvre enfant! elle sait que c'est le bonheur ou le malheur de toute sa vie qui va se décider. Ayez une confiance absolue dans son jugement : il vaut un oracle. Mais, cher major, pour vous aider à prendre patience, je vous ferai quelques communications du plus haut intérêt.

Et la fée avait des grimaces aigres-douces; sa joie ressemblait à celle d'un chat qui joue avec une souris. Elle ouvrit un tiroir de la table, y prit un rouleau de parchemins, referma le tiroir, mit ses lunettes, dénoua le rouleau, et tenant le major sous son regard acéré et cruel :

— Vous serez bientôt de la famille, cher major; du moins j'aime à le supposer. Or, vous nous épousez sans nous connaître. Pour répondre à votre chevaleresque confiance, je dois vous montrer les titres de la chère petite que vous voulez me ravir, grand vainqueur. Vous verrez que nous sommes une princesse des plus qualifiées et que notre noblesse remonte à la reine Berthe. Quant à la fortune, quoique la vôtre vous permette de ne point y tenir, — ah! ne me faites pas vos grands airs dédaigneux, puisque je crois à votre désintéressement. Je vous répète que j'y crois. Le moyen de ne pas y croire! — Je reprends donc : Quant à la fortune, quoique la vôtre vous permette de ne point y tenir, ma filleule n'est pas précisément pauvre. Par exemple, je ne vous promets pas de vous montrer des tonnes d'or dans ma cave. Jadis, au bon vieux temps, j'aurais pu tout comme une autre vous donner la clef d'un souterrain enchanté, où les ruisseaux roulaient des milliers de diamants, où les fruits suspendus aux arbres étaient des émeraudes, des perles, des rubis, et d'où vous auriez emporté la charge de six mulets. Mais vos esprits forts et vos révolutions ont corrigé tous ces abus. Vous-même, je suis sûre que vous préférez aujourd'hui quelques rentes sur l'État et quelques obligations de chemin de fer. Tenez, voici les comptes du banquier Avigdoro : vous le connaissez, puisque vous m'avez raconté qu'il vous avait donné un déjeuner à Villefranche, au bord de la mer, avec la galanterie d'un orchestre. Parcourez donc ces paperasses et soyez édifié.

Edlyne voulut répondre; la fée lui imposa silence d'un geste impérieux, ramassa son journal et parut le lire avec un redoublement d'intérêt. Force fut donc au major de prendre connaissance des titres qu'on lui mettait entre les mains. Il le fit, d'abord avec distraction, en se détournant souvent vers l'immobile Bulbulis. Peu à peu sa curiosité fut excitée à un tel point qu'il ne put s'empêcher de feuilleter avec précipitation le volumineux dossier et de s'y plonger tout entier.

La fée le guettait sous ses lunettes; son œil semblait savourer un plaisir délicieux. On eût dit que tout ce qui pouvait enflammer

la passion et les espérances du jeune homme réjouissait ce petit être vindicatif.

Que se passait-il, pendant ce temps, dans l'âme de Bulbulis? Vers quelles scènes magiques s'était-elle envolée?

Dès qu'elle eut respiré la fleur de narcisse, Bulbulis sentit qu'une vapeur subtile lui montait au cerveau, engourdissait sa pensée, lui ôtait la volonté de se mouvoir et jusqu'à la conscience de vivre. Dépouillée de son enveloppe mortelle, elle flottait au milieu de ténèbres mornes et silencieuses. Son souffle précaire n'était plus qu'un frisson d'angoisse : était-ce devant le néant, était-ce devant l'infini? Tout à coup un courant magnétique la saisit et la fit glisser à travers l'espace comme un atome impalpable. Un point lumineux apparut dans le lointain : ce point grandit rapidement, et bientôt Bulbulis se trouva devant une fenêtre éclairée. A travers les tentures qui encadraient la fenêtre, elle vit un salon splendide mais en désordre, rempli de fleurs qui penchaient la tête; les bougies des lustres achevaient de se consumer. Une fête s'était donnée, sans doute, et les invités venaient de se retirer. Seule, une jeune femme était restée. Assise languissamment, elle paraissait triste, et sa grâce ajoutait encore quelque chose de plus touchant à sa douleur. Bulbulis crut se voir dans un miroir, après une nuit d'insomnie. C'étaient ses cheveux, ses yeux, ses traits, sa pose préférée : seulement sa fraîcheur de vingt ans avait fait place à une pâleur exquise. Sa mise était d'une suprême élégance et celle d'une grande dame. N'était-ce point une sœur aînée qu'elle n'avait jamais connue?

Aussitôt elle fut attirée vers cet être charmant par un amour ineffable. Ni les murs ni les fenêtres soigneusement closes n'étaient un obstacle pour elle : son essence immatérielle se jouait à travers la matière. Déjà elle planait au-dessus de la jeune femme dont la bouche insensible était entr'ouverte comme si elle attendait une âme envolée. Bulbulis éprouva l'éblouissement qu'éprouve l'exilé lorsqu'il revoit les lieux qui l'ont vu naître. Un désir immense, invincible, l'enchaînait à cette statue sans mouvement : avec la rapidité de l'éclair, elle pénétra à travers les lèvres roses que son passage fit tressaillir. Elle était chez elle, bien chez elle, dans sa chaude prison, entourée des douces émanations de la vie. Ici battait son cœur, là son souffle dilatait sa poitrine, dans cette partie de la tête se reflétaient les images et naissaient les idées; par ces conduits secrets la volonté transmettait ses ordres aux muscles dociles. Telle une ménagère

diligente, surprise par les ténèbres, erre dans sa vaste demeure, trouve chaque objet à sa place, le prend, le remet d'une main familière et se réjouit de l'ordre merveilleux qu'elle a établi.

Redevenue maîtresse d'elle-même, Bulbulis voulut penser à Nice, à sa chère villa, à sa marraine. Combien tous ces souvenirs lui parurent éloignés! Que d'événements la séparaient de cette heureuse époque! Elle se revit alors mariée dans l'église de Cimiés, partant avec son mari, parcourant l'Italie, dont toutes les beautés se retraçaient en lignes de feu dans sa mémoire; elle arrivait dans une capitale étrangère où un accueil magnifique lui était fait. L'hiver commençait : avec lui les plaisirs, les bals, les spectacles, mille frivolités dont elle s'était lassée avant le printemps. Aujourd'hui même, combien la fête qu'elle avait donnée à son tour l'avait attristée! Pourquoi cette fête? N'était-ce point pour l'anniversaire de son mariage? Hélas! déjà un an!

A ces mots, qu'elle prononçait tout bas, Bulbulis se sentit au cœur une morsure aiguë. Un flot de pensées amères l'assaillit aussitôt; mais aucune ne la surprenait, toutes étaient ses compagnes accoutumées, les compagnes de ses jours et de ses nuits. Avant qu'elle ne recommençât à écouter pour la centième fois leurs poignants aveux, une porte s'ouvrit. Bulbulis ne retourna même pas la tête : elle savait que c'était Edlyne.

Edlyne était encore le cavalier que Nice avait admiré, mais il avait engraissé, effet du bien-être domestique sur les mauvais sujets qui se rangent. Quoique sa tenue fût toujours celle d'un dandy, il y perçait une pointe de négligence; il avait renoncé à plaire aux femmes et s'était rejeté sur la compagnie des hommes où le laisser aller est de mode. Cercles, clubs, courses, paris, chasses, jeu, bons repas, il menait tout de front, jetant aux quatre vents son activité joyeuse et son inépuisable fortune. Parfait, du reste, pour sa femme qu'il proclamait devant tout le monde lui être supérieure autant que les anges le sont aux pécheurs endurcis, il l'adorait comme un sujet adore une princesse, comme un dévot adore une sainte, de loin et sans faire aucun effort pour devenir son égal. Chaque jour augmentait cette distance, parce que Bulbulis en souffrait, parce que la douleur ajoutait chaque jour à son âme un peu de la noblesse que le plaisir ôtait à celle de son mari.

Edlyne vint galamment baiser la main de sa femme.

— Vous étiez charmante ce soir, Bulbulis.

Elle s'efforça de sourire.

— Tant mieux si je vous ai plu, mon ami.

— Me plaire, ce n'est rien. Mais tout le monde vous proclame la reine parmi les plus belles. Jugez si je suis fier d'exciter tant d'envie.

Bulbulis, jetant un regard sur son mari, s'aperçut qu'il avait changé sa toilette, malgré l'heure avancée de la nuit :

— Vous sortez? lui dit-elle.

— J'ai promis une revanche au duc. Vous savez que je lui ai gagné des monceaux d'or la nuit dernière. Il m'attend au Cercle depuis minuit.

— Ah! fit Bulbulis.

— Ne me grondez pas, vous qui avez le bonheur de n'avoir aucune des faiblesses de l'humanité. Tenez, voici ma rançon : cent louis pour vos pauvres.

— Merci, mais je pensais...

— Vous pensiez?

— Non, rien.

— De grâce, soyez sincère. Ne fais-je pas ma joie de satisfaire tous vos désirs?

— C'est un enfantillage.

— Dites toujours. Vous pensiez...

— Que ce jour était l'anniversaire de notre mariage.

— L'avais-je oublié? Cette fête, ce collier à votre cou?

— Ah! mon ami! j'eusse préféré une fleur des champs cueillie par vous. Quant aux fêtes, vous savez qu'elles sont mon supplice. Combien il eût été plus doux de passer la journée entre nous, de parler de Nice et de nos souvenirs!

— De bonne foi, ma chère Bulbulis, nous sommes de trop vieux mariés pour nous livrer à ces bucoliques bourgeoises.

— Au moins ne me quittez pas maintenant. Je me sens si triste.

Edlyne ne répondit pas; son visage trahissait plus d'ennui que d'inquiétude.

— Je vous en prie, reprit Bulbulis, faites-moi ce soir le sacrifice de vos cartes. J'ai une requête à vous présenter.

Edlyne fit un geste qui était plutôt de la résignation que de l'impatience. Il se leva, tira froidement un cordon de sonnette :

— Allez au Cercle, dit-il au domestique qui entra, présentez mes excuses au duc; qu'il veuille bien m'attendre encore une demi-heure.

Bulbulis rougit d'obtenir si peu. Elle retint son mari qui voulait s'asseoir près d'elle :

— Non, non, dit-elle, partez, ne vous faites point attendre. Je vous dirai plus tard ce que j'ai à vous dire.

Edlyne fit un signe au domestique pour lui enjoindre d'exécuter ses ordres. La porte fut aussitôt refermée.

— Parlez maintenant, dit-il, en se laissant tomber gracieusement dans un fauteuil auprès de Bulbulis.

La pauvre princesse n'avait plus d'orgueil. Quelle femme en a lorsqu'elle veut reconquérir son bonheur?

— Mon ami, dit-elle, je voulais vous demander de me conduire à Nice.

— A Nice? Bon Dieu! seriez-vous malade?

— Non, mais je souffre. J'ai le mal du pays. Ici, tout me pèse, tout m'accable. Supposez que c'est un caprice ridicule. Je vous en prie, menez-moi respirer la belle lumière qui a éclairé ma jeunesse.

— Si votre santé l'exigeait, ma chère Bulbulis, nous partirions dès demain. Vous, si raisonnable, allez-vous devenir nerveuse comme nos petites maîtresses?

— Qu'importe le motif? Vous m'avez dit que vous vous faisiez une joie de satisfaire tous mes désirs. C'est la première fois que je mets vos protestations à l'épreuve.

— Eh bien! soit. Nous irons à Nice; je vous le promets. Êtes-vous contente?

— Et nous partons?

— Comme vous y allez! Nous partirons en novembre ou en décembre, à votre choix.

— Quoi! dans cinq mois?

— Oui, dans cinq mois s'il ne survient rien d'ici là.

Bulbulis se laissa retomber avec découragement; puis, résolue à tenter un nouvel effort :

— Mais nous sommes libres : rien ne nous retient!

— Nous sommes libres? Non pas. Et nos engagements? et mes paris? et les courses? et les visites que nous devons faire, dans les châteaux de nos amis, en juin et en juillet? Et les invités que nous recevrons nous-mêmes dans nos terres à l'automne? Ne voulez-vous point être la plus adulée des châtelaines? Je vous vois d'ici, avec votre grâce et votre esprit, faisant les honneurs de mon vieux ma-

noir. Et les chasses? moi qui me suis vanté de les mettre sur un pied royal. Que dirait le monde si nous nous dérobions avant d'avoir rempli nos promesses?

— Le monde! toujours le monde! C'est ce monde odieux que je voudrais fuir. Ne voyez-vous pas qu'il nous prend notre temps, notre santé, notre bonheur, pour ne nous donner en échange que des envieux ou des flatteurs et un vain bruit? Après six mois, je m'y trouve plus étrangère que le premier jour. Des compliments, des mensonges, des grimaces, toujours les mêmes; pas un cœur conquis, pas une affection resserrée, pas un dévouement sur lequel reposer en paix. Nos immenses richesses font notre puissance. Plût au ciel qu'elles fussent englouties demain! Nous aurions enfin la solitude autour de nous; et la solitude serait un bonheur, auprès de cette fièvre qui nous agite.

— Décidément, vous avez vos nerfs, dit tranquillement le major, qui avait regardé le plafond et battu une marche avec ses doigts, comme s'il était accoutumé aux plaintes de cette sorte. Il faut que chacun accepte les devoirs de sa position, ma chère amie. Vous saviez en m'épousant quelle place vous occuperiez dans ce monde que vous peignez sous des couleurs si noires. Vous paraissiez alors enchantée d'y entrer, en vous appuyant sur mon bras.

— Hélas! Edlyne, ce bras m'inspirait tant de confiance!

— L'a-t-il perdue? Ai-je démérité?

— Je ne dis pas cela.

— Vous le diriez que personne ne vous croirait. La ville et la cour ne me citent-elles pas comme le modèle des maris? Tenez, la marquise le proclamait encore ce soir devant trente témoins.

— De grâce, mon ami, ne citez ni cette femme ni ses propos.

— Pourquoi? C'est une des lionnes les plus spirituelles de tous nos salons.

— Je vous le répète, laissons cette femme.

— Je vous assure, ma chère Bulbulis, qu'elle a beaucoup d'amitié pour vous.

— Vous voulez me pousser à bout? Sachez donc, mon pauvre Edlyne, que j'ai entendu l'éloge qu'elle vous décernait. Vous êtes bien bon d'en être fier : « Major, comme la vertu vous sied mal et vous épaissit. Nous voilà bien vengées. »

Edlyne se mordit les lèvres.

— Vous aurez mal entendu, dit-il d'un ton sec.

— Je n'ai que trop entendu. Du reste, la marquise, qui m'avait

vue derrière un groupe, a eu soin d'élever la voix. Voilà un des plaisirs que le monde m'offre chaque jour, c'est de rencontrer vos anciennes maîtresses, de les entendre vous railler, et de voir qu'elles vous témoignent même une nuance de mépris.

— Allons, vous exagérez, ma chère Bulbulis.

— Je n'exagère pas, je souffre. Faut-il vous répéter que je souffre? Il y a des moments où j'appelle ardemment la maladie pour avoir le droit de fermer ma porte et de vivre seule. Vous avouerai-je une pensée horrible? Je souhaite la guerre; oui, la guerre, qui cependant menacerait vos jours et me ferait trembler. Pendant que vous vivriez dans les camps, je ne serais point livrée à ce monde futile qui me vole tout votre temps et tout mon bonheur. Servir son pays, cela vaut bien le jeu, le club, les courses, la chasse. Peut-être la gloire serait-elle pour moi un danger, une rivale; mais celle-là, du moins, je ne craindrais pas de la regarder en face.

— Chère tête exaltée! car vous êtes une tête exaltée... exaltée... C'est pourquoi vous souffrez et vous créez mille maux imaginaires. Il faut calmer tout cela, plier vos ailes, accepter la vie telle qu'elle est. Je vous aiderai de mon mieux. Pour commencer, rassurez-vous. Vous n'aurez plus de pensées horribles, ainsi que vous le dites avec un geste digne de la tragédie; vous n'aurez plus à craindre ni la guerre, ni la gloire pour rivales. Mon congé est expiré, et je suis résolu à donner ma démission.

— Votre démission?

— Oui, certes. Depuis dix ans je sers. J'ai fait mon temps.

— Mais votre carrière?

— Je l'ai honorablement remplie. Je cède la place à d'autres.

— Mais l'ambition?

— Oh! j'en ai si peu, si peu. Quelques grades de plus, où cela mène-t-il? Est-on plus avancé?

— Mais un jour on peut commander les armées, rendre son nom immortel. Vous me disiez jadis que mon amour ferait de vous un héros.

Edlyne sourit.

— Si je le disais encore, me croiriez-vous?

Bulbulis ne répondit rien.

— Nous autres hommes, nous débitons toujours ces belles extravagances, nous les pensons même et sincèrement quand nous sommes amoureux. Les femmes, dès qu'elles nous connaissent mieux, ont la

générosité de ne point réclamer l'exécution de semblables promesses. « Vous ferez de moi un héros. » C'est une manière de protestation passionnée comme lorsqu'on dit : « J'irais pour vous au bout du monde » (ce qui serait fort maladroit de la part d'un prétendant), « je répandrais pour vous jusqu'à la dernière goutte de mon sang. » Oh ! cela, Bulbulis, ce n'est point une phrase pour moi, et je suis toujours prêt à le faire. Je n'ai point besoin de vous le jurer. Mais un héros ! Voyons ! de bonne foi ! en ai-je l'étoffe ou l'encolure?

Bulbulis passa la main sur son front, sur ses yeux, ainsi qu'une personne qui croit rêver et chasse un rêve. Après un effort elle reprit d'une voix mal assurée :

— Que ferez-vous donc à l'avenir?

— Ce que je ferai? Je vivrai tranquillement, je jouirai de notre fortune, de nos amis, de ce monde aimable que vous finirez par aimer. En faut-il davantage pour être le mortel le plus heureux ?

— Ainsi l'année prochaine...

— L'année prochaine ressemblera à celle-ci.

— Et les années suivantes...

— A l'année prochaine. Toute notre vie sera une chaîne de plaisirs non interrompus. L'hiver et le printemps, bals, soirées, spectacles, toilettes. L'été, nous retrouverons les mêmes divertissements à la campagne. L'automne, nous aurons les chasses, les courses, mille fêtes dont vous serez la reine.

Bulbulis détourna la tête tristement :

— Voilà donc toute notre vie !

— En vérité est-ce une perspective si affreuse ? Le bonheur se mesure aux envieux : comptez ceux que vous faites.

Edlyne regarda sa montre et reprit d'un ton câlin en se levant sans affectation :

— Ma chère Bulbulis, il faut vous faire une raison. Vous n'êtes plus suspendue dans les espaces comme chez votre fantastique marraine. Je vous l'ai promis, je vous le promets encore, pour clore notre entretien (car il est l'heure, le duc doit s'impatienter) : nous irons à Nice cet automne. Voulez-vous autre chose de moi?

Bulbulis fit un signe de tête distrait, ainsi qu'on répond aux enfants qui vous importunent. Le major s'avançait déjà vers la porte. Il la vit inclinée, immobile et se sentit moins à l'aise pour partir. Il revint sur ses pas, lui baisa la main et murmura à son oreille d'un air plein de finesse :

— Vous êtes trop romanesque et je ne serai jamais à votre hauteur. C'était le comte Max que vous auriez dû épouser.

Il rit, parut enchanté de cette saillie et s'esquiva.

Bulbulis, se renversant sur son siége, laissa librement couler ses larmes, larmes silencieuses, tranquilles, comme les rivières profondes qui ne doivent jamais tarir. Rêves envolés, espérances flétries, orgueil froissé, amour méconnu, que de douleurs pour sa jeune âme ! Et devant elle, combien d'années s'étendaient encore, entourées de ce voile sombre, morne, toujours égal à lui-même, qu'on appelle le désespoir. Elle n'avait dans le cœur ni reproches, ni plaintes, ni éclats. Elle se sentait brisée ainsi qu'une fleur atteinte dans sa séve par une morsure secrète. Sans souhaiter la mort, elle se disait que vivre n'était qu'une lente agonie et que cette agonie devrait bien finir. . . . . Aussitôt elle se trouva réveillée, sans secousse, sans effort, avec la rapidité de l'éclair. Son âme était encore glacée par les angoisses qu'elle venait de traverser. Elle aperçut sa marraine et Edlyne, fit un mouvement qui attira leur attention, et, comme ils semblaient attendre qu'elle parlât, elle se tourna vers Edlyne sans hésitation :

— Monsieur le major, je vous remercie de m'avoir fait une proposition qui m'honore. Pardonnez-moi si je ne m'en trouve pas digne et si je ne puis l'accepter.

Edlyne pâlit légèrement, mais ce fut à peine sensible : la fée elle-même, qui l'épiait, ne put jouir de son désappointement. Il se leva, prit son chapeau, s'approcha de Bulbulis avec une aisance respectueuse :

— Cette décision, princesse, est-elle irrévocable ?

— Irrévocable.

Il s'inclina avec autant de grâce que s'il eût reçu une faveur signalée, salua les deux femmes, et sortit.

MADAME FABIA FABIANI.

(La fin à la prochaine livraison.)

DE LA NOBLESSE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE FRANÇAISE[1]

TROISIÈME PARTIE.

I

LA NOBLESSE MILITAIRE.

Dans la première et la seconde partie de ce travail, nous avons étudié la noblesse au point de vue de ses origines, de son organisation, de sa hiérarchie, de ses titres, de ses priviléges, de ses habitudes sociales. Nous allons nous occuper maintenant de son rôle militaire et politique.

C'est la possession du sol, nous l'avons dit précédemment, qui, dès les premiers temps de la monarchie française, avait imposé à l'aristocratie l'obligation du service de guerre. Pour être soumis à ce service, il fallut d'abord posséder au moins trois manses de terre, soit environ dix-huit arpents de Paris; à dater de 812, il fallut posséder au moins quatre manses; enfin, sous la troisième race, le service devint obligatoire pour tous les tenanciers des fiefs, quelle que fût l'étendue de leurs domaines. Chaque vassal était tenu, lorsqu'il était convoqué par son seigneur, de se rendre en armes auprès de lui, et de faire campagne sous ses ordres pendant un certain nombre de jours; comme le roi de France était le seigneur dominant de tous les fiefs, il en résultait que tous les individus qui possédaient dans le royaume des terres féodales lui devaient le service de guerre, soit à titre de vassaux immédiats, soit à titre d'arrière-vassaux. Notre ancien droit public, à cet égard, n'admet point d'exception. A la première réquisition du souverain, les feudataires sont obligés de se rendre à l'armée pour combattre soit les ennemis extérieurs, soit les

1. Voir les 28e, 29e, 30e et 31e Livraisons.

sujets du prince qui méconnaîtraient son autorité[1]. La levée s'opère en vertu d'une proclamation qui enjoint à ces feudataires de se trouver en armes, à jour fixe et dans le lieu qui leur est assigné, avec un nombre d'hommes proportionné à l'étendue de leurs domaines, ou de se faire dûment représenter. Cette levée est désignée sous le nom de ban, *bannum*, ou d'arrière-ban, *haribannum*. Les ecclésiastiques et les femmes y sont soumis comme les hommes, en raison de leurs propriétés féodales, mais ils ont toujours la faculté de fournir des remplaçants, comme pour les duels judiciaires[2].

Au premier coup d'œil, rien ne paraît plus simple qu'une pareille organisation; les devoirs sont nettement formulés; la suprématie militaire remonte, par la hiérarchie des fiefs, jusqu'à la personne du roi, et il semble que les souverains n'ont qu'à proclamer la levée du ban pour réunir autour d'eux des armées nombreuses et solidement constituées; mais il n'en était pas ainsi, et le service de guerre, tel que l'avait organisé la féodalité, présentait les plus grands dangers pour l'ordre intérieur du pays et les plus graves inconvénients dans les cas de guerre étrangère. Occupons-nous d'abord de ce qui concerne l'ordre intérieur.

La législation incomplète et impuissante qui avait subordonné le droit aux décisions de la force, en consacrant le principe du duel judiciaire pour les débats privés, avait également soumis aux décisions de la guerre la solution des querelles qui pouvaient éclater entre les possesseurs des fiefs. Les seigneurs du royaume avaient le droit de se battre entre eux quands ils le jugeaient convenable, et la royauté elle-même les confirma plusieurs fois dans cette singulière préroga-

1. Voir, entre autres, l'ordonnance de Louis X, à la date de juillet 1315.

2. Le mot *haribannum* s'appliquait-il à une levée en masse de tous les nobles, ou seulement au service des arrière-vassaux, c'est-à-dire de ceux qui ne relevaient point immédiatement du roi ? S'appliquait-il, comme sembleraient l'indiquer quelques textes, aux compensations en argent, payées par ceux qui voulaient se dispenser de partir ? Quelle est l'exacte différence qui existait entre le ban et l'arrière-ban ? Ce sont là des questions auxquelles il nous paraît difficile de répondre d'une manière décisive, quoi qu'en aient dit quelques érudits modernes. Les deux mots paraissent quelquefois s'appliquer à une seule et même chose; d'autres fois à des choses entièrement distinctes; mais, dans les derniers temps, on les confond presque toujours dans une même acception.—Voir Delaroque, *Traité du ban et de l'arrière-ban*, 1734, in-4°. C'est une seconde ou troisième édition, l'ouvrage ayant paru dans la première moitié du dix-septième siècle.

tive, comme on le voit entre autres par un capitulaire de Charlemagne de l'an 813[1]; par l'ordonnance de 1270[2], enfin par divers actes de Philippe de Valois et du roi Jean[3].

Cette législation n'autorisait point seulement les seigneurs à se faire la guerre, elle imposait encore à tous les vassaux l'obligation de prendre part aux luttes de leurs suzerains, attendu qu'ils y étaient tenus par leurs fiefs. Chaque feudataire avait de la sorte sous sa main une petite armée toujours prête à s'associer à ses entreprises et qu'il pouvait mettre en campagne par la seule proclamation du ban[4].

Sur cet immense échiquier du moyen âge où se heurtaient tant d'intérêts divers et tant d'individualités turbulentes, dans ce royaume de France où le droit de guerre privée était pour la noblesse un privilége légal, des luttes armées devaient nécessairement éclater sans cesse. Le partage des successions, le refus de l'hommage et des services féodaux, les questions de préséance, les conflits de juridiction, l'ambition de s'emparer du trésor des églises et des reliques, la revendication des serfs qui avaient abandonné leurs seigneuries, les inimitiés personnelles, le pillage, telles étaient les causes les plus ordinaires de ces luttes où l'intérêt public n'était jamais en jeu, et qui désolèrent le royaume depuis le neuvième siècle jusqu'à la fin du quatorzième. Le mot de Tacite : *Ils se détestaient parce qu'ils étaient voisins*, n'a jamais été mieux justifié que par les dissensions féodales. Les comtes de Bourges et les divers seigneurs du Berri, les sires de Vierzon, de Meung et de Dun-le-Roi, les comtes de Saint-Pol et les comtes de Ponthieu, les comtes d'Anjou et les comtes de Chartres et de Blois, les comtes de Vermandois et les seigneurs de Marle, les ducs de Normandie et

1. *Capitularium Aquis granense*, an 813, tit. 20.

2. *Recueil des Ordonnances*, tome I, page 144; — *Glossaire* de du Cange, aux mots *Lorica*; — *Dissertation sur les aides-chevels de Normandie*, publiée en 1706, par Dejort, et reproduite en partie dans la *Collection Leber*, t. XII, p. 398 et suiv.

3. Entre autres par une ordonnance de 1350, relative au Vermandois. Cette ordonnance confirme pleinement la noblesse dans son droit de guerre, avec cette seule restriction que les roturiers ne pourront point attaquer les nobles, en même temps que les nobles ne pourront point attaquer les roturiers. *Recueil des Ordonn.*, t. II, p. 392.

4. « Celui qui ne répondra point à l'appel de son seigneur, dit le capitulaire de 813, quand celui-ci voudra engager la bataille contre un de ses ennemis, perdra son fief. » L'ordonnance de 1270 prononce également dans le même cas la perte du fief.

les comtes d'Alençon, et cent autres dont les noms seuls rempliraient plusieurs pages, étaient continuellement aux prises. Les querelles de seigneur à seigneur entraînaient des mêlées générales où s'engageaient une foule d'individus étrangers au débat primitif. C'est ainsi qu'en l'an 1000, les nobles du Berri formèrent une véritable croisade contre Adhémar, fils d'un vicomte de Limoges, parce qu'il s'était emparé du château de Brosses, à l'exclusion de ses frères qui devaient en partager une moitié avec lui, tandis que l'autre moitié revenait à un seigneur nommé Hugues de Gargilesse. Une seconde croisade eut encore lieu peu de temps après contre ce même Adhémar, qui cette fois avait pris le château de Sault, propriété des moines de Saint-Benoît[1]. Enfin, en 1037, une nouvelle guerre éclate dans cette même province du Berri entre Eudes de Déols et Geoffroy, vicomte de Bourges, au sujet d'un château bâti sur les limites des deux seigneuries, et l'archevêque de Bourges se mêle de sa personne à la lutte.

En même temps qu'elle jouissait du droit de guerre privée, la noblesse, nous l'avons déjà dit, jouissait du droit de forteresse. En 864, Charles le Chauve avait déclaré dans l'édit de Pistes que tous ceux qui avaient fait construire des châteaux sans son consentement eussent à les démolir, parce que les habitants des campagnes voisines en éprouvaient de grands dommages; il ajoutait que les comtes feraient abattre ceux de ces châteaux que leurs propriétaires refuseraient de détruire. C'était là, dans l'intérêt des populations et de l'ordre intérieur, une bonne et sage mesure, mais les invasions normandes s'opposèrent à ce qu'elle fût mise à exécution. Charles le Chauve ne disposant point de ressources militaires suffisantes pour s'opposer aux pirates scandinaves, autorisa les bénéficiers à exécuter, chacun dans ses domaines, les travaux de défense qu'ils jugeraient nécessaires, et c'est là l'origine du privilége que la noblesse territoriale n'a jamais cessé de réclamer pendant le cours du moyen âge, et dont elle a si largement usé en élevant presque dans chaque paroisse un château fortifié. L'existence de ces châteaux contribua à rendre les guerres privées plus fréquentes et plus interminables encore.

C'est surtout sous le règne de Louis le Gros et sous le règne de son successeur Louis VII, c'est-à-dire dans le cours du douzième siècle,

1. Sur ces guerres contre Adhémar, Raynal, *Hist. du Berry*, t. I, p. 364 et suiv.; 382.

que les guerres privées ont laissé dans l'histoire les traces les plus sanglantes. Associé à la couronne en 1100, Louis le Gros commence l'apprentissage de la royauté par des expéditions militaires contre les châteaux de l'Ile-de-France. Devenu roi en 1108, il retrouve devant lui ces mêmes barons qu'il avait déjà combattus sous le règne de son père. Sa vie se passe à guerroyer contre Bouchard, seigneur de Montmorency, qui, en qualité de voisin de l'abbaye de Saint-Denis, en ravageait les terres; contre le seigneur du Puiset, dont il assiége le château pendant trois ans; contre Étienne de Garlande, Amaury de Montfort, Thomas de Marle, les seigneurs de Montlhéry, de Mantes, de Corbeil, de Gournay, de Beaumont, de Meung, de Rochefort-sur-Loire, etc. Louis VII continue l'œuvre de Louis le Gros, et en 1171, il entre avec une armée nombreuse dans la Bourgogne « pour réprimer les brigandages et mettre un terme aux guerres incessantes qui depuis longtemps désolaient cette province[1]. »

Saint Louis voulut tenter d'accomplir par les lois cette pacification que ses prédécesseurs avaient en vain tenté d'accomplir par les armes, et dans ce but il institua la *quarantaine le roi*, c'est-à-dire qu'il ordonna aux seigneurs qui voudraient faire la guerre pour venger une injure personnelle de n'entrer en campagne qu'après un délai de quarante jours à partir du moment où l'injure aurait été commise. Philippe IV prit des mesures analogues, sans parvenir à extirper le mal. L'Église, qui avait devancé les rois dans cette lutte contre la barbarie des mœurs et les vices de l'organisation sociale, l'Église elle-même avait vu échouer ses plus nobles efforts. Dès 988, elle avait établi la *trêve* ou *paix de Dieu*, admirable institution qui était tout à la fois une suspension d'armes entre les seigneurs féodaux pendant certaines époques de l'année et certains jours de la semaine, une association de défense mutuelle entre les diverses classes de la nation, y compris la noblesse, et, pour nous servir d'un mot tout moderne, une neutralisation de certains lieux déterminés, tels que les églises, les couvents, les cimetières, l'intérieur des villages et les routes[2]. D'après les lois de la trêve, lorsqu'un seigneur violait la

1. Ad compescendam prædonum malitiam et guerrarum assiduitatem, quæ longo tempore jam invaluerat. *Ordonn.*, t. X, p. 205.

2. Nous n'entrerons point ici dans de plus longs détails sur la trêve de Dieu. On trouvera tout ce qui concerne cette institution parfaitement exposé dans l'excellent travail de M. Sémichon : *La Paix et la Trêve de Dieu*. Paris, 1857, in-8°. On consultera également du Cange, au mot *Treuga*,

paix qu'il avait jurée, son évêque le sommait de réparer ses torts, et en cas de refus, il pouvait réunir, pour marcher contre lui, les fidèles du diocèse, quelle que fût leur condition. A la suite de cette exécution militaire, le seigneur récalcitrant était privé de son fief, qui passait à son suzerain, et s'il possédait des terres allodiales, elles étaient données à ses héritiers. Les peines spirituelles, quelquefois même l'excommunication, s'ajoutaient à la perte du fief; mais pour faire prévaloir en présence d'une caste armée cette législation sévère, il fallait avoir la force matérielle, et cette force n'était que trop souvent du côté de ceux qu'il s'agissait de contenir et de punir. Il fallait aussi changer la loi des fiefs et affranchir les vassaux du service de guerre vis-à-vis de leurs suzerains; mais il était impossible aux rois de prendre une pareille mesure, puisque c'était uniquement à ce service qu'eux-mêmes devaient leurs soldats. Malgré les efforts de l'Église et les efforts de la couronne, les guerres privées couvrirent le royaume de sang et de ruines pendant plus de quatre siècles [1]. La trêve de Dieu, en effet, avait été instituée, ainsi que nous l'avons dit plus haut, en 988, et en 1350 sous le règne du roi Jean, c'est-à-dire à 362 ans de distance, la noblesse réclamait encore le droit de guerre comme l'un de ses plus beaux et de ses plus chers priviléges. Ce fut seulement sous le règne de Charles VI, au moment où la querelle des Armagnacs et des Bourguignons armait une moitié de la nation contre l'autre, que ce droit lui fut officiellement enlevé. En 1413, défense fut faite, par un édit royal, à tous barons et chevaliers de prendre les armes sur la convocation d'aucun seigneur autre que le roi ou le connétable de France. Malgré les embarras dont elle était assaillie, la couronne se trouvait assez forte pour faire respecter ses volontés, et l'édit de 1413 fut l'arrêt de mort des armées féodales, le service du ban n'ayant été maintenu qu'en faveur du roi. Quant aux châteaux forts, ils continuèrent de subsister légalement jusqu'en 1626; à cette date, Richelieu les mit hors la loi, et on démantela ceux qui n'étaient point situés sur les frontières et qui ne pouvaient servir à la défense du pays.

et pour les faits particuliers à certaines localités, Raynal, *Histoire du Berry*, t. I, p. 328 et suiv.;—De Gaujal, *Hist. du Rouergue*, t. II, p. 72-73. On voit, dans ce dernier ouvrage, que les traces des institutions de paix ont subsisté dans le Rouergue jusqu'en 1787.

1. Voir sur les dévastations auxquelles ces guerres donnaient lieu, une ordonnance royale de 1319, dans le *Recueil des Ordonn.*, t. I, p. 701.

On le voit par les détails que nous venons de donner; cette longue désolation que les guerres privées ont promenée sur le royaume était la conséquence logique et fatale de l'organisation militaire des fiefs. L'Église et les rois luttaient en vain contre ces désordres sanglants, parce qu'ils avaient leur source dans la constitution sociale elle-même, ainsi que dans le droit public des premières races; et telle fut la résistance obstinée qu'opposaient les institutions féodales au développement de l'unité politique, à l'établissement de la paix intérieure, de l'ordre et de la sécurité publiques, qu'il s'écoula six siècles entre le capitulaire de Charlemagne, qui permettait aux feudataires de décider par la guerre leurs querelles particulières, en ordonnant en même temps à leurs vassaux de combattre à leurs côtés, et l'édit de Charles VI, qui défendait aux seigneurs de s'armer sur un autre ordre que celui du roi; de même qu'il s'écoula huit siècles entre l'édit de Charles le Chauve, qui accordait aux nobles le droit de bâtir des forteresses, et l'édit de Richelieu, qui ordonnait de les raser.

Si nous examinons maintenant les conséquences que produisit l'organisation militaire de la féodalité, au point de vue de la défense du pays et du recrutement des armées nationales, nous aurons encore à constater combien cette organisation était défectueuse, sous le rapport de la levée des troupes, du temps de service, de la discipline et du commandement.

Les feudataires devaient le service au roi, et cette obligation, nous l'avons vu, était des plus formelles; mais quand il s'agissait de la faire exécuter, elle rencontrait souvent l'opposition la plus vive. Parmi les seigneurs soumis aux appels du ban et de l'arrière-ban, les uns prétendaient qu'ils n'étaient tenus de marcher que dans les cas de guerre défensive, ou quand le roi commandait en personne; d'autres, établissant une distinction absolue entre la souveraineté monarchique et la suzeraineté féodale, déclaraient que s'ils se regardaient comme obligés envers le suzerain, ils n'étaient néanmoins tenus de marcher sous les ordres du prince qu'à titre volontaire et par courtoisie [1]. Ainsi, en 1276, le comte de Blois, convoqué par Philippe le Hardi pour la guerre de Navarre, déclarait qu'il ne marcherait pas si le roi ne s'empressait de reconnaître qu'il n'était point

1. Giles de Villosa comparuit dicens se nihil debere domino regi, nec aliquid tenere ab eodem. — Rôle de 1272. Delaroque, *Traité du ban*, p. 76.

tenu de le suivre, et que, s'il répondait à son appel, c'était par pure complaisance[1]. L'année suivante, les nobles de l'Auvergne, appelés par le même prince à prendre part à la même guerre, restaient tranquillement chez eux, en disant à Philippe le Hardi qu'ils ne devaient le service de guerre à la couronne que sur le territoire même de leur province[2]. De simples écuyers refusaient ce service, en donnant pour motif qu'ils ne pouvaient prendre part à des expéditions qui les éloignaient de leur résidence habituelle, attendu qu'ils devaient le guet et la garde dans les châteaux de leurs seigneurs immédiats. Enfin, quelques grands feudataires, tout en marchant de leur personne, accordaient à leurs vassaux, moyennant finances, l'exemption du ban royal, comme on le voit, entre autres, par une charte du comte de Rhodez, Jean Ier, datée de 1339; le comte Jean, dans cet acte, dispense les hommes de ses fiefs de le suivre à la guerre quand il sera convoqué par le roi, à la condition de payer, à chaque proclamation du ban royal, une somme de cent cinquante livres.

En présence de ces résistances, de ces fins de non-recevoir qu'on leur opposait sans cesse, les rois étaient fréquemment obligés de recourir à des mesures coercitives, soit en frappant les réfractaires d'une amende, soit en les soumettant à une taxe équivalente aux frais qu'ils auraient pu faire pendant la durée des expéditions, soit enfin en plaçant les fiefs sous le séquestre.

La question des frais de campagne était encore un nouveau sujet de contestations entre le roi et les feudataires. Jusqu'au milieu du treizième siècle, le service militaire que la noblesse rendait aux rois fut entièrement gratuit; l'entretien personnel des seigneurs, l'équipement et la nourriture des hommes qui marchaient sous leur bannière, étaient à leur charge; il en résultait qu'au moment de la

1. L'original de cette déclaration est conservé aux archives de l'empire, K, 34, n. 15; il a été signalé par M. Boutaric, dans un très-bon travail intitulé : *Organisation militaire de la France, sous les rois de la troisième race.* Ce travail est inséré dans la *Bibliothèque de l'école de Chartres*, nos de septembre et octobre 1860. — La distinction entre le roi suzerain et le roi prince souverain s'étendait jusqu'au serment. Le seigneur du moyen âge dont l'attachement à la royauté est resté le plus célèbre, Joinville lui-même, faisait cette distinction. Mandé à Paris, en 1248, avec les autres barons du royaume, pour jurer fidélité aux enfants de saint Louis, prêt à partir pour la croisade, il refusa le serment, en donnant pour motif qu'il ne tenait aucun fief du roi.

2. Delaroque, *Traité du ban*, p. 58.

mise sur pied des contingents, il fallait renvoyer un certain nombre d'hommes dans leurs foyers, parce qu'ils n'avaient point de ressources suffisantes pour entrer en campagne, comme l'indique la formule : *Pauper est, remittitur*, qui, dans les anciens rôles du ban, se lit à la suite de quelques noms. Louis IX, le premier, introduisit le principe de la solde, en décidant qu'une indemnité pécuniaire serait allouée à tous ceux qui resteraient sous les drapeaux au delà des quarante jours, imposés par la loi féodale [1]. Cette indemnité n'avait rien de fixe; elle paraît avoir été réglée tantôt d'après le rang, tantôt d'après la valeur du cheval [2]; et comme il fallait en déterminer le montant à chaque convocation, il y avait là une cause continuelle de débats et de refus de service. Ce n'est que sous Charles VII, au moment de l'institution des *Compagnies d'ordonnance*, qu'on voit paraître une troupe régulière à la solde du trésor royal; cette institution, qui marque chez nous le point de départ des armées modernes, réalisa un grand progrès; mais la persistance des traditions féodales était telle, que l'antique service du ban resta en vigueur jusqu'aux derniers jours de la monarchie; sous Louis XIV, les convocations furent continuelles, et à cette époque, comme au quatorzième siècle, le ban se divisait en service personnel pour les hommes valides, et en compensations pécuniaires pour les femmes et les vieillards. Ce fut là pour la noblesse une charge d'autant plus lourde, que les levées se faisaient de la façon la plus arbitraire; les baillis dressaient les rôles; les gouverneurs des provinces choisissaient sur ces rôles sans suivre aucune règle; les personnages influents usaient de toute espèce d'intrigues pour se faire exempter, et tout le fardeau pesait sur les gentilshommes des campagnes, qui vivaient pour la plupart dans la gêne, et qui achevaient de se ruiner au service du roi [3].

D'après la loi féodale, la durée du service du ban, dans le cours du moyen âge, se trouvait fixée, pour les vassaux du roi, à quarante

1. On dit que Louis IX avait porté le service à soixante jours; mais M. Boutaric, en comparant les textes originaux des actes législatifs de ce prince, a constaté que le mot *soixante* ne se trouve que dans un seul manuscrit; tous les autres portent *quarante*, et c'est évidemment ce dernier nombre qu'il faut adopter. *Bibliothèque de l'école des Chartes*, numéros de septembre et octobre 1860, p. 6.

2. C'est ce qu'on voit par une convention intervenue entre le roi de France et la noblesse du Rouergue, en 1337; de Gaujal, *Histoire du Rouergue*, t. II, p. 173-174.

3. Alexandre Thomas, *Une Province sous Louis XIV*, p. 176 et suiv.

jours et à quarante nuits, sans compter l'aller et le retour [1]. Mais les dérogeances à cette règle étaient fort nombreuses, malgré tous les efforts de la couronne pour la rendre uniforme; il y avait des fiefs qui devaient seulement vingt ou trente jours, d'autres qui n'en devaient que dix, ou même cinq. Les vassaux, en bien des lieux, n'étaient point tenus de suivre leur seigneur hors des limites de la seigneurie; ailleurs, ils étaient retenus dans les châteaux par le droit de guet et de garde; ailleurs encore, ils refusaient de marcher, sous prétexte qu'ils ne tenaient en fief aucune terre mouvante du souverain. Avec de pareils éléments, on ne pouvait poursuivre de grandes opérations militaires, chacun, suivant la durée de son service, étant libre d'abandonner les drapeaux après vingt, trente ou quarante jours au plus. Aussi, à part les croisades, qui se recrutaient exclusivement de volontaires, voyons-nous les rois de France complétement hors d'état d'entreprendre des guerres extérieures. Ils ne peuvent combattre que dans l'intérieur même du royaume, ou à peu de distance des frontières, et quand, par hasard, de grandes armées sont réunies comme à Bouvines ou à Crécy, tout se borne à une courte campagne, à une grande bataille; victoire ou défaite, cette bataille une fois livrée, les contingents se séparent, les armées semblent fondre d'elles-mêmes, et la lutte s'éparpille sur toute la surface du territoire.

Rien n'était plus difficile que d'établir la cohésion au milieu des éléments confus qui formaient les armées féodales, et d'en former un corps homogène. Parmi les feudataires convoqués par le roi, les uns, comme les comtes de Foix, de Comminges et d'Armagnac, se rendaient à l'armée avec plusieurs milliers d'hommes; d'autres ne s'y rendaient qu'avec un seul homme d'armes et quelques arbalétriers. Chacun réclamait le commandement de la troupe qu'il avait amenée, et quand il s'agissait d'obéir, la discipline venait se briser sans cesse contre les questions de rang et de préséance. L'armement lui-même était réglé d'après la dignité; celui qui tenait un fief de haubert servait *par pleines armes*, c'est-à-dire avec une armure complète; celui qui tenait un fief d'écuyer ne pouvait porter que l'arc et la lance.

1. Pour le service du ban, voir du Cange, aux mots *Bannum* et *Haribannum*; — Delaroque, *Traité du ban*; — Daniel, *Hist. de la milice française*; — *Inventaire de Clairambault*, à la Bibliothèque impériale, département des manuscrits, fol. V, v°, et XIII, r°; et dans le même dépôt, *Collection Colbert*, n° 137 et 138; *Recherches de l'ancienne noblesse de France, du ban et de l'arrière-ban*, depuis l'an 1300.

Les nobles, qui s'étaient réservé le monopole du cheval de guerre, ne combattaient que montés, tandis que les roturiers ne pouvaient combattre qu'à pied. Dérisoirement désignée sous le nom de *pédaille* ou de *ribaudaille*, l'infanterie, qui avait donné le monde aux armées romaines et la victoire à Philippe-Auguste dans les champs de Bouvines, l'infanterie était souverainement méprisée. A la bataille de Crécy, les chevaliers français écrasent sous les pieds de leurs chevaux les arbalétriers génois, leurs auxiliaires, parce que ceux-ci, servant en quelque sorte de tirailleurs à l'armée de Philippe de Valois, étaient arrivés les premiers sur les lignes anglaises. Sous le règne de Charles VII, l'échevinage de Paris recrute parmi les habitants, pour l'offrir à ce prince, un corps de six mille hommes parfaitement armés et équipés ; le duc de Berry vient les passer en revue, il les félicite de leur belle attitude, et le comte Jean de Beaumont lui répond *qu'on n'a rien à faire de ces gens de boutique.*

Ceux qui professaient un si grand mépris pour les gens de boutique et la pédaille méprisaient également l'arc et l'arbalète, qui étaient les armes des bourgeois et des paysans. Ils ne les employaient que pour la chasse, et telle fut à cet égard la persistance des préjugés, qu'en plein dix-huitième siècle le comte de Boulainvilliers félicitait encore la noblesse française d'avoir toujours refusé d'employer ces redoutables engins, en ajoutant cette phrase singulière : « Le nom d'archers présente encore aujourd'hui, de ceux qui ne rougissent point de le porter, je ne sais quelle idée odieuse incompatible avec l'estime[1]. » Les plus cruelles leçons n'avaient pu vaincre ces entêtements. La chevalerie s'enfermait dans ses préjugés, comme elle s'enfermait dans ses châteaux et ses armures, sans vouloir comprendre que c'étaient les flèches des archers anglais qui lui avaient en grande partie infligé les sanglantes défaites de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Sur le champ de bataille, elle ne recherchait qu'une seule gloire, celle de faire briller sa force et son courage dans des luttes corps à corps et des combats individuels; quand l'usage des armes à feu commença à prévaloir, elle dédaigna de s'en servir, comme elle avait dédaigné de se servir des flèches ; elle traitait de lâches ceux qui frappaient de loin, et comme Bayard, elle ne pouvait contenir son indignation quand on lui tirait des coups d'arquebuse. Elle était même arrivée, c'est Montaigne qui nous l'apprend, à mépriser les

1. *Essais sur la noblesse*, suppl., p. 29.

exercices qui pouvaient développer l'adresse, et elle « fuyoit la réputation de bien escrimer, comme injurieuse, et se desrobboit pour l'apprendre, comme un mestier de subtilité desrogeant à la vraye et naifve vertu[1]. »

A l'époque des croisades, on avait vu les nobles partir pour l'Orient, le faucon sur le poing, et traîner avec eux leurs équipages de chasse, au milieu de la cohue désordonnée qui se précipitait vers la terre sainte. Dans les guerres du quatorzième et du quinzième siècle, on les vit, qu'on nous passe le mot, apporter la même désinvolture dans les expéditions militaires. Fort peu soucieux de la discipline et de la tactique, ils faisaient de la guerre une joute à outrance, et l'on se figurerait difficilement tout ce qu'il fallut aux rois d'habileté, de patience et d'efforts pour substituer de véritables généraux, comme Duguesclin et Olivier de Clisson, qui tiraient leur autorité de la couronne, aux chefs aventureux qui tiraient cette autorité de la possession des fiefs, et faire sortir de cet immense chaos une armée nationale. Ce fut là une des œuvres les plus laborieuses de la monarchie, parce que la noblesse résista toujours avec la plus grande obstination à toutes les réformes qui tendaient à développer dans les armées l'élément populaire, ou à la faire passer sous le niveau commun de la discipline. Quand Louis XIV établit l'uniforme pour les troupes, un grand nombre d'officiers nobles se refusèrent à le porter[2]. Sous Louis XVI, ces mêmes officiers demandèrent le rétablissement des ordonnances qui exigeaient que nul ne pût occuper de grades dans l'armée, s'il ne constatait, par des certificats signés de quatre gentilshommes, qu'il était noble d'origine[3]. A la veille même de la révolution, le gouvernement accéda à cette requête en abolissant les ordonnances de Henri IV, de Louvois et de Louis XV, qui avaient rendu les grades accessibles à la roture[4]. Or, il résulte du curieux travail de

1. *Essais*, édit. Charpentier, t. III, p. 150.

2. Le colonel de Cœtquen fut pour ce fait cassé à la tête de son régiment, en présence de Louis XIV: « Me voilà cassé, dit-il au roi, heureusement que les morceaux m'en restent. » Alexandre Thomas, *une Province sous Louis XIV*, pag. 167 et suiv.

3. De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 34.

4. En 1781, il parut un édit qui déclarait inhabiles pour parvenir au grade de capitaine tout officier qui ne serait point noble de quatre générations, et interdisait les grades militaires aux officiers roturiers, excepté à ceux qui étaient chevaliers de Saint-Louis. « Il fallait tenir à la classe honorable du tiers état, dit madame Campan, pour connaître le désespoir ou plutôt le

Lavoisier, intitulé : *De la richesse territoriale de la France*, que, sous le règne de Louis XVI, les nobles et les anoblis formaient à peine un trois-centième de la population du royaume, et que le nombre de ceux en état de porter les armes ne s'élevait pas à plus de 18,000, tandis que la bourgeoisie, les ouvriers et les paysans pouvaient représenter un effectif de 4,800,000 hommes capables d'entrer dans l'armée [1]. Une exclusion qui portait sur une si grande masse d'individus, et constituait pour une si faible minorité le plus injuste des priviléges, explique pourquoi les gardes françaises fraternisèrent avec le peuple à l'attaque de la Bastille, après avoir chassé leurs officiers, et comment l'armée, dès les premiers jours de la révolution, s'est ralliée au mouvement populaire. C'était la démocratie militaire qui prenait sa revanche.

La difficulté de rassembler les contingents, la courte durée du service, l'absence complète de cohésion et de discipline, l'ignorance des plus simples principes de l'art militaire, le mépris des armes de jet, l'emploi prédominant de la cavalerie dans les batailles, l'emportement irréfléchi d'un courage qui ne savait jamais s'arrêter à temps : telles étaient les causes principales de la faiblesse des armées féodales. Il faut reconnaître cependant, pour être juste, que la féodalité militaire n'en a pas moins produit, au moment des invasions anglaises, des résultats importants. Les plus sanglantes défaites elles-mêmes n'étaient jamais décisives, car en raison du morcellement des fiefs et de la multiplicité des forteresses, la lutte se ranimait toujours sur quelques points du territoire, et la résistance se prolongeait indéfiniment. La plupart des historiens modernes ont exclusivement attribué aux communes l'honneur d'avoir chassé l'étranger; mais il nous semble que c'est là une injuste exagération, car si la noblesse française ne savait pas toujours vaincre, elle était toujours prête à combattre et à mourir, et dans les circonstances solennelles de notre histoire, elle eut de magnifiques élans de patriotisme. A l'époque des campagnes de Bouvines, de Courtray, de

courroux qu'excita cette loi. » Voir l'excellente *Histoire des Français*, de M. Th. Lavallée, édit. Charpentier, t. III, p. 580. Ce livre contient sur la situation de la société française, aux abords de la révolution, des pages très-remarquables et de la plus grande vérité. — Nous indiquerons aussi, sur le même sujet, les articles très-importants publiés dans le *Journal des Débats*, par M. Henri Baudrillart à l'occasion de la nouvelle édition d'Arthur Young.

1. Voir le *Moniteur* du 26 mai 1791.

Crécy, on la vit accourir avec un empressement extraordinaire sous la bannière royale; pendant la captivité du roi Jean, elle porta noblement le deuil de la patrie, restreignit ses dépenses, et fit fondre sa vaisselle pour payer la rançon du captif de Poitiers. Enfin, malgré l'obstination avec laquelle elle défendit à toutes les époques ses priviléges et ses franchises en matière d'impôts, elle accorda souvent à la couronne, dans les besoins pressants de l'État, des subsides volontaires dont le chiffre s'élevait à des sommes considérables. Grâce à sa fougue militaire, elle a joué dans l'histoire un rôle immense. Quand les rois, uniquement occupés à débrouiller le chaos de leur royaume, établissaient péniblement leur domination entre la Loire et la Somme, elle accomplissait avec Guillaume le Bâtard la dernière des grandes conquêtes territoriales qui aient été marquées en Europe par un établissement définitif; elle soumettait la Sicile à sa domination; au onzième et au douzième siècle, elle recommençait en Espagne l'œuvre des Carlovingiens, en mettant sa redoutable épée au service de la foi contre l'islamisme; elle prenait la part la plus glorieuse au premier développement de la nation portugaise[1]; et sur cette terre d'Orient, où Philippe-Auguste, Louis VII et saint Louis n'ont paru que comme des pèlerins armés, elle fondait le royaume de Jérusalem, la principauté d'Édesse, l'empire latin de Constantinople. C'est le prestige de cet héroïsme aventureux qui nous éblouit encore aujourd'hui, et qui fait que la vie guerrière de la noblesse française se détache avec tant d'éclat sur le fond ténébreux du passé.

II

LA CHEVALERIE.

Dans la première partie de ce travail, nous avons essayé, en traitant des *titres*[2], d'expliquer d'une manière précise la signification historique du mot *chevalier;* nous allons maintenant, pour compléter ce qui concerne la noblesse militaire, jeter un coup d'œil rapide sur cette sorte de noblesse idéale qu'on désigne sous le nom de

1. Voir le curieux ouvrage intitulé : *Fueros francos, Histoire des communes françaises en Espagne et en Portugal*, par Ad. Helferich et G. de Clermont, Berlin, Springer, 1860, in-8° de 80 pages.

2. Livraison du 25 décembre, t. VII, p. 530 et suiv.

chevalerie, et à laquelle les rois, les grands feudataires et les simples vassaux eux-mêmes ont tenu à honneur de se rattacher.

Dans son acception primitive et générique, le nom de chevalerie s'applique à l'ensemble de la milice féodale, à celle qui doit le service militaire en raison de ses fiefs et qui accomplit ce service à cheval; dans son acception particulière, ce nom s'applique, à partir du onzième siècle, à une confrérie, moitié religieuse, moitié militaire, où les nobles seuls sont admis, et où ils reçoivent, avec l'investiture par l'épée, une sorte d'investiture monastique.

Nous avons déjà indiqué sommairement quel but élevé l'Église s'était proposé d'atteindre en greffant une grande institution religieuse sur des institutions guerrières qui n'étaient soumises à aucun frein politique capable de les contenir, et qui livraient la société à tous les caprices de la violence; elle voulait donner une règle morale à ces indomptables soldats qui ne connaissaient d'autre droit que celui de la force; au moment où les guerres privées désolaient le royaume, elle voulait consacrer leur épée en *signifiance de justice*, et les obliger par là à n'entreprendre aucune guerre injuste. Elle leur commandait d'être doux avec les faibles, patients avec les forts, de défendre les veuves, les orphelins, les opprimés. Ce code de mansuétude qu'elle tentait d'imposer à la féodalité laïque, elle l'avait inscrit dans le *Pontifical romain*, comme pour lui donner la sanction du plus grand pouvoir moral qui ait jamais régné sur la terre. Le prestige de la foi vint s'ajouter ainsi au prestige du courage; et la chevalerie apparut comme une association sainte qui devait réaliser un nouvel âge d'or, inaugurer le règne de la justice et de la charité, et faire descendre sur la terre cette Jérusalem céleste que les Millenaires avaient entrevue dans leurs rêves.

La poésie s'empara de cet idéal splendide; et, défigurant l'histoire, elle transforma en chevaliers les rois, les héros et les législateurs de l'Europe chrétienne. Elle les plaça au milieu d'un monde fantastique, en évoquant dans une immense épopée toutes les superstitions populaires; pour faire briller leur vertu et leur courage, elle les mit aux prises avec tous les ennemis de la foi, les Sarrasins, les enchanteurs et les sorciers; avec tous les monstres de la nature, les géants et les nains; avec les animaux les plus redoutés de la création, les lions et les serpents; et de même que les saints, dans leur lutte contre le démon, triomphaient toujours des embûches de Satan, de même les chevaliers, quand ils restaient fidèles à l'esprit

de leur ordre, triomphaient toujours de leurs ennemis, quelque nombreux et quelque redoutables qu'ils fussent. Cette puissance extraordinaire que leur attribuaient les poëtes et les conteurs exerça sur l'imagination des peuples une singulière fascination, et le nuage fatidique qui enveloppait la chevalerie dans nos vieilles épopées nationales s'étendit sur son histoire elle-même. Il y a donc dans cette histoire deux parties entièrement distinctes : les faits réels et la légende.

La raison moderne a depuis longtemps fait justice de la légende fantastique; mais la légende héroïque et morale a persisté, et l'on s'est habitué à regarder la chevalerie comme l'une des institutions qui ont exercé sur le développement de la civilisation l'influence la plus directe et la plus salutaire. Cette influence est-elle positivement affirmée par les faits? C'est ce que nous allons examiner.

Par cela même qu'elles ne s'adressaient qu'à la noblesse, les prescriptions morales du code chevaleresque semblaient faire du courage, de l'honneur et du dévouement le monopole exclusif d'une caste. La littérature populaire protesta vivement, et longtemps avant Cervantes, les poëtes qui rimèrent les *fabliaux* et l'*épopée du Renart* tentèrent d'arracher à la chevalerie sa brillante auréole. Dans l'une des branches de cette épopée, un personnage allégorique, la *Luxure*, dit qu'en donnant cette institution aux nobles, elle leur commanda d'expulser de leur cœur conscience et pitié, d'être arrogants envers tous, de haïr la paix, de convoiter le bien des autres, et elle termine en disant que jamais elle n'a été mieux obéie [1]. Tout en faisant ici la part des exagérations satiriques, on n'en est pas moins forcé de reconnaître qu'il y a beaucoup de vérité dans ces reproches. Le code chevaleresque, dans sa partie religieuse, est resté le plus souvent à l'état de lettre morte, et la *chevalerie de bataille*, c'est-à-dire celle qui était conférée immédiatement avant ou après le combat, quelquefois même pendant l'action, par deux coups d'épée frappés sur l'épaule, se substitua de bonne heure à la chevalerie religieuse, à celle qui était conférée dans les églises, avec le cérémonial prescrit par le *Pontifical romain*.

En jugeant la chevalerie d'après les formules mystiques de ses

1. Roth, *Analyse du roman du Renart*, Paris, 1845, p. 508. — Bibliothèque impériale, département des manuscrits. Lancelot, IV. *État des nobles et des bourgeois*, 110 et 111.

rituels, ou les épopées auxquelles elle a donné son nom, un grand nombre d'historiens modernes en sont arrivés à la glorifier sans réserve, et ils ont méconnu ce fait très-simple et très-réel que ses formules mystiques ne sont qu'une protestation presque toujours impuissante contre la dureté des habitudes féodales, et les épopées une légende héroïque et romanesque qui forme, avec les mœurs du temps où elles ont été écrites, le même contraste que les légendes des saints avec les mœurs des premiers âges de la monarchie française[1]. Les poëtes n'empruntent jamais à l'époque même à laquelle ils vivent les personnages dont ils célèbrent les vertus et les hauts faits : ils les ressuscitent plusieurs siècles après leur mort, en falsifiant toutes les données de l'histoire; ce ne sont pas des hommes, mais des fantômes qu'ils mettent en scène, et le démenti cruel des faits vient protester sans cesse contre leur idéal rétrospectif. La période chevaleresque, qui s'étend du onzième siècle à la fin du treizième, correspond en effet aux guerres privées, c'est-à-dire à la plus sanglante anarchie dont notre histoire offre l'exemple.

Le code chevaleresque avait formulé, au point de vue de la morale individuelle et de la morale sociale, les plus nobles, les plus salutaires préceptes; mais, par malheur, ce code n'avait d'autre sanction pénale que les anathèmes de l'Église; aucun des grands pouvoirs juridiques de l'État n'était officiellement investi du soin de le faire respecter, et il ne paraît pas que les peines qu'il édictait aient été appliquées, si ce n'est lorsque la personne même des rois était en jeu, c'est-à-dire pour les crimes de trahison et de lèse-majesté.

Quant aux chevaliers qui entreprenaient des guerres injustes, opprimaient leurs vassaux, établissaient, suivant le mot du moyen âge, de *mauvaises coutumes*, et pillaient les biens des églises, combien en peut-on compter qui aient vu pour ces faits traîner leurs écussons dans la boue, ou briser par les hérauts d'armes, sur les planches infa-

1. Il est à remarquer, et c'est là un fait général, que chaque poëme ne met jamais en scène qu'un seul chevalier vertueux et irréprochable; tous les autres personnages ne sont que des traîtres, de véritables coupe-jarrets que le héros principal est chargé de mettre à la raison. La littérature chevaleresque contient de la sorte une contre-partie satirique, à laquelle on n'a point, ce nous semble, prêté une suffisante attention; en se plaçant à ce point de vue, elle se rencontre, en confirmant leurs critiques, avec les fabliaux et le *Roman du Renart*. Nous devons cette juste remarque à M. Henri Miche-

mantes du pilori, ces épées que leurs parrains leur avaient données en *signifiance de justice?*

La chevalerie a, dit-on, contribué à l'adoucissement des mœurs, à la réhabilitation des femmes; c'est encore là une assertion qui ne peut être acceptée qu'avec de nombreuses réserves. En ce qui touche les femmes, la chevalerie les laisse dans une complète infériorité sociale et ne change rien au droit qui règle leur condition[1]; en ce qui touche l'adoucissement des mœurs, il nous paraît assez difficile d'admettre qu'elle ait produit ce résultat, puisqu'en définitive elle ne faisait que tourner vers la guerre toutes les facultés de l'homme. Au sein même de la paix, elle cherchait son unique plaisir dans les exercices qui en rappelaient l'image, dans la chasse, les tournois, les pas d'armes, les joutes, et ces jeux guerriers, qui sont devenus pour une certaine école historique l'une des manifestations les plus brillantes de la civilisation du moyen âge, ne nous paraissent en aucune manière mériter cette admiration[2]. La présence des femmes, le cérémonial religieux mêlé au cérémonial militaire, l'obligation imposée aux combattants de justifier qu'ils n'avaient jamais forfait aux lois de l'honneur, et de suspendre avant et après la lutte leurs armes dans les cloîtres, le luxe qui plaît tant aux peuples à demi civilisés[3], tout cela, au milieu de la vie triste et sombre du moyen âge, avait pro-

lant, l'un de nos érudits qui connaissent le mieux la littérature chevaleresque.

1. Il nous a été impossible de trouver dans les documents législatifs un seul texte dont on puisse s'autoriser en faveur de l'opinion qui veut que la chevalerie ait changé l'état social des femmes; et certes, si cette institution avait exercé sur les mœurs l'influence qu'on lui prête, il est évident que cette influence se serait fait sentir dans les lois, et qu'elle aurait modifié le code féodal. Tout ce que l'on a dit à cet égard n'est qu'une amplification absolument dénuée de preuves. Si la dignité morale de la femme a été consacrée dans le monde moderne, on le doit uniquement à l'institution chrétienne de la famille, à la notion chrétienne du mariage; c'est là un point sur lequel nous insistons d'autant plus volontiers qu'il a été méconnu même par les écrivains catholiques les plus fervents.

2. Sur les tournois, *Œuvres du roi René*, publiées par M. de Quatrebarbes, 1844-1845, 1 vol. in-4°. — Du Cange, *Dissertation sur Joinville*, *Recueil des Ordonnances*, t. I, p. 493. — *Collection Leber*, t. XIII, p. 159 et suiv.; t. XIII, p. 166; t. XX, p. 173 et suiv.

3. Au tournois de Saumur, qui eut lieu en 1241, on vit figurer trois mille chevaliers, en robe de pourpre et de brocart d'or. Cette assemblée fut surnommée la *non-pareille*.

duit une singulière fascination ; on s'était laissé prendre à ce formalisme extérieur ; et dans le dix-septième siècle on regardait encore ces exercices comme une *école de vaillance et de politesse basée sur la religion et la galanterie*. Nous allons voir ce qu'était en réalité cette école de politesse, en commençant par les tournois *à fer émoussé*.

Dans ces tournois, on s'attaquait, ainsi que leur nom l'indique, avec des épées dont le tranchant n'était point aiguisé ou des lances dont la pointe était rabattue. Malgré ces précautions, il y avait souvent mort d'hommes, car les adversaires se changeaient parfois avec un tel emportement que leurs armures étaient insuffisantes à les protéger contre la violence du choc [1].

Dans les joutes à outrance, on s'attaquait avec des armes ordinaires, de véritables armes de bataille, et l'on était toujours libre de tuer son homme, avec cette réserve toutefois que l'on ne pouvait porter que trois coups, et qu'on ne devait frapper qu'entre les quatre membres, c'est-à-dire à la tête ou en plein corps. Ceux qui paraissaient dans ces joutes faisaient crier un défi par lequel ils appelaient au combat le premier venu qui voudrait croiser le fer avec eux, à la seule condition qu'il fût noble. C'est ainsi que Jean, duc de Bourbon, voulant « eschiner oisiveté, avancer son honneur, et acquérir la grâce de la très-belle dont il étoit serviteur, » fit publier, en 1414, un cartel où il s'engageait, en son nom et au nom de seize autres chevaliers, à porter à la jambe gauche un anneau de prisonnier, en or pour les chevaliers, en argent pour les écuyers qui tiendraient la partie, jusqu'à ce qu'il eût trouvé seize adversaires disposés à accepter le combat [2]. Les joutes à outrance, réminiscence du cirque romain, étaient encouragées à l'égal des plus nobles exercices ; les rois les honoraient de leur présence, et le 29 août 1428, Charles VII assista, avec toute la cour, au combat qui eut lieu à Paris entre un écuyer français, nommé Pierre Masse, et un écuyer anglais nommé Jean Astey, qui s'était fait une grande réputation en courant le monde pour briser des lances. Pierre Masse ayant eu la tête traversée de part en part, mourut sur place, et, suivant les lois de la cheva-

1. Tantôt pour une cause, tantôt pour un autre, les tournois se passaient rarement sans accidents graves. C'est ainsi qu'en 1240, dans la ville de Nuys, près Cologne, une de ces fêtes coûta la vie à soixante écuyers et chevaliers, qui moururent étouffés par la chaleur et la poussière.

2. *Collection Leber*, t. XX, p. 73.

lerie, le vainqueur emporta son casque pour le présenter à sa dame. Ainsi des individus qui ne se connaissaient pas, qui n'avaient entre eux aucun motif de haine, s'égorgeaient « pour eschiner oisiveté, » et quand ils avaient tué leur homme, ils rapportaient à leur maîtresse ses dépouilles sanglantes pour gagner ses bonnes grâces. Est-ce là, nous le demandons, une *école de politesse*, et comment de pareils exercices pouvaient-ils adoucir les mœurs? Malgré les pratiques religieuses qui se mêlaient aux joutes et aux tournois, l'Église ne se trompa jamais sur le caractère de ces luttes. Le concile de Latran les frappe d'anathème en 1179; les papes Innocent II, Innocent III, Innocent IV, Eugène III, Nicolas IV, les condamnèrent également, et si quelques-uns de nos rois les ont glorifiées par leur présence, il en est d'autres, tels que Philippe le Bel et Philippe le Long, qui les ont condamnées comme l'Église[1].

Les chevaliers se livraient à ces tristes jeux avec une telle passion, qu'ils laissaient de côté le service du pays, et quand Philippe le Long, en 1318, convoqua le ban pour la guerre de Flandres, il ordonna de cesser les tournois, en donnant, entre autres, pour motif que si les nobles continuaient à les fréquenter, il serait impossible de les réunir pour entrer en campagne. Le luxe qu'ils déployaient dans ces occasions était pour eux et leurs familles une cause de ruine, et pour leurs vassaux une source d'oppression et de misère, comme le constate, au treizième siècle, Jacques de Vitry[2] : « Chargés de dettes et rongés par l'usure, dit cet historien, les nobles, pour suffire aux dépenses de leurs fêtes, pressurent leurs vassaux, appauvrissent les campagnes, et font porter au peuple le fardeau de leurs folies. » Il fallut que le roi de France Henri II tombât mortellement frappé par la lance de Montgommery, pour que la législation civile fît cesser sans retour ces luttes meurtrières.

Nous avons indiqué plus haut les motifs qui portaient l'Église à intervenir dans les institutions chevaleresques; ce qu'elle avait fait, par cette intervention, au point de vue de sa propre sécurité et de l'ordre moral, les rois le firent à leur tour au point de vue de leur autorité politique. En se faisant armer chevaliers, ils se placèrent à la tête de l'ordre et s'attribuèrent le droit de conférer cet ordre, d'of-

1. Les ordonnances promulguées par ces deux princes sont de 1304, 1311 et 1318.

2. Jacobus de Vitriaco, *Hist. occidentalis*, lib. II, cap. 3.

fice et par collation, comme ils avaient conféré la noblesse. Par suite de cette interdiction officielle et administrative, les traditions de l'investiture mystique et symbolique, nous l'avons déjà dit, passèrent de bonne heure à l'état de légende. Le titre de chevalier tomba dans le domaine public et fut indistinctement porté par les nobles de race, les nouveaux anoblis, les cadets de famille, les gens de loi, les tabellions, les gens de métiers eux-mêmes, témoins les *chevaliers de la Mercerie*. Au moment de la Renaissance, il reprit un certain éclat; mais, à cette date, et principalement sous le règne de François Ier, l'esprit chevaleresque ne rappelle en aucune manière l'institution que l'Église avait tenté de sanctifier; il rappelle au contraire le paganisme romain, par les galanteries effrontées, la dureté des mœurs; et parmi tous les chevaliers de cette époque, un seul, Bayard, se montra fidèle aux traditions idéales des rituels et du *Pontifical romain*.

D'après les détails que nous venons de donner, il est évident que la chevalerie, dans laquelle on a voulu voir une grande institution régulièrement constituée, bâtie tout d'une pièce et régie par des lois fixes et précises, n'a jamais eu ce caractère. Rien n'est plus vague, plus indéterminé, et c'est seulement lorsqu'elle s'absorbe dans l'Église et qu'elle se sépare de la société laïque par le vœu de chasteté, qu'elle parvient à s'organiser en fondant les ordres militaires et religieux.

Combattre et mourir pour la défense de la foi, protéger les pèlerins, soigner les malades, racheter les captifs : telles étaient en général les œuvres saintes à l'accomplissement desquelles se vouaient les chevaleries religieuses. En bien des points elles sont restées fidèles à ce noble programme; mais il y a dans leur histoire un fait singulier, c'est que l'esprit féodal finit toujours par l'emporter sur l'esprit chrétien.

Prenons pour exemples l'ordre du Temple et l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui devint plus tard l'ordre de Rhodes, et en dernier lieu l'ordre de Malte.

L'ordre du Temple, fondé, en 1118, par des seigneurs originaires de la Champagne, se recrutait exclusivement parmi les feudataires, et c'est sans aucun doute à cette origine qu'il faut attribuer sa gloire, ses fautes, et la catastrophe qui mit fin à son existence en 1314. Illustrés par une bravoure indomptable sur les champs de bataille de Tibériade et de l'Égypte, sous les murs de Damiette et de Gaza, les

Templiers oublièrent vite qu'ils étaient institués dans l'unique but de combattre les infidèles, et ils transportèrent dans la terre sainte la sanglante anarchie des guerres privées. On les vit tour à tour attaquer les princes chrétiens, détrôner un roi de Jérusalem, ravager la Grèce et la Croatie, et profaner le Saint-Sépulcre lui-même, en poursuivant à coups de flèche, dans son enceinte sacrée, les frères hospitaliers de Saint-Jean. Au retour des guerres saintes, quand ils vinrent s'établir à demeure dans le royaume, ils gardèrent vis-à-vis de la couronne cet esprit d'indépendance qui est l'un des traits caractéristiques de la vieille noblesse française. Puissants par leurs richesses, redoutables par leur bravoure, rattachés entre eux par la règle monastique et l'esprit de corps, ils étaient constitués avec une force et une cohésion qui manquaient à la société laïque. Ce fut là ce qui fit ombrage à la royauté; et Philippe le Bel, en les chargeant de crimes imaginaires pour justifier un assassinat juridique, n'eut pas seulement en vue de s'emparer de leurs richesses, mais aussi de faire disparaître une féodalité religieuse qui s'était organisée comme une armée permanente à côté de la féodalité terrienne, et qui devenait pour la royauté une menace et un danger.

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem eut une origine différente de l'ordre du Temple; il fut fondé par des marchands italiens d'Amalfi, vers le milieu du onzième siècle. C'était tout à la fois une confrérie armée et une institution charitable, son but primitif étant d'assurer la sécurité des routes aux voyageurs qui se rendaient en terre sainte et de les soigner dans les hôpitaux. En soutenant à travers le moyen âge tout entier une lutte héroïque contre les musulmans, en arrêtant dans la Méditerranée leurs incursions maritimes, cet ordre a rendu à la civilisation chrétienne le même service que Sobieski en arrêtant leurs armées sur les bords du Danube; mais, si d'un côté il resta fidèle au but primitif de son institution, de l'autre il s'en écarta singulièrement en effaçant de sa règle le principe d'égalité, qui est l'essence même des institutions monastiques. En effet, on ne demandait, à l'origine, à ceux qui voulaient en faire partie, que des mœurs sévères, du courage et de la piété; mais, par la suite des temps, on exigea pour les chevaliers des preuves de noblesse, et pour les frères servants, c'est-à-dire pour de simples domestiques, la condition de ne point descendre d'une famille d'artisans, singulier et nouvel exemple de cet esprit d'exclusion, qui, dans l'ancienne société, laissait son empreinte sur toutes choses, et qui, dans l'une des plus grandes institu-

tions religieuses du moyen âge, en était arrivé à faire de la naissance et des titres un privilége à la défense de la foi.

Pour compléter ce qui concerne la chevalerie, il nous reste à parler maintenant des ordres de dignité conférés par les rois, tels que les ordres de la *Cosse-de-Genêts*, du *Saint-Esprit*, de *Saint-Michel*, etc.; mais nous n'insisterons pas sur ce point, et il suffira de quelques mots pour faire connaître l'origine et le but de ces institutions.

L'ordre le plus ancien qui ait existé chez nous est celui de la *Cosse-de-Genêts*, fondé par saint Louis, à l'occasion de son mariage. Ce n'était, à proprement parler, qu'un symbole commémoratif. Les autres ordres que nous voyons se produire vers le déclin du moyen âge, tels que ceux de la *Bande*, du *Nœud*, du *Collier*, du *Baudrier*, de la *Ceinture*, n'ont été d'abord, selon toute apparence, qu'une affaire d'apparat et de costume, comme semblent l'indiquer leurs noms, empruntés aux pièces mêmes des vêtements ou des ornements particuliers qui les distinguaient, ou bien encore une affaire de galanterie, comme la *Toison d'or*, créée par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en honneur de Marie de Cambridge, sa maîtresse, qui avait les cheveux roux. Quelle que fût l'origine de ces divers emblèmes, la vanité y attacha peu à peu une grande importance, et ce fut comme un blason nouveau qui vint rehausser le blason des familles. Les rois profitèrent habilement, dans l'intérêt de leur politique, de cette disposition des esprits, et ils établirent, sous les noms d'ordres de *Saint-Michel* et du *Saint-Esprit*, de nouvelles marques distinctives qui devinrent les *ordres du roi;* ils s'en déclarèrent les grands maîtres, se réservèrent le droit exclusif de les conférer, d'en présider les réunions, qu'on désignait sous le nom de *Chapitres*, et de même que l'Église, en instituant les formalités religieuses de l'investiture chevaleresque, avait imposé aux feudataires l'obligation de la défendre, de même les rois imposèrent par le serment aux chevaliers de Saint-Michel ou du Saint-Esprit l'obligation de veiller à la sécurité de la couronne et de révéler tous les faits qui pourraient menacer leurs personnes ou leur autorité. Sous Louis XIV, la création de l'ordre de Saint-Louis eut une signification différente. La moyenne noblesse et celle des campagnes ne pouvait prétendre aux cordons de Saint-Michel ou du Saint-Esprit; elle se ruinait au service avec un désintéressement complet; elle prodiguait son sang sur tous les champs de bataille avec une intrépidité sans égale, et c'est pour récompenser

son dévouement que le roi créa ce nouvel ordre; mais, par malheur, il laissa son œuvre incomplète en limitant à la noblesse et aux officiers seuls le droit d'en faire partie.

On le voit, par les détails que nous venons de donner, le mot de *chevalerie* a pris à travers les âges des acceptions bien diverses, et il s'est appliqué à des institutions bien différentes, car nous avons trouvé la chevalerie terrienne ou féodale, la chevalerie par investiture symbolique, la chevalerie de bataille, les chevaleries religieuses et les chevaleries des ordres du roi. Mais, au fond de tout cela, on chercherait en vain, dans la pratique ordinaire des faits, la réalisation de cet idéal social et religieux qu'avait entrevu l'Église, et que la poésie a célébré dans ses vers. La contradiction éclate sans cesse entre la légende et l'histoire, entre l'esprit chrétien et l'esprit féodal. Sans aucun doute, les prescriptions du rituel chevaleresque ont exercé sur quelques natures d'élite une puissante influence, et créé de nobles individualités, telles que saint Louis et Bayard; mais ces individualités ne sont que de rares exceptions, et ce n'est point par la chevalerie, mais par le christianisme, par la royauté, par les légistes, par l'affranchissement des communes, par la rédaction des coutumes, que s'accomplit, au moyen âge, le progrès de la société française. Pour l'immense majorité des feudataires, la chevalerie ne fut rien autre chose qu'une dignité guerrière comme chez les Germains, une sorte de consécration de la vaillance et de la force individuelles; elle exalta les instincts belliqueux de la vieille noblesse, mais en même temps elle éleva son courage aux dernières limites de l'héroïsme, — c'est là sa gloire, son caractère strictement historique, — et elle légua aux armées de la démocratie moderne une religion nouvelle, celle de l'honneur militaire.

III

LA NOBLESSE POLITIQUE.

Durant la période qui s'étend de l'avénement de Clovis à la chute de la dynastie carlovingienne, l'aristocratie franque, nous l'avons vu, joue un rôle presque toujours égal et souvent supérieur à celui des rois; elle règle la succession à la couronne, ratifie les traités, les mariages des souverains, et délibère sur la paix et sur la guerre. Clovis Ier, Clotaire Ier, Dagobert, Charlemagne, s'inspirant des traditions de l'em-

pire, essayent de fonder l'unité politique et territoriale; mais la loi germaine, qui partageait les successions par lots égaux entre chaque tête d'héritier, aussi bien pour les simples particuliers que pour les princes, vient sans cesse anéantir leur œuvre; chaque nouveau règne est le signal d'un démembrement politique; les frères et les parents se disputent par les armes des lambeaux de royaumes, et toutes les ambitions trouvent, parmi les leudes, des instruments et des complices. Ce sont les leudes qui renversent la dynastie de Clovis et celle de Charlemagne. Par l'hérédité des bénéfices, ils s'emparent d'une partie du sol; par l'hérédité des fonctions, ils s'emparent des droits de la souveraineté; ils organisent l'autorité publique comme une propriété individuelle, et ils jettent le pays dans un immense morcellement et dans une anarchie profonde.

En 987, le parlement de Noyon décerne la couronne à Hugues Capet; ce prince, que l'on peut regarder comme le véritable fondateur de l'unité française, met un terme aux démembrements de la monarchie en réglant le droit de succession à la couronne par ordre de primogéniture, et par la réunion du duché de France au domaine royal, il commence l'œuvre d'annexion des principautés féodales; mais la noblesse, qui l'a élevé au trône dans le parlement de Noyon, se refuse à reconnaître une suprématie créée par elle-même. — *Qui t'a fait comte?* demande Hugues Capet à Aldebert, fils de Boson II, comte de la Marche, qui, malgré sa défense, assiégeait Tours. *Qui t'a fait roi?* répond Aldebert; et dans ces simples mots se résume toute la politique de la noblesse capétienne vis-à-vis de la couronne.

Cette noblesse ne veut relever que de sa naissance; elle se prétend souveraine an même titre que les rois, qui ne sont encore à ses yeux que des magistrats, des arbitres investis par elle du droit de juger les contestations qui peuvent s'élever au sujet des matières féodales.

Pendant deux cents ans et plus, à partir de Hugues Capet, la noblesse engage des guerres continuelles pour maintenir ses droits de souveraineté, et, par le fait, elle est souveraine dans ses fiefs. Elle bâtit des forteresses, lève des armées, fait la guerre en son nom, rend la justice sans appel, et n'autorise dans le ressort de ses seigneuries que les monnaies frappées à son coin; par cela même qu'elle s'attribue les droits régaliens, elle s'attribue également les insignes de la royauté; les ducs et les comtes portent la couronne; quelques-uns se

font sacrer; d'autres ajoutent à leur titre la formule royale : *Par la grâce de Dieu*[1] !

L'histoire des premiers Capétiens est remplie tout entière par les ligues que les seigneurs forment contre les rois et les guerres qu'ils soutiennent contre eux : à la tête de ces ligues et de ces guerres, nous trouvons, parmi les personnages les plus marquants sous Hugues Capet, Guillaume, duc d'Aquitaine, et Adalbert, comte de la Marche; sous Robert, le comte de Nevers et le comte Regnaud; sous Henri Ier, les comtes de Meulan, le comte de Champagne, le comte d'Arques; sous Philippe Ier, les seigneurs d'Aquitaine, les comtes de Blois et de Chartres, le sire de Montmorency; sous Louis le Gros, les sires du Puiset, de Montlhéry, de Coucy, les comtes de Beaufort, de Beaumont, de Mantes, d'Étampes. En 1181, les seigneurs de Champagne et Hugues III, duc de Bourgogne, prennent les armes contre Philippe-Auguste; en 1186, une nouvelle confédération féodale se forme dans le Vexin et le Berry; de 1194 à 1199, les barons français s'allient deux fois avec Richard, roi d'Angleterre. « C'est de merveilles, dit avec raison un de nos vieux érudits, Jean du Tillet, comment presque chaque grand seigneur de France s'est élevé par guerre contre le roi, et qu'ils l'ont combattu de puissance presque pareille. » Il convient d'ajouter, du reste, que, si la royauté trouvait parmi les feudataires des adversaires redoutables, elle y trouvait aussi quelquefois des alliés fidèles; ainsi, les ducs de Normandie s'unirent aux Capétiens contre leurs vassaux révoltés, et ce fut à l'aide des comtes de Flandres et de Vermandois que Louis le Gros parvint à soumettre les seigneurs de l'Ile-de-France.

Chaque nouveau progrès du pouvoir royal, chaque développement de l'unité politique rencontrait dans la féodalité les plus vives résistances, et elle saisissait toutes les occasions d'en arrêter l'essor. Pendant la minorité de saint Louis, Thibaut de Champagne, Raymond VII de Toulouse, Pierre Mauclerc de Bretagne, Hugues de Lusiguan se mirent à la tête d'une vaste conspiration qui avait pour but de renverser la dynastie capétienne. Les chefs de ce complot s'appuyèrent, comme sous Philippe-Auguste, sur l'alliance anglaise[2],

1. Les comtes d'Armagnac usaient encore de cette formule au quinzième siècle, et ils furent à cette occasion cités à Paris par Charles VII.

2. Voir sur cette affaire l'appréciation de Boulainvilliers, *Gouvernement de la France*, t. II, p. 17.

et suivant quelques historiens, ils allèrent même jusqu'à offrir la couronne à Enguerrand de Coucy. Sous Philippe le Bel, la noblesse recommença la lutte, en tendant la main aux communes, et sous prétexte de mettre un terme aux exactions du fisc royal, elle essaya d'entraver les mesures administratives et politiques qui tendaient à la rapprocher du droit commun. Une manifestation nouvelle eut lieu dans les dernières années du règne de Louis le Hutin; ce fut un véritable retour offensif contre les institutions de saint Louis et de Philippe le Bel. Les seigneurs contestèrent entre autres au roi la faculté d'acquérir des domaines fonciers dans les baronnies, fiefs, arrière-fiefs et alleux du royaume, et ils refusèrent aux juges des siéges royaux le droit d'instrumenter contre eux[1]. Louis le Hutin se vit contraint de transiger, et ce fut là le point de départ de la réaction féodale, qui se prolongea sous les règnes de Philippe de Valois et du roi Jean[2]. En 1464 la noblesse, fidèle à ses traditions, fit contre Louis XI la *ligue du bien public*, « voulant par là, dit justement du Tillet, mettre le roi en sa sujétion, parce qu'il arrachait toujours quelque lippée des mains des plus gros seigneurs et gentilshommes[3]. » Sous Charles VI, elle fit la *guerre folle*, qui n'eut pour elle d'autre résultat que la défaite de Saint-Aubin du Cormier. Au seizième siècle, la réforme vint ranimer sa turbulence et réveiller toutes ses ambitions; quelques-uns de ses membres les plus marquants se sépa-

1. On trouve à la Bibliothèque impériale, dans la *Collection de Champagne*, t. CXXIII, p. 14 et suiv., un très-curieux document où sont consignées les prétentions que nous signalons ici; ce document a pour titre : *Ce sont les Ordonnances et Réponses faites du roy de France Loys pour les nobles de Champagne*, année 1315.

2. Cette réaction fut signalée par une foule de mesures toutes à l'avantage de l'aristocratie. En 1326, Philippe de Valois, au moment même où il allait rétablir le comte de Flandres, chassé par les bourgeois des villes, autorisa les nobles à ne payer que les trois quarts de leurs dettes, à quatre mois de terme. En 1336, il établit une taxe à moitié prix dans les marchés, afin de « soutenir nobles hommes contre marchands. » Enfin en 1338, il rendit aux seigneurs du Midi le droit de guerre privée, confirma aux nobles la possession des fiefs sur toute l'étendue du royaume et il leur donna le droit d'avoir des juges d'appeaux et de faire battre monnaie, ce qui mettait à néant quelques-unes des plus importantes ordonnances de Philippe le Bel. Le roi Jean suivit le même système; il autorisa les guerres privées, et, lorsqu'en 1355 il établit un impôt sur le revenu, il en exempta les nobles. *Recueil des Ordonnances*, t. II, p. 39, 59, 120, 447.

3. *Chronique abrégée des roys de France*, p. 135.

rèrent de la croyance du roi, pour briser du même coup avec son pouvoir, et constituer, au nom de la religion nouvelle, des principautés indépendantes. Ce furent les Bouillon, les Rohan, les La Trémoille, les Châtillon, qui dirigèrent le mouvement calviniste. La haute noblesse catholique, de son côté, prenant pour prétexte la défense de la foi, s'empara du gouvernement des provinces : le Languedoc, la Champagne, la Bourgogne, la Picardie, la Bretagne, la Saintonge, le Dauphiné, devinrent comme autant de souverainetés où régnaient Montmorency, Guise, Mayenne, d'Aumale, Mercœur, d'Épernon et Lesdiguières[1], et il ne fallait rien moins que le génie de Henri IV pour sauver la France de cette anarchie qui menaçait de la conduire à une organisation princière de tous points semblable à celle de l'Allemagne. La plupart des seigneurs qui s'étaient faits calvinistes, dans des vues d'indépendance et de domination, retournèrent au catholicisme quand la cause de la réforme fut politiquement perdue; mais ils n'en continuèrent pas moins à causer aux rois les plus graves embarras. Leur adversaire le plus redoutable depuis Louis XI, Richelieu parvint à les contenir et à les réprimer, par la guerre, par les supplices, et surtout par un ensemble de mesures administratives qui les rejetèrent en dehors des affaires publiques, entre autres, par la création des intendants dont le but était de substituer aux gouverneurs des provinces, véritables vice-rois indépendants choisis dans la haute noblesse, des fonctionnaires rompus à la discipline administrative et placés sous l'action immédiate de l'autorité centrale.

Énergiquement comprimée par le cardinal ministre, l'aristocratie essaya de réagir, après sa mort, contre Mazarin. La Fronde lui en offrit l'occasion; mais, tandis que la bourgeoisie, d'accord avec le parlement, réclamait, qu'on nous pardonne l'anachronisme du mot, des réformes constitutionnelles, la noblesse ne s'occupait que d'influences personnelles, de mesquines cabales, d'intrigues amoureuses; les grands seigneurs faisaient la guerre au roi *pour plaire à de beaux yeux*, et, après dix ans de troubles, cette nouvelle *guerre folle*, distraction stérile d'une caste turbulente, cette émeute de *petits*

1. Le rôle de la noblesse pendant la réforme a été excellemment mis en relief par M. de Larcy, dans le savant travail que nous avons déjà cité, et qui a pour titre : *Des Vicissitudes politiques de la France.* Voir entre autres la page 194.

maîtres[1], finit tristement dans le ridicule, sans autre résultat que d'avoir préparé à Louis XIV les voies du despotisme. Ce fut là la dernière lutte de l'aristocratie contre la royauté.

Cette longue et persistante opposition, dont nous venons de signaler les principaux incidents, n'empêcha pas les rois de trouver souvent un dévouement éprouvé aux intérêts de la couronne et du pays parmi les membres de la noblesse française; mais les dévouements individuels ne changeaient rien à l'esprit général de l'ordre; cet ordre ne voyait que lui dans l'État; il supportait impatiemment toute suprématie, s'élevait au-dessous du droit, et s'isolait dans les satisfactions de l'orgueil. Par ses richesses, ses priviléges, l'éclat que lui donnaient ses services militaires, il était naturellement appelé à prendre une grande part dans la gestion des affaires publiques; mais il n'eut jamais la conscience du rôle important qui lui était dévolu; il ne parvint jamais à former un grand corps politique, comme la pairie d'Angleterre, et ses attributions dans le gouvernement ne furent jamais définies.

A l'avénement de la dynastie capétienne, les grands feudataires formèrent auprès des rois une sorte de comité qui prit, à cause de sa composition, le nom de *cour des barons;* mais les attributions de cette cour étaient généralement restreintes aux matières féodales; et les rois lui opposèrent de bonne heure des assemblées consultatives composées de légistes et d'ecclésiastiques, ce qui fait dire au comte de Boulainvilliers que « saint Louis donnait rang aux moindres clercs au-dessus des ducs de Bourgogne[2]. » Ce grand roi, voulant émanciper la couronne de la tutelle du baronnage, se dispensa de prendre son avis, même pour les matières féodales, et c'est ainsi qu'au moment de partir pour la croisade il engagea, de son propre mouvement et de sa pleine autorité, la Normandie au roi d'Angleterre Henri III, pour s'assurer son concours ou tout au moins sa neutralité. La noblesse manifesta une vive indignation et cria beau-

1. C'était le nom que les contemporains donnaient aux gentilshommes de la Fronde. On consultera avec beaucoup d'intérêt, sur le rôle de l'aristocratie à l'époque qui nous occupe, le livre de M. Alphonse Feillet : *La Misère au temps de la Fronde et saint François de Paul.* Paris, Didier, 1862, in-8°. p. 102 et suiv. Ce livre est rempli de détails inconnus, et l'auteur, esprit juste et précis, a le mérite, trop rare en érudition, de présenter des vues nouvelles en les justifiant toujours par des pièces authentiques.

2. *Histoire de l'ancien gouvernement de la France,* t. II, p. 43.

coup, comme le dit un historien contemporain, qu'on eût osé faire une pareille chose sans avoir obtenu son consentement : — *Factus est grunnitus et murmur horribile inter magnos Francorum, quod sine consensu universalis baronnagii talia præsumeret rex Francorum præmeditari.* — Malgré l'*horrible murmure*, le roi de France passa outre, et le baronnage dut se résigner. La réaction féodale qui eut lieu au commencement du quatorzième siècle rendit à la cour des barons une importance momentanée. En 1317 elle régla les droits de succession à la couronne, en décidant, au moyen d'une interprétation plus ou moins forcée d'un passage de la loi salique, relatif à l'exclusion des femmes de la succession des héritages domaniaux, que les enfants mâles seraient seuls admis à régner; en 1328, lors de l'avénement de Philippe de Valois, elle prononça sur la question de savoir si la couronne devait appartenir à ce prince ou au roi d'Angleterre, Édouard III, qui prétendait la tenir du chef de sa mère, Isabelle de France; et ce fut dans cette circonstance qu'on vit pour la dernière fois la haute noblesse appelée à prendre seule, et sans le concours de la noblesse des campagnes ou des délégués des communes, une décision souveraine sur une question d'État. Le baronnage avait fait son temps, et il allait céder sa place au parlement et aux états généraux. Dans le parlement, nous l'avons indiqué en parlant de la pairie, la noblesse n'eut qu'un rôle secondaire et insignifiant; nous allons maintenant, pour compléter le résumé de son histoire politique, chercher quel fut son rôle dans les états généraux.

Le premier fait qui nous frappe dans l'histoire de ces assemblées célèbres [1], c'est le profond désaccord qui ne cesse presque jamais de se manifester entre la noblesse et les deux autres ordres, et principalement la bourgeoisie. On sent qu'il y a là, dans le même peuple, des familles différentes, profondément divisées entre elles, et toujours prêtes à s'entraver et à se combattre. Lorsqu'il s'agit des querelles des rois de France avec les papes, de l'indépendance de l'Église gallicane vis-à-vis de Rome, ou de la succession à la couronne [2]; lorsqu'il s'agit, pendant la captivité du roi Jean, de sauver l'honneur et

1. Nous ne chercherons point à apprécier ici l'influence que les états généraux ont exercée sur les destinées du pays. C'est une question que nous nous proposons d'examiner plus tard; nous restons, quant à présent, strictement renfermé dans le sujet particulier qui nous occupe.

2. États de Paris, du 10 avril 1302 et du 13 juin 1303; — états de Tours, de 1308; — états de 1317 et de 1328.

l'indépendance du pays [1], l'entente est parfaite; mais lorsqu'il est question d'impôts, de réformes sociales, politiques ou administratives, la noblesse se sépare, s'isole, se refuse à toute espèce de concessions, et s'attache obstinément à défendre ses priviléges et son passé. Elle oublie que les états généraux sont la représentation de la nation tout entière; que le devoir de ceux qui les composent n'est pas de faire prévaloir les intérêts d'une caste ou d'un ordre, mais de concilier entre eux les intérêts de tous les ordres, et jusqu'à la révolution française, elle reste fidèle à cet esprit exclusif et personnel. Aux états de Tours, en 1484, elle se venge du règne de Louis XI par une violente opposition à la royauté; par haine pour la mémoire de ce prince, elle se fait révolutionnaire jusqu'à proclamer, par la bouche de l'un de ses membres, le sieur de la Roche, député de la Bourgogne, le dogme de la souveraineté du peuple [2]; mais elle réclame en même temps le rétablissement de toutes les prérogatives dont elle avait été dépouillée sous le précédent règne. Elle demande que le gouvernement des provinces et des places fortes lui soit exclusivement réservé; que les vassaux ne soient tenus de servir que sous la bannière de leurs seigneurs, sans qu'il fût permis aux officiers royaux de les convoquer pour l'armée du roi; que des surséances lui soient accordées pour ses dettes, et que ses priviléges de chasse, dans la jouissance desquels elle avait été troublée *par des gens de petit état*, soient intégralement maintenus. Quand la session fut close, on agita la question de savoir sur qui devait être assise la taxe destinée à indemniser les députés qui avaient siégé pendant deux mois: le tiers état voulait que chacun des trois ordres payât ses représentants; mais la noblesse, d'accord avec le clergé, prétendit que le tiers état devait payer pour tout le monde, et il en résulta une polémique violente, où les orateurs des divers partis épuisèrent les récriminations et les invectives.

Des faits analogues se produisent sans cesse dans les états généraux, les états provinciaux et les assemblées des bailliages. A Orléans, en 1560, un député de la noblesse, le sieur de Roquefort, développe cette théorie, que de même qu'il n'y a au corps humain que deux parties essentielles, la tête et le cœur, de même il n'y a

1. États de 1359.

2. *Journal des états généraux tenus à Tours* en 1484, par Jean Masselin (Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France), pag. 146, 148, 150.

dans l'État que le roi et la noblesse, représentant l'un la tête, l'autre le cœur, et il en conclut que les priviléges de l'ordre doivent être strictement maintenus ; la noblesse s'empresse d'adhérer à cet avis ; afin de sauver ses immunités en matière d'impôts, elle se ligue avec ce même tiers état, que le sieur de Roquefort avait en quelque sorte supprimé dans sa harangue, et elle demande que l'argent réclamé par le roi soit levé sur les domaines ecclésiastiques [1]. En 1614, elle se montre plus exclusive encore : non-seulement elle s'efforce de resaisir ce qu'elle a perdu, mais elle cherche même à obtenir bien au delà de ce qu'elle possède. Elle veut l'exclusion absolue des roturiers de toutes les fonctions importantes, l'exemption dans les villes de tous les impôts ; l'interdiction complète de la chasse, pour tous ceux qui n'auraient point fait leurs preuves ; elle veut que ses priviléges soient intégralement maintenus, qu'une partie des offices de judicature lui soit réservée dans les siéges royaux, et que seule elle puisse remplir les fonctions de consul et de maire, ce qui ne tendait à rien moins qu'à effacer à son profit les dernières traditions des libertés municipales.

Dans l'assemblée des notables convoquée en 1626, la noblesse se montra en quelques points plus progressive. Elle exprima le vœu qu'il lui fût permis de faire le commerce sans déroger, et qu'il fût ouvert, pour les jeunes gentilshommes, des colléges où seraient enseignées les langues anciennes, l'histoire et les mathématiques. C'était là une sage dérogation à d'antiques préjugés ; mais cette instruction qu'elle réclamait avec instances, elle voulait la réserver pour elle seule, et elle demandait en même temps la fermeture de tous les établissements d'éducation fréquentés par les enfants de la bourgeoisie, sous prétexte que ces établissements étaient cause « qu'une infinité de gens abandonnaient les arts, le commerce, le labourage et la guerre. » Elle ajoutait le vœu que le tiers des prébendes et des bénéfices lui fût réservé, et que défense fût faite aux roturiers d'acquérir des terres nobles, ce qui tendait encore à enlever à la roture un droit consacré par saint Louis, et à faire reculer la législation des fiefs au delà du treizième siècle.

Tandis que la noblesse dans les états généraux ne cessait de défendre ses priviléges, le tiers état de son côté ne cessait de les atta-

1. Voir à la Bibliothèque impériale, la *Collection Dupuy*, t. DLXXXVIII, pag. 45.

quer, et il en résultait un antagonisme ardent, qu'excitaient encore de misérables querelles de préséance. Les députés nobles s'attachaient à maintenir avec une rigueur extrême la ligne de démarcation qui les séparait de la bourgeoisie, et à proclamer leur supériorité par un cérémonial puéril : tantôt, comme en 1369, la noblesse occupe une enceinte réservée ; tantôt elle s'assied sur des fauteuils à bras, en exigeant que le tiers état soit assis sur des escabeaux ; lorsqu'elle présente au roi ses cahiers de doléances, elle reste debout, tandis que le tiers état s'agenouille en présentant les siens. A la veille même de la révolution française, elle se montre aussi intraitable au sujet de ce formalisme qu'elle pouvait l'être au quatorzième siècle, et c'est ainsi qu'en 1789, lors de la procession qui eut le 4 mai dans l'église Notre-Dame, ses députés parurent avec des habits rouges et des chapeaux à plumes, tandis que les députés du tiers n'avaient que des habits noirs et des chapeaux ordinaires. C'était là sans doute des faits bien insignifiants par eux-mêmes ; mais l'importance que l'on a toujours attachée chez nous aux distinctions et aux apparences leur donnait une incontestable gravité. On se rappelait que dans les anciens états les députés de la noblesse, en parlant des bourgeois, affectaient de les appeler *des personnes de condition vile ;* on se rappelait les vieilles querelles de préséance, et cette déclaration faite dans l'assemblée des notables de 1626, où ces mêmes députés, après s'être amèrement plaints de la décadence de leur ordre, n'avaient point hésité à l'attribuer au croisement des races nobles avec les races roturières. En 1788, tous les dédains et toutes les rancunes du passé se retrouvèrent encore une fois en présence ; les luttes sur les honneurs, sur la votation par ordre ou par tête, sur l'admission en vertu des preuves, ces luttes qui tant de fois déjà avaient dominé les intérêts les plus sérieux de la politique, se ranimèrent avec une vivacité nouvelle. La noblesse de Franche-Comté déclara qu'elle n'adopterait jamais d'autre mode de réunion que celui des anciens états, basé sur la séparation des castes, c'est-à-dire trois ordres, trois chambres, trois voix. En Bretagne, les gentilshommes et les bourgeois s'accusèrent réciproquement de projets de massacre [1], et quand la royauté faisait un appel à la conciliation, ceux mêmes qu'elle conviait au salut du pays semblaient prendre à tâche de faire un appel à la haine. Aux états généraux de 1789, le

1. *Moniteur* de 1789 ; Introduct., 4 quater.

lendemain de l'ouverture, le 6 mai, la question de la vérification des pouvoirs donna lieu aux plus vifs débats; le tiers demandait que cette vérification fût faite par les trois ordres réunis; le clergé et la noblesse, fidèles à leurs traditions, demandaient au contraire que chaque ordre la fît pour son propre compte; douze jours se passèrent ainsi en discussions stériles et irritantes. Malgré l'intervention conciliante du roi, la noblesse s'obstina à rester dans son isolement, et cette scission fut sans contredit l'une des causes qui contribuèrent le plus à précipiter la catastrophe. La révolution s'empara de cette idée populaire en France, à savoir, que les états généraux représentaient la nation dans son unité et sans distinction de castes; les députés du tiers déclarèrent qu'après avoir fait appel aux membres des deux autres ordres, et les avoir sommés de s'associer à leurs travaux, ils commenceraient sans retard l'œuvre de la restauration sociale et la suivraient « sans interruption comme sans obstacles, » c'est le mot de l'abbé Siéyès. La conséquence de ce premier manifeste fut de remplacer, le 17 juin, les états généraux par une *assemblée nationale*. C'était décréter la déchéance des ordres et les faire passer sous le niveau commun; de là à la Déclaration des droits de l'homme et à l'abolition des titres et priviléges il n'y avait qu'un pas, et comme la révolution marchait avec une logique inexorable, la Déclaration fut votée le 17 octobre 1789, et la noblesse abolie le 19 janvier 1790. C'était en vain que, dans la nuit mémorable du 4 août 1789, quelques députés de la noblesse, entraînés par l'irrésistible mouvement qui s'accomplissait autour d'eux, avaient voté, avec une sorte d'enthousiasme, l'égale répartition de l'impôt sur toutes les classes de la nation, la suppression des justices seigneuriales et des corvées, la faculté de racheter en argent les droits féodaux, l'admission de tous les citoyens aux emplois publics; la révolution, déjà triomphante, ne tint aucun compte aux nobles qui semblaient se rallier à ses principes d'avoir consenti ce qu'elle avait décrété; elle ne vit en eux que des alliés suspects, et les rendit responsables de toutes les iniquités du passé, de toutes les résistances du présent. La conduite de l'ordre pris en masse ne justifiait que trop, il faut bien le dire, cette triste défiance, car au moment où le tiers se déclarait le représentant de la nation, la noblesse, ayant à sa tête le comte d'Artois, remettait à Louis XVI un mémoire dans lequel elle suppliait le prince de prévenir les atteintes dont elle était menacée. Peu de temps après, elle publiait un second manifeste, dans lequel elle menaçait d'une insurrection

s'il n'était pas fait droit à ses demandes. En face de l'ennemi inconnu qui se dressait devant elle, elle resta fidèle à ses habitudes guerrières, et elle en appela à son épée. Pour arrêter ce mouvement qu'elle n'avait su ni prévoir, ni prévenir, elle ne fit rien autre chose que d'engager contre son pays le duel héroïque et impuissant de l'émigration et de la Vendée; et c'est ainsi que, jusqu'à ses derniers jours, jusqu'à cette liquidation terrible et sanglante qu'on appelle la révolution, elle a marché en sens inverse du mouvement politique et social.

CONCLUSION.

Dans l'étude déjà si longue, et pourtant bien incomplète encore, que nous venons de présenter à nos lecteurs, nous avons parcouru, dans son ensemble et ses détails, l'histoire de la noblesse, et sur chacun des points essentiels de cette histoire, nous avons cherché, avec toute l'impartialité qui était en nous, à donner un jugement basé sur la réalité même des faits. Que résulte-t-il, au point de vue général, de chacun de ces jugements particuliers?

Il résulte d'abord que la noblesse française ne se rattache pas exclusivement, comme on l'a tant de fois répété, à la conquête franque; mais qu'elle se recrute indistinctement parmi la population germanique et la population gallo-romaine, avec cette réserve que la première est plus particulièrement guerrière, et la seconde administrative. Elle représente donc, aux époques les plus reculées, la population militaire et la population fonctionnaire. Personnelle et amovible à l'origine, elle devient ensuite viagère, et en dernier lieu, transmissible par voie d'héritage. Dans la première période, elle a pour base la possession usufruitière du bénéfice ou l'exercice de la fonction publique; dans la seconde, elle a pour base le fief, c'est-à-dire la possession personnelle et héréditaire du sol. Au treizième siècle, une nouvelle branche, la noblesse par collation royale, vient se greffer sur le vieux tronc. De là deux aristocraties entièrement

distinctes : l'une issue de la race et du sol, l'autre issue des anoblissements royaux, des offices de judicature, de l'achat des titres. Voilà pour la question des origines.

Entièrement différentes dans leur source, ces deux aristocraties ne peuvent jamais se fusionner et se fondre entre elles; elles se méprisent et s'envient, mais il est un terrain commun sur lequel elles se rencontrent, c'est le terrain de la vanité, du privilége et de l'exclusion. Elles ont toutes deux le même orgueil, la même passion des titres et des dignités honorifiques, les mêmes préjugés, et l'on peut dire que ces préjugés ont tristement réagi sur la société française, en même temps que la constitution aristocratique de cette société a été l'une des causes qui ont le plus contribué à en retarder la marche ascendante.

Par ses préjugés en matière de travail et de commerce, la noblesse française arrête pendant de longs siècles l'essor de la fortune publique. L'industrie nationale, frappée d'une sorte de flétrissure, languit misérablement. Le royaume reste tributaire de l'étranger; le grand commerce est aux mains des juifs et des Lombards, et notre or s'écoule par toutes les frontières. L'agriculture languit comme l'industrie. Les possesseurs des terres fieffées les abandonnent à de malheureux tenanciers, et ceux-ci finissent souvent par les abandonner à leur tour, faute de pouvoir suffire aux charges sans nombre dont elles sont grevées. Les grands propriétaires fonciers, pendant le moyen âge, vivent uniquement occupés de guerre, de chasse, de tournois; plus tard, ils vont se ruiner à Versailles; ils tirent tout de leurs métairies et de leurs fermes, et ne leur rendent rien. Le sol, appauvri par cette incurie séculaire, ne suffit plus à nourrir ceux qui le cultivent. Dans les régions les plus fertiles de la France, et dans les jours même les plus brillants du règne de Louis XIV, une foule de domaines restent abandonnés, et à la veille de la révolution, on reconnaît les propriétés nobles aux bêtes fauves qui les peuplent, aux landes et aux bruyères qui les couvrent.

Par ses priviléges en matière d'impôts, la noblesse rejette tout le fardeau des charges publiques sur les classes laborieuses, et par cela même sur la partie la moins riche de la nation. De là, pour la roture, un surcroît de misère, et pour le trésor royal, c'est-à-dire pour le budget de l'État, une complète insuffisance de ressources, insuffisance qui se trahit par un déficit permanent, et qui pousse sans cesse

le gouvernement aux mesures les plus fâcheuses, telles que la vente des offices, la création des titres moyennant finances, l'altération des monnaies, l'aggravation des aides pour les objets les plus indispensables à la vie.

En raison de la supériorité native qu'elle s'attribue, la noblesse, à toutes les époques, ne cesse de réclamer les immunités les plus complètes en matière de pénalité. Elle ne reconnaît qu'à ses pairs le droit de la juger, et bien que la législation civile n'ait jamais consacré cette prétention, elle n'en était pas moins arrivée à se placer, pour une foule de délits, en dehors du droit commun, et à jouir d'une sorte d'impunité tacite qui échappait à l'action des juges ordinaires, à la sévérité des ordonnances royales, et même, comme nous l'avons dit, à l'action des tribunaux exceptionnels. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les édits promulgués dans le cours du moyen âge pour la réformation des divers abus, et sur ceux qui ont été rendus contre les duels, à une époque plus rapprochée de nous. Les mêmes désordres reparaissent à la distance de plusieurs siècles, et les duels semblent se multiplier en raison même de la sévérité des lois, parce que ces lois, comme les arrêts des *grands jours*, ne reçoivent presque jamais une sanction pénale.

Lorsqu'elle succède à la profonde anarchie qui signale la fin de la dynastie carlovingienne, la noblesse féodale réalise incontestablement un progrès, en ce sens que son organisation pose certaines limites à l'arbitraire, et qu'elle régularise dans une certaine mesure les relations des diverses classes entre elles; mais l'ordre tel qu'elle le constitue n'est qu'un ordre relatif, un ordre en quelque sorte informe et barbare; son impuissance est si grande, que du onzième siècle à la fin du quinzième, elle ne peut pas même arriver à codifier ses propres lois; et jusqu'à la rédaction des coutumes, qui est l'œuvre de la royauté, elle laisse, dans ses fiefs, la société civile livrée aux hasards et aux incertitudes des traditions orales.

Étrangère à toute notion de solidarité et d'intérêt général, elle sépare complétement le fief de l'État. Pendant tout le moyen âge, elle reste dans ses domaines, isolée de tout ce qui l'entoure; par les péages des rivières et des routes, elle ralentit et quelquefois même elle arrête entièrement la circulation des denrées commerciales et alimentaires; en n'admettant dans ses fiefs que les monnaies de son coin, que les poids et les mesures dont elle-même a fixé l'étalon, elle paralyse les échanges, immobilise les produits, organise tout à

la fois la misère et la famine, et fait régner partout un esprit étroit d'individualisme.

Considérée au point de vue des relations sociales, la noblesse forme dans la nation une nation tout à fait à part. La prééminence originelle qu'elle réclame, la hauteur qu'elle affiche à l'égard de ceux qui ne sont point de son rang, les priviléges qu'elle s'attribue pour toutes les fonctions élevées, les distinctions honorifiques qu'elle multiplie, comme pour s'en faire une barrière, la flétrissure qu'elle attache aux mésalliances, soulèvent entre elle et la roture un antagonisme violent. Cet antagonisme éclate sans cesse dans les assemblées provinciales, dans les états généraux, dans les services administratifs, dans les siéges de justice; il entrave le jeu régulier des institutions, provoque de continuels conflits, et donne lieu dans la littérature elle-même à une longue et amère protestation, véritable déclaration de guerre de la roture, qui part des fabliaux et du *Roman du Renart*, pour se continuer par les invectives violentes et brutales du bailli Catherinot [1], les satires de Boileau, les chapitres de la Bruyère de la *Cour* et des *Grands*, les sarcasmes de Molière et le socialisme ardent de Rousseau. D'implacables rancunes s'amassent à travers les siècles; mais la noblesse méconnaît le mouvement qui s'accomplit autour d'elle et contre elle; elle ne voit pas que ces nouveaux anoblis, qu'elle dédaigne et dont elle raille le blason, n'ont fait, en s'anoblissant, que frayer la voie à la démocratie vers l'égalité politique; elle vit, comme égarée, au milieu des ruines du passé. Les grandes voix du dix-huitième siècle annoncent en vain des catastrophes prochaines; ces voix prophétiques ne sont pas celles qu'elle écoute, et le pied sur le bord de l'abîme, elle garde, avec l'orgueil des souvenirs, ses illusions et ses dédains.

Considérée au point de vue militaire, la noblesse a sans aucun doute acquis d'impérissables titres à la reconnaissance du pays, et elle a écrit avec son sang une glorieuse histoire sur tous les champs de bataille de l'Europe. Sous la bannière chevaleresque, comme sous la bannière royale, elle déploie un courage héroïque; mais ce courage a été trop souvent compromis par l'orgueil, l'esprit d'individualisme et l'aveugle imprévoyance, qui étaient le caractère distinctif de la caste. Pendant plusieurs siècles, les armées féodales ont

1. Nicolas Catherinot, officier du bailliage de Bourges, auteur des *Parallèles de la noblesse*, publiés en 1688.

rappelé la cohue barbare, l'*inconditum agmen*, des armées germaines; et c'est dans les vices même de leur organisation, aussi bien que dans les préjugés des feudataires, qu'il faut chercher la cause de ces défaites, que l'on a peine à comprendre quand on sait quel était l'héroïsme des vaincus. Mais les nobles se faisaient battre uniquement parce qu'ils se croyaient invincibles, et que des hauteurs de leur rang, ils ne regardaient pas comme des ennemis sérieux ces redoutables archers des paroisses de l'Angleterre, qui se vantaient de tirer avec leurs flèches du sang aux girouettes, ou ces piquiers flamands, gens de boutique et de métier, qui ramassaient par boisseaux, sur le champ de bataille de Courtray, les éperons d'or de la chevalerie française.

Digne fille de ces sauvages enfants de la Germanie qui vivaient armés et descendaient tout armés dans la tombe, la noblesse des deux premières races passe sa vie à guerroyer. Par ses instincts et ses habitudes exclusivement militaires, elle entretient pendant quatre siècles l'anarchie des luttes intestines; elle met à néant les informes essais d'organisation tentés par la royauté franque, et au milieu des continuels démembrements, dont elle se fait la complice, elle laisse, malgré son courage, le pays en proie aux invasions normandes. Sous les premiers Capétiens, sa turbulence guerrière transforme, par les guerres privées, le royaume en un vaste champ de bataille. Les simples vassaux se battent contre leurs suzerains; les grands feudataires se battent contre les rois. L'Église, par la *trêve de Dieu* et les *associations de paix*, la royauté, par la *quarantaine*, la roture, par les *communes*, essayent en vain de mettre un terme à ces désordres sanglants, qui se prolongent jusqu'au milieu du quatorzième siècle, pour renaître au siècle suivant, sous une forme nouvelle, dans les guerres de la maison de Bourgogne.

En plaçant exclusivement l'honneur, la gloire, la grandeur du pays dans ce qu'on appelait la *vacation des armes*, la noblesse a contribué à faire de la guerre, sous l'ancienne monarchie, l'état normal de la société française. Elle a retardé par là le progrès des institutions civiles et des libertés publiques, et c'est toujours en dehors de son action, et pour ainsi dire à son insu, que ces libertés et ces institutions se sont développées chez nous.

En effet, la noblesse, considérée au point de vue politique, ne parvient jamais à se constituer et à définir son rôle dans l'État. Elle

existe comme caste; elle n'existe pas comme pouvoir social. La grande féodalité est à peine constituée, que déjà se rétrécit le cercle de son intervention dans les affaires publiques. Dès le règne de saint Louis, les questions féodales les plus importantes elles-mêmes se décident sans l'avis du baronnage. La pairie, qui aurait pu, comme en Angleterre, former un grand corps de l'État et faire obstacle aux tendances despotiques, la pairie n'est à l'origine qu'une judicature féodale; plus tard elle n'est qu'une dignité purement honorifique, et dans le parlement elle se réduit, pour ceux qui en sont investis, à un simple droit de préséance. Dans les états généraux, la noblesse s'attache avant tout à demander que ses priviléges et ses honneurs soient fortifiés, et il n'est pas, dans toute notre histoire, une seule grande réforme législative qu'elle ait provoquée. Quand les rois fondent l'unité nationale, elle les combat; quand ils fondent le despotisme, comme Louis XIV, elle les courtise, et son rôle politique n'est qu'une longue suite d'inconséquences et de contradictions.

C'est là, dira-t-on sans doute, un jugement bien sévère, et dont on peut appeler aux morts illustres du passé. La noblesse, en effet, n'a-t-elle pas produit, à toutes les époques, des individualités puissantes, soldats, ministres, diplomates? N'a-t-elle pas donné aux croisades ses plus héroïques aventuriers? à l'Église quelques-uns de ses plus saints prélats? — Nous sommes les premiers à le reconnaître, et il y aurait une souveraine injustice à déshériter tant de grands hommes d'une renommée légitime, pour constituer, comme on l'a fait quelquefois, le monopole du patriotisme et de la gloire au profit de la démocratie; mais il s'agit seulement ici de l'ordre et de la caste, et non pas des individus; or, en ce qui touche cette caste, il est évident qu'elle n'a réalisé, dans le laborieux enfantement de la société française, aucun progrès sérieux et durable. Par cela même qu'elle était placée en dehors du droit, elle a vu tous les droits se développer contre elle. Investie, à l'origine, de presque tous les attributs de la souveraineté, elle a pendant de longs siècles la terre, les armes, les priviléges de toute espèce, les exemptions d'impôts, les honneurs, l'impunité, et cependant elle va toujours en s'affaiblissant, comme si elle suivait, dans sa décadence, une loi inexorable et fatale. Chaque nouvel effort qu'elle tente pour ressaisir la prépondérance qui lui échappe est pour elle le signal d'une nouvelle défaite. Elle est vaincue dans sa lutte contre la royauté de saint Louis, dans la ligue du Bien public, dans la guerre folle, dans la prise d'armes du protestantisme, dans la

Fronde. L'établissement des communes, la création des siéges royaux, la réforme des coutumes, sont autant de protestations contre ses priviléges. Depuis Louis le Gros jusqu'aux états généraux de 1789, elle voit se tourner contre elle toutes les forcès vives de la nation; mais tel était le chaos de l'ancienne monarchie, telles étaient les contradictions et les incohérences de l'organisation politique et sociale, qu'il a fallu les efforts des plus grands rois, le travail patient du tiers état, la renaissance du droit et la renaissance des lettres, les rigueurs de Richelieu, le despotisme de Louis XIV et le nivellement terrible de la révolution, pour fondre en un seul et même peuple la noblesse et la démocratie, les soumettre aux mêmes devoirs en leur assurant les mêmes droits, et proclamer devant la loi civile l'égalité de tous les hommes, comme le christianisme depuis dix-huit cents ans l'avait proclamée devant Dieu.

CH. LOUANDRE.

FIN.

L'ABBÉ FOUQUET

ET MADAME DE CHATILLON[1]

Tant que la lutte contre la Fronde fut sérieuse, le surintendant et son frère, l'abbé Fouquet, restèrent unis : ils avaient à combattre des ennemis implacables, et ils savaient que de leur union dépendait leur force. Mais, lorsque la victoire fut assurée, et qu'il ne s'agit plus que de partager les dépouilles, les liens de famille et d'amitié se relâchèrent. L'abbé Fouquet ne tarda pas à se laisser emporter par ses passions et devint pour son frère un obstacle et un danger. Nous sommes encore loin de la catastrophe; mais déjà les deux frères sont entraînés vers l'abîme par une ambition et des passions qu'ils ne savent plus dominer. Basile Fouquet, qui n'avait jamais montré la même prudence que le surintendant, porta dans l'exercice du pouvoir une violence et un arbitraire qui le compromirent, en même temps qu'il soulevait des haines violentes par le scandale de ses amours.

L'abbé Fouquet avait été comblé de faveurs par Mazarin. Le cardinal avait ajouté à son pouvoir occulte des dignités et des titres qui en faisaient presque un grand seigneur. L'abbé avait acheté, dès 1654, la survivance de la charge de procureur général au parlement de Paris, qu'exerçait son frère, et devenait ainsi un des chefs de ce grand corps de magistrature, quoiqu'il n'eût été antérieurement que conseiller au parlement de Metz, et cela pendant six semaines seulement[2]. Peu de temps après il acheta la charge de chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, et porta, au grand scandale de la noblesse, le cordon bleu, qui était réservé aux princes et aux personnages les plus éminents par le rang et la naissance[3]. Enfin, à une époque où la liberté individuelle n'était garantie par aucune loi, l'homme qui dirigeait la police et disposait de la Bastille était investi d'une puissance redoutable. On en trouve une preuve dans l'anecdote suivante.

1. Extrait des *Mémoires sur la vie publique et privée de Nicolas Fouquet*, d'après des papiers et des documents inédits, par M. Chéruel, inspecteur général de l'Université, cet ouvrage paraîtra prochainement en 2 vol. in-8°.

2. Journal inédit de 1648 à 1657, mss. de la Bibl. imp., n° 1238 E *bis*, n° 231.

3. *Ibid.*, f° 232.

Gourville, un des commis de Nicolas Fouquet, avait été mis à la Bastille pour avoir mécontenté Mazarin. Il n'en sortit que grâce à l'abbé Fouquet. « Sachant, dit-il[1], que M. l'abbé Fouquet était fort employé par M. le cardinal pour faire mettre des gens à la Bastille, et qu'il en faisait aussi beaucoup sortir, je tournai toutes mes pensées vers ce côté-là. A ce propos, je me souviens d'un procureur, homme d'esprit et grand railleur, qu'il y avait fait mettre. Comme nous nous promenions un jour ensemble, il entra un homme dans la cour, qui, y trouvant un lévrier, en fut surpris, et demanda pourquoi il était là. Le procureur répondit avec un air goguenard : « Mon-« sieur, c'est qu'il a mordu le chien de M. l'abbé Fouquet. » Je fis proposer de parler à M. le surintendant, et de voir avec M. son frère si, en parlant de temps à autre à M. le cardinal, comme il avait coutume, des autres prisonniers, il ne pourrait pas trouver moyen de me faire sortir. Cela réussit si bien, que, M. le cardinal devant partir deux ou trois jours après pour aller à la Fère, M. l'abbé Fouquet lui porta la liste de tous les prisonniers de la Bastille, comme il faisait de temps en temps, il ordonna la sortie de trois, dont je fus un. »

Armé de cette autorité arbitraire, l'abbé Fouquet ne sut pas en user dans l'intérêt, je ne dis pas de la justice (ce serait trop demander à de pareils caractères), mais dans l'intérêt véritable de son élévation et de la grandeur de sa famille. Il se compromit par de folles amours et par de téméraires rivalités avec les plus grands seigneurs. Nous avons déjà vu quelle était l'audace de l'abbé Fouquet : il s'était attaqué aux plus grandes dames, et, entre autres, à mademoiselle de Chevreuse, puis à la duchesse de Châtillon. Celle-ci, issue de l'illustre famille des Montmorency, alliée aux Coligny, parente de Condé, était une des beautés les plus célèbres de la cour de la reine Anne de Bretagne. Elle avait débuté par des aventures romanesques, et s'était bientôt rendue fameuse par ses intrigues et ses amours. Elle avait cependant une réputation de bel esprit et figurait au nombre des *précieuses*, à une époque où Molière n'avait pas encore rendu ce titre ridicule. C'est d'elle que le poëte Segrais a dit :

> Obligeante, civile et surtout *précieuse*,
> Qui serait le brutal qui ne l'aimerait pas !

L'éloge s'accorde avec le témoignage de madame de Motteville, qui n'est pas partiale en faveur de madame de Châtillon.

1. *Mémoires de Gourville* (édit. Michaud et Poujoulat), p. 518.

Le portrait de cette dame figure dans la galerie que nous a laissée mademoiselle de Montpensier[1]. Il est flatté, sinon au physique, du moins au moral. Quel qu'en soit l'auteur (car il est peu probable, malgré le titre, qu'il ait été composé par madame de Châtillon elle-même), il est bon de le rapprocher des autres jugements que nous ont laissés les contemporains sur cette femme célèbre. C'est madame de Châtillon elle-même qui parle : « Le peu de justice et de fidélité que je trouve dans le monde fait que je ne puis m'en remettre à personne du soin de faire mon portrait, de sorte que je veux moi-même vous le donner le plus au naturel qu'il me sera possible et dans la plus grande naïveté qui fut jamais. C'est pourquoi je puis dire que j'ai la taille des plus belles et des mieux faites qui se puisse voir. Il n'y a rien de si libre et de si aisé. Ma démarche est tout à fait agréable, et, en toutes mes actions, j'ai un air infiniment spirituel. Mon visage est un ovale des plus parfaits, selon toutes les règles ; mon front est un peu élevé, ce qui sert à la régularité de l'ovale. Mes yeux sont bruns, fort brillants et bien fendus ; le regard en est fort doux et plein de feu et d'esprit[2]. J'ai le nez assez bien fait[3], et, pour la bouche, je puis dire que je l'ai non-seulement belle et bien colorée, mais infiniment agréable par mille petites façons qu'on ne peut voir en nulle autre bouche. J'ai les dents fort belles et bien rangées. J'ai un fort joli petit menton. Je n'ai pas le teint très-clair; mes cheveux sont d'un châtain clair et tout à fait lustrés. Ma gorge est plus belle que laide. Pour les bras et les mains, je ne m'en pique pas; mais, pour la peau, je l'ai fort douce et fort déliée. On ne peut voir la jambe ni la cuisse mieux faites que je l'ai, ni le pied mieux tourné.

« J'ai l'humeur naturellement fort enjouée et un peu railleuse; mais je corrige cette inclination par la crainte de déplaire. J'ai beaucoup d'esprit, et j'entre agréablement dans les conversations. J'ai le ton de la voix tout à fait agréable et l'air fort modeste. Je suis fort

1. *Portrait de madame la duchesse de Châtillon peint par elle-même.* Cette manie de portraits était si généralement répandue, qu'un savant évêque, Huet, fit celui de quelques religieuses de son diocèse. On les trouve dans la collection de portraits de mademoiselle de Montpensier.

2. Bussy-Rabutin dit également dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* : « Elle avait les yeux noirs et vifs. » Mais il ajoute, ce qui n'est plus d'accord avec le portrait, *le front petit.*

3. « Le nez bien, la bouche rouge, petite et relevée, le teint comme il lui plaisait, mais d'ordinaire elle le voulait avoir blanc et rouge. » Bussy-Rabutin, *ibid.*

sincère[1] et n'ai pas manqué à mes amis. Je n'ai pas un esprit de bagatelle ni de mille petites malices contre le prochain. J'aime la gloire et les belles actions. J'ai du cœur et de l'ambition. Je suis fort sensible au bien et au mal; je ne me suis pourtant jamais vengée de celui qu'on m'a fait, quoique ce soit assez mon inclination; mais je me suis retenue pour l'amour de moi-même. J'ai l'humeur fort douce et prends mon plaisir à servir mes amis, et ne crains rien tant que les petits démêlés des ruelles, qui d'ordinaire ne vont qu'à des choses de rien. C'est à peu près de cette sorte que je me trouve faite en ma personne et en mon humeur, et je suis tellement satisfaite de l'une et de l'autre, que je ne porte envie à qui que ce soit. Ce qui fait que je laisse à mes amis, ou à mes ennemis, le soin de chercher mes défauts. »

Il n'y a d'incontestable, dans ce portrait de madame de Châtillon, que l'éloge de sa beauté. A trente ans (c'était l'âge de la duchesse de Châtillon en 1656), elle en avait conservé tout l'éclat, et le relevait par la richesse de sa parure. Mademoiselle de Montpensier, qui ne l'aimait pas, est forcée d'en convenir. Elle la vit à cette époque même au château de Chilly : « Rien, dit-elle[2], n'était plus pompeux que madame de Châtillon; elle avait un habit de taffetas aurore, tout brodé d'un cordonnet d'argent. Elle était plus blanche et plus incarnate que je ne l'ai jamais vue, avait plus de diamants aux oreilles, aux doigts, aux bras; enfin, elle était dans une dernière magnificence. » Le jeune Louis XIV ne fut pas insensible aux charmes de la duchesse; la cour le remarqua, et Benserade en fit un couplet :

Châtillon, gardez vos appas
Pour une autre conquête.
Si vous êtes prête,
Le roi ne l'est pas.
Avec vous il cause;
Mais, mais, en vérité,
Pour votre beauté
Il faut bien autre chose
Qu'une minorité.

Un autre roi, mais un roi exilé, se rangea aussi parmi les adorateurs de madame de Châtillon : Charles II, roi d'Angleterre, qui

1. L'indulgente madame de Motteville dit précisément le contraire.
2. *Mémoires de mademoiselle de Montpensier* (édit. Charpentier, t. II, p. 437-438).

habitait alors la France. Un des seigneurs attachés aux Stuarts possédait près de Merlou une maison de campagne où Charles II allait souvent chasser. Le jeune prince visita madame de Châtillon, et se laissa prendre facilement à sa beauté et à sa coquetterie. Mademoiselle de Montpensier prétend, dans ses Mémoires[1], que la duchesse aurait voulu se faire épouser par le roi d'Angleterre, et que déjà ses gens la berçaient de cette espérance. Une de ses femmes de chambre lui aurait dit en la coiffant : « Vous seriez une belle reine ! » Mais Henriette de France, veuve de Charles Ier, rompit cette intrigue.

L'abbé Fouquet osa devenir le rival des rois; il connaissait la duchesse de Châtillon depuis longtemps, et c'était surtout en négociant avec elle, en 1652[2], qu'il avait commencé à s'éprendre d'une passion qui troubla la netteté de son jugement. La duchesse de Châtillon, qui avait besoin de l'abbé, employa avec lui ces manéges de coquetterie féminine qui lui avaient tant de fois réussi. Nemours, Beaufort, Condé, les Anglais Craf et Digby, pour ne citer que les plus connus[3], avaient subi le pouvoir de ses charmes. Quant à la duchesse, elle n'avait guère ressenti les passions qu'elle faisait éprouver; elle paraît n'avoir été sincèrement attachée qu'à un seul amant, le duc de Nemours. Pour le prince de Condé, le duc de Beaufort, le maréchal d'Hocquincourt, elle fut bien aise de les traîner à son char comme un ornement, et surtout d'en tirer des présents considérables; car ce qui flétrit le plus cette conduite scandaleuse d'une Mont-

1. *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier* (édit. Charpentier), t. II.

2. M. Walkenaer, dans son intéressant ouvrage sur madame de Sévigné (t. I, p. 43), fait remonter les relations de l'abbé Fouquet et de madame de Châtillon jusqu'à l'époque où l'abbé fut prisonnier dans l'hôtel de Condé (avril 1652; v. p. 71), et il ajoute que la prison de l'abbé Fouquet fut postérieure à la mort de mademoiselle de Chevreuse, qui n'eût lieu qu'en novembre 1652. Je ne m'arrêterais pas à relever ces contradictions si l'ouvrage de M. Walkenaer ne jouissait d'une réputation méritée de science et d'exactitude.

3. Les *Mémoires de M****, qui font partie des collections de mémoires sur l'histoire de France, donnent beaucoup de détails sur les amours de la duchesse de Châtillon; mais cette compilation informe mérite peu de confiance. On ne saurait non plus ajouter foi aux *Amours des Gaules* de Bussy-Rabutin. Mais les mémoires véridiques, tels que ceux de mademoiselle de Montpensier et de madame de Motteville, suffisent pour faire connaître la duchesse de Châtillon. Les lettres de l'abbé Fouquet et celles de Mazarin servent à compléter les renseignements authentiques sur une partie de la vie de cette dame. Je ne parle pas des *Mémoires de madame de Châtillon*; c'est une œuvre apocryphe composée par Senac de Meilhan.

morency, alliée à tant d'illustres familles, c'est son avidité. Elle s'était fait donner par le prince de Condé la terre de Merlou, et, lorsqu'elle se résigna à encourager les galanteries de l'abbé Fouquet, ce fut pour profiter de sa puissance et s'enrichir de ses présents.

Il ne faudrait pas, du reste, se représenter l'abbé Fouquet avec les traits sérieux et le costume austère que son titre rappelle. Les deux belles gravures de Nanteuil, qui sont à peu près de l'époque qui nous occupe, lui prêtent une physionomie séduisante. L'œil est fin et doux; l'ensemble du visage respire la jeunesse et l'esprit. Ces portraits sont loin de justifier l'assertion de Bussy-Rabutin, qui prétend que l'abbé Fouquet avait la mine basse. Ce mot s'applique mieux au caractère qu'à la figure de l'abbé. Quoique Basile Fouquet eût alors plus de quarante ans, il ne porte pas cet âge dans la gravure de Nanteuil. Son costume est celui des gens de cour. Rien n'y rappelle l'homme d'Église; il porte le cordon bleu qui était réservé aux seigneurs de la plus haute noblesse. L'abbé Fouquet venait, en effet, d'acheter, comme nous l'avons dit, la charge de chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, qui lui donnait le droit d'en porter les insignes[1]. Mais ce ne furent pas ces avantages extérieurs qui touchèrent madame de Châtillon; elle vit dans l'abbé Fouquet, frère du surintendant et favori du cardinal Mazarin, un homme qui pouvait puiser dans le trésor public et lui donner part au trafic des impôts qui servait à enrichir le surintendant et ses créatures. La duchesse de Châtillon sacrifia à cette honteuse considération son nom et son rang, sa fidélité même au parti qu'elle avait embrassé et jusqu'à la vie des malheureux qu'elle avait excités à conspirer contre Mazarin[2]. Elle

1. Journal inédit de 1648 à 1657, mss. de la Bibl. imp. 1238 (*bis*), E. L'auteur anonyme, qui est loin d'être un Frondeur, s'indigne de voir l'abbé Fouquet s'élever aussi haut : « Il fut malaisé de ne pas s'étonner que ledit sieur abbé Fouquet eût voulu porter son ambition si haut que de donner 400,000 liv. d'argent comptant de la charge de chancelier et garde des sceaux des ordres du roi, dont M. Servien était pourvu. Il n'en fit pourtant aucun scrupule et en prêta le serment entre les mains de Sa Majesté, le 11 de ce mois de décembre 1656, se souciant fort peu de toutes les conséquences que ses ennemis en pourraient tirer. » Cet auteur anonyme exprime probablement la véritable opinion des contemporains.

2. Mademoiselle de Montpensier l'en accuse dans ses Mémoires (t. II, p. 438 de l'édition Charpentier). « On disait que c'était elle (la duchesse de Châtillon) qui avait tout découvert à l'abbé Fouquet dans l'affaire de ces deux hommes roués. »

subit les fureurs jalouses de l'abbé Fouquet, pour augmenter les trésors qu'elle ne cessa d'accumuler jusqu'à la fin de sa vie.

Quant à l'abbé, il fut tourmenté pendant plusieurs années par la passion que lui inspirait cette femme artificieuse; toute sa politique eut alors pour but de l'amener de Merlou à Paris et de la mettre entre ses mains. Madame de Châtillon avait été impliquée dans la conspiration de Bertaut et Ricous; mais on ne l'arrêta point à cette époque, soit qu'elle eût trahi ses complices, soit que Mazarin, qui connaissait la passion de l'abbé Fouquet, voulût la ménager. Après l'exécution de Bertaut et Ricous, vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre 1653, l'abbé Fouquet écrivait au cardinal : « La dernière exécution faite sur la personne des deux pestes d'État qui furent pris naguère, était non-seulement nécessaire pour couper racine aux entreprises de la nature de celle dont ils ont été convaincus, mais elle parle si haut en faveur de l'autorité royale, qu'il ne s'est rien fait de plus utile et qui aille plus loin que cette justice. Ce n'est pas tout néanmoins; car il est certain que, tant que madame de Châtillon demeurera où elle est (c'est-à-dire à Merlou), il y aura toujours des intrigues entre elle et M. le Prince, lequel conserve de secrètes intelligences dans sa maison, où est le rendez-vous secret et l'entrepôt de ceux qui vont et viennent vers M. le Prince, qui a auprès de lui un Ricous, frère de celui qui a été exécuté, et dont la femme, qui est Écossaise et se nomme Foularton, est domestique de ladite dame et sert fort à tous leurs mystères. »

Mazarin répondit à l'abbé Fouquet le 10 novembre : « Pour madame de Châtillon, j'ai fait différer l'ordre du roi, afin qu'elle eût le temps de le donner à ses affaires; mais, comme on juge absolument nécessaire de l'éloigner, en sorte qu'elle ne puisse avoir facilité dans le commerce avec Paris et le prince de Condé, je ne pourrai pas empêcher qu'on ne lui envoie dans trois ou quatre jours l'ordre de s'éloigner. Cependant je suis très-aise qu'elle ait écrit, comme vous me mandez. » Si l'on en croyait Bussy-Rabutin, l'abbé Fouquet aurait profité de la terreur qu'il avait su inspirer à la duchesse de Châtillon, impliquée dans un crime capital, pour l'enlever et la tenir cachée pendant quelque temps. Ce roman, auquel des écrivains modernes ont attaché trop d'importance [1], est complétement démenti par les lettres de Mazarin à l'abbé Fouquet. Elles prouvent que la

1. Entre autres, M. Walkenaer dans son ouvrage sur madame de Sévigné.

duchesse de Châtillon s'enfuit, en effet, de Merlou, mais pour se rendre en Belgique auprès de Condé. Mazarin écrivait le 18 novembre à son confident : « Le voyage de madame de Châtillon à Bruxelles ne sera pas de grande réputation pour elle. Vous savez de quelle manière j'en ai usé à son égard, et je vous puis dire avec sincérité que ç'a été plutôt par votre considération que par aucun autre motif. »

Madame de Châtillon ne tarda pas à rentrer en France, où elle continua ses étranges relations avec Condé, avec l'abbé Fouquet et avec plusieurs autres personnages. Parmi les amants qu'elle prenait pour donner des alliés à Condé, on trouve le maréchal d'Hocquincourt, gouverneur de Péronne. A cette époque, les gouverneurs étaient à peu près indépendants, et déjà, pendant la Fronde, d'Hocquincourt avait promis de livrer Péronne aux rebelles par *amour* pour madame de Montbazon. Tout le monde connaît son billet : *Péronne est à la belle des belles*. La duchesse de Châtillon n'eut pas moins de puissance sur lui que madame de Montbazon. Elle arracha au maréchal la promesse de livrer au prince de Condé Péronne et Ham, qui lui appartenaient. Mazarin fut instruit des intrigues de madame de Châtillon, et il est probable que ce fut son agent ordinaire, l'abbé Fouquet, qui les découvrit; c'est du moins dans ses papiers que se trouve la lettre adressée par madame de Châtillon à Condé, lettre qui fut interceptée et fournit une preuve positive du complot :

« Vasal est arrivé, écrivait-ellé à Condé le 17 octobre 1655 [1], comme j'étais à la cour, et je suis partie le lendemain pour vous faire réponse avec toute la diligence que vous désirez; ce qui est nécessaire pour vous avertir que l'on a grand'peur que vous ne fassiez quelque chose avec la bonne compagnie que vous avez. Mais, comme je suis persuadée que vous ne vous y épargnerez pas, je ne vous dirai rien pour vous faire voir le besoin que vous en avez et la facilité que vous y trouverez. Vous êtes assez éclairé sur toutes choses pour qu'il ne soit pas à propos de dire seulement un pauvre mot sur ce chapitre, si bien que je le vais finir pour vous parler d'un autre. Je ne puis comprendre que vous ne me remerciiez pas d'un présent de senteur que je vous ai envoyé il y a plus d'un mois. Dame! il était si beau

1. Cette lettre se trouve dans un manusc. de la Bibl. imp. F. Gaignières, n° 2799, f°s 306 et 307, au milieu de lettres et de billets des deux Fouquet. Elle est en partie chiffrée, et on y trouve certaines indications ajoutées uniquement pour dérouter le lecteur. Je les ai supprimées.

et si bon que je ne suis pas consolable que vous ne l'ayez point reçu. C'était un homme de Chavagnac qui vous le portait, et, comme il avait assurément ordre de voir Marsin, j'appréhende, selon ce que Bouteville[1] me mande qu'il en use avec vous, qu'il n'ait renvoyé l'homme sans vous le faire voir, afin de détourner son maître de vous aller trouver. Mais enfin je vous mandais que j'avais vu M. le maréchal d'Hocquincourt, qui m'avait dit des choses dont on pouvait faire son profit; c'est, en un mot, que vous fassiez en sorte que Fuensaldagne lui envoie un homme de créance pour traiter avec lui sur le bruit qui court qu'il est mal avec la cour, et, pour peu que l'on soit raisonnable, il y a toute apparence que l'on fera affaire; mais, afin que Fuensaldagne soit sans soupçon, nous avons jugé à propos que vous disiez que le maréchal n'est point assez de vos amis pour que l'affaire se fasse par vous. Néanmoins vous ne manquerez pas de vous entendre avec le maréchal d'Hocquincourt; je l'ai fait jurer plus de mille fois, et je ne doute point que l'on ne soit dans la dernière peine de ne rien voir de ce que l'on attendait sur cela. M. de Duras ira faire un tour à Merlou pour voir le maréchal d'Hocquincourt et l'encourager en cas qu'il fût changé, sur ce qu'il n'a point ouï parler de Fuensaldagne. Je lui en expliquerai la cause, et vous donnerez ordre pour que cette aventure soit réparée au plus tôt. J'envoie pour cela un nouveau courrier en diligence.

« Je vous jure que je me fais un effort furieux de ne vous point parler des choses sur lesquelles vous paraissez la plus aimable créature du monde, et je prétends vous faire voir par là que je préfère votre intérêt au mien dans toutes les aventures, parce que j'en trouve un assez complet dans cette affaire. Mon frère[1] m'en parle encore; mais je ne vous en dirai rien pour cette fois, ayant trop d'impatience que vous receviez cette lettre-ci. Enfin, mon cousin, je vous dirai seulement, en passant, que j'ai fait par avance tout ce que vous me mandez que vous désirez que je fasse et que je pense sur ce que je vois. J'ai peur que je n'aille jusqu'au point où vous dites que vous voulez que

De la même ardeur que je brûle pour elle,
Elle brûle pour moi.

1. Ce Bouteville, frère de la duchesse de Châtillon, devint le maréchal duc de Luxembourg.

2. Henri de Montmorency-Bouteville, dont il vient d'être question. Il avait

« Adieu, mon cousin, je pense que je suis folle; mais c'est parce que vous êtes très-éloigné et que vous me faites pitié, car, sans cela, je conserverais toujours mon bon sens et la gravité que Dieu m'a donnée. »

L'abbé Fouquet, excité par la jalousie et par l'intérêt de l'État, poussa Mazarin à faire arrêter madame de Châtillon. Livrer Ham et Péronne à Condé et aux Espagnols, c'était livrer la frontière septentrionale de la France et menacer Paris; il fallait pourvoir à ce danger par de promptes mesures. La duchesse de Châtillon fut arrêtée à Marlou, transférée à Paris et confiée à la garde de l'abbé Fouquet, « ce qui, écrivait madame de Sévigné [1], parut plaisant à tout le monde. » La cour entra ensuite en négociation avec le maréchal d'Hocquincourt pour l'empêcher de recevoir l'ennemi dans Péronne. Il en coûta au trésor deux cent mille écus; moyennant cette somme, le maréchal livra les deux places au roi. Le gouvernement de Péronne fut laissé au marquis d'Hocquincourt, fils du maréchal, et celui de Ham donné à l'abbé Fouquet, en récompense des bons services que sa police avait rendus à la France. L'abbé atteignait en même temps un autre but qu'il poursuivait depuis longtemps : il était chargé de la garde de la duchesse de Châtillon. Mais, à peine parvenu au comble de ses vœux, il commença à éprouver les inquiétudes et les tourments de la jalousie. Les ruses et la coquetterie de la duchesse de Châtillon le mettaient au désespoir. Il voyait bien que, tout en acceptant ses présents, elle se moquait de lui [2] et continuait son commerce de lettres avec le prince de Condé. La jalousie de l'abbé allait souvent jusqu'à la fureur; il voulut même s'empoisonner, si l'on en croit Bussy-Rabutin. Ce qui est plus certain, c'est qu'il s'emporta jusqu'à faire à la duchesse de Châtillon des scènes violentes dont la cour et la ville étaient scandalisées. En voici une, entre autres, que raconte mademoiselle de Montpensier.

L'abbé Fouquet s'était absenté de Paris; la duchesse de Châtillon

suivi pendant la Fronde la fortune de Condé et partageait alors sa vie d'exil et d'aventures.

1. Lettre de madame de Sévigné à Bussy-Rabutin, en date du 25 novembre 1655.

2. Nous ne suivrons pas Bussy-Rabutin dans tous les détails qu'il donne sur les ruses de la duchesse de Châtillon et les infortunes trop méritées de l'abbé Fouquet. C'est du roman ou tout au moins de la chronique scandaleuse; nous nous en tenons aux faits authentiques.

en profita pour reprendre des lettres qu'elle avait eu l'imprudence de lui confier. Comme elle était connue des gens de l'abbé Fouquet et considérée comme la maîtresse du logis, elle pénétra dans son cabinet, ouvrit les cassettes qui renfermaient ses papiers et s'en empara. A son retour, l'abbé Fouquet entra en fureur, et, se rendant chez la duchesse, il éclata en reproches et lui dit tout ce que la colère et la passion lui suggérèrent de plus violent. Il brisa même les miroirs à coup de pied et la menaça d'envoyer saisir ses meubles et ses pierreries, qu'il prétendait lui avoir donnés. Madame de Châtillon, qui avait tout à craindre de l'emportement de l'abbé, fut obligée de faire défendre sa maison et ensuite de se réfugier chez madame de Saint-Chaumont[1]. « Jamais affaire n'a fait tant de bruit que celle-là, ajoute mademoiselle de Montpensier. C'est une étrange chose que la différence des temps! Si l'on avait dit à l'amiral de Coligny : « La « femme de votre petit-fils sera maltraitée par l'abbé Fouquet, » il ne l'aurait pas cru, et il n'était nulle mention de ce nom-là de son temps, non plus que du temps des connétables de Montmorency et du brave Bouteville, père de madame de Châtillon[2]. »

Cette scène violente entraîna une rupture, qui mit l'abbé Fouquet au désespoir. Il chercha par tous les moyens à renouer ses relations avec madame de Châtillon. Il n'avait plus la ressource des affaires politiques, la duchesse ne donnant alors aucune prise de ce côté. Il fit intervenir la religion et se servit de sa mère, dont la simplicité fut dupe des fourberies de l'abbé. Apprenant que la duchesse de Châtillon était au couvent de la Miséricorde du faubourg Saint-Germain[3], il s'y rendit avec sa mère. Lorsque madame de Châtillon l'aperçut, elle dit à madame de Brienne, qui l'accompagnait : « Ah! que vois-je? Quoi! cet homme devant moi[4]! » Mais la mère Madeleine, supérieure de la communauté, gagnée par la mère de l'abbé Fouquet, et ne voyant dans cette scène de comédie qu'une œuvre charitable, suppliait madame de Châtillon de mettre ses ressenti-

1. *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, édit. Charpentier, t. III, p. 225-226.

2. La duchesse de Châtillon était de la branche de Montmorency-Bouteville. Son père était François de Montmorency-Bouteville, qui fut arrêté et exécuté sous Louis XIII, pour s'être battu en duel sur la place Royale, en plein jour.

3. Le couvent des Filles de la Miséricorde était situé rue du Vieux-Colombier.

4. *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. III, p. 226-227.

ments aux pieds du crucifix. « Au nom de Jésus-Christ, lui disait-elle, regardez-le en pitié. » Madame Fouquet joignait ses instances à celles de la mère Madeleine, et leurs prières finirent, si l'on en croit mademoiselle de Montpensier, par triompher des ressentiments de la duchesse de Châtillon. « Ce fut, comme dit la princesse, une farce admirable. »

Cependant, depuis cette époque, la réconciliation ne fut jamais complète, et, lorsque mademoiselle de Montpensier revint à Paris en 1658, elle fut encore témoin d'une scène assez ridicule entre la duchesse de Châtillon et l'abbé Fouquet. Un soir que la princesse était à la foire Saint-Germain[1] avec Monsieur, frère de Louis XIV, qu'accompagnaient la princesse Palatine, Anne de Gonzague, et d'autres dames de la cour, la duchesse de Châtillon vint les rejoindre. Peu de temps après, l'abbé Fouquet arriva ; aussitôt madame de Châtillon dit à Monsieur : « Permettez-moi de mettre un masque ; j'ai froid au front[2]. » Elle se couvrit le visage d'un de ces légers masques de velours que l'usage permettait aux femmes de porter ; elle le garda tant qu'elle fut en présence de l'abbé Fouquet. Comme le prince et ces dames visitaient diverses boutiques de la rue de Tournon, ils furent plusieurs fois séparés. Dès que la duchesse de Châtillon se trouvait dans un lieu où n'était point l'abbé Fouquet, elle ôtait son masque et le remettait dès qu'il paraissait. De son côté, l'abbé affectait pour la duchesse un dédain qu'il était loin d'avoir. « Il y eut hier comédie au Louvre, écrivait Olympe Mancini le 20 août 1658[3] ; Mademoiselle y était, ainsi que madame de Châtillon, l'abbé Fouquet aussi, lequel dit toujours qu'il ne se soucie point de la belle, et même il s'en moqua tout hier soir. Mais je crois que tout ce qu'il en fait, ce n'est que par colère, et je jurerais qu'ils se raccommoderont. »

Repoussé par madame de Châtillon, l'abbé Fouquet ne tarda pas à porter ailleurs ses volages amours. Il s'attacha à une des beautés célèbres de cette époque, à madame d'Olonne, et devint le rival des Marsillac, des Candale, des Guiche, en un mot de toute la brillante jeunesse de la cour. Quant à la duchesse de Châtillon, lorsqu'elle vit les adorateurs s'éloigner d'elle, elle songea à faire une fin et épousa un prince allemand, Christian-Louis, duc de Mecklembourg.

1. Cette foire se tenait alors rue de Tournon.

2. *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. III, p. 225.

3. Cette lettre a été publiée dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. I, deuxième partie, p. 163.

Depuis cette époque, elle s'occupa surtout de satisfaire sa passion dominante, celle des richesses; elle entassa de l'or, de l'argent, des meubles précieux, des pierreries. Cependant elle conserva longtemps des restes de beauté, et madame de Sévigné, parlant d'un voyage qu'elle fit, en 1678, à l'armée de son frère le maréchal-duc de Luxembourg, la compare a Armide au milieu des guerriers[1]. Saint-Simon, qui nous fait assister à la fin de toutes les grandeurs du dix-septième siècle, a retracé les derniers moments de Henriette de Montmorency-Bouteville, qui mourut sans aucun retour vers des sentiments plus élevés[2]. Enfin madame de Sévigné s'est chargée de son oraison funèbre. Annonçant la mort de la duchesse de Mecklembourg à madame de Grignan : « Comment peut-on, dit-elle[3], garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misères des pauvres, dont on était accablé dans les derniers temps? Mais comment peut-on vouloir paraître aux yeux du monde, de ce monde dont on veut l'estime et l'approbation au delà du tombeau, comment veut-on lui paraître la plus avare personne du monde, avare pour les pauvres, avare pour ses domestiques, à qui elle ne laisse rien; avare pour elle-même, puisqu'elle se laissait quasi mourir de faim, et, en mourant, lorsqu'elle ne peut plus cacher cette horrible passion, paraître aux yeux du public l'avarice même! »

CHÉRUEL.

1. Lettre du 12 octobre 1678.
2. *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Hachette, in-8°, t. I, p. 233.
3. Lettre du 3 février 1695.

DE LA

PRÉTENDUE PROPRIÉTÉ

LITTÉRAIRE[1]

EFFETS ET DANGERS

DE LA PERPÉTUITÉ DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Quels seraient ces effets :

1° Sur le mouvement des idées, l'éducation générale, le progrès de la civilisation, en un mot, sur les plus graves intérêts publics;

2° Sur la condition des écrivains et celle de leurs œuvres;

3° Sur l'industrie de la librairie et celle des professions qui s'y rattachent?

C'est ce qu'il importe d'étudier avant de prendre une *décision*.

I

Nous l'avons dit, tout ce qui peut empêcher ou ralentir l'éclosion des idées ou leur action sur l'esprit public est mauvais en soi, car la vérité, en toutes choses, ne peut jaillir que de la diffusion des lumières, de l'universelle controverse. Chaque homme possède une portion de la vérité qu'il manisfeste sous une forme quelconque et qu'il apporte au grand édifice qu'on appelle la civilisation. De ce concours commun une vérité générale sort quelquefois, et alors un grand bien est acquis à l'humanité. Pascal, le plus grand des modernes, a dit excellemment : « L'humanité, pendant le cours des siècles, doit être considérée comme un homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement[2]. » C'est à ce grand point de vue qu'il faut se placer pour juger la question de la propriété perpétuelle

1. Voir la précédente livraison.
2. *Pensées de Pascal*, édition de Ch. Louandre, page 589.

des auteurs et des artistes sur leurs œuvres. Or, la question ainsi posée est déjà résolue par tout esprit éclairé et sympathique à ses semblables.

Toutes les lumières, toutes les découvertes qui se sont produites dans le monde depuis sa création, composent la civilisation et appartiennent à l'humanité entière. C'est notre patrimoine à tous. Il nous a fait ce que nous sommes, et nous devons le léguer augmenté à nos enfants. Un écrivain, un poëte, un artiste, un savant qui viendrait dire : « Cette partie de la civilisation est à moi seul, car c'est moi seul qui l'ai créée, et les hommes, mes semblables, payeront, pour en jouir, tant pour cent à mes héritiers jusqu'à la fin des siècles, » cet homme serait un insensé. Il n'a rien créé par lui-même, car lui-même est une créature. Il a été l'organe de certaines beautés, de certaines vérités, un vase d'élection, mais non pas Dieu. S'il a bien servi l'humanité, qu'il remercie la Providence de l'avoir choisi à cet effet, et de l'avoir par là rapproché d'elle. De son côté, la société qu'il a enrichie, mais qui, elle aussi, l'a fait ce qu'il est, l'en récompense dans sa personne durant sa vie, et en prolongeant cette récompense cinquante ans après sa mort au profit de ses héritiers, cette société est très-généreuse.

Ce sont les bons livres qui font l'éducation des hommes, et c'est pour cela qu'il ne sauraient être trop répandus et par conséquent à trop bon marché.

Or, la perpétuité du droit des auteurs, même avec toutes les réserves qu'on pourrait établir, entravera toujours, dans une mesure quelconque, l'action bienfaisante de ces bons livres en en restreignant le débit.

Nous croyons en avoir assez dit sur ce point pour être compris.

II

La perpétuité de la propriété littéraire n'augmenterait pas d'un centime, au profit des auteurs, la valeur de leurs œuvres, après le délai de cinquante ans admis par le Congrès de Bruxelles.

Loin de là, cette valeur diminuerait considérablement par les effets mêmes de cette perpétuité, et les écrivains qui la soutiennent aujourd'hui avec tant de feu sont dupes d'un mirage trompeur.

Nous allons le prouver.

La perpétuité emporterait nécessairement avec elle et au détriment des auteurs :

1° Le risque d'être imposée un jour, soit par une mesure particulière, soit par une disposition fiscale, qui atteindrait, sous toutes les formes, le revenu de chacun, ce qui aura probablement lieu dans un temps quelconque;

2° L'expropriation, que personne ne conteste;

3° Les contrefaçons à l'étranger, qui se ranimeraient indubitablement.

Sur le premier de ces trois points, sur l'impôt, on taxera nos craintes de chimériques. On nous répétera des phrases toutes prêtes : « Les droits sacrés de l'intelligence, les priviléges de l'art, etc., » comme si les droits du travail et ceux de l'industrie devaient seuls supporter le poids des charges publiques; mais nous autres éditeurs, qui connaissons le caractère du fisc et qui avons peu d'illusions de ce côté, nous ferons la part de cette éventualité de l'impôt quand nous traiterons avec les écrivains.

Quant à l'expropriation, elle sera, après la mort de l'auteur, une menace toujours suspendue sur la propriété de son œuvre, et elle en diminuera considérablement la valeur. Un éditeur qui ne pourra compter sur l'usage libre et absolu de sa propriété, sera, par cela même, paralysé dans son exploitation. Il craindra plus ou moins, mais il craindra toujours, que cette propriété ne lui soit disputée. Il n'osera pas, dans une certaine mesure du moins, lui consacrer tous les capitaux, tous les soins, tout le dévouement qui pourraient ajouter à sa valeur. Osera-t-il, par exemple, dépenser 50,000 ou 100,000 francs pour illustrer par de belles gravures une œuvre quelconque, quand cette œuvre pourra sortir de chez lui en laissant entre ses mains et sans valeur des planches gravées, des dessins, des clichés? Fera-t-il faire des recherches historiques ou autres, composer des travaux d'annotation, des index, exécuter enfin tout ce qui pourrait, au seul point de vue de l'esprit du livre, en compléter la pensée, en augmenter la valeur, si ces travaux peuvent lui devenir inutiles? Risquera-t-il de grands frais d'annonces, de prospectus, d'efforts de toutes sortes, pour faire connaître un ouvrage, si un autre que lui peut en recueillir les fruits? Non. Cet éditeur, s'il est prudent, et il faut qu'il le soit pour ne pas être bien vite ruiné, calculera tout, et il portera, à l'avance, au compte de la pro-

priété littéraire qu'on lui proposera d'acquérir, tous les risques possibles.

Un danger plus grave se réalisera avec la perpétuité, c'est celui des contrefaçons, qui se ranimeront à l'étranger. Voici pourquoi :

La contrefaçon est un attentat au droit des auteurs et des éditeurs, un véritable acte de piraterie. Un libraire de Francfort qui ne nous déroberait pas une épingle nous prend souvent, et sans aucun remords, une valeur plus ou moins considérable. Il s'empare de notre bien et dort tranquille.

Un certain nombre d'États étrangers ont, il est vrai, conclu avec la France des traités qui suppriment réciproquement chez eux et chez nous la contrefaçon; mais d'abord ces traités sont temporaires, et, en outre, ils ne sont guère exécutés. La contrefaçon chassée d'un pays renaît dans un pays voisin, d'où elle répand ses produits chez tous les autres. Il en est ainsi particulièrement dans les États qui composent l'Allemagne, et au moyen du Zollwerein.

D'après la marche suivie jusqu'à présent, il nous faudrait, pour atteindre partout la contrefaçon, avoir des conventions avec toutes les nations du monde, et alors nous n'en serions pas plus avancés. Des traités de ce genre ne suffisent pas en eux-mêmes; il faut en assurer l'exécution, ce qui est plus difficile; or, jusqu'à présent nous n'avons jamais, de ce côté, obtenu de résultats sérieux. Les tribunaux étrangers, quand on a déféré devant eux leurs nationaux délinquants, les ont acquittés, ou condamnés à des dommages tellement insignifiants, qu'ils étaient dérisoires. Aussi, pour ne perdre ni son temps, ni son repos, ni son argent, on ne poursuit plus les contrefacteurs étrangers, et ceux-ci ont beau jeu [1].

1. La contrefaçon des ouvrages étrangers est défendue en France depuis le décret du 28 mars 1852. Cette disposition est noble et juste en elle-même, mais elle nous prive d'offrir aux étrangers la réciprocité en échange de leur renonciation à contrefaire nos ouvrages quand nous la leur demandons. Lorsqu'un de nos diplomates propose, au nom de la France, à un gouvernement étranger de ne plus contrefaire les ouvrages de ses écrivains en échange de la même garantie pour lui chez nous, ce gouvernement pourrait lui répondre : « Monsieur l'envoyé, vous ne m'offrez rien du tout, car votre pays a renoncé de lui-même à contrefaire nos ouvrages. Vous ne connaissez certainement pas le décret du 28 mars, inséré cependant au *Moniteur*; autrement votre proposition de me donner ce que je possède déjà pourrait paraître une plaisanterie. Présentez-moi quelque chose qui ait pour moi une valeur réelle, et nous aviserons ensuite. »

Il faudrait, pour que des poursuites en contrefaçon produisissent un effet imposant à l'étranger, qu'elles fussent faites par le gouvernement français et en son nom, mais celui-ci ne peut se faire au dehors le fondé de pouvoirs, le procureur, ni l'avocat de ses écrivains et de ses éditeurs, de sorte que tous nos traités pour empêcher la contrefaçon sont à peu près comme s'ils n'existaient pas.

Il y a cependant un moyen simple et sûr d'anéantir partout la contrefaçon des livres. C'est de l'assimiler à la piraterie, dont elle est la sœur, et de faire pénétrer cette disposition dans le droit des gens, dans le code des nations. Alors chaque État poursuivrait chez lui la contrefaçon comme il poursuit le vol. Il suffirait pour cela de la volonté de quelques-uns des principaux États; les autres n'oseraient se refuser à une mesure aussi juste. C'est le vrai chemin qu'il faut suivre pour arriver au but. Mais la première chose à faire dans cette voie, c'est de renoncer complétement à la perpétuité de la propriété littéraire, parce qu'il faut nécessairement que le droit des auteurs soit le même partout et dans toutes ses dispositions. Il faut une seule et même législation chez tous, ce qui n'est pas difficile à établir avec la temporanéité qui existe déjà par tout; il ne s'agit plus que d'en fixer la durée, et celle de cinquante ans a été admise au congrès de Bruxelles, non-seulement par le gouvernement belge, mais aussi par d'autres États. Qu'on le sache bien en France, les étrangers ne consentiront jamais à admettre la perpétuité, non-seulement par les grands motifs généraux que l'on connaît, mais aussi parce que cette perpétuité engagerait à jamais ceux des États qui ne produisent que peu de livres à acquérir les écrits des autres nations à un prix plus élevé que s'ils étaient dans le domaine public [1]. Ainsi le droit perpétuel, en enfermant nos livres dans nos frontières, y enfermera nos idées, et tarira, dans sa source la plus abondance, cette puissance d'expansion qui est l'honneur et la force de la France.

La reconnaissance du droit des auteurs et des artistes, dans le code de toutes les nations, était la pensée des auteurs du Congrès de Bruxelles. C'est là le but qu'il faut poursuivre, au lieu de nous attacher, comme des enfants, à cette utopie de la perpétuité littéraire. Plus tôt que de songer à créer des fiefs imaginaires dans les siècles futurs, il faut remédier au présent, qui nous ronge tous, auteurs et éditeurs.

1. C'est ce que nous ont dit au congrès de Bruxelles les délégués étrangers, qui tous ont voté contre le principe de la perpétuité.

Pour quelques écrivains d'aujourd'hui dont les œuvres seront peut-être encore lues dans cent ans, et encore par des érudits et des curieux, c'est-à-dire par un très-petit nombre, ce qui ne donnera pas grand profit, tous souffrent aujourd'hui de la contrefaçon, et un assez bon nombre d'entre eux sont atteints dans leurs intérêts ou ceux de leurs héritiers par le trop court délai qui protége leurs droits après leur mort. Au lieu d'agir ainsi, on a imité le chien de la fable : on a lâché la proie pour courir après l'ombre; et, si on n'agit pas mieux aujourd'hui que l'occasion se présente d'améliorer la législation, elle ne reviendra plus de sitôt. En voulant tout avoir, on n'obtiendra rien, comme cela est arrivé trois fois depuis trente-huit ans.

La perpétuité de la propriété littéraire empêcherait donc l'établissement de cette loi internationale qui seule peut protéger au dehors les intérêts légitimes des auteurs et des éditeurs. Elle rendrait plus difficile, à leur expiration, le renouvellement des traités que nous avons avec certains États contre la contrefaçon. Elle les rendrait même impossibles un jour, en raison de la différence des législations sur cette matière entre les nations, car nous ne pourrions exiger des étrangers qu'ils accordassent plus de droits, chez eux, à nos écrivains, qu'ils n'en reconnaissent aux leurs.

Ce n'est pas tout contre la perpétuité littéraire.

Dans cette question où ses partisans subordonnent tout à l'intérêt particulier, les affaires d'argent prendraient le pas sur tout le reste. La pensée frappée d'un éternel tarif ne serait plus qu'un exploitation; elle ne releverait plus de la critique, mais des tribunaux, et elle serait condamnée, sous peine de dommages et intérêts, à rester immobilisée dans les mêmes écrits. Elle amènerait avec elle une multitude de contestations pour plagiats, imitations, emprunts, reproductions [1], qu'on ne manquerait pas de présenter comme des contrefaçons, pour attirer l'attention des juges. C'est bien dommage que cette superbe invention n'ait pas toujours existé. Les héritiers d'Euripide auraient fait d'excellents procès à Racine et ceux de Plaute à Molière; les ayants droit de Phèdre et d'Ésope auraient eu de bons dommages et intérêts à réclamer à notre la Fontaine. Et nos auteurs contemporains en auraient eu, eux aussi, à compter, de

1. Un patient et intelligent érudit, M. Becq de Feuquières, a relevé tous les emprunts d'André Chénier aux poëtes grecs et latins; il en a trouvé plus de cinq cents qui seront signalés dans une édition de ce poëte, que M. Becq de Feuquières prépare, et que nous publierons prochainement.

ces dommages et intérêts pour ce qu'ils ont pris à leurs devanciers. M. Scribe lui-même, qui a voté au congrès de Bruxelles pour la perpétuité de la propriété littéraire, n'a-t-il pas largement puisé dans les théâtres étrangers? N'a-t-il pas pris à tout le monde? jusqu'aux saillies qui sortaient de la société vive et spirituelle, et qu'il notait avec soin sur son agenda en disant : Voilà un mot que je pourrai servir à mes bourgeois dans six mois, et qui les amusera bien; plus tôt, ils ne le comprendraient pas?

Le premier de nos poëtes contemporains, ce rare et charmant esprit, qui fut le plus original, le plus vivant et le plus individuel de tous, qui était la poésie elle-même, le seul peut-être qui sera lu et admiré de la postérité, Alfred de Musset, qui, nous pouvons l'assurer[1], ne comprenait même pas la perpétuité de la propriété littéraire, n'a-t-il pas écrit, dans son poëme appelé *Namouna :*

Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant nous,
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Ce n'est pas tout encore.

Avec la perpétuité il faut nécessairement l'expropriation; tout le monde en convient, et M. Hachette, qui a de bonnes raisons pour cela, insiste particulièrement sur ce point.

En effet, une œuvre littéraire pourrait être acquise par des sectes, par des corporations, des familles, des intéressés quelconques, et disparaître à peu près. Les héritiers de Chapelain ou ceux de l'abbé Cottin, s'ils avaient été millionnaires et bons parents, auraient pu confisquer ainsi Boileau Despréaux. Les jésuites n'y eussent pas man-

1. Quand il fut question de la propriété littéraire perpétuelle sous le règne précédent, nous en parlâmes le premier à Alfred de Musset. Il avait un sens si juste en toutes choses, que ce qui blessait la raison, le goût, l'oreille ou l'équité, en un mot, tout ce qui sortait du vrai, tout ce qui détonnait, portait coup sur son exquise organisation et la froissait. « Qu'elle absurdité me comptez-vous donc-là, nous dit-il, je ne vous comprends pas. Alors on devrait payer pour lire Homère, Virgile, Shakspeare, Molière, etc. Allons donc! » Nous lui répondîmes que c'était sérieux, et nous lui citâmes les opinions de quelques écrivains de ce temps-ci. Il leva les yeux et les épaules et ne voulut jamais en entendre davantage.

qué à l'égard de *Tartufe* et des *Lettres provinciales*, et il est douteux que certains gouvernements, celui de Charles X, par exemple, les en eussent expropriés. Les bons livres pourraient ainsi disparaître successivement en devenant peu à peu la propriété de ceux qui auraient un intérêt quelconque à les étouffer.

D'un autre côté, l'expropriation présenterait dans son application et dans son exécution mille difficultés qu'on ne paraît pas soupçonner.

D'abord dans quelles circonstances l'appliquerait-on? Dans le cas où un ouvrage d'utilité publique resterait épuisé. — Mais qui déterminerait ce caractère d'utilité publique? — Le gouvernement. — Voilà donc celui-ci appelé à juger un livre, à s'ériger en tribunal littéraire et scientifique. Quelle méthode suivra-t-il? Exproprierat-il pour des œuvres d'imagination, d'observation, de critique? car, enfin, il faut des règles pour se guider en pareille matière; où les trouvera-t-il? Dans le même livre il y a de l'histoire, du roman, de la poésie, de la critique : il y a du bon, du médiocre et du pire. Le gouvernement ne sera-t-il pas poussé par des influences à exproprier un livre qui ne mérite que l'oubli? Si le livre est bon, utile, il sera recherché par le public, et, cent mille fois contre une, l'éditeur le réimprimera avec empressement; son intérêt est la meilleure garantie pour le livre. S'il attend pour en donner une autre édition, c'est que cette attente sera nécessaire; il y a des livres qu'on ne peut réimprimer que tous les cinq, dix, vingt et cinquante ans, car il en est (c'est le grand nombre) dont on ne vend que 10, 20 et 40 exemplaires par an. Il y en a même que l'on ne réimprime que tous les siècles, et c'est assez. L'édition de ceux-là est vingt ans à s'écouler, et pendant les quatre-vingts années qui suivent, les exemplaires rentrés dans le commerce, par suite des décès et ventes, suffisent et au delà aux besoins nouveaux. L'État expropriera-t-il ces ouvrages? Un auteur médiocre ou son héritier besoigneux viendront-ils profiter de la législation pour obtenir une nouvelle édition *par ordre?* Après avoir entrevu le droit au travail, verrons-nous s'établir le droit à la réimpression?

Et puis, comment évaluer la valeur matérielle d'un livre, valeur tellement mobile qu'elle échappe à toute appréciation? Quel prix l'État offrira-t-il à un éditeur quand celui-ci lui dira : « Cet ouvrage que je ne puis réimprimer aujourd'hui, et dont vous voulez m'exproprier, le temps lui donnera une valeur que des circonstances peuvent rendre considérable. Vous devez m'indemniser de toutes les

éventualités de l'avenir en faveur de mon livre; autrement votre expropriation serait une confiscation.

Il citera l'histoire des œuvres de Voltaire, qui, recherchées et lues par le monde entier avant la révolution de 1789, n'ont pas trouvé, pendant les trente-six années qui suivirent cinquante acheteurs, mais dont on a imprimé et vendu plus de soixante mille exemplaires durant les douze dernières années de la Restauration, vente qui a représenté un chiffre de recette d'au moins quinze millions. On n'aurait pas trouvé, en 1816, mille écus de la propriété des œuvres de Voltaire, mais celui qui l'aurait achetée un million en 1818 aurait gagné une fortune énorme. Les mêmes œuvres de Voltaire, après la révolution de Juillet, ne se vendirent plus qu'avec un rabais considérable; leur valeur est remontée beaucoup depuis sept à huit ans, on sait pourquoi; mais que la séparation du pouvoir temporel d'avec le spirituel ait lieu, que l'Église devienne complétement indépendante de l'État, la valeur des œuvres de Voltaire baissera plus que jamais.

Il en est ainsi à peu près de chaque livre, et pour mille motifs, souvent opposés les uns aux autres, et que personne ne peut prévoir.

Ce n'est pas tout encore. L'éditeur menacé d'expropriation aura toujours chez lui un exemplaire de l'ouvrage épuisé, mais il en exigera dix fois le prix primitif, et on ne pourra lui *dénier* ce droit d'augmentation, que tout le monde possède. On ne fera pas une loi pour fixer le maximum du prix de chaque livre.

III

La perpétuité littéraire amoindrirait considérablement dans l'avenir la production des livres. A vrai dire, si elle avait toujours existé, on n'imprimerait que peu d'ouvrages, car c'est le domaine public qui alimente nos industries en majeure partie. Nos grands écrivains du dix-septième siècle sont constamment sous presse chez vingt imprimeurs différents et par l'industrie de vingt éditeurs divers. Cette concurrence est cause de leur extrême bon marché, et M. Hetzel se trompe du tout au tout quand il écrit le contraire. Ces mêmes classiques forment le grand objet de notre exportation. C'est avec eux, c'est par eux que les étrangers apprennent notre langue.

C'est aussi le domaine public qui a sauvé les ouvrages de l'antiquité, qui les a répandus partout; c'est lui qui a créé la librairie moderne.

DU SYSTÈME DE M. HETZEL.

Le système de M. Hetzel proclame et reconnaît d'abord le droit absolu de la propriété littéraire, mais aussitôt il le reprend pour en régler l'exercice.

D'après ce système, l'auteur durant sa vie, ses héritiers pendant les cinq années qui suivraient sa mort, disposeraient de leur propriété comme ils l'entendraient; mais, après ce délai, tous les éditeurs, tous les exploiteurs du monde, auraient le droit de réimprimer les œuvres du défunt, en payant, au profit des héritiers, un droit de 5 p. 100 sur le prix particulier de chaque exemplaire qu'ils réimprimeraient.

Pourquoi donc, dira un écrivain à M. Hetzel, réglementer ainsi l'exercice d'un droit aussi sacré que vous le dites? Pourquoi ne pas me laisser la libre disposition de mon bien, comme si j'étais un incapable ou un mineur? M. Hetzel lui répond :

Parce que votre propriété a deux natures : l'une *matérielle* qui vous appartient, l'autre *morale* qui est à la société. — Mais, réplique l'auteur, ce que vous dites là, les hommes le savent depuis l'invention de l'alphabet. Répondez-moi sérieusement. Pourquoi, après avoir proclamé que le produit matériel d'une œuvre littéraire est à tout jamais à moi et à mes héritiers, pourquoi, dis-je, me priver de la libre disposition de ce bien?— Et si je ne veux pas de vos 5 p. 100; si je veux choisir moi-même mon éditeur, mon fermier? — Et si je veux vendre ma propriété littéraire de mon vivant, croyez-vous, lorsque mon cessionnaire ne pourra en jouir à sa guise que pendant les cinq années qui suivront ma mort, croyez-vous sérieusement qu'il m'en comptera le même prix que si elle était perpétuelle, que si même elle ne devait durer après moi que cinquante, même vingt-cinq ans?

Mon cher monsieur, réplique M. Hetzel, vous n'entendez rien à vos intérêts, et vous prouvez par là qu'il faut que j'intervienne à votre place pour leur meilleure direction. Écoutez-moi bien : — je suppose que vous soyez mort depuis cinq ans; vos œuvres tombent aussitôt dans le domaine public payant. (Le mot est de moi.) Eh bien, tous les éditeurs, moi le premier, bien entendu, nous réimprimons vos ouvrages, dans tous les formats possibles, dans toutes les dispositions imaginables, dans toutes les conditions de prix, depuis 20 centimes

jusqu'au prix le plus élevé qu'on puisse imaginer. Voyez plutôt, je vends très-bien 70 francs les contes de Perrault, qui valent d'ordinaire 50 centimes. Nous couvrons de vos œuvres tous les marchés du monde; vos héritiers reçoivent de nous 5 p. 100, ce qui, multiplié par le nombre immense d'exemplaires imprimés, en fait bientôt des millionnaires. Ah! monsieur, quel dommage que vous soyez mort! vous auriez en peu de temps un bel équipage; mais rassurez-vous, vos héritiers en auront un à votre place.

Comment! dit l'auteur quelque peu étourdi par cette vive éloquence, et aussi un peu séduit, il faut le dire, par les belles perspectives qui se découvrent dans son imagination; comment! vous croyez que cinq ans après ma mort mes œuvres auront un tel succès, dans tous les formats, à tous les prix, chez toutes classes de la *société*? En êtes-vous bien sûr, mon cher monsieur Hetzel?

— Si j'en suis sûr! mais plus que sûr, bon Dieu! J'en ai fait l'expérience avec les œuvres de Balzac, de Victor Hugo et de madame Sand. C'est un très-grand malheur pour un auteur quand il n'a qu'un éditeur, car celui-ci ne vend qu'un exemplaire de son œuvre, alors que deux éditeurs en vendraient le double, trois le triple, et ainsi de suite. Vous n'avez donc pas lu ma brochure? Tenez, la voici. Lisez ce passage :

L'éditeur qui a le monopole d'un ouvrage tient assurément à vendre le plus d'exemplaires possible : mais il tient avant tout à gagner, sur chaque exemplaire vendu, le plus possible, au moindre risque possible. Maître du marché, il peut croire, s'il est timide, qu'il a plus d'intérêt à gagner, seul, lentement, 3 fr. par exemplaire sur un tirage à 10,000, ce qui lui fait 30,000 fr., qu'à gagner vite 25 centimes par exemplaire sur un tirage à 100,000, qui ne lui donne que 25,000 fr. en bénéfices, et qui nécessite une avance de fonds, à peu près décuple de la première. Ce calcul égoïste va tout droit contre l'intérêt du livre, intérêt supérieur cependant à celui du monopole. Oui, avec le monopole dans les mains d'un seul éditeur, l'intérêt personnel de l'éditeur est quelquefois l'adversaire de celui de l'auteur. Ainsi, par exemple, tel éditeur a une collection, — l'intérêt de cette collection est de garder tel auteur, tel ouvrage qui ajoute à son renom, qui fait bien sur son catalogue; — l'éditeur, mû par les intérêts supérieurs de sa collection, confine l'auteur et son ouvrage dans cette collection, il les y retient, il *les y emprisonne* aussi longtemps que dure son monopole. L'ouvrage, dont la vente eût décuplé si on eût varié sa forme, son prix, ses conditions de vente, y languit : — Qu'importe à l'éditeur aveuglé par son intérêt? — Il faut que le malheureux ouvrage reste dans sa flotte à l'état d'enseigne ou de remorqueur. Le domaine public payant mettra à néant ces calculs égoïstes. Je pourrais citer vingt ouvrages

célèbres qui végètent au milieu de collections célèbres aussi, à l'état de tige unique et amaigrie comme en des pots trop étroits, et qui deviendraient des arbres à cent branches dans la pleine terre du domaine public payant; je me garderai bien de jouer ce tour à mes confrères; quelques-uns, amis des ténèbres en matière de spéculations littéraires, m'arracheraient les yeux.

L'éditeur égoïste dont parlé M. Hetzel n'étant autre que l'auteur même de cet article, on nous permettra d'intervenir dans le dialogue et de dire aux deux interlocuteurs, en nous adressant à l'homme de lettres :

— Monsieur, vous avez parlé comme un homme sensé, et M. Hetzel comme un homme d'imagination, d'esprit, si l'on veut, mais dont le jugement peut fort bien être influencé par des motifs particuliers. Vous savez, monsieur, la fable du *Renard et du Corbeau*, ne l'oubliez pas. Quand M. Hetzel vous dit que deux éditeurs vendront deux exemplaires de votre livre, au lieu d'un seul que place votre unique éditeur, c'est absolument comme s'il vous disait que la même personne achèterait deux fois votre ouvrage si nous étions deux éditeurs à le publier, trois exemplaires si nous étions trois éditeurs, et ainsi de suite. Si M. Hetzel pensait sérieusement ce qu'il vient de vous dire, il m'aurait offert depuis longtemps d'imprimer dans d'autres formats que le mien les œuvres d'écrivains qui sont dans ma collection, auxquelles il paraît songer, et qui, certes, ont au moins autant de valeur que ceux qu'il vous a cités. J'aurais cédé facilement ces droits à M. Hetzel, contre des espèces ou de bonnes valeurs, bien entendu, mais il ne m'a jamais fait à ce sujet aucune proposition.

J'ajouterai que M. Hetzel n'a pas été heureux dans les exemples qu'il vous a cités à l'appui de son étrange théorie, car j'ai eu précisément dans ma collection les auteurs qu'il cite, et je connais mieux que personne l'histoire des éditions de leurs œuvres.

Quand MM. Hetzel, Furne et Paulin traitèrent avec Balzac pour une édition complète de ses œuvres, j'avais la fleur de ces œuvres dans ma collection. J'aurais pu les avoir toutes; Balzac le désirait fort. En conséquence, M. Hetzel n'avait pas le monopole de cet écrivain, comme il le dit (page 22 de son écrit). Cette édition de MM. Hetzel, Furne et Paulin, en 20 volumes au prix de 100 francs, ne se vendit pas; pourquoi? Parce que la mienne avait la préférence. Ces messieurs vendirent avec perte leur édition, ainsi que M. Hetzel en convient. L'acquéreur aurait fait une détestable affaire sans la

mort de Balzac[1]. Cette mort, qui frappa le public, les justes regrets qu'elle excita, les éloges que tous les journaux firent alors du talent de Balzac, éloges si rares durant sa vie ! enlevèrent l'opinion, et l'auteur d'Eugène Grandet eut après sa mort un succès dix fois plus grand que pendant sa vie. Et cependant le résultat n'a pas été, pour les trois derniers éditeurs des œuvres de Balzac, en trois formats différents, aussi satisfaisant que M. Hetzel le fait penser, et précisément à cause de cette triple concurrence entre eux.

Pour les œuvres de madame Sand, la seule édition in-8° qui en a été faite, il y a vingt ans environ, a été cédée par ses éditeurs à un libraire qui n'a pas eu non plus beaucoup à se louer de son acquisition.

Quant aux éditions in-8° des œuvres de M. Victor Hugo, avec ou sans gravures, le succès n'a pas été plus grand. Vous allez en juger. En 1839 ou 1840, M. Renduel en avait dans ses magasins plus de 60,000 volumes, qui lui avaient coûté au moins 170,000 francs, et qu'il vendit en bloc à la Société Duriez et Cᵉ 70,000 francs. Chacun peut se rappeler avoir vu plus tard ces éditions au rabais sur les quais de Paris. Perte sèche pour M. Renduel, 100,000 francs. La Société Duriez et Cᵉ, qui fut pendant dix ans propriétaire des œuvres de M. Victor Hugo, voulut aussi en publier de belles *éditions* avec gravures. Elle y perdit son capital (240,000 fr.); et cette perte eût encore été plus grande si cette même société ne nous avait cédé l'exploitation de ces mêmes œuvres dans notre Bibliothèque, d'où il résulta pour elle un bénéfice de 100,000 francs environ.

Comme vous le voyez, monsieur, la multiplicité des éditions n'est pas aussi avantageuse pour les ouvrages d'un écrivain que le dit M. Hetzel, même quand ces écrivains sont Balzac, M. Victor Hugo et madame Sand. Que serait-ce donc s'il s'agissait d'œuvres d'une valeur moindre?

M. Hetzel, qui n'a pas de propriétés littéraires, ne serait peut-être pas fâché de trouver un jour, dans son *domaine public payant*, les moyens d'exercer son industrie, de même que M. Hachette, qui a une grande maison assise sur des fondations solides et durables, pousse de toutes ses forces à la perpétuité de la propriété littéraire, parce qu'il sait fort bien qu'elle reviendra en grande partie, un jour, à ses

1. Il la faisait offrir à crédit, de porte en porte, par des placiers, et contre des bons de 5 fr. payables à certaines échéances.

enfants. Il vient même de publier un écrit qui réduit à néant le projet de M. Hetzel. Comme on le voit, chacun de ces messieurs a un système particulier à son profit. Heureusement pour le bien public, le jeu de l'un détruit celui de l'autre.

En résumé, monsieur l'auteur, défiez-vous du système de M. Hetzel, aucun n'est aussi dangereux pour vous. S'il était accepté, il détruirait aujourd'hui entre les mains des auteurs vivants la moitié au moins de la valeur que leur propriété peut avoir [1].

En revenant au lecteur, nous ajouterons que le système de M. Hetzel porterait le plus grand trouble dans toutes les conventions existantes aujourd'hui entre les auteurs et les éditeurs, conventions qui résultent souvent de lettres, de récepissés et autres pièces dont presque aucune n'est enregistrée.

CONCLUSION.

Nous croyons, dans ce rapide écrit, avoir démontré, autant qu'il nous a été possible, la légitimité des droits du public sur les œuvres de l'intelligence.

Nous pensons aussi avoir fait la part équitable du droit qu'ont les auteurs sur leurs ouvrages, durant leur vie et après leur mort, en appuyant ici, comme au congrès de Bruxelles, le délai de cinquante ans au profit de leurs héritiers.

Nous pensons encore avoir démontré pour le public les dangers de la perpétuité littéraire, réclamée avec tant de persistance par un

1. Cinq ans juste après la mort d'un écrivain en renom, un ou plusieurs spéculateurs à l'affût s'empareraient, non des œuvres complètes de cet auteur, mais du meilleur choix, de la crême de ces œuvres, et ils la vendraient à un prix insignifiant qui détruirait relativement et réellement la valeur du reste. Cinq ans après la mort de M. de Lamartine, l'un de ces exploiteurs jetterait sur le marché une édition des *Méditations poétiques*, une des *Harmonies* et une de *Jocelyn*, chacune en un volume à 75 centimes, prix particulier. Supposez qu'on vende en cinq ans 30,000 exemplaires de ces trois volumes, ce qui est beaucoup, il en résulterait une somme de 22,500 fr., sur laquelle les héritiers auraient 5 p. 100, soit 1,125 fr., et le reste de l'œuvre de M. de Lamartine aurait à peu près perdu toute valeur pécuniaire. Tant mieux pour le public, dira-t-on; oui, tant mieux pour lui, mais tant pis pour les héritiers, car les 30,000 volumes de M. de Lamartine auraient pu être facilement achetés à un prix plus élevé par le public auquel ils s'adressent. S'ils s'agissait d'une œuvre de M. Paul de Kock, ce serait tout différent.

de nos confrères, comme nous croyons avoir dévoilé les dangers, pour les auteurs, du système proposé par M. Hetzel.

Nous sommes convaincu que la solution de la question se trouve dans les décisions du congrès de Bruxelles, non-seulement par ce qu'elles ont de juste et de facile exécution en elles-mêmes, mais encore parce qu'elles rendent possible l'établissement d'un droit international que détruirait la contrefaçon partout.

C'est dans cette vue que nous avons rédigé ici les dispositions qui devraient, selon nous, faire partie d'une loi nouvelle pour le règlement du droit des auteurs.

Droits des auteurs.

Les auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres et dessinateurs qui feront reproduire par l'impression, la gravure ou autrement leurs ouvrages, tableaux ou dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de les vendre ou distribuer.

Leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit pendant les cinquante années qui suivront la mort des auteurs.

Droits sur les œuvres posthumes.

Les propriétaires d'œuvres posthumes auront le droit exclusif de les publier et vendre pendant dix ans, à partir de la première publication.

Dans le cas où la publication des œuvres posthumes aurait lieu avant l'expiration du délai de cinquante ans attribué aux héritiers par l'article ci-dessus, le droit sur les œuvres posthumes se prolongera jusqu'à l'expiration de ce même délai de cinquante ans, et sans pouvoir être moindre cependant de dix ans.

Des traductions.

Les auteurs d'ouvrages écrits en langues étrangères auront seuls, pendant les deux années qui suivront la première publication originale, le droit de les traduire ou faire traduire en français.

S'ils n'usent pas de ce droit dans le délai de deux ans, ce droit tombera dans le domaine public.

Les auteurs qui, dans le délai de deux ans, auront traduit ou fait traduire en français leurs ouvrages, jouiront seuls et pendant cinq années consécutives de ce droit de traduction sur leurs œuvres.

Après ce délai de cinq ans, le droit de traduire l'œuvre sera acquis au domaine public.

Des contrefaçons.

Les délits de contrefaçon seront soumis à la juridiction de la justice de aix dans le ressort duquel l'éditeur légitime de l'œuvre aura son domicile.

Il sera adjoint au juge de paix, pour constituer le tribunal de première juridiction, deux membres du jury pour les contrefaçons mentionné plus loin.

Toutes les condamnations de ce tribunal, quand elles ne dépasseront pas mille francs, seront définitives, sauf le recours en cassation.

L'appel des condamnations au-dessus de mille francs aura lieu en l'une des chambres de la cour impériale du ressort, devant les membres du jury pour les contrefaçons appelés à siéger, sous la présidence du premier magistrat de la cour ou de celui qu'il aura désigné. Le ministère public sera représenté pour formuler et requérir au besoin des conclusions dans l'intérêt de la société. Les arrêts prononcés par la cour d'appel seront définitifs, sauf le recour en cassation.

Du jury pour les contrefaçons.

Il sera formé un jury composé de savants, de littérateurs, d'artistes et d'éditeurs, pour juger tous les délits de contrefaçon. Il comprendra soixante membres, qui seront renouvelés tous les ans par dixième. Durant les premières années, le sort désignera les membres sortants.

Les membres de ce jury seront désignés par la cour de cassation de l'empire, sur une liste double qui lui sera remise, savoir : pour un quart par la faculté des lettres de Paris réunie au conseil académique du département, un autre quart par l'Institut de France, un autre quart par la Société des gens de lettres et des auteurs dramatiques, et le dernier quart par les éditeurs de Paris et des dix principales villes de France.

Le sort désignera successivement ceux de MM. les membres du jury pour les contrefaçons qui seront appelés à siéger. Le tirage au sort aura lieu par le président de la cour impériale de Paris, en audience publique. Le plaignant et l'intimé auront le droit de récuser un juré sur deux appelés à siéger. Les noms des membres qui auront siégé seront retirés de l'urne, pour que tous les membres qui composent le jury soient appelés successivement à siéger.

Les lecteurs de cet écrit comprendront d'eux-mêmes les motifs qui ont inspiré les premières dispositions qu'on vient de lire. Quant à l'institution d'un jury pour les contrefaçons, il faudrait une étude spéciale pour en démontrer les avantages, et le temps nous manque, ainsi que l'espace. Nous y reviendrons peut-être un jour.

CHARPENTIER.

FIN.

LA LUTTE

DU CHRISTIANISME ET DU PAGANISME

AUX TROIS PREMIERS SIÈCLES.

Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne, par E. de Pressensé. IIe série. 2 vol. in-8°.

On compare ordinairement l'histoire à un drame. Cette comparaison est aussi juste que profonde; où plutôt ce n'est pas une comparaison, c'est une réalité. La vie est, en effet, le drame par excellence, c'est-à-dire la lutte perpétuelle entre deux principes contraires. Les hommes qui professent le dualisme trouvent amplement dans les faits de quoi justifier leur théorie. L'histoire n'est autre chose, en définitive, que le récit de cette lutte entre les deux principes qui se disputent le monde et la nature humaine, l'esprit et la matière, la liberté et la force, la vérité et l'erreur, le bien et le mal, drame saisissant et terrible, dont l'homme est à la fois le sujet, le théâtre et le héros; lutte mystérieuse, dont les phases se déroulent sous nos yeux, mais dont le dénoûment est caché dans les profondeurs de l'avenir.

Cependant, si l'issue nous échappe, la marche du drame est assujettie à des lois très-simples qui se dégagent facilement des faits. Constatons d'abord que tôt ou tard le bien et la vérité triomphent. Nous ne sommes pas le jouet du hasard, encore moins celui d'une puissance malfaisante. Il est vrai que l'homme est libre, et le P. Gratry a raison de dire que « le monde finira comme il voudra, » mais il faut ajouter avec Fénelon : « L'homme s'agite et Dieu le mène. » Sur cette mer de l'histoire, constamment soulevée par les passions humaines, plane, non pas le *fatum* aveugle, mais le Dieu vivant, libre, puissant et bon, qui veille sur nos destinées et qui profite de notre ignorance même pour nous conduire, bon gré mal gré, dans la voie qui aboutit seule au souverain bien de l'humanité.

Mais si le bien est le vainqueur prédestiné, n'oublions pas qu'il ne triomphe qu'après avoir d'abord été vaincu. Chose étrange ! le droit, la justice, la vérité, commencent toujours par avoir contre eux la force. On dirait que, semblable à la matière, l'humanité est douée d'une puissance d'inertie qui la fait résister à toute pénétration, à toute influence étrangère. Ce n'est qu'après une longue et pénible élabora-

tion qu'elle cède enfin à l'action de l'esprit et revêt une forme supérieure. Ainsi s'explique le phénomène qui se présente toutes les fois qu'un principe nouveau surgit dans le monde. Il ne jaillit point de la masse, il ne l'embrase point tout d'un coup, il apparaît dans un point, dans une minorité, le plus souvent dans un individu. L'individu meurt, la minorité succombe, l'étincelle s'éteint, mais le feu a pris quelque part, et peu à peu l'incendie se propage. Loi admirable, qui, pour assurer à la vérité toute sa gloire, laisse périr ses défenseurs, afin qu'ils ne puissent pas s'arroger une part de son triomphe! Loi consolante autant qu'austère, qui nous enseigne que la vérité ne meurt pas avec nous, et que, si nous avons combattu pour elle, nos efforts, même les plus faibles, ne sont pas perdus, qu'ils germent dans le silence et portent leurs fruits tôt ou tard! Ainsi l'homme qui aspire à faire le bien ou à proclamer la vérité doit se prémunir d'avance contre le découragement. Il faut qu'il s'attende à la défaite. Peut-être sera-t-il ignoré, méconnu, maltraité même. C'est dans l'ordre. Comme l'observe un éminent penseur chrétien [1], le mot témoin signifie d'abord *martyr*. Dans les sphères de la vie morale, le témoin est martyr de son témoignage. Le monde mesure au succès l'importance des œuvres; c'est bien plutôt le contraire qu'il faudrait faire, car les luttes, les déboires, les douleurs du messager sont presque toujours en proportion de la valeur de son message. Consacrez-vous au bien de l'humanité, mais n'attendez pas qu'elle vous le rende. Elle sèmera peut-être un jour des fleurs sur votre tombe, mais jusque-là ne comptez pas trouver dans sa reconnaissance ou sa confiance une compensation de vos fatigues. Attendez-vous plutôt à l'ostracisme, si du moins vous avez été assez grand pour le mériter. On ne fait du bien au monde que malgré lui. Il ne le sollicite point, il ne l'accepte point avec empressement, il le subit avec répugnance, et quiconque se dévoue pour le servir doit d'abord se préparer à le combattre.

Jamais cette loi ne s'est plus puissamment manifestée que dans l'établissement du christianisme. Jamais les deux principes n'avaient été mieux caractérisés; jamais la lutte n'avait été plus vive, plus tragique, plus décisive; jamais enfin la victoire ne fut à la fois plus difficile, plus glorieuse et plus complète. Quelque idée qu'on se fasse du christianisme, on conviendra, je pense, que vis-à-vis de l'ancien monde il représente le progrès, c'est-à-dire le bien. Il doit donc triompher tôt ou tard. Mais, prédestiné à la victoire, il l'est d'abord à la défaite. Plus il vaut et plus il risque; plus est glorieuse la transformation qu'il vient opérer et plus elle est profonde, plus aussi doit

1. Vinet.

être vive la résistance qu'on lui opposera ; il ne peut arriver au triomphe qu'à travers la lutte, l'oppression et la persécution.

Le fondateur l'avait prévu : « Je ne suis pas venu, disait-il, apporter au monde la paix, mais l'épée, » et il ajoutait que le serviteur n'est pas plus que son maître. Or, il avait dû lui-même vider jusqu'au fond le calice amer. Rempli pour le monde d'une charité dont on ne trouverait certes pas un autre exemple, possesseur du plus grand des biens, puisqu'il apportait la connaissance du vrai Dieu et la régénération de l'humanité, il avait été méconnu, méprisé, repoussé et enfin mis à mort. Sa destinée présageait celle de ses disciples et de sa doctrine. L'établissement du christianisme est la plus violente des révolutions. Il ne peut périr, la sagesse de Dieu en serait atteinte; mais, comme le coin, à mesure qu'il s'enfonce, est plus fortement pressé, le nouveau principe éprouve une plus vive résistance à mesure qu'il pénètre dans le monde et dans la vie, jusqu'à ce que, vaincu par cette opiniâtreté invincible, le vieux monde vole en éclats.

Tout se réunit donc pour faire de l'établissement du christianisme l'événement capital de l'histoire. Il en est le point central. Passé et présent, tout s'y rapporte ; le passé y tend et y prépare, le présent en sort. C'est aussi le moment le plus dramatique. Une lutte terrible s'engage; toutes les forces physiques et morales du paganisme se soulèvent à la fois pour faire la guerre au nouveau venu, et si l'élément divin qu'il portait avec lui ne l'eût rendu impérissable, le christianisme aurait certainement succombé.

Telle est la grande époque que M. de Pressensé à choisie pour en faire l'objet de ses études historiques. Il s'est proposé de raconter l'histoire des trois premiers siècles. Dans une première série, en deux volumes, publiée il y a quelques années, il s'est occupé de déterminer historiquement le christianisme. Où est-il? D'où vient-il? Quelle en est la source authentique et le caractère originel? Questions immenses dont jamais, autant que de nos jours, on n'avait compris l'importance et la difficulté. Sur toutes ces questions, les conclusions de M. de Pressensé sont à peu près conformes aux idées généralement reçues et consacrées par la tradition chrétienne. Les livres du Nouveau Testament, authentiques pour la plupart, sont la source première et seule fidèle du christianisme. Cette religion est la vérité absolue. Déjà elle s'impose directement comme telle à la conscience humaine. De plus, son caractère divin et surnaturel est mis en évidence : par les pressentiments et les instincts de l'humanité entière, qui trouvent, dans le christianisme, leur satisfaction providentielle; par les miracles des premiers témoins, et surtout par le caractère du fondateur, semblable à l'homme et pourtant d'une nature supérieure à l'homme, inférieur

à Dieu et pourtant de même nature que Dieu. Enfin, grâce à une inspiration surnaturelle accordée aux écrivains sacrés et qui, sans les rendre absolument infaillibles, les préserve d'erreurs essentielles, la religion divine ne nous a pas été transmise seulement comme un principe vivant indéfiniment variable; ce principe est en même temps déterminé dans ses caractères généraux. En d'autres termes, les doctrines fondamentales, aussi bien que l'esprit du christianisme, viennent directement de Dieu et sont, à ce titre et pour tous les temps, la règle absolue de la vérité religieuse. L'enseignement des apôtres est bien soumis à la loi du dévéloppement, il y a bien, de l'un à l'autre, des différences de degré; mais le fond, les idées essentielles, sont pourtant identiques et doivent se transmettre ainsi, à travers le monde et les siècles, sans se modifier jamais.

Tel est le point de départ de M. de Pressensé. Nous ne pouvons revenir sur ces diverses affirmations pour examiner dans quelle mesure elles sont exactes ou s'accordent bien entre elles; cela nous entraînerait trop loin; nous en avons dit quelques mots ailleurs en rendant compte du premier ouvrage[1]. Les deux présents volumes nous montrent le christianisme aux prises avec le monde, et font éclater son triomphe moral au sein de ses défaites matérielles.

Cette lutte, qui finit par amener le monde captif aux pieds de Jésus-Christ, présente deux faces distinctes, l'une matérielle, l'autre spirituelle. Le paganisme combat le christianisme à la fois par l'épée et par la parole, par la violence et par le raisonnement. A la violence le christianisme n'oppose qu'une résistance passive et tire sa gloire de cette constance même à tout supporter sans recourir au bras de la force pour défendre la vérité. Mais sur le terrain de la discussion sa conduite est toute différente : non content de répondre victorieusement aux injures, aux calomnies, il prend hardiment l'offensive et fait ressortir avec force le néant, les misères, les turpitudes du paganisme.

M. de Pressensé n'est pas de ces historiens pour qui l'impartialité consiste à faire taire leurs convictions ou leurs sympathies afin de mieux présenter les faits dans leur réalité objective. Ceux qui voudraient que le narrateur fût semblable à un miroir feront bien de ne pas s'adresser à lui, ils seraient médiocrement satisfaits; c'est un verre chaudement coloré qui projette ses brillants reflets sur tout ce qu'il offre à notre vue. Ce n'est pas nous qui lui ferons un reproche d'avoir une âme, de travailler avec sa conscience et son cœur non

1. *Revue de Théologie et de Philosophie chrétienne*, publiée à Strasbourg par M. Colani.

moins qu'avec son intelligence. Si quelqu'un pouvait, dans une lutte semblable, rester spectateur impassible, ce serait peut-être une triste marque. M. de Pressensé n'est pas de ces gens-là. Loin d'être froidement impartial, il est même plus que témoin sympathique. C'est en chrétien convaincu qu'il raconte, c'est comme tel déjà qu'il a entrepris son travail, et son histoire est en même temps une apologie du christianisme. Il est vrai que M. de Pressensé a le défaut de sa qualité, il se donne trop complétement : son récit n'est pas assez calme, les préoccupations du moment y sont trop apparentes, le bruit des événements, des débats actuels, s'y fait trop entendre et couvre trop souvent la voix des premiers siècles; trop souvent l'auteur plaide au lieu de raconter; mais nous ne voulons pas le chicaner là-dessus; nous avons hâte d'aborder une question plus grave.

Si la vérité ne triomphe qu'à force de succomber, il faut ajouter par contre que son triomphe matériel est ordinairement le *signal* d'une décadence morale. Dès qu'elle n'a plus à lutter, la foi la plus vive s'endort, se relâche et s'altère. C'est ce que nous voyons à la fin du troisième siècle. Comme une mère trop faible qui ne sait plus résister à ses enfants dès qu'ils cessent de se montrer rebelles, l'Église chrétienne, quand elle voit les puissances du siècle venir lui rendre hommage, se sent prise tout à coup pour elles d'une indulgence extrême et perd peu à peu l'énergie, l'indépendance et la virile austérité qu'elle avait conservée dans le combat. Ainsi est né le catholicisme; c'est un compromis entre l'élément païen et le christianisme. Quand les Barbares envahirent l'empire, ils se contentèrent de prendre la place des anciens maîtres et trouvèrent commode de conserver les institutions établies. Ainsi fait l'Église : contente d'avoir mis à ses pieds le monde romain, elle en adopte les traditions, les coutumes, les instincts, et parvient à former de cette manière l'organisation la plus vaste, la plus compacte, la plus forte, la plus savante, mais aussi la plus despotique qui fut jamais.

Ce phénomène n'est pas apparu tout d'un coup avec l'édit de Constantin; on pouvait le pressentir auparavant. Nous avons dit que le triomphe de l'Église chrétienne avait amené sa décadence; il faut, pour être exact, ajouter que la décadence est déjà pour quelque chose dans le triomphe. L'Église ne se serait pas pliée aussi facilement aux traditions impériales si elle n'y eût été préparée à l'avance. La foi et la vie chrétienne n'avaient pu traverser trois siècles sans perdre quelque chose de leur pureté primitive. Cette glorieuse époque des martyrs et des apologètes, que M. de Pressensé nous raconte avec tant de chaleur et d'admiration, a pourtant ses ombres. Non-seulement tous les croyants ne persévèrent pas jusqu'à la fin, les uns succom-

bant à la peur des supplices, les autres se laissant entraîner par la science dans les sentiers de l'hérésie; mais, parmi ceux qui demeurent fidèles, les idées ou les sentiments ne restent pas invariablement purs; la nature humaine est toujours fragile et donne prise par quelque point aux traits du mauvais esprit. La conduite des martyrs eux-mêmes, leur langage devant les juges ou les bourreaux, les motifs de leur persévérance, ne sont pas toujours irréprochables. Depuis l'exaltation qui pousse les uns à chercher la mort pour témoigner leur fidélité, jusqu'à l'ascétisme qui entraîne les autres à fuir le monde et à torturer leur chair pour échapper aux tentations, il y a dans la piété des meilleurs de mauvais germes qui, en se développant, peuvent produire et produiront, en effet, beaucoup de mal. Et quant à l'apologie de cette époque, nous savons assez qu'elle ne choisit pas toujours bien ses armes et que son zèle est parfois plus nuisible qu'utile à la religion de Jésus-Christ.

En relevant ainsi les taches de cette glorieuse histoire, nous n'obéissons point à une mesquine passion de critique; nous serions tenté, au contraire, de nous écrier : *O felix culpa!* Heureux qui commet de telles fautes et en qui l'on ne peut reprendre que l'exagération de la vertu! Mais c'est un motif plus sérieux qui nous dirige, plus sérieux même que l'amour abstrait de l'exactitude. Nous touchons ici à une grave question, dont la solution, pendante depuis dix-huit siècles, travaille surtout les esprits de notre temps : — Quel est le véritable rapport du christianisme avec le paganisme? Or le paganisme gréco-romain, c'est la culture antique, c'est-à-dire le plus haut degré de développement de l'homme en dehors de l'influence chrétienne. Il ne s'agit donc pas, on le voit, d'une question abstraite dictée par la curiosité, il s'agit d'apprécier par comparaison le monde ancien et le monde moderne, de mettre en regard l'Église et l'humanité, le christianisme et la nature humaine; grande et sérieuse question, s'il en fut jamais!

Je ne crois pas exagérer en disant que, jusqu'au dix-neuvième siècle, cette question n'a pas été l'objet d'une appréciation équitable. Aux premiers siècles il ne faut pas y songer : les chrétiens ne virent guère et ne pouvaient voir alors du paganisme que ses erreurs et ses misères. Outre qu'ils n'avaient pas appris à remonter au principe des religions païennes, ce n'est pas dans les moments où la lutte est si vive qu'il peut chercher des jugements exempts de passion. Les nécessités même du combat obligent les adversaires à se traiter sévèrement. Comment combattre avec énergie si l'on ne croit pas avoir toute la vérité pour soi? Un adversaire impartial perdra la moitié de ses forces. Sa polémique sera sans doute meilleure et la plus fruc-

tueuse à la longue, mais elle n'agira que peu à peu, à mesure que les passions s'apaiseront et que les esprits réfléchiront avec calme; mais tant qu'ils seront agités, il leur faut des jugements tranchés et absolus.

L'époque suivante était encore moins propre à résoudre le problème. L'Église du moyen âge s'occupa surtout d'intérêts pratiques, je veux dire d'affermir sa conquête et de l'organiser. Sans doute la pensée n'y est pas oisive, bien loin de là; elle se trempe et s'aiguise par une gymnastique savante; mais nul ne comptera jamais parmi ses caractères distinctifs celui de l'originalité. Comment, d'ailleurs, aurait-elle songé à chercher les rapports de la foi avec la pensée? ils étaient déterminés d'avance, et l'on sait comment.

Avec la réforme le moment de la solution semble venu. La réforme est la fille de la renaissance et du christianisme, de l'une par la méthode, de l'autre par les croyances. L'esprit humain, affranchi désormais du joug qui l'accablait depuis si longtemps, non moins avide de foi et d'obéissance que de liberté, embrasse ardemment la cause du Christ et de l'Évangile et se prépare, par cette éducation salutaire, à gouverner le monde à son tour. Mais le besoin de croire, d'affirmer, de combattre, l'éloignèrent bien vite des questions de méthode. Elle use des droits de l'esprit, mais elle ne s'inquiète guère de les prouver; elle ne les comprend même pas encore, elle en a l'instinct, elle n'en a pas la conscience, et elle ne tarde pas à mentir à son origine en déniant aux autres cette libre éducation dont elle avait pourtant si bien profité.

C'est de nos jours seulement que la question s'est posée dans toute sa clarté. Nous sera-t-il donné de la résoudre? Nul ne peut encore le dire; mais il faut convenir que jamais on n'y fut mieux préparé qu'aujourd'hui. L'impartialité, si rare à d'autres époques, est devenue presque un défaut, les hommes étrangers au christianisme n'hésitent pas à lui rendre hommage et à reconnaître sa supériorité religieuse; de leur côté, les disciples de la foi ont cessé de considérer la nature humaine absolument comme une ennemie. On réclame son adhésion, on brigue son suffrage, on fait appel à son jugement. L'occasion paraît favorable, sinon pour vider tout à fait le procès, au moins pour hâter le dénoûment de ce long drame.

Le travail de M. de Pressensé le plaçait directement en présence de cette question. On voit dès la préface qu'elle l'a constamment préoccupé. Un des principaux résultats qu'il poursuit dans l'étude des premiers siècles, c'est la solution tant cherchée. « Nous sommes, dit-il, à un moment solennel de l'histoire contemporaine. Jamais le christianisne ne fut plus directement mis en cause. Je n'ai pas su voir

autre chose dans l'opposition véhémente et savante du dix-neuvième siècle que ce naturalisme antique qui a trouvé son expression la plus précise dans les écrits des Celse et des Porphyre; on en jugera par l'esquisse que j'ai donnée de leur polémique, autant qu'il était possible de la reconstruire d'après les quelques fragments épars de leurs œuvres qui ont surnagé. Notre situation ressemble, à bien des égards, à celle des défenseurs de la foi, leurs contemporains. Ceux-ci ont parlé pour nous en même temps que pour leur génération. C'est donc bien le moment d'écouter et de peser la réponse qu'ils firent à des adversaires dont le costume change avec les siècles, mais non la pensée fondamentale. Élaborée dans cette même ville d'Alexandrie où le paganisme espérait reconquérir tout le terrain perdu et concilier les besoins nouveaux avec les mythes anciens, cette réponse est immortelle selon nous, et pour le fond elle n'a pas vieilli[1]. »

Cette page fait connaître l'esprit du livre et en résume très-bien les conclusions. Pour M. de Pressensé, l'essence du paganisme, c'est le naturalisme, c'est-à-dire, si j'ai bien compris, la confiance dans les puissances de la nature, et, par suite, la négation du surnaturel. Ce principe, dit-il, est celui qui, dans tous les temps inspire toutes les attaques contre le christianisme. Et la raison en est simple : c'est que le christianisme représente, au contraire, l'élément surnaturel; l'impuissance de la nature est son point de départ, sa raison d'être. Le naturalisme et lui sont donc inconciliables; chacun des deux nie ce que l'autre affirme, et l'un ne peut s'élever que sur les ruines de l'autre. Toutefois M. de Pressensé ne professe pas ce nihilisme farouche qui, hors de la foi chrétienne, ne voit que le mal absolu. Quand il trouve des chrétiens qui se plaisent à insulter le paganisme afin d'exciter contre eux sa fureur, il les blâme; il leur préfère ceux qui, quand il le faut, subissent la mort avec courage, mais qui ne la recherchent point, et qui traitent les païens avec douceur comme des frères égarés, et non avec mépris comme des enfants du démon. De même, les apologètes favoris de M. de Pressensé ne sont pas ceux qui ne voient dans la philosophie païenne qu'une œuvre diabolique, mais bien ces illustres Pères alexandrins, les Clément, les Origène, qui la regardent comme un pressentiment du christianisme et une aspiration instinctive vers la lumière de l'Évangile.

Ces doctrines révèlent une âme élevée et généreuse. Amis et adversaires doivent se réjouir de voir la polémique engagée de si haut; la vérité ne peut qu'y gagner. Essayons maintenant de reprendre l'exa-

1. Voy. Préface, vol. I, page VI.

men des faits, pour voir jusqu'à quel point ils justifient ces conclusion

M. de Pressensé n'est point embarrasé pour apprécier avec justic les diverses manifestations de la vie chrétienne. Comme il exalte l bien avec enthousiasme, il ne craint pas de blâmer ce qui lui para mauvais. Cela ne porte aucune atteinte à l'énergie de ses convictions Le christianisme n'est pas responsable des fautes de ses disciples celles qu'il a occasionnées ou qu'on a commises en son nom ne prou vent rien contre lui. Ce raisonnement est très-juste. Nous ajouterons même qu'une doctrine ne doit pas être jugée par le mal qu'elle fait mais par le bien qu'elle a produit ou qu'elle est capable de produire Mais cette règle si simple, il faut l'appliquer également au paganisme. Le paganisme ne consiste pas uniquement ni surtout dans les superstitions monstreuses ou infâmes, ni dans l'idolâtrie grossière, ni dans la haineuse intolérance du peuple ou des prêtres, ni dans l'incrédulité moqueuse et hautaine des hommes instruits, ni enfin dans le panthéisme raffiné des penseurs. L'immense majorité en est là, sans doute, mais cela ne prouve rien; le fait est que l'hellénisme a quelque chose de mieux à nous offrir, je veux dire les grands caractères qui ont illustré les beaux jours de la Grèce et de Rome, et les doctrines sublimes sorties de l'école de Socrate. M. de Pressensé n'a pas besoin qu'on le rende attentif à ces manifestations, il les a reconnues de lui-même et saluées avec empressement; mais il insiste trop peut-être sur leur caractère exceptionnel, il semble creuser un abîme entre cela et le reste. Abîme sans doute; mais est-il plus grand qu'entre la religion de l'Évangile et celle des chrétiens du quatrième siècle? Pour apprécier sainement les deux principes, ramenons-les donc, comme à leur source, à ce qu'ils ont de meilleur.

Les plus remarquables des anciens apologètes étaient profondément pénétrés de l'excellence de la philosophie grecque. Nourris, dès leur jeunesse, des ouvrages de Platon, d'Aristote, de Platon surtout, ils y trouvaient tant de choses conformes à leurs croyances chrétiennes, qu'ils imaginèrent, pour expliquer cet accord, une théorie célèbre. D'après eux, les premiers philosophes auraient connu les prophètes de l'Ancien Testament ou leurs ouvrages, et puisé dans ce commerce les grands principes qu'ils avaient ensuite développés sous d'autres formes. Cette naïve hypothèse, qui ne voyait dans l'antiquité classique qu'un immense plagiat, n'est plus discutable. Quelques influences qu'il ait subies à l'origine, ce que l'hellénisme possède est bien à lui, ou plutôt c'est le patrimoine commun de l'humanité, c'est le parfum que répand l'âme humaine quand elle parvient à s'épanouir. Les analogies profondes que les Pères découvrirent entre la philosophie et l'Évangile étaient, comme

ces élans involontaires dont parle Tertullien, *le témoignage d'une âme naturellement chrétienne*. Ce mot excite à bon droit l'admiration de M. de Pressensé; il y revient souvent; c'est évidemment le principe capital de son apologétique; mais il n'en a pas exprimé tout le sens. Pour lui l'analogie entre la nature et le christianisme semble purement négative; c'est le même rapport qu'entre l'estomac affamé et les aliments. Le christianisme est la vie et le salut de l'humanité; hors de lui l'âme est donc en dehors des conditions de la vie. Voilà pourquoi elle souffre, pourquoi elle gémit, soupire, cherche, sans savoir ce qu'elle veut, car pour le connaître il faudrait qu'elle le possédât. Elle cherche donc la vérité, mais sans la connaître; c'est l'homme dans le désert, ne voyant personne, mais appelant au secours dans le vague espoir d'être entendu. — Ces comparaisons expriment bien, je crois, la pensée de M. de Pressensé; mais sont-elles bien exactes? Il me semble que l'hypothèse des Pères renferme un sens plus profond de la réalité. S'il n'y avait dans l'antiquité qu'un malaise résultant d'un besoin moral inassouvi, ce serait abuser des termes que de parler d'une préparation. Sans doute la faim dispose à recevoir la nourriture, et, dans ce sens, elle est, si l'on veut, une condition de la vie; mais est-ce bien là, en effet, l'unique objet de la culture antique? faire le vide dans l'âme, ou plutôt le montrer; enseigner à l'homme à se connaître soi-même jusqu'à ce qu'il ait compris son néant et qu'il soit prêt à recevoir la lumière et la grâce d'en haut? En tout cas, les Pères lui accordaient davantage : c'était une parenté éloignée sans doute, mais réelle, qu'ils reconnaissaient dans les sages, et c'est justement cette parenté qu'ils invoquaient pour attirer à eux les amis de la sagesse. *Quærite quod quæritis, sed non est ubi quæritis.* Aussi ne se firent-ils pas scrupule d'emprunter à la sagesse antique ce qu'ils y trouvèrent de bon et de vrai. Que d'éléments sont entrés ainsi dans la théologie chrétienne, y sont restés bon gré mal gré et s'y trouvent encore! Et qui osera dire que, sans la philosophie grecque les croyances des peuples chrétiens seraient exactement ce qu'elles sont? — La réformation parut d'abord disposée à rendre justice à l'antiquité, mais la recrudescence de l'incrédulité païenne chez les disciples de la renaissance les précipita bientôt dans la réaction; il est temps de redevenir justes, et de rendre *aux fidèles d'entre les païens*, comme Vinet les appelle, ce qui leur est dû. La vie du paganisme n'est pas une agitation stérile sans autre but que d'épuiser les forces de l'esprit, afin qu'il tombe sans résistance sous le pouvoir de la vérité. Elle ne s'agite point hors de Dieu; Dieu ne lui est point tout à fait étranger; lui qui remplit le monde physique, ne remplit pas moins le monde moral. Sa présence est plus ou moins

manifeste dans toute l'humanité, combien plus dans ce monde grec qui est la fleur de l'histoire ! Les notions religieuses de l'hellénisme ne sont pas des formes vides et de vains jeux de l'esprit, elles renferment quelque chose de vrai ; elles expriment un état d'âme auquel Dieu n'est pas étranger. Il est vrai qu'elles sont imparfaites ; mais qui donc, même au sein du christianisme, pourrait se flatter de posséder une connaissance absolument exacte et désormais invariable de la Divinité ? Elles sont imparfaites, mais non complétement fausses; voilà pourquoi elles ont pu être utiles aux chrétiens eux-mêmes, et pourquoi, après tant de générations, elles offrent encore, je ne veux pas dire seulement au point de vue littéraire, mais au point de vue moral, tant de nobles et précieuses instructions.

On peut, Dieu merci ! rendre aujourd'hui ce témoignage au culte païen sans paraître faire tort au christianisme. Dans le dernier siècle, cela pouvait encore avoir quelques dangers; mais le christianisme peut désormais être impartial, car sa supériorité morale et religieuse n'est plus mise en question. La haine dont on l'a poursuivi, les injustices, les calomnies, les injures, les persécutions, ne prouvent donc point la méchanceté du paganisme, mais elles révèlent un profond sentiment de faiblesse et d'impuissance. La supériorité du christianisme l'écrase; il se sent désormais condamné, et, comme toutes les sociétés, comme toutes les doctrines, l'instinct de conservation le rend d'autant plus intolérant, qu'il se sent plus sérieusement menacé. L'intolérance est le signe de l'imperfection, et surtout de la décadence. — Quand elle fait des progrès quelque part, c'est un signe des temps, c'est la fin qui approche, c'est la force morale qui s'en va et qui cherche un dédommagement dans la force matérielle. Et si, tolérante pour tout le reste, une société n'en veut qu'à un seul principe, c'est qu'elle a reconnu le vainqueur prédestiné qui vient recueillir son héritage.

Ainsi s'explique cette grande lutte des trois premiers siècles. Le paganisme est persécuteur parce qu'il a fait son temps; il persécute le christianisme parce qu'il reconnaît en lui son successeur. Sa haine est un hommage involontaire, un aveu d'impuissance; mais il ne faut pas y voir plus de mal qu'il n'y en a. Il n'y en a pas plus, en principe, que chez ces honnêtes pharisiens qui font mourir Jésus-Christ parce qu'ils pressentent leur ruine dans son triomphe. On me pardonnera si j'insiste là-dessus : j'ai déjà dit que mon intention n'était pas précisément de plaider la cause du paganisme, mais celle de la nature humaine. Et cette cause n'est, après tout, que celle du christianisme lui-même. Le christianisme n'a certes rien à gagner à se poser en ennemi de tout ce qui n'est pas lui, à rompre complète-

ment avec la nature et à se présenter dans l'histoire sous la forme d'un bloc erratique; ce serait faire aux adversaires une position trop facile. M. de Pressensé l'a très-bien compris. Dans la savante introduction qui ouvre la première série de son ouvrage, il montre dans toute l'humanité ce qu'il appelle, je crois, les pierres d'attente de l'édifice chrétien. Il croit donc, lui aussi, que la nature humaine offre partout des traces de la présence, et, pour tout dire, de la révélation de Dieu. Mais alors il ne faut plus partager le monde entre deux principes opposés : le christianisme et le naturalisme, c'est-à-dire la religion et l'irréligion, l'homme avec Dieu et l'homme sans Dieu. Le naturalisme ne contient pas tout ce qui provient de la nature humaine; il néglige cet élément divin que Dieu y a déposé et que tout observateur attentif y reconnaît sans peine, comme toute conscience sérieuse le retrouve en elle. Quelque imparfaite, quelque mauvaise même qu'elle soit, la nature vraie est religieuse au fond; elle n'est pas seulement capable de Dieu, elle a le sentiment de Dieu, elle le possède, et c'est l'expérience qu'elle en a qui lui permet seule de le reconnaître ailleurs. Il ne faut donc pas voir absolument hors du christianisme la négation de la religion, pas plus aujourd'hui que dans l'antiquité. La conscience humaine reconnaît spontanément dans l'Évangile une révélation de Dieu, la plus haute, la plus pure, la plus parfaite de toutes; le christianisme, de son côté, doit reconnaître au fond de la conscience la voix du Dieu vivant. Et, puisque les deux principes ont même origine, ils doivent se respecter, se compléter, j'ai presque dit se régler mutuellement. En prétendant marcher seule, en s'affranchissant de l'autorité du chistianisme, en se refusant à l'éducation par l'Évangile, la conscience fait fausse route; elle nie l'histoire et se condamne au travail de Sisyphe. D'un autre côté, en se renfermant dans la conviction de son autorité absolue, en refusant de prêter l'oreille à aucune voix étrangère, en prétendant donner, sans contrôle, la mesure de la vérité, le christianisme se pétrifierait inévitablement dans une formule invariable et morte; il n'échapperait à la loi du progrès indéfini que pour tomber sous la loi qui condamne toutes les institutions à déchoir quand elles ont cessé de croître.

J'ai essayé d'aborder directement le principe sur lequel repose tout le travail de M. de Pressensé, d'en faire comprendre la portée et d'en discuter la valeur. Il m'a semblé que c'était le meilleur moyen de relever le mérite de cet important ouvrage. Même dans son livre, M. de Pressensé est prédicateur et apologète autant pour le moins qu'il est historien, et le trait de son talent, dirai-je, ou de son caractère, se révèle partout, dans la forme comme dans le fond, dans le style comme dans la pensée. L'esprit du lecteur est donc ra-

mené de toutes manières vers le principe de l'apologétique chrétienne. Aussi bien, c'est le principe vers lequel converge maintenant l'histoire, aussi bien que la métaphysique et la religion. Il y a là-dessous de bien grands problèmes; quelques-uns s'agitent déjà; d'autres surgiront sans doute plus tard; mais il est un point qui me paraît acquis désormais, et qui, pour être simple, n'en est pas moins d'une application féconde : c'est que l'histoire ne peut poursuivre sa voie que par la libre éducation de l'humanité sous le christianisme de l'Évangile. Je me trompe fort, ou il y a là un point de ralliement pour les hommes qui, enrôlés aujourd'hui sous des drapeaux divers, combattent cependant pour la même cause. Cette cause, on peut l'appeler indifféremment la cause du christianisme, ou de la religion, ou du spiritualisme, ou même de la liberté; mais le nom que j'aimerais voir, pour mon compte, prévaloir sur tous les autres est celui de *spiritualisme* chrétien. Le mot vague, mais significatif, de spiritualisme désigne cette nature vraie dont nous parlions, ces éléments de foi, d'adoration et de sainteté, rares sans doute comme tout ce qui est pur et vrai, mais que l'on retrouve partout et qui proclament une action universelle de Dieu sur l'âme humaine. Mais le spiritualisme, nous sommes ici pleinement d'accord avec M. de Pressensé, *le spiritualisme* doit être chrétien ; il doit être disciple de l'Évangile, sous peine de faire fausse route, et de nous ramener, par un détour, vers le panthéisme raffiné, qui n'est qu'une sublimation du matéria*lisme*. *J'ai* dit le disciple du christianisme, non l'esclave, et j'espère qu'ici M. de Pressensé sera à son tour d'accord avec moi. Le spiritualisme n'abdique point devant le christianisme; il ne peut ni ne doit jamais abdiquer, par la raison bien simple qu'il est vrai au fond et qu'il le sait. Il croit au christianisme parce qu'il s'y reconnaît, c'est son image qu'il salue, image plus pure, par conséquent plus vraie, mais son image pourtant. Là où il ne se reconnaît pas, il ne pourrait passer outre et adhérer sans faire tort au christianisme autant qu'à lui-même. En effet, il y a aussi un vrai et un faux christianisme, l'un qui est spiritualiste et l'autre qui ne l'est pas. Toutes les luttes au sein de l'Église, comme toutes les luttes de l'Église avec le monde, viennent de l'opposition de ces deux éléments. Inutile de dire que c'est le christianisme spiritualiste qui est le seul vrai. Mais, pour le dégager de l'autre, il n'y a point de moyen infaillible; aucune limite sensible ne les sépare, aucun régne matériellement saisissable ne les distingue. Le moyen, je ne dis pas le plus sûr, mais le seul, de faire le départ, c'est précisément le spiritualisme. Quelque marche que suive l'apologétique chrétienne, il faut donc, en définitive, qu'elle en revienne toujours là.

P. Gor.

POÉSIE

PRÉLUDE.

La mer a ses milliers de voiles
Qui sillonnent le gouffre amer;
Le ciel sa poussière d'étoiles
Rayonnant dans le sombre éther.

L'espace a ses ondes sonores
Qui se remplissent de doux bruits;
L'horizon, le feu des aurores
Et le crépuscule des nuits;

Les champs de l'air ont l'alouette
Et les rayons d'or du soleil;
Les prés verts ont la pâquerette;
L'enfant a son rire vermeil.

Ici-bas, puisque toute chose
Montre sa grâce et sa beauté;
Puisque toute épine a sa rose,
Et tout chagrin sa volupté;

Puisque l'espérance est assise
Sur tous les débris de nos jours;
Puisque la fleur livre à la brise
Ses doux parfums et ses amours;

O poëte! Dieu te réclame.
Montre ta joie ou ta douleur;
Aux vents du ciel ouvre ton âme :
La poésie en est la fleur.

ÉDOUARD GRENIER.

REVUE DES THÉATRES

« Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. » — Je le veux bien; mais on ne le chante pas longtemps. Quand la musique serait la plus belle du monde, elle tombera dans l'oubli si le poëme ne vaut rien. Avant de devenir un bon opéra, il faut, au moins, que le libretto soit une pièce de théâtre passable. Presque tous les grands maîtres ont rencontré dans leur vie deux ou trois bons poëmes, rarement davantage. Cinquante ouvrages de Cimarosa, aussi charmants que le *Matrimonio segreto*, ont jailli en quelques jours de cette imagination féconde; un seul a survécu à l'auteur. Mozart n'existe au théâtre que par son drame de *Don Juan* et sa comédie des *Noces de Figaro;* et le génie dramatique, la verve et la gaieté de Beaumarchais sont assurément pour quelque chose dans l'éternelle jeunesse du *Barbier de Séville* de Rossini. On sait en quels termes le roi Louis XVI, voyant arriver à lui Sedaine et Grétry bras dessus bras dessous, leur fit compliment de leur association. Méhul, qui vint immédiatement après Grétry, n'eut pas le même bonheur que l'auteur de *Richard Cœur-de-Lion*. En vingt-sept ans il ne rencontra pas un seul libretto sérieux vraiment dramatique. Tandis que des drames terribles se jouaient sur les places publiques et sur les champs de bataille, le théâtre tombait dans une sensiblerie insipide et ridicule. Le mâle génie de Méhul lutta sans succès contre cet énervement littéraire. Que d'efforts perdus! Quelle dépense d'idées, d'émotions et de pathétique dans toutes ces partitions qui ne s'ouvrent plus que sur les pianos de quelques vieux amateurs! La liste de tant de morts serait lamentable; et combien ne doit-on pas déplorer, en écoutant l'ouverture du *Jeune Henri*, que la pièce ait été si mauvaise!

Étienne Henri Méhul est incontestablement le plus grand maître de l'école flamande. Son génie offre par moments une ressemblance frappante avec celui de Mozart, à ce point qu'on attribuerait volontiers certains morceaux de ses opéras à l'auteur du *Don Juan*. Né à Givet en 1763, il donna, comme tous ses pareils, des signes précoces et non équivoques de sa vocation. A l'âge de douze ans, il obtint dans son pays la place d'organiste en second d'une riche abbaye; mais les esprits de cette trempe ne se contentent pas de travailler pour des

moines. A quinze ans Méhul partait pour Paris. Le 17 mai 1779, après la répétition générale d'*Iphigénie en Tauride*, on amène par l'oreille devant le directeur de l'Opéra un jeune garçon qui s'était blotti sous une banquette, tandis que les assistants évacuaient la salle. On interroge le coupable, qui avoue naïvement son intention de rester pendant vingt-quatre heures dans sa cachette pour voir la représentation du lendemain, n'ayant point l'argent nécessaire à l'achat d'un billet. Heureusement Gluck était présent; il console le jeune garçon, lui donne un billet pour la représentation, et l'invite à venir causer musique chez lui le matin. Gluck n'était pas homme à se tromper sur l'avenir réservé à cet enfant. Il lui donna des leçons, et comme il professait admirablement, il mit bientôt le jeune Méhul en état de produire. L'élève, d'ailleurs, était digne d'un tel maître; mais l'art qu'il pratiquait ne touchait pas encore à son apogée. En jetant les yeux sur les partitions Mozart, Méhul reconnut le chemin qu'il lui fallait suivre et se lança dans la voie du progrès. C'est à lui qu'on doit la révolution qui s'est opérée dans les orchestres de nos théâtres; c'est à lui et à Chérubini que nous devons l'institution du Conservatoire de musique, qui a beaucoup contribué à l'accomplissement d'un véritable miracle, en faisant des Français une nation presque musicienne.

De 1790 à 1817, Méhul a produit plus de quarante ouvrages, pleins de beautés du premier ordre. Je n'en vois que trois dont la représentation puisse être supportable : *Joseph*, l'*Irato* et *Stratonice*. Le premier, qu'on vient de reprendre au Théâtre-Lyrique, ne mérite pas même le titre d'opéra; ce n'est guère qu'une espèce d'oratorio. L'auteur des paroles, Alexandre Duval, semble avoir fait la gageure de se parodier lui-même. Atteint de la maladie larmoyante du temps, il représente dès le début Joseph disposé au pardon, Siméon déplorant son crime, et les autres frères dévorés de remords, en sorte que, tout le monde étant vertueux et sensible, il ne reste déjà plus au lever du rideau qu'à échanger regrets et pardons et à s'embrasser. Quand les artistes se mettent à réciter cette prose nauséabonde d'Alexandre Duval, on hausse les épaules malgré soi, on se demande s'il existe une loi qui vous oblige à écouter de pareilles fadaises; et puis l'orchestre frappe un accord; Méhul parle à son tour, et l'imagination du spectateur est transportée subitement dans les âges bibliques, d'où M. Alexandre Duval ne tarde pas à la faire revenir. De cet exercice continuel, résultent des alternatives de plaisir et d'ennui, qu'il faut bien endurer patiemment, puisque c'est à ce prix seulement qu'on peut entendre une partition admirable. Dans la musique dramatique, française et étrangère, je ne vois pas de scène plus émouvante que celle où Jacob irrité demande compte à ses

enfants de la vie de leur frère, ni de morceau d'ensemble plus beau que le chœur final : *Dieu d'Israël !* Le succès de la reprise de *Joseph*,— car c'est un succès, en dépit de M. Giovanni et d'Alexandre Duval,— fait le plus grand honneur, à Méhul d'abord, et ensuite au public de Paris, qui sans nul doute se porte en foule au Théâtre-Lyrique uniquement pour démêler, à travers une exécution malheureusement imparfaite, les beautés d'un ouvrage que notre génération connaissait de réputation seulement.

Il faut l'avouer, après avoir entendu Benjamin dire à Jacob : « Mon père, pourquoi tous les hommes ne sont-ils pas heureux ? » et le vieillard répondre, avec l'autorité que donnent l'âge et l'expérience : « Mon fils, parce qu'il est des méchants, » il faut l'avouer, on ne regrette pas que depuis 1807 la mode, au théâtre, ait quelque peu changé. Gardons le souvenir de la musique de Méhul; mais, pour oublier l'auteur des paroles, passons de Joseph vendu par ses frères au mariage de Baginet. Les ressources d'invention et la gaieté de M. Dumanoir nous rèposeront par l'effet du contraste du ton sentencieux et guindé d'Alexandre Duval.

C'est un drôle de corps que ce Baginet. Ses quarante ans ayant sonné, comme il a fort usé de la vie, dépensé le dernier reste de sa jeunesse, perdu ses cheveux et fatigué son estomac, il se tâte le pouls et se trouve dans les meilleures conditions du monde pour faire un mari tranquille; c'est pourquoi il s'en va épouser, à la Roche-Bernard, en plein Morbihan, une fille toute jeune, bien novice, mais de bon appétit, laquelle de son côté veut connaître un peu ce monde d'où Baginet revient déplumé, cette vie dont il a trop usé, mais qu'elle entrevoit à peine sous les plus riantes couleurs, à travers le prisme de ses dix-huit ans. Le mari invalide, s'apprêtant à déguster le repos dans le ménage, apporte de Paris quantité de robes de chambre et de pantoufles. Il a déjà choisi le fauteuil où il sommeillera le soir après le dîner, au doux bruit du piano de sa femme. Pendant ce temps-là, que fait la jeune épousée? Elle commande des robes de bal, des chapeaux à la mode, un nécessaire de voyage. D'accord avec sa mère, elle ménage à son mari la surprise d'un départ pour Paris. Baginet, pris au piége, n'ose avouer sa fatigue physique et morale. Adieu les robes de chambre et le fauteuil moelleux! l'époux au désespoir s'embarque avec la jeune femme éveillée, accompagnée de la belle-mère aussi lasse que sa fille du calme plat de la vie provinciale. Tous les détails de cette exposition sont d'un bon comique et dessinent nettement la situation.

Au second acte, nous trouvons maître Baginet à Paris, dans un grand bal, déplorant, avec trois autres barbons de son âge, la triste

condition de mari complaisant. On voit, pendant ce temps-là, les femmes de ces messieurs passer, au loin, dans le tourbillon de la valse et enlacées dans les bras de leurs danseurs. Les vieux maris, accablés de fatigue et d'ennui, font semblant de jouer au whist ensemble pour dormir dans un coin, les coudes sur la table. Baginet avance subrepticement les aiguilles de la pendule et celles des montres ; mais cette ruse de guerre est déjouée par l'exhibition des montres des jeunes gens. Après d'autres tentatives aussi infructueuses pour hâter le moment du départ, Baginet se résigne à son sort. Ici le sujet semblait épuisé, lorsque les auteurs l'ont habilement fécondé par un incident nouveau. A côté des invalides du mariage, ils ont représenté avec bonheur le conscrit de l'hymen, c'est-à-dire un mari de vingt ans qui fait la cour à toutes les femmes. Cet étourdi a écrit à madame Pomard un billet qui tombe dans les mains du mari; or M. Pomard est un invalide encore vert; il provoque l'amoureux de sa femme et lui administre un coup d'épée dans le bras. Pour éviter le scandale, les hommes ont vidé cette affaire entre eux et se sont promis d'en garder le secret; mais les femmes ont conçu des soupçons; elles interrogent et surveillent leurs maris. Baginet imagine alors de se substituer aux lieu et place du jeune étourdi et de jouer le rôle de séducteur et de duelliste. Il copie de sa main le billet accusateur et met son bras en écharpe. Le voilà devenu tout à coup un scélérat, un mari infidèle, pour qui le séjour de Paris est plein de tentations et de périls. Sa femme et sa belle-mère l'accablent de reproches, et pour le soustraire aux embûches de la vie parisienne, l'emmènent à la Roche-Bernard, d'où il ne sortira plus. Ce dénoûment, quoique frivole, a du moins le mérite d'être puisé dans le sujet même de la pièce. Le seul défaut de cet ouvrage léger, fort bien joué par les artistes du Gymnase dramatique, c'est de ne pas contenir un seul personnage intéressant. Que Baginet continue à se traîner dans les bals à la suite de sa femme, ou qu'il rentre en possession de sa robe chambre et de ses pantoufles, le spectateur en a trop peu de souci. Pour soutenir l'attention pendant trois actes, des badinages ne suffisent pas; il faut encore de l'intérêt, et, si non de la passion, au moins, un brin d'amour.

On pourrait adresser le même reproche au *Comte de Boursoufle*, que je tiens pour un ouvrage de Voltaire, quoique son auteur se soit amusé à le renier. Et je ne vois pas, en vérité, pourquoi Voltaire n'a point voulu reconnaître cet enfant-là, car le *Comte de Boursoufle* vaut tout au moins *Charlot*, le *Dépositaire* et même l'*Écossaise*. On y trouve bien la plume incisive, le tour d'esprit railleur de *Candide*, que son auteur a renié aussi et dont pourtant l'origine n'est pas douteuse. Rien ne prouve mieux que les comédies de Voltaire combien l'esprit critique

et le génie comique sont choses différentes. Le philosophe de Ferney, doué d'un esprit critique incomparable, toujours armé d'une logique inflexible, parlant au nom de la justice et du bon sens, n'a pas oublié dans ses attaques le préjugé du droit d'aînesse; mais il se trompe et manque son but, dans le *Comte de Boursoufle*, en représentant un cadet de famille sacrifié à son aîné, selon l'usage du temps, et s'abaissant, pour réparer l'injustice de la loi, à des fourberies dignes de Scapin ou de Sbrigani. Parce que le frère aîné est un sot qui, pour jouir d'une grande fortune, ne s'est donné que la peine de naître, il ne s'ensuit pas que le frère cadet ait le droit de tromper un père de famille par une substitution de personne, d'usurper un titre qu'il n'a pas et d'épouser une fille qui n'est pas même de connivence avec lui, le tout par l'entremise d'un coquin parfaitement méprisable et qui vend ses services au plus offrant. Encore si le chevalier de Boursoufle aimait la jeune héritière, si cette jeune fille le préférait à l'aîné, l'amour serait l'excuse des fautes qu'il fait commettre ; mais point du tout : le chevalier n'a jamais vu la personne promise à son frère; il ne pense qu'à s'emparer de la dot, et volontiers laisserait la femme, pourvu qu'on lui donnât l'argent. De son côté, la demoiselle, ingénue jusqu'au cynisme, ne désire que le mariage, sans souci de l'époux, de sorte que le spectateur, entre un fat ridicule, un intrigant cupide, une jeune fille effrontée et sans cœur, ne souhaite le bonheur de personne. Est-ce le cadet qui va réussir? peu importe. Sera-t-il démasqué, jeté à la porte ou même pendu? qu'importe encore? Mademoiselle de la Cochonnière (quel nom pour une ingénue!) épousera-t-elle le comte ridicule ou le chevalier fripon? Comme il plaira à l'auteur; aussi, quand la méprise cesse, n'en éprouve-t-on ni joie ni chagrin.

Ce n'est pas Molière qui se fourvoie à ce point. Scapin est un fourbe qui mérite les galères; mais les deux jeunes gens pour lesquels il travaille sont vraiment amoureux, et s'il s'expose, pour les servir, à de petits démêlés avec la justice, la fin excuse les moyens; et n'est-ce pas pain bénit que de mystifier deux pères intraitables et avares, comme Géronte et Argan? Le seul élément comique du *Comte de Boursoufle* est dans le personnage de M. de la Cochonnière. Ce gentillâtre défiant, retranché dans son castel, au milieu de ses valets armés, tirant des coups d'arquebuse par les fenêtres aux visiteurs qui se présentent, est une figure originale et pittoresque qui fait à elle seule tout l'agrément de la pièce. M. Saint-Léon représente à merveille ce personnage gothique, en justaucorps de buffle, qu'on prendrait pour une exhumation du temps de la Ligue. La brutalité de ce vieux reître est d'ailleurs redoutable, et, de ce côté, l'intrigue conçue dramatiquement pourrait fournir quelques bonnes situations. Si le

chevalier valait seulement la peine qu'on regrettât de le voir pendu ou assommé, s'il risquait sa vie par amour et non par escroquerie, il y aurait là un intérêt suffisant. Mais ce qui fait grand tort à la pièce, c'est l'indifférence du chevalier et la bêtise de la jeune fille. Comme dans *Candide*, où il déverse le ridicule sur son héros, comme dans la *Pucelle*, ou il ne craint pas de soumettre Jeanne d'Arc à des épreuves ignobles, Voltaire semble mépriser ses créations et les polluer à plaisir. Lorsque le comte de Boursoufle vient à bout de se faire reconnaître et de démasquer son frère, lorsqu'il réclame sa fiancée, dont le contrat est signé avec le chevalier, mais le mariage non encore célébré, l'auteur s'amuse à faire entendre à mots couverts que les droits du mariage ont été fraudés par le chevalier et qu'il en a pris un à-compte sur la personne de la demoiselle. A ce trait, on reconnaît l'auteur de la *Pucelle;* lui seul était capable de déflorer ainsi son ingénue. Le public en a murmuré; mais, par respect pour le nom de Voltaire, il s'est contenu, et il a fait preuve de goût autant que de patience.

Ne serait-ce pas pour jouer un malin tour à Voltaire, pour l'obliger à grincer des dents et à se retourner de colère dans son tombeau, qu'on fait précéder sa pièce contre le droit d'aînesse par un petit drame en un acte qu'il ne manquerait pas d'appeler une capucinade, comme on disait de son temps? Les infortunes conjugales d'un vieillard de soixante-dix ans qui a épousé une femme toute jeune ne méritent pas une grande pitié; c'est au septuagénaire plutôt qu'à la jeune épouse qu'il faudrait donner une leçon. M. Ambroix, dans sa petite maison située en Touraine, trouve bon de déguster le café préparé par sa femme, accepte avec reconnaissance mille petits soins et remercie le ciel de lui avoir donné une compagne attentive, douce et pieuse. Mais on oublie d'appuyer sur ce détail, qu'un septuagénaire n'est pas un mari et que la pauvre Gertrude a été sacrifiée. Le vieillard nous raconte qu'il a perdu toutes ses illusions; c'est le sort des hommes de son âge. Cependant sa dernière idole reste encore debout, et cette idole est sa vertueuse et bien méritante moitié. La jeune femme n'en est pas plus heureuse pour cela. M. Ambroix avait un ami qui venait, il y a huit ans, jouer aux cartes avec lui tous les dimanches; Léopold est parti pour Odessa. L'amitié ni les charmes du piquet n'ont pu retenir le jeune ingrat. En s'éloignant, Léopold a laissé son portrait à Ambroix, et ce portrait, que Gertrude a envoyé à Tours pour en faire redorer le cadre, ne revient pas, au grand regret du vieillard, qui reproche à Gertrude son indifférence pour l'ancien ami de la maison. Tandis que la jeune femme s'en va faire ses dévotions, appelée à l'église par la cloche qui sonne les vêpres,

le facteur rural apporte une petite caisse. Ambroix ouvre cette caisse; il y trouve le portrait; mais c'est d'Odessa et non de la ville voisine que ce portrait est renvoyé; deux lettres enfermées dans la boîte donnent l'explication de ce mystère; l'une contient la nouvelle de la mort de Léopold; l'autre, qui est de la main de Gertrude, révèle au vieux mari l'infidélité de sa femme. L'idole est foudroyée tout à coup. Cette situation simplement forte produit un grand effet.

Ce n'est pas sans effroi qu'on voit revenir la pauvre Gertrude. L'explication entre les deux époux est suivie des reproches auxquels on s'attend : colère, malédiction du vieillard, — larmes, supplications, repentir de la jeune femme; mais quel dénoûment peut-on espérer? — Ambroix s'éloigne de la maison avec l'intention de n'y jamais rentrer. Il y rentre pourtant au bout d'un moment, et voici pourquoi? Dans sa douleur, errant au hasard, il a pénétré dans l'*église*; les pauvres du village bénissaient sous le porche le nom de Gertrude. Le vieillard a jeté un regard sur le confessionnal; il a plié le genou sur la chaise où sa femme priait encore tout à l'heure. Le Dieu de miséricorde lui a commandé le pardon, et il revient s'asseoir, comme à l'ordinaire, dans son grand fauteuil, près de la fenêtre. Il s'efforcera d'oublier le passé; il tend la main à Gertrude, et la paix rentre dans le ménage. Sans doute, on peut appeler cela un dénoûment heureux; mais la jeune femme, en continuant à partager avec le septuagénaire les douceurs d'une vie bornée, impotente et maladive, n'en reste pas moins sacrifiée et misérable, — chose énorme dont on ne parle même pas. C'est là le défaut de cette pièce dans laquelle les auteurs, MM. de Lépine et Daudet, ont déployé des qualités de style dignes d'éloge.

La piété est assurément une fort bonne chose; un confessionnal est respectable; mais la contemplation de ce meuble ne suffit pas pour faire le dénoûment d'un drame. Il semble que ce petit sermon en un acte n'ait d'autre but que de viser à quelque prix de vertu. Mais d'abord il est parfaitement immoral de jeter une jeune fille dans les bras d'un vieillard, et puis il n'est pas si aisé qu'on le pense de donner à un ouvrage d'art une portée philosophique et profonde.

Il y a deux manières d'entendre la morale appliquée aux œuvres d'art : l'une, qui est, à la vérité, celle des bureaux de censure et des curés de village, consiste à voiler les nudités, à effacer impitoyablement les mots lestes, à biffer les scènes qui prêtent à l'équivoque, à fermer le passage à tout sujet graveleux et hardi, à encourager les capucinades et à les récompenser par une rémunération pécuniaire, lorsque le bugdet le permet; l'autre consiste à tenir compte du talent, de la poésie et du mérite des ouvrages. Le plus moral est toujours celui qui s'élève littérairement le plus haut, parce qu'il fait pas-

ser dans l'esprit du spectateur vulgaire et grossier des idées qu'il n'aurait jamais de lui-même. Les Vénus de Phidias ne sont point indécentes, parce qu'elles sont belles ; c'est une chose saine pour l'esprit et le goût que de les admirer. Jamais leur nudité n'a scandalisé personne. Il a fallu un ministre aussi sot que M. Desnoyers et un roi aussi faible que Louis XIII pour permettre à des dévots imbéciles de brûler la Léda de Michel-Ange, dans la cour du palais de Fontainebleau. Le cardinal de Richelieu n'aurait pas souffert un pareil acte de vandalisme.

Lorsqu'on tient des écoliers en classe, on a raison de leur donner des leçons de morale ; on peut même les catéchiser à loisir, et, s'ils s'endorment, les mettre au pain sec. Mais lorsqu'il s'agit d'attirer dans un théâtre le passant qui se promène sur le boulevard, il faut se garder des sermons, sans quoi, au lieu de porter son argent au guichet, il s'en ira le dépenser au cabaret ou ailleurs. Tel spectateur brutal qui vient pour faire un gros rire, tandis que Dorine dit à M. Tartufe : « Et je vous verrais nu du haut jusques en bas, » etc., entend aussi toute cette poésie si pure, ce langage si simplement beau, cette raison si élevée du divin Molière, et quand la pièce est finie, l'homme au gros rire sort de la salle un peu moins inculte et moins grossier qu'il ne l'était en entrant. Le lendemain il reviendra pour entendre Agnès faire une équivoque sur le ruban qu'Horace lui a pris ; mais c'est un appât que le grand poëte a tendu à l'homme inculte, pour mieux l'apprivoiser, et c'est ainsi qu'en ne songeant qu'à chercher son plaisir où il le trouve, le barbare se civilisera et deviendra meilleur. Telle est la morale du théâtre, et il n'y en a pas d'autre. L'*École des femmes* est un ouvrage moral parce que c'est un ouvrage admirable, et Molière est un grand moraliste parce qu'il a du génie.

PAUL DE MUSSET.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 février 1862.

Ç'a été longtemps une mode et même un métier assez fructueux de décrier le parlementarisme. Si ce mot avait un sens dans la pensée ce ceux qui l'exploitèrent, ce qui n'est pas absolument démontré, il signifiait apparemment l'abus des longs discours, l'action sacrifiée à la parole, en un mot, le règne du bavardage. Sans agiter ici la question de savoir jusqu'à quel point cette qualification sommaire convenait aux régimes qu'on prétendait flétrir, nous serions heureux d'entendre ces mêmes publicistes expliquer leur façon d'envisager la part qui a été faite depuis un an à nos assemblées législatives dans les affaires publiques. Nous leur serions surtout reconnaissant de vouloir bien éclaircir un point. Il se disait beaucoup de paroles inutiles au sein de nos anciennes assemblées; elles se dédommageaient ainsi, par anticipation, du long mutisme qu'on devait leur *imposer*; mais, en fin de compte, leurs paroles devenaient des actes, elles avaient sur le gouvernement une influence suivie et efficace. Cependant, au dire de ces publicistes, elles accordaient encore trop au parlage et à la déclamation, en quoi nous sommes tout à fait de leur avis. En France on abuse souvent de la parole, et l'on y remédie en abusant du silence. Combien ces hommes d'action ne doivent-ils pas souffrir lorsqu'ils voient nos assemblées actuelles, les deux grands corps de l'État, passer près de trois mois à revoir les points et les virgules d'une composition oratoire appelée adresse, dont la rédaction coûte trois jours en Piémont, trois heures en Angleterre, et s'appliquer à cette besogne, dédaignée même chez nos voisins d'outre-Rhin, qui ne sont pourtant pas blasés en matière de liberté, avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle leur offre une occasion unique d'exprimer, non leur volonté, mais un simple avis sur la direction politique à donner au gouvernement du pays! Nous les voyons avec plaisir mettre à profit les moyens qu'on leur laisse; si faibles qu'ils soient, ils peuvent agir sur l'opinion; mais nous le demandons ici aux ennemis du parlementarisme, sont-ce les esprits pratiques ou bien les diseurs de harangues qui trouvent le plus leur compte à un

tel état de choses? Est-ce en laissant pour toute influence sur la politique active à une assemblée une sorte de concours oratoire emprunté aux usages universitaires, qu'on se flatte d'y former des hommes de gouvernement? Ou bien oseraient-ils prêter à leurs patrons l'intention machiavélique de nous dégoûter plus sûrement du parlementarisme en nous le donnant sous sa forme la plus verbeuse et la plus stérile?

Contentons-nous d'indiquer ce problème délicat.

La session législative a été ouverte par un discours de l'empereur et par un exposé de la situation de l'empire. Chose étonnante, et qui prouve combien peu on se fie à la légalité, en ce pays de croyances naïves sous tant de rapports, personne n'a été tenté de discuter le discours de l'empereur, et nous-même, nous ne nous sentons que médiocrement porté à entreprendre cette tâche ardue. D'après la constitution actuelle, l'empereur est pourtant le seul représentant du pouvoir qui soit vraiment responsable, et à ce titre il est le seul dont on puisse critiquer les actes en toute sûreté de conscience. Eh bien! on profite beaucoup moins de cette faculté qu'à l'époque où le chef de l'État était déclaré inviolable. Explique qui voudra ces anomalies! Quant à l'exposé de la situation de l'empire, il se lit avec un sentiment d'agréable surprise. Plusieurs documents qu'on n'a pas eu le temps d'oublier nous avaient présenté cette situation sous des couleurs qui n'étaient pas des plus riantes, et le public avait volontiers accepté ce thème ministériel, dont la componction inusitée répondait assez bien à ses propres impressions. On a trouvé sans doute les esprits trop dociles sur ce point, puisque l'exposé semble avoir eu pour but de les ramener à des appréciations moins découragées. De là un grand désarroi dans l'opinion. A qui entendre? A qui croire? Comment concilier des déclarations qui (aux yeux de la faible raison) peuvent sembler contradictoires?

Sans doute, ces contradictions ne sont qu'apparentes, et l'harmonie la plus parfaite n'a pas cessé de régner entre les organes du gouvernement; mais il devient évident qu'en tout cas cette unité n'exclut pas une certaine diversité. Le ministère actuel semble réunir dans son sein le pessimisme le plus austère et l'optimisme le plus complaisant, qui s'y donnent tour à tour la parole. Si le premier a dicté le compte rendu de M. Fould, c'est à coup sûr le second qui a rédigé l'Exposé de la situation de l'empire. Cet Exposé ayant un caractère éminement officiel, c'est-à-dire indiscutable, il ne peut entrer dans notre pensée d'en contester les affirmations. Le mot officiel est la traduction laïque du mot infaillible : il a la même autorité et mérite le même respect. Aussi osons-nous tout au plus l'opposer à lui-même,

lorsque nous nous rappelons des documents dont la lecture avait généralement laissé une impression d'inquiétude, à propos de cet exposé, qui a au contraire tout l'attrait d'une ingénieuse fiction, mérite rare assurément, en un sujet aussi positif.

Ce qui nous parait, en effet, résulter principalement de ce tableau paisible de nos félicités en tout genre, c'est que, semblables aux laboureurs de Virgile, nous ne connaissons pas notre bonheur. Nous serions très-disposé à admettre cette vérité si nous devions nous en trouver plus avancé; malheureusement la première condition pour être heureux est de s'estimer tel, et il est trop évident que nous avons sur ce point une foule de fausses notions qui nous obscurcissent l'entendement. L'Exposé professe au sujet du vrai bonheur des idées qui ne sont pas les nôtres. Prenons un exemple qui soit à la portée de tout le monde : la presse. A tort ou à raison la presse se figure depuis longtemps déjà qu'elle n'est pas libre. C'est une opinion qu'elle s'est faite par la méthode expérimentale et qu'elle appuie sur un nombre assez notable de faits administratifs et judiciaires, en sorte qu'on lui reconnaît, en général, un certain degré de vraisemblance. Survient l'Exposé, comme Valère auprès de Sganarelle, dans le *Médecin malgré lui :*

VALÈRE.

Avouez, sans détour, que vous êtes un grand médecin.

SGANARELLE.

Que diable est ceci, messieurs? de grâce, est-ce pour rire ou si vous extravaguez de vouloir que je sois médecin?

VALÈRE.

Quoi! vous vous défendez d'être médecin?

SGANARELLE.

Le diable m'emporte si je le suis!

Ainsi parle l'Exposé au sujet de la presse : « La presse a usé largement de sa liberté nouvelle; elle a porté son examen sur les actes de de l'autorité, elle a discuté toutes les mesures prises par le gouvernement, elle a librement exprimé son opinion sur les affaires extérieures et intérieures de la France. »

On sait quels arguments forcent ce pauvre Sganarelle à avouer qu'il est médecin : si la presse n'a pas encore avoué à quel point elle se sent libre, ce n'est pas, à coup sûr, faute d'avoir été battue. Elle se trouve, à cet égard, dans la situation de cette fille dont son père disait : Je la forcerai bien à faire un mariage d'inclination. Toute désarmée et soumise qu'elle soit, elle trouble encore, à ce qu'il paraît, profondément la quiétude de M. de Ségur d'Aguesseau et de M. le marquis de

la Rochejaquelein, puisqu'ils réclament une aggravation de rigueurs contre ce qu'ils appellent le déchaînement de la presse. On ignore absolument les griefs personnels que ces messieurs peuvent avoir contre la presse, et il est probable qu'ils veulent punir l'opinion qu'elle a d'eux plutôt que les représailles très-modérées qu'elle s'est parfois permises à leur égard; mais nous oserons leur dire ici que leurs attaques sont aussi dépourvues de talent que de courage et de générosité.

La presse ne peut pas plus accepter ces procédés que les compliments que lui prodigue l'Exposé de la situation de l'empire. Nous espérons qu'elle ne se montrera jamais flattée de les avoir mérités. Ce n'est pas des hommes du pouvoir qu'elle doit attendre des certificats de bonne conduite. C'est d'ailleurs dans les pays où on lui accorde le plus de véritable influence qu'on lui adresse le moins d'adulations.

Une telle divergence dans la façon d'apprécier un fait qui n'a par lui-même rien d'obscur ni de compliqué donne une idée des dissentiments qui nous séparent sur d'autres points des auteurs de l'exposé, et nous porte à croire que notre ingratitude durera au moins aussi longtemps que leur satisfaction. On comprendra que nous ne soyons pas entré plus avant dans l'examen de ce volumineux document, qui ne révèle du reste aucun fait nouveau. Il nous suffira d'en avoir nettement caractérisé l'esprit en citant une de ses assertions dont chacun est à même d'apprécier le degré d'exactitude.

Nos débats parlementaires ont été jusqu'à présent des escarmouches plutôt que des luttes de tribune. La conversion des rentes est encore la seule affaire importante dont nos chambres aient été saisies. Elle a mis en lumière un fait remarquable, c'est la distance de plus en plus grande qui sépare l'esprit de notre assemblée législative de l'état actuel de l'opinion. Le public et l'assemblée ont paru dans ce débat absolument étranger l'un à l'autre. Dès le début de la discussion, il est devenu évident que l'assemblée avait un parti pris très-arrêté de voter la loi, et le public n'a pas été moins ferme dans son parti pris d'opposition, ainsi que l'ont attesté jusqu'au dernier moment les brusques soubresauts de la Bourse, naguère si docile. Que conclure de là, sinon qu'il est urgent de mettre l'assemblée plus en harmonie avec l'état de l'esprit public par un renouvellement du mandat législatif?

Nous ne reviendrons pas sur cette discussion aujourd'hui épuisée, et dans laquelle les orateurs de l'opposition, surtout MM. Ollivier et Picard, ont montré une rare connaissance du sujet et une abnégation qui est plus rare encore. La parole est désormais aux faits qui démontreront avec l'éloquence qui leur est propre si la mesure était bonne ou mauvaise. Quant au Sénat, il vote en ce moment avec sa ponctualité

habituelle une adresse où les intentions du gouvernement nous semblent admirablement devinées. Ce ne sont pas nos ministres qui auront jamais à se plaindre de rester incompris. L'adresse n'est au fond qu'une apologie motivée de leur conduite, non-seulement pour le passé, mais même pour l'avenir. On leur laisse entendre assez clairement que tout ce qu'ils feront sera bien fait. Heureuse influence d'un régime parlementaire bien dirigé!

La discussion générale n'a pas eu le privilége de faire sortir de leur silence les principaux orateurs du Sénat. Elle a donné lieu a des luttes de personnalité plutôt que de principe, et la sortie violente et imprévue de M. le marquis de la Rochejaquelein n'a pas été de nature à jeter un grand éclat sur cette partie du débat. Il est probable que la discussion par paragraphes viendra la relever un peu. La question romaine notamment y sera sans doute traitée un peu plus dignement qu'elle ne l'a été jusqu'ici par les orateurs du Sénat. Nous comptons beaucoup sur la mesure que vient de prendre le gouvernement français au sujet de la convocation des évêques à Rome. Les égarements même des passions sont, dans une certaine mesure, salutaires et nécessaires à la marche des choses humaines, surtout dans ces temps de langueur et d'équivoque. Il est temps, dans l'intérêt de l'Église comme dans celui de l'État, qu'on rejette des deux côtés les circonlocutions et qu'on se dise quelques bonnes vérités face à face.

La convocation des évêques catholiques à Rome et le refus du gouvernement français d'obtempérer aux vœux de la cour pontificale font entrer la question romaine dans une phase nouvelle, qui laissera plus de place à l'imprévu et rendra les temporisations plus difficiles. Cette grande manifestation, dont le but caché n'est pas difficile à apercevoir sous le prétexte assez bizarre que la cour de Rome a invoqué, n'est pas sans précédents dans l'histoire; mais ce qui montre la différence des temps, c'est justement qu'on ait cru devoir invoquer un prétexte. Lorsque Grégoire IX convoqua les évêques de la chrétienté en concile contre son adversaire l'empereur Frédéric, il ne laissa ignorer à personne que c'était pour le frapper de l'anathème. Alors comme aujourd'hui, le pouvoir séculier déclara qu'il s'opposerait au départ des prélats; mais ce qui achève de caractériser l'esprit des deux époques, c'est que les évêques de ce temps-là se rendirent à Rome malgré cette défense, tandis que les nôtres se garderont bien de quitter leurs diocèses. Si l'on compare les dangers qu'offrait au treizième siècle un voyage entrepris dans de telles conditions aux inconvénients relativement très-légers qu'il entraînerait aujourd'hui pour des prélats récalcitrants, on se dit qu'il est impossible d'attribuer un tel change-

ment à la pusillanimité ou à l'affaiblissement de la foi. Il n'est dû évidemment qu'au progrès qu'ont fait les vertus d'obéissance, de résignation et d'humilité au sein du clergé catholique.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas excès de franchise de la part de la cour de Rome à affirmer aussi solennellement que ce coup de tocsin, qui va mettre en l'air toute la catholicité, n'a d'autre but, dans sa pensée, que la vérification des titres de deux ou trois martyrs japonais. Voilà ce que ne croiront jamais ceux qui ont vu de près avec quel sans façon on exhume et on exporte pour le monde entier les martyrs extraits des catacombes. Il est à supposer que les martyrs japonais seraient médiocrement flattés du bruit qu'ils font dans le monde, si le véritable sens des hommages qu'on leur adresse pouvait leur être connu. Ce n'est pas par l'héroïsme que brille la politique qui se couvre de leurs exploits pour cacher ses propres visées. Un peu de courage et de franchise ne serait pourtant pas de trop lorsqu'on veut glorifier le martyre. L'année dernière, à pareille époque, la cour de Rome, après avoir menacé de sa foudre les têtes les plus augustes de l'Europe, en détournait prudemment les éclats sur le duc de Bade, prince honnête et inoffensif, le seul dont elle n'eût rien à craindre; aujourd'hui elle voudrait faire peur, et n'ose pas même convoquer un concile sans lui assigner un but fictif et dérisoire.

Malgré ce manque de franchise et de décision, dont Rome seule n'est pas coupable aujourd'hui, l'incident qui vient de se produire nous paraît de nature à accélérer le dénoûment que nous appelons depuis si longtemps de nos vœux. Tout a été dit de part et d'autre au sujet de la question romaine. Les faits sont surabondamment connus, la cause est instruite; la persuasion a fait son œuvre, c'est à la force des choses à faire la sienne. Voilà pourquoi nous ne serions pas fâché de voir les passions se mêler de la partie. On en est venu peu à peu des deux côtés à ce point où, pour dernière explication, une bataille seule est possible. On voit maintenant combien tous les efforts tentés en faveur d'une transaction ont été chimériques, et quelle faute le cabinet français a commise lorsque, autorisé à évacuer Rome, et par l'ingratitude du gouvernement pontifical, et par ses sommations impérieuses, il s'est obstiné à y engager de plus en plus une responsabilité pleine de périls sans gloire et de dévouement sans récompense. La correspondance diplomatique publiée à l'époque de l'ouverture des chambres a été une démonstration pratique de l'impossibilité du *statu quo*, et a de plus prouvé assez clairement que le gouvernement français, qui a longtemps trouvé son compte à cette politique d'immobilité, commence à ne plus lui reconnaître les mêmes avantages. La nouvelle lévée de boucliers du Vatican est une mise en

demeure plus pressante qu'aucune de celles auxquelles il a résisté, et quelle que soit l'attitude des prélats français, les hostilités entre l'Église et l'État ne peuvent que prendre désormais un caractère de plus en plus passionné.

Comme le mouvement de désaffection que nos hésitations ont produit en Italie suit également une marche progressive, il est facile de calculer presque mathématiquement l'heure où nos ménagements pour deux causes rivales, après les avoir attachées à nous par l'espérance, les éloigneront l'une et l'autre par la déception. A ce moment auquel déjà nous touchons, le *statu quo* ne nous rapportant plus que des haines, il faudra bien, bon gré ou mal gré, l'abandonner. Du côté de Rome, ce résultat est déjà tout obtenu, il n'est pas permis à un esprit clairvoyant de conserver la moindre illusion à cet égard; du côté de l'Italie, il est au moins fort avancé, malgré tous les souvenirs qui militent en notre faveur. Il est certain, par exemple, que, si au lieu d'un ministre loyal et ferme, mais un peu immobile, comme M. Ricasoli, l'Italie avait eu un politique remuant, inventif et hardi, comme elle en a montré quelques-uns, elle serait aujourd'hui en état de se passer de nous, et l'alliance franco-italienne se trouverait fort compromise. Il est désormais facile à l'Italie d'avoir en Europe des alliés qui n'exigeront jamais d'elle les sacrifices que nous lui avons imposés jusqu'ici, et dont elle n'a pas à redouter d'occupation permanente sous prétexte de protection. Ce n'est ni l'Angleterre, *ni la* Prusse, ni la Russie, qui comme nous l'ont tour à tour secourue, asservie et humiliée, qui l'ont forcée pendant des siècles à garder la papauté dans son sein, comme le fer dans la blessure. Pourquoi lui suggérer des comparaisons qui ne peuvent lui rappeler que ce que notre alliance a d'onéreux? Pense-t-on que la reconnaissance soit un sentiment si difficile à lasser chez les peuples?

Si la France veut sortir de l'impasse où elle se trouve enfermée relativement à la question romaine, il faut dès aujourd'hui qu'elle choisisse résolûment entre l'alliance de la papauté et celle de l'Italie, car la politique suivie jusqu'à présent la conduirait tout droit à les avoir toutes deux pour ennemies. Si elle choisit la réconciliation avec Rome, elle ne peut ignorer à quoi elle s'engage : les conditions d'un tel raccommodement ont été assez nettement stipulées. Les dernières notes diplomatiques échangées entre le cardinal Antonelli et M. Thouvenel ne laissent, sur ce point, aucune place à l'équivoque. La paix avec Rome, c'est la réintégration du gouvernement pontifical dans toutes ses anciennes possessions. Comme le disait le subtil secrétaire d'État romain à M. de Lavalette, l'intégrité du territoire pontifical est protégée par un serment que le pape et les cardi-

naux sont tenus de prêter avant même leur nomination, en sorte que ni un pontife ni même un conclave n'ont le droit d'y toucher. Ingénieux arrangement, d'où il résulte que l'autorité infaillible qui peut décréter des dogmes et décerner des apothéoses, est impuissante pour aliéner un pouce de terre de ce domaine sacro-saint, formé en grande partie par la main pieuse de César Borgia !

Telle est la condition *sine qua non* de toute réconciliation avec la cour romaine. Je ne parlerai pas des clauses accessoires et des concessions de tout genre qui, à l'intérieur, seraient la conséquence forcée de ce baiser de paix; la France, dans le cours de ses épreuves, a été plus d'une fois humiliée devant l'ultramontanisme, et elle se souvient de ce que les victoires de ce parti ont eu de lâche et de honteux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne l'a jamais subi qu'en ces jours néfastes où elle était réduite à tourner ses forces contre elle-même. Si quelque revirement imprévu devait nous faire assister de nouveau au triomphe de ce parti, nous le verrions sans alarmes : il n'a jamais porté bonheur aux pouvoirs qui se sont appuyés sur lui. Ce revirement serait d'ailleurs un calcul qui courrait grand risque d'être trompé par ceux mêmes au profit desquels il serait censé s'accomplir : « La confiance une fois morte ne renaît jamais plus, » a dit Machiavel. Mais, à s'en tenir à la question extérieure, il est fort douteux que l'Europe nous laissât aujourd'hui détruire l'ordre de choses que nous avons contribué à fonder en Italie; si nous pouvions avoir une telle pensée, elle s'y opposerait au nom des mêmes raisons qui ont motivé ses inquiétudes d'alors, c'est-à-dire de la paix générale, et au nom de toutes les considérations nouvelles qui font maintenant de l'existence du royaume d'Italie une condition essentielle de l'équilibre européen.

Cette hypothèse écartée, il ne reste de possible qu'une adhésion pleine et entière aux justes exigences d'une nation amie que nos lenteurs et nos tergiversations éloignent peu à peu de nous. Ne l'habituons pas à chercher ses alliés ailleurs que du côté de la France. Bien qu'il soit de mode de l'accuser d'ingratitude à notre égard, les sentiments du peuple italien pour nous sont encore ceux d'une reconnaissante sympathie. Nous en avons sous les yeux un témoignage chaleureux et spontané dans le premier numéro du journal que le général Turr vient de fonder à Milan sous le titre de l'*Alleanza*. Ce journal s'est proposé pour but de resserrer les liens de toute sorte qui se sont établis entre l'Italie et la Hongrie par une longue communauté de gloire et de malheur, et personne n'était plus digne que l'honorable général de parler au nom de ces deux sœurs, qui sont ses deux patries. La presse n'est-elle pas d'ailleurs aussi un champ de bataille?

Nous souhaitons au général Turr d'y être aussi heureux qu'il l'a été en d'autres combats. Si cette feuille voit se réaliser son programme, ce ne sera pas sans que d'importants changements se soient opérés dans le monde, et à ce point de vue nous sommes tous intéressés à son succès. Pour en revenir à notre sujet, ce qui nous a le plus frappé dans ce manifeste de l'alliance italo-hongroise, c'est que sa première parole est pour la France, circonstance d'autant plus remarquable qu'il s'adresse à la portion la plus active et la plus impatiente des partis italiens.

Ces sentiments nous constituent en Italie une influence qui est à la fois la plus légitime et la plus durable qu'une grande nation doive ambitionner, et cette influence, il est temps de la sauvegarder si nous ne voulons pas la voir passer en d'autres mains. La grande erreur du cabinet français a été de croire qu'il amènerait un jour la cour de Rome a accepter une transaction, mais son illusion serait sans excuse s'il y persistait en présence de l'attitude du gouvernement pontifical. Le droit de l'Italie et des Romains de s'appartenir à eux-mêmes une fois bien établi (et jamais droit ne l'a été plus péremptoirement), il ne s'agit plus de le faire agréer à la cour romaine, mais de le lui imposer. Si l'on analyse les limites qui circonscrivent historiquement la souveraineté pontificale et qu'elle revendique aujourd'hui si haut, on verra qu'il n'en est aucune qu'elle ait accepté de son plein gré; il n'en est pas une seule qui n'ait dû être l'œuvre de la contrainte, car toute limite a toujours été à ses yeux une profanation et un empiétement sur ses droits inaliénables. Elle subira donc cette transformation comme elle a subi toutes les métamorphoses qui constituent son histoire, en protestant, mais en se pliant à la loi qui régit les choses humaines. Malgré son orgueilleuse inflexibilité, cette puissance, habituée à adorer dans chaque événement un décret spécial de la Providence, a au fond beaucoup plus de souplesse qu'on ne suppose pour se soumettre aux faits accomplis. Condamnée alors à être libre et soumise au droit commun, elle s'habituera à voir dans la liberté une sauvegarde au lieu de la considérer comme son ennemie ; et elle-même s'étonnera qu'il lui ait si longtemps fallu un genre d'indépendance inconnu jusque-là dans le monde et formé de l'asservissement de tout un peuple. Si cet événement déjà en partie consommé se réalise, nous serons délivrés presque entièrement d'une question qui est aujourd'hui le plus grand obstacle à la liberté française, car il est permis de croire qu'à l'avenir aucun pouvoir, quel qu'il fût, n'oserait recommencer l'expédition de Rome. La France nous paraît avoir payé assez cher le droit d'être désormais neutre dans cette querelle.

En même temps que le gouvernement français se lasse d'un dé-

vouement qu'il sent bien ne devoir lui être jamais pardonné, le conflit austro-prussien qui vient d'éclater, après avoir longtemps couvé sous la poussière discrète des chancelleries germaniques, apporte des chances heureuses à l'Italie aussi bien qu'à la Hongrie. Une alliance entre la Prusse et l'Italie était indiquée plus peut-être qu'aucune autre en Europe, et pour la retarder jusqu'à présent, il n'a pas fallu moins que l'inconcevable panique que nos deux batailles gagnées avaient répandue en Allemagne. Aujourd'hui le pacte se renoue sous des auspices moins redoutables, et il paraît certain que la reconnaissance du royaume d'Italie par la Prusse en formera comme la déclaration publique. Il dépend des deux alliés de rendre ce pacte fécond en grandes conséquences. Mais le roi de Prusse actuel nous paraît trop formaliste et trop bourgeoisement sage pour se laisser jamais gagner par la fièvre ambitieuse de son aïeul ou par l'humeur aventureuse et chevaleresque de Victor-Emmanuel. S'il en est ainsi, il aura manqué à une destinée toute écrite d'avance, destinée qui consiste, non, comme on le dit, à créer l'unité germanique, mais à unifier l'Allemagne du Nord, qui seule désire et appelle le protectorat prussien.

Le rapide changement de front opéré par l'Autriche dans cette circonstance confirme tout ce qui a été dit de l'habileté de son ministre principal; mais elle ne montre pas sa loyauté politique sous un jour aussi avantageux. Unitaire la veille, on du moins partisan de sa propre hégémonie comme la Prusse l'était pour elle-même, le cabinet autrichien a porté un coup de Jarnac à sa rivale en se ralliant tout à coup au plan fédéraliste de M. de Beust. Son avantage était de ne se déclarer qu'au dernier moment, parce que les États secondaires, heureux de voir maintenue la rivalité qui les fait vivre et durer, s'étaient, après quelques hésitations, réunis en faisceau autour de M. de Beust, pour s'interposer, au besoin, en médiateurs tout-puissants, sans prévoir l'adhésion formidable qui allait les absorber et rompre l'équilibre. Il n'est pas difficile de comprendre qu'entre les mains de l'Autriche le plan de M. de Beust deviendra ce qu'il pourra, ou plutôt ce que l'Autriche voudra. Le cabinet de Vienne se montre ainsi avec la même supériorité, unitaire en Autriche et fédéraliste en Allemagne, et comme il a eu, dans ses récentes vicissitudes, de nombreuses occasions d'étudier alternativement le fort et le faible de ces deux situations, il pourrait accepter définitivement les apothéoses que la badauderie européenne s'est empressée de lui décerner, n'étaient quelques légers nuages qui s'amoncellent de trois côtés, du côté de la Hesse, du côté de la Leitha et du côté de l'Adriatique. Si ces nuages parviennent à se rejoindre, ce qui n'est point impossible,

le gouvernement autrichien est destiné à baisser dans l'admiration des hommes.

On ne sait pas au juste si c'est à lui qu'il faut attribuer la pensée de greffer un rejeton de la maison d'Autriche sur le trône relevé au Mexique; mais cette conception n'a pas paru des plus heureuses, malgré tout le bruit qui s'est fait autour d'elle. Croire que l'Autriche consentira à échanger ses possessions de la Vénétie contre ce simulacre de royaume, est d'une diplomatie tout à fait élémentaire. Au reste, l'expédition du Mexique, considérée indépendamment du dénoûment qu'on lui réserve, nous semble une idée politique très-contestable. Si, comme on l'a laissé entrevoir assez clairement, on se propose, non d'obtenir du Mexique une réparation pour les intérêts lésés, mais de le régénérer, il faut convenir que le moyen est singulièrement choisi. On a vu quelquefois des peuples régénérés par la conquête, mais c'était à la condition d'une vaste transfusion de sang nouveau: c'était alors une nation nouvelle qui naissait du mélange de deux races. Mais en quoi la présence de trois garnisons européennes et d'un prince autrichien pourra-t-elle amener un tel résultat? Il n'y a que la colonisation pratiquée sur une très-large échelle qui pût y arriver, et cette colonisation, les trois puissances envahissantes sont hors d'état de la donner au Mexique : les États-Unis seuls la lui apporteront un jour.

Les divergences de vue et d'opinion qui séparent les trois puissances ne sont d'ailleurs un mystère pour personne. Les défiances ont commencé avant même le débarquement des troupes, ainsi que l'attestent les explications de lord Palmerston à la chambre des communes et l'ombrageuse et avide impatience des chefs espagnols. Que sera-ce lorsqu'il faudra partager les fruits de la victoire? Fondée sur de tels éléments, la nouvelle monarchie du Mexique ne sera jamais qu'un de ces établissements stériles et artificiels qui se tiennent quelque temps debout, non en vertu de leur force propre, mais grâce à un appui extérieur, et qui tombent aussitôt que cet appui leur manque ou qu'un ébranlement sérieux les menace. Ce sera quelque chose comme cette implantation d'une dynastie saxonne en Grèce, destinée, elle aussi, à régénérer le peuple grec, et qui n'a pas même réussi jusqu'à présent à y prendre racine.

P. LANFREY.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

TABLE DES MATIÈRES

DU

HUITIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER 1862.

Livraison du 10 Janvier.

LE CAPITAINE FRACASSE (deuxième partie), par M. THÉOPHILE GAUTIER..... 5

LA CRISE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE ROME AU IIIe SIÈCLE, d'après de nouveaux documents, par M. EDMOND DE PRESSENSÉ..... 35

DE LA NOBLESSE SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE FRANÇAISE (deuxième article), par M. CH. LOUANDRE..... 61

SÉNÈQUE, par M. EUGÈNE DESPOIS..... 88

LETTRE SUR L'ITALIE, par M. TH. CARENCE..... 114

DANS LA FORÊT DE THURINGE, voyage d'étude, de M. Ed. Humbert, par M. MARC DEBRIT..... 120

POÉSIE. — LES FILETS D'ÉPHAÏSTOS, par M. Louis MÉNARD..... 128

REVUE DU MOIS. — (La cinquantaine de M. Berryer. — Le prince Albert. — Les concerts populaires), par M. HORACE DE LAGARDIE..... 130

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. P. LANFREY..... 144

BIBLIOGRAPHIE, par M. ALFRED BLOT..... 155

Livraison du 25 Janvier.

DE LA NOBLESSE SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE FRANÇAISE (troisième article), par M. CH. LOUANDRE..... 161

LE CAPITAINE FRACASSE (troisième partie), par M. THÉOPHILE GAUTIER..... 186

OPINIONS NOUVELLES AU SEIN DU CLERGÉ CATHOLIQUE, par M. EDMOND DE PRESSENSÉ..... 216

RAPHAEL, scènes de la vie napolitaine (première partie), par M. MARC DEBRIT. 251

LA MUSIQUE RUSSE, par M. THÉOPHILE GAUTIER FILS..... 286

REVUE DES THÉATRES. — (*Gaëtana*, par M. Edmond About. — La *Fille du Paysan*, par MM. Dennery et Anicet Bourgeois. — La *Bouquetière des Innocents*, par MM. Anicet Bourgeois et Dugué. — Le *Mur mitoyen*, par M. Édouard Pailleron), par M. PAUL DE MUSSET..... 299

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. P. LANFREY..... 307

BIBLIOGRAPHIE, par M. ALFRED BLOT et LOUIS MÉNARD..... 319